REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université El Hadj Lakhdar-Batna
Faculté des lettres et des langues étrangères
ECOLE DOCTORALE ALGERO-FRANÇAISE

THESE

Analyse des stratégies discursives dans le débat télévisé en Algérie, le cas de l'émission Questions d'actu diffusée sur Canal Algérie

Pour l'obtention du diplôme de doctorat en sciences

Option : Sciences du langage

Présentée et soutenue publiquement par

Mme Boubekri-Bouchair Bouba

Directeurs de thèse :

ABDELHAMID Samir, Professeur. Université El Hadj Lakhdar Batna- Algérie

BARRY Alpha Ousmane, Professeur. Université de Bordeaux 3-France

Le jury

Président : Dakhia Abdelouaheb	Professeur. Université de Biskra.
Rapporteur : Abdelhamid Samir,	Professeur. Université de Batna.
Rapporteur : Barry Alpha,	Professeur. Université de Bordeaux 3.
Examinateur : Ablali Driss,	Professeur. Université de Lorraine.
Examinateur : Manaa Gaouaou,	Professeur. Université de Batna.
Examinateur : Khennour Salah,	Professeur. Université de Ouargla.

Année universitaire 2014/2015

Remerciements

J'exprime toute ma gratitude à M. Abdelhamid Samir, mon directeur de recherche pour le soutien moral qu'il m'a apporté, pour sa perspicacité scientifique, pour sa disponibilité, et notamment pour ses qualités humaines sans égal. Je le remercie infiniment de m'avoir soutenue sincèrement à tous les instants.

J'exprime ma gratitude à mon directeur de recherche M. Alpha Barry d'avoir accompagné cette thèse jusqu'à son aboutissement et surtout de m'avoir formée à préciser mon propos. Merci aussi pour ses patientes relectures, ses précieuses remarques, ses pertinentes corrections et son support sans défaillance.

Je ne saurais exprimer suffisamment ma profonde gratitude à ces deux personnes, J'espère avoir été digne de la confiance qu'ils m'ont témoignée et que cette thèse peut être finalement à la hauteur de leurs espérances.

J'exprime ma reconnaissance envers les membres du jury M. Dakhia, M. Ablali, M. Mana et M. Khennour, qui me font l'honneur d'examiner et évaluer mon travail.

Merci tout particulièrement à Driss Ablali

Merci à Tebbani Ali et à M.Khadraoui

Merci également au journaliste Ahmed Lahri pour son accueil à l'ENTV, ses réponses et sa disponibilité

Merci infiniment à Namous Nassredine et à Saaidia Smail

Merci à mes parents pour leur présence, leur soutien affectif et leurs encouragements

Merci à ma belle-mère qui m'a accompagnée tout au long de ces années, pour son aide et son soutien moral

Je suis incapable d'exprimer ma reconnaissance à la personne qui a partagé avec moi tant d'années de travail, de stress, et de joie, et qui m'a apporté un immense soutien affectif, merci Lamri je te dois beaucoup.

Merci Mohamed Yasser, merci Ali Hamza de m'avoir aimée et soutenue

Merci à Sébastien Rouquette et à Marion Sandré

C'est avec émotion que je remercie les personnes qui ont contribué, de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

A

Mes parents

Mon mari

Mes deux enfants

Ma belle famille

Faouzi

Ma famille

Mes trois chères sœurs Samira, Wahiba, Salima

Mes chers neveux Seifeddine et Boubakeur

Mon amie Micha et ma cousine Fatiha

Mes amis

Table des matières

1 INTRODUCTION GENERALE 9

2 CHAPITRE I : CONTEXTE HISTORIQUE ET DEVELOPPEMENT DES MEDIAS EN ALGERIE 23

INTRODUCTION 24

2.1. PARCOURS D'EVOLUTION DU SYSTEME INFORMATIONNEL ALGERIEN 24

2.1.1 *LES MEDIAS ALGERIENS AU LENDEMAIN DE L'INDEPENDANCE* 30

2.1.1.1 Le développement de la presse algérienne : 31

2.1.1.2 Développement de la radiodiffusion : 32

2.1.1.3 La Télévision algérienne : 33

2.1.2 GRANDS MOMENTS DU DEVELOPPEMENT MEDIATIQUE 35

2.1.3 REFERENCES LEGISLATIVES ; LES CODES PROMULGUES DEPUIS 1962 : 37

2.1.3.1 Le code de 1982 38

LE CODE DE 1990 38

DECRET EXECUTIF N° 91-100 DU 20 AVRIL 1991 39

PROJET DU CODE DE L'INFORMATION 1998 41

PROJET DU CODE DE L'INFORMATION 2002 : 41

2.2.PARCOURS EVOLUTIF DE LA TELEVISION ALGERIENNE 44

2.3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TECHNIQUE DE LA TELEVISION ALGERIENNE : 46

2.3.1 LES DIFFERENTES CHAINES TV 52

2.3.1.1 L'ENTV www.entv.dz 52

2.3.1.2 Canal Algérie 54

2.3.1.3 La troisième chaîne algérienne A3 55

2.3.1.4 La chaîne 4 56

2.3.1.5 La chaîne 5 56

2.4. LA REVOLUTION ARABE, UNE OUVERTURE INATTENDUE DE L'AUDIOVISUEL EN ALGERIE 56

2.4.1 TELEVISIONS ARABES DANS LE TUMULTE DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE 57

2.4.2 LA TELEVISION ALGERIENNE, UN MOYEN INCONTOURNABLE DE PERSUASION 59

BILAN 62

3 CHAPITRE II : PARCOURS EVOLUTIF DU DEBAT TELEVISE EN ALGERIE 66

3.1. LE DEBAT TELEVISE, GENRE ET FORME 67

INTRODUCTION 67

3.1.1 TENTATIVE DE DEFINITION : 68
3.1.1.1 Le débat télévisé ; promesse du genre ou promesse de la chaîne 70
3.1.2 LA NOTION DU GENRE 73
3.1.3 LA NOTION DU CHAMP POUR RESOUDRE LA QUESTION INSOLUBLE DE GENRE 76
3.1.4 CRITERES DEFINITOIRES DU GENRE DEBAT TELEVISE 82
3.1.4.1 Le contexte ou le cadre situationnel : 82
3.1.4.2 Les enjeux ou la finalité médiatique 82
3.1.4.3 Les thématiques traitées 83
3.1.4.4 La forme du débat : 83
3.1.4.5 Une forme ritualisée : 83
3.1.4.6 Un échange monologal ou dialogal : 84
3.1.4.7 Un oral spontané ou préparé: 84
3.1.5 LE DEBAT DU POINT DE VUE INTERACTIONNEL 86
3.1.6 LA GRILLE DES PROGRAMMES 91
3.1.6.1 Caractéristiques fondamentales de la grille des programmes 94
3.1.6.2 Critères techniques de programmation 94
a) Critère thématique 95
3.2PARCOURS DU DEBAT TELEVISE EN ALGERIE 98
3.2.1 *LE DEBAT TELEVISE ; UN SPECTACLE OU UN JEU DE ROLE ?* 99
3.2.2 GENEALOGIE ET EVOLUTION DU DEBAT TELEVISE EN ALGERIE 102
3.2.2.1 Avant la réforme politique de 1988 103
3.2.2.2 Après les événements d'octobre 1988 103
3.2.2.3 Le débat avant 1999 105
3.2.2.4 La réapparition du débat en 1999 105
3.2.2.5 Le débat télévisé avant la révolution arabe 107
3.2.2.6 Le débat télévisé à l'heure de la révolution arabe et de l'ouverture de l'audiovisuel en Algérie 109
3.2.3 LES THEMES ABORDES 111
3.2.4 DEBUTS DU DEBAT TELEVISE SUR CANAL ALGERIE 111

4 CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE 114

4.1 L'ANALYSE DU DISCOURS, UNE DISCIPLINE MERE 115
4.1.1 PRINCIPES THEORIQUES DE L'ANALYSE INTERACTIONNELLE 121
4.1.1.1 L'analyse du discours en interaction 123

4.1.1.2 La notion d'interaction : 126
4.1.2 APPROCHES ETHNO-SOCIOLOGIQUES 130
4.1.2.1 L'interactionnisme symbolique et l'Ecole de Chicago 130
4.1.2.2 L'ethnographie de la communication : 132
4.1.2.3 L'ethnométhodologie 134
4.1.3 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE : 137
4.1.4 LA THEORIE DE L'ARGUMENTATION 138

5 CHAPITRE IV : PRESENTATION DU CORPUS ET CHOIX METHODOLOGIQUES 146

INTRODUCTION 147
5.1. QUESTION DE LA RECHERCHE ET PRESENTATION DU CORPUS 148
5.2. PRESENTATION DU CORPUS 149
5.3. JUSTIFICATION DU CHOIX 150
5.4. PERIODICITE DU CORPUS ET L'ANCRAGE SOCIOPOLITIQUE 152
5.4.1. UN ORAL AUDIOVISUEL MEDIATIQUE 154
5.5. RECUEIL DES DONNEES 155
5.5.1 LES THEMES DU DEBAT TELEVISE 157
5.6. MODALITES ET CHOIX DE TRANSCRIPTION 157
5.6.1.DIFFICULTES RENCONTREES 162
5.7. CADRE PARTICIPATIF DE QUESTIONS D'ACTU 164
5.8. LES SOUS-COMPOSANTES DU CORPUS 165
5.8.1 LES CRITERES SITUATIONNELS 166
5.8.1.1 Le cadre participatif 167
5.8.1.2 La composante humaine : 167
a) Le 1er rôle interactif : 169
b) Identité des participants 171
5.8.1.3 Les trois catégories de participants 172
2. La composante temporelle : 184
5.8.1.4 La composante technique 185
5.8.1.5 La thématique du débat : 186

6 CHAPITRE V : SPECIFICITES GENERIQUES DU CADRE COMMUNICATIONNEL 189

INTRODUCTION 190
6.1. ANALYSE DES SOUS-COMPOSANTES COMMUNICATIONNELLES DU CORPUS 191

6.1.1 SPECIFICITES COMMUNICATIONNELLES DE QUESTIONS D'ACTU 193
6.1.1.1 La dimension contractuelle du débat télévisé : 194
6.1.1.2 Le contrat médiatique : 197
6.1.1.3 Le contrat du débat télévisé : 199
6.1.1.4 Le contrat du genre débat : 205
6.1.2 QUELQUES SPECIFICITES SCENOGRAPHIQUES DE QUESTIONS D'ACTU : 209
Bilan 212

7 CHAPITRE VI : SPECIFICITES GENERIQUES DU CADRE CONVERSATIONNEL 214

Introduction 215

7.1. LES PRINCIPES DE RITUALISATION DU DEBAT QUESTIONS D'ACTU : 217
7.1.1 LA NOTION DU RITUEL 218
7.1.2 STRUCTURE CONVERSATIONNELLE HIERARCHIQUE DE QUESTIONS D'ACTU 223
7.1.2.1 Schéma conversationnel de l'émission 224
7.1.2.2 Techniques de gestion de la parole : 230
7.1.2.3 Modes de prise de parole ou mode d'attribution de la parole: 233
7.1.2.4 Les principes de l'alternance des tours de parole 236
7.1.2.5 Thématique et macrostructure de l'émission : 239

8 CHAPITRE VII : APPROCHE DEFINITOIRE DU FONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 253

Introduction 254

8.1. UN ESPACE HETEROGENE DES INTERACTIONS VERBALES 256
8.1.1 LES FONCTIONS DE L'INTERACTION 257
8.1.1.1 Fonction relationnelle de l'interaction 257
8.1.1.2 La notion de « face » : 259
8.1.1.3 Le rôle dans le débat télévisé 266
a) Un rôle institutionnel médiatique 267
b) Un rôle interactif 268
Rôle du décideur 269
Rôle du contradicteur 271
Rôle de l'équilibriste : 271
8.1.1.4 Le rapport de place dans le débat télévisé 274
a) Les places institutionnelles 276

b) Les places modulaires 277
c) Les places discursives ou textuelles 278
d) Les places subjectives 279
e) Les places énonciatives 280
8.1.2 *LA FONCTION CULTURELLE DE L'INTERACTION* 281
8.2. PRINCIPES GENERIQUES DU FONCTIONNEMENT INTERACTIONNEL 285
8.2.1 L'INTERACTION EST UNE SITUATION D'ACTIONS ORIENTEES VERS UN ENJEU COMMUN 285
8.2.1.1 Interaction réalisée selon les clauses du contrat de la communication entre émetteur effectif/récepteur effectif : 286
8.2.1.2 Interaction débatteur/téléspectateur : 287
8.2.1.3 Interaction débatteur/débatteur : 287
8.2.2 L'INTERACTION EST UN ENSEMBLE D'ACTIONS COOPERATIVES, CO-CONSTRUITES 289
8.2.2.1 La maxime de quantité : 290
8.2.2.2 La maxime de qualité : 291
8.2.2.3 La maxime de relation 292
8.2.2.4 La maxime de manière ou de modalité 292
8.2.3 L'INTERACTION COMME SITUATION D'ACTIONS INDEXEES A DES PRATIQUES SOCIO-HISTORIQUES 293

9 CHAPITRE VIII : ANALYSE DES STRATEGIES ARGUMENTATIVES 298
Introduction 299
9.1. ELEMENTS DE L'ANALYSE DE L'ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS MEDIATIQUE 303
9.1.1 LA STRATEGIE : 303
9.1.2 ARGUMENTATION ET INTERACTION : 305
9.2. LE DEBAT UNE SCENE D'ENONCIATION 307
9.2.1 POSITIONNEMENT ENONCIATIF DES PARTICIPANTS 308
9.2.1.1 La polyphonie de Ducrot 309
9.2.1.2 Responsabilité énonciative vs effacement énonciatif 312
9.3. CONSTRUCTION D'UNE IDENTITE DISCURSIVE 315
9.3.1 LES PREUVES RHETORIQUES 318
9.3.1.1 Ethos oratoire dans le débat Questions d'actu 318
L'ethos discursif dans une séquence 322
Ethos du type 2 326
Ethos du type 1 326
9.3.1.2 Le logos entre ethos et pathos : 330
9.3.1.3 Le pathos, mobilisation des valeurs morales et affectives 330

9.4. ANALYSE DES STRATEGIES ARGUMENTATIVES : 336

9.4.1 L'ARGUMENT D'AUTORITE 336

9.4.1.1 Se référer à une autorité gouvernementale hiérarchique 337

9.4.1.2 Se référer à une autorité économique ou scientifique 338

9.4.1.3 Se référer à une autorité culturelle 339

9.4.2 L'ARGUMENT PAR L'EXEMPLE OU PAR ANALOGIE 339

9.4.2.1 Argument par analogie déséquilibrée 341

9.4.2.2 Argument par analogie négative 342

9.4.2.3 Argument par l'exemple historique 343

9.4.3 LA STRATEGIE DE PROBLEMATISATION ET LE CONTRE-ARGUMENT 345

9.4.3.1 Positionnement contradictoire 347

CONCLUSION GENERALE 354

CORPUS 377

QUESTIONNAIRES ADRESSE A L'ANIMATEUR DE L'EMISSION QUESTIONS D'ACTU 478

Index des figures et des tableaux 480

Index des auteurs 481

Résumés 483

1 Introduction

« … la polyphonie de la pensée culturelle traduirait un monde en quête d'une stabilité, d'un confort, d'un consensus réconfortant. L'interculturalité, serait dans ce cas précis, une condition de la construction de l'universel, elle serait aussi une dialectique de la diversité, de la singularité, de l'universalité, concepts liées à la construction de l'interculturalité et à l'inter-fécondation des esprits et des sociétés où la formule « tout le monde emprunte à tout le monde » devient un principe fondamentale et inéluctable »

Abdelhamid Samir & Said Khadraoui

L'information est aujourd'hui fabriquée par des entreprises spécialisées dénommées les médias, lesquelles, s'exercent comme une pratique sociale, visant à établir des liens sociaux et identitaires au sein de la société. Les médias prennent de plus en plus une place prépondérante dans la vie de chaque individu, ils envahissent son quotidien notamment avec la multiplication d'outils de communication et d'information.

Les travaux portant sur l'analyse des discours médiatiques évoluent depuis le début des années 60, un engouement scientifique fait de ce discours en l'occurrence politique un objet d'analyse incontournable. On est passé selon S. Moirand (2004), de travaux qui portent sur la linguistique notamment *les vocabulaires scientifiques et techniques* à des travaux qui s'interrogent sur les discours où se manifestent des relations inter-discursives entre sciences, médias et sociétés.

Cette forme de communication a été transformée d'après P. Charaudeau (2007) d'un phénomène social dans le cadre duquel les individus entrent en relation les uns avec les autres, instaurent des règles de vie commune, et construisent enfin une vision commune du monde, en un objet d'étude.

En effet, de l'analyse des discours naissent de nouvelles sciences dites de l'information et de la communication, cette nouvelle perspective théorique a substitué l'analyse métalinguistique par une analyse technique du discours.

Sur le plan historique, les travaux en Analyse du discours se sont consacrés d'abord à l'écrit notamment institutionnel, puis se sont orientés vers les discours oraux et audiovisuels, plusieurs objets d'étude sont devenus donc dignes d'attention à savoir les talk-shows, les débats présidentiels et les débats de société. Cette multitude de corpus a convoqué une diversité théorique de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Dans les travaux de recherche qui définissent le débat télévisé comme un phénomène langagier doté de caractéristiques propres, on a développé la réflexion autour de son fonctionnement interactionnel et rhétorique. De nombreuses études en France et ailleurs, explorent la structure du débat télévisé, en mettant en

évidence la dynamique discursive, le dysfonctionnement interactionnel, et la nature des arguments avancés dans le cadre d'une analyse rhétorique du discours, etc. Dans cette perspective, le développement de ce domaine de recherche qui a donné naissance à une importante littérature scientifique est à la base de notre projet de thèse portant sur l'étude du débat télévisé en Algérie.

Toutefois, pour des raisons d'ordre historique, la notion de débat télévisé est toujours problématique en Algérie, dans la mesure où toute émission appartenant à ce genre télévisuel était bannie de la grille des programmes depuis plus d'une décennie. La télévision algérienne étatique, de par la nouvelle loi sur l'information, révèle selon Chérif Dris (2012), un nouvel *ordre médiatique néo-autoritaire* où l'Etat exerce encore un contrôle total sur l'information. D'ailleurs les téléspectateurs se sont représentés un prototype de débat, qui se caractérise par une confrontation brutale des positions, et une dévalorisation de l'image du partenaire interactant[1].

C'est à ce rituel-modèle, que toutes les émissions débats doivent se conformer, dans le cas échéant il n'obéit pas aux canons d'un débat télévisé. A partir de ce constat, on comprend mieux pourquoi l'analyse du débat télévisé en Algérie, n'a guère constitué un terrain de recherche qui a suscité un intérêt scientifique. Les quelques travaux réalisés, sont passés inaperçus, d'ailleurs ils ne sont même pas archivés dans les bibliothèques du pays. D'où la rareté de la documentation scientifique traitant du débat télévisé en Algérie, ce qui a entravé nos recherches bibliographiques.

[1] Les fameuses confrontations diffusées sur l'unique chaîne nationale, entre les chefs de partis politiques pendant les années 90.

En nous fixant pour objectif d'analyser le débat télévisé, nous avons constitué un corpus formé de plusieurs émissions de débat intitulé *Questions d'actu*, diffusé sur une chaîne algérienne d'expression française Canal Algérie. Cette émission à caractère sociopolitique, est destinée à un large public, un rendez-vous chaque lundi pour de nombreux téléspectateurs algériens, en prime time à 21h00, au cours de ce débat, trois ou quatre invités viennent répondre aux questions de l'actualité.

Du point de vue théorique, notre travail consistera, tout d'abord à revisiter les différentes acceptions du débat, proposées par plusieurs auteurs. La mise en place de cette synthèse théorique nous a déjà permis de comprendre que dans son sens large, le débat signifie une discussion ou une conversation dont le discours dominant est argumentatif, selon Amossy (2009)

« on peut dire qu'il y a argumentation quand une prise de position, un point de vue, une façon de percevoir le monde s'exprime sur le fond de positions et de visions antagonistes ou tout simplement divergentes, en tentant de prévaloir ou de se faire admettre » (Amossy, 2009, p. 34).

Cependant, en définissant les concepts de base de notre travail, nous avons très tôt pris conscience de la nécessité de considérer qu'un débat mis en scène par une instance médiatique ne doit pas avoir une définition aussi restrictive. C'est ainsi que, nous inscrivant dans le sillage des travaux de R. Vion, nous considérons qu'un débat ne se réduit pas à une conversation, car il s'agit là de deux types d'échange complètement différents et indépendants.

En effet, Vion (2000 :139) considère que la conversation dont la finalité interne est centrée sur *le contact et la réaffirmation de liens sociaux*, demeure *un lieu de convivialité*, où se produit un échange caractérisé d'*informalité*, lequel se repose sur un caractère spontané et quotidien et dépourvu de règles de circulation de la parole et de but explicites. En d'autres termes, la conversation telle qu'elle est définie par cet auteur, n'impose pas de thèmes et repose essentiellement sur *une relation interpersonnelle.*

Sans doute est-il important pour nous d'observer qu'à la différence d'un débat non médiatique une personne appelée modérateur ou animateur se charge d'assurer le bon déroulement du débat télévisé ; ce qui atteste que cet échange se caractérise essentiellement par un jeu énonciatif plus complexe que celui des échanges ordinaires. D'ailleurs, il ne vise pas toujours l'accord, mais en revanche il s'oppose dans son déroulement à la discussion, où chacun des participants cherche à impressionner les autres et les séduire. Dans ce cas, le débat unit des éléments de la discussion à d'autres du conflit et d'agressivité verbale.

Nous pouvons donc considérer que le débat télévisé présente en général les caractéristiques suivantes : sur un premier plan, le genre télévisuel correspond en acte à une mise en scène d'une forme conversationnelle et interactionnelle où on assiste à une confrontation des opinions et non pas un affrontement entre personnes. Les débatteurs exercent donc une influence mutuelle les uns sur les autres en mobilisant un discours persuasif

Sur un second plan, les participants au débat sont évalués sur leur éloquence, et leur habileté à convaincre. Au cours de leur échange, alors qu'ils occupent alternativement les fonctions d'émetteur-récepteur, le modérateur, lui, intervient et structure les échanges. Les débatteurs mettent en œuvre un certain nombre de stratégies argumentatives à visée interactionnelles pour véhiculer chacun une image de lui. Derrière l'écran, les téléspectateurs qui les principaux destinataires les écoutent et les regardent afin de répondre à des attentes individuelles et collectives tout en jugeant la qualité du programme proposé.

Dans un débat l'échange n'est pas libre, les écarts hors du sujet sont sanctionnés d'un rappel à l'ordre effectué par le modérateur. Il en résulte selon Vion (2000) que

« le caractère formel sera accentué par la présence d'arbitre(s) pour veiller au bon déroulement du « combat ». Cet arbitre effectue les rituels d'ouverture, énonce les thèmes et l'ordre dans lequel ils vont être abordés, rappelle les règles, distribue la parole, veille au

respect du temps de parole de chacun et peut s'intercaler entre les belligérants » (Vion, 2000, p. 139)

En ce qui concerne le genre de ce débat télévisé, si l'on se fie aux observations premières, celles d'un simple téléspectateur, tout se passe comme si *Questions d'actu* n'était qu'une table ronde. Or, il suffit de s'attarder tant soit peu sur certains paramètres de fonctionnement de cette émission pour y repérer les traits caractéristiques propres à tout débat télévisé ; c'est-à-dire un contexte institutionnel médiatisé où se développe une polémique autour d'un sujet de l'actualité.

D'ailleurs, selon M. Doury & M. Marcoccia

« On considérera que l'on est bel et bien en présence d'un échange argumentatif lorsqu'une opinion est exprimée et étayée par rapport à une question (l'objet du débat) et qu'elle tient lieu de prise de position par rapport à d'autres discours, auxquels elle s'oppose ou se rallie » (Doury Marianne & Marcoccia Michel, 2007, p. 46)

Cependant, à la différence des émissions-débats qu'on a l'habitude de suivre en tant que téléspectatrice, *Questions d'actu* qui a une forme implicite et adéquate à la politique du pays, est conditionné par des facteurs sociopolitiques et stratégiques. En effet, Canal Algérie est une chaîne publique étatique, qui espère instaurer une politique de dialogue en mettant en scène un débat consensuelle réconciliant les opinions suivant le contexte politique de l'époque[2], cette visée dont la dimension est sociohistorique sera abordée dans les chapitres suivants.

D'ailleurs, dans les bandes-annonces et les séquences d'ouverture, l'animateur prédéfinit la nature de l'émission explicitement, en employant les termes suivants « notre débat », « la polémique traitée est… ». C'est ainsi que la mise en scène du discours sert d'étiquette ou une promesse qui détermine le genre

[2] Le deuxième mandat du Président AbdelAziz Bouteflika a toujours exhorté pour la réconciliation nationale.

télévisuel. A cet effet, selon P. Amey (2007 :240), le studio de télévision informe les téléspectateurs sur *les attendus du genre* tels qu'ils sont anticipés par la chaîne. En outre, ce même auteur rajoute que chaque lieu du studio assigne à chacun des acteurs *des rôles et un mode de participation tributaires en partie de sa symbolique*.

En nous proposant de mener une étude sur l'émission *Questions d'actu* il s'avère indispensable, dans un premier temps, de poser les jalons théoriques autour de la notion de genre télévisuel en tentant d'appréhender le fonctionnement de cette émission au regard de son contenu, du rituel de son déroulement et enfin de la structuration des échanges langagiers entre les interactants. Mais avant d'approfondir l'exposé de la problématique de notre recherche, nous allons tout d'abord proposer une définition de la notion de scénographique et préciser comment nous la situons par rapport à la nature de l'interaction.

Dans le Dictionnaire Larousse en ligne (2014)[3], la scénographie est définie comme l'ensemble *des éléments picturaux* et *techniques* permettant de mettre en scène un *spectacle quelconque.*

Toutefois, nombreux les auteurs, qui soutiennent que la scénographie, ne doit être considérée comme un simple cadre décoratif, mais elle doit en revanche être plutôt construite en lien avec le discours. Parmi ces auteurs, on peut citer Maingueneau (2007) qui affirme que « *La scénographie est ainsi à la fois ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément la scénographie requise pour énoncer comme il convient, selon le cas, la politique, la philosophie, la science, ou pour promouvoir une telle marchandise…* » (Maingueneau, 2007, p. 62)

Dans un travail de recherche appliqué aux dispositifs énonciatifs du journal télévisé français, Eliseo Veron (1981 :101) [4] a montré que la mise en scène

[3] www.larousse.fr, consulté le 15 novembre 2014.
[4] Cité dans (Amey, 2007, p. 240)

matérielle du studio de télévision représente une partie prenante de l'énonciation télévisuelle. Cette analyse dont les résultats ont nourri d'autres recherches, porte sur la mise en œuvre *des conditions de production* d'un discours.

En effet, tout ce que se dit au cours d'un débat télévisé est conditionné par le cadre situationnel dans lequel se produit l'échange, il s'agit plus concrètement des éléments qui sont très significatifs, dans la mesure où les débatteurs, en intervenant, n'ont cessé de se faire des représentations, ni de penser à la façon dont ils sont vus par le téléspectateur. Cet effet externe impose selon P. Amey (2007 : 240), à ces derniers d'adopter des comportements *des structurations posturales* et attitudes compatibles avec la mise en scène de leurs interventions voire de leurs *corps*.

Et si l'on se réfère aux travaux de Fortin (2005 : 199), la mise en scène des débats télévisés vise à séduire un public à travers l'effet de spectacularisation d'un *champ politique*, focalisé sur les participants, l'auteur soutient que les interlocuteurs sous la pression de leurs représentations exhibent leur *personne sur la scène.*

Sur la base de notre corpus, nous décrirons un échange polylogal ritualisé, ancré dans un univers médiatique qui s'inscrit dans la reproduction de la scénographie propre aux rituels des émissions de la chaîne de télévision publique « *jouant pleinement son rôle de courroie de transmission entre l'opinion publique et les lieux de représentation de la délibération politique* » (Amey, 2007, p. 244), fondé sur une recherche de consensus. Dans ce contexte, le fait de rassembler les invités autour d'une table, selon (Antona, 1995), représente *un effet d'implication et d'engagement physique* pour les situations de face-à-face.

Le but de notre recherche consiste à contribuer à une meilleure compréhension de la réalité médiatique audiovisuelle algérienne décrivant les périodes d'hibernation et de renaissance du débat télévisé diffusé sue une chaîne algérienne d'expression française. A cet égard, nous partons du fait que le débat, en tant que forme interactionnelle, a toujours subi l'influence de l'environnement

sociopolitique de production et de réception, lui-même tributaire des vicissitudes de l'histoire politique de l'Algérie depuis l'indépendance jusqu'à nos jours.

En envisageant l'étude du débat dans sa dimension médiatique, nous considérons que son déroulement préconise le recours à une masse de techniques interactionnelles et argumentatives appropriées, ainsi qu'une gestion de parole réfléchie.

Il en résulte que la prise en compte de tous ces aspects permet d'inférer que la mobilisation d'outils techniques et verbaux variés dans le but d'atteindre la finalité médiatique se résume dans la transmission efficace d'une information, le renforcement de la crédibilité et la fiabilité de la chaîne de télévision

L'objectif de la recherche que nous désirons entreprendre, est d'expliquer divers aspects de la mise en scène de ce débat télévisé et d'étudier son fonctionnement interactionnel. Nous pensons qu'en appréhendant ses composantes internes et les caractéristiques spécifiques de production et de réception de ce genre télévisuel, nous serons à même de saisir les pratiques langagières propres à ce genre discursif du point de vue interactionnel.

Sur la base de toutes ces considérations, plusieurs questions émergeront dont entre autres ; Quelles sont les caractéristiques spécifiques de ce débat télévisé ? A quel rituel socioculturel correspond-t-il ? Par rapport aux canons habituels du genre télévisuel, comment journalistes et hommes politiques mettent-ils en œuvre des stratégies interactionnelles et discursives dans le débat télévisé en Algérie ? Telles sont les questions que nous aborderons progressivement dans cette recherche et auxquelles nous essayerons de répondre.

La problématique générale de notre recherche peut se décliner en quelques objectifs spécifiques ; le premier consiste à mieux comprendre son fonctionnement et apprendre à en définir les dynamiques communicationnelle politique, interactionnelle et enfin argumentative développées dans un contexte spécifique à l'histoire politique de l'Algérie et des fluctuations sociohistoriques qui en découlent. Le second consiste à parcourir les caractéristiques du débat,

explorer à bon escient l'environnement médiatique dans lequel se produit cet échange, où se développent les stratégies discursives.

D'un point de vue méthodologique, nous commencerons tout d'abord par esquisser une définition du genre télévisuel *Questions d'actu,* puis nous proposerons une étude de ses particularités discursives en tenant compte tous les aspects liés à sa scénographie télévisuelle, cette dernière est, selon Landowski (1997 : 198) détermine le contenu des manifestations discursives.

Tout au long de notre réflexion, nous essayerons de montrer que le débat télévisé se distingue du débat non télévisé, autrement-dit, il n'est pas à appréhender simplement comme un prototype à étudier pour en dégager les spécificités, il est question plutôt d'un genre multi discursif complexe qui se déroule dans un univers préconstruit variable et mis en scène par une instance médiatique dont les intentions communicatives sont prédéfinies et dont la finalité est « externe ». Selon Vion (1992) « *La finalité d'une telle interaction est donc « externe » puisqu'elle est l'objet d'enjeux. Le débat est donc une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur. Comme le combat, le débat est particulièrement dangereux et tout peut se jouer en quelques secondes* » (Vion, 2000, p. 139)**.**

En formulant notre hypothèse autour d'enjeux interactionnel et argumentatif, nous postulons que le débat télévisé fonctionne selon un rituel socioculturel spécifique au contexte politique algérien, il doit donc être appréhendé selon des critères qui accordent une attention particulière aux paramètres sociohistorique, sociopolitique et au processus d'évolution du statut des médias parallèlement au parcours politique de l'Algérie. En d'autres termes, il s'avère impossible de conduire une étude sur le débat politique en Algérie sans pour autant prendre la précaution de postuler que ce genre est assujetti à des contraintes d'ordre politique singulièrement qui exercent le pouvoir de décider de la forme du contenu tout comme du devenir des émissions.

Donc, le débat en tant que production discursive médiatique assujettie aux décisions du pouvoir n'est pas définissable par essence, il n'a pas de forme stable

ou un rituel généralisable à toutes les situations et à tous les pays. C'est ainsi que le genre tel qu'il est mis en scène par la télévision algérienne est plutôt tributaire des enjeux médiatiques et politiques de l'instance de diffusion, le souligne Fortin (2005) « *Ce qui ressort des travaux contemporains, c'est qu'il y aurait donc une nature du débat politique — sa face immuable qui le constituerait comme tel — et une culture du débat politique (marqué par l'époque, la société, etc.). On ne « débat » pas ainsi de la même façon en Chine et en France aujourd'hui par exemple.* » (Fortin, 2005, p. 28). Dans notre étude, nous n'allons pas considérer le débat en tant qu'objet de recherche figé, nous allons plutôt l'analyser dans son contexte de production afin d'élargir notre réflexion de manière à dépasser son cadre communicationnel restreint et atteindre son univers socioculturel porteur d'explications, lequel nous orientera vers de nouvelles perspectives de recherche. Pour réaliser cette étude, nous proposons d'abord de revisiter plusieurs définitions pour en faire un bilan théorique, à la lumière desquelles nous aborderons le débat télévisé en tant que genre médiatique à plusieurs composantes.

Toutefois, malgré la variété de ses composantes rituelle, énonciative, narrative, argumentative, etc., N. Nel (1989) pense que son analyse doit s'effectuer sur deux niveaux stratifiés : *sa structure de surface* et *sa structure profonde*..

Sur la base de cette catégorisation empruntée à l'auteur, le cadre de la composante de sa *structure de surface*, nous proposons d'étudier le cadre de production, incluant des paramètres situationnels scénographiques ;de temps, d'espace,…et des paramètres rituels *encadrement rituel* (Nel N. , 1989) qui gouvernent le déroulement de l'échange, et conditionnent en partie les comportements conversationnels et interactionnels des participants.

En d'autres termes, les discours produits lors des débats sont selon Fortin (2005 : 20) indissociables *de leurs conditions de production, autant que des dispositifs scéniques*. Cette composante intrinsèque doit être étudiée selon la même source, afin de dégager *les éléments de cet espace de démonstration de la parole politique,* et d'en discerner le rituel.

Au niveau de sa structure profonde, le débat télévisé obéit à une structure interactionnelle spécifique tributaire des règles de gestion de la parole. En outre, il est impératif d'analyser les mécanismes particuliers du fonctionnement

interactionnel, lequel décline son cadre situationnel en s'appuyant sur les données situationnels structurant cet échange et l'instituant. Parmi les stratégies interactionnelles, celles argumentatives visant à provoquer des changements d'attitude, feront l'objet d'analyse dans les débats télévisés qui constituent notre corpus car le débat est un discours argumenté.

Avant de présenter dans le détail les diverses théories de l'Analyse du Discours formant le cadre théorique de notre travail de recherche, nous présenterons dans les deux premiers chapitres respectivement, la réalité médiatique audiovisuelle algérienne corrélative au parcours historique du pays, où nous exposerons les moments d'ascension et de décrépitude à travers les époques, puis le parcours évolutif du débat télévisé

La première question préliminaire de notre réflexion, abordée dans le chapitre III, portera sur le genre ou la prolifération en sous-genres. En effet, « *La question des genres de discours est souvent abordée d'un point de vue trop général : on ne pourrait en parler qu'en étant capable de dresser la liste "exhaustive" des genres et des sous-genres* » (Vion, 1999, p. 110).

Le chapitre IV circonscrit le cadre théorique et conceptuel de notre recherche, où nous définirons à la lumière de la littérature scientifique la théorie-mère de notre analyse ; l'Analyse du Discours. Ensuite, plusieurs notions et concepts de base sur lesquels nous allons nous appuyer pour approcher le débat télévisé, seront abordés

D'emblée, nous concevons *Questions d'actu* comme une situation de communication régie par un ou des contrats de communication (Charaudeau, 1991), ce premier critère définitoire exige du participant tel qu'il est entendu ici, un double engagement ; d'un côté à persuader les récepteurs directs présents sur le plateau (l'animateur et les autres participants), d'une manière ou d'une autre pour garder sa face. Et d'un autre côté, il s'engage à débattre pour convaincre le téléspectateur indirect « le récepteur effectif » ou le récepteur-cible. Pour y parvenir, il mobilise tous les moyens de persuasion, dans un espace de négociation

en vue de participer au bon déroulement et veiller à atteindre la finalité de l'émetteur effectif « l'instance médiatique ».

Nous verrons également les trois composantes fondamentales; le contexte institutionnel, la thématique polémique et les différentes positions des invités qui relèvent de la nature du débat. Il reste à dévoiler de nouvelles caractéristiques au téléspectateur afin qu'il se rende compte de la particularité de son contexte sociohistorique. Dans ce chapitre, nous nous référerons à la théorie de communication afin d'analyser cette dimension contractuelle hétérogène.

A cet effet, ce travail propose une réflexion descriptive de ce genre télévisuel sur les différents niveaux d'appréhension des interactions argumentatives, en essayant autant que possible d'appréhender le fonctionnement de tous les processus de construction et de scénarisation dans la variété des formes que peut prendre le débat télévisé.

Le chapitre suivant sera consacré à l'analyse des spécificités conversationnelles d'un face-à-face, où nous définirons le débat télévisé *Questions d'actu* comme une interaction, et où nous interrogerons les principes de sa ritualisation, commençant par la description de sa macrostructure et de sa microstructure, et allant à la dynamique interactionnelle, et ce afin de mettre en évidence la nuance significative conversation/interaction d'un point de vue théorique. Il s'agira aussi pour nous d'étudier la mise en scène de ce débat télévisé, et de répertorier ses caractéristiques, ce qui suppose l'analyse de ses composantes internes, lequel nous permettra de justifier les comportements des participants, leurs façons de parler, ainsi que les stratégies discursives mobilisées au cours de l'interaction. Il s'agit d'observer une interaction triplement complexe dans la mesure où le débatteur est à la fois un sujet communiquant, un interactant et enfin un argumentateur-orateur dans une tradition rhétorique.

Un quatrième chapitre s'enchaîne au précédent, il s'agira de l'analyse de la dimension interactionnelle de l'échange. Les spécificités interactionnelles forment

en fait la composante de base du débat télévisé, c'est le trait d'union entre sa dynamique conversationnelle et celle argumentative.

Cette analyse du corpus permettra de dégager les phénomènes liés à relation interpersonnelle en l'occurrence celui de la co-construction du discours. Pour cette raison, la mise en scène des comportements interactionnels sera aussi abordée, car en rendant compte des éléments identitaires de chaque débatteur, nous pourrons déterminer son rôle dans l'interaction et la place qu'il occupe.

Nous saurons alors *interpréter* les actions des uns et des autres en nous appuyant sur la théorie de la *représentation de soi* (Vion, 2000) qui est étroitement liée à la notion de l'*ethos* (Amossy, 1999). Il sera certainement possible de saisir au-delà de la scénographie du visible ce qui se construit plus en profondeur dans l'arrière-plan discursif.

Ensuite, nous identifierons dans le dernier chapitre, les fonctions argumentatives éminentes que peuvent remplir les propos des débatteurs dans un corpus d'oral préconstruit. L'étude de ce débat télévisé ne se réduira pas à définir théoriquement l'objet de recherche mais il s'agira plus exactement de lui donner du sens, d'expliquer au téléspectateur en l'occurrence algérien, que l'émission qu'il regarde, même si elle ne comporte pas de conflit explicitement verbalisé, est un débat « *un débat de société* » visant à lui apprendre une citoyenneté fondée sur le dialogue et la convergence des idées.

2 Chapitre I

Contexte historique et développement des médias en Algérie

« Contrairement à certaines structures closes – dont le poème est le parangon –, le texte télévisuel ne peut être appréhendé en dehors des conditions de production, de circulation et de réception des messages qui le constituent »

Marlène Coulomb-Gully

Introduction

La naissance et le développement des médias algériens est tributaire de l'évolution politique de l'Algérie. Pour cette raison, il s'avère impossible d'analyser le débat télévisé en Algérie sans pour autant présenter le parcours politique du pays en relation avec l'historique des médias et plus particulièrement celui du secteur de l'audiovisuel. En effet il s'agit d'un cheminement logique et chronologique, lié directement à l'Histoire de l'Algérie pendant les deux derniers siècles. Pendant cette période plusieurs événements politico-économiques ont engendré un renouvellement permanent des textes et des règlements[5], sur l'exercice de la profession médiatique depuis la période coloniale jusqu'à celle post-coloniale. C'est ce que nous essayerons d'exposer tout au long de ce chapitre. Pour cela, nous présentons tout d'abord, les éléments identitaires de l'Algérie en l'occurrence ceux politiques.

2.1 Parcours d'évolution du système informationnel algérien

L'Algérie est une nation qui a été colonisée par la France pendant cent trente deux ans[6], elle a eu son indépendance officiellement en 1962 après une longue et coûteuse guerre. Aujourd'hui, la République Algérienne Démocratique Populaire abrégée RADP, se situe au nord du continent africain, ayant une superficie de 2, 381,740 millions Km², elle occupe le premier rang par son étendue en Afrique. Sa population dépasse actuellement les 35,6 millions d'habitants[7], sa capitale est Alger.

Quant à son paysage médiatique, le climat austère vécu sous le règne du colonialisme français, ne favorisait en aucun cas l'émergence d'un environnement de communication.

---

[5] Nous soulignons que les informations juridiques présentées dans ce chapitre sont extraites des différents textes et décrets nationaux figurant dans les différents codes de l'information : Code de l'information Alger 1990/ le Décret exécutif n° 91-100 du 20 avril 1991/ Décret exécutif n° 91-102 du 20 avril 1991/ Décret exécutif n° 91-98 du 20 avril 1991/ la loi n° 82-01 du 6 février 1982 portant code de l'information , dans le journal officiel, dans la Constitution (1986) et (1996), et dans le cahier des charges de l'entreprise nationale de télévision.

[6] De 1830 jusqu'à 1962.

[7] Selon les dernières statistiques de l'ONS (Office National des Statistiques) arrêtées le 01 janvier 2010 avec un accroissement naturel de l'année 2009, en valeur absolue, de 690 015 personnes.

Après l'indépendance, l'espace informationnel est sous contrôle strict du « FLN », de sorte que l'Algérie pendant plus d'un quart du siècle, sous la direction du Parti unique, il n'existait qu'une seule chaîne télévisée terrestre la RTA, au service des intérêts de l'Etat et notamment ceux du parti FLN. Ce Parti unique avait dominé la politique nationale pendant plus de 25 ans (de 1962 à 1990).

Comme tout pays récemment libéré, son système politique a été soumis à de nombreuses restructurations. Pendant la période coloniale, et plus précisément en 1954, le premier parti politique algérien le FLN (Front de libération National) a été crée, pour lutter contre la France et obtenir l'indépendance, soutenu par l'armée de libération nationale ALN. Le FLN formait en 1958, le gouvernement provisoire GPRA (Gouvernement provisoire de révolution algérienne), c'est avec cette formation politique que la France avait négocié les accords d'Evian en 1962[8]. Et comme cela s'est passé un peu partout en Afrique à partir des années soixante, le « FLN » qui tient sa légitimité de son rôle prépondérant voire de sa réussite pendant la guerre de libération nationale, et dont les membres siégeaient dans des instances d'autorités supérieures et dirigeantes, s'impose comme parti unique et impose une voix unique du peuple algérien.

Au lendemain de l'indépendance et après le mouvement de renversement militaire (1965-1978)[9] Houari Boumedien est devenu le nouveau Président après Ahmed Benbella, pendant cette époque, toutes les idéologies politiques et institutionnelles étaient fondées sous l'égide du parti unique. Ensuite avec le Président Chadli Benjedid (1978-1992)[10], le FLN continue à vivre son grand engouement, ce Parti occupait la scène politique algérienne. Cette exclusivité politique justifiait en effet, l'exclusivité médiatique audiovisuelle.

---

[8] C'est avec le FLN que la France a négocié en 1962 les accords d'Évian et non le GPRA comme l'a prétendu le quotidien du FLN *El Moudjahid* le 19 mars 1962; le GPRA n'est d'ailleurs pas cité dans le document « *Les accords d'Evian »* fr.wikipedia.org. Les accords d'Evian sont le résultat de négociations entre les représentants de la France et du Front de libération nationale (FLN) durant la guerre d'Algérie. Ces accords sont signés le 18 mars 1962 à Évian-les-Bains (Haute-Savoie, France) et se traduisent immédiatement par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain. Ils furent approuvés, lors du référendum du 8 avril 1962, par 90% des votants de France métropolitaine, les électeurs des départements d'Algérie étaient exclus du scrutin. fr.wikipedia.org

[9] Le renversement militaire a eu lieu Le 19juin 1965 où Houari Boumediene a mis fin au régime du Président Ahmed Ben Bella en maintenant le système du parti unique.

[10] Chadli BENJEDID, successeur du Président décédé Houari Boumediene, l'a remplacé après sa mort, il a rendu au FLN sa place après une longue mise à l'écart.

L'Algérie était devenue une République Démocratique et Populaire reposant sur un régime présidentiel conformément à la Charte nationale promulguée en 1976. Le Président de l'Algérie est élu pour un mandat renouvelable d'une durée de cinq ans. C'est suite aux émeutes populaires et aux nombreuses protestations d'octobre 1988[11] que le gouvernement algérien s'est orienté vers des réformes politiques fondées sur l'ouverture politique, donc le pluralisme politique a été récemment autorisé et instauré en Algérie.

Aujourd'hui près de 60 partis animent la vie politique, néanmoins la Constitution algérienne a exigé des conditions pour la création de formations politiques. Ainsi,

« Le droit de créer des partis politiques est reconnu et garanti ; ce droit ne peut toutefois être invoqué pour attenter aux libertés fondamentales, aux valeurs et aux composantes fondamentales de l'identité nationale, à l'unité nationale, à la sécurité et à l'intégrité du territoire national, à l'indépendance du pays et à la souveraineté du peuple ainsi qu'au caractère démocratique et républicain de l'Etat. Dans le respect des dispositions de la présente Constitution, les partis politiques ne peuvent être fondés sur une base religieuse, linguistique, raciale, de sexe, corporatiste ou régionale. [...] Toute obédience des partis politiques, sous quelle que forme que ce soit, à des intérêts ou partis étrangers, est proscrite.

[11] Le 5 octobre 1988, un vaste mouvement de manifestations sporadiques et non contrôlées ont éclaté dans plusieurs villes algériennes et ont détruit plusieurs infrastructures, ces émeutes sont survenues après une série d'explosions récurrentes, Les jeunes manifestants sont descendus dans la rue après une pénurie de produits de première nécessité alors qu' on disait que les stocks étaient pleins, les manifestants visaient les locaux du parti FLN, les édifices publics et les magasins de l'État. Le 7 octobre, les manifestations organisées par le FIS (Front islamiste du secours) dégénéraient, et sous l'effet des débordements et des provocations l'armée tirait sur la foule c'est à ce moment-là qu'on a déclaré l'état d'urgence, l'armée intervenait pour rétablir l'ordre au prix de plusieurs centaines de morts et de blessés. Face à cette situation grave, le Président Chadli BENDJDID accepte plusieurs réformes politiques, démocratiques et économiques. La nouvelle Constitution de février 1989 garantit la liberté d'expression, et le FLN n'est plus mentionné ainsi que le rôle de l'armée est limité à la défense nationale. fr.wikipedia.org

Aucun parti politique ne peut recourir à la violence ou à la contrainte, quelles que soient la nature ou les formes de celles-ci. » [12]

C'est lors des premières élections libres de 1991 que le FLN a subi une lourde défaite[13] qui a entraîné la dissolution du régime politique à parti unique. Quant à son régime économique, l'Algérie est sortie d'une économie planifiée (Socialisme d'Etat) pour se diriger vers une économie du marché en particulier après la Chute du mur de Berlin[14]. La langue officielle de l'Algérie est L'arabe, elle représente pour les Algériens un vecteur de l'islamisation. Concernant la Division administrative, l'Algérie est divisée en 48 wilayas (départements) dirigées par des Walis (préfets). Chacune est divisée en Daïras, réparties à leur tour en communes, dirigées par une assemblée élue, respectivement dénommées APW (Assemblée populaire de Wilaya) et APC (Assemblée populaire communale).

Les médias en Algérie évoluent constamment depuis l'indépendance et surtout depuis la révolution numérique du XIXe siècle. Une mise à niveau, un lifting, de la radio, de la télévision et de la presse a été fortement recommandé non seulement à cause de la raréfaction des contenus et des productions nationaux mais aussi pour avoir plus d'efficacité voire de crédibilité. C'est ce que nous allons présenter dans la synthèse du parcours historique des médias algériens pour pointer du doigt les principales périodes marquant moments différents changements importants du système médiatique et de textes réglementant la déontologie de la profession journalistique.

[12] La décision d'instaurer le multipartisme a été déclarée dans la Constitution révisée en février 1989 (l'article 40) qui reconnaît le droit à la création de toute association à caractère politique et redits dans la Constitution adoptée le 28 novembre 1996 (l'article 42)

[13] Le FLN a échoué pendant les élections libres de 1991 face au FIS (Front islamique du secours), dont l'ascension a été arrêtée par un coup d'Etat militaire.

[14] "Algérie" Encyclopédie Microsoft® Encarta® en ligne 2008.

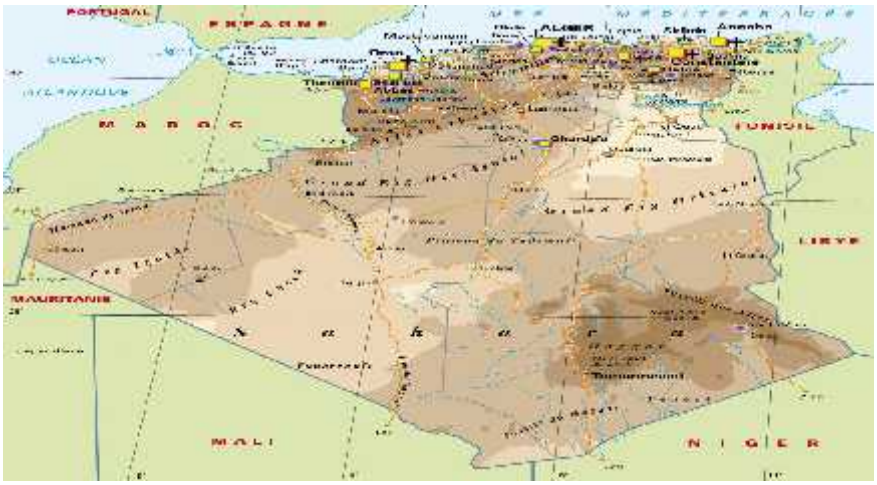

Figure 1 Carte générale de l'Algérie[15]

La presse écrite a vu le jour en 1830 avec l'arrivée du colonialisme français, c'est ainsi que « L'Estafette d'Alger » titre de la première publication, est paru le 25 juin 1830 en langue française. Il s'agit en fait d'un imprimé[16] que les troupes coloniales ont ramené en débarquant à Sidi Fredj[17]. Dans la une de ce premier numéro les journalistes français de l'époque adressaient un avis aux abonnés de France en décrivant les conditions dans lesquelles ils ont élaboré ce journal

«Il a fallu découvrir les matériaux à travers cinq cents bâtiments, soixante chalands, cent-cinquante chaloupes et deux cents canots qui couvraient la rade. Il a fallu aller déterrer les casses du compositeur sous les affûts de canon, les jumelles de la presse au milieu d'un parc de boulets, nos rames de papier sous des bottes de fourrage. Il a fallu composer chaque article au milieu du mouvement de trente-cinq mille hommes de toutes armes. Enfin, nous avons écrit les pages de cette feuille au milieu des coups de fusil et au son du fifre et du tambour…»[18].

Au bout de son troisième numéro, cette publication a été arrêtée.

[15]Figure copiée du site http://eur.i1.yimg.com/eur.yimg.com/i/fr/enc/jpeg/cartes/ac060f0.jpeg.
[16] Appelée «L'imprimerie du marabout» www.lesoirdalgerie.com
[17] Lieu où le premier bateau français débarqua, venant de Toulon avec la nouvelle d'occupation française de la ville d'Alger.
- La prise d'Alger date du 05juillet 1830.

[18] Source de cet article,
http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2008/12/27/article.php?sid=77429&cid=16

D'autres titres ont vu également le jour, toujours sous le régime colonial, à savoir: Le moniteur algérien en 1832, L'Akbar (1840) , Le Siècle, Le Courrier d'Afrique (1845), Le Brûlot de la Méditerranée (1848), Le Chitann (1965), Le Monocle (1865), Le Bavard (1867), La Goguette (1867), Pipe en bois (1867), Le Grelot (1868), Le Lorgnon (1869), La Vie algérienne (1869) et bien d'autres. Cette presse voulait justifier d'une part, les raisons du débarquement français en Algérie et défendre la politique d'outre-mer, et d'autre part, raconter le déroulement des événements militaires sur le terrain de l'époque. Les journalistes étant des expéditionnaires militaires ou des intellectuels avaient rejoint l'armée française pour s'installer en Algérie.

En revanche, ce moyen d'information n'a pas eu grand écho chez les Algériens car il était considéré comme un nouveau moyen d'expression coloniale. Aussi, le peuple algérien ignorait à l'époque la langue d'expression de la presse qu'est « le français ». A cet effet, les colons ont décidé de créer en 1847, une nouvelle forme de presse, un journal « Le Mobacher », écrit en arabe afin de transmettre efficacement les messages aux Algériens, appelés autrefois indigènes, et leur inculquer les idées de la civilisation française. En évoquant le « Mobacher », un responsable français de l'époque avait affirmait « *Il était ensuite mis à la disposition de Monsieur Le Baron de Slane lorsque le gouvernement créa le journal arabe le « Mobacher » pour inculquer aux indigènes nos idées de civilisation* » (ELislam, 1985, p. 38). Entre-autre, plusieurs tentatives de publications anticolonialistes, patriotiques et clandestines ont coexisté sans faire long feu.

Quant à l'audiovisuel, l'Algérie l'a connu tardivement, avec l'ouverture d'une chaîne de télévision à partir d'Alger lancée le 24 décembre 1956, en pleine guerre de libération, où le peuple vivait dans de très mauvaises conditions, l'objectif pour les autorités coloniales était de renforcer les programmes radiodiffusés et convaincre un nombre important d'Algériens de la légitimité de la domination française. La première station télévisée a été mise en service en 1956 à Alger, et deux autres stations ont été créées à Oran et à Constantine en 1958.

Dans cette même année, on a assisté à la création des émissions en langue arabe et kabyle (les ELAK) qui sont restées comme un noyau de la future RTA[19]. Cependant, la voix de l'Algérie était diffusée sur les ondes de Radio-Tunis et Radio-Rabat en plus de Sawt-al'Arab venue du Caire

Pour la radiodiffusion, c'est en 1926 qu'elle a été mise en service pour la première fois à Alger, et ensuite à Oran puis à Constantine. En 1954, la France a instauré un système d'aide au cinéma, dans le but de donner une nouvelle dynamique à la production cinématographique française dans la Métropole et de construire 400 salles en Algérie.

Sous la domination française, l'Algérie n'a pas eu droit à la diffusion de l'information, elle n'a pas eu le droit d'exprimer le mécontentement et la souffrance de son peuple, ni de revendiquer sa liberté et sa survie. Il en résulte que si on peut parler de la naissance concrète des médias algériens pendant la période coloniale, ces médias étaient au service exclusif de l'administration coloniale française, mise à part une Radio transitoire de faible puissance *Sawt al'Djazair* lancée en 1960 par le FLN (Voix de l'Algérie libre et combattante), qui a survécu pendant une période limitée dont la réception était étouffée par les brouillages.

2.1.1 *Les médias algériens au lendemain de l'indépendance*

L'histoire des médias algériens est marquée par des moments importants, l'Algérie, comme tout pays indépendant et démocratique, a toujours cherché à assurer, après un siècle et demi de colonisation française, la promotion du paysage médiatique et la satisfaction de son peuple, en lui offrant une masse d'informations sociopolitiques et culturelles.

Pour légitimer la colonisation *« la France a introduit très tôt un arsenal médiatique dans les différents pays du Maghreb. Ce legs colonial ne sera pas mis à profit pour créer au cours des premières décennies de l'indépendance une véritable industrie audiovisuelle dans les pays du Maghreb* » (UNESCO, 2006-

[19] CERPEQ Centre d'Etudes et de Recherche sur les Professions et les Qualifications ***Étude sectorielle et fiches référentielles du secteur Audiovisuel***, Projet Algéro – canadien, Septembre 2009.

2007, p. 05). Donc il n'était pas évident de remettre facilement sur pied une machine médiatique algérienne.

Au cours de notre recherche, il nous a été très difficile de recueillir des données qualitatives et quantitatives portant sur les médias pendant la période coloniale, ces dernières sont en fait éparses, rares ou même inexistantes, alors, nous avons essayé autant que possible, avec le très peu d'informations obtenues, de reconstituer avec précision le parcours historique et l'évolution des trois moyens de l'information et de la communication depuis l'indépendance.

2.1.1.1 **Le développement de la presse algérienne :**

La presse algérienne a connu un parcours qu'on peut subdiviser en cinq grandes périodes :

La période allant de 1962 à 1965 au cours de laquelle les journaux algériens[20], qu'ils soient écrits en français ou en arabe, étaient rédigés par les intellectuels du FLN[21] jouissant d'une certaine autonomie, ce qui a été déclaré publiquement dans le code de l'information de l'époque et stipulant que les éditions des journaux étaient une prérogative exclusive du Parti et de l'Etat.

La période allant de 1965 à 1988, au cours de laquelle des fonctionnaires d'Etat ont vite remplacé les intellectuels autonomes d'Etat et donc la presse est mise sous contrôle strict des autorités.

Les médias avant octobre 1988 : avant les événements d'octobre 1988, il était impossible pour les journalistes d'évoquer certains sujets sociopolitiques concernant l'activité du gouvernement et du FLN à moins que le gouvernement lui-même leur fournisse des renseignements. Les autorités ont toujours contrôlé le système d'information qu'il soit écrit, radiodiffusé ou télévisé. Certes, la colère manifestée en octobre 1988 a déverrouillé en grande partie le domaine médiatique mais la censure et le contrôle exacerbés de la presse, dans les années 90, était à l'origine de la fermeture d'un certain nombre de journaux à caractère politique. En outre, les conflits ont même engendré des assassinats, des tendances politiques ont d'ailleurs ameuté les extrémistes jusqu'à assassiner une centaine de journalistes, alors que d'autres ont disparu ou ont été emprisonnés.

[20] Deux journaux ELCHAAB (en arabe) et le MOUDJAHID (en français)

[21] Ces intellectuels s'exprimaient librement car ils dominaient la scène politique.

Pendant la période allant de 1988 à 1992, parallèlement à l'instauration du pluralisme politique, la presse a récupéré une grande marge de sa liberté, chaque parti politique a publié son propre journal mais aujourd'hui cette catégorie de journaux privés n'existe plus.

La période qui couvre les années 1992 à 2000, avec l'instabilité politique et l'état d'urgence qui ont régné, la liberté d'expression a été restreinte à nouveau.

Enfin de l'année 2000 à nos jours, la presse revoit le jour et s'épanouit de façon accélérée, les journaux récupèrent une grande marge de liberté, durant cette période, 43 quotidiens sont publiés, 20 en arabe, et 23 en français, créant ainsi chez le lecteur algérien l'habitude de lire chaque matin son journal préféré. On observe aujourd'hui que même le citoyen non instruit en français, se précipite vers les points de vente pour feuilleter les premiers titres d'actualité

2.1.1.2 ***Développement de la radiodiffusion :***

La radio arrive en même temps que la télévision. Son début date de 1962 ; deux stations-radio étaient actives, la première était française et émettait d'Alger, la deuxième clandestine et passagère tributaire des services de l'information de l'Armée de Libération Nationale (ALN), qui émettait du territoire tunisien et de la capitale égyptienne, ces deux stations appartenaient à deux pays en pleine guerre qui défendaient deux idéologies contradictoires.

Aussitôt, après l'indépendance, on a hérité des studios de la radio française, la radio est devenue le seul moyen d'information et de socialisation. De l'indépendance jusqu'à 1991, la première chaîne régionale, ensuite trois chaînes ont coexistées ; la chaîne 1, dont la langue de diffusion est l'arabe, la chaîne 2 en tamazight et la chaîne 3 en français.

Quoique l'Etat ait autorisé la création de stations radio privées dans la loi n° 90-07 du 3 avril 1990 relative à l'information[22], aucune n'a été appliquée pour des

[22] Dans l'article 4, la loi stipule que l'exercice du droit à l'information est assuré par les titres et organes d'information du secteur public ou par les titres et organes crées par des associations à caractère politique.

raisons que nous ignorons, les stations de radio, qu'elles soient nationales ou régionales, sont étatiques et gérées par le Gouvernement ; Nous citons quelques-unes ; l'Algérie El Bahdja, Radio Annaba, Radio El Bahia, Radio Sidi Bel Abbés, Radio Cirta FM, Radio Coran, Radio Culture, Radio Mitidja, Radio D'Adrar, Ghardaïa Radio, Radio Ziban. La radio algérienne offre généralement une variété de programmes appréciés par les auditeurs, en particulier la chaîne 1 et la chaîne 3, avec diverses thématiques: journal radiodiffusé, débats sociopolitiques et culturels, documentaires, variétés musicales et jeux.

2.1.1.3 ***La Télévision algérienne :***

En Algérie, la naissance de la télévision remonte à l'ère coloniale, la mise en place d'une machine médiatique répondait à une stratégie politique du colonialisme français. La création d'un moyen d'information audiovisuel (la RTF)[23], répondait à des finalités sociopolitiques visées par le gouvernement français et ordonnancées par le processus d'intégration coloniale. En effet, l'Algérie a hérité, au lendemain de l'indépendance, la radiodiffusion française (la RTF) crée en 1949 et qui est devenue une entreprise publique à caractère industriel et commercial en 1959 (Coulomb Gully, 1995).

La télévision en Algérie n'a apparu officiellement qu'en décembre 1956, mais elle n'était qu'un service limité soumis dans son fonctionnement à des normes politiques françaises, car l'Algérien était exclu, selon la politique coloniale, du progrès économique, social, culturel, scientifique et technique. Pendant la colonisation française, il n'existait qu'une station régionale de L'ORTF (Office de la Radiodiffusion- Télévision Française), pendant ce temps-là, on ne pouvait pas parler de la naissance effective d'un pouvoir médiatique algérien.

Après l'indépendance en 1962, la Radiodiffusion-Télévision algérienne (RTA) s'est substituée à la (RTF), et plus précisément le 28 octobre 1962.[24] En réalité, les événements vécus en Algérie pendant la fin des années 50, ainsi que l'action de désinformation, exercée par des chaînes de télévision étrangères, ont

[23] La radiodiffusion-télévision française avait le statut d'une société nationale française.
[24] Fédération nationale des archives de télévision (Fiat Ifta).

vite poussé les pouvoirs publics algériens à vouloir diffuser, par d'autres moyens, les réalités concrètes reflétant l'Histoire de l'Algérie. Toutefois les Accords d'Evian (article 10) consistait à importer des programmes de France et à garder une partie importante de la diffusion sur la RTA en langue française, vu l'importance de cette langue dans la société et l'Histoire algériennes, ce qui ne convenait pas aux principes de l'autodétermination nationale. En d'autres termes, on a refusé que les programmes diffusés soient donc importés de France et qu'ils servent à exprimer les rapports de domination culturelle coloniale.

Pour toutes ces raisons, l'armée populaire nationale s'accapare de la station de radiodiffusion et de la télévision au mois d'octobre 1962. Ainsi quelques mois après l'indépendance de l'Algérie, ce changement attendu et beaucoup apprécié va effacer toutes les traces du cauchemar colonial.

De ce fait, après l'indépendance, l'Etat algérien a pris des mesures essentielles afin de développer la radiodiffusion et la télévision de manière à ce que ce secteur redonne à tous les citoyens et à toutes les régions algériennes le droit à l'information et à la liberté d'expression. Ainsi que pour se faire entendre par le monde entier en langue nationale « l'arabe ». C'est dans cette optique, que le gouvernement algérien a constitué un instrument de médiatisation purement algérien, un instrument efficace pour diffuser l'idéologie, donc la scène informationnelle connaît désormais une période de renaissance en respectant les principes suivants :

- Pour mettre en place un système d'information télévisuel national, il fallait réviser et repenser les textes législatifs régissant l'audiovisuel et surtout ceux qui ne correspondaient pas au développement socioéconomique et culturel d'un pays nouvellement libéré et en voie de reconstruction.
- Il était nécessaire aussi de reformuler la politique médiatique en général et celle de l'audiovisuel en particulier afin d'en renforcer les infrastructures et d'atteindre les finalités étatiques dans la lutte contre le sous-développement.
- Adopter le système d'information visait de prime à bord la modernisation sur tous les plans, c'est un moyen de développement qu'il fallait adapter aux changements internes (nouveaux textes de déontologie, changement de la

politique interne ou du régime économique) ou externes (toutes les formes de la mondialisation).

- Mobiliser le secteur audiovisuel au service du développement socioculturel.
- Il était nécessaire de reconstituer les différentes entreprises médiatiques de façon à ce qu'elles intègrent les buts nationaux qui visent à créer un système médiatique indépendant pour défendre les droits et les intérêts d'un peuple en construction.

2.1.2 **Grands moments du développement médiatique**

En effet, le développement des médias algériens est passé, selon M. Chettah (2007) par cinq étapes fondamentales :

a) 1ère Etape, qui couvre trois ans, de 1962 jusqu'à 1965, est la période la plus instable dans le parcours historique des médias en Algérie. L'objectif qu'ils se sont fixés consistait à répondre aux besoins des citoyens en participant, au même titre que les autres secteurs économiques, au progrès national. Ce qui caractérise le plus cette étape, c'est assurer l'indépendance du pouvoir médiatique de toute domination française.

b) 2ème Etape**,** qui va de 1965 à 1976, est plus longue que la première, elle était assujettie à de nouveaux décrets et ordonnances émanant de la loi caduque française de 1967 qui a régi les médias en Algérie selon le décret 62-157. Cette étape a été qualifiée de période d'hibernation (Chettah, 2007) car pendant ces années aucune loi spécifique n'a été érigée pour réguler les activités médiatiques, y compris celles audiovisuelles.

c) 3ème Etape**,** allant de 1976 jusqu'à 1990, a été marquée par la prise en charge des médias en Algérie dans le cadre de l'achèvement de la constitution des différentes entreprises et la constitution de groupes politico-économiques. C'est avec la Charte Nationale de 1976 que les grandes lignes de la conduite des médias algériens ont été définies. Par ailleurs, le Président décédé Houari Boumediene[25] qui a beaucoup insisté sur le rôle des médias dans le développement du pays a

[25] La période du Président Houari BOUMEDIENE se caractérise essentiellement par le socialisme, il a mis fin à la privatisation et a procédé à une politique pétrolière très réussie, de toute façon, sous sa présidence, l'Algérie a vu de grands progrès économiques et sociaux.

également interpellé les autorités en vue d'assurer une formation de qualité dans ce domaine, en définissant de manière concise la fonction de la presse écrite, celle de la radio, de la télévision et du cinéma dans les différents projets nationaux. Informer les téléspectateurs objectivement demeurait le premier souci de l'Etat, un rôle qui constituait la base de toute stratégie de développement économique et social.

A l'aube des années quatre-vingts, le premier projet d'une politique médiatique a été étudié pour la première fois depuis l'indépendance, et on a spécifié le statut des médias en Algérie en tant que propriété publique et sociale. Ainsi le statut de ces moyens d'information et de communication était la soumission à l'autorité politique de l'Etat et du FLN chargés du contrôle et de la censure. Cette phase s'est achevée par la détermination des fonctions des médias dans la société algérienne que nous récapitulons dans les points suivants :

- Eduquer, former et orienter
- Mobiliser les moyens pour une prise de conscience des citoyens
- Lutter contre toute invasion culturelle.

C'est dans ce cadre que la Charte Nationale de 1976 a publié le premier code médiatique en Algérie en 1982 sous la tutelle du parti unique qui a marqué la vie politique en exerçant un contrôle total sur toutes les institutions au cours de cette phase.

d) 4ème Etape, qui s'étend de 1990 à 2003, marque le début de l'abolition des lois et des méthodes héritées du parti unique. En rompant avec la ligne politique du socialisme, l'Algérie procède à la révision de la Constitution en 1990. C'est à partir de cette année qu'on a commencé à parler de la liberté d'expression, puisque le code médiatique de 1990 a donné le feu vert aux journaux nationaux d'exercer librement la profession de journalisme. Cependant l'audiovisuel est toujours resté sous le contrôle absolu et la tutelle de l'Etat algérien. Pendant cette période on a assisté à la création de deux avant-projets d'une loi médiatique, l'un en 1998 et l'autre en 2002 où on a consacré la plus grande partie à l'audiovisuel, pourtant, l'Etat a appréhendé l'intérêt d'introduire des partenaires privés et indépendants ou même ouvrir le champ d'investissement extérieur. On a même

hésité à renouveler le code médiatique parce qu'on a jugé que c'est un domaine très sensible vu ses fonctions prépondérantes ainsi que l'impossibilité d'assurer le contrôle absolu sur les médias privés. Au moment où des chaînes satellitaires acquièrent un grand essor, l'Etat a éprouvé la nécessité de mettre au câble universel une chaîne algérienne d'où la création de Canal Algérie en 1994.

e) 5ème étape, qui commence en 2002 jusqu'à nos jours**,** est marquée par une grande extension et une modernisation des réseaux audiovisuels. De nouveaux programmes sont diffusés, une nouvelle forme d'information focalisée sur l'économie du pays et la dynamique politique et culturelle voit le jour.

Selon la loi 91/100 du 24 avril 1991, l'ENTV est devenue un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC), avec un cahier de charges géré par un conseil d'administration, une troisième chaîne satellitaire a été crée en 2001 suivie de deux chaînes satellitaires Algérie 4 (chaîne tamazight) et Algérie 5 (la Chaîne du Coran) en 2009, pour satisfaire les différentes tendances qu'elles soient politiques, sociales, culturelles ou religieuses.

Malheureusement, l'Algérie, dépourvue de chaîne télévisée privée, reste le seul pays défaillant dans la concurrence médiatique arabe contrairement aux pays voisins comme le Maroc (qui possède 6 chaînes différentes dont une chaîne privée (Médi Sat) et une semi privée, la 2M), la Tunisie (en plus des deux chaînes publiques, elle possède également deux chaînes privées : Hannibal et Nesma TV), l'Egypte (qui est considéré comme un modèle d'ouverture audiovisuelle arabe, elle dispose de plusieurs chaînes privées ; Nile TV, Dream, Aflam, OTV (ORASCOM TV)…

2.1.3 **Références législatives ; les codes promulgués depuis 1962 :**

Dans cette partie, nous aborderons les différents contextes législatifs qui ont légitimé le développement des médias algériens, ces documents officiels nous ont énormément aidée à expliquer en grande partie, tous les changements intervenus au niveau du statut et de la fonction médiatique et informationnelle. Il y a eu quatre codes correspondant aux quatre moments fondamentaux de changement dans le secteur médiatique ; 1982, 1990, 1998, 2002.

2.1.3.1 ***Le code de 1982***

C'est la première fois que les textes de déontologie dans la profession du journalisme s'intéressent à l'activité des médias algériens, où on a défini clairement la nature et le statut de l'information en Algérie, son rôle et sa fonction. C'est de tout cela que fait référence à l'article 01 et qui stipule que les médias sont l'un des secteurs de la Souveraineté Nationale. Toutefois obéissant sous l'emprise du Parti, ils doivent refléter les points de vue officiels du FLN qui prend toutes les décisions et régule ses actions. Soumis à l'emprise du pouvoir politique, les médias doivent ainsi traduire officiellement les ambitions du peuple, en prenant la tête de tout organisme pour réaliser les objectifs nationaux.

Le code de 1990

Paru le 03 avril 1990 et édité dans le Journal officiel le 04 avril 1990, ce document correspond exactement à ce qui a été cité dans la nouvelle Constitution, dans laquelle, on a décidé de se diriger vers le pluralisme démocratique ; lequel devait à son tour contenir le pluralisme informationnel. Ce code a fixé les règles et les principes du droit d'informer, où on a insisté sur le droit du citoyen à être informé de façon objective des faits et des opinions qui intéressent la société au niveau social et international (Article 02)[26].

Du côté des instances d'information, la loi a ordonné que ces dernières doivent participer à la prospérité de la culture nationale et elles doivent notamment promouvoir les valeurs nationales et le dialogue entre les différentes cultures. A propos de la fonction des médias, elle a été limitée à informer, éduquer et distraire dans le but d'une satisfaction informationnelle du citoyen. Cette loi a également déterminé la langue de publication qui est exclusivement l'arabe, tout en autorisant que des publications périodiques spécialisées soient éditées en langues étrangères après avoir obtenu un avis favorable du conseil supérieur de l'information. Nous avons constaté que la plupart des articles figurant dans ce

[26] Code de l'information Alger 1990 : *« Le droit à l'information consiste dans le droit du citoyen d'être informé de manière complète et objective des faits et opinions intéressant la société aux plans national et international et dans le droit de participer à l'information par l'exercice des libertés fondamentales de pensée, d'opinion et d'expression conformément aux articles 35, 36, 39 et 40 de la Constitution. »*

code sont presque consacrés à la presse écrite, on y trouve rarement des textes qui s'intéressent à l'audiovisuel.

Dans cette nouvelle loi, on a évoqué la nécessité de constituer un nouvel organisme d'information « le conseil supérieur de l'information » auquel de nouvelles fonctions ont été assignées. Or, l'annulation du Conseil supérieur de l'information dans le décret n° 13-93 paru le 26 octobre 1993 qu'on peut considérer comme une tentative d'annuler le code en lui-même, paraît paradoxal vu les fonctions et les responsabilités de ce Conseil, cette annulation traduit notamment le refus de l'Etat à autoriser ce dernier à prendre des décisions favorisant la perte de contrôle et donc de main mise sur les médias.

Décret exécutif n° 91-100 du 20 avril 1991

Se sentant envahi par des chaînes satellitaires arabes et françaises en Algérie, le Gouvernement a renouvelé, au bout d'une année, son regard sur la télévision en tant que moyen d'information direct et incontournable. Ce décret apporte à la télévision le statut d'une entreprise nationale industrielle et commerciale. Décrété par le chef du Gouvernement en référence à la Constitution[27] ; « *la télévision s'érige en établissement public de télévision, son siège est fixé au 21, boulevard des Martyrs, Alger, il peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décret* ». Ainsi est précisé clairement que l'établissement est sous la tutelle du Chef du Gouvernement, néanmoins, il jouit de la personnalité morale, du droit public et de l'autonomie administrative et financière.

Conformément à ses cahiers de charge, cette entreprise assume les activités de conception, d'élaboration et de diffusion de programmes sur l'échelle nationale, elle a pour mission :

- d'informer sur l'actualité nationale, régionale, locale et internationale
- de garantir le pluralisme et l'indépendance de l'information suivant les dispositions constitutionnelles et les décisions du Conseil Supérieur de l'information.

[27] (Article 81 -3 et i 16-2ème alinéa, le décret n° 86-147 du 1 juillet 1986 portant sur la création de l'entreprise nationale de télévision) dans le titre I (dispositions générales)

- de satisfaire les besoins éducatifs, culturels et de divertissement, des différentes catégories sociales
- de favoriser la communication sociale
- de produire et diffuser des programmes politiques, économiques et culturels

En ce qui concerne son organisation et son fonctionnement, ce décret s'est prononcé explicitement sur les modalités de direction et de fonctionnement en indiquant que le Directeur général de l'établissement nommé par décret présidentiel, veille à l'amélioration constante de la qualité du contenu diffusé en respectant les normes professionnelles et les textes législatifs (chapitre II, article 9-10-11-12-13). Le directeur général est habilité à :

- l'élaboration des cahiers de charges (ensemble de prescriptions)
- la représentation de l'établissement dans toutes les manifestations de la vie civile
- la gestion administrative, technique et financière de l'établissement
- la mise en place et la réalisation des grilles des programmes
- l'établissement du projet de budget
- la gestion des dépenses
- le respect du règlement intérieur

Le directeur est assisté par un directeur adjoint chargé de la coordination et de l'animation des structures de l'établissement. En plus de ces deux hiérarchies administratives, un conseil d'administration est associé à la prise de décisions.

Ce conseil, présidé par le directeur général, est constitué d' :

- un représentant de l'autorité de tutelle,
- un représentant du Ministre de l'économie,
- un représentant du Conseil National de la planification,
- un représentant de l'établissement public de télédiffusion (T.D.A),
- un représentant de l'agence « Algérie presse service » (A.P.S),
- un représentant de l'ensemble des unités régionales de l'établissement,
- un représentant élu des journalistes professionnels de l'établissement,
- un représentant élu des personnels technico artistiques de la création audiovisuelle de l'établissement
- un représentant élu des autres catégories de personnels de l'établissement.

Projet du code de l'information 1998

Il est sans doute important d'observer que ce projet a été discuté par plusieurs catégories du secteur médiatique sans qu'il soit publié en tant que code. Sa promulgation est restée en suspend à cause des changements politiques intervenus vers la fin des années 90[28], d'autres codes sont venus s'y substituer. Ainsi c'est le projet de 2002 qui a été plutôt retenu. Contrairement au code de 1990, qui évoque dans ses premiers articles le droit et la satisfaction informationnel du citoyen, ce projet de code porte sur le principe de libération du secteur médiatique, il interpelle la liberté d'expression concernant la presse écrite et l'audiovisuel.

C'est la première fois qu'un document officiel définit clairement l'acception du terme « audiovisuel », dans lequel on a surtout insisté (chapitre 03) sur la nature « publique » de ce secteur pour mettre fin à toute tentative d'introduire des investisseurs étrangers ou de privatisation. Dans les 14 articles sont présentées de façon précise les modalités de fonctionnement de l'activité informationnelle dans l'audiovisuel, ainsi que les conventions qui s'y attachent. En outre, ce document aborde à nouveau la désignation d'un Conseil supérieur de l'information, en tant qu'autorité indépendante administrativement et financièrement, dotée du pluralisme informationnel et médiatique.

Projet du code de l'information 2002 :

Lors de son élaboration, un travail de concertation a réuni des personnes impliquées dans ce projet provenant de régions différentes afin de peaufiner son contenu. Les séances de travail ont été présidées par des chercheurs académiques engagés dans des projets de recherche en sciences de l'information et de la communication et en législation informationnelle. Cette initiative nouvellement mise au jour visait à associer une catégorie d'experts qui a été souvent écartée et située loin de ce domaine.

[28]Cette période a vu la montée du mouvement militaire antiterroriste consistant à anéantir le courant terroriste en Algérie, le deuxième fait marquant est le départ du Président Liamine Zeroual qui a été nommé 4ème Président en période de crise. Dans son discours prononcé le11 septembre 1998, Liamine Zeroual annonce à la nation la tenue d'élection présidentielle anticipée pour février 1999 (normalement prévue pour 2000), auxquelles il déclare ne pas se présenter. Il quitte la présidence de la République le 27 avril 1999 cédant sa place à son successeur élu Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Comme le code de 1998 n'a pas été publié officiellement et n'a pas été mis en pratique, il a été remplacé par celui publié en novembre 2002, dont les raisons de création nettement définies au préalable se résument dans les points suivants :

- La nécessité de réguler le code en cours d'application par rapport à la forme et au fond dans le but de répondre adéquatement au cadre juridique et institutionnel de l'époque
- le développement extérieur impose d'y apporter des ajustements afin d'intégrer le parcours de « mondialisation » et plus spécialement dans la communauté médiatique.
- Cette loi vient appuyer en même temps les changements intervenus au niveau des structures et des fonctions étatiques par la promulgation de nouveaux textes législatifs plus adéquat et plus compatibles par rapport aux activités informationnelles en vigueur.
- Ce code permet aux différentes catégories professionnelles relevant du domaine de l'information de porter à la connaissance des autorités supérieures de leurs rôles et les exhorter aussi à leur apporter de l'aide dans un cadre de négociation.
- Cet ensemble d'articles se base notamment sur le principe de la liberté d'expression, il prend en considération les prescriptions constitutionnelles, ainsi que les lois et les règlements érigés par l'Etat algérien.
- La création d'un Conseil de l'audiovisuel comme structure responsable du bon fonctionnement qui veille au respect du pluralisme en toute autonomie et indépendance administrative et financière, dont le rôle se limite à :
- Mettre en pratique le contenu du présent code portant sur l'information audiovisuelle,
- Favoriser la transparence des activités du secteur de l'audiovisuel,
- Protéger l'information audiovisuelle de toute influence matérielle ou idéologique,
- Contrôler le contenu et le contenant de toute activité ainsi que les modes de programmation publicitaire,
- Définir les conditions de production des émissions en direct lors des campagnes électorales diffusées dans les médias audiovisuels,
- Garantir une qualité de l'information et défendre la culture nationale et la promouvoir en diffusant des productions purement nationales.

Ce projet retrace les grandes lignes de la loi fondamentale du « journaliste professionnel », qui a droit à une protection mais qui doit également s'assujettir aux normes mondiales régissant le métier du journalisme.

Dans ce projet, on a signalé le soutien que l'Etat apporte aux médias de façon générale afin d'offrir une meilleure formation journalistique et développer les modèles de production informationnelle et sa distribution. Toutefois ce code n'a pas établi une distinction entre les deux concepts fondamentaux « communication » et « information », laquelle est en effet l'une des fonctions de la communication médiatique. On confond encore les deux en employant l'un pour l'autre et inversement. Et son contenu n'a pas du tout été respecté, la politique informationnelle, surtout, télévisuelle respecte toujours la même ligne rouge que l'Etat lui avait tracé depuis le début de l'état d'urgence en Algérie.

Après cet exposé du code qui régit la vie de l'information en Algérie en focalisant l'attention sur l'audiovisuel, on déduit que la promulgation de plusieurs codes et décrets est due au parcours historique de l'Etat algérien depuis l'indépendance, lequel a connu des régimes politiques qui ont successivement mis en place l'information de type révolutionnaire adaptée aux impératifs de la propagande du FLN puis l'information plurielle caractéristique du pluralisme politique. En plus, ces textes officiels n'ont pas été appliqués rigoureusement. On peut citer en exemple « l'obligation de diffuser en langue arabe », disposition figurant dans le code de 1982, article 4, dans le code de 1990, article 6.

Bilan

En relisant le contenu des différents codes et décrets de l'information et plus particulièrement, ceux ayant pour objet l'audiovisuel, nous constatons préalablement un manque de clarté et de précision dans les différents articles, nous citons à titre d'exemple les articles 14 jusqu'à l'article 27 *du Chapitre 2 De l'édition des publications périodiques*[29]**,** précisent en fait les conditions et les modalités de ces éditions sans pour autant susciter ni la nature du contenu diffusé ni sa qualité, on y insiste beaucoup plus sur les approbations et les prohibitions.

[29] Code de l'information. Algérie, Alger-1990.

En outre, Le changement non justifié de tel ou de tel code ainsi que les rajouts incessants montrent l'incapacité à élaborer un code définitif où tous les aspects seront traités explicitement. Cet écueil, peut être dû aux modifications effectuées au niveau de la dynamique stratégique du gouvernement.

En réalité le développement réel et concret des médias algériens nécessite un soutien juridique permettant d'articuler les différents efforts des professionnels et de l'Etat afin d'aboutir à un système informationnel robuste.

En 2010, le Ministre de la communication appelle à une révision globale des textes régissant les médias car on a constaté que les anciens textes ne conviennent plus à l'engouement du développement technique et technologique mondial dans le domaine de l'audiovisuel. Il rajoute le 01 juillet à l'APN (Assemblée Populaire Nationale) qu'il serait nécessaire de revoir les écarts qui caractérisent le cadre juridique de la publicité ainsi que l'investissement étranger dans ce secteur.

On peut enfin déduire que le renouvellement du cadre juridique est un impératif, l'Etat a toujours visé l'enrichissement de l'audiovisuel, mais a exigé qu'il se mette primordialement au service de l'Etat, tout en gardant un lien direct avec le citoyen. C'est pour cette raison les autorités veillent à ce que ce secteur médiatique soit sous le contrôle interminable des pouvoirs publics, le monopolisant aux dépens des partenaires étrangers.

2.2 Parcours évolutif de la télévision algérienne

C'est après 1986 que la télévision algérienne s'est érigée réellement en un établissement proprement dit, son potentiel technique et technologique a été développé, son budget avait été renforcé, enfin les codes et les décrets ont été révisés et réajustés. La RTA constituait un seul organisme qui regroupait la radiodiffusion et la télévision. C'est en juillet 1986 que ce lien structurel a été rompu (Décret n°86-147), il en a résulté la restructuration de la RTA en quatre établissements indépendants :

- L'ENTV, entreprise nationale de télévision, comme nous l'avons déjà indiqué, elle exerce les missions d'un service public en fonction du cahier des charge, dans le cadre d'une autonomie administrative et financière. C'est ainsi que l'établissement s'occupe de la conception, de la production et de la diffusion des programmes télévisuels au niveau du tout le territoire national. Dans la figure 1, nous présentons l'ENTV vue de la façade.

Figure 2 L'ENTV vue de la façade

- ENRS, entreprise nationale de radiodiffusion sonore, créée par le décret n° 86-146 du 1er juillet 1986 susvisé est érigée en un établissement public à caractère industriel et commercial dénommée établissement public de radiodiffusion sonore. Son siège est fixé à Alger, elle se charge de la conception, de la production et de la diffusion des programmes radiophoniques au niveau national et international, elle a les mêmes missions médiatiques ; informer, distraire, apprendre et développer l'esprit d'initiative des citoyens et sans doute, garantir le pluralisme conformément à la réglementation en vigueur. Elle participe aussi au développement de la communication, à la promotion de la langue nationale et de la culture nationale.
- ENTD, entreprise nationale de télédiffusion d'Algérie. Créé par le décret n° 86-152 du 1 juillet 1986, elle est un établissement régi par les règles applicables à l'administration. sa mission principale consiste abord à assurer exclusivement la diffusion, la transmission et la réception des informations en Algérie et vers l'étranger par tous les moyens techniques appropriés (Décret exécutif n°91-98/20 avril 1991). Ensuite, l'ENTD veille à organiser, exploiter et maintenir le développement des réseaux du service public ainsi que l'amélioration de la qualité technique et la promotion des actions et des liens de coopération internationale

- ENPA, entreprise nationale de production audiovisuelle, créée par le décret n°86-149 du 1er juillet 1986, a fait l'objet d'un amendement par le décret exécutif n°92-181 du 5 mai 1992 qui définit le champ d'action de l'ENPA au niveau national et international (UNESCO, 2006-2007). En 1993, et plus précisément le 16 juin, par un arrêté ministériel, les membres du Conseil d'administration sont nommés. Mais la vie de cette entreprise n'a pas duré, elle a été dissoute en février 1998 par le décret n°98-62.

2.3 Le développement économique et technique de la télévision algérienne :

Le développement économique de la télévision algérienne a été perçu surtout au niveau de :

- L'aide financière, en effet, au début de la période postcoloniale, le secteur de l'information ne bénéficiait pas d'une grande part du budget annuel de l'Etat. C'est après 1986 que le Gouvernement, en tenant-compte du rôle des médias dans le développement socio-économique, apporte de plus en plus un soutien financier à cette entreprise médiatique en vue de son développement technique en considérant l'audiovisuel comme un moyen de communication et d'information incontournable. Le budget alloué par l'Etat à La RTA, a permis de l'équiper en moyens modernes de diffusion.
- L'élargissement des réseaux de diffusion radiophonique et télévisuelle a débuté en 1968, avec la création du centre de radiodiffusion et de télévision à Constantine et de plusieurs stations depuis 1970. En réalité, à partir de cette date tous les habitants du nord avaient la possibilité de regarder la télévision algérienne. En 1972 des stations de liaison et de distribution ont été mises en place dans deux autres villes algériennes. L'installation d'autres stations à Souk-Ahras et à Maghnia, en 1975, puis à Médéa et Machréa a permis d'assurer la couverture de 40% du territoire. Le reste étant dû à l'absence de l'alimentation électrique dans quelques régions éloignées, ou à l'appareil lui-même, qui n'était pas à la portée de tous les Algériens.
- Pour l'élargissement des réseaux de la réception radiophonique et télévisuelle, afin de permettre à tous les citoyens de se connecter à la télévision, l'Etat a focalisé son intérêt sur l'importation des appareils de réception et puis la fixation de leurs prix pour qu'ils soient à la portée de tous les citoyens algériens. Ensuite,

il s'est dirigé vers la production industrielle de ce récepteur-téléviseur par l'entreprise nationale des industries électroniques ENIEM. Cette production s'est accrue, et le nombre de téléviseurs et de postes-radio a sensiblement augmenté jusqu'à atteindre 50 appareils pour 1000 personnes en 1988[30]. L'Algérie a pu, pendant une très courte durée développer le socle technique des médias audiovisuels.

Au sujet du développement technique, l'Etat a effectué différentes actions en donnant la priorité au progrès technique de l'audiovisuel, nous résumons les phases essentielles dans cette esquisse[31] ;

Ces changements successifs représentent un investissement réalisé en un temps relativement court, à l'origine de l'extension et de la modernisation des réseaux nationaux de radiation sonore et de la télévision. La couverture du sud du pays par transmission satellitaire n'a pas beaucoup tardé, les centres de production ont été aussi équipés en matériel moderne, et par la suite l'avènement de la

[30] (Le guide économique et social, agence nationale de la diffusion et de la publicité, Alger 1989, p310

[31] Nous avons extrait ces détails historiques du site de la Télédiffusion Algérienne (TDA) diffusés sur le Site : www.tda.dz En 1970, on a inauguré le réseau de transmission par faisceaux hertziens (FH), et on a aussi unifié la diffusion du programme de la chaîne nationale au Nord du pays. En 1972, l'Etat a choisi le système Pal pour la télévision en couleur En 1975, on a élargi le réseau de transmission par FH vers l'Est et l'Ouest du pays en inaugurant de nouveaux centres de télévisionEn 1980, la diffusion satellitaire « Intelsat » du programme radio vers le sud du pays a commencé.En 1990, on a introduit la technologie de transmission numérique (liaison 7GHZ entre Bouzaréah et l'ancien centre de Bordj EL Bahri) Dans la même année, la première station terrienne (avec le satellite Eutelsat) est mise en fonctionnement.En 1996, on a installé les équipements de transmission numérique PDH. En 1998, la télévision algérienne acquiert une station mobile de diffusion (DSNG) pour les reportages télévisés à travers les satellites.En 2000, on a inauguré officiellement du réseau par FH numériques. En 2002, le Téléport de BOUCHAOUI est inauguré En 2003, la première tranche d'un réseau d'émission radio en modulation de fréquence (F.M.) a été mise en service (36 stations).En 2004, huit (08) stations d'émission radio en ondes moyennes au Sud du pays ont été mises en service.

En 2005, les programmes TV et RADIO ont été diffusés sur les Satellites : Eutelsat (Ku), Arabsat (Ku), NS-7 (Ku), Galaxy (Ku), New skie (Bande C) et Nilesat (Ku).En 2008, quatre émetteurs FM de 10 kw sont installés. En 2009, 16 émetteurs FM de 10 kw et 14 de 2 kw sont installés au niveau des principaux centres de diffusion- radio

télévision en couleur, a eu en 1982. Jusqu'à cette date la télévision était considérée comme un luxe qu'il fallait se procurer pour s'ouvrir sur le monde.

Son introduction dans les foyers algériens s'est fait progressivement. Avant cette révolution technique, tous les membres de la famille se réunissaient autour de l'écran magique, et même les voisins y étaient invités pour regarder un film ou un feuilleton. Les hommes dans les cafés se regroupaient pour regarder les informations et les matchs, ce qui a crée dans le milieu algérien une convivialité incomparable, même si pendant cette période le citoyen n'avait pas la possibilité de recevoir des chaînes satellitaires hormis la chaîne nationale.

Malgré la faiblesse du pouvoir d'achat de l'Algérien et la pénurie de postes téléviseurs, le tournant socialiste décrété en 1971, a eu un grand écho car la télévision algérienne était un instrument de propagande très efficace pour défendre le pouvoir et la ligne idéologique du socialisme.

Au début, et à partir de 1982, la RTA est entrée de plain-pied dans le monde de la Communication, elle a été équipée de manière harmonieuse, elle a aussi participé à plusieurs expériences comme par exemple le système de « News » par satellite pour la région africaine, d'échange d'informations et de programmes entre les pays arabes et européens via les satellites ARABSAT, EUTELSAT, INTELSAT. En outre, de nouvelles générations de techniciens suffisamment initiées aux nouvelles technologies ont été formées à l'étranger.

La structure organisationnelle[32] de l'entreprise de télévision est constituée de différentes directions et d'unités selon l'Arrêté Ministériel du 24février 1987, soutenu postérieurement par le code de 1991. Cependant, depuis cette date, aucun

[32] Direction de la programmation. Direction de l'information. Direction de la production des programmes. Direction des Services Techniques
Direction des Etudes et l'Equipement Direction des Ressources Humaines
Direction de l'Administration et des Finances. Direction des Relations Extérieures. Direction commerciales. Direction des Archives et de la Documentation. Direction de la Sécurité et de la Prévention. Direction de la Chaîne « Canal Algérie ». Direction de la Chaîne « Algérian Third Channel, A3»
Direction de la Chaîne 4 d'expression tamazight. Direction de la Chaîne 5 du saint Coran. Direction Régionale de Bechar. Direction Régionale d'Oran Direction Régionale de Constantine. Direction Régionale d'Ouargla

autre texte ou décret n'a réétudié le fonctionnement interne de la télévision même après la création de la chaîne Canal Algérie et la troisième chaîne algérienne. Actuellement les décideurs de l'entreprise jugent très utile de rediscuter les textes régissant l'entreprise de télévision surtout pendant la période actuelle, qui a été fortement marquée par une concurrence médiatique où les chaînes satellitaires se sont emparées des téléspectateurs algériens de plus en plus.

Selon les derniers textes relatifs à la Nouvelle Constitution, basés essentiellement sur le pluralisme politique, l'entreprise nationale de télévision doit se charger de :

- La couverture de l'activité du Gouvernement
- La couverture des compagnies électorales
- La diffusion des discussions du Parlement
- La couverture des diverses activités des partis politiques, des associations et des syndicats.
- Diffusion des programmes culturels et religieux
- Diffusion des programmes spécialisés comme la météo
- Diffusion des documentaires, enquêtes des périodiques portant sur la vie nationale et mondiale
- Diffusion de deux journaux télévisés au moins
- Diffusion d'une production variée nationale ou étrangère destinées à toutes les catégories sociales, en arabe ou traduite en arabe.
- D'après le cahier des charges, on a réparti les programmes ainsi :
- 40% des programmes doivent être nationaux.
- 30% des programmes nationaux diffusent de la fiction
- 60% des programmes doivent être en arabe ou traduits
- 10% de la production cinématographique doit être nationale
- 50% de la production cinématographique doit être en arabe ou traduite en arabe.

Il est important toutefois d'observer que les objectifs ainsi définis n'ont pas été atteints vu que la production nationale et surtout cinématographique est en pleine crise, donc grâce à l'importation de films et de feuilletons étrangers, la grille des programmes est meublée. Le développement de la télévision s'est aussi fixé pour objectif principal d'atteindre le volume horaire standard de programmation. En effet, en 1970 on diffusait pendant 07 heures par jour (de

17h00 jusqu'à 23h00) sauf s'il y avait des événements exceptionnels tel que ; le vendredi, où on retransmet la prière à partir d'une grande mosquée à 13h00, ou les jours de l'Aïd (fête religieuse), et aussi lors des fêtes nationales, une programmation spéciale est mise sur antenne.

Au cours des années 80, le volume horaire de diffusion atteint 11heures par jour (de 13h00 jusqu'à 24h00). C'est après une décennie, pendant les années 90, que la télévision émet 24heures sur 24 heures. Cependant ce volume ne désigne que le temps de l'émission, car la programmation se limitait à 18heures, le reste du temps (les 06heures) est consacré à une rediffusion de programmes entre 24h00 et 06h00, et cela persiste jusqu'à maintenant.

Comme nous le constatons, une progression continue a été enregistrée, à travers ces résultats, et selon les données de L'UNESCO (UNESCO, 2006-2007, p. 14), l'Algérie est classée en cinquième position dans le monde arabe avec un volume horaire annuel de 3163 heures, après L'Egypte, les Emirats Arabes, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, mais elle précède Qatar, le Maroc, EL Bahreïn et la Tunisie.

Nous pouvons déduire que pendant les trois décennies qui ont suivi l'indépendance, des efforts colossaux ont été fournis pour développer le secteur médiatique télévisuel. Si on parle d'un grand exploit réalisé en ce domaine, il est important de souligner que la révolution télévisuelle a stagné pendant les années 90[33]. Actuellement, la télévision algérienne est devancée par la plupart des pays arabes, non pas par rapport au volume horaire annuel de diffusion des programmes, mais plutôt par rapport à la qualité et à la richesse des programmes proposés, voire la qualité de la production. Cela est dû peut être à l'inadéquation des textes et des décrets obsolètes datant des années 90, et qui sont en cours d'application. Cette observation est valable même si les cadres spatio-temporels, historiques et socio-économico-culturel ont considérablement changé.

A propos des programmes diffusés, l'Entreprise Nationale de Télévision souffrait d'un manque cruel de documents produits dans le contexte algérien malgré tous les efforts fournis pour renforcer la part de ceux-ci. Il fallait alors

[33] Cette stagnation est tributaire du contexte historique de l'époque « la décennie noire ».

compléter la grille par des programmes étrangers d'un taux de 40% (UNESCO, 2006-2007, p. 15) des films américains ou français, des dessins animés importés, les documentaires, et des séries arabes à 30%, en majorité égyptiennes. Or, les programmes nationaux se limitaient à l'information, les sketchs, la musique et de temps à autre un film algérien, représentant 30%. Un autre tournant qui a profondément marqué le paysage de la télévision en Algérie, s'est manifesté avec le développement de la parabole à la fin des années 90. A cette époque la diffusion et la réception par satellite étaient devenues possibles, la demande d'accès aux chaînes étrangères et singulièrement françaises s'était accrue en milieu urbain. D'ailleurs les données statistiques attestent que depuis les années 90 jusqu'à 2006, il n'existait pas un foyer algérien non branché au satellite.

Ebloui par les centaines de chaînes accessibles sur les deux satellites préférés HOTBIRD et NILESAT, les Algériens désertaient la télévision algérienne petit à petit, de son côté l'ENTV, tout en étant concurrencée et menacée sur son territoire, était obligée d'améliorer ses programmes afin d'attirer le plus de téléspectateurs possibles. Le JT a toujours une place prépondérante, au même titre que la météo, les feuilletons algériens et les émissions religieuses.

Actuellement, le Ministère de la communication appelle au renouvellement des textes et des activités, d'ailleurs, la question se rapportant à la couverture des activités des partis politiques et des associations locales, d'après un député, pose la question de la faveur accordée à certains partis au détriment d'autres.

Par contre, le Ministre M. Mehal a réagi à ces propos en indiquant que la télévision algérienne

« …est la propriété commune de tous. C'est une entreprise de service public qu'elle assure conformément à un cahier de charges et ne peut, de ce fait, faire de distinction dans le traitement quotidien des évènements ***»****.*

Il a confirmé que la présence des partis politiques notamment les groupes parlementaires était obligatoire, et que la densité des activités permettait aux uns

de paraître à la télévision plus que d'autres en précisant que cela « *ne relève pas de la responsabilité de la télévision* » (Site du Ministère de la communication)[34].

La télévision constitue une des institutions de la souveraineté algérienne que l'Etat monopolise et tend à développer. Ce média reflète la notoriété, la culture, l'intégrité et la politique de l'Algérie. C'est un moyen d'information et de communication direct et incomparable, qu'il faut savoir exploiter judicieusement pour effacer l'image de la fermeture à toute critique, et viser l'innovation afin de répondre davantage aux attentes du téléspectateur algérien.

2.3.1 **Les différentes chaînes TV**

Avant l'année 2009 la télévision algérienne ne comptait que trois chaînes : La première chaîne nationale, Canal Algérie et Canal 3, La chaîne terrestre est diffusée localement tandis que les deux autres chaînes sont sur satellite. A partir de l'année 2009, l'ENTV s'est épanouie davantage en créant deux autres chaînes satellitaires, or, toutes les chaînes algériennes qu'elles soient terrestres ou satellitaires, comme le fait constater le sous-directeur[35] de Canal Algérie, fonctionnent avec le même cahier de charges. En fait 80% des programmes sont entièrement consacrés à l'information gouvernementale.

2.3.1.1 ***L'ENTV www.entv.dz***

Affiché en deux langues (arabe et français), il comporte 09 rubriques : Accueil, Entreprise, Actualités, Culture, Sport, Programmes, Commerciale, Contact, Production. Nous y trouvons les informations à la page, le Journal télévisé en vidéo, le guide TV (grilles des programmes) et aussi le résumé de quelques programmes à titre informatif.

En juillet 1986, l'ENTV fut le premier fruit de l'entreprise nationale audiovisuelle algérienne, c'est la première chaîne nationale terrestre. Elle a été créée, par le décret n°86-147, résultat de la désunion des activités gérées par la (RTA). Placée sous la tutelle du Ministère de la communication, elle représente le

[34] Nous soulignons que cette information a été extraite du site du Ministère de la Communication, où on rediffuse une interview avec l'actuel Ministre MEHAL. www.ministerecommunication.gov.dz

[35] Nous avons eu cette déclaration lors d'une interview que nous avons menée avec le sous-directeur de la chaîne Canal Algérie en décembre 2010.

monopole de la diffusion des programmes au niveau du territoire national durant presque dix ans. En plus, l'Algérie ne compte qu'une chaîne audiovisuelle publique, la libéralisation des chaînes de télévision et de radio n'est pas encore à l'ordre du jour. C'est à partir de 1994, qu'on a réfléchi à la création de nouvelles chaînes satellitaires.

En effet, la télévision algérienne l'ENTV, s'est tracée une finalité bien précise consistant d'abord, à informer les téléspectateurs sur l'Algérie en tant que pays libre et indépendant après plusieurs années de souffrance et de résistance et puis de montrer à tout le monde que l'Algérie est en mesure de se reconstruire. Ensuite, éduquer et distraire comme toute autre entreprise médiatique dans le monde, au moyen de la diffusion des différents programmes ;reportages, des émissions se rapportant à la vie nationale, régionale, locale et même mondiale, ainsi qu'à des questions et problèmes d'actualité dans le but de faire connaitre les caractéristiques de l'Algérie (sa religion, sa culture, sa politique, sa société, …).

L'Entreprise Nationale de Télévision a toujours veillé au développement de ses moyens techniques de production ainsi qu'à la formation et au perfectionnement de son personnel. L'ENTV, une entreprise de grande envergure, qui est destinée, sous le contrôle absolu de l'Etat, à assurer un service public de télévision, ce qui la qualifie à exercer le monopole de la diffusion des programmes télévisuels sur le territoire national. Avant que les Algériens aient accès aux chaînes étrangères, l'Entreprise Nationale de Télévision algérienne était l'unique chaîne fonctionnant en Algérie jusqu'en 1994, elle avait une vocation sociale et culturelle. Elle présentait une variété de programmes, un nombre important d'animateurs très compétents dont une partie a rejoint actuellement des chaînes internationales comme Eldjazera, Elarabia, Abudhabi et France 24.

Cette chaîne est une entreprise publique « *…à caractère industriel et commercial filiale à 100% de la Radio et la Télévision algérienne (RTA), elle est dotée de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du Ministère de la Communication* »[36]. La chaîne nationale était le seul abri du téléspectateur, il la

[36] Site de l'ENTV www.entv.dz

suivait avec grande attention, mais avec l'envahissement satellitaire la consommation de l'ENTV a subi de plein la concurrence et une érosion importante de ses téléspectateurs. C'est pourquoi la création d'une deuxième chaîne satellitaire Canal Algérie fut impérativement lancée en 1994.

2.3.1.2 Canal Algérie

Sans doute est- il important de préciser que cette chaîne est l'objet de notre travail de recherche, c'est sur la base des émissions de cette chaîne que nous avons constitué un corpus de débat télévisé *Questions d'actu.* Créée en 1994, elle a pour mission d'assurer: « *Un lien culturel avec la communauté algérienne résidant à l'étranger, plus précisément en Europe, et s'associe au dialogue et à l'échange entre les cultures et les civilisations* ».[37] Canal Algérie tend aussi à

« intéresser et à séduire le public étranger concerné par l'évolution de la situation en Algérie en particulier dans les domaines politiques et économiques. »[38]

Avant d'être une chaîne généraliste relevant de l'ENTV, elle s'adressait à la communauté émigrée en Europe. Mais actuellement, elle est classée parmi les premières chaînes arabes, ce qui lui confère le statut d'une chaîne internationale d'expression française qui diffuse 24h/24h les émissions de l'ENTV ainsi que des émissions de plateau en français à 70%, des journaux télévisés en français, en anglais, en arabe et en tamazight. Or, conformément aux propos du sous-directeur de la chaîne, Canal Algérie, jusqu'à maintenant, n'a pas de statut officiel de chaîne satellitaire internationale. Elle est restée une filiale de l'ENTV et soumise au même cahier des charges, donc aux mêmes modalités de fonctionnement et aux mêmes textes juridiques : on peut donc déduire que « *Canal Algérie est une chaîne généraliste relevant de l'Entreprise Nationale de Télévision (ENTV) et offrant un panel de programmes diversifiés alliant l'information, la culture, le divertissement et le sport* »[39].

[37] Ibid.
[38] Ibid.
[39] Ibid.

Le sous-directeur a ajouté qu'au niveau de Canal Algérie, on ne disposait pas des mêmes moyens de production que l'ENTV, et n'avait pas un budget congru qui leur permettrait l'amélioration de la qualité des programmes diffusés. Donc la palette de programmes disponibles sur Canal Algérie sont en fait, le fruit des efforts communs de l'équipe, une équipe formée de personnes très dynamiques et ambitieuses, qui, malgré les difficultés financières rencontrées produisent une variété d'émissions assez intéressantes; émissions –plateaux, débats, des tables rondes, des reportages en dehors du plateau, etc.

La diffusion des programmes de Canal Algérie s'effectue sur les satellites Eutelsat (HOTBIRD)[40], la chaîne est actuellement diffusée depuis Alger. Les satellites Eutelsat se composent de cinq satellites placés à 13°Est. Nous pouvons recevoir Canal Algérie, sur 05 satellites ; HOT BIRD 6, Astra 1KR, Intelsat Galaxy 25, NSS7 en bande C et en bande KU en enfin ATLANTIC. Une couverture internationale que nous jugeons assez large.

2.3.1.3 *La troisième chaîne algérienne A3*

La chaîne 3 a été créée en décembre 1999, mais le projet de sa création date du mois de novembre 1998, son lancement officiel a été fait le 5 juillet 2001 le pour fêter le 39ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Dans le but de bien représenter et promouvoir l'Algérie au niveau du monde arabe, ainsi que de remettre en contact la communauté algérienne en Orient, diffusée exclusivement en langue arabe, la chaîne3 est une chaîne étatique et filiale à l'ENTV, elle est administrée par les mêmes dirigeants. Dans ses prémices une importance particulière a été accordée à l'information mais après la qualité des programmes offerts s'est affaibli.

Tout comme Canal Algérie, Algérie 3 reprend les programmes de l'ENTV ainsi que d'autres émissions spécialement conçues compte tenu de la spécificité du public ciblé. Nous pensons que la création de cette chaîne répondait à un impératif après la création d'une chaîne d'expression française alors que tous les textes législatifs optent pour la langue nationale « l'arabe ».

[40] La constellation HOTBIRD est en fait un système de diffusion très important en Europe, au Moyen Orient, l'Afrique et de l'Asie en partie.

2.3.1.4 *La chaîne 4*

Coïncidant avec le renouvellement du deuxième mandat présidentiel (2003-2008), et suite aux manifestations des kabyles dénommées *le printemps noir* de 2001, et qui avait pour objet la reconnaissance de la communauté kabyle en tant que composante du peuple algérien réclamant la reconnaissance officielle de sa langue, de ses traditions, et de sa liberté, l'Etat a décidé de créer une chaîne le 18 mars 2009, toujours filiale à l'ENTV, dans le but aussi de satisfaire les partisans de la tendance politique kabyle à savoir les deux partis « FFS » et « RCD ». Il s'agit d'une chaîne diffusée en langue tamazight dans toutes ses déclinaisons; kabyle, chaoui, targui, elle émet six heures par jour de 17h00 à 23h00.

2.3.1.5 *La chaîne 5*

Cette chaîne a été créée pour satisfaire les partis islamistes et une catégorie de citoyens adhérents à leurs idéaux, son agrément prend date le 18 mars 2009. Elle se consacre au Coran, au savoir et à la connaissance, elle émet huit heures par jour de 16h00 à 24h00. Les deux dernières chaînes Algérie 4 et 5 n'ont pas eu de popularité jusqu'à aujourd'hui, elles sont encore en phase expérimentale. Il est nécessaire aussi de souligner un point que nous jugeons négatif, dans la mesure où pendant une durée de trois heures de temps, les trois chaînes nationales ; la chaîne terrestre, Canal Algérie et la troisième chaîne diffusent les mêmes programmes, à ce monolithisme des programmes, s'ajoute la question de leur qualité

2.4 La révolution arabe, une ouverture inattendue de l'audiovisuel en Algérie

L'état de l'audiovisuel en Algérie comme nous l'avons déjà souligné, est toujours instable, on a jamais eu un système médiatique fort, lucratif et fiable, qui couvre l'actualité avec transparence et objectivité, ses mouvements de mutation sont généralement liés à un fait ou à un événement historique ou politique.

Depuis ses commencements, la télévision algérienne a toujours prêté attention aux faits anodins et a quasiment occulté les faits socio-économico-politiques les plus saillants. Cependant, on commence à s'interroger sur la fermeture de l'audiovisuel et particulièrement sur l'absence du débat démocratique à la télévision algérienne. Tous les Algériens notamment l'élite intellectuelle, se demande jusqu'à quand les chaînes de télévision vont-elles

perpétuer l'immobilisme au sujet de la médiatisation du débat politique démocratique en Algérie ?

En fait le débat télévisé socioéconomique existe, or, il est conforme à une structure prédéterminée par l'instance du pouvoir politique qui entretient constamment un semblant de consensus afin de montrer au téléspectateur la convergence d'idées et d'opinions.

En revanche, la révolution arabe qui a éclaté en décembre 2010 en Tunisie[41] et qui a embrasé progressivement l'Algérie et l'Egypte[42] pour arriver en Libye[43] et au Proche- Orient[44], a eu un grand impact sur les médias. Le 03 janvier 2011, les manifestations en Tunisie suivies d'une hausse des prix des denrées alimentaires essentielles au niveau du marché algérien ont stimulé la colère des jeunes algériens souffrant du chômage, de la cherté de vie et du mépris. Pour ces deux raisons, des émeutes ont éclaté dans les rues algériennes et ont tout bouleversé. C'est alors que ces jeunes se sont élevés violemment contre les mauvaises conditions de vie.

2.4.1 **Télévisions arabes dans le tumulte du mouvement révolutionnaire**

Les télévisions nationales des pays en proie à la révolte qu'elles soient tunisiennes, égyptiennes ou algériennes, ont toujours défendu les régimes en place, elles ont assumé un rôle informationnel important.

Au début, elles négligeaient les tragédies vécues avec une insouciance remarquable pour banaliser les faits, elles ont même diffusé des concerts de musique au moment où la police tirait sur les manifestants, mais quand la situation s'est aggravée, chacune s'est présentée comme le porte-parole du régime. Diffusant constamment menace et conseil, l'instance médiatique fournit tous les

[41] Le peuple tunisien s'est révolté contre le régime autocratique pour faire valoir sa citoyenneté, rétablir ses droits et participer à la construction de la démocratie de son pays, ces mouvements populaires ont terminé par renverser le Président ZINE ELABIDINE BEN ALI qui a quitté la Tunisie avec sa famille le 14 janvier 2011 en allant se réfugier en Arabie Saoudite.

[42] Les Egyptiens suite aux Tunisiens contestent également le régime de HOSNI MOUBAREK et demandent sa démission, après de longues manifestations et de nombreux accrochages, le Président démissionne le 11 février 2011.

[43] En Libye la situation est explosive, la population demande le départ du Président Mouammar ELKADHAFI, tandis que lui s'y tient fortement et menace hostilement les insurgés d'une punition dure, l'armée libyenne bombarde la population manifestante, beaucoup de morts et de blessés.

[44] Des manifestations ont déclenchées pareillement Au Yémen, à EL Bahreïn et en Syrie.

efforts pour convaincre les émeutiers des conséquences inestimables. Les médias ont eu cesse de les interpeller pour arrêter les manifestations et résoudre pacifiquement la situation à travers le dialogue démocratique.

Néanmoins l'influence des chaînes libres privées et surtout de la chaîne Eljazeera était plus fort et plus crédible, c'est pourquoi les chaînes nationales ont échoué dans leur mission à persuader les opposants d'arrêter les protestations et écouter les fausses promesses du gouvernement. La révolution arabe a suscité l'intérêt de la chaîne d'infos internationale arabe « d'Eljazeera »[45], cette chaîne a assuré une couverture en continu des événements en Tunisie et en Egypte voire en Algérie, une couverture distinguée et enthousiaste. Celle-ci, contrairement aux autres chaînes d'infos qui se sont efforcées d'être le plus neutre possible, a participé à la montée des protestations et a accompagné le mouvement des opposants aux régimes tunisiens et égyptiens, dès le début en soutenant leurs revendications.

Eljazeera diffuse systématiquement ce qui se passe réellement et en direct, elle a permis aux émeutiers de suivre les événements grâce aux projections sur les murs, et surtout le discours des autorités qui défendent le régime, ce qu'on a remarqué qu'à chaque retour au calme et quand les manifestants baissent les bras, les reportages de cette chaîne déclenchent à nouveau le soulèvement populaire et dramatise la situation en insistant sur le fait que le monde arabe reste en situation d'alerte incessante.

Et en vue de relayer les événements de manière instantanée, l'instance médiatique de la chaîne a même divisé l'écran en trois pour transmettre en même temps les mouvements de colère en Tunisie, en Egypte, en Libye et dans d'autres pays du Proche-Orient. Considérée comme la véritable chaîne contestataire, Eljazeera a joué son rôle en faisant une sorte de révolution télévisée, ce qui lui a permis de gagner la concurrence informative.

[45] Une chaîne d'information qatarie de langue arabe qui est devenue en très peu de temps un média mondial très écouté. En 2008, la chaîne compte entre 35 millions et 40 millions de téléspectateurs quotidiens dans le monde. http://fr.wikipedia.org/wiki/Al_Jazeera

2.4.2 La télévision algérienne, un moyen incontournable de persuasion

Suite aux émeutes déclenchées pendant cette même période en Algérie, le gouvernement algérien n'a pas attendu pour mettre en œuvre une politique télévisuelle à son service, c'est ainsi qu'il a pris toutes les dispositions urgentes en adoptant une politique de séduction économique et sociale. Dans la mise en œuvre de cette politique, les autorités supérieures annoncent plusieurs mesures économiques telles que ses subventions de produits alimentaires pour d'abord, régulariser la hausse des prix[46], ensuite on a proposé aux jeunes des projets pour résoudre la crise du logement, des aides financières dans le cadre de l'ANSEJ[47], des contrats d'embauche prolongés d'une année.

En outre, l'Etat veille au contrôle des prix de produits alimentaires essentiels, puis il annule quelques lois rudimentaires (retrait de permis de conduire, …). De plus, répondant avec méfiance aux revendications sociales, le gouvernement simplifie toutes les procédures bureaucratiques, autorisant même le marché le marché informel pour faire taire les insurgés, même l'état d'urgence en vigueur depuis 20 ans est levé le 24février.

[46] La hausse des prix était la raison pour laquelle les jeunes émeutiers sont sortis protester dans la rue.

[47] Une institution publique chargée de l'encouragement, du soutien et de l'accompagnement des jeunes chômeurs porteurs d'idées de projet de création d'entreprise, elle est créée en 1996.

Quand les émeutes ont pris de l'ampleur, l'Etat s'est rapidement dirigée vers les médias, la télévision est devenue donc le seul moyen efficace pour sensibiliser le peuple algérien et dénoncer ce que font ces jeunes protestataires, en montrant les dégâts matériels importants dans les édifices étatiques saccagés et incendiés; les usines, les écoles et les hôpitaux, les routes coupées et les pneus en feu, les banques et les boutiques attaquées et cambriolées. L'objectif était donc montrer la situation qui risque de déborder. Mais il s'agissait aussi d'informer le téléspectateur sur les nouvelles mesures prises.

L'Etat algérien, grâce aux médias audiovisuels, a vite réagi pour mettre fin aux émeutes et a réussi à détourner ainsi l'intérêt du citoyen algérien et faire oublier la colère. Ainsi nul n'a trouvé un moyen d'information direct et persuasif meilleur que la télévision. On a commencé d'abord par diffuser quotidiennement des reportages rappelant la décennie noire, la terreur dont souffrait le peuple algérien et en contre partie la sécurité que l'armée a rétablie aujourd'hui et dont jouissent tous les Algériens.

Ensuite, pour plus de démocratie illusoire, le gouvernement opte pour le dialogue et l'ouverture politique démocratique et médiatique. Au lendemain des émeutes du 07 janvier, la majorité des responsables de l'Etat ont été invités en direct sur le plateau des trois chaînes télévisées ; la chaîne terrestre, la troisième et canal Algérie et aussi au niveau des chaînes radiophoniques pour déclarer les nouvelles décisions gouvernementales. C'est ainsi que survient la grande conversion du système médiatique algérien, la télévision a contribué au retour du calme par le biais des différentes émissions « Questions d'actu », « Hiwar Elssaâ » (dialogue de l'heure), et bien d'autres, des programmes que l'Etat a mobilisés afin de diffuser les différentes réalisations au profit du citoyen, alors, grâce à la télévision, on a su calmer la colère sociale et dominer la situation.

Cette ouverture médiatique est survenue après avoir réclamé le droit à l'expression dans tout le monde arabe, l'Etat algérien a répondu favorablement aux protestations des partis politiques opposants au régime[48] dont les tentatives de déclencher la révolution ont échoué, c'est pourquoi, on a décidé de les solliciter à tour de rôle à participer au débat politique télévisé sur la chaîne 3 et la chaîne terrestre.

Cette émission de l'ancienne journaliste Thoreya Zarfaoui[49] se caractérise principalement par une liberté politique irrévocable, l'invité peut sans aucune censure critiquer le système politique en direct et les stratégies des gouverneurs, on a le droit de tout dire tandis qu'avant la révolution arabe on était strictement interdit d'évoquer des sujets tabous ou de critiquer le régime étatique avec tant d'hostilité verbale. Même dans son discours officiel, prononcé le 15 avril 2011 et diffusé sur toutes les chaînes de télévision algériennes à 20h00, le Président de la République Abdelaziz Bouteflika a beaucoup insisté sur la liberté effective des journalistes voire des médias.

A cet égard, les hommes politiques profitent de la situation d'instabilité afin de désapprouver la ligne politique adverse et tentent de stimuler la réaction des citoyens. Cette liberté d'expression révélée à la télévision nous rappelle les années 90, lorsqu'on avait introduit le multipartisme suite aux bouleversements d'octobre 1988.

[48] Les différents partis opposant à l'Etat sont :
1/ le RND (Rassemblement national démocratique), 2/ El Islah/MRN/MI (Mouvement pour la réforme nationale), 3/ Hamas/HMS/MSP (Mouvement de la société pour la paix), 4/ PT (Parti des travailleurs), 5/ Ennahda le MN (le Mouvement national), 6/ le RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie), 7/ le PRA (Parti du renouveau algérien), 8/ le MEN (Mouvement de l'entente nationale), 9/ l'UDR (Union pour la démocratie et la république), 10/ le MJD (Mouvement pour la jeunesse et la démocratie), 11/ le FFS (Front des forces socialistes), 12/ l'UDL(Union pour la démocratie et les libertés).

[49] Une ancienne journaliste, animatrice du journal télévisé, qu'on n'a pas vue à la télévision il y a plus de dix ans.

Toutefois, le monopole de l'Etat et du parti unique mis en place depuis le premier code de l'information en 1982 stipulant que l'information est un domaine de la souveraineté nationale tant écrite qu'audiovisuelle constitue clairement une idéologie doctrinale sur les moyens de l'information et on ne laissera jamais le champ ouvert, il s'agit juste d'un deuxième état d'urgence pour absorber la colère et qui aura pris fin avec l'avènement des révolutions dans le monde arabe.

Bilan

Après avoir présenté le paysage de la télévision en Algérie dans ses grandes lignes ainsi que les textes juridiques qui régissent son fonctionnement, nous avons constaté qu'en amont, la télévision algérienne est publique, elle joue le rôle d'un média de service public, mobilisé au service du citoyen. En aval, depuis son avènement, ce moyen de communication et d'information était la propriété singulière du pouvoir politique malgré le pluralisme démocratique. Cette réalité est due au fait que l'Etat considère la télévision comme une vitrine idéologique, c'est pourquoi le contenu informatif est toujours décidé par des autorités supérieures, car on veille à ce que l'image du pouvoir soit positive. Ce qui signifie donc que la télévision est en réalité au service du gouvernement. Toute information doit d'abord passer par les décideurs du pouvoir avant qu'elle soit transmise. La censure est le principe de base de toute diffusion, ce qui réduit en grande partie la liberté d'expression.

En outre, on constate que la télévision s'est mobilisée au service de la dynamique gouvernementale afin de promouvoir l'activité politico-économico-culturelle. On y diffuse toutes les réunions du Conseil constitutionnel, toutes les rencontres présidentielles, les nouvelles réalisations, les aspects du développement économique. En d'autres termes, ce média est le miroir qui reflète ce qu'on désire montrer. Selon le Ministère de l'information, « *Les partis politiques notamment les groupes parlementaires sont forcément plus présents à la télévision (…) précisant que cela ne signifie pas que les activités des autres partis ne sont pas couvertes mais la couverture est assurée à condition que ces derniers disposent d'un statut juridique* »[50].

[50] www.ministerecommunication.gov.dz

En revanche, quelques fois, on ne souhaite pas faire circuler l'information, et plus particulièrement celle qui nuit à l'image de l'Etat ou qui risque d'instaurer des principes ou des conduites contraires aux normes édictées par les pouvoirs politiques surtout, quand il s'agit de la sécurité du pays, des conflits politiques internes, des revendications des citoyens, de l'insatisfaction du peuple.

La télévision algérienne a été libéralisée, elle a progressé de manière un peu plus accélérée que ce soit par rapport aux moyens techniques (introduction de la couleur, amélioration de l'image, généralisation de la réception) et technologiques (création de plusieurs chaînes satellitaires) ou par rapport aux contenus (amélioration des programmes dispensés, grande ouverture sur le monde, diversification thématiques,…). Dans ce même contexte, le Ministre a fait remarquer que « *le secteur de la communication, notamment la télévision nationale, nécessite des réformes, affirmant qu'il s'agit aujourd'hui du retour de la crédibilité et du professionnalisme* »[51].

En d'autres termes, ce média demeure lacunaire donc il faudrait le remettre en question et adopter de nouvelles logiques informationnelles plus pertinentes. Cependantl'usage de la télévision reste restrictif dans la mesure où, avant la révolution arabe, on ne faisait jamais passer à l'écran des opposants au pouvoir, on n'exprimait jamais leurs réflexions, ils étaient totalement exclus sous prétexte que l'Algérie est toujours en état d'urgence en vigueur depuis 20 ans. Par ailleurs, l'absence de chaînes privées en témoigne, vu la sensibilité de ce média, il reste sous contrôle de l'Etat nonobstant la favorisation de la privatisation qui a touché tous les domaines et la majorité des établissements.

Enfin, le pluralisme politique existe mais celui qui touche au secteur informationnel n'a pas encore vu le jour. L'Algérie est l'un des pays qui demandent à être reformés pour se débarrasser des anciennes pratiques en vue de promouvoir la liberté d'expression.

[51] Propos du Ministre de la communication diffusés sur le site : www.ministerecommunication.gov.dz

Le champ de l'audiovisuel est encore verrouillé, mais pour effectuer un véritable saut, il faut ouvrir ce secteur aux initiatives libres, alléger le contrôle sur les médias et libérer le son et l'image pour que la TV remplisse un véritable service public. Il en résulte que le parcours historique explique nettement l'existence d'une seule chaîne nationale par rapport à l'ancien parti unique, en revanche, avec l'essor de l'information dans le monde, l'Etat s'est trouvé obligé de créer de nouvelles chaines surtout internationales pour mieux représenter le paysage algérien et notamment après tant d'années d'insécurité et de guerre civile.

Enfin, l'importance qu'accordent les Algériens à la radio révèle qu'il est considéré comme le média le plus populaire en le comparant à la télévision algérienne. D'après les promesses incessantes, l'ENTV va se doter d'un nouvel organigramme[52] élaboré par le Directeur Général qui va constituer la première étape de la révision et de la refonte des statuts, de celle du cahier des charges afin d'adapter la télévision algérienne aux développements technologiques internationaux et au moins récupérer sa place naturelle dans le monde des médias audiovisuels. Si l'Etat algérien se propose d'améliorer les services de la télévision il est nécessaire de revoir sa gestion et y établir les changements indispensables résumés dans les points suivants

- Améliorer les programmes de la télévision nationale s'agissant notamment de l'introduction des différents thèmes de sensibilisation sociaux, culturels, économiques et surtout politiques.
- relancer le septième art (le cinéma algérien).
- mettre en place plus de moyens techniques modernes de numérisation afin d'améliorer la qualité de la mise en scène.
- mettre en place des chaînes de télévision spécialisées dans les domaines de la jeunesse et des sports, de la culture, du savoir, de l'économie afin de regagner l'intérêt des jeunes algériens.

[52] http://www.algerie360.com/algerie/entv-mise-en-place-d%e2%80%99un-nouvel-organigramme/

Avant d'entamer l'analyse des différents cadres où se produit le débat télévisé, nous proposerons une tentative de définition générique du débat télévisé, car la notion de « genre » suggère *des différenciations* (Corner, 1992) *« à la fois sur toute la gamme de la production télévisuelle et sur les attentes et les modes d'écoute des téléspectateurs »* (Corner, 1992, p. 117) . Il ne s'agit pas de dresser un tableau exhaustif, l'approche doit être plus approfondie, laquelle nous permettra d'étudier le système générique de notre objet d'étude grâce à l'analyse des conditions de production et aux deux notions fondamentales, celle du « rituel » et celle de « champ ».

3 Chapitre II

Parcours évolutif du débat télévisé en Algérie

« …toute interaction verbale, dont le lieu de réalisation est la conversation, définit un cadre de coaction et d'argumentation. A savoir un espace où certaines actions étant engagées, ou certaines « conclusion » visées, les interlocuteurs sont obligés de débattre, perdre ou gagner la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer »

J. Moeschler

3.1 Le débat télévisé, genre et forme

Introduction

En posant la problématique des genres télévisuels, nous avons soulevé plusieurs questions d'ordre conceptuel et méthodologique, c'est alors que nous nous sommes aperçue la complexité du discours télévisuel dont le contenu recouvre à la fois des sujets politiques, économiques, juridiques, institutionnels, techniques et commerciaux de la chaîne. En d'autres termes étudier le discours de la télévision nous invite forcément à creuser davantage en vue d'appréhender l'institution et de comprendre son système de fonctionnement. Comprendre une émission télévisée souligne F. Jost (2005), sous-entend :

- Enquêter pour apprendre comment on fait une émission
- Etudier les programmes
- Analyser l'historique pour démontrer les mécanismes politico-économiques
- Dépouiller pour comprendre le système des lois et des textes qui régulent la vie des chaînes

Et pour y parvenir, il est indispensable d'éclairer les éléments suivants :

- Le statut de la chaîne (privée ou publique)
- Les obligations de la chaîne par rapport à son cahier des charges
- La place de l'émission dans la grille des programmes

C'est pour cette raison que nous avons revisité brièvement, dans le chapitre précédent l'historique de la télévision algérienne en tant que média social de premier rang. Dans ce chapitre, nous allons présenter une synthèse théorique autour de la notion du « débat télévisé » dans son sens général, du point de vue littéraire, interactionnel et médiatique en focalisant notre attention sur sa genèse sur l'écran algérien.

L'émission-débat a été présentée depuis plusieurs décennies déjà comme « *un genre télévisuel* » répondant à quelques critères de définition. P. Charaudeau (1997) considère le débat comme étant un genre central dans toute télévision, précise-t-il « *qu'il ne faut pas considérer ce genre dans un sens étroit et n'y classer par exemple que les émissions que la télévision elle-même dénomme*

ainsi » (Charaudeau, 1997), donc nous allons nous attarder, dans un premier temps, sur la notion de « *genre télévisuel* » en tentant de définir cette émission par rapport à son contenu, par rapport à son mode de déroulement et enfin par rapport à sa forme. Pour ce faire, nous allons tout d'abord revisiter quelques théories sur la notion de « *genre* », qui a suscité un grand effort de réflexion et donné naissance à une abondante littérature.

3.1.1 Tentative de définition :

D'après nos sources théoriques, le débat télévisé a été défini sous plusieurs angles, chaque définition est applicable dans un champ d'étude relatif à une problématique spécifique. Toutefois, l'instabilité constante des redéfinitions proposées par différents auteurs dont nous avons fait une synthèse, rend difficile toute entreprise visant à présenter de manière exhaustive cette révision bibliographique.

Le dictionnaire en ligne Reverso définit le débat comme étant une *production audiovisuelle* d'une durée bien déterminée et réalisée par une instance médiatique et diffusée à l'aide *d'ondes électromagnétiques de sons et de signaux*.[53]

Selon l'encyclopédie libre Wikipédia, le débat s'appelle aussi « émission-débat » ou « télé-entrevue », le terme désigne également une émission qui rassemble un groupe de personnes pour débattre d'un sujet proposé par un animateur. Parfois, l'animateur invite un groupe d'experts possédant une grande expérience dans une discipline en lien avec le sujet à l'ordre du jour. Pour compléter ces définitions, nous pensons que le débat est dans sa forme ritualisée, basé sur la confrontation des opinions fondées sur des jugements de valeurs que les débatteurs étayent en faisant référence à des expériences sociales ou intuitives dites *arguments*, ce qui l'oppose dans son sens strict à la discussion ordinaire du café. Comme toute autre émission à visée médiatique et informationnelle justifiant sa raison d'être ou sa mise en scène, le débat télévisé est un événement politique médiatisé qui est devenu au cours des années une tradition télévisuelle politique.

[53] WWW.dictionnaire.reverso.net

Pour comprendre celle-ci, Ph. Perrenoud (1998) propose de l'opposer au débat scientifique qu'il considère comme un moyen pour éduquer à la citoyenneté. En d'autres termes,

« Eduquer à la citoyenneté par le débat, ce n'est pas susciter des face-à-face inspirés du spectacle télévisé. Pour découvrir que « ça se discute » ou que les opinions se confrontent dans tout espace public (…) Bien sûr, la démocratie passe aussi par la libre confrontation des opinions, (…). Cette forme de la conversation, indispensable à l'évolution des représentations sociales, ne doit pas masquer l'importance d'une autre forme, celle qui mène au relatif consensus qui permet des décisions démocratiques et raisonnées. » (Perrenoud, 1998) .

Cette manière d'appréhender la confrontation verbale sur le plateau de télévision présuppose que le débat, contrairement à la discussion ordinaire, est de nature, doté d'un enjeu pédagogique édifiant un modèle social grâce à l'esprit de partage, de négociation et d'interaction.

En revanche, face aux multiples définitions proposées par les auteurs, notre souhait est d'élargir notre recherche, en allant au-delà de ce sens premier en vue de trouver une définition plus approfondie du genre télévisuel. Pour ce faire, nous avons opté pour une analyse outillée sur le plan théorique qui sert d'appui de base et nous permet surtout d'inclure les aspects suivants : *le pourquoi et le comment* des programmes diffusés. Répondre à ces deux questions consiste à aller au-delà du visible ; en vue de découvrir la logique qui amène les chaînes à proposer telle émission ou telle autre à telle heure.

A cette fin nous avons revisité un éventail théorique assez large, des travaux de recherche portant sur le débat télévisé et les modalités de programmation[54], car il nous a fallu d'abord, justifier l'emprunt de cette notion, vu la confusion polysémique qu'elle éveille. La suite de notre réflexion portera sur l'origine de cette notion ainsi que sur ses prémices. Dans le sillage de ce préliminaire théorique, il importe, au premier plan, d'aborder la ou les promesses que constitue le genre « débat »

[54] Nous nous sommes référée aux travaux de chacun de Nel Noël, de Patrick CHARAUDEAU et de François JOST.

3.1.1.1 *Le débat télévisé ; promesse du genre ou promesse de la chaîne*

La toile de fond du débat télévisé est construite sur la base de deux types de promesse : une qui constitue le genre télévisuel « débat », et une autre corrélative à l'étiquette que la chaîne confère à un programme de télévision.

Dans le premier cas, il suffit de prononcer le terme de « débat télévisé » pour que le téléspectateur se dessine une image de ce qu'il va regarder. Cette représentation s'est généralisée progressivement au gré des époques parce qu'elle a été rattachée à la notion de la confrontation en face-à-face.

D'ailleurs c'est cette nature conflictuelle, qui crée le suspense médiatique chez le citoyen et l'obnubile, ce qui correspond à une stratégie de mise en scène spectaculaire. En plus, le genre *débat télévisé* est porteur d'un rituel télévisuel traditionnel bien identifiable. Donc l'image qu'on se fait de cette émission est la résultante de la promesse du genre.

La chaîne de son côté, à travers l'étiquette donnée à l'émission, formule une deuxième promesse qui émerge dans le titre, le générique, les bandes-annonces ou dans les paroles d'entrée. Elle promet alors au téléspectateur un débat télévisé, dont la forme et le contenu doivent évidemment correspondre à ses attentes ainsi qu'à la promesse du genre débat.

Le téléspectateur, lors de la diffusion du programme, examine si cette promesse est tenue ou non, il est également conscient que celle-ci peut quelquefois s'avérer inadéquate par rapport aux émissions proposées, le cas échéant, pour des raisons commerciales et médiatiques visant beaucoup plus la stratégie de tentation/captation. Ainsi, le téléspectateur joue-t-il un rôle actif dans la formulation de la promesse de la chaîne car il lit l'émission, l'interprète et la range dans un genre reconnu selon ses représentations et celles de sa société.

Dans *Questions d'actu***,** la promesse de la chaîne est tenue, car le contenu de l'émission correspond exactement à ce qu'annoncent sa bande-annonce et les paroles d'entrée. Il reste à corroborer la promesse du genre « débat » à travers

l'analyse du corpus. En envisageant la question sous un autre angle, on constate que l'aspect esthétique contribue à la formulation de cette promesse dans la mesure où la musique du générique, les couleurs du décor, indiquent aussi au téléspectateur le genre du programme et le ton qui s'en dégage, lequel est en réalité un ton sérieux, solennel, consciencieux et rassis.

On peut sans doute observer qu'à travers ces quelques définitions complémentaires, la notion de **«** *genre télévisuel* **»** est en fait une véritable étiquette que l'institution colle à tel ou tel programme, ou bien une promesse même si une certaine congruence entre la promesse du genre et le contenu proposé serait tout simplement minime. Par exemple si Canal Algérie qualifie l'émission *Questions d'actu* de débat, cela veut dire que la chaîne dote l'émission d'une étiquette déterminant « *son genre* » et promet au téléspectateur de regarder un programme bien reconnaissable « *promesse de la chaîne* » (F.Jost, 1997). En appelant un programme hebdomadaire « magazine de santé »[55] Canal Algérie se propose d'établir une distinction entre magazine d'information et émission-débat, et indiquer au téléspectateur que les émissions-plateau appartiennent à des genres différents, voire à trois mondes différents selon la terminologie de F.Jost (2004).

Il apparaît alors que l'attribution de la notion du débat n'est jamais arbitraire, elle est au contraire tributaire du contenu dispensé (informations, opinions, la réalité), de la forme de l'émission (échange, interview, exposé), et notamment des enjeux de l'émission ; l'image que l'instance médiatique désire transmettre à ses téléspectateurs car les chaînes nourrissent des intérêts divers en plaçant tel ou tel programme dans tel ou tel genre.

Les genres télévisuels qui sont souvent diffusés en direct et qui revêtent un trait d'authenticité sont divers. On peut citer en exemple ; le journal télévisé, le débat politique, le documentaire, le reportage, les magazines culturels ou sportifs.Nous classons aussi dans les genres fictifs; les séries, les feuilletons, films etc. Et dans les genres de divertissement les programmes ludiques. Cette

[55] Une émission diffusée sur la même chaîne ***Canal Algérie.***

classification a été largement validée par la majorité des analystes, or F. Jost (2005) la complète par la matérialité de l'émission. Ainsi précise-t-il

« Tous ces noms de genres ne sont donc pas au même niveau : certains prennent pour trait pertinent la forme de l'émission (forme scénique pour « dramatique », « docu-drama »), d'autres sa matérialité («documentaire », « document »), d'autres enfin font référence à des ensembles beaucoup plus vastes (« réalité », « fiction »), que j'appelle des mondes. » (F.Jost, 2004, p. 36).

Dans ce même ouvrage, l'auteur range les programmes dans trois rubriques; *le monde réel*, *le monde fictif et le monde ludique*. En appliquant cette grille de classification au discours médiatique selon ces trois mondes, on obtiendra déjà trois genres télévisuels majeurs qui peuvent se répartir à leur tour en sous-genres télévisuels à caractère authentique, fictif ou ludique. Nous n'entrerons pas dans les détails, car plusieurs éléments outrepassent les limites qui se créent entre ces trois mondes fondamentaux. On peut citer à titre l'exemple de *Questions d'actu* ; *un débat télévisé* qui comporte une *séquence de reportage* où on sollicite des témoins à exprimer leurs opinions, dans ce cas de figure, le téléspectateur n'est pas en mesure de vérifier la véracité de leurs propos, il se pourrait que la chaîne leur dicte ce qu'ils doivent dire, et à ce moment-là il est très difficile d'établir une distinction entre la part de réalité et celle de la fiction.

Cette hypothèse rejoint la réflexion de F.Jost (2004) se rapportant à l'expression de « *mélange des genres* » ou de « *confusion des genres* » employée pour qualifier une émission se rattachant à deux mondes à la fois. Et lorsqu'il y a une certaine difficulté de classement, on peut dans ce cas dire que ce même programme renvoie à ce que cet auteur désigne par un genre difficilement identifiable ou un *genre mixte* et *impur* (F.Jost, 2004, p. 53).

En outre, la notion de genre répond aussi à des intérêts juridiques, politiques et économiques relatifs aux obligations du Cahier des charges et les capacités de production dont dispose la chaîne. Prenons à titre d'exemple le débat télévisé, d'une part, son intérêt politique et la logique démocratique à laquelle il

est fortement lié, a pour finalité de refléter une ouverture politique. D'autre part, sa forme doit impérativement convenir à celle indiquée dans le cahier des charges, donc la chaîne a pour mission de réaliser un débat qui assure le premier caractère et qui soit en même temps concordant avec le second.

En somme, il semble que le genre télévisuel, différemment du genre littéraire, est plus difficile à classer car il s'agit d'une forme variable qui découle de quelques paramètres extérieurs de production et de réception, il représente souvent une interface entre les producteurs, le dispositif médiatique et les téléspectateurs. Nous présentons ci-après les éléments théoriques de références pour définir ce genre médiatique.

3.1.2 **La notion du genre**

En tenant compte du fait que la notion du *genre* a connu un grand développement théorique, nous allons d'abord revisiter ces définitions pour en faire un bilan, à la lumière desquelles nous aborderons le débat télévisé en tant que genre médiatique à plusieurs composantes.

Cette notion, comme l'a noté J-C. Beacco (2004), qui est appréhendée globalement, désigne dans son sens courant un ensemble de catégories ayant des caractères définitoires communs qualifiables de micro ou de macro régularités. En d'autres termes, il s'agit d'une notion de type catégoriel permettant d'y classer des productions littéraires, médiatiques ou autres en se référant à un ensemble homogène de caractéristiques fonctionnelles.

Du point de vue historique, la notion de *genre* a pris diverses acceptions suivant les époques et les disciplines dans lesquelles elle a été sollicitée. En littérature, par exemple, tout en étant indéfinissable, elle fait l'objet d'un débat depuis fort longtemps. Elle correspond à la notion de *typologie des textes* ou à celle de la *catégorisation*. D'ailleurs, les théoriciens occidentaux qui se sont largement préoccupés de la question des genres, continuent à en faire un objet de recherche particulièrement fécond.

En effet, cette notion qui remonte à l'Antique et à la période classique, est abondamment utilisée en rhétorique comme dans d'autres disciplines avec des critères multiples (Charaudeau, 1997) pour classer notamment les genres poétiques et oratoires. C'est vers la fin des années 1970 que cette notion a été adoptée par la linguistique, mais on l'a toujours employée pour définir et classer des corpus de textes littéraires, d'ailleurs Todorov (1978) soutient que « *les genres sont des classes de textes (…) : Les genres sont des classes, le littéraire est le textuel »* (Todorov, 1978)[56] donc il est question d'une notion dont la nature est pré-linguistique (Beacco, 2004). Ensuite, les linguistes qui se sont préoccupé du discours l'ont reprise afin d'hiérarchiser les textes et les discours non littéraires les uns par rapport aux autres parfois à des fins didactiques. Les médias à leur tour ont éprouvé le même besoin, c'est pour cela qu'ils l'ont empruntée pour dénommer les différents programmes médiatiques (un genre journalistique, un genre télévisuel, un genre radiophonique,…).

En réalité, Bakhtine dans son esquisse était, parmi les premiers théoriciens, à avoir signalé la nécessité de prendre en compte d'autres potentialités que celles littéraires. L'auteur indique

« on a étudié- et plus que toute autre chose- les genres littéraires. Mais ceux-ci ont toujours (qu'il s'agisse de l'Antiquité ou de la contemporanéité) été étudiés sous l'angle artistique-littéraire de leur spécificité, des distinctions différentielles inter-génériques (dans les limites de la littérature), et non en tant que types particuliers d'énoncé qui se différencient d'autres types d'énoncés, avec lesquels ils ont toutefois en commun d'être de nature verbale(linguistique). Le problème de linguistique générale que pose l'énoncé- et aussi les différents types d'énoncés- n'a presque jamais été pris en compte » (Bakhtine, 1984, p. 266).

En relisant attentivement les propos précédents, nous nous apercevons que l'auteur invite à repenser l'appréhension de la notion de *genre*. Il pense qu'il ne s'agit plus d'un champ d'application exclusivement littéraire. Mais, il faudra plutôt s'intéresser aux diverses activités humaines et réfléchir sur la possibilité d'insérer les discours oraux dans des genres déjà existants. L'auteur essaie notamment de démontrer qu'il faut plutôt admettre la variété des genres du

[56] Cité dans (Sandré, 2010).

discours qui résultent de celle de l'activité humaine. Cette dernière constitue une infinité de sphères discursives qui, en dehors des genres littéraires, ne trouvent pas où se classer.

Cette multitude d'activités humaine et donc de pratiques discursives amène à élargir considérablement le répertoire des genres du discours. Bakhtine juge indispensable de puiser dans les genres littéraires afin de classer les discours non littéraires, vu la transversalité qu'il y a, il précise que

« la richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisables et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s'amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée » (Bakhtine, 1984, p. 265).

En fait, Bakhtine désigne par le terme *sphère* le lieu où se produit le discours, qui dans notre cas est un environnement télévisé et télévisable (Nel N. , 1990). J-M. Adam (2001 : 15) complète le raisonnement bakhtinien en introduisant une caractéristique fondamentale dans la définition du genre discursif ; c'est la variété synchronique et diachronique de la pratique socio-discursive qui justifie le fait que le genre est en perpétuelle évolution, car il pense que « *les genres évoluent et peuvent disparaitre avec les formations sociales auxquelles ils sont associés. »* (Adam, 2001). Ce qui suppose qu'un même genre est susceptible de subir des variations d'innovation selon un principe *centrifuge*, qui, très souvent serait à l'origine de l'évolution de genre. Il le définit ainsi : «*Un principe de différence, principe centrifuge, tourné, lui, vers le futur et l'innovation et déplaçant les règles (variations »* (Adam, 2001, p. 16).

Ce principe serait également complété par un autre le principe *d'identité* ou le principe *centripète*, qui, de par sa nature, est gouverné par les valeurs normatives des genres, défini également comme étant « *principe que l'on peut dire centripète, tourné vers le passé, la répétition, la reproduction et gouverné par des règles (noyau normatif) »*(Ibid.).

Ainsi, malgré les régularités qu'impose cette notion, il serait plus exact de reconsidérer les genres comme des conventions prises selon ces deux principes complémentaires. Il en résulte qu'avant de procéder à l'analyse détaillée du corpus, nous allons d'abord définir un certain nombre de critères internes et ou externes et analyser par la suite les liens qui les unissent. Bronckart (1996) les définit

« Les critères ayant trait au type d'activité humaine impliquée (genres littéraire, scientifique, journalistique, etc.) ; critères centrés sur l'effet communicatif visé (genres épique, poétique, lyrique, mimétique, etc.) ; critères ayant trait à la taille et/ou à la nature du support utilisé (roman, nouvelle, article de quotidien, reportage, etc.) ; critères ayant trait au contenu thématique évoqué » (Bronckart, 1996, p. 67)

Le concept de genre pourrait-on dire, demeure une catégorie qui rassemble un ensemble de critères constants non seulement linguistiques, mais aussi techniques. Dans le cadre du genre télévisuel, plusieurs thématiques sont abordées, relevant de plusieurs champs. Pour compléter cet aperçu théorique dont l'objectif consiste à définir le genre selon plusieurs points de vue, nous proposons une brève esquisse qui porte sur la notion du *champ*.

3.1.3 **La notion du champ pour résoudre la question insoluble de genre**

P. Bourdieu (1981), héritier de la sociologie classique, et premier auteur à proposer la notion de champ dans la réflexion théorique, considère que la société est un univers d'échanges, qui se subdivise en *champs*, champs économique, politique, culturel, artistique, sportif, religieux, etc. Il pose ainsi que

« … *la différenciation des activités sociales a conduit à la constitution de sous-espaces sociaux, comme le champ artistique ou le champ politique, spécialisés dans l'accomplissement d'une activité sociale donnée. Ces champs sont dotés d'une autonomie relative envers la société prise dans son ensemble. Ils sont hiérarchisés et leur dynamique*

provient des luttes de compétition que se livrent les agents sociaux pour y occuper les positions dominantes » [57]

De ces propos, il en résulte que l'Interaction se structure en fonction des données de ce sous-espace social, à savoir les ressources et les atouts que chaque agent y mobilise afin de défendre ses intérêts et occuper une positions dans ce champ. Par ailleurs, la notion de champ signifie en sociologie un **«** *espace social métaphorique, relationnel et concurrentiel où s'exerce une force, c'est-à-dire une modalité spécifique d'accumulation et de circulation de pouvoir(s), distribuant et discriminant un ensemble de positions qui contribuent à leur tour à instituer et à modifier ce champ* »[58]. (Laurent, 2002)**.** Alors le champ est en effet un espace social de position où les participants partagent presque les mêmes intérêts, et respectent les règles spécifiques au champ.

A travers sa théorie du pouvoir symbolique, P. Bourdieu (2001) réintroduit le langage comme étant un instrument d'action et de pouvoir dans la société. Qu'il soit politique ou sociopolitique, le concept de champ s'applique sur le débat télévisé selon les mêmes principes *symboliques,* d'ailleurs Le Bart (2003) associe *le champ* aux *biens symboliques* produits par *les acteurs politiques. « Parler de champ pour désigner l'univers au sein duquel se déploie l'activité politique, c'est suggérer que les stratégies poursuivies par les acteurs politiques, les types de biens symboliques qu'ils produisent, qu'ils distribuent ou qu'ils convoitent, les comportements qu'ils adoptent, sont spécifiques à ce champ, et n'y prennent sens que relationnellement »* (Le Bart, 2003 , p. 98)

[57] http://fr.wikipedia.org
[58] http://fr.wikipedia.org

Quant au champ politique, P. Bourdieu le définit ainsi, « *Le champ politique, entendu à la fois comme champ de forces et comme champ des luttes visant à transformer le rapport de forces qui confère à ce champ sa structure à un moment donné* » (Bourdieu, 1981, p. 03). Sur la base de ces considérations théoriques, nous rejetons l'idée fréquente en Algérie qui réduit l'action politique aux partis politiques en tant qu'organisation. Toutefois, un homme politique est toute personne impliquée dans ce champ ou celle exerçant une pratique politique. Il pourrait être un dirigeant, un expert politologue ayant un rapport direct avec les régimes gouvernant, ou enfin un membre du conseil constitutionnel ou d'un parti politique. Par ailleurs, le concept de champ nous oriente vers la notion d'*habitus*, supposant selon le même auteur un entraînement voire un apprentissage des savoir et l'acquisition des compétences générales à savoir

« la maîtrise d'un certain langage ou d'une certaine rhétorique politique, *celle du tribun, indispensable dans les rapports avec les profanes, ou celle du debater, nécessaire dans les rapports entre professionnels. Mais c'est aussi et surtout cette sorte d'initiation, avec ses épreuves et ses rites de passage, qui tendent à inculquer la maîtrise pratique de la logique immanente du champ politique » (Bourdieu, 1981, p. 06). Et puis « comme l'habitus religieux, artistique ou scientifique, l'habitus du politicien suppose un entraînement spécial. C'est d'abord, bien sûr, tout l'apprentissage nécessaire pour acquérir le corpus de savoirs spécifiques (théories, problématiques, concepts, traditions historiques, données économiques, etc.) » (Bourdieu, 1981, p. 05)*,

Sans doute faut-il remarquer que la notion d'habitus trouve un terrain d'application dans notre corpus, dans la mesure où les propos des débatteurs de *Questions d'actu* portent les marques de leur éducation politique, théorique, historique, économique,… en occultant totalement le religieux. A titre d'exemple, nous présentons l'extrait suivant du débat n°2

Débat 2 : La loi de finance 2009

03 D1: je crois que (…) à comparer ceci avec ce qui s'est fait dans le reste du monde//lorsqu'on voit// par exemple// tous les plans de relance qui ont été fait contrairement à l'orthodoxie libérale aux Etats –Unis// d'abord le fameux plan de relance d'Obama// qui a été fait dans l'union européenne à titre d'exemple// je ne sais// il y a une dizaine d'articles traité du Lisbonne qui fait office finalement d'actes fondateurs de la constitution européenne// plus de dizaine d'articles ont été violés// parce que chaque pays// cherchait avoir une politique protectionniste pour essayer de s'en sortir

04 D2 : euh moi je crois qu'euh nous sommes actuellement en train de payer si vous voulez une ouverture de notre économie sans discernement nous avons euh opérer une libéralisation de nos échanges extérieurs et euh en confondant économie de marché avec économie de bazar quand d'ailleurs l'évolution de nos importations depuis 2006 le montre amplement on est passé de vingt millions de dollar en 2006 à près de 40 millions de dollar si les mesures n'ont pas d'impact direct en 2009

Dans cet extrait du débat N° 2, le D2, expert économique et politologue, critique la politique économique importatrice de l'Algérie copiée de modèles étrangers devant les représentants des pouvoirs publics. Cette réaction infère sur un champ politico-économique symbolisant la réalité politique algérienne ainsi que le positionnement de ce débatteur à l'égard d'une politique économique défaillante. Les éléments de ce contexte permettent à l'analyste l'interprétation des actes discursifs et leur compréhension.

Prenons un autre exemple extrait du débat N°6, relevant d'un champ purement politique où nous dégageons un conflit d'idéologies politiques entre deux hommes politiques qui occupent dans le débat deux rôles différents ; D2 en tant qu'expert politologue, dénonce la position contradictoire de D1 vis –à-vis du régime du Président Houari Boumediene, il remet en question devant le téléspectateur la position politique de son adversaire D1.

Débat N°6 : L'Algérien et la politique 20/ 02/ 2012

31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités// du développement de la société depuis l'indépendance//j'étais j'étais dans l'opposition//…

38D2 -[je suis désolé// je ne sais pas dans quelle opposition c'était

Dans cet exemple extrait du débat n° 5, l'animateur dans le tour de parole 51 évoque un espace social étranger par rapport à la société algérienne, il demande au débatteur D2 Président du Conseil mondial de l'énergie et président honoraire d'électricité en France EDF, d'exprimer son point de vue politique sur les programmes électoraux des deux Présidents candidats français Nicolas Sarkozy et François Holland. Nous supposons que cette intervention initiative aura un effet négatif sur le téléspectateur, celui-ci n'étant pas initié à cet univers politique, ne pourra pas comprendre les propos exprimés dans l'intervention réactive de D2. Si ce débatteur en tant que citoyen français évite d'évoquer la réalité énergétique nucléaire dans un contexte politique de son pays, c'est parce qu'il a fait un choix politique.

Débat N°5 : L'énergie en Algérie

51 A : très bien// Pierre Gadonneix// je vous laisse en dernier pourquoi// je rappelle vous êtes Français et votre pays est à la veille des élections présidentielles cruciales// je parlais des présidentielles de 2012//on assiste à ce fameux débat gauche droite sur le nucléaire//j'imagine que vous êtes en plein de dedans vous suivez ces débats// vous en pensez quoi// qui finira par l'emporter// et on est bien d'accord je ne vous demande surtout pas votre couleur politique

D'après P. Bourdieu (1981), comprendre les discours politiques ainsi que l'univers de production, exige l'analyse du «… *processus de production des professionnels de la production idéologique, depuis le marquage, opéré en fonction d'une définition souvent implicite de la compétence souhaitée, qui les désigne pour ces fonctions, et la formation générale ou spécifique qui les prépare à les assumer »* (Bourdieu, 1981, p. 06)

En d'autres termes, l'interaction est structurée par rapport à un champ bien précis, lequel impose ses règles spécifiques de paroles et de postures, les acteurs s'investissent en fonction des atouts et des ressources afin de défendre leurs intérêts.

En outre, étant soumis à une *logique de champ* (Maingueneau, 2014), le discours sociopolitique issu du discours politique, représente aussi selon Bakhtine *une sphère d'activité* où s'affrontent différents *positionnements*[59]. Il nous semble alors incontournable d'évoquer la notion de champ vu son importance dans l'analyse du discours en interaction en prélude à la réflexion sur les spécificités interactionnelles et discursives de ce sous-genre télévisuel. Plusieurs subdivisent la notion de « champ » en champ scientifique, culturel, politique, etc. Etant donné que les invités de l'émission *Questions d'actu* sont souvent des hommes politiques, nous allons nous intéresser fondamentalement au champ politique.

Selon M. Stasilo (2013), les champs se distinguent par une *accumulation* variée de *capital*, toutefois, ce *capital* diffère d'un champ à l'autre.

«…ce qui est accumulé dans le champ religieux ou littéraire est différent de ce qui est accumulé dans le champ politique. Dans le champ politique et littéraire, on peut nettement observer que les nouveaux venus, moins dotés de capital, sont moins satisfaits de l'ordre établi que ceux qui sont ici depuis longtemps. C'est pourquoi, dans la plupart de ces champs, il y a des luttes de générations » (Stasilo, 2013, p. 20)

Cependant, un autre contenu de la notion de champ, *les champs représentationnels*, proposé par Henri Boyer (1998) et repris par Abdelhamid. Samir & S. Hadjarab, répertoriés ainsi

- « *Perception globalisante du peuple (traits physiques, comportements sociaux, religion...) et du pays (climat, cadre naturel, situation socioéconomique...)*
- *Identification institutionnelle, ethnographique et aussi folklorique, gastronomique, touristique...*
- *Patrimoine culturel : œuvres, événements, patronymes, dates, objets...*
- *Localisation géographique et /ou géopolitique. Mention de toponymes.*
- *Caractérisation par la langue du pays, mots ou expressions empruntés à cette langue.*

[59] Selon D. Maingueneau « *Cette notion de positionnement (doctrine, école, théorie, parti, tendance…) implique que, sur un même espace, on rapporte les énoncés à la construction et à la préservation de diverses identités énonciatives qui sont en relation de concurrence, au sens large : leur délimitation réciproque ne passe pas nécessairement par une confrontation ouverte. »* (Maingueneau, 2014, p. 66)

- *Allusion à la situation/relations/faits intercommunautaires* » (Abdelhamid Samir & Soraya Hadjarab, 2009, p. 269)

3.1.4 Critères définitoires du genre débat télévisé

Nous identifions donc des critères relatifs à la matérialité du discours, à sa forme discursive, et à sa forme linguistique.

3.1.4.1 *Le contexte ou le cadre situationnel :*

Le genre débat est défini par rapport au lieu où il se produit. Il est évident que le débat télévisé est défini ainsi parce qu'il est réalisé par une chaîne TV, donc il se définit par rapport à l'instance qui le met en scène. La particularité du contexte médiatique (endroit, matériel audiovisuel, présence du personnel, assistance technique,…) induit le fait que la situation de communication est dans une large mesure conditionnée par des facteurs extérieurs à la conversation. Selon Pétillon-Boucheron (1992), les participants au débat forment une partie prenante de ce contexte

« Autre ingrédient majeur du contexte : les participants. Leur âge, leur fonction sociale, leur aspect physique voire vestimentaire sont autant d'indices de contextualisation dont il convient de tenir compte aussi bien dans le choix des buts que dans l'analyse de l'interaction » (Pétillon-Boucheron, 1992, p. 130).

L'exploitation de ce critère nous permettra sans doute de décomposer le discours et d'éclairer quelques phénomènes scénographiques, conversationnels et énonciatifs.

3.1.4.2 *Les enjeux ou la finalité médiatique*

Le genre débat se définit aussi par rapport à un enjeu sous-jacent ou à une finalité médiatique prédéterminée, celle-ci diffère d'une chaîne à une autre. V. Traverso (1999) en donne une définition lapidaire : « *la raison pour laquelle les individus sont réunis* » (Traverso, 1999, p. 19). Alors, l'objectif général d'un débat télévisé se traduit dans le résultat escompté (faire adhérer des électeurs, prendre une décision collectivement, faire un état des lieux, etc.) qui se situe dans les enjeux d'une parole publique se proposant de déclencher une confrontation

d'opinions, ou de mener un débat consensuel « *On peut donc définir le but comme l'objectif des locuteurs, objectif qui est de l'ordre du faire penser et du faire faire.* » (Ibid).

Ces paramètres sont d'une importance centrale car ils contribueront à déterminer les contours informationnels et idéologiques de la chaîne et transmettront une image de sa politique interne ainsi que ses intentions communicationnelles. A l'intérieur de la finalité de la chaîne on trouve aussi l'objectif de l'interaction qui peut consister à convaincre l'autre, à ébranler les idées de l'autre ou à soutenir les siennes. Cet élément relève aussi d'un critère intra propre à l'interaction et au cadre participatif du débat.

3.1.4.3 *Les thématiques traitées*

La thématique évoquée attribue notamment au genre du discours une caractéristique qui le distingue des autres discours. Un débat traitant de la politique est naturellement qualifié de débat politique, ce dernier doit être différent d'un débat socioéconomique ou culturel dans sa forme et son déroulement. Ce critère s'articule à son tour avec celui de la finalité médiatique car c'est en fonction de cette dernière qu'on opte pour telle ou telle thématique.

3.1.4.4 *La forme du débat :*

Cette composante se caractérise par d'autres sous-composantes telles que le mode de mise en scène, le nombre des participants et le mode de gestion de la parole, enfin la nature et le type de discours. De même d'autres critères intra en résultent, nous distinguons dès lors :

3.1.4.5 *Une forme ritualisée :*

Le débat est dans sa forme foncièrement ritualisée, c'est une forme qui varie assez peu, quelle que soit la chaîne qui le diffuse. Généralement, il se présente sous un format identique, un statu quo. En fait ce rituel oriente l'échange dans un mode conventionnel de façon à construire à des fins de communication une forme reconnaissable. Il est réalisé selon un rituel prédéfini que dicte ce genre télévisuel, ce qui lui confère une identité télévisuelle *une arène* (Nel N. , 1990).

3.1.4.6 ***Un échange monologal ou dialogal :***

Si nous définissons le genre débat par rapport à sa forme, alors nous identifions dans ce cas une forme textuelle variable entre le discours monologal (moment où le débatteur occupe la parole pendant quelques minutes pour exprimer son point de vue) et le discours dialogal (quand deux interventions se chevauchent), donc le débat se présente sous une forme brassée des deux discours, même si la forme dominante est dialogale.

3.1.4.7 ***Un oral spontané ou préparé:***

En posant que le débat est un échange oral, nous hésitons à spécifier préalablement de quel oral il s'agit. Un oral préparé (fabriqué), ou un oral spontané ? Dans le cas d'un corpus de nature audiovisuelle, nous pensons qu'il est moins difficile de répondre à cette question car la spontanéité du discours oral se reconnaît dans une large mesure à travers les marques d'hésitation. Et cette dernière est due aux contraintes situationnelles telles que la présence des caméras, la situation en face-à-face, et le facteur temps. Donc, lors d'un échange télévisé, les contraintes du temps et celle de la diffusion en direct constituent une compression situationnelle.

En effet, ces deux formes de discours différents tant dans leur mode de production que dans leur impact sur le téléspectateur, coexistent dans un débat et cette coexistence ainsi que leur alternance relève d'une technique discursive. Il s'agit donc d'un mélange de discours instinctif et d'un discours fabriqué.

En plus de ces éléments, nous pouvons relever un certain nombre de critères externes relatifs au cadre socio-historique et politique[60]. Cependant, ces critères ne suffisent parfois pas à dessiner l'architecture interne et externe du débat télévisé. L'analyse que nous proposons de conduire nous permettra éventuellement d'éclaircir cette notion de *genre télévisuel* et de revoir les critères factuels déterminatifs afin de proposer une définition mieux structurée.

[60] Voir le chapitre 1.

Tous les éléments théoriques cités précédemment feront l'objet d'une réflexion plus détaillée dans les chapitres qui suivent. Sans doute faut-il observer que pour rendre compte du genre *débat*, il serait judicieux de compléter ces critères par les éléments suivants :

- Les protagonistes
- Le cadre spatio-temporel
- Le cadre communicationnel et interactionnel

En réalité, il nous semble que la notion de genre télévisuel contrairement à la notion du genre débat, est une catégorisation conventionnelle, qui n'est pas fondée sur des critères scientifiques constants identiques aux critères littéraires. D'ailleurs, le classement des genres littéraires s'appuie en fait sur deux critères combinatoires principaux ; celui de la forme et celui du contenu (registre, style/ forme, contenu).

Selon Bronckart (1997 : 138) « s'ils sont intuitivement différenciables, les genres ne peuvent jamais faire l'objet d'un classement rationnel, stable et définitif D'abord parce que, comme les activités langagières dont ils procèdent, les genres sont en nombre tendanciellement illimité; ensuite parce que les paramètres susceptibles de servir de critères de classement (finalité humaine générale, enjeu social spécifique, contenu thématique, processus cognitifs mobilisés, support médiatique, etc.) sont à la fois hétérogènes, peu délimitables et en constante interaction ; enfin et surtout parce qu'un tel classement de textes ne peut se fonder sur le seul critère aisément objectivable, à savoir les unités linguistiques qui y sont empiriquement observables »[61].

Ainsi, si nous employons, dans un premier temps, la notion de genre pour désigner le débat télévisé, nous sommes tenue de signaler qu'en attendant de trouver une définition qui soit acceptable et susceptible de cerner tous les contours définitoires de ce genre, cet emploi recouvre un sens technique relatif au média qui le produit. Par ailleurs, F. Jost (2005) avance à ce propos l'idée suivante

[61] Cité dans Jean-Michel Adam, Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? In: Langages, 35e année, n°141, 2001. pp. 10-27.

« L'inclusion des programmes dans un genre n'est ni « naturelle » ni automatique : le mécanisme d'attribution d'une étiquette à une émission dépend d'abord de la chaîne, mais d'autres acteurs de la communication peuvent contester la légitimité de cette attribution, soit pour des raisons juridiques, soit pour des raisons sémiotiques » (F.Jost, 2005, p. 107).

Dans l'état actuel des travaux, il serait plus adéquat de spécifier à l'intérieur du terme générique *genre médiatique*, des sous-genres télévisuels propres à chaque production télévisée définissant les traits caractéristiques de la forme (forme de l'échange, attribution des tours de parole, règles conversationnelles, mode de diffusion, décor, statuts et rôles,…) et ceux du fond (type de discours, enchaînement et logique, mode énonciatif, ton,…).

D'ailleurs F.Jost (2005) précise aussi que les médias proposent seulement des étiquettes qui « *permettent de regrouper une collection d'émissions dotées de propriétés comparables et qui caractérisent ce qu'il est convenu d'appeler « un genre » »* (F.Jost, 2005, p. 34) ces déclarations viennent attester l'usage abusif et injustifié de cette notion.

Enfin, si nous associons la notion de la *sphère* à celle de critères de classement, nous obtiendrons un cadre communicationnel compliqué où s'articulent tous les critères intrinsèques et extrinsèques, ce qui atteste la difficulté de trouver une définition stable voire généralisable du genre du discours, ou même de classer un discours oral de façon rigoureuse dans des genres instables, évolutifs et non maîtrisables.

3.1.5 **Le débat du point de vue interactionnel**

En dépit des régularités du genre *débat* et surtout de son caractère éristique, les interactionnistes l'ont conçu différemment, selon les objectifs et la méthodologie de la recherche. En considérant que le débat télévisé est un véritable lieu d'interaction, nous nous sommes proposée de mener une réflexion sur son cadre interactionnel.

En amont, nous pouvons réaffirmer que la mise en scène du débat télévisé se caractérise par un processus de ritualisation des échanges. Elle repose sur un processus de dynamisation au sein d'un cadre préconstruit de façon à ce que le débat dispose d'un style interactionnel propre (Fortin, 2005, p. 97).

En aval, le débat tel que défini est perçu comme *un type d'interaction*. Kerbrat-Orecchioni en présente la définition suivante

« Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle : il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier, mais qui se déroule dans un cadre « préfixe » […] — sont ainsi en partie déterminés la longueur du débat, la durée et l'ordre des interventions, le nombre des participants, et le thème de l'échange. (…) Le débat tient donc à la fois de la discussion (par son caractère argumentatif), et de l'interview (par son caractère médiatique) » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 118).

Les principales caractéristiques citées précédemment renvoient, en effet, aux contraintes communicationnelles de l'environnement dans lequel est produit le débat, car le mode de mise en scène de l'interaction soumet le débatteur à des facteurs de réalisation ardus, alors que celui-ci veille à construire son image dans et par son discours.

En outre, cette interaction typique au débat télévisé se distingue par son rituel conversationnel approprié qui n'est pas structurellement duel mais réalisable selon la nature du débat, les enjeux, le nombre et le statut des personnes en présence. Par ailleurs, les deux éléments constitutifs majeurs (médiatique et argumentatif) sont à la base de la définition de ce genre qui met en scène une double situation d'interaction. À travers son cadre participatif, trois instances l'animateur/ les débatteurs/ les téléspectateurs sont en situation d'interaction. Ces trois pôles forment ce qu'on appelle *le dispositif triangulaire* associant directement sur le plateau l'animateur aux débatteurs et indirectement les débatteurs aux téléspectateurs (les destinataires effectifs).

C'est la raison pour laquelle Kerbrat-Orecchioni (1990) soutient que ce type de discours à l'image du discours théâtral « *fonctionne lui aussi sur le trope communicationnel, puisqu'il comporte deux niveaux de destinataire (la parole est « bi-adressée »)* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 95).

Le débat télévisé doit être défini selon N.Nel (1990) comme un double espace d'échange formel et institutionnel comprenant deux situations; une situation *télévisable* (le plateau) où les interactants interagissent et s'influencent mutuellement et une situation *télévisée* (transmission médiatique) où le message est principalement adressé à son véritable destinataire *le téléspectateur*. Ce dispositif conditionne sans doute le mode d'argumentation déployé par les débatteurs.

Dans les travaux de M. Doury (1995), le débat télévisé se présente comme un ensemble de situations *polylogiques* (Doury, 1995), dont les rôles attribués aux allocutaires et aux destinataires effectifs (le public) et intermédiaires (animateur et pairs) se complexifient singulièrement. Vu qu'il s'agit d'un dispositif à un double enjeu et à une double structure interactionnelle, chaque instance est considérée selon le rôle qu'elle occupe dans le débat (rôle actif/ rôle passif, émission/réception). De ce fait, le destinataire réel (le téléspectateur) est perçu en effet comme un destinataire indirect, tandis que l'allocutaire direct (débatteurs) – présent physiquement sur plateau - n'est finalement qu'un destinataire secondaire et intermédiaire. Nous pouvons préciser en passant qu'Oswald Ducrot propose la définition suivante de la notion d'*allocutaire* « *Les allocutaires […] sont les personnes à qui le locuteur déclare s'adresser*»[62], qui, dans notre cas, sont les invités au premier plan puis les téléspectateurs au deuxième plan.

Pour sa part, G.Fortin (2005) considère le débat comme le résultat d'une relation interpersonnelle *plurisubjectuelle* où les sujets se redéfinissent en tant que membres d'une même communauté en l'occurrence politique mais aussi co-construisent un univers référentiel commun qui produit du sens, en d'autres termes

[62] Oswald DUCROT, encyclopédie Universalis, article « Énonciation » www.etudes-litteraires.com.

« confirmant ainsi l'intrication des pratiques linguistiques (ici les discours politiques médiatiques) et des autres pratiques sociales, avec l'idée que les discours ne sont ni dépendants ni indépendants de leur contexte de production, mais qu'ils construisent le contexte en même temps qu'ils le manifestent » (Fortin, 2005, p. 118).

Cet auteur pense aussi que le débat, en tant que *genre médiatique*, « *est donc un processus dialogique (triangulaire) qui combine des contraintes systémiques, un fort cadre rituel et des paramètres de situation* » (Ibid., p.119).

Généralement, la notion de débat télévisé désigne un vif conflit à forte *connotation pugilistique* (Nel N. , 1990) et spectaculaire. Une confrontation verbale saillante a toujours caractérisé ce type d'interaction au point que l'animateur, face aux chevauchements et aux interventions non autorisées des invités, trouve parfois des difficultés à gérer l'échange.

Sur la base des considérations précédentes il apparaît que le téléspectateur est quelquefois surpris du ton pacifique des débatteurs, cette caractéristique majeure du conflit s'efface lorsqu'une censure politique et médiatique se fait jour alors, le conflit d'opinions peut à ce moment-là être dissimulé.

D'ailleurs G. Villeneuve (2008) affirme que toutes « Les discussions médiatisées sur un objet politique donné, qu'elles concernent la réforme du code du travail ou les émeutes en banlieues, comprennent un ton et un contenu très différent des situations d'altercations ordinaires » (Villeneuve, 2008, p. 12).

On peut donc affirmer qu'on assiste réellement à des échanges stylisés que l'auteur qualifie de

« signifiés, où chaque intervenant délivre plus qu'une image, qu'une idée ou qu'un programme : chacun d'eux défend un mélange de ces trois composantes, qu'on pourrait désigner sous le terme de rôle. Un « rôle » n'est pas un carcan symbolique qui guide le

moindre de leur mouvement, mais un ensemble cohérent de gestes et de pratiques, dont chacun renvoie à l'imaginaire d'une communauté politique d'appartenance » (Ibid.).

Par *rôle* on désigne aussi un *personnage* faisant allusion à un rôle politique. Cette situation fabriquée nous laisse entrevoir que le contenu du débat est prédéfini (éléments présupposés). Et que toute institution télévisuelle étatique est, d'une certaine manière manipulée par le pouvoir politique qui a très souvent intérêt à contrôler le flot d'informations résultat de la mise en scène d'une altercation pouvant mettre au jour certaines questions gênantes pour le pouvoir politique. On peut alors postuler que la machine médiatique en tant que dispositif à la fois *manipulateur*[63] *et manipulé* (Charaudeau, 2003)[64], n'est pas habilitée à définir la forme et le contenu librement. Cette hypothèse repose sur le constat de départ reste à vérifier.

En partant de cette pluralité de définitions, nous déduisons qu'il n'existe pas de normes universelles déterminant les contours interactionnels du débat télévisé. Sa forme est instable, elle diffère d'une chaîne à une autre et d'une société à une autre. C'est uniquement le contenu de l'émission et la nature du discours prononcé qui déterminent ses traits interactionnels définitoires. Il n'est pas néanmoins évident que les formes génériques soient préalablement identifiées. En outre, la lecture qu'en fait le téléspectateur, basée essentiellement sur ses représentations antérieures, participe à l'identification du débat télévisé en confirmant ou en infirmant l'étiquette de la chaîne, et même y attribuer une autre jugée plus convenable car on entend très souvent les citoyens algériens dire « *mais ce n'est pas un débat* » ou *« waouh ! C'est un véritable débat »*.

[63] « Et l'on peut dire que les médias, en tant qu'ils sont les ordonnateurs de la mise en scène de l'information, sont autant agent *manipulateur »* Patrick Charaudeau, "Les médias, un manipulateur manipulé", in *La manipulation à la française*, Ed. Economica, Paris, 2003, consulté le 2 juin 2011 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: http://www.patrick-charaudeau.com/Les-medias-un-manipulateur.html

[64] Ibid. « Les médias peuvent donc être manipulés de deux façons : par une pression externe et par une pression interne. Par une pression externe, en amont de la machine médiatique, du fait de trois facteurs : la prégnance de l'actualité, l'exercice du pouvoir politique, l'existence d'une concurrence féroce ». Donc, L'instance médiatique est manipulé par l'Etat, elle doit assujettir aux instructions gouvernementales et politiques de la nation d'où la fermeture de l'audiovisuel sur lui-même.

3.1.6 **La grille des programmes**

Avant d'esquisser le parcours du débat télévisé dans l'espace médiatique algérien, nous voulons dans un premier temps, porter notre regard sur le mode de programmation adopté par les différentes chaînes algériennes afin de montrer l'importance et la place du débat par rapport aux autres émissions. Les différents travaux sur la télévision montrent que la programmation, partie intégrante des stratégies médiatiques est tributaire du *marché et du public* (Burtin, 2004). Elle occupe d'ores et déjà une place prépondérante dans l'activité télévisuelle de chaque chaîne. Sur la base de ces considérations, notre objectif consiste à faire en sorte que cette étude nous permette aussi de savoir quels sont les différents paramètres qui entrent en jeu dans la conception d'une grille de programmes afin d'en avoir une vision claire et d'en comprendre les tenants et les aboutissements. La saisie des différents aspects afférant à la programmation des émissions à la TV algérienne nous permettra certainement d'appréhender la place qu'elles occupent ainsi que les différentes contraintes pouvant entraver l'habillage d'une grille TV avec succès.

De ce fait, nous postulons d'entrée de jeu que la programmation qui n'est pas aléatoire, relève de la responsabilité voire de l'identité de la chaîne.

Selon F.Jost « Choisir des contenus (des émissions) et les placer sur des cases horaires, ce que j'ai appelé « l'art de programmer », n'est pas une démarche neutre. La sélection comme la succession et le rapprochement des programmes sont créateurs de sens et contribuent à forger l'identité de la chaîne.» (F.Jost, 2005, pp. 30-31).

Dans la mesure où la grille des programmes est fortement contrainte par la politique de l'institution médiatique, il s'avère tout à fait impossible de programmer n'importe quelle émission sur n'importe quelle chaîne, ou n'importe quelle émission à n'importe quelle heure.

Auparavant, tout se passait comme si la programmation relevait d'une simple technique mise en oeuvre afin de créer des points de repères pour les téléspectateurs.

Sous cet angle, « la programmation peut être définie comme une simple technique de planification : il s'agit d'ordonnancer plusieurs émissions dans un tout structuré et cohérent, plus communément appelé « antenne » » (Burtin, 2004, p. 2).

Or, aujourd'hui avec le développement des médias de masse, elle est conçue comme une opération complexe, tributaire d'une stratégie commerciale médiatique en vue de répondre aux impératifs de l'audimat.

Comme le souligne J. Burtin (2004): « *La concurrence entre les différentes chaînes généralistes, privées ou publiques, les amène à créer leur identité propre et à rationaliser leur activité* » (Burtin, 2004, p. 2).Compte tenu des contraintes économiques, il apparaît clairement que les techniques de programmation s'appuient sur les outils de marketing en vue de maximiser l'audience. Ce même auteur soutient dans la foulée que

« la programmation est le moyen essentiel pour rationnaliser son activité. Dans le cas théorique de chaînes publiques sans ressources publicitaires, elle est le moyen d'assumer leur vocation de service public en permettant l'accès du plus large public à leurs programmes » (Burtin, 2004, p. 5).

Il ressort que le but ultime d'une chaîne publique est a priori, donner un sens à son existence et donc se forger une identité médiatique[65].

Le développement technique et la libre concurrence entre les médias obligent toutes les chaînes de TV à proposer aux téléspectateurs une grille de programmes de plus en plus variée, minutieusement réfléchie et bien planifiée. Toutefois, la non libéralisation des médias en Algérie, constitue un frein à la libre

[65] Jérôme Burtin définit le concept d'identité comme une stratégie déployée afin de permettre à chaque chaîne d'apparaître unique et différente voire la meilleure.

concurrence et il en résulte que le flux linéaire des programmes persiste encore[66]. Il est important pour nous de souligner qu'une contrainte majeure de diffusion est avant tout financière c'est-à-dire « le coût des programmes ».

Le problème se pose au niveau de l'achat des programmes onéreux qui promettent d'optimiser les audiences. On remarque par exemple que les grands matchs, les films les plus récents, les grands débats politiques,… ne sont pas toujours à la portée de toutes les chaînes télévisées y compris celles algériennes.

En parlant de programmation, deux modes d'organisation sont identifiés en fonction de la nature de la chaîne (généraliste ou spécialisée). La première propose des programmes variés, la seconde propose un seul type de programme. Pour avoir plus de succès médiatique, la programmation s'articule autour des exigences sociales et familiales, pour ce faire, les professionnels de la télévision tiennent compte du temps libre des téléspectateurs, le temps que chaque citoyen s'offre pour suivre les différentes émissions. Ils visent surtout mobiliser le plus grand nombre de téléspectateurs autour du téléviseur.

[66] Ce système ne correspond à aucune complémentarité, il se caractérise par une production pauvre à uni-support.

3.1.6.1 *Caractéristiques fondamentales de la grille des programmes*

Elles répondent à deux types de critères ; techniques et thématiques.

3.1.6.2 *Critères techniques de programmation*

En lisant les grilles de programmes que les chaînes algériennes proposent aux téléspectateurs, nous relevons deux types de programmation : *une horizontale* et *une autre verticale* (F.Jost, 2004, p. 50)[67]. Par ailleurs, contrairement au fonctionnement des différentes chaînes étatiques, les grilles des cinq chaînes algériennes ne répondent pas au critère de complémentarité. Nous avons constaté que l'ENTV essaye de remplir des plages horaires par des contenus divers sans se conformer à d'autres programmes, ni observer une succession logique. Or contrairement à ce mode de fonctionnement, le temps de programmation des différentes émissions devait être organisé en fonction de la demande des téléspectateurs et donc sur la base d'une enquête de réception.

En explorant la grille des programmes, nous nous sommes aperçu que les dessins animés sont programmés après le retour de l'école, alors que le JT est diffusé au moment de prime-time en Algérie où l'audience est à son maximum à 13h00 et à 20h00. Les émissions-plateau sociopolitiques et de divertissement sont diffusées aussitôt après le JT de 20 heures, donc au moment où la quasi-totalité des citoyens algériens prend place devant le petit écran.

Il apparaît ainsi que la grille des programmes est adaptée, c'est-à-dire conçue en fonction de facteurs socioculturels, des préoccupations quotidiennes de toutes les tranches d'âge et des catégories sociales afin de répondre à leurs besoins. L'opération de programmation s'adapte donc à un flux d'émissions et à une temporalité, en prenant en considération le facteur social que F. Jost (2004) détaille ainsi

- Le temps social en fonction duquel la programmation se fait suite à une étude minutieuse de la structure et de la composition sociale (femme au foyer,

[67] François JOST en propose les définitions suivantes ;la programmation horizontale : organise la journée (day-time) en une sorte d'agenda où se retrouve quotidiennement le même programme aux mêmes heures ; une programmation verticale où les émissions reviennent le même jour, de semaine en semaine, comme autant de rendez-vous.

vieillards, chômeurs, enfants, …), les heures de pointes, les jours fériés, bref qui ? Doit regarder quoi ? Et quand ?

- La structuration du temps de ce public potentiel doit couvrir deux éléments : les activités quotidiennes des citoyens, leur disponibilité psychologique et leurs capacités cognitives du moment notamment ce qui convient le plus à l'état moral du téléspectateur et à ce qu'il supporte regarder à telle ou à telle heure de son moment de repos (émission-débat, série policière, …).

Toutefois, F. Jost (2004) a omis de prendre en compte la compatibilité du contenu avec la tranche d'âge et de sexe. D'ailleurs sur toutes les chaînes, quelques indications d'âge sont mentionnées en dessous du petit écran (-10 ans, -18ans, …). C'est pourquoi, la majorité des foyers possèdent actuellement plus d'un poste-téléviseur en fonction de l'éventail de la composition de la famille car la vue de la TV est partagée entre programmes destinés aux enfants, aux adultes, aux femmes et aux hommes.

a) Critère thématique

Quant aux contenus, on déplore une incohérence thématique, ce qui distingue en grande partie la qualité des programmes, et altère de fait les prestations de service de la chaîne algérienne. Auprès des téléspectateurs, on n'a pas encore atteint le niveau seuil auquel les chaînes distribuées par satellite appartenant aux pays développés sont arrivées, même l'explosion numérique médiatique n'a entraîné aucune amélioration dans la conception de la programmation des émissions.

Depuis l'indépendance, la politique postcoloniale, a toujours visé la satisfaction des besoins du téléspectateur. Ce panel des programmes est basé essentiellement sur les activités sociopolitiques dont le but est d'inculquer une culture politique, une culture économique, une culture religieuse, une culture éducative et scientifique. Les quelques émissions qu'on diffuse, se fixent pour objectif d'informer l'opinion publique sur les événements qui se produisent dans la sphère publique ainsi que sur toutes les mesures prises par le gouvernement algérien dans une perspective démocratique. On cherche également, par le biais de changements perpétuels à tenter de capter le plus grand nombre de téléspectateurs.

Comme toute machine médiatique, l'ENTV, par le biais de ses programmes s'efforce de rapporter objectivement des faits pour éviter de provoquer une éventuelle confrontation sociale. Ainsi, elle ne se laisse jamais déborder, ce qui relève de sa responsabilité médiatique[68]. Prenons à titre d'exemple, la nature des relations politiques étrangères polémiques (l'affaire du conflit Algérie-Maroc), la politique économique du pays avec ses hausses des prix, et notamment les manifestations d'ordre social ou politique contre le régime étatique).

La télévision algérienne traite l'information avec grande méfiance, sa mission ne s'est guère limitée au récit, elle s'efforce également d'expliquer et d'analyser (traiter le comment et le pourquoi) les faits sans pour autant franchir le pare-feu qu'elle s'est tracé depuis l'indépendance.

Nous supposons que cela pèse beaucoup sur le récepteur. Ce dernier considère toute information diffusée comme invraisemblable ou incomplète, donc le téléspectateur se dirige vers des chaînes d'information internationales afin d'avoir l'information exacte. La télévision algérienne est une instance de production et de diffusion de biens culturels. En ce qui concerne les programmes importés, il s'agit le plus souvent de productions cinématographiques (films, feuilletons, série,…). Il est important pour nous de préciser que la télévision algérienne (étatique) fragilisée financièrement a fait recours massivement à la rediffusion des programmes les moins coûteux et qui ne répondent pas toujours à la demande du consommateur d'aujourd'hui. Il en résulte que les programmes correspondent à peine aux préoccupations des téléspectateurs.

D'ailleurs, il est rare que l'ENTV importe des productions cinématographiques récentes. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'entreprise nationale de télévision est à la recherche de solutions les plus prometteuses d'où la révision du code de l'audiovisuel, le renouvellement continu des émissions et le recours aux nouvelles techniques de production/diffusion.

[68] Toute chaine télévisée est chargée d'une couverture médiatique réelle et pertinente, elle est responsable de toute information diffusée, on n'a pas le droit d'avancer des faits sans recourir à une source d'information crédible et sans disposer de documents officiels.

Dans la grille des programmes que Canal Algérie offre à ses téléspectateurs, la répartition des émissions correspond à celle mentionnée dans le cahier des charges, où le plus grand volume horaire est dédié au journal télévisé qui est diffusé en trois langues (arabe, français et tamazight). En effet, avec un volume de 21 heures par semaine, à raison de trois heures par jour, on est très conscient de sa popularité en Algérie.

. En deuxième position, vient le feuilleton doublé (Algérien et arabe) d'une moyenne de 02heures par jour, ce qui fait 14 heures par semaine. Cette catégorie de programmes n'a plus le même succès qu'autrefois car ce qu'on diffuse est considéré par les téléspectateurs comme dépassé par rapport à ce qu'ils regardent quotidiennement sur les autres chaînes arabes. Il est rare que l'ENTV importe des productions cinématographiques récentes.

En troisième position, viennent d'abord les dessins animés pour un volume de 10h30 et ensuite les diverses émissions (débat, table ronde, talk-show) à caractère sociopolitique, sportif, médical, culturel et de divertissement. Comme nous le constatons, le temps consacré à l'unique débat sociopolitique diffusé en direct dans l'émission *Questions d'actu*, est limité à 01heure par semaine. Toutes les autres émissions se présentent sous la forme d'une table ronde telle qu'*Expression livre*, ou plutôt de talk-show *Dzaïr Show*.

Or, il est indispensable d'accorder plus de valeur à ces émissions afin de transmettre les traits caractéristiques de l'identité socioculturelle algérienne. Ensuite, le documentaire se classe en cinquième position avec 09 heures hebdomadaires, ainsi que le film algérien avec 08heures. Vu la pauvreté du cinéma algérien, on rediffuse les mêmes productions jusqu'à ennuyer le téléspectateur.

Avant de présenter la nature de notre corpus ainsi que nos choix méthodologiques de recherche, nous présenterons d'abord le parcours de cette émission en Algérie, afin de comprendre son contexte médiatique voire sociopolitique ainsi que la place qu'un programme pareil a occupée, et dans quelles conditions il a évolué. Nous désirons également comprendre l'effet de ces dernières sur les choix scénographiques puis discursifs.

3.2 Parcours du débat télévisé en Algérie

Depuis son apparition sur l'écran algérien, le débat est programmé pendant une durée limitée, d'ailleurs aucune émission-débat n'a survécu plus d'une année. Au départ, et suite aux premières diffusions, l'instance médiatique teste son écho, elle prête très souvent attention au feed-back provenant du téléspectateur et surtout aux critiques formulées par des spécialistes de production médiatique. Elle vise à travers ces efforts de remédier les lacunes de production et d'y apporter les modifications nécessaires. Parfois, la chaîne procède au changement du format ou même à l'annulation définitive de l'émission en cas de forte dépréciation sans même prévenir le téléspectateur.

Cependant, les débats qui ne sont pas interrompus entre temps se caractérisent tous par une forme récurrente de fonctionnement stéréotypée dans sa globalité. Pour cette raison, nous préférons employer le terme de « format » et non pas celui de la « forme », car nous pensons que la première notion désigne un spécimen de production que la chaîne crée et dans lequel elle place l'émission-débat, d'ailleurs, Antona (1995) l'a employé en ces termes dans la définition des macrostructures des différents programmes trilogiques proposés en France

« *Entre l'extrême fragmentation et l'extrême homogénéité, signalons des formats intermédiaires « mixtes ». Dans le domaine de l'information (J.T, débat politique, culturel ou social, magazine…), il n'est pas rare d'alterner « sujet » (reportages, documentaires…) et « plateau »* » (Antona, 1995, p. 188), puis elle classe les émissions trilogiques en quatre *formats* à savoir *le face-à-face, l'interview, la discussion-conversation* et enfin *le débat.*

Ce format ne rejoint toujours pas l'hypothèse du téléspectateur quant à la promesse du genre car en comparant ce que les chaînes algériennes diffusent sous l'étiquette de débat et les débats proposés par d'autres chaînes voisines, ce dernier découvre que le genre a pris une nouvelle dimension gouvernementale spécifique

adaptée à la politique interne de la chaîne[69], ce qui influe négativement sur la perception de l'émission. Un nouveau rituel est mis en œuvre sur la base d'un ton pacifique et d'une gestion rigoureuse de l'interaction. Citons à titre d'exemple ; Questions d'actu, qui depuis sa diffusion, au même titre que les autres émissions-débats, se produit dans le même décor et surtout selon le même rituel conversationnel pendant toute la saison.

En ce qui concerne la forme interactionnelle, à laquelle nous consacrerons un chapitre, elle est toujours identique à celle adoptée dans d'autres émissions-débats en Algérie. Un rituel qui n'a jamais été renouvelé. Cette fixation de rituel s'applique autant sur la microstructure que sur la macrostructure des débats proposés.

3.2.1 *Le débat télévisé ; un spectacle ou un jeu de rôle ?*

Depuis presque vingt ans, le débat télévisé en Algérie s'achève par un match nul, à la fin de l'émission, les débatteurs se réconcilient et se consentent en direct. Une fin heureuse qui déçoit le téléspectateur dont les attentes dépassent cette forme dédramatisée[70]. En regardant une émission de débat télévisé, le téléspectateur observe qu'il existe un grand écart entre ce que dit le débatteur et ce qui devrait être dit[71]. D'ailleurs un des débatteurs occupe toujours la position dominant par rapport à l'autre qui est littéralement dominé. Le dominant est celui qui, habituellement, représente l'autorité supérieure au pouvoir, joue avec les mots et atténue la situation de confrontation à travers un discours bien édulcoré.

Malgré le désaccord qui met en avant la nécessité pour le dominé de réagir avec toutes ses forces argumentatives, chacun d'eux intervient en toute sérénité face à son adversaire idiomatique. Il arrive même que les débatteurs s'abstiennent de temps en temps de dévoiler certaines vérités sensibles en direct[72].

---

[69] Une dimension politique propre au régime gouvernemental algérien en état d'urgence depuis vingt ans, qui a défini sa propre politique informationnelle et médiatique où on essaye de manipuler le flux d'informations diffusées à l'image du pays.

[70] La représentation qu'il s'est fait de ce genre d'émission doit déboucher sur un conflit d'opinions où on est soit vainqueur soit vaincu.

[71] Le téléspectateur peut facilement s'emparer de l'information d'une autre source médiatique en l'occurrence la presse écrite..

[72] Réaction due à la censure exercée par l'instance médiatique algérienne.

A l'opposé de la représentation qu'on se fait du débat télévisé dont la caractéristique indispensable est la violence verbale, la confrontation spectaculaire n'est pas une caractéristique essentielle de ce genre télévisuelle.

D'après P. Bourdieu (1992), la première caractéristique du débat consiste à « *rendre le débat conforme à une solution médiane, à confirmer des idées partagées, à euphémiser des divergences* »[73]. D'ailleurs S. Rouquette confirme cette hypothèse en énonçant que la polémique dans un débat est différemment fabriquée. Il en résulte que la mise en scène spectaculaire du débat est a priori la dernière solution que l'on essaye, après l'échec de toutes les tentatives de discussions. Alors, on assiste à un échange bien structuré entre intervenants de conceptions idéologiques divergentes.

Toutefois, aux yeux du téléspectateur, Les interventions des débatteurs, face à la caméra, manquent de spontanéité. Il s'aperçoit que ceux-ci incarnent des rôles qui leur ont été assignés par l'instance médiatique. D'ailleurs G.Villeneuve qualifie le débat télévisé de *jeu politico-médiatique* (Villeneuve, 2008), parce que le média audiovisuel ne peut jamais prétendre à la transparence, vu l'écart qui a souvent existé entre *l'événement réel brut* et *l'événement médiatique* comme le souligne P. Charaudeau (2003)

« L'information résulte donc de la conjonction entre l'"événement brut" qui se produit dans l'espace public et l'"événement construit" par les médias selon une activité qui consiste à le mettre en scène tout en prétendant rendre compte de la "réalité". De ce fait, tantôt l'"événement brut" et l'"événement médiatique" se confondent, tantôt l'un prend le pas sur l'autre » (Charaudeau, 2003)[74].

[73] Cité dans (Rouquette S. , 2002, p. 47)
[74] URL: http://www.patrick-charaudeau.com/Les-medias-un-manipulateur.html

En nous référant aux considérations précédentes, nous inférons que toute émission-débat est soumise à des impératifs politiques et idéologiques de divulgation des informations, lesquels requièrent une préparation préalable en vue d'assigner des rôles aux débatteurs.

En effet, le débat télévisé est par essence politique, puisqu'il est porteur d'une action politique transposée en opération discursive et médiatique à visée persuasive. Il est dans ce cas, depuis très longtemps, lié à la politique d'où provient le genre médiatique populaire *le débat politique*, mais cet aspect sans doute réducteur pour le genre médiatique en l'assignant à un seul domaine. Or contrairement à cette situation, il devrait désigner un genre discursif médiatique largement extensif et multithématique.

En Algérie, le débat n'échappe pas à cet écueil car l'émission *Questions d'actualité* change de forme interactionnelle suivant les thèmes débattus, que leurs contenus soient politiques ou sociopolitiques. A travers le débat, la chaîne télévisée revendique son objectif d'éclairer *l'opinion publique* (Charaudeau, 2003) avant la confrontation des opinions adversaires.

Malgré son manque de spontanéité dans le contexte médiatique algérien, cette émission demeure l'un des programmes préférés par la plupart les téléspectateurs, qui sont souvent accrochés au suspens médiatique ainsi qu'aux moments de vérité. Ce qui fait de ce genre une forme médiatique très populaire, ayant toujours sa raison d'être, car avec une diffusion en direct et l'importance des sujets polémiques abordés, le téléspectateur accorde une certaine caution de véracité à ce qui se dit par rapport à toutes les autres émissions télévisées.

Par ailleurs, toute instance médiatique met en jeu cette propriété et essaye de transmettre via le débat toute réalité ou information qui risque de déclencher une certaine polémique au sein de la société. Cependant, la participation exclusive de quelques personnalités politiques vedettes à un échange démocratique, généralement des représentants de pouvoirs politiques, et l'exclusion du citoyen ordinaire restreint la visée informative de la machine médiatique et stigmatise en

même temps les autres sources d'information, comme si cette catégorie socioprofessionnelle était la seule habilitée à discuter publiquement des questions concernant la vie du pays.

Comme le souligne P. Charaudeau (2003) « *L'instance médiatique est victime de son système de représentation dans lequel au lieu que l'échange se fasse entre elle est le citoyen, il se fait entre elle et* les *acteurs de la machine économique* » (Charaudeau, 2003). Victime de ses représentations politiques, la télévision algérienne avait mis en quarantaine, pendant presque 30ans, son téléspectateur et l'avait remplacé par des personnes jugées seules capables de représenter le système gouvernemental en Algérie. L'effet pervers de cette monopolisation de la liberté de parole a amené le destinataire effectif à déserter sa chaîne de télévision, laquelle- selon beaucoup –fait preuve d'un manque de crédibilité et de captation.

3.2.2 Généalogie et évolution du débat télévisé en Algérie

Dans un deuxième temps nous nous intéresserons à l'apparition et à l'évolution de ce genre télévisuel. Entre apparition et disparition, le débat télévisé en Algérie a connu des débuts instables dus en grande partie à l'instabilité politique du pays. Au fil des années, et avec la remise en place d'un média digne de ce nom face à la concurrence internationale, ce programme s'impose au gré des époques et des événements politiques.

Néanmoins, le débat politique a été toujours considéré comme une émission susceptible de faire peur aux autorités algériennes constamment confrontées à des crises politique et sociale. On craint susciter chez les téléspectateurs des réactions inattendues vis-à-vis des pouvoirs publics.

C'est la raison pour laquelle l'Etat a toujours muselé la télévision, de peur de ne perdre le contrôle ou de provoquer des remous. Pour décrire le parcours de l'évolution du débat télévisé, nous nous sommes référée à une date marquante dans l'histoire politique des Algériens, octobre 1988 nous l'avons abordée ci-dessus en tant que moment déclencheur d'une nouvelle politique médiatique démocratique. Ce parcours est marqué par quatre moments importants :

3.2.2.1 *Avant la réforme politique de 1988*

Avant 1988, l'absence du multipartisme en Algérie n'a pas favorisé l'émergence du débat télévisé, le pays était régi par un parti unique le « FLN », donc le pouvoir était exercé par une seule autorité politique et l'apparition de tout autre organisme politique sur l'écran n'était pas à l'ordre du jour.

3.2.2.2 *Après les événements d'octobre 1988*

Il a fallu attendre octobre 1988 pour voir apparaître la première émission-débat sur l'écran algérien. C'est à la suite des émeutes d'octobre 88 que le Gouvernement algérien présidé par Chadli Bendjdid[75] a sollicité les candidats représentants des partis politiques à participer pour la première fois aux élections législatives de 1991[76] dans le cadre de la nouvelle constitution de 1989. C'est à ce moment-là que l'entreprise nationale de télévision, avec l'accord du Gouvernement, a organisé le premier débat télévisé *Face à la presse*[77] animé par Mourad Chebine[78]. L'émission visait principalement lancer via le petit écran une nouvelle ère de démocratisation nouvellement engagée par l'Etat algérien. Dans cette émission, on invitait le téléspectateur algérien à découvrir une nouvelle culture politique. Chaque chef de Parti politique qu'il s'agisse de Saïd Saadi (RCD), d'Abassi Madani (FIS) ou de Louisa Hanoune (PT)[79] exposait son programme et faisait face aux journalistes de la presse[80].Ce qui a constitué une véritable révolution qui a permis de révéler des faits jusque-là tus et créer un véritable duel entre les journalistes algériens et les hommes politiques. Les représentants politiques faisaient face à un certain nombre de journalistes émancipés, qui, en profitant de leur nouvelle liberté d'expression, les étrillaient à travers des questions polémiques très sensibles.

[75] Le troisième président de la République Algérienne.
[76] Les partis qui ont participé à ces élections sont : le FLN, le FIS, le FFS, le RCD, le PRA,
[77] La première émission politique dans le Monde arabe
[78] Sous le pilotage du directeur général ABDOU BOUZIANE et le directeur de l'information AMAR BEKHOUCHE
[79] Représentants de ces partis politiques : le RCD, le FIS et le PT
[80] Ces journalistes sont délégués à débattre les contenus électoraux des chefs de partis politiques.

Contre toute attente la liberté d'expression investit les plateaux de la télévision algérienne. Les journalistes, de leur côté retrouvent enfin un regain de liberté contrairement au contrôle abusif de la part de l'Etat et la censure qu'on exerçait sur eux.

Quant aux citoyens, personne n'oublie désormais l'émission en passe de devenir un culte pour les citoyens où les chefs de partis politiques de l'opposition critiquent ouvertement et en toute liberté le pouvoir.

Un deuxième débat *Face à face* animée par Madani Amer a marqué également cette période, puisque l'Algérie a d'ailleurs été le premier pays arabe[81] à initier un débat politique pluraliste au cours duquel les téléspectateurs assistent à une confrontation entre islamistes et démocrates. La rencontre historique qui est restée mémorable entre le chef du RCD et celui du FIS a battu les records d'audience en Algérie et même chez nos voisins Marocains et Tunisiens[82]. L'ENTV a diffusé parallèlement d'autres émissions-débats telle que *Dossier ouvert* et bien d'autres**.**

Cette initiation télévisuelle a connu une existence éphémère puisque l'ouverture médiatique a pris fin très tôt. Suite à la dernière émission de *Face à face* qui a eu beaucoup d'écho en Algérie, une grève générale a été déclenchée par le FIS. De ce fait, la télévision a été mise en cause, accusée d'avoir provoqué le déclenchement de la révolution dans le pays. Ces faits ont contraint les autorités supérieures à mettre fin à cette nouvelle forme de liberté, jugée abusive, et donc à fermer définitivement le champ audiovisuel.

Pendant cette période la montée de la violence a secoué le milieu médiatique algérien, car de nombreux assassinats ont visé directement des journalistes vedettes. Cette situation a contraint la majorité des journalistes à prendre la route de l'exil pour rejoindre les grandes chaînes satellitaires, donnant du même coup un frein à la démocratie en Algérie. Le débat a vu alors le jour suite à l'introduction du multipartisme, lorsque les partis politiques ont été reconnus

[81] Dans une période où n'existaient pas encore des chaînes satellitaires donc avant même les chaînes arabes internationales d'information.

[82] Ils captaient la chaîne terrestre algérienne par le réseau hertzien

officiellement[83], et que chacun d'eux réclamait le droit à la liberté d'expression lors des campagnes électorales de 1991. On peut donc établir une relation directe et explicite entre la réforme politique des années 90 et l'apparition du débat sur l'écran algérien. L'ouverture médiatique est la résultante d'un début timide de démocratisation puis le débat était réinitialisé à chaque échéance électorale.

3.2.2.3 *Le débat avant 1999*

Pendant cette période et en dépit de l'ouverture politique, la télévision algérienne demeure hermétique. D'ailleurs, l'ouverture médiatique n'a duré que deux ans. Entre temps, l'Algérie a vécu un vide constitutionnel délicat et une instabilité sociale et politique sans précédent à cause de la situation sécuritaire, des assassinats quotidiens, des attentats et des explosions permanents. Cette situation a exigé la déclaration de l'état d'urgence et d'une re-fermeture des médias audiovisuels.

Toute information évoquant l'état d'insécurité vécue pendant la décennie noire[84]était supprimée du journal télévisé. En outre, en l'absence de médias privés qui optimisent la liberté d'expression, on n'a pas eu l'occasion d'assister à une confrontation politique depuis le début des années 90, car le Gouvernement algérien, face aux multiples bouleversements sociopolitiques, a fermé le champ audiovisuel à l'opposition politique, donc le débat a tout simplement été totalement supprimé de la grille des programmes.

3.2.2.4 *La réapparition du débat en 1999*

Après dix ans de silence absolu, période au cours de laquelle la médiocrité des programmes ainsi que le traitement superficiel des événements ont lassé le téléspectateur algérien sur sa soif à d'information, le débat télévisé réapparait avec les élections législatives présidentielles d'avril 1999. En effet, sept candidats représentants de partis politiques parmi lesquels figure l'un des anciens leaders de la guerre de novembre 1954, Abdelaziz Bouteflika, ancien membre du FLN

[83] Décret présidentiel n°90.76 du 7 mars 1990 portant sur la convocation du corps électoral pour le renouvellement des assemblées populaires communales et de wilayas.

[84] Guerre civile algérienne entre armée algérienne et les islamistes terroristes débutant en 1991 coûtant la vie de milliers de personnes finie en 2000 et suivie de la réconciliation civile

prennent publiquement la parole via la télévision. Le débat politique est à nouveau relancé à travers Ousboue EL DJAzair « Semaine d'Algérie », cette émission était animée par Ghania Oukazi[85]. Seuls les partis représentés à l'Assemblée et dans les APC étaient invités, nous citons à titre d'exemple le RND, le FLN, le RCD.

Lors de ce débat l'animatrice et les journalistes de la presse harcèlent le candidat à travers leurs questions et leurs critiques. Ils n'avaient pas hésité à démentir quelques réalités en direct et à mettre le représentant politique en colère. Ce dernier s'efforçait de répondre en essayant de satisfaire le citoyen, d'abord pour garder sa face positive et ensuite pour faire adhérer le maximum d'électeurs à son programme. Cependant le débat prend fin juste après les élections.

A l'occasion des élections présidentielles de 2004, et le programme de réconciliation nationale, un nouveau débat *le Forum de l'ENTV* est lancé**.** Animé par l'une des anciennes journalistes Soraya Bouamama[86], cette émission a eu beaucoup d'écho pendant plus de deux ans. Au début, l'animatrice débattait avec les responsables du gouvernement le bilan des réalisations de l'Etat, il s'agissait donc d'un débat sociopolitique. Or, quelques semaines après, l'intervention en direct de quelques journalistes de la presse privée présents sur le plateau déclenche un véritable débat politique.

En 2008, et sans avis préalable, le débat est supprimé de la grille hebdomadaire de l'ENTV. En réalité, la télévision algérienne a contribué largement à l'apparition sur l'espace public de la classe politique. Depuis la réforme démocratique, on a connu quatre grands débats politiques ; Face à la presse, Face à face, Ousboue El Djazaïr et le Forum de L'ENTV. Les quatre débats sont diffusés uniquement sur la chaîne terrestre algérienne car à cette époque les autres chaînes satellitaires n'ont pas encore pris l'initiative, sauf dans le cadre de quelques émissions sociopolitiques et culturelles pouvant être qualifiées de débats télévisés. Après la victoire du candidat Abdelaziz Bouteflika aux élections présidentielles de 2004, la fermeture officielle de l'audiovisuel est

[85] Une journaliste de la presse écrite, Une intrusion qui a été mal acceptée au départ par les dizaines de journalistes de l'Entv

[86] Ancienne animatrice du JT qui dirigeait à l'époque le service des émissions politiques

déclarée par le Chef du gouvernement lors de sa première sortie médiatique en disant explicitement que l'audiovisuel ne sera pas ouvert.

Après cette déclaration le bureau de la chaîne internationale d'informations Aldjazeera à Alger[87] a été fermé. La question de l'ouverture de l'audiovisuel est à nouveau relancée le 3 février 2007 devant le parlementaire par le ministre de la communication[88]. Depuis, le débat télévisé *Face à face* qui a vu deux chefs de partis politiques[89], se confronter est devenu l'émission principale qui accompagne toute campagne électorale d'où vient l'appellation de débat électoral (Gauthier, 1990)

3.2.2.5 *Le débat télévisé avant la révolution arabe*

Pendant cette période l'ENTV a proposé quelques émissions sociopolitiques appelées aussi débats de société, une version différente du débat politique des années 90. Cette version consiste à organiser une confrontation périodique entre des personnalités vedettes qui défendent une opinion sur un sujet polémique, une décision gouvernementale, un problème troublant.

Ces émissions étaient animées par des journalistes dont le rôle se réduisait à de simples faire-valoir, puisqu'ils n'étaient pas autorisés à poser des questions sensibles ou à critiquer les actions de l'instance gouvernementale. Par ailleurs, G.Villeneuve (2008), qualifie le débat entre les journalistes et les responsables politiques débat de spécialistes dont la fonction principale est d'expliciter d'un côté les détails de la vie politique, et d'adresser d'un autre côté, un message à *la communauté des professionnels du jeu politique* (Villeneuve, 2008).Même en cas de conflit, la censure politique n'autorise pas les débatteurs à prendre position

[87] D'après la presse, cette chaîne a diffusé un débat auquel des militaires déserteurs de l'armée algérienne ont participé.

[88] El-HACHEMI DJIAR, qui fut directeur de communication à la Présidence entre 2000 et 2004, connaît très bien le pouvoir des médias et plus particulièrement des télévisions. Toujours affable et courtois avec la presse algérienne et occidentale, DJIAR préconise avant tout une ouverture en douceur du secteur de la communication en commençant par la presse écrite publique. Préférant travailler sans faire de bruit, il fut l'initiateur du retour du magazine Jeune Afrique en Algérie (magazine qui était interdit durant plusieurs années). Il est derrière le retour en force de la presse étrangère dans les kiosques, notamment la presse française comme Le Monde, le Figaro ou Paris Match.

[89] Pendant la campagne électorale de 1991.

explicitement, puisque la règle consiste à préserver toujours l'image d'un échange ou d'un dialogue dirigé dans un certain sens.

Même en cas de conflit, la censure politique n'autorise pas les débatteurs à prendre position explicitement, puisque la règle consiste à préserver toujours l'image d'un échange ou d'un dialogue dirigé dans un certain sens. Cette politique médiatique implicite et censurée adoptée a rendu les sujets traités difficilement déchiffrables par le téléspectateur algérien.

Deux émissions sociopolitiques qu'on peut qualifier de débats sont diffusées : l'une sur la chaîne terrestre et la deuxième « Dairet eldaw » « Cercle de lumière » jeudi à 20h45, et une troisième en langue française sur Canal Algérie « Questions d'actu » lundi à 21h00. Avec peu de liberté d'expression, les débats sont structurés autour des valeurs consensuelles qui reflètent une idéologie politique dominante en Algérie, malgré les différentes prises de position on obtient toujours vers la fin un consensus, autrement dit « un match nul ».

Toutefois, le citoyen algérien a très tôt pris conscience de la supercherie de ce jeu médiatique, il est maintenant capable de faire la différence entre un discours fabriqué ou détourné notamment en présence des chaînes internationales diffusant ouvertement les informations avec témoignage.

Le terme « débat » désigne une opposition ardente, à forte connotation pugilistique. Or les scénarios que propose le dispositif télévisuel algérien lors de ces débats sont souvent décevants par leur ton relativement pacifique. En revanche, selon l'actuel ministre de la communication[90]le débat proprement dit est de retour à la télévision nationale et l'ouverture du champ audiovisuel est devenue impérative car d'après lui : « *il ne faut pas laisser le champ aux autres de parler de nos problèmes* »[91] Il a promis que désormais le paysage médiatique algérien va s'ouvrir davantage sur les émissions politiques.

[90] NACER MEHAL, un ancien journaliste du secteur public (il a travaillé longtemps à l'APS avant de devenir le DG de cette agence) la nomination de M. Mehal à la tête du secteur intervient suite à l'adoption du plan quinquennal 2010-2014

[91] Extrait de ses déclarations citées dans **Le Maghreb** : **31 - 05 - 2010**

Dans son discours le ministre a déclaré qu'on est sur la voie de promouvoir le retour du débat politique qui devra être programmé même en dehors des campagnes électorales. Cette décision ambitieuse valorisera l'activité politique, en soumettant le champ audiovisuel à de nombreuses réformes techniques et juridiques. Le téléspectateur est dans l'expectative de regarder un débat politique programmé en dehors du calendrier électoral.

3.2.2.6 *Le débat télévisé à l'heure de la révolution arabe et de l'ouverture de l'audiovisuel en Algérie*

En vue de s'adapter à l'avènement de la révolution dans les pays arabes et à la levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 19 ans, la télévision algérienne, par crainte peut-être d'être considérée comme incapable de couvrir les événements dans le monde arabe et précisément en Algérie, opte enfin pour une ouverture progressive imposée au même titre que les différentes mesures sociopolitiques prises.

Suite aux tentatives révolutionnaires débordantes qui ont agité la vie sociale dans quelques villes algériennes, les partis politiques de l'opposition en ont profité pour remettre en question la démocratique et réclamer leur présence sur l'écran. En fait ils ont demandé clairement l'ouverture des médias, et dans le cas échéant, ont proféré des menaces contre le gouvernement. De peur qu'un deuxième octobre 1988 ne se renaisse, l'Etat a cédé immédiatement aux pressions en libéralisant l'espace médiatique.

C'est ainsi qu'après une longue absence sur les chaînes algériennes, les partis politiques réapparaissent pour la première fois, sur le JT de l'ENTV, le 4 février 2011, où on a consacré quelques minutes aux réactions des représentants de la FFS, du RCD, d'El Islah et d'Ennahda. Du jamais vu depuis 2004, car pendant les sept ans, l'espace politique radiotélévisé couvrait exclusivement les activités des partis de l'alliance présidentielle (FLN, RND).

Cependant, le chef d'Etat Abdelaziz Bouteflika a ordonné lors du Conseil des ministres du jeudi 3 février 2012, que les médias audiovisuels assurent la couverture des activités politiques de tous les partis agréés en déclarant que

«La télévision et la radio doivent (…) assurer la couverture des activités de l'ensemble des partis et organisations nationales agréés et leur ouvrir équitablement leurs canaux»[92] *Il a ajouté que «S'agissant (...) de l'accès des partis politiques à la télévision et aux radios, aucune loi ou instruction ne l'a jamais interdit à quelque formation ou association légale que ce soit»*[93]*.*

Dans son discours le Président de la République a également expliqué à l'ensemble des partis politiques agréés de tenir compte des lois relatives à tout exercice politique et de bien savoir profiter notamment de la liberté accordée. Dans ce cas il est indispensable d'éviter toute anarchie menaçante semblable à celle des années 90. Cependant, le débat télévisé s'est imposé par lui-même, on n'a pas attendu la réforme de l'audiovisuel, cette ouverture médiatique a balisé le terrain aux émissions-débats.

Le retour réel du débat politique avec une émission que le ministre de la communication a déjà dévoilée lors d'une annonce, elle s'intitule « Saat hiwar » *Heure de dialogue*, programmée le mardi, en prime time (sur les deux chaines terrestre et troisième) et animée par Thouraya Zarfaoui, [94]accompagnée d'un journaliste de la presse publique et un autre de la presse privée.

Le deuxième débat socioéconomique mis en place aborde les problèmes que connaît la société algérienne « ahoual el nass » *Vie des citoyens*. Cette émission bimensuelle est présentée par Samia Azzi et diffusée le mercredi soir. Le troisième « niquach maftouh » *Dialogue ouvert* présenté par Fouzia Bousebek.

Au début de la révolution. L'ouverture de l'audiovisuelle était réelle cinq mois après que les esprits se soient calmés et que les manifestations aient pris fin.

[92]**D.Ch.**http://www.tsa-algerie.com/politique/le-20-heures-de-l-entv-s-ouvre-timidement-aux-partis-politiques-de-l-opposition_14119.html
[93] ibid
[94] Une ancienne animatrice du JT.

Il s'agissait en fait d'une ouverture que de nom puisque l'ouverture est annoncée sans pour autant garantir une liberté totale d'expression aux débatteurs.

En effet, au moment propice de la vérité on leur impose de se taire, puisqu'on n'accepte pas encore que les critiques soient exprimées en direct sur le plateau de la télévision, car « ces déviations politiques » constituent des menaces pour l'activité gouvernementale et la paix sociale en Algérie.

3.2.3 **Les thèmes abordés**

En plus des programmes électoraux, le débat télévisé en Algérie a traité d'autres thèmes en l'occurrence politiques mais aussi socioéconomiques. Il est clair que quelques thèmes sociopolitiques qui risquent de remettre en question l'activité gouvernementale et les décisions étatiques ne sont pas télévisés, ce qui relève de la politique interne de l'entreprise médiatique.

3.2.4 **Débuts du débat télévisé sur Canal Algérie**

Selon l'adaptation du téléspectateur à une forme ritualisée corrélative à la politique, le débat télévisé n'a pas encore vu le jour sur Canal Algérie. Or le débat est né en 2006/2007 avec une nouvelle forme d'échange démocratique que S. Rouquette a nommé le débat social et qui consiste à « *engager une discussion pour résoudre le dossier d'actualité, faire des propositions, tenir compte de la représentativité politique* » (Rouquette S. , 2001, p. 332). Ce dernier n'est pas forcément politique, il traite de l'actualité sociopolitique et économique, il vise principalement la diffusion d'une information éclairée concernant les différentes décisions prises par les autorités supérieures afin de lever toute ambiguïté et de transmettre une information viable au téléspectateur dans un moule de simplicité et d'entente entre les différents intervenants représentant les diverses catégories sociales et professionnelles.

Structuré autour des valeurs consensuelles, *Questions d'actu* reflète une idéologie politique dominante en Algérie, malgré les différentes prises de position antagoniques on aboutit vers la fin au consensus parce que l'Algérie vit encore en période de réconciliation nationale avec les partis extrémistes. Cependant, la

première difficulté à comprendre son contenu se situe dans le discours compliqué des débateurs qui n'est pas à la portée du citoyen algérien d'un niveau d'instruction moyen. Ce qui rend ces émissions parfois lassantes pour certains, donc la sensibilisation du téléspectateur n'est pas toujours un objectif atteint. En plus de *Question d'actu,* Canal Algérie diffuse un autre débat hebdomadaire *Culture club,* qui est une émission culturelle dont la forme diffère de ce dernier, parce que les invités ne débattent que des sujets purement culturels ; littéraires, artistiques.

Bilan

Dans *Questions d'actu,* une variété thématique est proposée au téléspectateur conformément à l'actualité du pays et du monde. En effet, cette émission évoque les problèmes les plus sensibles se rapportant aux questions socio-économico-politiques dont se plaint la société algérienne ou la communauté mondiale.

A travers cette émission-débat, on propose un panel de thèmes qui intéressent avant tout l'Etat puis le citoyen algérien. On parle des problèmes économiques du pays, des lois complémentaires et des solutions proposées, etc. Tandis que l'actualité politique nationale au sens politique du terme est rarement évoquée. Ainsi, c'est beaucoup plus le domaine sociopolitique qui est mis en jeu. Toutes les décisions et les nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics et que le citoyen conteste sont passées au peigne fin.

On débat également sur les solutions proposées par le gouvernement face à la crise du logement, le problème d'emploi et de qualification professionnelle, le problème de la formation professionnelle et le marché du travail, l'aide financière bancaire avec toutes ses contraintes et injustice, la hausse des prix et le pouvoir d'achat des Algériens, la politique palestino-israélienne et bien d'autres. On observe alors une diversité de thèmes susceptibles de capter l'attention du plus grand nombre de téléspectateurs est mise en débat en vue d'informer objectivement les citoyens selon les principes du respect de la culture d'une démocratie médiatique.

L'émission a mis en jeu, toutes les décisions et les nouvelles mesures prises par les pouvoirs publics et que le citoyen conteste. On a débattu également des réactions étatiques quant à la crise du logement, le problème d'emploi et de qualification professionnelle, le problème de la formation professionnelle et le marché du travail, l'aide financière bancaire avec toutes ses contraintes et injustice, la hausse des prix et le pouvoir d'achat des Algériens, la politique palestino-israélienne et bien d'autres.

Suite à cette brève présentation des origines du débat en Algérie, nous passerons dans le chapitre suivant à la présentation du cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche. L'analyse du débat télévisé, vu sa complexité, fait appel à plusieurs théories ou courants scientifiques rendant possible l'élaboration d'une méthodologie de recherche pertinente, c'est pour cette raison que nous tenterons de définir les différentes notions théoriques s'y rapportant et nous permettant de cerner les phénomènes à étudier, ainsi que les outils d'analyse à utiliser. Nous essayerons également de justifier les raisons derrière la rétention de certaines notions et définitions au détriment des autres. A travers ce cadre théorique, nous établirons notre cadre d'analyse selon lequel nous généraliserons quelques aspects théoriques dans le contexte de notre objet d'analyse

4 Chapitre III

Cadre théorique de la recherche

« …les sciences de la communication et des médias ont le vent en poupe. « Bologne » aide à asseoir leur légitimité parce qu'elles sont elles-mêmes le produit récent d'une synergie engageant autour de mêmes objets- la communication et les médias- des domaines de champs disciplinaires variés (…). S'ancrer dans les sciences de la communication et des médias, c'est nécessairement investir une « inter-discipline » »

Marcel BURGER

4.1 L'Analyse du Discours, une discipline mère

L'Analyse du discours est un champ d'investigation hétérogène qui a émergé dans les années 60 où se regroupent une diversité de notions et de méthodes. Selon Sandré (2010) *« l'analyse du discours est largement reconnue comme étant un des domaines linguistiques les plus vastes, mais aussi un des moins définis »* (Sandré, 2010, p. 24)[95]. Elle fait sa première apparition en France, en 1969 avec le numéro spécial de la revue *langage « L'analyse du discours »* édité par *J. Dubois et J. Sumpf* et puis avec l'ouvrage de M. Pêcheux *« Analyse automatique du discours»*.

Cette triple ébauche a orienté la recherche contemporaine vers trois premières conceptions diverses et simultanées (Maingueneau, 2012), à savoir celle de J. Dubois qui s'inscrit dans les sciences du langage pour analyser les pratiques discursives d'une société, celle de M. Pêcheux qui s'appuie sur la linguistique visant une critique d'ordre philosophique et politique et enfin celle de M. Foucault, cette dernière s'intéresse aux vastes configurations, où se mêlent textes, institutions, comportements tout en s'éloignant des sciences du langage.

Selon la perspective de D. Maingueneau (2005), l'analyse du discours est en effet l'une des disciplines dont l'intérêt consiste à appréhender le discours comme *articulation de textes et de lieux sociaux* sans pour qu'elle ait des données réservées. Son objet d'étude *« n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique* » (Maingueneau, 2005, p. 66).

En d'autres termes, elle peut partager les données d'une autre discipline mais selon sa propre perspective. Par ailleurs, il a bien démontré sa richesse et sa diversité «*…aujourd'hui, quand on parle d'analyse du discours on ne peut plus ignorer que cette étiquette recouvre dans le monde entier des travaux d'inspirations très différentes.* » (Maingueneau, 2005, p. 65).

[95] *(Schiffrin, 1994 : 5, ma traduction*)

Cependant, l'organisation de chaque discours constitue sa particularité et contribue à son classement dans un genre bien précis, Selon ce même auteur

« les discours en tant qu'ils sont des unités transphrastiques, sont soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé : règles qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation… » (Maingueneau, 2007, p. 30).

Le principe fondamental de l'analyse de discours consiste alors à relier le discours à son contexte afin qu'on puisse expliciter les relations du langage avec l'environnement de production. En fait ce courant théorique est une extension de la linguistique, car l'Analyse du discours résulte du développement de la réflexion issue de la critique du structuralisme qui a favorisé la naissance des sciences du langage.D'après A.O. Barry (2002),

« L'analyse de discours entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont toujours en situation de redéfinition constante, car il s'agit plus d'un mouvement scientifique qui se situe à la croisée des chemins, ayant son objet, ses cadres méthodologiques et ses notions, qu'une discipline circonscrite comme un bloc homogène » (Barry A. O., 2002, p. 01).

Ainsi en se situant au carrefour des champs, la convergence des analyses pluridisciplinaires, y compris linguistique, a contribué à l'enrichissement de l'Analyse du discours dont les contours demeurent non circonscrits.

Et en plus de la convergence, la transversalité résultant des différents courants et théories, est à l'origine de son foisonnement, nous citons dès lors la théorie des actes de langage, la Sociolinguistique, l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication, la pragmatique, l'analyse conversationnelle et la théorie de l'énonciation, la sémiotique, etc. Chacune de ces théories appréhende le discours et l'étudie à travers un point de vue qui lui est propre.

Quelle que soit son origine, française, anglo-saxonne ou allemande, qu'elle émane des travaux d'Harris, d'Althusser, d'Austin ou d'Habermas, l'Analyse du discours, en s'intéressant aux phénomènes langagiers dans leurs contextes socio-

historiques, puise des référents théoriques des sciences humaines pour faire évoluer ses démarches et ses outils d'analyse.

Selon J.Moeshler (1985), l'Analyse du discours, en France, a eu pour objet d'étude l'extra-linguistique à savoir *les discours, des faits contextuels* notamment *des faits de signification* (Moeschler, 1985) contrairement à ce dont s'occupait la linguistique saussurienne. Il juge qu'elle relève plus de la sociologie du discours que de la linguistique

« Née à la fin des années soixante dans un contexte historique, philosophique et épistémologique marqué à la fois par le marxisme, le structuralisme et la psychanalyse, l'analyse du discours s'est d'abord vécue comme un espace de renouveau de la linguistique » (Bonnafous Simone, Jost François, 2000)

En voulant remettre en cause la linguistique descriptive, l'évolution de la recherche débouche enfin sur l'Analyse du discours. Considérée comme étant une révolution en sciences du langage, cette dernière prend en charge, à la différence de la linguistique de la phrase, une multitude de discours écrits et oraux.

Elle explore de ce fait chaque discours selon ses spécificités, de différents points de vue d'analyse et elle présuppose un cadre méthodologique inédit qui lui soit propre. Elle suppose ainsi pour son analyse un *dispositif de notions* (Sarfati, 1997/2007) adéquat à cet objet considéré comme nouvellement construit.

L'analyse du discours comme son nom l'indique a donc pour objet d'analyse « le discours », elle déploie plutôt ce que cachent « les discours » Toutefois, la difficulté se situe plutôt au niveau de la définition instable de cet objet « discours », car selon *A.O.Barry (2002)*

« L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours. On peut dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une

conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". » (Barry A. O., 2002, p. 02)

L'auteur attribue ensuite à la notion du discours la définition suivante

« Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation » (Barry A. O., 2002, p. 02)

Il reprécise après que l'Analyse du discours étudie *des conduites communicatives* ainsi que *les choix* faits par l'énonciateur (Barry A. O., 2002, p. 04). Comme dans le cas du débat télévisé, le discours est conçu dans sa dimension interactive, c'est pour cette raison que nous allons nous appuyer sur les principes de cette discipline afin d'étudier les relations existant entre les discours sociaux et les comportements culturels.

Dans cette perspective, nous pouvons sans doute soutenir l'idée que l'accroissement des objets d'étude écrits ou oraux, a multiplié les terrains de recherche, et a ouvert les voies vers de nouvelles pistes d'analyse, ce qui explique la variété des approches et des corpus. Ce qui amène M. Sandré à la définit de la manière suivante *« L'AD est la construction d'un savoir autour d'un objet en perpétuelle évolution, que l'on adapte à ses visées théoriques* » (Sandré, 2010, p. 27).

En sciences du langage, ce champ vient élargir les perspectives en vue d'aller au-delà des relations transphrastiques pour aboutir à des relations discours/société et langue/culture.

Face à cette ouverture inconsidérée, P. Charaudeau rappelle la condition d'ouverture de l'Analyse du discours sur d'autres théories et disciplines

« Pour qu'une analyse du discours soit une discipline qui contribue réellement à une meilleure compréhension des phénomènes psychologiques et sociaux de la communication, il faut qu'elle dispose d'une théorie de l'action et de la situation de communication, d'une théorie des stratégies de discours en s'appuyant sur les acquis de la rhétorique, d'une théorie des genres du discours et d'une théorie des imaginaires sociaux en s'appuyant sur des données de

la sociologie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie sociale» (Charaudeau, 2007, pp. 75-76).

L'auteur fait allusion à une diversité de théories qui viennent alimenter toute recherche inscrite dans ce champ. Les présupposés théoriques qu'il vient de citer sont en effet considérés comme nécessaires à l'interprétation des corpus et donc à une étude du *discours contextualisé* (Maingueneau, 2007).

Des considérations précédentes, il apparaît que circonscrire une définition de l'Analyse du discours semble être compliqué selon M. Sandré, car «…*on a vu supra la complexité de sa délimitation par rapport aux disciplines et aux données théoriques externes, et il n'est pas plus simple de tenter de la définir de l'intérieur, par rapport à son objet* » (Sandré, 2010, p. 27).

D. Maingueneau (2005) de son côté situe la difficulté au niveau de l'articulation objet/théorie

« La difficulté qu'il y a à définir l'analyse du discours tient aussi au fait que l'on pense spontanément la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet» (Maingueneau, 2005, p. 66).

Alors cette discipline représente l'ensemble d'outils théoriques et méthodologiques permettant d'analyser un objet en constante évolution et difficile à discerner. De l'avis de Sandré (2010) « *Il ne faut donc pas considérer le discours comme un objet déjà construit, susceptible d'être analysé au moyen d'outils prêts à l'emploi* » (Sandré, 2010, p. 27).

Depuis Pêcheux jusqu'aux tendances actuelles, l'Analyse du discours a subi plusieurs changements, ce fait est dû à l'introduction de nouveaux corpus, on est passé du texte écrit ou du simple monologue aux dialogues voire aux polylogues. La nature des corpus se complexifie de plus en plus et la prise en compte de nouveaux aspects d'analyse en l'occurrence socioculturels s'impose davantage.

En fin de cette brève présentation, nous observons que notre référence à l'Analyse du discours comme cadre général d'analyse nous aidera à mieux comprendre le discours interactif propre au débat dans ses détails, et inscrire

chaque particularité dans la discipline convenable de manière à mettre en place une définition claire du genre débat télévisé.

Ce cadre théorique nous permettra notamment d'inscrire notre objet d'analyse dans un contexte sociopolitique où se tissent des relations explicites entre les éléments de cette triade discours/contexte médiatique de production /société, car le discours est à la base formé *d'actes sociaux constitutifs de rapports sociaux* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010).

Alors, l'objet de cette discipline appelé *discours « désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production »* (Sarfati, 1997/2007, p. 16).

A travers cette perspective, on aborde *le contexte* du discours qui est en effet indissociable du discours lui-même parce que *« il n'y a de discours que contextualisé »* (Maingueneau, 2007, p. 32) ». Cette Analyse du discours nous permet donc d'étudier l'environnement de production, aussi important que le discours.

Ce même auteur résume cette relation d'interdépendance dans les propos suivants

« L'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique » (Maingueneau, 2005, p. 66).

S'inscrivant dans le domaine de l'Analyse du discours, nous comptons de présenter sommairement ces quatre grands volets :

- L'analyse interactionnelle
- Les approches ethnosociologiques
- L'analyse conversationnelle
- La théorie de l'argumentation rhétorique.

Avant de passer à l'étude proprement dite du corpus, il est nécessaire de définir préalablement les repères théoriques indispensables à sa réalisation. Dans cette perspective, nous présenterons dans les pages qui suivent quelques approches de l'analyse du discours, pouvant nous aider à analyser notre corpus voire à apporter des résultats pertinents et significatifs.

4.1.1 **Principes théoriques de l'Analyse Interactionnelle**

Développée aux Etats Unis dans les années 60, d'abord en sociologie puis dans d'autres domaines, l'interaction est une notion opératoire dans plusieurs approches ethnosociologiques à savoir ; l'ethnographie de la communication fondée par Hymes et Gumperz dont les principes d'analyse convergent avec celle de l'ethnométhodologie. Ce courant a contribué au développement de la notion même d'*interaction*.

Du point de vue historique, la conversation n'a eu une portée scientifique que tardivement en France. A la différence des Etats-Unis[96], il fallait attendre les années 80 pour se débarrasser des observations *superficielles*, « *pour qu'on se décide à appréhender la langue à travers ses réalisations en milieu naturel* » (Kerbrar-Orecchioni, 2011, pp. 9-10). C'est à partir de ces années que les chercheurs ont commencé à analyser des enregistrements de données authentiques afin de comprendre le fonctionnement des échanges langagiers.

[96] L'analyse conversationnelle « Conversation Analysis » a vu le jour aux etats-Unis dans les années 60 avec les travaux de Harvey Sacks.

En outre, l'approche interactionnelle est *transdisciplinaire* (Sandré, 2010). C'est ce qui amène Kerbrat-Orecchioni à affirmer qu'*« on ne peut pas parler à ce sujet d'un "champ" ou d'un "domaine" homogène, mais plutôt d'une "mouvance" qui traverse plusieurs disciplines* » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 55). Dans un autre ouvrage, l'auteur emploie l'expression de *discours en interaction* car elle envisage la conversation comme étant une interaction *Parler c'est interagir* [97]d'où la notion du *système d'influences mutuelles* (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 15). Elle rajoute dans son postulat que « *tout discours est une construction collective »* (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 13).

C'est à Kerbrat-Orecchioni que nous empruntons l'expression *analyse du discours en interaction*, qui est, selon la même source, étroitement liée à l'Analyse du discours « *Par « discours- en- interaction » on désigne le vaste ensemble de pratiques discursives qui se déroulent en contexte interactif, et dont la conversation ne représente qu'une forme particulière* » (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 14). Nous pouvons donc admettre qu'au-delà de la conversation avec ses tours de parole, le débat télévisé possède une forme qui lui est propre.

Toutefois, à la différence de la conversation qui peut avoir un caractère *débridé* et *familier* (Kerbrar-Orecchioni, 2011), le débat est un lieu d'interaction spécifique fortement ritualisé par le genre de l'émission. En plus du caractère asymétrique des rôles interactionnels, la gestion impérative des échanges, effectuée par le modérateur, que la nature du débat implique, le spécifie par rapport aux autres formes d'interactions telles que l'interview, la demande d'information, la consultation médicale, la table ronde....

C'est pour cette raison que R. Vion (2000) au même titre que Goffman dénonce l'emploi de cette synonymie, et s'est posé la question suivante *« Si, dans tous les cas, nous sommes en présence d'interactions qui justifient pleinement la nécessité de l'analyse, est-il cependant possible d'affirmer qu'il s'agit de conversations ? »* (Vion, 2000, p. 121). En réponse, il propose que

[97] Pétillon-Boucheron Sabine. Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1. In: Mots, juin 1992, N°31. pp. 128-133.

« En le faisant, on se condamne à ne pouvoir distinguer aucune variabilité dans les interactions. C'est la raison pour laquelle, nous partons de l'idée, maintenant bien répandue, que la conversation n'est pas un terme couvrant destiné à superviser des situations et des comportements différenciés, mais un terme couvert et délimité dans son extension » (Vion, 2000, p. 121)

Et que *les interactions à structure d'échange* représentent les interactions dans lesquelles les participants peuvent être *énonciateurs*. A cette réflexion, nous rajoutons celle de Goffman (1987) disant que

« Suivant la pratique sociolinguistique, « conversation » sera utilisé ici de façon non rigoureuse, comme équivalent de parole échangée, de rencontre où l'on parle. On néglige ce faisant le sens particulier dans lequel ce terme tend à s'utiliser dans la vie quotidienne, usage qui justifie peut-être une définition étroite plus limitée. » (Goffman E. , 1987, p. 20)

4.1.1.1 *L'analyse du discours en interaction*

L'analyse du discours en interaction suppose la définition de deux ordres des relations *; la relation sociale* et la *relation interlocutive* (Vion, 1999). La relation sociale exige qu'un locuteur connaisse le cadre ou le contexte dans lequel se déroule l'interaction afin de pouvoir se positionner vis-à-vis des autres interactants et savoir aussi choisir les outils langagiers convenables. En ce qui concerne la relation interlocutive, l'interactant la construit via l'activité langagière, en laissant des traces de sa présence.

En effet l'analyse de l'une implique l'analyse de l'autre dans la mesure où l'analyse de la relation sociale nous conduira à expliquer voire à interpréter les phénomènes langagiers ainsi que les postures énonciatives. L'étude de la relation interlocutive, quant à elle, nous fournit des informations sur le milieu social ou institutionnel au sein duquel est produite l'interaction car d'après Vion (1999)

« Appréhender la relation sociale n'implique pas de recourir à une sociologie des positions mais doit nous conduire à préciser comment la gestion du discours

dessine des rapports de place entre les sujets et comment ceux-ci « définissent » le cadre social dans lequel ils communiquent » (Vion, 1999, p. 03).

Effectuer cette analyse nécessite le recours à l'ethnométhodologie de la communication et ce dans le but de définir les places occupées dans l'interaction notamment *institutionnelles* et *discursives* (Vion, 1999) .

La perspective interactionniste, quant à elle, nous apprend à appréhender les phénomènes et les stratégies discursives produits lors des *situations interpersonnelles* (Martel, 2008). Leurs acquis théoriques nous offrent la possibilité de décrire la structure interactionnelle des situations d'échange médiatique et d'en analyser les caractéristiques.

La notion de l'agir communicationnel au sens d'Hebermas[98] (Habermas, 1987) comme dans toute autre communication signifie que l'enjeu communicationnel visé dans le débat télévisé ne se réduit pas à la transmission de l'information. On exprime à travers le langage toute une dimension psychosociale, donnant lieu encore à une modification *des rapports sociaux.* Le discours médiatique prononcé par plusieurs débatteurs de multiples identités ne pourrait dans ce cas-là être objectif, il est temps d'évoquer la subjectivité énonciative devant accompagner tout acte de langage. De l'avis de Fortin (2005)

« L'acte de langage est lié à une subjectivité qui est celle de l'énonciateur quand un homme politique parle, il assume un ou des rôles, il se place, se positionne par rapport aux autres, exprimant des rapports intentionnels envers le monde. Aussi l'acte de langage doit-il être compris dans un contexte, qui ne lui préexiste pas nécessairement ; c'est-à-dire que le langage est en mesure de construire et de modifier, de spécifier donc les contextes. » (Fortin, 2005, p. 47).

En somme, *Interaction* et *subjectivité énonciative* qui sont deux notions intimement liées, coexistent dans tout échange dit interactionnel. En revanche, P. Charaudeau affirme que le caractère interactionnel de tout échange paraît évident

98. Cité dans (Fortin, 2005)

dans la mesure où « *Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité »* (Charaudeau, 2006, p. 29).

En parlant continûment des liens sociaux instaurés via le langage, Allen et Guy soutiennent le fait que « *les liens sociaux maintenus à travers la conversation servent à organiser l'action, à gérer le consensus et à distribuer l'information au travers d'une communauté »* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 147). Il en résulte que le langage agit sur le social, l'interaction aide à combiner des relations d'ordre social au sein d'une communauté et en tisser d'autres.

Selon R. Vion « *La relation sociale associée au cadre interactif ne se limite jamais à la simple relation de co-présence* » (Vion, 1996, p. 03). Enfin, l'analyse du discours en interaction a vu le jour avec les travaux de Goffman, de Watzlawick et ceux de l'Ecole de Palo Alto, mais ce n'est qu'au milieu des années 80 que les chercheurs anglo-saxons ont appliqué les théories d'analyse ayant pour objet le discours oral spontané. L'étude que nous conduisons s'étalera donc sur deux théories interactionnistes majeures « l'interactionnisme symbolique » et « l'ethnométhodologie ».Cependant ne faut-il pas d'abord définir la notion d'interaction.

4.1.1.2 ***La notion d'interaction :***

D'emblée, il faut retenir l'idée que l'interaction dans son sens général n'est pas toujours verbale, elle est avant tout sociale, dans la mesure où elle implique la présence de plusieurs individus qui communiquent entre eux et qui *cogèrent un même espace* (Vion, 2000). Selon (Sandré, 2010), la notion d'interaction peut ainsi être prise en compte dans sa globalité, et dans toute sa complexité.

Et puis, il s'agit d'un processus dynamique basé fondamentalement sur le principe de coopération[99] incluant le rôle de chaque participant dans l'élaboration de l'interaction et ce, dans des conditions de réalisation spécifiques à la nature du contexte, selon Laroche-Bouvy (1991)

«On peut considérer l'interaction comme l'unité de rapports interindividuels(…) L'interaction est un processus, une dynamique, la construction progressive d'un texte commun grâce à la coopération d'au moins deux participants. Elle entre dans la catégorie des systèmes ouverts qui s'auto-organisent, s'auto-régulent à l'aide de la rétroaction, ou feed-back informatif » (André-Larochebouvy, 1991, p. 50).

Selon Kerbrar-Orecchioni (2011) l'interaction est une notion empruntée à la sociologie américaine. Tel un *« nomade »* ce concept trouve son origine dans les sciences de la nature et les sciences de la vie puis pour être adopté par la suite dans les sciences humaines. Cependant, les interactions communicatives, à la différence des interactions entre particules, se passent entre sujets dénommés *« inter actants »* et se réalisent par des moyens verbaux ou non verbaux. Goffman, quant à lui, la définit ainsi

« Par interaction (c'est-à-dire l'interaction en face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble

[99] Laroche-Bouvy (1991 : 50) attribue à la notion de coopération la définition suivante « *En effet, le terme de coopération est trop souvent perçu avec le sens d' « entente cordiale », alors qu'il s'agit uniquement de la coopération des participants à l'équilibre du système, destiné à maintenir son homéostasie »*

donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme « une rencontre » pouvant aussi convenir » (Goffman, 1973, p. 23).

Nous empruntons de Goffman cette définition, même si Kerbrat-Orecchioni (2011) la qualifie d'*excessivement restrictive*, et ce afin d'élaborer la première partie de la définition du débat télévisé *Questions d'actu.* Ce faisant, nous recourrons en réalité aux critères précédents, car cette émission-débat se déroule dans une rencontre préparée à l'avance (*présence physique immédiate*) de locuteurs (*membres* ou *participants*) qui se trouvent *en face-à-face*, en *présence continue* ou durable (pendant le temps de l'émission). Ces derniers interagissent respectivement les uns sur les autres. Ainsi, dans sa forme, l'émission de débat télévisé *Questions d'actu* est une interaction qui contient à son tour d'autres interaction. Elle se déploie dans un face-à-face qui optimise l'interactivité.

Par interaction ou interactivité, on présente le discours comme une *production interactive* (Constantinescu-Stefanel, 2003), en d'autres termes tout discours est le produit d'*un processus interactif*

« …tout énoncé verbal, même le plus simple, n'est pas le produit d'un seul locuteur, mais le résultat d'un processus interactif. Même si l'un des participants ne contribue pas verbalement, il coopère à la production discursive par le fait que le locuteur ne peut pas parler sans des hypothèses sur l'interlocuteur ». (Constantinescu-Stefanel, 2003)

Dans cette même optique, P. Charaudeau & Anne Croll, soutiennent *« On suppose que pour qu'il y ait interaction, il faut au minimum qu'on traite le même thème et qu'on reconnaisse son interlocuteur comme partenaire valable »* (Charaudeau Patrick & Anne Croll, 1991, p. 251), deux conditions indispensables si l'on parle d'interaction.

A la différence de ces deux auteurs, Kerbrat-Orecchioni (2011) juge que *l'interactivité* est tributaire de *l'engagement* des participants lors d'une interaction, et pour en préciser le degré, il est indispensable de prendre en compte les critères suivants ; la nature des participations mutuelles, le rythme de

l'alternance des tours de parole (même leur longueur) et enfin la répartition plus ou moins équilibrée de ces derniers. Comme le débat *Questions d'actu* répond à ces trois critères, nous le considérons en tant qu'une forme de discours à fort degré d'interactivité.

Pareillement à ceux dont la réflexion s'oppose à celle de Goffman, D. Maingueneau (2007), qui propose une définition plus large, soutient que tout discours est de nature interactif « *Cette activité verbale est en fait une inter-activité qui engage deux partenaires, qui sont marqués dans les énoncés par le couple de pronoms JE-TU* » (Maingueneau, 2007, p. 31). L'auteur insiste d'ailleurs sur le fait que

«Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, (…), elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours. » (Maingueneau, 2007, p. 32)

Ce même auteur conceptualise donc le discours et généralise son caractère interactif, il le considère comme une situation d'échange explicite ou tacite n'exigeant pas un destinataire (réel ou virtuel), car

« si l'on admet que le discours est interactif, qu'il mobilise deux partenaires au moins, il devient difficile de nommer « destinataire » l'interlocuteur car on a l'impression que l'énonciation va en sens unique, qu'elle n'est que l'expression de la pensée d'un locuteur qui s'adresse à un destinataire passif » (Maingueneau, 2010, p. 27).

L'auteur préfère donc employer le pluriel, à l'image d'Antoine Culioli, le terme de *coénonciateurs* désignant les deux partenaires du discours. Nous spécifions alors que l'énonciateur construit son discours corrélativement à l'instance d'énonciation- cible.

Alors nous retenons de ces propos, en plus de la définition de Goffman et les trois critères proposés par Kerbrat-Orecchioni, que le degré ou la nature de l'interactivité conditionne en conséquence le discours de chacun dans l'interaction. En revanche, en réaction à cette réflexion, Orecchioni rejette le fait que D. Maingueneau ait réduit la notion d'interaction à une relation de communication banale réunissant destinateur/discours/destinataire. C'est ainsi qu'elle souligne

« Que la conversation soit une forme de discours parmi d'autres, c'est certain. Mais en réduisant la notion d'interaction à l'idée triviale que l'on parle toujours pour quelqu'un, on affaiblit son pouvoir théorique et descriptif ; et l'on masque des différences fondamentales » (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 16).

En outre, R. Vion pense que le terme d'interaction « *intègre toute action conjointe, conflictuelle et/ ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. A ce titre, il couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe* » (Vion, 2000, p. 17).

De tous les principes théoriques précédents, il en résulte que la nature de l'interaction est beaucoup plus profonde qu'une simple relation triviale d'émission –réception. Elle couvre les différentes formes d'influence exercées par les partenaires, les uns sur le discours des autres, ainsi que sur l'orientation relationnelle et comportementale de chaque interactant. Il en résulte alors, la réaction de chaque acteur à l'action de son interlocuteur sera une réponse interactive verbale mais aussi non verbale comportementale[100].

Ainsi, Nuchèze propose que l'*« Interaction sera définie comme toute production pluri-sémiotique inscrite dans un parcours énonciatif contextuellement marqué »*[101] (Nuchèze, 1998, p. 08).

[100] Dans quelques cas, certains gestes et mouvements possèdent le pouvoir de précieux indicateurs dans l'argumentation ou des indicateurs de compréhension.
[101] Cité dans (Sandré, 2010, p. 47).

Le débat télévisé *Questions d'actu* avec son contenu sociopolitique infère le contexte social au sein duquel se produisent toutes les interactions verbales et sociales que[102]Winkin qualifie d'*atomes de la société « les interactions sont les atomes de la société. Elles fondent toute la dureté et toute l'élasticité, toute la couleur et toute l'uniformité de la vie sociale, qui nous est si évidente et pourtant si mystérieuse* (Winkin, 2001, p. 94)».

Enfin, nous observons que toutes ces définitions se complètent et pourront être appliquées sur notre corpus de débat sociopolitique télévisé. Chacune constituera, dans ce cas-là, un aspect d'analyse et si nous les associons, nous reconstruirons les paramètres de notre propre définition du débat sociopolitique tel qu'il est produit par l'instance médiatique en Algérie.

4.1.2 **Approches ethno-sociologiques**

Quatre théories fondamentales ont repensé la notion d'interaction et ont contribué à son évolution et à celle de l'analyse interactionnelle à savoir L'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, l'interactionnisme symbolique et la sociologie d'Erving Goffman. Dans cette exploration théorique nous les parcourons tout en mentionnant ce que chacune pourra nous servir comme outils théorique de référence dans le dispositif de notre analyse.

4.1.2.1 **L'interactionnisme symbolique et l'Ecole de Chicago**

L'interactionnisme symbolique dont les héritiers directs seront E. Goffman, H. Sacks et E. SchegloffL s'est développé au cours des années 1920-1930 à l'université de Chicago, le principe de base de ce courant sociologique consiste à concevoir la société « *comme un ensemble de réseaux complexes d'actions conjointes »* (Turbide, 2009, p. 37). Parmi les pionniers de ce courant, Mead, a montré que la conscience existe parce qu'elle fournit des significations à « soi » et aux autres, ce qui l'intéressait beaucoup était l'origine sociale de ces dernières, ainsi que l'origine sociale de « soi ».H. Blumer, quant à lui, voit les significations

[102] Cité dans (Fortin, 2005, p. 69).

comme des produits sociaux. C'est en ce moment que Goffman introduit la notion de l'*image de soi.*

D. Le Breton (2004) dans son ouvrage *L'interactionnisme symbolique*, soutient que *« Pour l'interactionnisme, l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la 'force' du système ou de sa culture d'appartenance »* (Breton D. , 2004, p. 46)[103].

Parmi les pionniers de l'interactionnisme symbolique figure en tête de liste George Herbert Mead (1863-1931). Cette approche appréhende les rôles de symboles comme étant des codes sociaux partagés au sein d'une même communauté sociale. A ce sujet, Y. Comeau indique que,

«De façon générale, les interactionnistes symboliques pensent que le social est un univers symbolique construit par les individus dans leurs interactions grâce au partage des symboles. Les personnes significatives et le « soi » ont un rôle décisif à jouer dans la formulation des symboles et dans les comportements » (Comeau, 1987, p. 116) .

L'auteur qui étudie les comportements humains en situation d'interaction où ceux-ci vivent et interagissent, observe que les comportements créent du sens au travers un ensemble de symboles que la société véhicule.

L'interactionnisme symbolique nous permettra d'étudier les échanges comme étant des comportements résultant d'un processus d'interaction (Barry A. O., 2002) et donc de dégager les spécificités discursives et culturelles du débat télévisé en Algérie, et ce en analysant les comportements langagiers produits dans un cadre socioculturel et situationnel bien défini. Pour cette raison, il serait plus judicieux d'établir une distinction entre interactions sociales et interactions verbales, l'analyse de chacune fait appel à une théorie différente.

[103] Cité dans **Yves Laberge**, « Interactionnisme symbolique, ethnométhodologie et microsociologie », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 40-2 | 2009, mis en ligne le 15 octobre 2010, consulté le 11 décembre 2014. URL : http://rsa.revues.org/180

Si nous considérons le débat télévisé comme l'ensemble d'interactions sociales institutionnalisées nous solliciterons à ce stade-là l'interactionnisme symbolique. De l'avis de Vion (2000), ce courant est « *la théorie sociologique la plus évoluée* (Vion, 2000, p. 64). L'auteur nous informe sur la construction sociale du sujet à travers *la construction d'images identitaires* de *soi*. Or, si nous le considérons comme l'ensemble d'interactions verbales, nous aurons recours dans ce cas-là à l'analyse des interactions verbales.

4.1.2.2 ***L'ethnographie de la communication :***

Né de l'anthropologique de la communication et fondé par Hymes et Gumperz aux Etats-Unis, ce courant interactionniste étudie les comportements communicatifs au sein de la société, et analyse les pratiques langagières des groupes socioculturels. Le chercheur en ethnologie de la communication adopte selon M. Sandré, « *une méthodologie inductive : il doit enregistrer des données, les analyser ensuite, pour tenter de dégager les normes communicatives qui régissent le fonctionnement de ces pratiques langagières, telles qu'elles ont été produites en contexte »* (Sandré, 2010, p. 35). L'objectif est de repérer les structures communicatives et sociales de base permettant de définir des rituels qui fonctionnent selon des règles communicatives communes à une communauté ou à un groupe d'individus.

Cette théorie consiste donc à analyser la communication en tant que structure dynamique produite dans et pour l'interaction sociale. Dans sa publication *The Ethnography of Speaking*, Hymes introduit pour la première fois la notion de *compétence communicative* (Hymes, 1962), considérée comme étant une composante socioculturelle de l'instrument de communication *« la langue* », celle-ci se définit comme l'ensemble de savoir-faire linguistique, communicationnel, culturel et social, elle doit se manifester dans toute interaction à travers une gestion convenable des tours de parole, adopter un comportement discursif adéquat selon les besoins communicatifs et relativement aux exigences de la situation (thème, temps, destinataire, code… en s'opposant en cela à N. Chomsky

« Hymes a formulé une réponse à la distinction que Noam Chomsky a effectuée entre la compétence (connaissance des règles grammaticales nécessaires pour le décodage et la production du langage*)* et les performances (utilisation de la langue réelle dans le contexte)*.* Hymes *s'*oppose à la marginalisation de la performance (…) en proposant la notion de compétence communicative*,* laquelle englobe les connaissances nécessaires pour utiliser la langue dans le contexte social*,* comme un objet d'enquête linguistique *» (ma traduction)* [104]

> Quant à Gumperz (1982), il a eu recours aux notions d'*inférence conversationnelle*, et d' « *indice de contextualisation »* c'est un procédé qui permet d'interpréter de la part du récepteur le message reçu en l'insérant dans son contexte interactionnel et social. D'ailleurs, plusieurs chercheurs qui ont emprunté la théorie de Gumperz, lui ont reconnu l'originalité. D'après Lindenfeld (1984)

« Mais on doit à Gumperz l'élaboration de tout un appareil méthodologique pour l'étude systématique d'aspects encore peu connus de la communication et de leur valeur symbolique. On lui doit également une vue synthétique de phénomènes discursifs qui, à première vue, semblent très différents les uns des autres » (Lindenfeld, 1984, p. 133).

> Et de ce fait, Gumperz (1982) a contribué à établir les fondements d'une *sociolinguistique interactionnelle*, laquelle étudie « *le rôle symbolique de la parole dans la vie sociale »* (Lindenfeld, 1984, p. 135)C. Cilianu-lascu (2003) considère cette approche comme un

«Outil méthodologique pour la découverte et la prise de conscience des multi-composantes comportementales d'une culture, l'ethnographie de la communication représente un point de référence sur certaines théories anthropologiques et ethno-socio-culturelles. » (Cilianu-lascu, 2003, p. 112).

[104] *« Hymes formulated a response to* Noam Chomsky*'s influential distinction between* competence *(knowledge of grammatical rules necessary to decoding and producing language) and* performance *(actual language use in context). Hymes objected to the marginalization of performance from the center of linguistic inquiry and proposed the notion of* communicative competence*, or knowledge necessary to use language in social context, as an object of linguistic inquiry»* www.wikipedia.org

Ce même auteur évoque la notion de *particularisme* offert par cette approche, représentant la prise de conscience des différences qu'un communiquant a de ses propres comportements quotidiens et de ceux des autres « *un regard nouveau sur soi-même pour mieux entendre l'autre dans ses particularités* » (Cilianu-lascu, 2003, p. 112).

4.1.2.3 *L'ethnométhodologie*

C'est un courant de la sociologie américaine dont le fondateur est Harold Garfinkel, qui étudie les composantes de la réalité sociale en tant que production subjective d'acteurs sociaux. Selon Constantinescu-Stefanel (2003) « *la réalité sociale n'est pas donnée objectivement, mais fabriquée constamment par les acteurs sociaux dans leurs interactions*" (Constantinescu-Stefanel, 2003, p. 126).

Selon Maingueneau (2009), l'ethnométhodologie *« doit beaucoup au courant sociologique de « l'interactionnisme symbolique » »* (Maingueneau, 2009, p. 59), car elle s'est fortement inspirée de ce courant sociologique, elle s'inscrit dans la sociologie moderne en donnant une nouvelle acception de l'ordre social.

R.Vion (2000) définit ce dernier relativement à son caractère général en reprenant celle de Durkheim selon laquelle les faits sociaux « *consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui »* (Durkheim, 1987, p. 05) .

En nous référant à D. Maingueneau (2009), il apparait que ce courant « *a beaucoup contribué à développer l'analyse conversationnelle, dont il définit l'essentiel de l'arrière-plan théorique. »* (Maingueneau, 2009, p. 58) C'est à partir des années 70 que ce courant a ouvert le chantier de la réflexion sur l'analyse éthnométhodologique des conversations considérées comme *une forme de base de l'organisation sociale* (Constantinescu-Stefanel, 2003) grâce à un groupe

d'éthnométhodologues (Harvey Sacks, Emanuel A, Schegloff, Gail Jefferson et Jim Schenkein). Selon A.O. Barry (2002)

« La recherche ne porte pas sur un acte de langage pris isolément, mais sur les suites interactionnelles à travers les compétences mises en œuvre dans la perspective d'un processus d'accomplissement des activités conversationnelles concertées qui s'établissent entre les membres d'une société dans la vie quotidienne » (Barry A. O., 2002, p. 14)

Basée sur *l'observation* et *l'étude de cas précis* (Fortin, 2005), cette théorie, comme son nom l'indique, se propose d'analyser les « méthodes » ou bien les mécanismes utilisés conjointement par les sujets d'une communauté sociale dans l'accomplissement de leurs actions quotidiennes. Ces « méthodes » sont appliquées, selon Bange (1992) *« dans chaque groupe socio-culturel pour résoudre intersubjectivement les problèmes posés par la vie en commun des individus et construire ainsi quotidiennement la réalité sociale »* (Bange, 1992, p. 16).

Dans la même optique et dans une démarche éthnométhodologique, chaque chercheur doit se référer aux trois caractéristiques fondamentales des activités sociales afin de mettre en œuvre son analyse avec succès; l'indexicalité, la réflexivité et enfin l'accountability.

L'indexicalité, selon A. Coulon (1987) « *désigne donc l'incomplétude naturelle des mots, qui ne prennent leur sens « complet » que dans leur contexte de production, qu'ils sont « indexés » à une situation d'échange linguistique »* (Coulon A. , 1987, p. 29), selon ce concept, les dires et les actions ne peuvent avoir de sens que dans un contexte bien précis.

A ce niveau, l'accent est mis sur les éléments signifiants que le contexte seul peut attribuer à une telle ou telle interaction, donc sans l'inscription dans un contexte les formes linguistiques risquent d'avoir un caractère équivoque « (…) *le sens véritable des mots n'est pas trans-situationnel mais se trouve précisé, désambiguisé, réintrerprété en fonction du contexte interlocutif »* (Vion, 2000, p. 53). Ce qui justifie le fait que les acteurs choisissent leurs mots et leurs actions en

fonction du contexte où ils les produisent, un même message produit dans deux contextes différents doit avoir deux significations différentes.

La réflexivité, quant à elle, met l'accent sur le fait que tout discours reflète un rapport relevant d'une réalité sociale. En revanche, L'accountability, quant à elle, renvoie aux pratiques des sujets permettant de construire le sens et la réalité sociale. En effet comme le souligne Garfinkel (1967) « *les activités par lesquelles les membres produisent et gèrent les cadres des activités ordinaires organisées sont identiques aux procédures mises en œuvre par ces membres pour rendre ces cadres "descriptibles" (accountable)*» (Salembier, P., & Zouinar, M, 2004)[105].

Selon cette dimension spécifique de Garfinkel, les acteurs sociaux, pour rendre compte de l'ordre social, aménagent leurs interactions de façon à les rendre restituables et descriptibles donc mutuellement intelligibles Selon P. Berger, « *la socialisation est pensée de manière à garantir la qualité active des acteurs sociaux »* (Vion, 2000, p. 65) En outre, l'étude des conversations, considérées comme étant *l'interaction sociale essentielle* était devenue son nouvel objet d'étude *privilégié* (Maingueneau, 2009).

[105] http://www.activites.org/v1n2/salembier.pdf

4.1.3 **Principes fondamentaux de l'Analyse Conversationnelle :**

Du point de vue historique, l'Analyse de la conversation désormais AC, a vu le jour dans les années 70 aux Etats-Unis, en prétendant dépasser la linguistique structurale et la linguistique générative-transformationnelle. Ce champ de recherche se développe autour de l'interlocution mise en quarantaine pendant les années précédentes au même titre que le dialogisme. Elle a pour objet d'étude les faits conversationnels, où on analyse des comportements verbaux et non verbaux. Cette discipline, dans son grand essor théorique, croise d'autres disciplines voisines omniprésentes dans l'analyse des échanges verbaux, telles que l'ethnométhodologie, la théorie de l'énonciation, la sociologie, la psychologie et notamment la théorie de l'argumentation, desquelles elle empreinte des outils d'analyse fiables et spécialisés.

Les prémices du mouvement de l'AC remontent aux années 60 avec les travaux de Sacks et Schegloff influencés par les enseignements d'Erving Goffman. Ces derniers, en s'appuyant sur les principes de l'ethnométhodologie, ont développé des démarches analytiques spécifiques à des corpus d'enregistrements des situations réelles typiques de la vie quotidienne. Ainsi

« L'analyse conversationnelle (ethnométhodologique) est une approche empirique en ce sens qu'elle a le souci constant de ne travailler que sur des données verbales réelles. Ses méthodes sont essentiellement inductives : recherche de patrons récurrents sur des enregistrements en aussi grand nombre que possible » (Bange, 1992, p. 16)[106].

Selon A.O. Barry (2002) *« La naissance de l'analyse conversationnelle découle de la convergence de trois grands courants de recherche : l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie»* (Barry A. O., 2002, p. 12). Ensuite, elle a vu son grand essor en France avec les travaux de J. Cosnier, Kerbrat-Orecchioni et P. Bange. A-O. Barry (2002) résume ses principes ainsi

[106] Cité dans M. Sandré 2011, p. 41.

« Les échanges verbaux permettent de décrire l'interaction comme une construction progressive assurée par les activités conjointes et coordonnées des partenaires. Une telle perspective exige de décrire et de comparer l'ensemble des régulateurs sonores et visuels » (Barry A. O., 2002, p. 17)

L'AC accorde surtout une grande importance à la notion du *contexte* qui selon Cristea (2008) est une caractéristique centrale *«L'importance du contexte a été mise en évidence au moment où l'attention des linguistes s'est portée sur les expressions dont le référent varie systématiquement avec les circonstances de leur production »* (Cristea, 2008, p. 141).

Ce même auteur en distingue quatre pour toute conversation

- *Le contexte situationnel qui en réalité justifie le cadre circonstanciel* (désignant les sous-composantes situationnelles)
- *Le contexte circonstanciel* que nous allons analyser dans le cadre participatif à travers les composantes humaines et spatiotemporelles
- *Le contexte interactionnel* que nous analyserons dans le chapitre suivant.
- *Le contexte pré-suppositionnel où on traite des attentes des participants, leurs croyances communes voire leurs intentions* que nous aborderons dans l'analyse du cadre argumentatif.

4.1.4 **La théorie de l'argumentation**

Si nous revenons aux prémices de l'argumentation rhétorique

« *La théorie moderne de l'argumentation trouve ses origines dans un ensemble de conceptions provenant d'Aristote, disséminées à travers un certain nombre de ses œuvres, mais dont l'essentiel est exposé dans sa Rhétorique. Il y traite de la manière dont l'orateur persuade son auditoire et y rassemble des conseils pratiques détaillés, » (Tindale, 2009, p. 02).*

Au sujet du développement de la conception théorique de l'argumentation en l'occurrence en France, un engouement a vu le jour où les travaux se sont multipliés et où les problématiques foisonnent

« On assiste depuis quelque temps en France à une double explosion des interrogations théoriques autour des relations entre argumentation, rhétorique et discours ; d'un autre, un accord quasi unanime sur une place à faire à l'argumentation dans l'analyse de données empiriques les plus diverses (les annonces publicitaires et les textes promotionnels, le discours politique et le discours scientifique, les débats médiatiques et le conversations ordinaires, le théâtre et la littérature, etc*.). » (Doury Marianne& Moirand Sophie , 2004, p. 09).*

Ce qui fait qu'un nombre important de discours intéresse de plus en plus les chercheurs et les théoriciens, à savoir les discours politiques médiatiques et non médiatiques, les discours philosophique, islamologique et scientifique.

Quant à J-B. Grize (2004), il ne considère pas l'argumentation comme un enchaînement d'arguments aboutissant à une conclusion mais comme un type de schématisation discursive, *« comme la production d'un discours (démarche et résultat) organisé en vue d'intervenir sur l'opinion, l'attitude et le comportement de quelqu'un. »* (Grize, 2004, p. 35)

Cependant G. Fortin (2005) en propose une autre conception transdisciplinaire générale favorable à tout foisonnement théorique « *Les théories modernes, contemporaines, de l'argumentation forment une vaste nébuleuse au cœur de laquelle s'entrecroisent des approches transdisciplinaires — linguistique, sémiologie, théories communicationnelles, etc »* (Fortin, 2005, p. 189), l'auteur rajoute que le champ de l'argumentation n'est pas un champ *unifié de savoir et de recherches.*il s'agit d'un terrain *propice* au développement de plusieurs perspectives scientifiques.

Se situer d'emblée par rapport aux trois approches de l'argumentation ; linguistique, logique et rhétorique nous a été un peu confus et difficile, il nous a fallu de nombreuses lectures pour avoir un éclairage sur les différences et les

limites entre les notions et les approches sur l'argumentation. Cela étant fait, nous avons fait appel à l'argumentation rhétorique, comme théorie permettant d'appréhender les discours sociaux, la subjectivité dans l'interaction, la visée persuasive des sujets, leurs intentions ainsi que leur efficacité discursive (Emediato, 2011).

Cette discipline fournit aux chercheurs les moyens conceptuels aidant à développer une question argumentative liée en l'occurrence à la triade ethos/pathos/doxa.

Selon Moeschler (1985), avant les travaux de Ducrot et d'Ascombre, le domaine de l'argumentation a eu pour objet les stratégies de discours à visée persuasive et aux modes de raisonnement du langage, les études effectuées relevaient davantage de la rhétorique classique ou moderne développée par C. Perleman & L. Olbrechts-Tyteca ou de la logique naturelle développée par Grize, Borel et Mieville. L'objectif principal visé par l'argumentation aristotélicienne et la rhétorique est le même, lequel consiste à persuader de *manière constructive* (Tindale, 2009). Du point de vue épistémologique

« la théorie de l'argumentation dans le discours emprunte clairement à Aristote son cadre de réflexion. Il s'agit bien d'examiner la façon dont les humains interagissent et s'influencent mutuellement en mobilisant tous les moyens verbaux relatifs au logos, à l'ethos et au pathos ; il s'agit aussi de replacer ces échanges dans des cadres institutionnels et des genres de discours» (Amossy, 2012, p. 06)

En d'autres termes l'analyse de l'argumentation s'ancre dans l'analyse du discours, il s'agit d'explorer la composante argumentative du discours dans le but d'en éclairer le fonctionnement. Nous parlons alors de la rhétorique argumentative **«** *qui s'intéresse à décrire les mécanismes de raisonnement et les stratégies de persuasion »* (Charaudeau, 1998). En considérant le discours comme objet de réflexion, la rhétorique étudie précisément les *propriétés persuasives du discours* (Elslande, 2003).

Par ailleurs, O. Ducrot la définit ainsi « *J'entendrai par argumentation rhétorique l'activité verbale visant à faire croire quelque chose à quelqu'un. Cette activité est en effet un des objets d'étude traditionnels de la rhétorique* » (Ducrot, 2004, p. 18)

La genèse de la rhétorique remonte au V^e^ siècle avant J-C en Sicile, à la Grèce Antique. Née en contexte judiciaire[107], cette approche est en fait transdisciplinaire dans la mesure où elle s'applique dans tous les domaines nécessitant la persuasion. Par ailleurs, Aristote a élargi la réflexion sur les propriétés persuasives de la parole et l'a étendue au discours dans un traité fondateur *« La Rhétorique* » rédigé au IV^e^ siècle avant J-C. C'est à partir de cette période que la force persuasive du langage a été mise en relief

« *Dans La Rhétorique sont notamment examinés les effets psychologiques produits par la parole sur ses destinataires, les attitudes à adopter vis-à-vis de son auditoire, les effets de style, les structures de raisonnement susceptibles de donner au langage sa force de persuasion. » (Elslande, 2003).*[108]

En ce qui concerne la rhétorique des Anciens, son objet était l'art de parler de manière persuasive en public, afin de faire adhérer celui-ci à une thèse. Si nous nous interrogeons sur l'objet de la théorie de l'argumentation, dans leur « *Traité de l'argumentation* », Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca suivant la tradition aristotélicienne, précisent qu'*« En effet, l'objet de cette théorie est l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment »* (Chaim

[107] Selon (Elslande, 2003) « *La rhétorique naît dans un* ***contexte judiciaire****. Les tyrans qui régnaient sur la Sicile avaient en effet exproprié un certain nombre de propriétaires au cours de leur règne. Lorsque les tyrans furent chassés, ces propriétaires eurent à faire valoir leurs droits face à des tribunaux populaires.C'est alors qu'un élève du philosophe Empédocle nommé Corax mit au point une* ***technique*** *destinée à venir en aide aux justiciables. Il en publia les principes, accompagnés d'exemples concrets, dans un traité d'****art oratoire »****.*

[108] van Elslande, Jean-Pierre (2003). La mise en scène du discours, Méthodes et problèmes. Genève: Dpt de français moderne <http://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/srhetorique/>

Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 05), ils rajoutent que cette théorie vise à travers le discours agir efficacement sur les esprits.

R. Amossy et R. Koren (2009) empruntent la définition de Ducrot comme un point de départ, consistant à dire « *La dénomination d'argumentation rhétorique, par laquelle Ducrot désigne tout ce qui relève de l'art de raisonner et de persuader par la parole* » (Amossy Ruth et R. Koren, 2009, p. 02).

Ensuite ces deux auteurs (2009) considèrent la rhétorique comme une étude des *échanges argumentatifs en contexte*, qui implique d'une part l'étude des cadres *social, culturel et institutionnel*, et d'une autre part, l'étude des principes et circonstances « la doxa » du contexte social et historique et enfin les spécificités de l'auditoire

« Pour elle, il n'est d'échange argumentatif que situé. L'argumentation se focaliserait sur le général et l'abstrait, la rhétorique sur le particulier et le concret. L'une donnerait la prééminence au logos, l'autre prendrait pleinement en compte le trilogie aristotélicienne logos (discours et raison), ethos (image de soi que l'orateur construit dans son discours), pathos (les sentiments suscités dans l'auditoire) » (Amossy Ruth et R. Koren, 2009, p. 04).

Du point de vue épistémologique, la rhétorique a pour objet *le discours* :

«(…) de ne pas poser en objets d'enseignement ou de recherche des constructions partielles, comme l'argumentation, la pragmatique, les textes ou les types de textes, mais de désigner comme objet le seul qui rende compte de l'ensemble de ces perspectives, le discours » (Amossy, 1999 : 194).

En ce qui concerne les enjeux de la recherche, la théorie de l'argumentation a été définie et exploitée par plusieurs auteurs dont les travaux se sont focalisés sur le processus dialectique « *qui permet la résolution d'un conflit d'opinion par les voies de la raison, et propose pour ce faire un modèle de la discussion critique au cours de laquelle les deux parties doivent arriver à un accord sur l'acceptabilité des positions débattues* » (Amossy Ruth et R. Koren, 2009, p. 05).

Une abondante littérature tourne autour de l'argumentation et la rhétorique, néanmoins, Fortin (2005) affirme que le paradigme dominant des théories modernes de l'argumentation, demeure *la dimension persuasive* et *la rhétorique des conflits,* en d'autres termes « *La recherche contemporaine en argumentation met en effet l'accent sur la fonction persuasive de l'argumentation : argumenter c'est chercher à convaincre dans le contexte d'un désaccord initial* » (Fortin, 2005, p. 189).

Parmi toutes les conceptions déjà proposées, nous allons emprunter celle de R. Amossy *la théorie de l'argumentation dans le discours,* nous pensons que c'est la conception qui renvoie au cadre théorique adéquat dans lequel nous allons placer notre analyse, car le débat télévisé est un discours fondé sur l'argumentation.

R. Micheli (2011), quant à lui, situe l'analyse de l'argumentation dans le champ de l'analyse du discours

« Du côté de l'analyse du discours, le projet perelmanien a été repris et prolongé par la théorie de l'«argumentation dans le discours» (Amossy 2010 [2000]), qui envisage de façon large les «moyens verbaux» visant à «faire adhérer à une thèse, à modifier ou renforcer les représentations et les opinions» ou encore à «orienter [les] façons de voir ou de susciter un questionnement sur un problème donné» (Micheli, 2011, p. 4).

R. Amossy (2009), en partant des travaux de Ducrot et des approches interactionnistes, définit cette théorie comme « *un domaine qui se concentre sur l'analyse du discours dans sa visée ou sa dimension persuasive. Tel est l'objectif de l'argumentation dans le discours* » (Amossy, 2009, p. 31). Dans ce même ouvrage, l'auteur propose six approches correspondant à de multiples objets d'analyse, pour effectuer notre étude, nous en empruntons deux, lesquelles sont compatibles à la nature de notre objet d'étude le débat télévisé :

a) *Une approche dialogique et interactionnelle :* selon laquelle le discours argumentatif a pour visée d'agir sur un auditoire dans le cadre d'un échange dialogique entre partenaires, où le locuteur pris dans une confrontation de points de vue, est tenu de réagir aux interventions de son interlocuteur et s'y adapter en même temps.
b) *Une approche générique :* s'inscrivant dans une catégorie précise, le discours argumentatif doit s'indexer à un ou plusieurs genres, ceux-ci déterminent les buts, les cadres d'énonciation ainsi que la distribution des rôles préalables.

Bilan

Le terme débat télévisé, en plus de son caractère médiatique, implique une interactivité, un affrontement d'opinions. Débattre exige la mobilisation de multiples stratégies argumentatives visant la persuasion et la spectacularisation.

Par ailleurs, l'étude des mécanismes génériques inhérents à la nature de cette production médiatique fait appel aux théories et approches que nous venons d'exposer. D'ailleurs la notion d'*interaction* demeure problématique, c'est la raison pour laquelle nous allons y revenir encore une fois, et l'analyser en dichotomie avec la notion de conversation.

Deus approches seront mises en œuvre ; dans un premier temps, nous entreprendrons une approche générale de la situation de communication pour étudier ses composantes et ses particularités communicationnelles, puis conversationnelles.

Dans un deuxième temps, nous appliquerons une approche interactionnelle, qui nous permet de rendre compte de la structure de l'interaction, à travers l'étude du discours dans sa dimension interactionnelle et argumentative. Dans cette perspective d'analyse, l'échange sera considéré comme une unité contextualisée et non isolée qui entre en résonnance avec les paramètres scénographiques de l'émission.

A la différence de la rhétorique qui a été définie et redéfinie dans le cadre de *la philosophie analytique et des sciences du langage* (Charaudeau, 2005), la

théorie de l'argumentation marque son grand essor. Nous disposons en fait d'un éventail théorique assez large, nous aidant à analyser des stratégies discursives.

Suite à cette esquisse, nous passerons dans le chapitre suivant à la présentation du corpus et des choix méthodologiques. Nous essayerons également d'exposer un maximum de détails concernant le choix de l'émission et les étapes suivies dans la collecte des données notamment les modalités d'enregistrement et de transcription.

5 Chapitre IV

Présentation du corpus et choix méthodologiques

> ***« En tant que genre télévisé, le débat peut donner lieu à des analyses longitudinales et historisantes destinées à cerner l'évolution de l'imaginaire de parole qui s'y déploie. À l'aide d'une approche (socio) sémio-politique, il est possible de prendre pour repère non pas les thématiques, arguments ou indicateurs langagiers à l'œuvre dans ces débats, mais les données situationnelles qui les structurent et les instituent ».***
>
> ***Patrick Amey***

Introduction

Avec le développement de médias de masse et singulièrement la télévision, l'étude des genres médiatiques est devenue tendancielle. Vu le rôle pragmatique de la télévision, son intégration sociale et ses potentialités fascinantes, on a vu émerger plusieurs travaux en analyse du discours cathodique. En fait, les chercheurs se sont rendus compte que l'identification et la définition des genres de ce média n'est pas un travail aisé. Ils ont été amenés ainsi à situer la difficulté au niveau de la conception d'une méthode d'analyse susceptible d'embrasser différentes problématiques au carrefour des disciplines[109] et relativement à des enjeux politiques, culturels, commerciaux et idéologiques.

En revanche, les exigences de cette ligne de réflexion les ont conduits à passer de l'analyse d'un dispositif de production et d'information à l'étude transdisciplinaire d'un discours spécifique. Les objets-cibles d'analyse, que nous proposons d'étudier figurent parmi les émissions télévisées les plus populaires en Algérie à savoir le JT, le débat politique et le talk-show.

Ce choix est dû au fort audimat qu'elles ont eu, à leur richesse discursive en moyens d'expression sémiologique, pragmatique et rhétorique. S'inscrire dans un triple contrat communicationnel et interactionnel (le média / la télévision / le genre) est à l'origine aussi de la particularité du discours télévisuel. De même, le débat télévisé, de par sa nature polylogale, est considéré comme une structure complexe.

[109] L'analyse peut s'inscrire dans les sciences du langage, les sciences de la communication et les sciences sociales et politiques, etc.

5.1 Question de la recherche et présentation du corpus

Dans le cadre de cette thèse, nous proposons d'étudier le débat télévisé en tant que genre de discours médiatique en relation avec ses caractéristiques interactionnelles. Nous envisageons ainsi de couvrir les propriétés fondamentales de ce sous-genre tel qu'il est mis en scène par la télévision algérienne, et nous prenons à cet effet compte de l'état actuel de l'audiovisuel algérien qui ne s'est pas entièrement émancipé encore du pouvoir politique, ce qui a pour conséquences un retard dans la revalorisation du métier des professionnels des médias et la réhabilitation des programmes.

A un niveau plus général, l'objectif que nous poursuivons dans cette thèse, consiste à redéfinir l'ensemble des indices discursifs et interactionnels propres au débat télévisé et d'en déterminer les ressources communicationnelles, notamment énonciatives et argumentatives mobilisées par les protagonistes (participants et animateur). Et cela dans la co-construction ou la déconstruction des échanges, des images de soi et de l'image de l'autre à travers une analyse synchronique des segments de corpus pertinents sélectionnés et illustrant les éléments-cibles de notre analyse.

Ce faisant, nous envisageons de décrire le genre «débat» avec ses constituants interactionnels et discursifs produits dans un environnement de production particulier, lequel se caractérise par un faisceau de paramètres politico-communicationnels propres au contexte particulier et à la situation algérienne.

Nous allons donc avant d'entrer dans le vif du sujet, présenter les paramètres extérieurs politiques et historiques conditionnant la constitution du débat, objet d'analyse, afin de montrer la spécificité du rituel du genre télévisuel dont la forme est tributaire des circonstances spatiotemporelles de production et de réception. C'est pour cette raison que nous allons tout d'abord recenser ces éléments factuels, puis analyser les spécificités de chacun et enfin interpréter sa place quant à la mise en scène de l'émission télévisée.

5.2 Présentation du corpus

Nous présenterons dans un premier temps la périodicité du corpus ainsi que son ancrage sociopolitique, et nous décrirons dans la foulée le parcours de sa constitution et sa transcription. Ensuite, nous aborderons l'ambiance dans laquelle a lieu la production du débat télévisé avec ses composantes matérielles et humaines. Nous nous intéresserons dans un deuxième temps, aux participants, à leurs statuts sociaux et leurs rôles médiatiques pour donner sens aux jeux interactionnels, à la dimension énonciative de ce discours et notamment à la variété des arguments proposés.

En ce qui concerne le cadre théorique d'outils de référence, nous avons opté pour un champ d'analyse très large; une Analyse du discours englobant les approches ethnosociologiques, l'analyse conversationnelle, l'analyse interactionnelle et enfin la théorie de l'argumentation rhétorique.

Cette étude pluridimensionnelle consiste à dégager les critères définitoires intrinsèques et extrinsèques, qui nous permettront de présenter minutieusement un discours à caractère alambiqué (discours politique et médiatisé) dans l'arrière-plan duquel se cache tout un monde inexploré, s'articulant autour de la nature du genre, de ses sous-composantes techniques et langagières.

Nous nous sommes aperçue au cours de nos lectures que comprendre les propos de quelqu'un ou révéler ce qui se cache derrière les mots d'autrui n'est pas accessible au premier abord d'autant plus qu'ils sont ancrés dans un contexte de production et de réception contraignant la prise de parole des interactants.

En plus de l'analyse descriptive et empirique du média de télévision source de production des débats télévisés, objet de notre étude, nous avons mené une enquête auprès de l'Entreprise Nationale de la Télévision Algérienne ENTV, en administrant un questionnaire adressé directement à l'animateur de *Questions d'actu*, et ce en vue de répondre à des interrogations d'ordre technique et politique. L'entretien avec ce dernier nous aide à définir les contours du débat télévisé que l'institution impose volontairement transgressant parfois les canons d e ce genre télévisuel.

5.3 Justification du choix

En étant influencée par de plusieurs travaux en analyse du discours médiatique[110], nous avons décidé de travailler sur l'émission qui a eu depuis sa première diffusion un grand impact sur le téléspectateur algérien, et qui l'a très souvent séduit à travers la mise en scène des corps et des propos percutants *le débat télévisé*.

Notre choix est né donc d'un grand intérêt porté sur les débats, d'abord en tant que téléspectatrice accrochée aux échanges authentiques télévisés, qui proposent de porter pendant un moment les questions sociales de l'Algérie sur la chaîne médiatique[111], ce qui donne lieu à une production verbale impressionnante dans une langue qui n'est pas la notre[112]. Et ce qui justifie également notre choix, est le plaisir que nous éprouvons chaque fois nous vivons en direct une guerre verbale entre l'animateur, les débatteurs et leurs vis-à-vis, où chacun défend une image qu'il désire imposer en concurrence avec celle proposée par ses adversaires.

La troisième raison c'est que nous avons toujours considéréé que le débat est un véritable moment de culture politique ou d'ouverture démocratique, il nous permet ainsi de prendre connaissance des faits socio-économico-politiques au sein de notre société ou ailleurs. Le recours à la langue de bois, la mise en spectacle des faits sociopolitiques, la personnalisation des débats, la prédominance des déclarations, rendent compte de l'existence d'un message implicite et des enjeux sous-jacents de chaque tour de parole.

Qualifié d'« arène » (Nel N. , 1990), nous pensons que ce débat est la configuration modèle de stratégies argumentatives où s'articulent l'aspect verbal et la dimension spectaculaire. D'ailleurs depuis le début de la réflexion aristotélicienne on n'a pas hésité à associer le verbe débattre aux verbes argumenter et persuader, ce qui nous amène à supposer que la visée communicationnelle d'un débat d'idées est à dominante argumentative.

[110] En particulier, les travaux de P. Charaudeau, ceux de F. JOST et ceux de Noël NEL.
[111] A travers sa diffusion en direct.
[112] Le français en Algérie est considéré officiellement comme une langue étrangère tandis que dans quelques situations il est plutôt une langue seconde ou même maternelle selon l'origine sociolinguistique et régionale du locuteur.

Par ailleurs, grâce à son caractère direct et à l'image authentique d'une forte conviction, le débat implique indirectement le téléspectateur en lui donnant l'impression d'y avoir participé, ce qui suscite l'assentiment et l'identification aux débatteurs.

Ce contexte de production d'un genre particulier de discours médiatique mérite à notre avis d'être étudié et analysé d'autant plus qu'il émane du système audiovisuel algérien.

Lorsque nous avons déterminé le genre à étudier, le choix de l'émission devait préciser a été fait après avoir retenu le critère qui définit le débat. Nous avons directement cherché à nous procurer la grille des programmes de la chaîne Canal Algérie qui aurait rendu le choix difficile, l'unique chaîne algérienne d'expression française. En réalité, nous attendions à y trouver plusieurs émissions-débat, or rien n'en a été ainsi, nous avons éprouvé, en revanche, beaucoup de difficultés à trouver un débat télévisé et cela est dû à son omission volontaire de la grille depuis quelques années.

Figure 3 Plateau du débat télévisé Questions d'actu

Au début de l'année 2009, le seul débat sociopolitique proche du portrait du corpus dressé, était *Questions d'actu*. Pendant ce temps, l'Algérie vivait encore dans l'état d'urgence imposant la fermeture intégrale du secteur de l'audiovisuel. Au début de la mise en œuvre de notre projet de recherche, nous avons beaucoup hésité dans le choix le corpus de peur d'être confrontée à un manque de pertinence en matière discursive et qu'il ne corresponde pas à notre problématique de départ.

Toutefois, son caractère sociopolitique représente nous a orientée par la suite sur de nouvelles pistes de recherche, et progressivement, nous avons identifié de nouveaux éléments d'analyse. Enfin, nous avons obtenu un objet d'analyse d'une importante dimension interactionnelle et argumentative.

Notre préoccupation fondamentale consiste à déconstruire notre corpus de débats télévisés, de l'étudier afin de reconstruire un contenu autour de son genre, de sa forme, de ses constituants, de sa mise en scène et enfin de ses stratégies argumentatives. Il s'agit donc pour nous de cerner un genre télévisuel venant de re-naître en Algérie mais qui n'est pas considéré comme tel, car la promesse du genre « débat télévisé » invite le téléspectateur à un rituel conforme à l'image et à la thématique habituelle « débat électoral » où les participants s'efforcent de convaincre les téléspectateurs de la justesse de leur thèse, ils essayent également d'évoquer les problèmes sensibles de la société en se montrant capables de les résoudre afin de rallier le maximum d'adhérents. Néanmoins le débat sociopolitique a une forme et un rituel différents.

5.4 Périodicité du corpus et l'ancrage sociopolitique

Suite à l'état d'urgence déclarée en 1990, engendrant la fermeture de l'audiovisuel en Algérie, apparaissent des débats que Sébastien Rouquette (2001) qualifie de débats de société quasi-politiques. Cette nouvelle forme consiste à engager un échange pour traiter d'un dossier d'actualité organisé autour des hommes politiques en tenant compte de *« la représentativité politique dans le droit de parole accordé à chacun* » (Rouquette S. , 2001, p. 332).

Nous avons constitué un corpus de six débats télévisés. Il s'agit en fait de six émissions non consécutives d'un même débat. Chacune se subdivise en séquences thématiques et en séquences-invités. La macrostructure (Charaudeau, 1991) est basée sur une succession thématique dont le schéma est presque régulier. En dehors de quelques séquences-invités, des sous-thématiques que provoque l'intervention d'un invité, on assiste en général à un rituel préétabli.

Après avoir enregistré une trentaine de numéros pendant une durée de trois ans 2009/2012, nous nous sommes aperçue que le débat *Questions d'actu* a

traversé dans son parcours trois périodes: avant, pendant et après les révolutions arabes *le printemps arabe*. Et comme cette agitation politique a exercé une influence directe sur la politique informationnelle dans le monde arabe[113], la télévision était le premier dispositif médiatique visé et censé établir des renouvellements pour acquérir sa véritable liberté d'expression. Cette capture est prise du débat 6 *L'Algérien et la politique* qui a eu lieu pendant *le printemps arabe.*

C'est ainsi que ces changements ont eu leurs effets sur les programmes proposés par les cinq chaînes algériennes. Dans notre choix nous proposons de mettre sur pieds une méthode permettant de définir la valeur et la fonctionnalité de ce paramètre externe incontournable qui pèse en réalité dans l'analyse de notre corpus.

A travers cette réflexion, nous voulons montrer qu'une émission de débat est fortement influencée dans la manière dont se déploient les stratégies discursives se rapportant à ce qui se passe dans la société.

Cet objectif trouve toute sa justification d'autant plus que *Questions d'actu* est une émission dont les thèmes portent sur l'actualité sociopolitique mondiale.

D'ailleurs, P. Charaudeau (1991) affirme, quant aux phénomènes de communication en situation dialogale, que

«…les faits de langage, pour ce qui concerne leurs significations, dépendent des caractéristiques de la situation dans laquelle ils naissent vivent et meurent, et qu'il y faut donc, pour prendre celle-ci en considération, une théorie de la construction du sens qui permette d'articuler un « externe-au-dire »(…) avec le « dire » lui-même » (Charaudeau, 1991, p. 5).

De par sa complexité, la question méthodologique nous a paru en fait délicate. En d'autres termes, la question par où faut-il commencer revient sans cesse dans notre esprit. Nous avons estimé qu'il fallait suivre un ordre chronologique dans le recueil des données, tout en garantissant une certaine diversité thématique et focaliser notre attention sur les numéros les plus saillants faisant parler d'eux par eux-mêmes, ceux qui nous ont interpelée d'abord en tant

[113] Voir les changements que le secteur audiovisuel a subis dans le chapitre 2.

que téléspectatrice et ensuite comme investigatrice dans un travail de recherche qui se fixe pour objectif de conduire une analyser pluridimensionnelle du débat télévisé.

5.4.1 Un oral audiovisuel médiatique

Notre corpus correspond à ce que Kerbrat-Orecchioni (2005) appelle « *la grande famille des interactions médiatiques* ». Il est question d'un genre interactif qui met l'accent sur la « *problématisation de domaines de représentation de la pratique sociale* » (Charaudeau, P., et R. Ghilione, 1997) en l'occurrence le politique et le scientifique.

Tout d'abord, le débat télévisé est un discours complexe en soi. D'ailleurs plusieurs études notamment celles de Moirand (2007), (D.Vincent, O. Turbide, Laforest, 2008) attestent que les discours publics subissent l'influence du discours quotidien ambiant et ne peuvent jamais être analysés indépendamment de ceux véhiculaires dans la société. En fait, le discours médiatique prononcé dans le débat télévisé *Questions d'actu* est un oral semi-préparé. Ce fait est lié d'abord au type d'intervention (prise de parole volontaire ou sollicitation du participant), puis aux compétences professionnelles du domaine (un invité expert « un politologue par exemple » et « un simple représentant d'association »).

Hormis l'écrit oralisé[114], chaque locuteur prépare son discours en même temps qu'il le produit. A la différence de l'écrit, l'oral en interaction est co-construit, la présence des interlocuteurs rend la tâche plus compliquée car il y a toujours un risque d'incompréhension, de rupture ou de malentendu. Le contact direct s'établit et se construit entre eux en partageant un ou des codes linguistiques respectifs. Il serait plus judicieux de qualifier l'oral des participants au débat d'oral *formalisé* relativement au contexte situationnel formel et institutionnel dans lequel il se produit. Le fait que les invités, à un moment donné de l'émission, se réfèrent parfois à un écrit ou un papier mis sur la table, nous informe sur la nature de cet oral semi-préparé. Toutefois, quelques caractéristiques de l'oral spontané

[114] Lors d'une conférence par exemple, le conférencier lit ce qu'il a préparé par écrit donc c'est un « écrit oralisé ».

resurgissent tout au long de l'échange et se manifestent à travers quelques marques de l'oral qui viennent nuancer le contenu du discours :

- **Les répétitions du mot ou groupe de mots**

  Exemple : la plupart des produits un peu de large consommation figurent au niveau de de de ce taux

- **les reformulations**

  Exemple : effectivement on va commencer dans un premier temps par l'aspect commercial donc l'importation et la distribution donc la revente en l'état d'un certain nombre de produit

- **les incises**

  Exemple : Ministère de l'agriculture l'avait dit il y a une restructuration du secteur de euh euh laitier puisque l'Etat veut encourager la production nationale// il y a des facteurs de blocage hein qu'il faut les identifier

Un autre élément susceptible de nous éclairer est le questionnaire adressé à l'animateur de cette émission. A la question n°10 précisément (cf. annexes), Ahmed LAHRI indique

« je n'adresse jamais mes questions aux invités, je me contente de leur donner les grandes lignes avant l'émission, un briefing approfondi une heure avant le direct et ça suffit. » et que « J'ai eu à adresser mes questions à 2 Ministres, mais je réserve toujours quelques unes qu'ils découvriront en direct. »[115]

Les questions ne sont donc pas communiquées aux invités dans les coulisses. En outre, il existe des questions sous-thématiques inopinées que l'échange suscite, l'animateur rajoute à ce propos « *Je donne la liberté totale à mes invités pour aborder les questions qui leurs viennent à l'esprit dans le cadre de la thématique abordée*». Ces déclarations viennent confirmer notre hypothèse qui appuie l'idée d'une semi-préparation institutionnelle de l'oral médiatique produit lors du débat.

5.5 Recueil des données

Le choix de notre corpus est construit après une longue réflexion sur les genres télévisuels. Nous avons enregistré une trentaine d'émissions de *Questions d'actu.* Dans un premier temps, nous avons effectué des enregistrements vidéo

[115] Réponse donnée par l'animateur Ahmed Lahri

comme données primaires en format VHS, la qualité des images et du son de ces dernières étaient si mauvaise que nous avons essayé un enregistrement numérique à partir d'un décodeur TV HD et une clé USB (un enregistreur numérique) en cours de visionnement, ce dernier nous a permis de réaliser des enregistrements d'une qualité optimale. Nous tenons à signaler que, entre autres, l'animateur Ahmed Lahri nous a offert les enregistrements de huit émissions.

La deuxième étape était celle du tri. Comme le recueil des données était concomitant de la conjoncture politique arabe, nous avons décidé de choisir des émissions produites avant, pendant et après le printemps arabe afin d'étudier l'impact du contexte historico-politique sur la production de ce sous-genre télévisuel. Notre choix se base seulement sur l'importance du thème d'actualité abordé, nous n'avons tenu compte d'aucun autre facteur constitutif.

Chaque numéro de *Questions d'actu* décline un thème sociopolitique portant essentiellement sur de nouveaux décrets et lois instaurés dans la société, et aussi autour de la situation sociopolitique du citoyen et du pays. Il s'avère que l'émission s'adresse à une audience désireuse d'être informée sur la réalité sociopolitique de l'Algérie. Quatre ou cinq personnalités politiques ou du show-business sont invités chaque lundi pour répondre aux questions de M. Ahmed Lahri.

Dans ce débat sociopolitique, l'échange ne se fait pas ouvertement, c'est l'animateur qui occupe la place centrale, il ouvre le débat, gère la parole et le clôture. La figure 5 montre l'animateur de ce débat télévisé.

Figure 4 Ahmed Lahri, animateur de Questions d'actu

5.5.1 Les thèmes du débat télévisé

Dans le tableau suivant, nous présentons les six numéros de *Question d'actu* qui constituent le corpus de notre travail de recherche.

Numéro Du débat	Thème de l'émission	Date de diffusion	Nombre de participants
N1	La nouvelle réorganisation pédagogique pour la rentrée 2009/2010	2 octobre 2009	3
N2	La loi de finance 2009	Imprécis	4
N3	Hausses des prix et les mesures du gouvernement	09 janvier 2011	4
N4	Banques, entre financement et crédit.	2 mars 2011	4
N5	L'énergie renouvelable en Algérie	22 novembre 2011	4
N6	L'Algérien et la politique	20 février 2012	3

Tableau 1: Les six numéros de débat objet d'analyse

5.6 Modalités et choix de transcription

Etudier un corpus oral nécessite disposer de deux types de données, des données primaires (les enregistrements), et des données secondaires (les transcriptions) car selon Mondada (2008)

« La transcription et l'enregistrement s'éclairent en effet mutuellement : la première permet un accès au second qui en augmente l'intelligibilité et l'analysabilité ; le second donne à la première son caractère d'évidence. Cette relation de réflexivité, dont découle une intelligibilité réciproque, est aujourd'hui matérialisée dans les alignements entre le texte transcrit et le son ou la vidéo, » (Mondada, 2008, pp. 79-80).

Ces deux dernières doivent être donc alignées (la vidéo et le texte) dans notre recherche car elles se complètent. L'opération de transcription des données orales est sans doute une démarche déterminante des résultats de la recherche, de l'avis de Mondada (2008)

« La transcription est une activité pratique qui « incorpore »littéralement le travail d'analyse, d'interprétation et de sélection dans des choix techniques, dans des activités perceptives-auditives ou visuelles-, dans des gestes d'inscription ». (Mondada, 2008, p. 78)

Elle est si compliquée qu'elle demande une grande rigueur ainsi qu'une longue durée de travail (de visionnement, de re-visionnement, d'écoute, de réécoute) selon des normes et des conventions.

Toutes les données orales doivent être minutieusement transcrites dans l'analyse des interactions car d'après Bilger (1999) « *Le travail de transcription n'est pas une question secondaire, au contraire, cela suppose et engage toute une réflexion théorique sur les données*» (Bilger, 1999, p. 181).

A notre avis, la question de la transcription qui est individuelle, se fait corrélative à l'étude que l'on se propose de mener, et plus exactement du rapport entretenu avec les données, de l'objectif, et du cadre théorique de la recherche.
Mondada (2008) soutient que

«la transcription est loin d'être un objet autonome ou autonomisable : elle est une entité liée à d'autres entités, telles que la bande enregistrée ou encore les conventions de transcription, dont elle dépend pour faire sens ; elle est une pratique, elle-même imbriquée dans d'autres pratiques, scientifiques, technologiques, représentationnelles. » (Mondada, 2008, p. 79)

Nous revendiquons au même titre que les analystes du langage parlé, l'utilité de transcrire des données orales car « *La transcription joue un rôle central dans la recherche sur le discours parlé, distillant et gelant dans le temps les événements complexes et les aspects de l'interaction selon des catégories liées à l'intérêt du chercheur* » (Edwards, 1993:3, ma traduction)[116].

La question que nous voulons soulever ici, porte sur l'impossibilité d'analyser l'oral uniquement à partir de sa source sonore ou même audiovisuelle. Par ailleurs, tout analyste se réfère à la trace écrite même s'il exploite des données

[116] Cité dans (Sandré, 2010).

orales (Blanche-Benveniste Claire et Jeanjean Colette, 1987). En d'autres termes, pour approcher l'oral on doit passer, même si cela est paradoxal, par l'écrit.

Cependant, la démarche inverse ne servira pas à effectuer concrètement l'analyse, donc il est injuste de l'idée qu'après avoir obtenu des données secondaires *le texte*, les données primaires *l'enregistrement* perdent leur valeur. Au contraire, l'étude ne peut se réaliser qu'en étudiant conjointement les deux sources orale et écrite, selon Blanche Benveniste (1997a) *« On ne peut pas étudier l'oral par l'oral, en se fiant à la mémoire qu'on en garde. On ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer des morceaux* » (Blanche-Benveniste, 1997a, p. 24).

En outre, Sandré (2010) souligne l'idée qu'il est nécessaire de reconnaitre les traits distinctifs des deux types de support

« le support écrit ne peut pas rendre exactement le support oral, il ne peut pas donner à voir ce que l'enregistrement donne à entendre. Il s'agit donc toujours de deux versions distinctes par ce qu'elles montrent, ce qu'elles mettent en relief et ce qu'elles permettent d'appréhender » (Sandré, 2010, p. 189).

A l'issue de la transcription des enregistrements, nous avons essayé d'être le plus fidèle possible, lisible et précise de façon à ce que le texte reflète approximativement ce qui est dit et comment il a été dit. Pour répondre à ces impératifs. A cet effet, V. Traverso (1999) soutient que *« La transcription est une préparation indispensable du corpus, à travers laquelle on cherche à conserver à l'écrit le maximum des traits de l'oral.»* (Traverso, 1999, p. 23).

Il est sans doute important pour nous de préciser qu'il est difficile voire impossible que le recueil des données et leur transcription remplissent toutes les conditions d'autant plus que l'écrit ne représente graphiquement l'oral que partiellement. Cette démarche demeure aux yeux du transcripteur inachevée, il y apporte toujours des modifications par souci de fidélité.

Les choix effectués concernent le contenu du texte selon les conventions de la transcription, sont divers et variés. En voulant justifier son choix, nous nous

sommes référée à V. Traverso (1999) qui soutient « *il est impossible, mais aussi inutile de tout noter* » (Traverso, 1999, p. 23).

En effet, les choix faits correspondent essentiellement à notre objectif de l'analyse et au cadre théorique dans lequel s'inscrit notre recherche. Donc l'opération de transcription implique selon Gambier (1988b) « *à la fois une réduction et une sélection des données, en fonction des présupposés du chercheur et de ses objectifs déclarés* » (Gambier, 1988b, p. 38).

Vu que notre recherche n'a pas pour objet la forme phonique (phonétique/phonologie/prosodie), nous n'avons adopté aucune convention particulière, nous avons transcrit les données primaires en utilisant l'orthographe standard appelée aussi traditionnelle en nous référant à la méthode proposée par Blanche-Benveniste (1997b) « *La démarche habituelle consiste à partir, en premier lieu, d'une transcription orthographique (complétée éventuellement par divers systèmes d'annotations)* » (Blanche-Benveniste, 1997b, p. 88).

A ce stade, la contrainte majeure que nous avons rencontrée est la ponctuation, nous nous sommes posé la question ; comment ponctuer un texte transcrit en l'absence de correspondances directes entre la ponctuation écrite et les phénomènes prosodiques ?

Blanche-Benveniste et Jeanjean plaident pour des transcriptions non ponctuées. Selon les auteurs « *La ponctuation, si on la met trop tôt, préjuge de l'analyse syntaxique et impose un découpage sur lequel il est difficile de revenir.* » (Blanche-Benveniste Claire et Jeanjean Colette, 1987, p. 139). Selon ces deux auteurs, en ponctuant, le transcripteur *« suggèr[e] une analyse avant de l'avoir faite*» (Ibid.: 142).

Nous avons jugé qu'une transcription sans aucune segmentation rend le texte difficilement lisible. C'est pour cette raison que nous avons employé en plus de la transcription orthographique standard quelques symboles typographiques permettant de signaler des caractéristiques rythmiques et prosodiques voire

temporelles et ce afin de s'éloigner de *la linéarité normative de l'écrit* (Mondada, 2008), les marques prosodiques conventionnelles suivantes

- (/, //, ///) pause évaluée approximativement
- intonation interrogative ?
- XXX passage incompréhensible
- Nous avons annoté également les répétitions de mots ou de suite de mots
- les pauses ponctuant ou particules discursives *euh, ben, bon,*
- Les chevauchements sont introduits d'un crochet **-[**

En partant de l'unité de base d'un échange polylogal, chaque tour de parole est précédé d'un numéro (numéro du tour de parole) suivi d'une lettre qui désigne le locuteur (animateur ou débatteurs) et un deuxième numéro qui désigne son classement dans la distribution de la parole. De cette convention, nous avons tiré le tableau suivant

Lettre qui désigne le débatteur	**Numéro qui désigne son classement**
A= animateur	
D1= débatteur	celui qui intervient en premier
D2=débatteur	celui qui intervient en deuxième
D3=débatteur	celui qui intervient en deuxième

Tableau 2 Conventions d'identification des débatteurs dans la transcription

Chaque tour de parole est numéroté après un retour à la ligne, comme nous le montrons dans l'exemple suivant

Exemple

40 D3 : moi je pense qu'il y a un problème au niveau de l'organisation de tout le système financier algérien// c'est-à-dire qu'il ne met pas assez en avant // le côté service public
41 A : très bien// alors cette relation avec le
42 D1 : effectivement donc il y a //une conscience maintenant //une prise de conscience

- Les numéros 40, 41,42 renvoient au numéro du tour de parole,
- D signifie débatteur, A désigne l'animateur,
- 3 revoie à son classement dans l'émission (c'est le troisième débatteur sollicité à intervenir)
- 1renvoie à son classement dans l'émission (c'est le premier débatteur sollicité à intervenir)

En cas du chevauchement, il y a toujours un ou plusieurs retours à la ligne. Par souci de clarté nous avons associé à chaque transcription (cf. les annexes) des informations complémentaires (date de l'émission, thème, noms et statuts institutionnels des participants).

5.6.1 **Difficultés rencontrées**

Parmi les difficultés rencontrées au cours de la transcription, la qualité d'élocution des participants à l'émission, il a été impossible de déchiffrer plusieurs passages de tours de parole, comme c'est le cas dans l'exemple suivant.

Débat N°1
55D2 : -[xxxx

Débat N°3

76 D2 : … l'exonération sera bien évidemment XXX jusqu'au stade un peu de distribution

Ensuite, l'emploi d'une terminologie spécifique au domaine traité nous a compliqué la tâche (les procédés de siglaison, les acronymes économiques et commerciaux), comme c'est le cas dans l'exemple suivant.

05 D2 : on a eu exactement en deux mille deux mille cinq 18 rencontres avec les PDG des banques (…) en tous en tous les cas en ce qui concerne la PMPA
77 A : d'accord L'IBS maintenant
99 D4 : et ben oui c'est important cette mesure (…) avant l'ENA sucre
104 D3 : c'est tout à fait clair que la concurrence est l'un (…) nous sommes à 52% parce que la la la TVA elle est appliquée sur un prix d'entrée CAF plus droit de

La taille des tours de parole, qui est un peu longue, elle dure en fait en moyenne 1mn 30 secondes (90 secondes), cela demande une écoute particulière avec plus de concentration et de temps, nous observons par exemple que le tour de parole suivant est long

40 D3 : moi je pense qu'il y a un problème au niveau de l'organisation de tout le système financier algérien// c'est-à-dire qu'il ne met pas assez en avant // le côté service public d'une d'une banque d'une entreprise financière //euh donc l'organisation devrait être comme celle de tous les systèmes financiers à travers le monde// c'est-à-dire un service commercial qui s'occupe du commercial avec tous ses agents// un service clientèle général avec les suivis des comptes etc// parce que le chef d'entrepreneur// d'entreprise pardon// l'entrepreneur est à la fois euh client d'une banque entant qu'entreprise mais aussi client pour compte personnel// il doit avoir toujours des interlocuteurs différents euh au niveau d'un même service pour pour ses affaires non pas le même pour distinguer dans sa propre gestion ses affaires personnelles et et et ses affaires d'entreprise// mais l'on tient compte des des des prestations des banques de manière générale// bon si je tient euh // je j'ai en tête le chiffre donné par le le délégué général de la BF// donc de l'association des banques euh monsieur ABDERRAHMANE BENKHALFA euh// c'est c'est comme

même les banques jusqu'à maintenant ont donné prêt trente milliard de d'euro// aux entreprises toute banque confondue// mais bien sûr elle traite pas de la même façon une grande entreprise comme ELHADJAR ou ou SONATRACK// parce qu'elles sont aussi des clients// et une PME parce en fait les risques// on oublie ça le risque est fondamental dans le concept d'une banque // et donc elle évalue tout par rapport aux risques// même la relation avec le client

Après avoir présenté brièvement les étapes de la constitution de notre corpus, nous passerons à la présentation du cadre situationnel du débat télévisé *Questions d'actu*, et déterminer *l'environnement* ou *l'univers* dans lequel se produit l'interaction, autrement dit, ses spécificités scénographiques car selon Coulomb-Gully

«…les conditions de production du discours télévisuel, les conditions de circulation et de réception ne sont pas de simples circonstances annexes au discours, qui exerceraient sur lui des contraintes extérieures, mais elles sont structurantes, constitutives de ce discours, elles l'informent, au sens de « donner forme » » (Coulomb-Gully, 2002, p. 108).

Les composantes de ce dernier sont en fait en interaction et prennent sens ensemble dans leur contexte. Le rapport des éléments discursifs avec l'environnement de production s'avère étroit, ce qui insinue que l'analyse de l'un exige l'analyse de l'autre.

5.7 Cadre participatif de Questions d'actu

Dans la présentation de notre corpus audiovisuel, nous faisons référence aux critères définitoires indiqués dans le chapitre précédent; des critères intrinsèques ou *situationnels* et ceux extrinsèques ou *critères discursifs,* comment s'articulent-ils les uns avec les autres ?

Sur la base des travaux du CAD (centre d'analyse du discours Paris XIII) qui s'articule autour de la notion du contrat de communication, P. Charaudeau dans son esquisse (1991 : p 05), propose un troisième *le communicationnel*. Il propose à cet effet trois niveaux d'analyse ; situationnel, communicationnel et discursif. A l'image des catégories de P. Charaudeau, notre corpus s'inscrit dans les trois types de contrats suivants

- un contrat médiatique à un niveau général, en tant que contrat spécifique à un moyen de communication et de l'information
- un contrat spécifique au débat télévisé en tant que sous-genre médiatique fictif.
- un contrat propre au débat comme étant un genre discursif apparent.

Dans notre cas, nous proposons de décrire ces trois strates considérées, de repérer chacune des sous-composantes et enfin de les classer selon les critères explicités ci-après. Pour éviter que notre travail ne se présente comme la juxtaposition de résultats de l'analyse des faits et phénomènes langagiers, il paraît important d'un point de vue méthodologique de nous focaliser notre attention sur deux grands volets de l'analyse du discours, les propriétés du genre télévisuel *débat télévisé* et son univers médiatiques *communicationnel et situationnel* dans lequel se manifestent les stratégies scénographique et les stratégies argumentatives spécifiques au genre discursif *débat*.

Etudier une émission télévisée présuppose d'appréhender une ou plusieurs *situations* d'échange, celles-ci se constituent de divers éléments bien articulés à savoir le thème, les participants, le temps du débat, le lieu de sa réalisation, lequel est relatif à un objectif communicationnel approprié et prédéfini par l'instance médiatique.

Pour la discerner en tant que situation de communication proprement dite, nous y avons appliqué le modèle SPEAKING (Hymes, 1984)[117], lequel nous permettra de dégager surtout la variabilité culturelle des situations communicatives propre à notre société. Par ailleurs, la théorie de la compétence communicative proposée par Hymes se base sur l'idée que la compétence linguistique du sujet parlant à communiquer semble insuffisante, ce dernier est censé acquérir des aptitudes communicatives lui permettant de réagir efficacement dans une situation quelconque. Cette compétence communicative

« inclut par exemple l'ensemble des règles conversationnelles qui régissent l'alternance des tours de parole. Il s'agit des règles ou contraintes rituelles que les interactants sont censés connaître et respecter et qui viennent s'ajouter aux contraintes linguistiques proprement dites » (Barry A. O., 2002, p. 11).

5.8 Les sous-composantes du corpus

Nous interprétons ces composantes de la manière suivante

- ***Setting*** (cadre) : lieu, moment et ambiance du discours qui est dans notre cas un contexte temporel, spatial et institutionnel. Il intervient dans la construction du discours et possède une rétroaction sur l'énoncé, nous pouvons dire également que l'énoncé est le produit de ce cadre.
- ***Participants*** (participants) : éléments fondamentaux dans l'échange, ils co-construisent le discours, interagissent les uns sur les autres, se construisent individuellement une image de soi, puis collectivement une image de l'instance médiatique, de son idéologie, voire de sa politique interne et externe.
- ***Ends*** (finalités) : élément intra à l'échange, qui conditionne les contours de l'échange et y confère du sens.
- ***Acts*** (produits) : les messages transmis via le média explicitement ou implicitement.
- ***Keys*** (tonalites) : les caractéristiques rythmiques des messages spécifiques au discours télévisé.

[117] Hymes est l'un des premiers fondateurs des sociolinguistiques. Il a inventé l'expression « la compétence communicative, ».

- ***Instrumentalities*** (moyens de la communication) un langage parlé télévisuel soutenu.
- ***Norms*** (normes) : normes d'interaction qui régulent la parole et l'interprétation selon les règles du débat, animation ou distribution de la parole, etc. et aussi celles de la politique de notre Etat et de sa société (normes idéologiques et historiques).
- ***Genres*** (types de discours) : cette composante inclut toutes les caractéristiques propres au genre « débat télévisé »

De son côté, P. Charaudeau (1991) qualifie la situation de communication télévisée de *contractuelle* par rapport aux interrelations qui se tissent entre ces trois critères :

5.8.1 Les critères situationnels

De son côté, P. Charaudeau (1991) qualifie la situation de communication télévisée de *contractuelle* par rapport aux interrelations qui se tissent entre trois critères: Ces critères déterminent le cadre situationnel dans lequel se produit le débat télévisé, il comprend à son tour un cadre spatio-temporel, un cadre participatif, un cadre technique et enfin un cadre interactionnel (Sandré, 2010). Par ailleurs, les critères discursifs englobent les pratiques langagières des participants, dans une durée prédéterminée.

A travers les stratégies discursives des personnes impliquées dans le débat télévisé, la chaîne vise atteindre sa ou ses finalités. Ces dernières varient d'un débat à un autre en fonction d'un résultat escompté consistant probablement à communiquer, informer et agir sur le téléspectateur. Elles correspondent aux mises en œuvre énonciatives et argumentatives des interactants.

Ce cadre situationnel se constitue d'un ensemble de facteurs formant son univers de production ou univers du discours et de réception qui conditionne le déroulement de l'interaction et contraint les participants dans leurs interventions.

C'est une composante fondamentale nécessairement figurable sur le schéma de présentation du débat en tant que genre télévisuel, dans la mesure où il est inexact de dire que le discours se construit librement, car en dépit des compétences langagières et argumentatives qu'il possède, le locuteur est en effet

limité par le cadre de production et de réception qui encadrent ou contraignent considérablement les choix langagiers.

En outre, il est important pour nous de rappeler dans le sillage des travaux de P. Charaudeau (1991), penser que les participants au débat télévisé parlent ou interviennent selon leurs personnalités et leur bon voir, est illusoire.

5.8.1.1 *Le cadre participatif*

C'est la première composante du cadre situationnel. Dans ce cadre, nous faisons connaitre ses éléments constitutifs, qui contribuent à la construction matérielle et intellectuelle du débat télévisé. Pour ce faire, nous traiterons ses trois sous-composantes essentielles ; *la composante humaine*, l*a composante spatio-temporelle* et *la composante technique*

5.8.1.2 *La composante humaine :*

C'est l'élément essentiel de cette composante. Appelés ainsi invités, débattants ou débatteurs[118] et aussi participants, ceux-ci occupent des places dans l'échange, jouent des rôles que l'instance leur assigne. Ceux-ci se caractérisent selon le type ou la nature de leur engagement dans l'interaction. Selon Kerbrat-Orecchioni (1990)

« [Ils] peuvent être envisagés dans leurs caractéristiques individuelles-biologiques et physiques (âge, sexe, appartenance ethnique, et autres propriétés de l'être et du paraître), sociales (profession, statut, etc.) […] ; ou dans leurs relations mutuelles- degré de connaissance, nature du lien social (… avec ou sans hiérarchie) » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, pp. 80-81).

Du moment que ces derniers acquièrent des rôles interactifs hétérogènes, ils se construisent également des portraits médiatiques hétéroclites. Rôles interactifs et portraits médiatiques.

[118] Défini dans le dictionnaire en ligne http://dictionnaire.reverso.net ainsi : « Nouvelle orthographe homme ayant des dons oratoires, habile dans les débats », « débatteur, s nm : orateur, discoureur, parleur, harangueur, intervenant, diseur, rhéteur, tribun, communicant, discuteur »

1. **Rôles interactifs et portraits médiatiques**

Dans une activité de communication pareille, nous devons tenir compte du rôle fondamental des acteurs sociaux s'engageant dans une relation interactive en vu d'atteindre des finalités ou des *enjeux actionnels* (Burger, 2010). Poser la question des rôles interactifs nous invite à décrire la nature des différentes relations entretenues entre les participants. Elle se traduit également dans le droit ou la légitimité à la parole « *on est là pour dire quoi ? Pour faire quoi ?* » (Charaudeau, 1991).

En effet, ils ne sont considérés comme des êtres-communicants que dans une situation de communication où se définissent les statuts, permettant de justifier la présence de chacun ainsi que les rôles qu'ils acquièrent. Burger (2010), soutient à ce propos que « *Les débatteurs sont présents sur la scène médiatique (…) en vertu de leur qualité d'expert dans un domaine social donné »* (Burger, 2010, p. 21). C'est pour cette raison que nous ne devons pas perdre de vue le fait que le choix des invités est conjointement lié à la finalité de l'instance médiatique. Ces personnes s'engagent a priori implicitement à co-produire « *ces partenaires s'engagent dans une activité de co-construction du sens dans deux lieux que nous avons appelé situationnel et communicationnel* » (Charaudeau, 1991, p. 12).

Dans une situation formelle télévisée et sans faire part au récepteur effectif *le téléspectateur*, tous les acteurs engagés dans le débat télévisé émettent en direct une certaine *intercompréhension*, en fonction de ce que stipule la politique interne de la chaîne Canal Algérie.

Pour y parvenir, ces partenaires font appel à des stratégies individuelles pour des fins discursives personnelles et ou médiatiques. Le débat télévisé qui réunit des invités défendant différentes positions discursives vis-à-vis du thème d'actualité, se pose en termes de multiplication d'opinions voulue, car elle contribue à atténuer l'hardiesse de l'opposition frontale duelle et permet de faire resurgir des coalitions entre les participants (Sandré, 2010).

Concernant la catégorie de personnes très souvent invitées à débattre, ce sont des acteurs sociopolitiques dont les statuts sont reconnus dans leur domaine,

des vedettes de la sphère politique qui viennent représenter une institution, un pouvoir public, etc.

En effet les participants doivent incarner une certaine légitimité aux yeux du téléspectateur, en représentant une sphère d'activité adjacente (Sandré, 2010, p. 169), telle que le Ministère des finances, du commerce et de santé, une association de travailleurs, direction du patronat…

Dans *Questions d'actu* les protagonistes sont l'animateur et les invités, ces deux éléments potentiels fondamentaux sont en même temps interactants, vu le rôle interactionnel et central qu'ils assument et vu l'influence mutuelle qu'exercent les uns sur les autres. Ensuite, le nombre de ces derniers forme un paramètre éminent, il permet de relever un certain type de caractéristiques et d'interpréter considérablement quelques pratiques langagières

« Un débat à petit nombre devrait permettre des échanges relativement approfondis, et produire un effet de "crédibilité",(…) ; un débat à grand nombre, quelle que soit sa gestion, ne permettra pas des échanges approfondis, et pourra produire un effet de "forum" » (Charaudeau, P., et R. Ghilione, 1997, p. 51).

a) Le 1er rôle interactif :

Les deux grandes catégories de portraits médiatiques renvoient aux deux rôles interactifs, celui de l'animateur en tant que pilote de l'échange, et celui des invités en tant qu'inter actants. Chacune de ces positions énonciatives joue un rôle interactif et médiatique, et transmet des idées institutionnelles et ou politiques.

Les débatteurs participent, avec l'animateur, à la construction communicationnelle, interactionnelle et discursive. Jugés comme étant les participants directs et réels à l'échange, ils font face d'abord les uns aux autres, puis au téléspectateur. Appelés d'ailleurs protagonistes par rapport à l'importance que l'émission leur assigne, ce qui leur donne leur légitimité dans le débat.

Les invités de *Questions d'actu* sont des spécialistes de la sphère sociopolitique et ou médiatique, leur nombre varie entre 01 et 05. Ils sont choisis selon des critères professionnels, institutionnels, politiques et sociaux. Le choix est établi incontestablement par rapport au thème du numéro. Ils exercent en effet plusieurs fonctions, ils viennent représenter via un discours personnel voire personnalisé[119] une opinion spécifique à un thème bien précis, entretenir une relation avec les autres débatteurs concernant cette thématique.

Théoriquement, les participants au débat participent à l'élaboration du contenu qualifié de *« récit médiatique* » (Fortin, 2005, p. 100), ils sont co-auteurs donc il s'agit d'une co-construction du contenu sous la direction de la chaine et par l'intermédiaire de l'animateur, ils l'élaborent dans une tension réciproque « *afin d'offrir des stratégies croisées qui donnent naissance à un texte polyphonique dont le message constitue finalement une unité, une entité* » (Ibid. :102). Cette dernière se base essentiellement sur la dynamique verbale conflictuelle que nous évoquerons dans le cadre discursif du débat.

Cette co-construction s'effectue ainsi au niveau micro du débat, son niveau interne parce qu'au niveau externe ou macro, un autre partenaire *le téléspectateur* rejoint les protagonistes. Ce tiers participe à la lecture et à l'interprétation du débat et à l'interpréter, et donc à y conférer une dimension médiatique ainsi qu'une identité sociopolitique.

Toutefois, le débat ne se réduit pas à une relation interactionnelle intersubjective qui dicte aux débatteurs de convaincre son adversaire de son point de vue et d'informer le téléspectateur au travers un discours argumentatif approprié. On implique indirectement le téléspectateur comme étant un récepteur effectif de la communication télévisée. Certes, le contenu du débat est relatif aux identités des protagonistes, mais il est aussi relatif aux attentes des téléspectateurs, à leurs inquiétudes récapitulés en une thématique.

[119] Ce fait se manifeste quand le débatteur parle à son nom tout en représentant une institution.

b) Identité des participants

L'instance médiatique pour aboutir à ses fins, invite un nombre bien déterminé de personnes qu'elle juge expertes ou à titre de témoin en vue de répondre à certains critères tels que la maîtrise de la langue de communication « la langue française », la capacité rhétorique à mener un débat et les connaissances multiples spécifiques au domaine évoqué.

Ce paramètre est déterminant dans la mesure où chaque épisode du débat se distingue de l'autre selon le statut des invités et le rôle qu'on leur assigne, ces deux éléments sont définis par l'un des trois types d'identité ; l'identité sociale, socio- professionnelle et socio- institutionnelle.

- L'identité sociale fait référence au groupe d'appartenance ou de référence et aux origines culturelles.
- L'identité socio- professionnelle est relative à la profession du participant, son statut, la place qu'il occupe au sein de la société, c'est en fonction de cette dernière que la présence du débatteur est légitimée.
- L'identité socio-institutionnelle définit l'appartenance institutionnelle de chaque invité (président, directeur, journaliste, représentant du Ministère, membre d'une association, un simple fonctionnaire,…).

Chaque invité possède une identité interactive corrélative aux caractéristiques individuelles déjà citées, celles-ci contribue à la construction d'une identité médiatique et donc à se faire un statut « *le genre, […] garanti[ssant] à chacun la légitimité de la place qu'il occupe dans le procès énonciatif* » (Maingueneau, 1987, p. 25)

Nous présentons dans le tableau suivant les caractéristiques fondamentales des participants auxquelles nous allons nous référer dans l'analyse interactionnelle du corpus. En effet, chaque mode de parole, chaque stratégie discursive correspond à son locuteur, qui à son tour se distingue (Le Bart Christian et Teillet Philippe, 2004)des autres participants par l'un des critères identitaires. Dans notre corpus, cette identité pourra être de trois types.

Participant/caractéristiques		
Caractéristiques individuelles Composante psychosociale Identité personnelle et sociale	L'âge	imprécis
	Le sexe	Généralement masculin
	L'appartenance géographique ou ethnique	Imprécise mais centralisée au niveau de la capitale Alger
	Profession	Variété de professions
	Statut social et ou Politique	Variété de statuts sociopolitiques
	Statut interactionnel	Voir les trois types de participants.
Identité psychosociale	Qualités intellectuelles et Affectives	A préciser dans l'analyse des statuts Interactionnels
Caractéristiques interactionnelles	Formes de présence	Physique ou coprésence (en duplex)
	Forme d'échange	Oraux médiatisés
	Position ou rôle	A définir cas par cas
Caractéristiques médiatiques	Personnage connu ou on, participant habitué aux médias ou non	

Tableau 3 Critères identitaires des participants

5.8.1.3 *Les trois catégories de participants*

Type1 : Un débatteur qui représente l'Etat, les pouvoirs publics voire l'institution, vient se confronter aux autres invités. Nous avons constaté que lorsque la thématique est un sujet peu délicat, un sujet polémique qui fait un grand débat au sein de la société, celui-ci est soutenu par un autre représentant de l'institution. Donc il s'agit d'une catégorie de personnes considérées comme acteurs politiques seuls légitimés à s'exprimer dessus.Selon Le Bart et Teillet (2004)

« (…) Certes les citoyens sont libres de s'exprimer, en démocratie, comme ils le souhaitent. Mais la restriction de l'univers politique à un groupe de professionnels (élus, gouvernants, commentateurs…), sa constitution en champ autonome, a eu pour conséquence historique la régulation de la parole politique » (Le Bart Christian et Teillet Philippe, 2004, p. 53).

Pareillement pour les différentes institutions gouvernementales, seulement les professionnels reconnus sont sollicités à les représenter. L'animateur de l'émission soutient à ce propos que

« Dans le cas de Question d'Actu, c'est l'animateur qui choisi les invités. Ceux-ci doivent répondre à un minimum de conditions, CV, publications, fonctions occupées, etc. Mais un invité est obligatoire, il s'agit du représentant des pouvoirs publics, autrement dit le représentant du Ministère concerné par le débat qui est à chaque fois désigné par le Ministre lui-même. L'émission saisie ainsi quelques jours avant la date arrêtée pour le débat le département en question par fax officiel pour lancer l'invitation » Ahmed Lahri[120].

Type2 : Un débatteur représentant *le professionnel* ou un expert dans le domaine évoqué est sollicité afin de vérifier l'exactitude des informations proposées par le *Type1*, les analyser et les synthétiser pour le récepteur effectif *le téléspectateur*.

Sa deuxième tâche consiste à rallier le représentant à son contradicteur. Ahmed Lahri nous affirme que

« Le principe du débat est le suivant : Thèse/Antithèse/ Synthèse. Le représentant de l'Etat représente la thèse, en cas par exemple d'un projet de loi qui doit être soumis au parlement. L'antithèse sera assurée par le contradicteur, qui peut être un expert, un spécialiste, un ancien responsable du secteur, et puis un 3e invité qui va jouer le rôle de synthétiseur et qui va essayer de pencher des 2 côté à la fois, mieux expliquer sans pour autant prendre position »[121]

Type3 : C'est le contradicteur du Type1, un débatteur représentant la couche sociale ou professionnelle *le citoyen* ou *le demandeur de droit*, qui vient témoigner d'une situation négative, d'une nouvelle mesure prise, d'une nouvelle loi…Par ailleurs, les représentations qu'on a de l'auditoire ou du public font partie prenante du rôle, c'est un facteur capital qui leur offre la possibilité de dominer le débat en s'imposant de plus en plus. Elles permettent à chacun des invités d'afficher sa singularité au niveau des performances langagières et culturelles en modulant d'une certaine manière le discours.

[120] Voir dans les annexes Réponses au Questionnaire adressé à l'animateur de l'émission, (réponse à la question 5).
[121] Ibid, voir réponse 8.

c) Le 2ème rôle interactif :

Le deuxième rôle interactif est celui de l'animateur ou du modérateur qui interagit d'abord avec les participants co-présents puis avec le récepteur effectif de l'émission *le téléspectateur*. Dans son étude de l'animation, Antona (1995) définit deux modes fondamentaux. Selon l'auteur, l'animateur peut être *un paléo-animateur,* lorsque il met en valeur l'invité et l'information, il se soucie essentiellement de faire progresser le savoir tout en restant dans l'ombre « *et s'en tient à un rôle de conducteur de débat, de modérateur ou de sablier »* (Antona, 1995, p. 194). Il peut être aussi *néo-animateur,* qui crève l'écran, tantôt pitre, confesseur, star, médiateur, entremetteur, thérapeute, rarement journaliste, il sert sa propre image, celle de sa maison de production ou le mythe de la « télé-action » (Antona, 1995, p. 194). Dans son troisième rôle interactif il est *médiateur* tout simplement entre invité et téléspectateurs

L'animateur de l'émission *Questions d'actu* est Ahmed LAHRI, c'est un journaliste, une vedette du JT de la télévision algérienne d'expression française, il a 35 ans, biologiste de formation, il a fait ses études à l'Université Mouloud Mammeri à Tizi Ouzou. Lors de son émission-débat, il veille à transmettre certaines vérités ou informations au public. Il intervient très souvent pour expliciter et simplifier quelques opinions ou synthétiser le propos. En parlant de ses rôles particuliers, nous trouvons qu'en amont :

- Il décide du thème du jour et prépare les questions. Ahmed LAHRI nous a déjà répondu que « *Dans le cas de Question d'Actu, l'animateur choisit aussi la thématique en fonction de l'actualité et en concertation avec le Directeur Général de la Télévision »*[122]*.,* comme nous l'observons dans la séquence d'ouverture extraite du débat n°2.

[122] Dans sa réponse à la question 6, Questionnaire destiné à l'entreprise de télévision algérienne.

Débat N°2

Madame et monsieur bonsoir// très heureux de vous retrouver de nouveau// nouvelle saison pour question d'actu nouveaux thèmes tout au long de l'année tous les lundis soir on se retrouvera en direct sur Canal Algérie/// pour un peu// traiter de tout ce qui vous intéresse/// l'économie/ la politique/ le social /bref les dossiers qui marquent l'actualité en Algérie // pour ce premier numéro on a choisi la loi de finance complémentaire 2009// qui a été promulguée l'été dernier

Lors de cette séquence d'ouverture, l'animateur en précisant le choix du thème du jour du débat télévisé emploie le pronom indéfini « on » au sens de « nous », ce pronom réfère donc à plusieurs personnes, ce qui atteste du fait que le choix de la thématique se fait en concertation.

- Il choisit les invités « *Dans le cas de Question d'Actu, c'est l'animateur qui choisit les invités. Ceux-ci doivent répondre à un minimum de condition, CV, publications, fonctions occupées »*[123].

Dans l'extrait suivant tiré du débat n°5, nous observons que l'animateur avant de présenter l'identité professionnelle et institutionnelle de chacun des invités, précise que ce sont les participants qui ont accepté de venir voici les invités qui ont accepté de venir ce soir sur notre plateau. Ses propos présupposent qu'il en a choisi d'autres mais ces derniers n'ont pas accepté son invitation. En fait ce numéro est diffusé le 22 mars 2011, suite aux émeutes déclenchées en Algérie le 5 janvier 2011 et pendant la vague de soulèvement qui a traversé la Tunisie, l'Egypte et la Lybie.

Durant cette période sensible déstabilisant l'Algérie, nous comprenons que la réticence de certains représentants des pouvoirs publics à se présenter en direct, et à assumer la responsabilité médiatique de leurs dires, peut être justifiée par le retrait de quelques autorités supérieures face aux problèmes socioéconomiques vécus en Algérie. L'emploi du pronom « notre » implique d'autres personnes qui sont éventuellement le directeur général de la télévision, le réalisateur de l'émission, …

[123] Ibid. réponse à la question 5.

Débat N°5

voici les invités qui ont accepté de venir ce soir sur notre plateau Mohamed KRIM bonsoir vous êtes directeur général de la société nationale Leasing entité nouvellement créée on en saura davantage dans un instant avec vous vous existez depuis le 23 février pour être plus exact// Nait Abdelkrim Mohamed Saïd vous êtes président de la Confédération nationale du patronat algérien// Abdelhak MEKKI vous êtes économiste politologue vous êtes aussi consultant à radio-Algérie internationale// Khaled TERRAI vous êtes opérateur économique Général Manager de PERKINS Algérie// messieurs bonsoir et merci d'avoir accepté notre invitation

- En aval, il se charge des séquences liminaires «ouverture» et «clôture» du débat. Comme nous le repérons au niveau de l'exemple suivant extrait du débat n°2, pendant la séquence d'ouverture il présente ses invités et annonce le thème au public.Dans l'extrait suivant, l'animateur introduit le thème du débat de la manière suivante

Débat N°2

01 A : Madame et monsieur bonsoir//très heureux de vous retrouver// de nouveau nouvelle saison pour question d'actu//nouveaux thèmes tout au long de l'année// tous les lundis soir// on se retrouvera//en direct sur Canal Algérie// pour un peu traiter de tout ce qui vous intéresse// l'économie la politique le social// bref les dossiers qui marquent l'actualité en Algérie// pour ce premier numéro on a choisi la loi de finance complémentaire 2009 qui a été promulguée l'été dernier// sans doute c'est celle qui a fait de plus parler d'elle// pourquoi tout cet intérêt explication du Ministère des Finances on est en situation de forte croissance// en 2007 nos importations ont dépassé les 25 milliards de dollars plus encore en 2008 avec 39 milliards de dollars// ça commençait à devenir lourd //quelles sont finalement les dispositions qui font polémiques// des mesures sont applaudies// d'autres sont dénoncées et puis bien évidemment l'économie algérienne trouve-t-elle son compte ? Autant de questions à nos invités ce soir//et voici notre plateau// Mustapha Zekkara bonsoir//vous êtes directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances merci d'être avec nous// Mustapha Mekidech //vous êtes vice-président du CNES le conseil national économique et social// Habib Yousfi//vous êtes le président de la CGEA confédération générale des entreprises algériennes// et puis Salah Mihoubi vous êtes économiste expert financier// merci d'être avec nous sur ce plateau// messieurs bonsoir// la LFC 2009 promulguée donc il y a quelques semaines// elle a fait réagir plus d'un// on va écouter toute à l'heure l'avis de monsieur tout le monde hein//ce que pensent les gens des dernières dispositions décidées mais d'abord revenons //sur cette loi on peut retenir également la suppression du crédit à la consommation ou encore cette obligations faite aux investisseurs étrangers de s'associer à un partenaire algérien/// Nawal Abada nous résume les grandes lignes

Cette séquence d'une forme ritualisée (salutations au public et aux invités), il faut le souligner, a un rôle informatif, elle commence par un discours d'ouverture de l'animateur qui après une rupture de deux mois[124] informe à nouveau le téléspectateur sur la politique éditoriale de l'émission afin d'en montrer la mission informationnelle. Il s'agit souvent d'un discours relativement long, lors duquel Ahmed Lahri annonce le thème du débat du jour de manière plus ou moins détaillée en s'adressant aux téléspectateurs, il présente ensuite brièvement les invités ainsi que leur spécialités respectives et enfin il annonce le reportage d'ouverture[125].

En ce qui concerne les détails considérables que l'animateur avance à propos du thème du jour économique *La loi de finance complémentaire LFC 2009*, sont communiqués exclusivement lors de *Questions d'actu*, certes la presse écrite en a aussitôt parlé, mais la source de l'information demeure incertaine. Si l'animateur se soucie du moindre détail c'est parce qu'il sait que le téléspectateur ne le détient pas. Par ailleurs, il s'avère aussi que l'animateur a préparé la thématique dans les moindres détails en vue de parer l'imprévu dans une émission diffusée en direct. Alors pour jouer son rôle à la perfection il s'est bien imprégné du sujet de la LFC.

- Ahmed Lahri dans son rôle de gestionnaire, dans les séquences du corps du débat télévisé, attribue la parole aux participants afin d'orienter le contenu du débat vers une direction souhaitée, Lochard (2000) appelle cette technique l'*orientation thématique.* Comme nous pouvons l'observer dans la séquence suivante, l'animateur invite les participants à prendre la parole en leur posant des questions individuellement.

Débat N°2

A1 : Alors première question monsieur// et on fera quand même le tour de table// pour commencer pourquoi toute cette polémique autour de la LFC 2009// Mustapha Mekidech ?

A2 : alors messieurs//où est la polémique Salah Mouhoubi ?

[124] Cette rupture se fait toujours pendant les vacances estivales.
[125] Cette séquence de reportage consiste à interviewer les citoyens algériens sur le thème du débat du jour.

Introduit sous la forme d'un tour de table, l'animateur adresse nommément à chaque participant une question se rapportant à la polémique qui défraie l'actualité. Il se charge ainsi de l'attribution de la parole et de la gestion du temps afin de préserver le bon déroulement du débat qui se caractérisé essentiellement par la cohérence au regard de sa thématisation. L'enjeu principal porte sur le mode de la gestion de l'échange (l'alternance des tours de parole) et sur la distribution de la parole avec équité et neutralité.

L'extrait suivant tiré du débat n°4 constitue un exemple de rappel à l'ordre par cette intervention l'animateur réaffirme son autorité face aux participants de l'interaction dans la matière d'annoncer les différentes étapes du débat. Il est donc selon Antona (1995) paléo-animateur car il se soucie du bon déroulement du débat en respectant l'ordre des sous-thèmes abordés. Il lance au cours des séquences du corps des sous-thèmes qui s'adresse sous la forme de questions directives à chaque invité.

Débat N°4

19 A : très bien on va revenir sur ces mesures une à une en tous les cas dans un instant// Achour TELLI je rappelle que vous représentez l'UGTA vous êtes chargé des conflits à la centrale syndicale.

- L'animateur décide de l'ordre des interventions, comme nous l'observons dans l'extrait tiré du débat n°2,

Débat N°2

05 A : très bien c'est un peu toutes ces dispositions à votre avis qui ont crée cette polémique // le représentant du Ministère des finances puis le chef d'entreprise// votre avis également pourquoi ça fait autant de bruit monsieur Zekara ?

Comme nous le remarquons, dans le tour de parole 05 A, l'animateur désigne le participant qui intervient en première position, puis le deuxième, et ainsi de suite. Son choix n'est pas aléatoire, il respecte dans sa désignation des invités la hiérarchie des statuts dans la mesure où généralement c'est le type 1 qui ouvre la séquence du corps du débat, ce choix est lié à ce que M. Doury (1995) appelle *la charge de la preuve*. Dans cet exemple, c'est au D1 représentant des

pouvoirs publics que la première prise de parole est attribuée, avant le D4 qui est en fait le représentant du citoyen-entrepreneur, car c'est à lui en tant que décideur qui a participé à la mise en place de cette loi de finance d'assumer la *charge de la preuve.*

- Il gère le temps de l'émission, l'animateur en ayant droit à 60mn de diffusion se soucie du temps écoulé et du temps restant car il doit faire respecter le temps de la parole en tant qu'*instance régulatrice* (Doury, 1995).
- Dans la séquence de clôture, comme nous l'observons dans la séquence suivante, ***Débat N°2***

Séquence de clôture

129 A : très bien // avant de vous quitter bien sûr deux livres d'invités d'abord celui de Salah MOUHOUBI les vulnérabilités cas de l'Algérie paru aux éditions ENAG // et puis celui également de Mustapha MEKIDECHE l'économie algérienne à la croisée des chemins repères actuels et éléments prospectifs aux édition DAHLAB // voilà messieurs Salah MOUHOUBI économiste expert financier Habib YOUSFI président de la CGEA // Mustapha MEKIDECHE du CNES et puis aussi Mustapha ZEKARA du Ministère des finances // très bonne suite de programmes à vous madame et monsieur sur Canal Algérie j'aurais le plaisir de vous retrouver lundi prochain en direct bons

L'animateur commence parfois par la présentation de remerciements adressés aux invités puis aux téléspectateurs, il mentionne également l'actualité des invités (parution de livres) et donner un prochain rendez-vous aux téléspectateurs.

Dans ce cas, la fonction de l'animateur ne se réduit pas au simple fait d'être, selon de N. Nel, «*des journalistes-sabliers*» (1990 : 23), il veille aussi à faire respecter les règles situationnelles et à assurer l'alternance des tours de parole pour un bon déroulement.

Toutefois, et contrairement à ce que propose M.Sandré (2011) et Vion(1992) sur la base du postulat selon lequel « *L'animateur, en revanche, a vocation à rester impartial et doit les traiter de façon équitable, [ ]la relation entre les débattants est donc une relation d'égalité, sans hiérarchie interactionnelle* » (Sandré, 2010, p. 161) et que « *le débat se présente comme une interaction symétrique* » (Vion, 1992, p. 138), nous observons qu'au regard de ses

antécédents historiques et politiques, le débat télévisé en Algérie présente quelques spécificités qui limitent ses caractéristiques quant au cadre participatif. En effet, il existe une hiérarchisation des statuts que nous proposons de mettre au jour dans notre analyse. Dans ce cadre, il ne fait aucun doute que l'établissement d'une différence de considération entre les invités a une interprétation politique, en d'autres termes le premier débatteur qui intervient et à qui l'animateur attribue la parole en premier est très souvent le type1.

Nous constatons que dans tous les numéros de *Questions d'actu*, à l'exception du débat n°3, n°5 et n°6, les rôles assignés aux invités suivent le même mode de fonctionnement de façon récurrente, cette récurrence atteste que les rôles des invités correspondent à leur statut social qui est foncièrement hiérarchisé dans le débat. Il en résulte que le rôle fondamental est toujours accordé au ***Type 1*** puis ***Type2*** et ainsi de suite jusqu'à l'invité dont le statut se situe au bas de l'échelle sociale. Il s'agit en effet de ce que P.Bourdieu appelle *les positions dominantes* que les acteurs sociaux doivent occuper et qui sont basées, dans un champ politique, sur *un rapport de forces* (Bourdieu, 1981).

Quant au débat n°3, c'est l'expert politologue qui ouvre le débat car le contexte politique de ce numéro est particulier, le débat est diffusé le lendemain des émeutes éclatées en Algérie (janvier 2011), l'Etat par le biais de l'instance nationale sollicite les émeutiers à se calmer. Pour ce faire la chaîne évite d'attribuer en premier la parole au représentant des pouvoirs publics sachant que le téléspectateur remet en question la crédibilité de ce participant, l'animateur désigne alors l'expert pour analyser la situation dramatique et essayer de convaincre le peuple que l'origine du problème n'émane pas des autorités supérieures mais plutôt des opérateurs économiques, en d'autres termes informer le citoyen que l'Etat n'est pas responsable de la hausse des prix subite et imprévue.

Dans le débat n°5, l'animateur par défaut attribue la parole au débatteur type 3, seul présent en direct sur le plateau de l'émission car les trois autres invités sont arrivés en retard.

Dans le débat n°6, le thème du jour est purement politique, et vu que la scène politique algérienne est ébranlée car une forte opposition entre les deux

Partis gouverneurs FLN et RND et les autres Partis politiques est installée cette dernière décennie, par souci de confrontation le représentant des pouvoirs publics est donc absent de ce numéro.

Le temps de parole spécifique à l'hiérarchie sociale et le rôle assigné à chaque participant atteste que l'animateur accorde au *type 1* beaucoup plus de temps de prise de parole. Ce traitement de faveur nous amène à postuler que c'est lui qui tire bénéfice de son statut dominant.

Par ailleurs, dans l'émission télévisée, le nombre des invités varie entre 3 et 5, ce qui complique davantage la tâche de l'animateur à préserver la cohérence du contenu, et conduire le débat vers une orientation thématique bien déterminée car selon Sandré (2010) «*plus le nombre de participants est élevé, plus le rôle d'animateur est important pour préserver la cohérence globale du débat*» (Sandré, 2010, p. 161)

b) La composante spatio-temporelle

Dans cette partie nous décrivons brièvement l'environnement situationnel dans sa composante physique spatiale (Kerbrat-Orecchioni, 1990), donc le lieu où se déroule l'interaction. Ensuite, nous aborderons sa dimension *temporelle*.

1. La composante spatiale

Le cadre spatial représente la dimension physique de la situation de communication. Afin de rassembler des éléments de précision sur le lieu, nous le présentons sur la base des débats enregistrés en version DVD, l'interaction a lieu dans un espace privé (absence du public) et fermé (un studio situé au niveau du local de l'entreprise nationale de la télévision algérienne). Les invités sont réunis autour d'une table ronde mettant en face à face les différents participants dans deux décors spécifiques à l'émission

Prédéterminé préalablement par l'instance de production et de médiatisation, l'espace où se déroule l'interaction est aménagé en fonction du cadre participatif avec toutes ses propriétés (nombre de participants, catégorie de participants, rôle et statuts de chaque intervenant). Les figures 6 et 7 présentent respectivement les deux décors de *Questions d'actu*

Figure 5 : Premier décor de l'émission

Figure 6 : Deuxième décor de l'émission

En ce qui concerne la disposition spatiale du plateau, elle se présente sous la forme d'un cercle concentrique, C'est une disposition qui, selon P. Charaudeau et Ghilione (1997), favorise un effet de *partenariat* dans la quête commune d'une vérité. Comme nous le remarquons au niveau des figures 6 et 7[126], les participants sont réunis dans un studio de télévision, autour d'une table ronde, les uns en face des autres relativement aux exigences du genre télévisuel.

Toutefois, P. Amey (2007) attribue à cette disposition une interprétation un peu différente, il trouve que la table ronde ressemble dans sa forme aux *commissions de conciliation*, selon cet auteur, cette table joint les invités plus qu'elle ne les sépare. Concernant la posture de l'animateur, il paraît en retrait par rapport aux participants. Le plateau de *Questions d'actu* symbolise fortement une politique de conciliation et non pas une politique de confrontation, ce qui correspond en effet à la politique de l'Algérie pendant ces dernières décennies qui

[126] Photos prises en capture d'écran depuis l'enregistrement.

consiste à éviter toute confrontation menaçant le calme et la stabilité du pays. Nous pouvons donc emprunté à P. Amey (2007) le terme de *débat mesuré* pour qualifier ce débat télévisé.

Il s'agit d'un espace adapté à sa configuration énonciative (Sandré, 2010, p. 162). Ce même auteur définit deux types d'espace que nous avons repéré dans notre corpus.

Il s'agit plus précisément comme nous le montrent les images précédentes et celles qui suivent d'un espace homogène où les participants sont tous en situation de co-présence, un face à face en vue de s'engager dans un débat.

Figure 7: Un espace homogène

L'espace peut aussi être morcelé dans sa configuration. Dans ce cas les participants sont réunis en visioconférence ou dans un studio régional en duplex par exemple. Comme en témoigne la figure suivante, ce fait est souvent dû le plus à une impossibilité de déplacement.

Figure 8: Un espace morcelé

Dans la figure 9, nous remarquons que les trois participants ne sont pas co-présents avec l'animateur et le quatrième mais ils débattent en duplex depuis un autre studio (celui d'Oran) de télévision régional. Une situation qui est

inhabituelle par rapport aux téléspectateurs, complexifie la gestion de l'interaction par l'animateur, car un autre dispositif technique intervient, donc l'animateur reçoit l'image et le son en même temps que le public et avec les aléas de transmission que cela implique.

Il est sans doute important de signaler que la disposition spatiale n'a pas de lien direct avec le thème du débat, c'est plutôt avec son sous-genre sociopolitique qui nécessite la mobilisation d'un personnel spécialisé dans un espace public pour débattre d'un sujet d'actualité, confronter leur point de vue avec celui de l'adversaire (Amossy, 1994), mais surtout convaincre un public *du bien-fondé de l'opinion défendue* (Burger, 2005).

Comme il paraît au niveau des captures d'écran (figure 6;7,8), l'animateur se met toujours au centre de la table de façon à voir tous les participants D1, D2, D3, D4. Cette position permet d'avoir une gestion plus efficiente de l'interaction, distribuer la parole en les regardant regardant directement. A sa gauche, prennent place les participants de *Type1* (un ou deux) l'un à côté de l'autre tandis qu'à sa droite, le participant de *Type 3.* Quant au *type 2*, il se met du côté du *type3.* Selon P. Amey (2007), la disposition du studio informe le téléspectateur sur le genre de l'émission, et sur le rôle que l'instance médiatique assigne à chaque acteur,

« …le studio de télévision permet aux téléspectateurs et aux protagonistes d'inférer les attendus du genre, tels qu'ils sont du moins anticipés par l'instance télévisuelle. Ainsi chaque lieu assigne-t-il aux acteurs (animateur, public-plateau, débatteurs) des rôles et un mode de participation tributaires en partie de sa symbolique (l'autorité du lieu, son historique).» (Amey, 2007)

La disposition spatiale définit indirectement les rôles qu'on attribue aux invités par rapport au statut de chaque participant. Elle informe aussi le téléspectateur sur le genre et la nature de l'émission qu'il regarde.

2. La composante temporelle :

Cette composante est sans doute aussi importante que la précédente, car elle nous permet d'appréhender certains aspects d'ordre identitaire comme l'importance que la chaîne accorde à l'émission au regard de l'heure de programmation, du temps d'antenne qu'elle y consacre. La dimension temporelle

est d'autant plus importante quand on sait que la durée maximale d'un programme télévisé n'est accordée exclusivement qu'au Journal Télévisé et aux émissions à grand succès.

Questions d'actu est une émission hebdomadaire programmée en prime time[127] pour une durée d'une heure de temps. Par rapport à ce rendez-vous auquel l'instance médiatique convie les téléspectateurs, ces derniers ont toute la liberté de s'engager à la suivre ou non. Nous observons que la temporalité thématique est de ce fait tributaire d'un contexte sociopolitique ce qui veut dire que le choix du thème dépend du contexte social ou politique (instauration d'une nouvelle loi, période d'élection, conflit, révolutions,...) que N. Nel (1990) appelle *un contexte événementiel.*

La transmission du débat en direct ou en temps réel, place les participants dans une situation de double tension car ils sont d'abord en *télé-présence* (G, Lochard et J-C Soulages, 1991), puis ils savent a priori qu'il ne peut pas y avoir de modification de l'échange, d'où leur peur de *l'irréparable* (Doury, 1995). Selon les deux premiers auteurs cités, le direct est en réalité un trait de vérité et d'authenticité médiatisée vis-à-vis du public.

La séquentialisation temporelle ou le temps de parole accordé à chacun des participants lors de chaque séquence de l'échange, conditionne la production du discours, elle représente aussi la première contrainte qui exerce une influence sur la qualité des interventions, avoir peu de temps ne permet pas d'exprimer clairement et efficacement son opinion. D'où la nécessité d'être rôdé dans l'exercice du débat télévisé dont l'efficacité se mesure en termes de prestations oratoires.

5.8.1.4 *La composante technique*

Nous désignons par cette composante, le personnel technique qui veille à la construction, au montage et à la diffusion du débat, car derrière le plateau que nous visionnons à l'écran TV, toute une équipe travaille pour son bon déroulement. Plusieurs caméras sont branchées afin de filmer les interactants sur différents plans. Ces actants qui sont en fait des participants indirects au débat,

[127] L'instance médiatique à travers cet horaire de programmation (juste après le JT de 20h vise atteindre un fort audimat.

s'occupent des caméras, du matériel électronique et audiovisuel, jouent un rôle prépondérant à ne pas ignorer dans l'étude des genres télévisuels. Ces acteurs clandestins se soucient du respect de temps pour éviter tout dépassement et dans le cas échéant ils se chargent d'alerter l'animateur discrètement[128]et de remettre dans l'ordre le déroulement du débat.

Présenter l'émission-débat dans de bonnes conditions avec des images de qualité révèle la place et l'importance de la mise en œuvre des compétences techniques souvent imperceptibles.

5.8.1.5 ***La thématique du débat :***

Nous posons que pour analyser ce genre d'émission, la thématique qui représente l'épicentre du débat, constitue de ce fait l'un des premiers éléments à prendre en considération. Cet aspect est d'autant plus important si nous prenons en compte le fait que l'émission *Questions d'actu* se décline en un débat à plusieurs thèmes. Outre le fait que tout discours met en œuvre plusieurs autres discours, l'hétérogénéité est dictée aussi bien par l'actualité immédiate que par l'imbrication des questions sociales débattues sur le plateau de l'émission.

. Dans ce cas, divers sujets d'actualité relevant des points de vue du citoyen, s'invitent dans les débats télévisés en Algérie. Afin de capter l'attention du téléspectateur, on cherche des orientations thématiques particulières qui suscitent l'intérêt et qui mettent en lumière des questions controversées sources de polémiques.

Toutes ces caractéristiques sont bien entendu des propriétés spécifiques qui entretiennent un lien direct avec le mode du déroulement de l'échange, définissent son rituel et distinguent *Questions d'actu* des autres débats télévisés en Algérie, en y conférant un ou plusieurs caractères distinctifs sociopolitique, flegmatique, passionnant, probant et enfin éloquent.

Différemment des critères situationnels, ceux communicationnels et discursifs relèvent des critères intrinsèques au discours. Vu leur complexité, nous

[128] A l'aide du microphone placé dans l'oreille.

proposons de les aborder de façon plus approfondie dans la mesure où selon le même auteur

« L'univers de communication que les participants du débat construisent sur la scène télévisée, pendant le temps de l'émission, donne à voir la multiplicité et la complexité de l'échange social » (Nel N. , 1990, p. 27).

Nous présentons dans le schéma suivant la situation *télévisée* du débat, celle reçue sur l'écran du public et la situation *télévisable* qui se situe dans l'espace scénographique (Nel N. , 1990). Cette figure montre bien les différents partenaires de la situation de communication, le rôle de chacun ainsi que le cadre spatiotemporel de l'émission, sans oublier surtout les intentions de transmission/réception. C'est une situation où les participants, selon, Burger (2002)

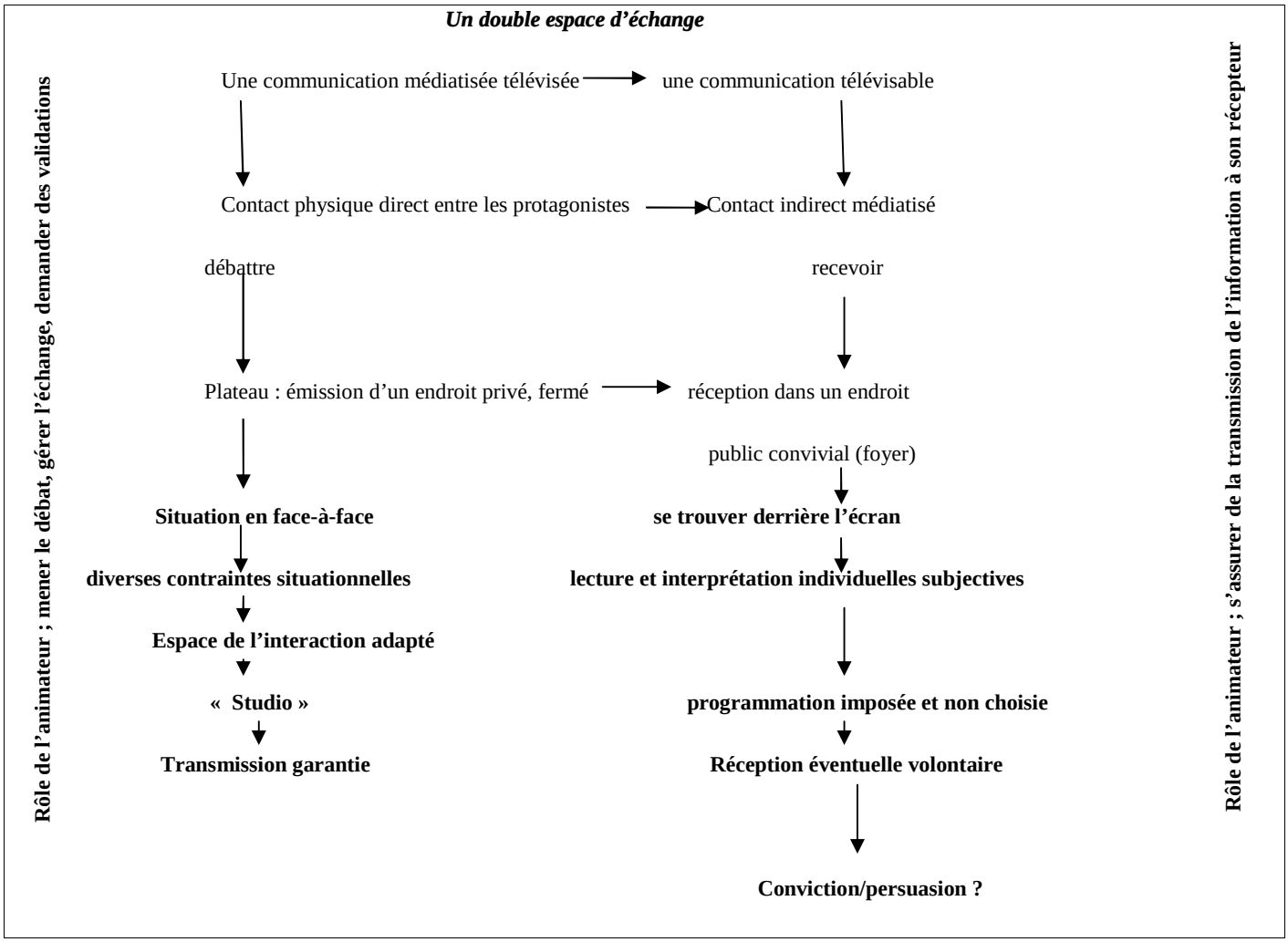

Figure 9 : Cadre situationnel de Questions d'actu

Selon N. Nel, l'analyse du débat télévisé doit être synchronique (Nel N. , 1990, p. 9), car seule cette méthode permet de décrire les comportements de chaque intervenant, la dynamique interactionnelle et l'agencement scénographique de l'espace spectaculaire. Pour ce faire, dans le chapitre suivant, le débat sera considéré et analysé comme une situation de communication totale (Nel, 1990 :12). En considérant que son cadre discursif repose sur les stratégies d'argumentation, nous envisagerons l'étude du débat télévisé en tant qu'objet d'analyse dans la multiplicité des cadres de son déploiement.

6 Chapitre V

Spécificités génériques du cadre communicationnel

« Tout acte de communication se réalise dans une situation, et les partenaires impliqués par cet acte n'existent, en tant qu'êtres communiquants, qu'à travers les caractéristiques de cette situation »
Patrick CHARAUDEAU

Introduction

En posant que le débat télévisé est un genre discursif, nous inscrivons notre étude dans le champ de l'Analyse du discours. L'analyse du débat télévisé sociopolitique nécessite la mise œuvre d'un socle théorique de référence nous permettant de mieux appréhender les spécificités des stratégies discursives mobilisés par les participants. Notre esquisse théorique consiste donc à synthétiser les différents courants de l'Analyse du discours dans un cadre théorique et méthodologique adapté à notre problématique de recherche et à la nature de notre corpus.

En prenant en compte de l'imbrication de plusieurs schémas ; le schéma communicationnel, conversationnel- interactionnel, et enfin argumentatif, nous reconnaissons d'emblée que d'un point de vue communicationnel, le débat télévisé *Questions d'actu* est une situation de communication compliquée dans son déroulement. .

De ce fait nous proposons trois grands volets d'analyse. Le premier mettra en évidence l'enchâssement de contrats communicationnel et inter-communicationnel déterminant la nature de la situation de communication que P. Charaudeau (2006) définit

« comme un cadre fonctionnel instaurant des places et des relations autour d'un dispositif qui détermine : l'identité des sujets en terme de visées pragmatiques (de « prescription », d' « incitation », d' « information », d' « instruction », etc.), le propos échangé en termes d'univers de discours thématisé (à ce niveau « macro-thématisé »), les circonstances matérielles selon le type de situation locutive (interlocutive/monolocutive) et de support de transmission de la parole (écrit-audio-oral, audio-visuel, etc) » (Charaudeau, 2006, p. 29).

L'importance de la définition précédente réside dans le fait qu'elle englobe toutes les composantes du cadre relationnel et institutionnel. Nous amorcerons notre analyse du débat *Questions d'actu* par le rituel de l'émission, car le fait de comprendre son fonctionnement nous aidera à repérer les principes constants régulateurs des échanges. Dans ce cadre, Croll et Gormati (1991) considèrent que

« Le rituel de l'émission peut être reconstruit à partir du repérage de principes constants qui régulent les échanges : l'émission est divisée en séquences qui se différencient très nettement en fonction du capital verbal dévolu aux participants selon leur catégorie » (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991, p. 40)

6.1 Analyse des sous-composantes communicationnelles du corpus

Analyser le débat télévisé du point de vue communicationnel et interactionnel appelle une méthodologie de recherche en mesure de décrire et de comprendre les mécanismes internes de la communication télévisuelle. En plus des critères situationnels, les deux angles d'analyse basés sur la théorie de la communication constituent deux composantes essentielles de l'échange. C'est une analyse qui devra être révélatrice du sens construit par les participants au débat, de la dynamique interactionnelle et des pratiques communicationnelles au fil de leurs échanges Ainsi

« Comprendre un discours, saisir l'intention qui s'y exprime, ce n'est pas seulement extraire ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce que l'on connaît déjà. C'est plutôt identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite » (Barry A. O., 2002, p. 09).

Pour ce faire, nous allons procéder à un travail *d'atomisation des actions* (Vincent, 2005, p. 180) car le discours des inter-actants n'est pas un produit fini prêt à être appréhendé dans sa totalité. Avec ce principe d'atomisation, nous dégagerons les différentes strates d'actions et de sens.

Dans un premier temps, nous essayerons de saisir *la dimension contractuelle* du débat télévisé à travers la présentation des multiples partenaires et à la définition de leurs rôles dans l'interaction. Dans un deuxième temps, nous allons focaliser notre attention sur *la dimension interactionnelle* avec toutes ses propriétés théoriques. Enfin, nous proposons d'étendre notre analyse à *la dimension énonciative* ouvrant ainsi notre réflexion aux différentes manifestations

des postures subjectives qui ancrent *l'action* argumentative des participants à *Questions d'actu* non pas dans la rationalité mais dans l'émotionnel.

Toute conclusion interprétative issue de notre réflexion prendra en considération les éléments de *l'environnement discursif* du débat télévisé (Vincent, 2005, p. 165). A priori, l'hypothèse proposée par Jakobson (1960) réduisant la communication à un simple modèle à partir des six paramètres fixes, a été revue et repensée voire critiquée par plusieurs auteurs, dont entre autres Gumperz, Hymes, Goffman, Bachmann, Orecchioni et Charaudeau.

Nous schématisons ci-dessous la complexité de la double situation de communication,

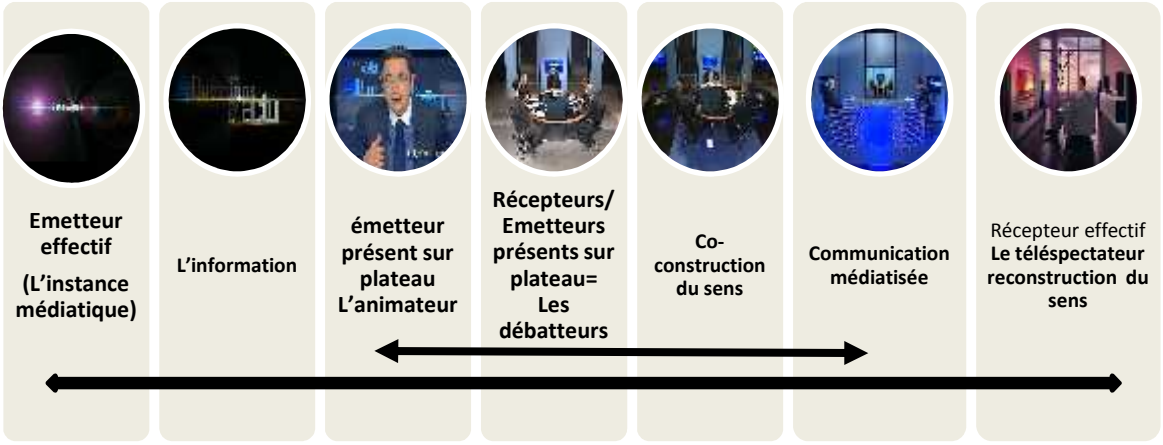

Figure 10: Questions d'actu une double situation de communication

La diffusion de l'émission télévisée de *Questions d'actu* repose sur une double situation de communication, production et réception. L'enjeu de communication est donc double dans la mesure où il s'agit de débattre d'un sujet d'actualité pour convaincre à propos de nouvelles mesures prises, une loi nouvellement instaurée, des réalités institutionnelles et bien d'autres questions de société. Il s'agit donc de faire adhérer le plus grand nombre de téléspectateurs à une opinion publique.

Par ailleurs, le débat télévisé, forme de communication, qui repose sur une mise en scène, est considéré comme étant *un acte social médiatisé* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 271) basé sur le couple communication/relation. Ainsi selon les auteurs

« Tous les modes de communication, en effet, ont quelque chose à voir avec la relation sociale : la parole et la gestualité non verbale bien sûr, mais aussi l'écrit, l'image, le son, et toutes les combinaisons de ces matières signifiantes que l'on peut observer dans les médias » (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, pp. 271-272).

Ces deux auteurs expliquent le lien qui se noue à deux niveaux de lectures, le premier se situe au niveau du lien qui se tisse au moment même de la parole car « *tout acte de parole vise conférer à celui qui l'effectue, et au moment même où il l'effectue, une certaine position sociale par rapport à celui auquel il s'adresse* » (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 272), dans notre cas, elle correspond à ce que (Nel N. , 1990) appelle une situation *télévisable*.

Le deuxième niveau de lecture se déploie à un « *contexte plus large dans lequel s'effectue un acte de parole et sur lequel il peut porter ses effets. Tout acte de parole s'inscrit dans un système plus vaste de rapports sociaux* » (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 272), qui dans notre cas, s'accorde avec la situation *télévisée* (Nel N. , 1990). Nous représentons schématiquement de la manière suivante ce lien communicationnel indirect qui représente la situation télévisée.

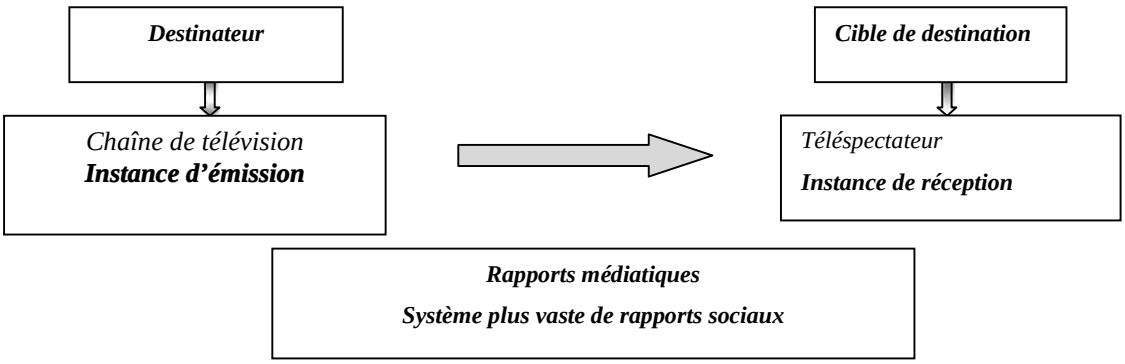

Figure 11: Lien communicationnel indirect "situation télévisée"

6.1.1 Spécificités communicationnelles de Questions d'actu

Un cadre communicationnel se définit comme étant le lieu où se construit *« le contrat de parole qui indique aux partenaires de l'échange les places et les rôles langagiers qu'ils doivent tenir pour réaliser une certaine finalité actionnelle* » (Charaudeau, 1991, p. 14). Ce cadre détermine les règles de parole qui régissent la situation de communication, laquelle définit également les places

dans l'échange et le rôle interactif de chaque participant. En général on identifie trois niveaux :

Le niveau 1 ou niveau global spécifique au média qui met en scène une émission-débat

Le niveau 2 ou niveau médian inscrit dans *un dispositif triangulaire et* assujetti à des rituels qui se déclinent dans les modes de prise de parole, le temps de parole ainsi que le rôle de la parole (on est là juste pour répondre à une question ou à une sollicitation)? (A-t-on le droit d'intervenir volontairement pour défendre son opinion ou doit-on avoir l'autorisation pour le faire) ?

Le niveau3 ou niveau initial spécifique au genre *débat* tel qu'il est défini par Vion (1999) « *Le genre correspondrait à ce qui se joue au niveau le plus élevé dans les interactions verbales : le niveau de la définition générale de la situation et de ce que nous appelons le cadre interactif* » (Vion, 1999).

D. Maingueneau, quant à lui, pense qu'à chaque produit discursif, résultant d'une relation sociale, correspondrait un genre « *À chaque genre de discours est donc attaché un contrat spécifique*.» (Maingueneau, 1996, p. 23) ; Afin d'expliciter ces trois niveaux de conception, nous allons entamer *la dimension contractuelle* de ce genre télévisuel.

6.1.1.1 *La dimension contractuelle du débat télévisé :*

Doté d'une forme complexe, le débat télévisé avec ses caractéristiques multiples ne peut être étudié que par rapport à l'enchâssement de contrats (Charaudeau, 1991) dans lequel il est produit.

A la différence des autres formes d'interactions ; conversation quotidienne, la demande d'information, etc., le débat est produit dans un univers spécifique composé de plusieurs instances d'émission et de réception, cette situation de communication ne renvoie pas au modèle classique d'émetteur/message/récepteur. le modèle *télégraphique de communication*[129] tel qu'il a été conçu par Jakobson et ses prédécesseurs, nous assistons plutôt à une superposition de contrats, conférant chacun à l'ensemble du dispositif une forme de relation discursive et institutionnelle complète que O. Turbide résume ainsi

[129] Construit autour de la théorie du message, introduit par Saussure (dès 1916), développée par Shannon et Weaver (1949/1975), puis entamée par Jakobson (1963).

« D'une part, l'interaction médiatique, en tant qu'action conjointe polyfocalisée, suppose deux ordres d'interaction (entre les acteurs médiatiques et avec les téléspectateurs) ayant chacun leurs propres contraintes, leurs propres dynamiques. Cette complexité situationnelle se double des exigences posées aux interactants. En même temps qu'ils tentent de satisfaire leurs objectifs et de protéger leur face et celle de leur interlocuteur, ils doivent trouver les bons mots au bon moment et les énoncer dans un ordre adéquat, s'adapter à ce que dit l'interlocuteur tout en proposant une définition de la situation qui soit cohérente entre les différents plans sémiotiques et qui soit constante dans le temps. » (Turbide, 2009, p. 76).

En évoquant la dimension contractuelle, nous recentrons notre réflexion sur les trois niveaux de la présentation du cadre communicationnel correspondant aux trois contrats de communication qui peuvent générer le discours (Courbières, 2002), à savoir ; le contrat médiatique, le contrat du débat télévisé et enfin le contrat du genre débat.

Vu que le débat télévisé s'inscrit dans trois contrats, nous proposons de nous référer à la méthode proposée par P.Charaudeau (1991), consistant à étudier d'abord, la nature de chacun isolément, pour aboutir à des lectures ou des interprétations signifiantes pour ensuite, aborder dans la foulée les questions où et comment se croisent-ils ? Se superposent-ils ? Ou se complètent-ils ? « *Ainsi en est-il de la communication médiatique*. *Par définition, celle-ci intègre plusieurs types de contrats et plusieurs façons de les réaliser (ritualisations) »* (Charaudeau, 1991, p. 12).

L'élucidation de ces questions permet de fournir des explications sur les mécanismes de l'enchaînement des faits langagiers. En d'autres termes conclut N. Nel (1990) « *Bref, le débat télévisé sera considéré comme une situation de communication totale, qu'il conviendra d'étudier dans sa dynamique* » (Nel N. , 1990, p. 12).

Nous commençons tout d'abord par étudier le contrat médiatique, puis nous focaliserons notre attention sur le débat télévisé et enfin notre réflexion portera sur le genre débat.

Le contrat de communication fonctionne selon des normes et des contraintes spécifiques à l'interaction médiatique, nous reconnaissons de fait que ses règles doivent être rigoureusement respectées par les différents partenaires de la situation de communication, exigeant par conséquent, que chacun d'eux, limité par les enjeux externes de l'émission (enjeux sociopolitiques du média) et ceux internes (finalité actionnelle), soit tenu de respecter les conditions du contrat dont les clauses sont soumises aux principes de *l'intercompréhension* et *du projet d'influence* (Charaudeau, 1991, p. 15). Communiquer ne se fait pas seulement par le langage, on communique aussi par diverses formes *d'expression et de représentation* (wulf, 2005), le rituel demeure l'une des formes les plus efficaces de la communication humaine. Le contrat dont nous parlons relève en fait du rituel scénographique de l'émission *Questions d'actu*. Les rappels à l'ordre extraits de notre corpus en sont l'exemple :

Débat N°3
45 A : -[vous présentez une problématique beaucoup plus profonde à notre thème de ce soir

Débat N°1
12 A : -[c'est une autre paire de manche

Ces extraits attestent qu'on impose aux participants un cadre thématique restreint, qui relève du contrat de la communication. En d'autres termes, on est là pour parler de X thème pendant X temps afin de répondre à X finalité de l'émission et donc de la chaine Canal Algérie. L'extrait suivant constitue un parfait exemple du cadre contraint dans lequel fonctionne le débat télévisé en Algérie.

Débat N°3

60 A : d'accord// alors //maintenant il y a les huit mesures// on va essayer de les commenter/// et j'ai envie que tout le monde prenne la parole là-dessus// première mesure// suspension des droits de douane à l'importation des matières premières du sucre et de l'huile// on reste donc dans ces deux produits- phare// qui étaient un peu derrière tout ce qui s'est passé ces derniers jours// ils représentent comme même 5% ///quelle pourrait-elle la conséquence ? Monsieur RAWIA peut être ?

Dans ce tour de parole, l'animateur exprime son intention de réorganiser la gestion du débat en reprécisant sa progression thématique et en redistribuant les tours de parole. C'est un nouvel élément de précision tacite pour rappeler aux débatteurs leurs rôles de participants qui n'ont pas le droit de prendre

volontairement la parole, mais qui sont astreints d'attendre une sollicitation de la part de l'animateur. Au niveau de l'exemple suivant, il le réaffirme de la manière suivante

-j'ai envie que tout le monde prenne la parole là-dessus

- *Ensuite*

-Monsieur RAWIA peut être ?

Nous observons dans l'exemple précédent que de manière raffinée, l'animateur commence tout d'abord par exprimer dans une sorte d'envie le fait que chacun puisse prendre la parole. Mais dans une sorte de volte-face il désigne nommément celui qui en a le droit. D'ailleurs P. Bourdieu (1996) résume cette situation contraignante de façon ironique

« je crois qu'il est important d'aller parler à la télévision mais sous certaines conditions (…) grâce au service audiovisuel du Collège de France, je bénéficie de conditions qui sont tout à fait exceptionnelles : premièrement, mon temps n'est pas limité ; deuxièmement, le sujet de mon discours ne m'est pas imposé (…) ; troisièmement, personne n'est là, comme dans les émissions ordinaires, pour me rappeler à l'ordre » (Bourdieu, 1996, p. 10).

Ainsi, l'auteur rappelle la contrainte à laquelle est soumis toute personne invitée sur un plateau de télévision.

6.1.1.2 ***Le contrat médiatique :***

Ce terme désigne un engagement à un niveau général, impliquant un dispositif médiatique audiovisuel (support technologique), qui dans notre cas télévisuel, en tant qu'instance d'émission ou de production (une chaîne TV) légitimée par une norme sociale, formée d'un personnel technique et professionnels (journalistes), s'engage vis-à-vis de son audience composée de téléspectateurs-citoyens, à atteindre les enjeux médiatiques[130] et institutionnels. Ce principe de base qui est généralisable, implique toute instance de production/émission. En outre, l'engagement demeure non certifié[131], tant qu'il

[130]P. Charaudeau (1991 : 16) emploie le terme de finalité actionnelle jugé convenable d'appeler l' « Information ».

[131] Du moment qu'il n'y a pas de texte lu et approuvé par les deux instances, le cahier de charge de la chaîne est spécifique à l'instance de production seulement.

n'y a pas de textes régissant la déontologie dans le mode de gestion du débat télévisé en Algérie.

En nous référant à l'esquisse de P. Charaudeau (1991), nous résumons les principes de ce contrat de la manière suivante; du côté de l'instance d'émission, dont le rôle consiste à informer et agir sur le récepteur (le citoyen) après en avoir intercepté le plus grand nombre, elle se trouve en perpétuelle quête *de l'événement* (Charaudeau, 1991, p. 16) et de l'information fidèle à *l'événement* original, diffusés d'une manière objective et transparente, afin de satisfaire aux besoins des récepteurs et à susciter le débat entre eux.

En plus, de la transmission de *l'événement, des faits et du savoir* (Charaudeau, 1991), cette instance mobilise tous les moyens pour faire plaisir (moyen de divertissement) à son récepteur, pour ce faire, elle adopte plusieurs techniques de captation, de tentation et de séduction, comme en témoigne la variété de la grille des programmes en vue d'éviter toute monotonie.

Tous ces efforts ne sont pas fournis fortuitement car l'instance télévisuelle subit la pression compétitive socio-économique à l'égard des autres sources scriptovisuelles, audio-orales ou audiovisuelles voisines desquelles elle doit se démarquer.

Du côté du récepteur, le citoyen se dirige vers la télévision pour s'imprégner du savoir et de l'information, en puisant dans les émissions télévisuelles tout ce qui répond à ses besoins informationnels et intellectuels. Il en résulte que ses exigences augmentent vis-à-vis de l'instance d'émission censée répondre à ses préférences, et dans le cas échéant, elle risque de déshonorer le contrat médiatique et perdre son public.

Ce qui explique aussi la complexité de la mission de l'instance d'émission, c'est le fait d'ignorer *« les profils »* (Charaudeau, 1991, p. 17), cela veut dire que l'instance de réception est à fortiori indéterminable, quant aux statuts, aux identités socioculturelles et même psychologiques *hétérogènes et mouvantes* (Charaudeau, 1991). Certes plusieurs travaux de recherche ont postulé définir avec précision une certaine catégorie du téléspectateur ciblée (en fonction de l'âge, des classes sociales, de la profession, de l'appartenance politique ou

ethnique,…)[132], mais on n'est jamais arrivé à fixer avec certitude *« les cibles »* (Charaudeau, 1991).

Cependant, le téléspectateur, inversement au média, n'est pas toujours fidèle au rendez-vous, il est libre de visionner ce que lui plait selon un timing personnel. Le média, en revanche, tient à ses promesses de programmation.

6.1.1.3 *Le contrat du débat télévisé :*

C'est le niveau 2 de *la dimension contractuelle* du cadre communicationnel du débat. C'est un contrat interne propre à la politique de la chaîne, celle-ci décide du *rituel*[133] et de sa mise en scène, d'ailleurs, P. Bourdieu *« traite le monde social comme un univers d'échanges symboliques et considère l'acte de communication comme une action destinée à être déchiffrée au moyen d'un code culturel qui régit les interactions symboliques »* (Barry A. O., 2002, p. 26). L'engagement à ce niveau se fait entre les metteurs en scène et le public par l'intermédiaire d'un média. Alors, le débat télévisé s'inscrit dans un dispositif triangulaire (Charaudeau, 1991, p. 23), nous schématisons le dispositif triangulaire de la manière suivante

Figure 12 Dispositif triangulaire de la communication dans le débat télévisé

Dans cette schématisation les partenaires de la situation *télévisable* (Nel N. , 1990, p. 38) considérés comme les principaux acteurs de l'espace scénographique (in studio), débattent, sous la direction de l'animateur, d'un sujet d'actualité, interagissent entre eux, en s'adressent au public (hors studio) à travers « *la fonction phatique et conative visant sa séduction* » (Nel N. , 1990, p. 39).

[132] A travers la variété de programmes proposés, réalité-show, fiction, divertissement.
[133] Tout en soumettant aux normes de ritualisation universelles des émissions-débat.

Toutefois, *la finalité actionnelle* (Charaudeau, 1991) de la chaîne ne se réduit à la séduction exercée par les protagonistes, elle désire transmettre au récepteur effectif indirectement et par l'intermédiaire de ces derniers, une réalité sociopolitique dans le cadre *d'un débat civique*[134]. Ainsi Burger soutient qu'« *…en tant qu'instances déterminant l'organisation de l'espace public, les politiques ne sauraient se passer des médias pour se faire entendre du plus grand nombre afin d'asseoir leur légitimité et leur crédibilité.. »* (Burger Marcel, 2010),

Selon N. Nel (1990), le débat télévisé repose donc sur une situation de communication à deux niveaux

«…l'originalité du débat, comme situation de communication, consiste en l'emboîtement de deux systèmes qui fonctionnent simultanément : un système de communication face à face mettant aux prises les candidats et un système de communication interposé. »[135].

Dans les exemples extraits du corpus suivants, nous repérons quelques indices textuels représentatifs du contrat du débat télévisé, communiqués explicitement et ou implicitement.

Débat N°3

01 A : Madame monsieur bonsoir// merci de votre attention //merci d'être avec nous// nous suivons en direct// ce dimanche// exceptionnellement vous l'aurez compris// Questions d'actu// aujourd'hui// et non pas demain// émission spéciale// pour parler// de cette situation que connait l'Algérie depuis mercredi dernier/// alors// des émeutes ont éclatées un peu partout à travers le pays //morts// dégâts occasionnés// pour le moment// malheureusement// trois décès// en tous les cas// parmi la population// Msila Tipaza Boumerdès /// trois cents blessés parmi également// les policiers les gendarmes// (…) alors pourquoi ces jeunes sont sortis dans la rue ? c'est principalement les raisons de la cherté de la vie// l'augmentation des prix de l'huile et du sucre //qui était //il faut le dire// la goûte qui // un peu fait déborder le vase// le gouvernement ne //s'est pas// fait attendre// réaction rapide// de l'exécutif// qui dans un premier temps //annoncer// la baisse des prix// bien sûr //du sucre et de l'huile //cette semaine //on va en parler dans un instant d'ailleurs// le Ministre du commerce l'a annoncé il y a quelques minutes// au journal de 20heures //et puis hier //cette réunion du conseil interministériel //et des mesures prises// pour un peu juguler// ces prix/// huit au total// sur lesquels on va // en tous les cas revenir// ce soir// on va essayer de// mieux comprendre //ces décisions avec nos invités// voici// notre plateau// pour en parler// Abderrahmane RAWIA /// bonsoir //

[134] Ce débat figure parmi trois catégories de débats selon l'enjeu qui s'y trouve manifesté en priorité. A la suite des propositions de Shattuc (1997), Charaudeau et Ghiglione (1997) et Haarman (2001).
[135] J-L. COTTERET, Mots pour convaincre, p. 39. Cité dans N. Nel. 1991.

> vous êtes directeur des impôts //Saïd DJELLAB vous êtes directeur des échanges commerciaux au Ministère du commerce// Salah MOUHOUBI vous êtes économiste// politologue et expert financier //Achour TELLI // vous êtes secrétaire national// à l'UGTA// chargé des conflits sociaux // à la centrale syndicale// bonsoir monsieur// et merci d'avoir accepté notre invitation

Dans cette séquence d'ouverture qui se fait le plus souvent sous une forme *canonique* (Doury, 1995), l'animateur, tenu d'informer l'instance réceptrice sur toute modification concernant le cadre situationnel de *Questions d'actu*, souligne le changement exceptionnel établi quant à l'horaire de la diffusion du débat télévisé tout en le justifiant. Ce fait communicationnel relève de l'engagement de l'instance productrice vis-à-vis du téléspectateur, lequel a le droit à l'information notamment à la clarification en cas de changement inopiné, selon M. Doury (1995), la mention d'un élément d'information appartenant à l'actualité qui justifie le thème du débat est *une composante facultative* (Doury, 1995).

Ensuite, Ahmed Lahhri définit *le contexte* (N.Nel, :1990) sociopolitique dans lequel se manifeste la thématique du débat (corrélative à l'actualité du pays), appelé en ethnométhodologie *« indexicalité »* révélant qu'une action ne devient signifiante que lorsqu'elle est produite dans un contexte particulier et réalisée dans un moment spécifique de l'interaction. Selon Coulon (1987) «*Cela désigne donc l'incomplétude naturelle des mots, qui ne prennent leur sens "complet" que dans leur contexte de production, que s'ils sont "indexés" à une situation d'échange linguistique* » (Coulon A. , 1987, p. 27)[136].

Ensuite, l'animateur reformule le thème de manière à le problématiser et créer donc une polémique. Les clauses du contrat médiatique stipule en effet que l'instance de production doit jouer les rôles de *chercheur* de l'information (Charaudeau, 2010)[137], en allant à la source de cette information, qui dans ce cas-là, le Ministère du commerce, de *pourvoyeur d'informations* (sélection de l'information à transmettre), puis de *transmetteur* de l'information au citoyen,

[136] Cité dans (Sandré, 2010, p. 37).

[137] Référence électronique
Patrick Charaudeau, « Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? », *Communication* [En ligne], Vol. 27/2 | 2010, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 15 mai 2015. URL : http://communication.revues.org/3066 ; DOI : 10.4000/communication.3066

dans ce cadre, Ahmed Lahri via la mise en scène de son discours de *provocateur de débats (Ibid.)* informe son public sur de nouvelles mesures prises, déclarées il y a quelques heures en réponse à la situation négative que connait l'Algérie. Il présente en dernier ses récepteurs directs co-présents dans le studio ainsi que la finalité de l'émission.

Nous constatons que dans cet exemple, l'animateur n'explique pas préalablement le fonctionnement de l'émission, qui par son ancienneté est jugé comme étant connu. Concernant le terme « débat » définissant la nature de l'émission, il ne l'annonce pas toujours au départ, il le fait tardivement, dans l'un des tours de parole qui suivent la séquence d'ouverture, et quelque fois dans la séquence de clôture.

Par ailleurs, le pronom personnel employé *nous* tout au long de l'interaction, qui détermine le positionnement énonciatif de l'animateur engage toute l'instance productrice. Il est néanmoins convenable de distinguer selon P. Charaudeau (2010) entre *acte de communication (englobant)* et *le contrat d'énonciation (spécifiant,)* entre lesquels il existe un rapport de *réciprocité non symétrique*. D'ailleurs Charaudeau (2010) soutient que

« Les caractéristiques du dispositif médiatique donnent à l'énonciateur journaliste des instructions sur le positionnement énonciatif qu'il doit adopter au regard d'un possible « engagement » : l'enjeu de crédibilité exige de celui-ci qu'il ne prenne pas parti. D'où une délocutivité *obligée de l'attitude énonciative qui devrait faire disparaître le Je sous des constructions phrastiques impersonnelles et nominalisées. Ce n'est pas à proprement parler de l'objectivité, mais c'est le jeu de l'objectivité par l'effacement énonciatif » (Charaudeau, 2010)*

Nous passerons dans l'extrait suivant à une autre séquence d'ouverture qui comporte de nouveaux indices textuels

Débat N° 2

01 A : Madame et monsieur bonsoir//très heureux de vous retrouver// de nouveau nouvelle saison pour question d'actu//nouveaux thèmes tout au long de l'année// tous les lundis soir// on se retrouvera//en direct sur Canal Algérie// pour un peu traiter de tout ce qui vous intéresse// l'économie la politique le social// bref les dossiers qui marquent l'actualité en Algérie// pour

> ce premier numéro on a choisi la loi de finance complémentaire 2009 qui a été promulguée l'été dernier// sans doute c'est celle qui a fait de plus parler d'elle// pourquoi tout cet intérêt explication du Ministère des Finances on est en situation de forte croissance// en 2007 nos importations ont dépassé les 25 milliards de dollars plus encore en 2008 avec 39 milliards de dollars// ça commençait à devenir lourd //quelles sont finalement les dispositions qui font polémiques// des mesures sont applaudies// d'autres sont dénoncées et puis bien évidemment l'économie algérienne trouve-t-elle son compte ? Autant de questions à nos invités ce soir//et voici notre plateau// Mustapha Zekkara bonsoir//vous êtes directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances merci d'être avec nous// Mustapha Mekidech //vous êtes vice-président du CNES le conseil national économique et social// Habib Yousfi//vous êtes le président de la CGEA confédération générale des entreprises algériennes// et puis Salah Mihoubi vous êtes économiste expert financier// merci d'être avec nous sur ce plateau

Comme nous le remarquons, au cours de cette séquence d'ouverture Ahmed Lahri, s'adresse tout d'abord à son récepteur effectif, dans le cadre d'une situation *télévisée* (Nel N. , 1990). Ensuite il présente globalement l'orientation générique et thématique de l'émission notamment pour ceux qui la regardent pour la première fois. Nous supposons que l'animateur, emploie l'expression pour un peu traiter de tout ce qui vous intéresse// pour engager son destinataire d'une part « vous » et attester de l'engagement de la chaîne télévisée qui consiste à répondre aux besoins du citoyen algérien d'une autre part. Le choix du verbe « intéresse » traduit d'emblée la volonté de l'instance médiatique de favoriser les centres d'intérêt de ce dernier. Dans ce cas, l'instance productrice met en relation le contenu du débat télévisé avec l'instance réceptrice « *à travers une mise en scène discursive* » (Courbières, 2002, p. 84), en d'autres termes, l'animateur présente d'entrée de jeu les règles du contrat du débat télévisé au téléspectateur, en le regardant dans les yeux comme nous pouvons l'observer dans cette capture d'écran.

Figure 13 Séquence d'ouverture ; un gros plan individuel

Dans cette séquence, l'animateur dans le but de traduire l'aspect polémique de la question emploie l'expression quelles sont finalement les dispositions qui font polémiques //des mesures applaudies// d'autres sont dénoncées. Ces propos réaffirment l'existence de deux opinions antithétiques, donc il provoque implicitement un débat et annonce *la promesse de genre* (F.Jost, 1997). En outre, la promesse est formulée aussi quant au champ (Bourdieu, 1981) politique, où une décision gouvernementale est remise en question.

Par ailleurs, comme l'instance de production a toujours promis, dans le cadre du contrat médiatique, de soulever les problèmes de sociétés dont souffre le citoyen, l'animateur a fait un choix thématique convenable dont l'enjeu principal est la *captation,* car selon P. Charaudeau (2010) *«La finalité commerciale oblige l'instance médiatique à traiter l'information de façon à capter le plus grand nombre de récepteurs possible: elle se trouve surdéterminée par* un enjeu de captation » (Charaudeau, 2010). En effet, la loi de finance complémentaire est une loi régulatrice à laquelle le gouvernement algérien recourt chaque année afin de compléter les failles économiques constatées. Ainsi la manière dont l'animateur entame la thématique est un peu insurgée sans doute c'est celle qui a fait de plus parler d'elle// pourquoi tout cet intérêt,… ça commençait à devenir lourd.

La mise en scène des informations s'effectue en fonction d'un certain nombre de *visées d'effet* (Charaudeau, 2010), comme nous le remarquons dans cet énoncé, l'animateur au lieu de dire moins pour laisser entendre davantage, recourt à une hyperbole afin de marquer à notre avis un effet pathétique sur le

téléspectateur en jouant le rôle du défendeur de droits et attester d'une crédibilité exagérée.

En fin de cette brève réflexion, il en résulte que le principe qui gère ce type de contrat correspond selon Charaudeau (2010), à une finalité *éthique* qui « *oblige l'instance de production à traiter l'information, à rapporter et à commenter les événements de la façon la plus crédible possible: elle se trouve surdéterminée par un* enjeu de crédibilité » (Charaudeau, 2010)

6.1.1.4 ***Le contrat du genre débat :***

N. Nel (1990) définit le débat télévisé comme un *phénomène langagier*, par rapport aux paramètres définitoires fournis dans les travaux contemporains de l'analyse conversationnelle « *Le débat appartient à une catégorie très générale qui comprend la conversation, la discussion, l'entretien, la conférence, etc., »* (Nel N. , 1990, p. 17), l'auteur opte pour une schématisation en deux niveaux stratifiés ; une structure de surface et une structure profonde. La première constitue un processus dialogique combinant des contraintes systémiques, un encadrement rituel et des paramètres de situation. A niveau de cette surface

« le débat est une structure duelle au sein de laquelle les prises de parole sont réglées par des mécanismes d'alternance placés sous la responsabilité d'un ou plusieurs meneurs de jeu ; une relation de face à face obligeant à tenir compte des questions d'image (face positive/ négative) et de territoire » (Nel N. , 1990, p. 17).

La nature du débat met a priori selon Cabasino (2001) *en relation une pluralité d'acteurs* (Cabasino, 2001, p. 25)où une véritable interaction doit avoir lieu. En premier, le débat se déploie suite à une polémique, il représente la symbolique de *la démocratie* et de *la libre expression* (Charaudeau, 1991). Ce principe démocratique implique dans les faits *le jeu d'échanges verbaux* (Charaudeau, 1991), ainsi que le respect de l'égale dignité de chacun et l'instauration des valeurs communes.

En second, répartis selon un système d'opposition binaire (pour et contre, majorité au pouvoir/opposition), et après avoir accepté d'assumer leur

responsabilité (acceptation de l'invitation) les acteurs s'engagent à débattre d'un sujet, en situation de face-à-face et donc se proposent de convaincre le partenaire en face, l'animateur et les téléspectateurs à l'aide d'arguments raisonnés.

Fondé sur le respect des autres, le contrat du débat suppose que l'animateur et les débatteurs réalisent ensemble une scène langagière au sein de laquelle se confrontent librement les positions et se clarifie l'opinion publique. Pour ce faire, ils ont recours à toutes les stratégies argumentatives possibles leur permettant de garder leurs faces positives car selon Goffman (1973) « *Interagir avec l'autre représente un double risque, celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même* » (Goffman, 1973, pp. 21-22).

Les clauses tacites du contrat « débat » imposent aux débatteurs de répondre nécessairement aux questions de l'animateur, à ses sollicitations, ses demandes de validation, clarifications et reformulations. Ils sont tenus aussi de respecter le lieu et le temps du débat, et surtout coopérer afin d'atteindre les objectifs de l'émission. Dans l'exemple 1, l'animateur demande à son invité une clarification puis une validation.

Exemple 1 extrait du débat n°6:

04A : -[vous parlez du contexte de l'époque ?

05A : -[donc vous dites qu'il y a une période pré et une postindépendance//
Bien sûr
Qui ont énormément joué à ce qu'on ait aujourd'hui ce résultat
Attendez// je ne suis pas encore arrivé à aujourd'hui// parce que les choses sont beaucoup plus complexes

Dans cet exemple de reformulation, l'animateur rapproche deux segments de textes proposés par le débatteur D1en vue d'une conclusion. Ahmed Lahri veut conduire D1 à un raisonnement dont la visée correspond à celle souhaitée par l'instance productrice. Cette conclusion consiste à dire que le désintéressement politique éprouvé par l'Algérien trouve ses prémisses dans l'histoire coloniale du pays et non pas dans la situation politique actuelle.

Ahmed Lari en recourant à cette technique peut répondre à un double enjeu ; inciter d'abord le débatteur à expliquer davantage ce qu'il pense à propos du contexte de l'époque donc à faire comprendre son destinataire, il s'agit dans ce cas-là d'une demande de clarification à laquelle le débatteur a répondu. Et franchir ensuite le seuil de la controverse, car les propos de D1 résument une opinion opposée à celle des autres.

D'ailleurs dans sa réaction, D1 demande à l'animateur de ne pas anticiper sur ce qu'il dit, il essaye de nuancer son raisonnement et faire *le distinguo* entre sa visée discursive et l'interprétation d'Ahmed Lahri. Ces actes communicationnels sont cadrés et contraints à la fois par le contrat du débat.

En revanche, dans l'exemple 2, nous repérons un autre acte communicationnel qui consiste à réorienter les interventions des participants.

Exemple 2 extrait du débat n°6

06 A : d'accord// donc raison fondamentalement historique selon Lakhdar Maougal// Abdelhak Mekki// selon vous// pourquoi on est arrivé à cette situation

07 D2 : écoutez// bon// il y a des facteurs d'abord historiques// très importants qui vont très loin// à mon avis si l'on veut comprendre// parce que ça n'est pas quelque chose qui caractérise que les Algériens// l'engouement politique

08A : -[si vous voulez on va parlez du monde à la fois

Alors je vais parler du monde arabe d'abord//c'est-à-dire// que si l'on prend Ibn Khaldoun//

Comme nous le remarquons dans cet extrait l'animateur intervient pour reconduire l'intervention du débatteur D2, qui a voulu évoquer la scène politique algérienne en réponse à la question posée. Ahmed Lahri impose au débatteur certaines limites dans le traitement de l'information, il interroge l'invité D2 sur le désintéressement politique constaté dans la société civile, puis il lui a ordonné à généraliser pour éviter de préciser en direct des détails sensibles en ce qui concerne la vie politique en Algérie, cet acte révèle la *gêne médiatique* (Burger, 2010) que pourra constituer certaines vérités.

Assujetti au contrat du débat, D2 pour témoigner involontairement de sa collaboration, remplace le contexte algérien par un contexte un peu plus général le monde arabe.Par ailleurs, il arrive que l'animateur formule des interdictions ou donne des ordres en cas de déraillement thématique, d'interruption répétée ou de dépassement du temps imparti.

Dans l'exemple 3, l'animateur dans le cadre du contrat du débat, a le droit d'intervenir pour réorienter la progression thématique en l'occurrence celle qui fait polémique.

Exemple 3 extrait du Débat N°6 :

14D1 : les deux en même temps//je réagis d'abord// parce que je crois que la lecture que fait notre ami// de Ben Khaldoun est extrêmement réductrice//

15 D2 : -[non non j'ai pas le temps de développer

16 A : -[on n'est pas là en tous les cas pour parler de IbnKhaldoun

Si nous revenons à l'échange (cf. corpus N°6), dans lequel cette réaction de l'animateur est marquée, nous constatons que le débat, depuis le tour de parole n°7 jusqu'au tour n°15, vire à un affrontement, une polémique violente se déploie à l'issue d'une critique formulée par D1 à l'égard de D2 qui dans son discours a fait appel à une analyse effectuée par Ibn Khaldoun, un ancien philosophe, historien et homme politique du XV^{ème} siècle, cette personnalité est considérée aujourd'hui comme un précurseur de la sociologie moderne . Nous pouvons faire l'hypothèse que Ahmed Lahri à travers son intervention un peu rude, ne rejette pas l'exemple de IbnKhaldoun qui est en fait pertinent mais il veut minimiser la polémique autour des critiques individuelles exprimées en dehors du thème du débat, il cherche à mettre fin à cette provocation discursive afin d'empêcher que l'interaction ne dégénère *en pugilat* (Doury, 1995).

Dans ce débat, à l'exception des cinq autres numéros, il faut le souligner, le représentant des pouvoirs publics est absent de l'arène, c'est pourquoi la parole a été un peu délibérée, il en résulte donc des débordements d'ordre offensif. Dans ce numéro, nous assistons à des réactions inédites dans *Questions d'actu,* comme nous l'observons dans le tour de parole n°70

70 D1 : je j'exprime mon étonnement par rapport au collègue euh juriste// et qui ne met pas le doigt sur la question centrale//de de euh de fonctionnement d'une société// c'est le contrat social// il n'y a pas de contrat social dans notre pays//nous n'en avons jamais eu//

Dans cet extrait, D1 exprime dans une attitude offensive son mécontentement à l'égard de la prestation de D3, il condamne son discours, sans le dire clairement, de superficiel.

Dans le tour de parole suivant, nous relevons un principe spécifique à la bonne gestion du temps de l'émission que l'animateur doit faire respecter. Nous pouvons remarquer dans l'exemple 4 comment Ahmed Lahri se soucie-t-il de la gestion du temps restant.

Exemple extrait du débat n°5:

45 A : d'accord//il reste à peine 5mn messieurs// j'aimerais bien aborder le euh le dernier point dont je parlais bien sûr//il s'agit de l'énergie nucléaire// professeur Chitouh//avec ce qui s'est passé dernièrement en mars//à Fukushima//l

Selon Burger (2010), le débat médiatique peut être défini comme une double pratique à la fois *communicationnelle et langagière*.[138]. Les principes spécifiques au contrat du débat télévisé se définissent en fonction d'un rituel propre au dispositif d'ensemble dont la présence du participant Type 1 est déterminante.

6.1.2 **Quelques spécificités scénographiques de Questions d'actu** :

Comme dans toute autre émission télévisée, *Question d'actu* est régie par un dispositif[139] télévisuel, se caractérisant essentiellement par une mise en scène appropriée, un décor, des costumes, un éclairage et enfin un filmage spécifique au sous-genre télévisé « débat ». Selon N. Nel (1990)

[138] Référence électronique
Marcel Burger, « Le cadrage de la communication dans les médias », *Communication* [En ligne], Vol. 27/2 | 2010, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 16 mai 2015. URL : http://communication.revues.org/3064 ; DOI : 10.4000/communication.3064

[139] Michel Foucault conçoit le dispositif comme étant « une notion complexe, un réseau d'éléments hétérogènes qui ne peut être analysé à partir d'une seule discipline », cité dans N. Nel 1990 : 26

« le débat télévisé est un processus complexe fait d'associations, combinaisons, emboîtements. Cette hétérogénéité est à l'œuvre à la fois au niveau du travail de mise en représentation confié à l'instance de réalisation et au niveau du représenté, plateau, terrain et dynamique interactionnelle » (Nel N. , 1990, p. 26).

Sur le plan scénographique, le cadrage du débat télévisé *Questions d'actu* privilégie le gros plan *rapproché* (Lochard.Guy & Soulages. Jean-Claude, 1991), dont l'objectif consiste à créer une relation de proximité entre le participant et le public car selon N.Nel (1989) opter pour ce type de plan est « *une manière de montrer l'affect en qualité et en puissance* » (Nel N. , 1989, p. 4).

Entre cadrage collectif et individuel, nous remarquons que ce gros plan est choisi pour un traitement particularisant individuel (visant un participant) dont bénéficie chacun des débatteurs au cours de son intervention, ou collectif appelé aussi gros plan à deux (visant deux invités) et ou un gros plan en parallèle comme le montrent respectivement ces deux captures d'écran.

Figure 14 : Gros plan pour l'alliance des deux participants type

Au niveau de la figure 14, nous observons que le dispositif matériel de *Questions d'actu*, vise à mettre en évidence, à travers la technique du traitement visuel spécifique, la relation interactionnelle qui se tisse entre les invités ainsi que le rôle de chacun. Dans cette image, l'instance filme sur un gros plan rapproché les deux représentants des pouvoirs publics souriants qui se serrent la main afin de transmettre une image de l'alliance entre les différents responsables du secteur bancaire malgré les problèmes rencontrées dans sa gestion, une image qui symbolise le consensus. Selon Lochard et Soulages (1991), il s'agit *d'un processus de spectacularisation*, les auteurs soutiennent que

« dans le débat télévisé, c'est un vrai procès de reconstruction que met en œuvre la mise en image. Un dispositif –de une à n caméras raccordées à une régie centralisatrice- s'interpose entre le locuteur télévisé et son interlocuteur téléspectateur. » (Lochard.Guy & Soulages. Jean-Claude, 1991, p. 143)

Figure 15 Deux plans parallèles pour deux débatteurs en action

La figure 15 présente deux gros plans parallèles mettant en scène deux débatteurs en pleine action de débattre où se déploie une grande polémique. Ce cadrage programmé à un moment fort du débat télévisé, accentue l'affrontement verbal et donne un effet important de spectacularisation.

Compte tenu du fait que la diffusion de l'émission s'effectue en direct, le découpage s'effectue également dans le *direct*. Ce qui répond à la finalité de révéler l'ouverture sur le monde en un temps réel, et de conférer à l'événement son immense effet sur le téléspectateur. Dans ce cadre, N. Nel (1989) soutient que

«Dans ses aspects techniques, le direct est une médiation qui se cache et qui se donne comme rapport transparent au monde, traitement non fictionnel. Par lui, l'actualité se trouve branchée sur l'histoire et secrète elle-même l'événement. D'autre part, le direct est, par le moyen du multiplex, affichage de maîtrise technologique. Tous les lieux peuvent être reliés, et les occasions d'intervenir en direct dans le direct pour interpeller et contester s'en trouvent augmentées » (Nel N. , 1989, p. 4)

En d'autres mots, l'association technique du direct et du gros plan dans le cadrage des images permet aux participants d'intervenir ou de prendre la parle sans autorisation préalable de la part de l'animateur. Dans ce cas, la gestion de l'interaction au cours du débat télévisé assumée par l'animateur devient alors plus compliquée, dans la mesure où il n'a pas la possibilité de refuser les demandes de parole ratifiées des « *prenants »* ou des *« autorisés »*.L'extrait suivant fournit un exemple de cette situation

Débat N°04

39 A : -[d'accord// voilà un exemple concret rapidement Abdelhak MEKKI (D3) pour donner la parole ***à monsieur KRIM***

Dans ce tour de parole extrait du 4éme numéro, l'animateur face à la demande de parole du débatteur 3, la lui accorde en rappelant que le droit à la parole revient à un autre débatteur dont le nom est cité.

Bilan

Tout au long de ce chapitre, nous avons essayé de montrer que ces débatteurs sont, selon P. Charaudeau (1991), des *sujets regardés* qui ne sont pas en fait *maîtres des effets* produits car « *il existe dans ce dispositif une autre instance dont le rôle est de mettre en scène l'espace du studio, et les participants d'une manière qui lui est propre »*[140] (Charaudeau, 1991, p. 23).

Nous observons aussi que le débat télévisé « *relève d'un contrat spécifique qui articule lui-même deux contrats : le contrat du débat dialogique dans l'espace du studio, et le contrat du débat montré dans l'espace de la communication médiatique »* (Charaudeau, 1991, p. 24). Ce contrat s'incarne à travers une mise en scène complexe visant à imprégner, indirectement les téléspectateurs considérés comme des récepteurs passifs d'autant plus qu'ils ne participent pas directement sur le champ à la construction du sens mais bien après la diffusion de l'émission.

A la suite des constats précédents, le contrat du débat, dont la forme est ritualisée, ne peut pas être défini isolément du dispositif qui le met en scène.

[140] Voir la composante technique dans le cadre participatif.(chapitre IV)

D'ailleurs, nous nous apercevons que la nature des relations tissées dans le cadre de l'enchâssement des trois contrats sont tributaires des composantes du cadre participatif et situationnel du débat télévisé, ces dernières constituent en fait son rituel. Selon Barry (2002)

« tout discours dépend de circonstances de communication particulières et que chacune de ces circonstances est le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut inventorier. Dès lors, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent » (Barry A. O., 2002, p. 09).

Il en résulte que l'analyse de la *structure de surface* demeure insuffisante car la définition d'un genre discursif ou d'un sous-genre télévisuel exige que nous allions en profondeur en vue de saisir la trame de fond du débat télévisé. Pour ce faire, nous commencerons par sa dimension conversationnelle, où nous définirons la macrostructure de l'émission.

7 Chapitre VI

Spécificités génériques du cadre conversationnel

> ***« Une conversation peut ignorer toute structuration préalable, jouer de la rupture thématique jusqu'à la dérive ou goûter les délices de la communion. Dans un débat, le rituel est un élément des plus prégnants »***
>
> ***Nel Noël***

Introduction

Avant de présenter le schéma conversationnel et interactif de notre corpus, il s'avère nécessaire de dresser le cadre théorique de notre réflexion, dans la foulée nous essayerons de lever la confusion entre les deux notions de *conversation* et d'*interaction*.

Dans son sens général, la *conversation* se différencie des autres formes d'interaction à savoir l'entretien, le débat, la conférence, etc., par son caractère familier improvisé. Elle réunit un nombre limité de participants, variable d'une situation à une autre, traitant des thèmes également divers. La conversation se pratique par plaisir (entre amis) ou par besoin (demander un renseignement ou un service).

A la différence des interactions formelles et institutionnelles, la conversation n'a pas de durée fixe, les interlocuteurs occupant successivement ou en alternance la parole, gèrent intuitivement l'échange et l'achèvent volontairement. Selon D. Vincent (2001)

« C'est en effet au cours d'activités conversationnelles qu'on apprend à parler, qu'on transmet ou qu'on acquiert des connaissances et des biens, qu'on harmonise ses rapports avec autrui, qu'on se définit socialement, qu'on reçoit ou qu'on établit un diagnostic, qu'on conclut ou qu'on fait échouer une transaction, qu'on règle des conflits ou qu'on les attise » (Vincent, 2001, p. 177)

D'après (Goffman E. , 1987, p. 20), le terme *«conversation»* peut être conçu comme *«la parole qui se manifeste quand un petit nombre de participants se rassemblent et s'installent dans ce qu'ils perçoivent comme une courte période coupée des tâches matérielles; un moment de loisir ressenti comme une fin en soi […]»* [141]

Etant une pratique sociale, la conversation offre aux interlocuteurs une intégration sociale, car en échangeant, chacun construit *sa face* afin de s'insérer dans la société désirée.

[141] Cité dans (Vincent, 2001, p. 177).

Cependant, dans son sens étroit, il ne faut pas confondre conversation et communication, car selon R. Vion, *« la conversation n'est pas un terme couvrant destiné à superviser des situations et des comportements différenciés, mais un terme couvert et délimité dans son extension »* (Vion, 2000, p. 121). L'auteur précise que la conversation se caractérise par les critères suivants :

- un rapport de places symétrique
- une très forte domination en faveur de la coopérativité contrairement à l'interaction où domine plutôt la compétitivité.
- une finalité « interne » centrée sur le contact et la réaffirmation de liens sociaux…
- une apparente « informalité » de fonctionnement qui repose sur, *«une relation interpersonnelle, sur son caractère « spontané » et « quotidien », sur le caractère ouvert du contrat de parole, sur l'implicite des règles de circulation de la parole, sur le but explicite et de thèmes imposés »* (Vion, 2000, p. 135).

C'est la raison pour laquelle il n'est pas convenable de substituer le terme *interaction* par son synonyme très courant *conversation*, car la nature institutionnelle et polémique qui caractérise le débat télévisé ainsi que son de fonctionnement atteste qu'il n'est ni spontané ni quotidien. En outre il est géré explicitement par un modérateur, qui accompagne les participants dans l'interaction jusqu'à atteindre le but de l'émission.

Sur la base de ces considérations, nous déduisons que le terme de *conversation* employé parfois comme un synonyme du terme *interaction* pose un problème.

7.1 Les principes de ritualisation du débat Questions d'actu :

L'émission *Questions d'actu* comprend différents moments *dialogiques* relatifs à la nature des trois contrats de la communication. Elle se présente sous une forme ritualisée spécifique redevable à son cadre communicationnel que P. Charaudeau (1991) appelle la ritualisation du genre « *C'est que chaque émission- ne serait-ce pour se différencier des autres (situation de concurrence)- a des spécificités de mise en scène qui lui sont propres et qui lui permettent de se donner une image de marque (identité différenciatrice)* » (Charaudeau, 1991, p. 24).

A la différence de P. Charaudeau, N. Nel pense à propos de l'encadrement rituel formant la structure de surface du débat que «*le débat est gouverné par un réglage institutionnel et des rituels* » et que *« Dans un débat, le rituel est un élément des plus prégnants »* (Nel N. , 1990, p. 16).

L'auteur établit ensuite une correspondance entre ce phénomène de ritualisation et les techniques de la gestion de l'interaction, ce qu'il désigne par les termes de *Normes et gestion conversationnelles*. Ainsi selon lui *«le fonctionnement du débat télévisé est réglé par trois grandes catégories de normes*

-*les normes situationnelles*, spécifiques au dispositif stratégique qui a été adopté pour la circonstance, présentées dans le cadre situationnel dans le chapitre IV.

-*les normes conversationnelles* qui font abstraction de la situation spécifique pour s'ériger en lois du discours, que la forme du genre exige.

-*les normes discursives, « que le locuteur peut tenter d'instituer pour contraindre, voire gouverner le comportement discursif de l'interlocuteur. »* (Nel N. , 1990, p. 79). Toutes ces normes renvoient aux stratégies discursives spécifiques à cette situation d'interaction.

En outre, selon l'hypothèse de A. Piette (2005) le cadre spatio-temporel du rituel est lié à un cadre spécifique qui définit « *les principes d'organisation de ses activités et l'engagement subjectif des acteurs* » (Piette, 2005, p. 39) Ainsi nous posons que le rituel dénature les interactions sociales de toute objectivité, et y

impose un cadre formel contraignant. Avant de définir les principes de ritualisation de cette émission, nous proposons de définir d'abord la notion de rituel qui est indispensable à l'étude de la structure conversationnelle.

7.1.1 La notion du rituel

Dans son sens général, un rite est un ensemble de règles conventionnelles qui régissent la vie au sein d'une communauté et structurent les relations sociales. Ainsi observe-on, que la notion de « rite » est directement associée à la société et à ses caractéristiques, c'est pourquoi elle a longtemps été considérée comme un trait social inhérent comme dans les *événements festifs* (Elihu Katz & Daniel Dayen, 1983).

Il s'agit de structures formelles récurrentes dans une cérémonie, dans une occasion sociale ou même dans le quotidien. Les rituels de salutation, d'accueil, de fête,…se sont installés au gré des époques et des sociétés. Les prémisses d'un rituel varient entre historiques et religieuses, selon le contexte historique de la société en question, il existe des rites qu'on a hérités des mouvements coloniaux où plusieurs cultures se superposent puis se mixent. Le genre aussi qu'il soit littéraire ou médiatique présuppose un rituel spécifique à une situation de communication.

Plusieurs travaux ont traité le phénomène du « rituel», sa nature, ses formes sociales ainsi que la variété de domaines dans lesquels cette notion est apparue. Parmi ces chercheurs anthropologues, ethnologues et théoriciens du rite, nous nous sommes référée principalement aux travaux de Erving Goffman et de Christoph Wulf.

Nous posons préalablement que le rituel doit être considéré comme un événement où les stratégies culturelles et politiques prennent *l'apparence du naturel* (Neumann, 2005). Toutefois, comprendre les principes du rituel nous oblige à prendre en compte le contexte historique et culturel où se déploient des actions stéréotypées. Y. Winkin soutient (2005) que le rituel devient ritualisation car « *la dimension symbolique de l'interaction se rétrécit au profit de sa dimension comportementale. »* (Winkin, 2005, p. 69)

Introduit dans les travaux ethnologiques, Goffman considère le rituel comme *un axe privilégié des sociétés modernes occidentale* (Fortin, 2005). L'auteur montre ainsi sa prédominance dans les pratiques sociales quotidiennes comme dans le cadre des débats télévisés. De l'avis de Fortin (2005)

« Goffman a révélé combien toute pratique sociale tend à se construire et à se structurer suivant un processus rituel dont la régularité et l'apparence codifiée lui permet de s'enraciner dans l'imaginaire social collectif et assurer ainsi une certaine cohérence.» (Fortin, 2005, p. 98).

La notion de *rituel*, d'après G. Villeneuve (2008), *« suppose que les gestes des acteurs en présence ont, en plus de leur utilité pratique une portée symbolique qui exprime et communique la relation qu'ils souhaitent entretenir avec les autres membres du corps social* » (Villeneuve, 2008, p. 54),

Cela suppose que cette notion n'est pas exclusive à un type de société, on la voit émerger pareillement dans les sociétés arabo-musulmanes et maghrébines, notamment au niveau des cultes, habitudes culturelles et religieuses.

On observe en outre que les discours sociopolitiques en Algérie, sont essentiellement fondés sur des rituels propres aux systèmes politique, religieux, social et médiatique. Par exemple; les soirées électorales, les manifestations civiles, les journées de commémoration historique (fêtes nationales) ou religieuse (fêtes religieuses) sont entre autres des événements ritualisés

Selon Lüger (1993), les rituels conversationnels assurent *le maintien de l'ordre social* dans la conversation dans la mesure où ils permettent à chaque partenaire d'être reconnu en tant que *membre respectable de la société.* Dans son ouvrage (1990), N.Nel évoque une dichotomie entre le *dispositif télévisuel et le dispositif conversationnel.* L'auteur précise que « *le dispositif conversationnel place les pratiques dialogiques dans la perspective de la confrontation, il inscrit les stratégies d'argumentation dans le cadre d'une structure duelle à fort encadrement rituel. »* (Nel N. , 1990, p. 19).

Concernant la mise en scène, elle est perçue comme une pratique *fortement codifiée* (Elihu Katz & Daniel Dayen, 1983). La participation des individus dans l'interaction est régie selon un rituel, or, Goffman (1973) associe le rituel aux objets de valeur. L'auteur soutient que « *Le rituel est un acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération envers un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant* » (Goffman, 1973, p. 07).

L'organisation ritualisée du débat télévisé redéfinit des règles et des lois instaurées par la chaîne de télévision et dictées aux débatteurs, qui sont tenus de les intégrer dans leurs usages. Il en résulte que le contrat du débat télévisé réunit la nature conversationnelle de l'échange à sa nature polémique, l'une est conjointe à l'autre, et l'une vient compléter l'autre. Nous proposons d'étudier dans ce chapitre le dispositif conversationnel selon la dimension rituelle de sa mise en scène.

En proposant de comprendre et d'expliquer la macrostructure de base régulant le fonctionnement conversationnel dans les six débats de notre corpus, nous allons procéder à l'analyse des thématique en vue de discerner leur macrostructure avec toutes les variables possibles pour arriver enfin à dresser un schéma conversationnel.

Ce schéma permet de mieux saisir les formules d'adresse, on se vouvoie tout au long de l'échange, on emploie aussi des tournures de politesse formelles. Ces critères déterminent en réalité la nature de l'interaction *formelle-institutionnelle.* Nous distinguons quelques principes de ritualisation relatifs au rituel qui structure les relations socioprofessionnelles. Dans l'extrait suivant, nous essayons de mettre en évidence l'une des formes ritualisée les plus saillantes

Exemple 1 extrait du débat n°2

09 D4 : oui je crois qu'en ce qui concerne la polémique que vous que vous signalez les raisons de cette loi de finance complémentaire repose un peu sur les principes qu'a développés Si Salah

42 D3: …Non non des crédits à la consommation je voudrai rebondir sur cette question …parce que l'aspect a été tout à l'heure effleuré par l'intervention de Si SALAH

53 D2 : sur cette question// je suis tout à fait d'accord avec euh Si YOUSFI pour la bonne et simple raison// c'est que si nous voulons construire une économie diversifiée

Dans l'exemple 1, les débatteurs utilisent une formule d'adresse propre à la culture algérienne. L'expression *SI+prénom* comme le montre l'exemple «Si Salah » s'emploie lorsque des personnes qui se connaissent et qui se respectent mutuellement se rencontrent dans une situation formelle. Nous observons que D4 emploie cette tournure afin de ne pas appeler D1 directement par son prénom dans une situation médiatique aussi formelle, cette attitude ritualisée est à notre avis associée à l'expression d'une identité culturelle algérienne.

De manière identique, la même formule appellative est utilisée (Si YOUSFI) quand D2 cite D4. L'usage de ce rite d'investiture montre à quel point les participants au débat sont contraints dans leur rôle langagier qui leur impose de respecter mutuellement le statut des uns et des autres. Cette attitude qui relève du rituel du débat télévisé en Algérie, foncièrement ancrée culturellement, se propose de répondre aux exigences du cadre formel et institutionnel de l'émission et s'explique par *l'engagement subjectif des acteurs* (Goffman E. , 1991) car ces deux débatteurs avaient la possibilité d'employer un simple «vous». Or, ce comportement verbal qui doit être en fait liée à un enjeu important est désigné par A. Piette comme *une action performée* (Piette, 2005).

Les rituels qui sont selon G. Neumann (2005) «*des actions particulières qui connotent la dynamique, le sens et les valeurs d'une culture* » (Neumann, 2005, p. 142) , sont porteurs d'une symbolique réitérée et reconnue par les membres de chaque communauté.

Dans l'exemple suivant, une autre forme ritualisée qui n'est pas forcément liée à une différence de niveau hiérarchique, caractérise les termes d'adresse dans le débat télévisé,

Exemple 2 extrait du débat N°6

14D1 : les deux en même temps//je réagis d'abord// parce que je crois que la lecture que fait notre ami// de Ben Khaldoun est extrêmement réductrice//
19D2 : -[ah ça c'est votre interprétation

Dans l'exemple 2, le débatteur 2 a eu recours également à des termes d'adresse non distantes traduites dans les expressions soulignées, dont la valeur perlocutoire est distinguée notamment dans le propos [**je crois que la lecture que fait notre ami// de Ben Khaldoun est extrêmement réductrice**, D1 qui ironise, accuse D2 d'avoir fait une lecture réductrice d'une théorie. L'emploi du terme d'adresse [**notre ami]** atteste de cette posture ironique ou de manière plus consacrée d'une formule rituelle *de politesse négative* voire *d'une critique adoucie* (Kerbrar-Orecchioni, 2011), que E. Goffman (1974) appelle « *figuration par réparation »*.

Ce fait langagier loin de répondre simplement à un code culturel, exprime une relation rituelle, car en Algérie, en dehors des relations de familiarité, on se vouvoie, que ce soit dans la rue ou dans un lieu professionnel,…or, dans ce cas, cette *figuration par réparation,* traduit la soumission de ce débatteur à la contrainte de l'émission, laquelle consiste à interdire de nuire à l'image de l'autre, il en résulte que D1 en voulant se rattraper et réparer son acte offensif recourt à cette formule adoucie. Le comportement verbal de D1 représente l'effort qu'il doit faire tout individu pour « *surveiller et diriger les implications symboliques de ses actes »* (Goffman E. , 1974, p. 51).

Par ailleurs, la relation rituelle existe dès qu'un groupe social impose à ses membres une certaine attitude ou comportement impliquant un certain degré de respect. Selon ce même auteur, le rôle des rituels consiste dans le renforcement de l'ordre social. Le rite est porteur d'une valeur et d'une symbolique, qui favorisent la sociabilité et la fluidité des contacts sociaux. Le rituel permet également aux personnes de construire une image positive de soi en respectant autrui et en se faisant respecter.

Nous posons aussi que dans cette forme interactionnelle institutionnalisée, toute familiarité est exclue. Il est impensable de faire l'impasse sur les titres de

« monsieur », *« si »* ou plus simplement *« vous »*, .le respect des rôles dans le débat relève également du rituel qui est basé sur la hiérarchisation des statuts, un responsable inférieur n'a pas le droit d'interrompre son supérieur. Dans le contexte algérien, nous supposons que les contraintes du rituel arrivent même à interdire aux débatteurs de démentir un représentant du pouvoir. Il en résulte que le rituel impose aux participants certaines conduites qui ne leur conviennent pas et qui dans la majorité des cas les représentent mal.

Il est sans doute important pour nous de signaler que dans cette étude, nous n'allons pas nous intéresser à une analyse linguistique ou linéaire de l'interaction, nous portons notre centre d'intérêt sur la macrostructure du débat télévisé en l'occurrence les éléments formant un rituel spécifique à cette émission, ce qui constitue les premiers soubassements théoriques de la définition de ce genre discursif en tant que tel.

7.1.2 Structure conversationnelle hiérarchique de Questions d'actu

Basée essentiellement sur l'induction, l'AC s'intéresse aux *patrons récurrents* (Bange, 1992).On s'interroge sur l'organisation des différentes formes conversationnelles et interactionnelles afin d'expliquer et de comprendre leurs fonctionnements, et donc de déduire les règles et les lois propres à chaque type d'échange. Pour ce faire, nous optons, dans un premier temps, pour une démarche descriptive et non interprétative des structures.

Cette première étape nous permet de déployer une analyse détaillée des phénomènes discursifs, car l'analyse conversationnelle de l'interaction se fait en dehors des participants, elle nous permet d'étudier la forme des échanges et de décrire la macrostructure et la microstructure. L'analyse des comportements verbaux et des rôles interactionnels constitue une étape importante de notre réflexion dans le cadre d'une analyse interactionnelle au chapitre suivant.

D'ailleurs, comprendre ce mécanisme du fonctionnement conversationnel de *Questions d'actu* ne nous permet pas encore de définir le débat télévisé. Or, nous proposons d'aller en profondeur en vue de dégager au-delà des principes conversationnels, les principes discursifs sous-jacents et spécifiques au débat

télévisé en Algérie. Le schéma conversationnel déterminant sa structure hiérarchique représente le premier principe de ritualisation.

7.1.2.1 *Schéma conversationnel de l'émission*

Selon plusieurs théoriciens de l'interaction, la macrostructure hiérarchique de toute interaction se constitue de trois niveaux, ; un rang supérieur *l'échang*e, un rang intermédiaire *l'intervention* que P. Charaudeau & A. Croll définissent comme un *« Flux de parole émis dans un échange verbal à un moment donné par un locuteur, qui occupe ainsi de façon temporaire l'espace interactionnel commun à, au moins, deux participants réunis par un même contrat de communication*. » (Charaudeau Patrick & Anne Croll, 1991, p. 245), et en fin un rang inférieur *l'acte de discours*.

N. Nel (1990), en revanche, en propose un quatrième rang, supérieur à l'échange, un rang de structuration complémentaire spécifique au débat télévisé en l'occurrence politique, un niveau *« qui résulte d'un découpage thématique préalable. Nous nommons cette séquence d'échanges* ***une transaction*** *»* (Nel N. , 1990, p. 54). *A. Croll & Y. Gormati* (1991) désigne ce rang par le mot de *séquence*, terme que nous préférons employer dans notre analyse du cadre conversationnel du débat en question**.**

Formée d'échanges, la séquence est l'unité fondamentale de toute interaction, voire du débat. Ce dernier en contient trois ; une séquence d'ouverture, un corps de l'interaction et une séquence de clôture.

En outre, comme le débat télévisé est de nature institutionnelle et formelle, le contenu de chacune des séquences est tributaire d'un certain nombre de techniques spéciales *d'abordage* à savoir les pré-séquences[142] ou les

[142] Cristea (2008) la définit ainsi *« a. ne donne aucune indication sur la nature de l'acte (non représentatif) mais elle annonce qu'une activité aura lieu, en atténuant l'intrusion territoriale liée à l'énonciation de b* » (Cristea, 2008, p. 142)

préliminaires[143]. Nous proposons d'analyser trois séquences préliminaires extraites respectivement de trois débats afin de déterminer les différentes formes des techniques *d'abordage.*

Exemple 1 extrait du débat N° 2

17 D3: *oui* ***je voulais****-quand même intervenir sur cet aspect de problème*

42 D4 :je voudrais rebondir *sur cette question*

Exemple 2 extrait du débat N° 2

02 A : *d'abord précision de taille* ***j'aimerais commencer*** *avec vous Salah MOUHOUBI*

11 D3 : *alors* ***permettez-moi tout d'abord de rappeler*** *donc le diagnostic que nous fait…*

Exemple 3 extrait du débat N° 4

D3 :je voulais juste rajouter deux précisions *parce que bon ///une entreprise de service*

33D4 : *oui* ***j'aimerais rebondir*** *sur un petit point cette notion d'entrepris*

Nous remarquons que dans les trois exemples proposés, la technique de *l'abordage* se manifeste différemment. Dans l'exemple 1, chaque débatteur emploie une technique qui lui est propre.

Dans l'exemple 1, D3 introduit son intervention par un imparfait d'atténuation appelé aussi imparfait de politesse *je voulais*. En revanche, D4 emploie le conditionnel de politesse+vouloir *je voudrais*.

Dans l'exemple 2, l'animateur aborde son intervention par l'emploi du conditionnel de politesse+verbe aimer *j'aimerais,* tandis que D3 recourt à une formule de politesse à l'impératif *permettez-moi*. Au niveau de l'exemple 3, la technique varie entre vouloir au conditionnel et aimer au conditionnel. Relevant du rituel institutionnel de l'émission qui est basé essentiellement sur le respect mutuel notamment des statuts, ces actions permettent de modifier le relationnel dans une interaction, et donner à cette dernière une forme particulière.

Ainsi, l'échange est constitué tantôt d'une suite de discours *monologique* (*la séquence d'ouverture et de clôture*) *sans alternance conversationnelle* (Cristea, 2008, p. 142), tantôt dialogique (*les séquences-invités).* Il en résulte

[143]*Les préliminaires « indiquent clairement la nature de l'acte qui constitue l'objet de l'interlocution: demande d'information, précédée de la justification b »* (Cristea, 2008, p. 142).

qu'une structure récurrente commune remarquable caractérise la macrostructure des six numéros de *Questions d'actu*, où les débats construits sur le même modèle comportent quatre moments génériques

- Une séquence d'ouverture,
- Une première *séquence-invité* « tour de table » où l'animateur sollicite les différents points de vue des invités et donc détermine le rôle interactif de chacun,
- Des Moments de confrontation implicites et explicites qui créent quelque fois un désordre interactif caractérisé par des chevauchements *séquence-débat* ou *séquences plurielles*
- Une Clôture où l'animateur récapitule la situation polémique, émet sa synthèse au destinataire réel « le téléspectateur », et détend enfin l'atmosphère.

Le schéma conversationnel du débat *Question d'actu* s'organise autour d'une progression thématique, des *questions-thèmes* proposées par l'animateur sous une forme dialogale. Contrairement aux séquences interactives, nous observons en revanche que *les séquences d'ouverture* et *de clôture* se présentent sous une forme *monologale*.

L'animateur de *Question d'actu* joue son rôle d'*instance régulatrice extérieure* (Doury, 1995) qui incarne le pouvoir dominant d'un meneur de jeu sur ses invités et qui tranche à la fin de toute séquence composée d'une pluralité de voix.

Si nous nous interrogeons sur la microstructure conversationnelle, en particulier au niveau des *séquences*, le thème de l'émission est initialement lancé par l'animateur dans *la séquence d'ouverture*. Ensuite des *sous-thèmes* sont formulés tantôt en question-invité (*séquence-invité)*, tantôt en questions-invités (*séquence plurielle).* L'animateur ouvre le débat à travers des interventions *initiatives* auxquelles répondent les invités en interventions *réactives.*

Dans le but d'introduire le thème général, à fonction initiative, de l'émission, Ahmed Lahri adresse la question généralement au débatteur représentant des pouvoirs publics *type1*, il en est ainsi pour la *séquence-invité*, que pour les interventions introductrices de *séquences-thèmes*.

Toutefois, en cas d'absence, le *type 1* est souvent remplacé par un invité-expert considéré comme un spécialiste en la matière, qui devenant du même coup un débatteur principal. Comme c'est le cas dans le débat N°6, les trois invités sont respectivement ; *un économiste politologue consultant, un linguiste sociologue auteur et un avocat enseignant de droit à l'université d'Alger*. Parmi ces trois débatteurs, aucun ne représente l'Etat, de ce fait, l'animateur désigne *le linguiste sociologue* pour lancer le thème général et introduire la quasi-totalité des *séquences-thèmes.*

Tout au long du débat, seul l'animateur pose des questions *sélectives* (Doury, 1995) et *oriente les thèmes* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991) dans la mesure où il se donne le droit, à lui seul, d'interrompre l'invité en cas de débordement thématique.

Dans le but d'estimer le *capital parole* de l'animateur dans l'ensemble de l'émission, nous avons compté le nombre de fois qu'il prend la parole, nous avons obtenu une moyenne de 70 prises de parole y compris les chevauchements contre 48 prises de parole de l'ensemble des invités.

Numéro du débat / ***Participant***	***Nbre de prises de parole de l'animateur***	***Nbre de prises de parole de la totalité des invités***
Débat N°1	86	29
Débat N°2	71	62
Débat N°3	92	50
Débat N°4	83	60
Débat N°5	32	21
Débat N°6	59	64
Moyenne	70	48

Tableau 4: Nombre de prises de parole des protagonistes

Les données de ce tableau illustrent clairement la primauté de l'animateur ainsi que son quasi-monopole dans chaque émission. Ce chiffre remarquable nous informe sur le rôle prépondérant de l'animateur, qui en réalité joue un double rôle, il est modérateur donc un gestionnaire du débat et en même temps un débatteur qui veille à imposer une certaine conduite interactionnelle et discursive. Il a de ce fait beaucoup d'*emprise* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991) sur ses invités c'est pour cette raison qu'il doit être qualifié de *néo-animateur* (Antona, 1995) même si son temps de parole est très inférieur à celui dont disposent les débatteurs.

Quant aux invités, ils paraissent soumis et disciplinés relativement à la nature *étatiste*[144]de l'émission. D'ailleurs, quand on visionne les six émissions, nous avons à chaque fois l'impression d'assister à un enseignement traditionnel où l'élève n'a pas le droit à la parole volontairement, il doit d'abord avoir l'autorisation de son maître *l'animateur*, ce qui reflète l'impassibilité de la gestion de cette interaction.

Chaque émission se structure, au niveau du rang supérieur, en *transactions*, qui à leur tour se décomposent en échanges confirmatifs ou réparateurs. Par ailleurs, N. Nel (1990) évoque l'existence dans le débat télévisé d'un échange de type question/réponse appelé en analyse du discours « la *paire adjacente »*[145]. Nous pensons que c'est une catégorie dominante dans *Questions d'actu* par rapport à ceux du type confirmatif. Cette dernière est fondée sur le questionnement (série de questions prévues) spécifique à chaque thème et donc à chaque émission.

Au départ, nous avons souhaité exhumer de notre corpus une organisation séquentielle bien ficelées, après observation, nous nous sommes aperçue que ce débat télévisé n'en avait pas ; dans ce cas, il n'est plus question d'une succession de prises de parole bien enchaînées car l'alternance des locuteurs engendre *un morcellement de la parole* (A. Croll : 1991), selon cet auteur

« Au premier abord, toute conversation se présente empiriquement comme une suite de prises de parole qui ne sont jamais fixées par un point de vue qui les reprendrait et leur donnerait, après coup, un sens. Le débat télévisé n'échappe pas à cette réalité. Comme la conversation, il souffre donc d'un morcellement de la parole, dû à l'alternance des locuteurs, et d'une espèce d'évanescence de chaque intervention qui s'évanouit dans la suivante. D'où la question qui se pose à l'analyste : le mouvement séquentiel de la conversation, fondé sur les principes de succession des prises de parole et d'alternance des locuteurs, a-t-il un sens ?peut-on lui trouver une organisation » (Croll, 1991, p. 68).

[144] Nous entendons par ce terme l'aspect rigoureux et dirigiste de l'émission.

[145] Selon C. K. Orecchioni (2011 : 60) *les paires adjacentes ne constituent qu'un cas particulier d'unités englobantes, qui sont généralement appelées « séquences ».*

C'est le fait qui justifie que sa structure soit démunie de forme significative. La forme de l'échange est donc tributaire du nombre des interventions ; tronqué (1seule intervention), plat linéaire (paire adjacente), croisé ou entrecroisé et embrassé (enchâssé). Les formes des échanges produits dans l'émission correspondent à la forme 2 « *échange plat linéaire* » A, D, A, D, comme nous le remarquons dans l'extrait suivant du débat n°5,

Exemple1 extrait du Débat N°5 :

02 A : voilà Professeur Chitouh//en attendant que les invités d'Oran s'installent//je commencerai par vous// (…) euh vous appréciez ce niveau de conscience des Algériens aujourd'hui ?
03D1 : ça me fait vraiment plaisir de voir qu'il ait// une prise de conscience// sur le fait qu'il n'y pas de fatalité/// les énergies fossiles c'est des énergies de passage//euh mais il faut en faire le meilleurs usage//…
04 A : d'accord// alors le modèle énergétique algérien aujourd'hui//(…) à votre avis//euh euh qu'est-ce qu'on peut aujourd'hui dire aux générations futures//qu'est-ce qu'on peut leur promettre sur// on va dire// le modèle idéal//le plus approprié pour un pays comme le notre ?
05 D1 : écoutez// l'Algérie//nous avons l'immense chance d'avoir un immense territoire// euh de 2 millions et 400000 Km2// avec un ensoleillement l'un des plus importants du monde…

Cette séquence est structurée en échange bipolaire entre l'animateur A et D1. Cette forme se déploie dans la *séquence-invité,* où l'animateur choisit pour allocutaire l'un des participants et lui demande d'assumer le rôle de vulgarisateur d'un savoir. Dans cet exemple 1, le savoir relève du domaine énergétique; au niveau de 04A, Ahmed Lahri demande au professeur D1 (spécialiste) supposé détenir ce savoir, de vulgariser une information scientifique portant sur le développement du modèle énergétique idéal en Algérie.

Quelquefois à la forme 4« *échangés enchâssés » A, D1, D2, A, D2, D2.* Pour illustrer cette forme, nous avons choisi d'analyser un extrait du débat n°6, qui se présente sous une forme enchâssée,

Exemple 2 extrait du débat N°6

13 A : d'accord//alors Mohamed Lakhdar Maougal vous voulez rebondir ou réagir à ce que vient de dire Abdelhak Mekki
14D1 : les deux en même temps//je réagis d'abord// parce que je crois que la lecture
15 D2 : -[non non j'ai pas le temps de développer
16 A : -[on n'est pas là en tous les cas pour parler de Ibn Khaldoun
On va pas parler de la théorie d'Ibn Khaldoun// simplement ce qui peut nous …
17 D2 : -[c'est ça ce que j'ai dit
Le phénomène de citadinité est un phénomène…
17 D2 : -[j'ai pas été réducteur

Cette forme résulte d'un désordre dans l'interaction que provoquent les chevauchements, dans cette séquence, nous repérons 4 chevauchements dont l'un est marqué par l'animateur, l'interaction arrive à une impasse à cause du comportement verbal de D1 qui a atteint volontairement l'image de D2. Dans ce cas, un problème de gestion de la parole est remarqué

D1qui a été désigné comme un vulgarisateur, profite de cette prise de parole pour énoncer ses critiques à l'égard de ses deux adversaires. Comme nous l'observons dans l'exemple 2, D2 ignore son rôle informatif et joue le rôle du critique voire d'évaluateur des informations proposées par D2 et D3. D2 en réponse à la critique de l'expert sociologue, se montre prêt à batailler ferme.

7.1.2.2 ***Techniques de gestion de la parole :***

Dans son aspect général, la gestion de la parole est menée de façon systématique mais stricte, nous ne pouvons pas la qualifier d'adéquate ou d'inadéquate dans la mesure où il n'existe pas de norme à respecter. Après la séquence d'ouverture, l'animateur pour ouvrir le débat attribue la parole à l'un des invités, sous la forme d'une question directive. Cette attribution se fait de manière plus ou moins équitable et équilibrée, on accorde à chacun à peu près le même temps de parole.

Pour éviter les chevauchements ou le silence, Ahmed Lahri relance à chaque fois le débat en indiquant le thème ou le thème dérivé. En cas de réponse insatisfaisante, il reformule la même question ou l'adresse à un autre invité. Lorsque plusieurs débatteurs demandent la parole, il l'attribue à celui qui s'est le moins exprimé, l'animateur veille donc à préserver le droit de chacun de ses

invités à la parole. Ahmed Lahri qui contrôle en permanence le respect des règles spécifiques relatives au droit à la parole, intervient, dans l'exemple 1 extrait du débat n°6, **35A** en cas de chevauchements pour aider D1 à garder son droit à la parole

Exemple 1 extrait du débat N°06

30 A : Mohamed Lakhdar Maougal// vous n'êtes pas d'accord ?
31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités//…
32D2 : -[mais c'est ça c'est ça
Mais ça n'autorise pas// excuse-moi de dire que c'est un pouvoir totalitaire// c'est un pouvoir dictatorial
33D2 : -[mais attendez// c'est ça// le totalitarisme
Nous avons un juriste et tu sais parfaitement quelle est la différence
34D2 : -[je suis désolé// il faut il faut aller voir les mots et ce que c'est le totalitarisme// non [Asmahli khalini nkamal] (excusez-moi laissez-moi finir)
35A : -[vous laissez terminer vous laissez terminer

Dans cet échange, suite à trois chevauchements marqués par D2, créant un désordre à fort degré de polémicité est remarqué dans l'interaction, l'animateur intervient en ordonnant D2 qui a déjà bénéficié de la parole, de laisser D1 consommer son temps de parole et terminer, pour rétablir d'abord de l'ordre, et puis, en plus de ses rôles précédents, Ahmed Lahri veille à protéger les territoires conversationnels des participants.

Les quelques cas où l'animateur interrompt volontairement l'un des invités et écourte sa prise de parole, sont généralement des cas d'interventions longues qui dépassent le temps imparti ou des interventions qui sont jugée comme non satisfaisante, il en résulte que la parole est adressée à un autre invité capable de mieux vulgariser, comme nous le remarquons dans l'exemple extrait du débat n°3.

Exemple 2 extrait du débat N°03
50 D4 : oui //effectivement// j'adhère totalement à notre professeur Si MOUHOUBI// c'est un défi de tout le monde// de la famille de la presse//de l'association//des associations//des partis et et du gouvernement aussi donc c'est un défi…
51 A :ahah Salah MOUHOUBI// je vous donne la parole
52 D1 : euh merci je voudrais pas quand même trop la monopoliser mais
53A: -[Il suffit de la demander en tous les cas

Dans cet extrait, D1 demande la parole pendant l'intervention de D4 qui n'a pas encore terminé son discours. L'animateur interrompt D4 *type 3* représentant du syndicat des travailleurs, qui n'est pas spécialiste dans le domaine économique car il juge que son discours de vulgarisation n'est pas satisfaisant et accorde par la suite la parole à D1 qui est en fait un expert économique et politologue censé détenir le savoir, sans pour autant se soucier de la face de l'un ou de l'autre, le plus important pour l'animateur est la qualité de l'information qu'il doit présenter au téléspectateur.

Généralement, les chevauchements qui interviennent sous la forme de demande de validation, sont marqués le plus souvent par l'animateur, seul, a le droit de couper la parole à un débatteur. Nous comptons une moyenne de **36** chevauchements contre **07** marqués par les débatteurs.

Sur la base de ces considérations, nous posons que le schéma du débat télévisé *Questions d'actu* est dans son ensemble dialogal caractérisé par des passages d'une relation bipolaire (l'animateur et le débatteur s'adresse l'un à l'autre tout en ignorant le public) à une relation argumentative triangulaire dont le deuxième destinataire est le téléspectateur. Toutefois, les quelques rares séquences polylogales qui s'imposent dans le débat, attestent du degré de polémicité de l'interaction.

A travers ses interventions initiatives, l'animateur fonctionne comme *relais du public* (Doury, 1995), il joue également le rôle de porte-parole notamment lorsqu'il demande dans les séquences de vulgarisation, des reformulations au nom du téléspectateur ignorant.

Dans le but d'explorer de manière plus approfondie la structure conversationnelle propre à notre corpus, il ne suffit pas de spécifier les techniques de la gestion de la parole, mais il nous faudra définir les modes de l'attribution de la parole adoptés par l'animateur de *Questions d'actu*, car seuls ces derniers nous permettront d'appréhender les caractéristiques fonctionnelles du rituel de ce débat et d'en comprendre la finalité.

7.1.2.3 ***Modes de prise de parole ou mode d'attribution de la parole:***

S'agissant de ce deuxième principe de ritualisation, les modes de distribution de la parole varient entre *sollicité, autorisé et prenant*. Toutefois, c'est la sollicitation qui prime sur les autres modes. Les invités-débatteurs n'ont pas les mêmes droits à la parole. Les tours de parole varient entre le droit à la parole, le privilège des interlocuteurs et la nécessité de la prendre.

Les invités, après l'ouverture du débat télévisé, dans une première séquence sous la forme d'un tour de table, prennent la parole, chacun à son tour, mais dans les séquences suivantes, ils attendent la sollicitation *« sollicité »*, entre temps, de nombreuses demandes de parole sont autorisées « *autorisé »*. Concernant les prises de parole volontaires « *prenant »*, elles sont d'un faible nombre.

Les trois extraits du débat n°1, n°2 et n°4, illustrent un principe récurrent de l'attribution de parole.

Exemple 1 extrait du débat N°1 :

06 A : Alors messieurs première question //la nouvelle réorganisation //pédagogique si on venait la définir le plus simplement possible///comment vous la définissez-vous (…) Abassi Brahim ?
Débat N°2 :
02 A : Alors première question monsieur et on fera comme même le tour de table pour commencer pourquoi toute cette polémique autour de la LFC 2009///Mustapha Mekidech ?
Débat N°4 :
02 A : ... j'aimerais avoir en premier temps l'avis de chacun d'entre vous sur la question qui en est responsable ?Monsieur KRIM ?

Comme nous le constatons, dans ces trois extraits, l'animateur attribue le premier tour de parole au *type 1*, le représentant des pouvoirs publics dans une séquence de vulgarisation, c'est dans ce cas-là *un privilège* donné à cet invité vu ses compétences professionnelles mais surtout la place qu'il occupe dans le débat en tant que hiérarchie supérieure, car les compétences de type 2 en tant qu'expert sont aussi éminentes. C'est un principe qui constitue en fait un rite fortement respecté dans *Questions d'actu*. A.Croll &Y.Gormati (1991) désigne cet invité par *l'invité-séquence* privilégié par son statut, et celui qui bénéficie du quasi-monopole de la parole

Exceptionnellement dans le débat n°6 dont nous avons extrait l'exemple suivant, les trois débatteurs sont de type 2. Nous essayerons à travers cet extrait de comprendre le principe d'attribution de la parole adopté.

Exemple 2 extrait du débat n°6

02 A : … quelles sont les plus plausibles à votre avis pour expliquer ce désintéressement à la chose politique vis-à-vis de l'Algérien// Mohamed Belakhdar Maougal ?

Dans ce débat, le *type 1* est absent, l'animateur attribue alors la première prise de parole au sociologue type 2. Nous posons que ce choix correspond au *droit* de ce débatteur en tant que spécialiste capable d'assumer *la charge de la preuve* (Doury, 1995) puis un privilège d'être le premier sollicité car les deux autres invités sont aussi des spécialistes. D'ailleurs, dans ce débat nous avons repéré à titre exceptionnel une égalité de prise de parole, en le comparant aux cinq autres débats. Le choix de cet invité est donc lié au problème de la charge de la preuve.

Un autre cas exceptionnel a interpelé notre attention, l'exemple du débat n°5 ; au démarrage de l'émission, un seul invité est présent dans le studio, les trois autres participants ont rejoint l'émission en duplex après 09mn de sa diffusion.

Exemple 3 extrait du débat N°5 :

02 A : voilà Professeur Chitouh//en attendant que les invités d'Oran s'installent//je commencerai par vous// (…) euh vous appréciez ce niveau de conscience des Algériens aujourd'hui ?

A la différence des deux cas précédents, le choix dans ce débat se fait par *nécessité,* car l'animateur n'a pas sur place la totalité des invités, il est donc dans l'obligation de démarrer son émission diffusée en direct, il sollicite l'invité aussitôt présent en attendant l'arrivée des trois autres invités en duplex (voir débat n°5).

Quant à l'animateur, à la différence des invités *Type 2* et *Type 3* qui sont présents en intermittence corrélativement à la *sous-séquence duelle,* ou *plurielle,* est omniprésent tout au long de l'interaction, il est toujours prenant tandis que les invités sont sollicités ou autorisés, il est toujours en position haute car l'instance lui assigne la place du chef du débat.

Les six numéros de *Questions d'actu,* se constituent moyennement de 116 tours de parole répartis de manière inéquitable entre les débatteurs. Dans les transactions où les tours de parole sont longs, il y a moins de prise de parole pendant les 60 minutes de l'émission, nous avons l'exemple du numéro 05 où nous avons obtenu 53 tours de parole à la différence des autres numéros qui comptent entre 112 et 143 tours.

Après chaque tour de parole l'animateur relance la question (possibilité de reformulation) au moyen d'un *signal d'enchaînement « alors »* D. Laroche-Bouvy (1991). Il met fin à l'intervention au moyen de plusieurs termes *« d'accord »* et *« très bien », « donc », « tout à fait »* qui sont selon cet auteur des termes à *valeur conclusive.*

Comme nous le remarquons dans l'exemple 4, ces termes servent non seulement à interrompre l'intervention de l'invité mais aussi à formuler des conclusions très bien //alors, …D'accord alors,...très ien//tout-à-fait//donc

Exemple 4 extrait du débat n°3 et débat n°4

Débat N°3

10 A : très bien //alors// Saïd DJELLAB vous avez assisté toute à l'heure à cette réunion// euh Ministère du commerce
103 A : D'accord alors Saïd DJELLAB sur cette question du quasi-monopole

Débat N°4

07 A : très bien// alors responsabilité partagée d'un côté et comme vient de dire monsieur Nait Abdelaziz// les règles prudentielles de manière générale// vous vous placez où Abdelhak MEKKI dans cette problématique ?
10 A : très bien// tout à fait //donc il y a des mécanismes qui concernent la banque en elle-même// Khaled TERRA je rappelle que vous êtes opérateur économique// alors// c'est on attend j'ai envie de dire le plus important de vous pendant cette émission

L'interaction dans ce débat télévisé fonctionne selon le principe de coopération dans la mesure où chaque participant joue le rôle que l'instance productrice lui a assigné sans contester. Les invités qui sont considérés comme acteurs de la mise en scène, doivent tous jouer le jeu et suivre des conduites que le rituel leur impose, nous constatons que le scénario de ce débat télévisé se reproduit chaque lundi, lequel participe au maintien de *l'identité collective ou individuelle* (Breton D. L., 2005)

De nombreux chercheurs considèrent la coopération comme une caractéristique fondamentale, d'ailleurs Grice (1979) définit ce principe ainsi *« que votre contribution conversationnelle corresponde à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagés. »* (Grice, 1979, p. 62). Toutefois, d'après Vion (2000), la compétitivité dans un débat prime sur la coopération, c'est ce que confirme R.Vion (2000: 138) *« Outre son caractère symétrique, le débat se caractérise par une domination des formes de compétitivité sur celles de la coopération »* (Vion, 2000, p. 138), vu la complexité de ce couple de coopération/ compétitivité, nous y reviendrons en détails à ce couple dans le chapitre suivant.

7.1.2.4 *Les principes de l'alternance des tours de parole*

En nous référant aux travaux de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), les principes de l'alternance de tours de parole sont multiples, ceux fondamentaux que nous avons empruntés afin de tracer le schéma conversationnel des échanges produits dans notre corpus seront résumés dans les points suivants

L'ordre des tours de parole n'est pas fixe, on ne respecte pas le même ordre suivi dans *la séquence-tour de table*. Nous trouvons à chaque séquence thématique un nouvel ordre, par exemple dans le débat n°2, l'ordre suivant D1, D2, D3, D4 ensuite D3, D1, D4, D2, puis D4, D4, D2, D1, D3,

L'ordre des tours de parole, ne correspondent pas au principe habituel de l'activité dialogale[146]. Vu que l'activité polylogale du débat télévisé se caractérise par une démocratie participative relativement faible, la parole est attribuée de A (animateur) vers D1, D2, D3 (les autres débatteurs), …le schéma de base qui retraçe la dynamique conversationnelle est variable d'une séquence à une autre. Celles d'ouverture et de clôture sont ritualisées et semblables, elles correspondent à des formes stéréotypées universelles.

La longueur des tours de parole est variable d'un locuteur à un autre, dans notre corpus il existe un tour de parole contenant une phrase et un autre contenant vingt lignes voire plus. Le nombre de locuteur n'est pas fixe, il varie entre 3 et

[146] Principe de l'AC ababab

5invités. Le tour de chaque locuteur est sélectionné par le modérateur, mais quelques fois on assiste à une auto-sélection comme dans l'exemple suivant extrait du débat n°6

Exemple extrait du débat N°06 :
27A : d'accord//d'après d'après ce que euh//ce j'ai vu// ça fait déjà 25minutes qu'on a commencé//il y a réellement un conflit de générations//est-ce que vous êtes d'accord avec ce constat// qu'aujourd'hui il y a réellement un conflit de générations
28D2 : écoutez//pour moi c'est euh// c'est dans le prolongement//en fait il faut pas confondre// la situation// c'est-à-dire//…

Dans cet extrait, nous remarquons qu'il n'existe aucune désignation ni sollicitation, D2 se propose directement sans même pas demander l'autorisation à la parole, ce débatteur procède à ce qu'on appelle *une auto-sélection.*

Des mécanismes de réparation en cas de chevauchement ou de prise de parole collective et arbitraire, sont introduits par l'animateur, ces deux cas en sont l'exemples :

Exemple 2 extrait du débat n°4
D2 demande la parole en levant son doigt
62 A : monsieur Nait Abdelaziz
63D2 : moi je suis pas d'accord avec// c'est vrai// maintenant// il y a le problème de crédoc on peut en parler donc depuis 2009
64 D4 : -[c'est une réalité
Une réalité qui est là// mais le problème pourquoi pourquoi dans ce cas-là limiter// nous avons 7 banques publiques////il faut il faut arriver maintenant à justement créer des banques des banques d'investissement des banques spécialisées dans le paiement// il faut élargir le champ de paiement
65A : -[depuis le temps qu'on en parle les banques d'investissement xxx pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas cette possibilité de la créer une fois pour toute
66D3 : -[c'est l'investissement qui vient d'être xxx
[smahli] écoutez écoutez euh
67 D4 : -[c'est un signal fort xxx
68 A : Monsieur Nait Belkassem

Dans cet extrait, l'animateur intervient dans les tours de parole 64 puis 66 pour mettre fin aux chevauchements successifs et restituer la parole à son demandeur D2.

Le reste des principes ne s'applique pas sur le débat, à la différence des autres formes de conversation, car il s'agit de principes fixes préétablis *« La taille des tours et l'ordre des tours dans les débats […] sont évidemment pré-spécifiés.*

Ces différences suggèrent que différents systèmes de prises de parole sont impliqués »[147] (Sandré, 2010, p. 92).

Dans *Questions d'actu*, seul l'animateur décide des principes de l'alternance des tours de parole qui sont préétablis et basés principalement sur la responsabilité thématique, dans la mesure où l'invité concerné intervient dans chaque *séquence-invité*, suite à la sollicitation de l'animateur, il exprime son opinion ou celle publique en toute responsabilité conversationnelle et discursive.

Par ailleurs, les autres invités attendent leur tour pour intervenir afin de réagir aux propos produits dans *la séquence-invité*. Suivant la spécialité de chacun d'eux, l'animateur décide des tours, des *places* voire des *rôles*, il désigne celui qui vient opposer cet invité, celui qui peut en témoigner ou celui qui doit équilibrer le débat. Cela veut dire qu'il n'existe aucune marge de liberté à intervenir ou à jouer un rôle autre que celui assigné par l'animateur.

Dans l'exemple suivant extrait du débat n°4, nous essayons de montrer à quel point le débatteur est assujetti au rôle que l'animateur lui assigne

Exemple 3 extrait du débat N°4

17 A : il y a un problème d'accompagnement tout au long de l'exécution du projet/// alors Mohamed KRIM vous voulez répondre ? sur quel aspect ?

18 D1 : d'abord d'abord d'abord il y a le problème de la communication qui qui qui revient mais je voudrais d'abord dire que les pouvoirs publics ont depuis quelques années pris des mesures// euh// importante pour répondre justement //aux besoins de la PME PME (...) va permettre la diversification de l'économie de l'économie nationale donc un certain nombre de mesures ont été prises// et là je fais allusion au fond de garantie// la création de société de lising// de capital d'investissement et les les les agences de de de de garantie// le but et l'objectif

19 D3 : [le crédit mutuel agricole

Le crédit mutuel agricole donc il y a un certain nombre de mesures qui ont été prises justement pour soutenir et accompagner la petite et moyenne entreprise

20 A : [quand on voit ça sur papier c'est magnifique

21 D2 : [xxxxxxx

22A : [il y a une crise de confiance pardonnez-moi de vous arrêter comme ça mais il y a vraiment une crise de confiance

23A : -[mais rarement XXXX

24 A : d'accord// monsieur NAIT Abdelaziz ?

[147] Cité dans la thèse de M. Sandré 2011

Suite à cette sollicitation, D1 **type 1** est obligé d'assume sa responsabilité en tant que responsable du domaine et représentant des pouvoirs publics, il ne peut que répondre positivement à la question.

Cinq interventions-chevauchements 19, 20, 21, 22, 23, suivent ce premier tour de parole, dont 2 sont marquées par D3 et D2, or l'animateur ne légitime pas D3 **(type 2)** à intervenir car ce débatteur menace la face de D1, et attribue en revanche la parole à D2 qui est en fait un deuxième **type 2** représentant des pouvoirs publics, donc il est sollicité pour appuyer et soutenir la réponse non satisfaisante du D1**.**

L'alternance de tours de parole est dans ce cas tributaire de la volonté de l'animateur qui consiste à attribuer la parole à X ou à Y pour parler de X thème ou de Y thème afin d'atteindre les objectifs informationnels ou spectaculaires de l'émission. Ces séquences à grand effet de spectacularisation, attribue au débat une ambiance conversationnelle théâtralisée qui est selon P. Pavis (2005) nécessaire « *La mise en scène est nécessaire à la dimension purement performative et « active » du rituel, car elle apporte la dimension (…) de la théâtralité »* (Pavis, 2005, p. 138) .

7.1.2.5 ***Thématique et macrostructure de l'émission :***

Qu'il soit sollicité ou autorisé, le débatteur respecte le mode d'attribution de la parole arrêté par l'animateur. Il est tenu aussi de respecter le temps de parole et notamment le cadre thématique de l'émission. Selon N. Nel (1990) « *Toute conversation est soumise à un principe de progression, lié à sa nature discursive »* (Nel N. , 1990, p. 53)

La thématique du débat désigne selon P. Charaudeau (1991), la composante *intercommunicationnelle*, elle représente le troisième principe de ritualisation, et consiste à déterminer aussi *les modes de prise de parole* (Charaudeau Patrick & Anne Croll, 1991, p. 236)[148].

[148] P. Charaudeau & A. Croll (1991 : 236) définissent la prise de parole comme étant *« une initiation du flux de parole après un silence ou un autre flux de parole (…) d'une part, que toute prise de parole identifie à chaque fois un nouveau locuteur, d'autre part, que sa position dans une succession de prises de parole peut être définie ».*

La thématique sociopolitique des différents débats de *Questions d'actu* représente un principe fondamental de ritualisation. D'ailleurs, les dossiers d'actualité traités qui relèvent de divers domaines sociopolitiques confèrent à cette émission une étiquette thématique générique reconnue par le téléspectateur.

Une homogénéité thématique caractérise ce débat télévisé: *La nouvelle réorganisation pédagogique, La loi de finance, Hausses des prix émeutes et mesures du gouvernement, Banque entre financement et crédit, L'énergie renouvelable en Algérie, L'Algérien et la politique*, tous ces thèmes appartiennent au domaine sociopolitique.

Cette spécificité thématique conditionne en grande partie la macrostructure de ce débat télévisé, structuré principalement en une ouverture, séquences organisées autour d'un thème générique et des sous-thèmes spécifiques et enfin une clôture.

Le rapport qu'entretient chaque participant avec le thème de l'émission, est selon Charaudeau (1991) un rapport *externe*, car il est invité en tant qu'expert, que décideur ou témoin, pour parler sur une actualité dont il n'est pas l'auteur. Il vient présenter donc représenter son autorité tutelle, analyser une réalité polémique ou bien en témoigner. L'échange une fois entrepris doit, selon C. K. Orecchioni (2011)

« se dérouler selon un certain scénario, ou « script », schéma abstrait intériorisé par les interactants et correspondant à la succession des activités qui composent l'interaction, en relation avec les « rôles » qu'elle implique (à chaque rôle correspond un certain nombre de tâches) » (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 121).

Cette *macrostructure* régulière est identique dans tous les débats *de Questions d'actu*, néanmoins, elle *« n'est pas fondée sur les principes de succession thématique mais sur les possibilités de parole qui sont offertes aux participants selon leur statut »* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991, p. 40).

Cette possibilité crée une irrégularité dans la microstructure du débat, dans la mesure où l'intervention de l'un des débatteurs impose parfois l'injection d'un sous-thème imprévu par l'animateur, ce phénomène conversationnel de digression déclenche des dérivations de séquences duelles et exclusives à l'invité en question[149]. C'est l'un des trois cas du dysfonctionnement interactionnel que M. Sandré (2011) appelle *détournement de thème.*

Dans l'exemple suivant extrait du débat n°3, nous abordons un cas de détournement de thème

Exemple 1 extrait du débat N°3

44 D4 ... l'Etat algérien// il a pris pas mal de mesures// mais le problème c'est la mise en œuvre de ces mesures// les mesures d'appui à l'entreprise// les mesures d'appui au financement des entreprises// des mesures d'appui à la création de de de l'emploi// des mesures en faveur de l'agriculture//en faveur de l'habitat en faveur du tourisme// (...) mais quel est le problème ? c'est le la la mise en œuvre des des de ces différentes mesures…

45 A : -[vous présentez une problématique beaucoup plus profonde à notre thème de ce soir

46 A : éclairage là-dessus peut être Salah MOUHOUBI

Dans cette intervention D4, étant le moins spécialiste parmi les participants, œuvre pour détourner le thème et tirer l'avantage à soi. Sa volonté de mettre en quarantaine le thème de la séquence *duelle* qui traite la relation entre les mesures prises par le Ministère du Commerce et le projet de l'élaboration d'une loi de finance complémentaire, et entamer un nouveau thème socioéconomique plus large que l'animateur n'a pas prévu dans ses questions, vise marquer sa supériorité interlocutive.

Dans ce cas, l'animateur sollicite D1 pour intervenir et vulgariser ce qu'on propose dans le nouveau thème**.** N. Nel (1990) appelle ce fait conversationnel la *rupture thématique.*

Ce phénomène entrave, en effet, le déroulement du débat car l'animateur se trouve dans l'obligation d'abandonner involontairement les sous-thèmes prévus dans son ordre du jour et se mettre à gérer les tours de parole thématiques plus ou moins en rupture avec le thème principal du débat, comme nous le remarquons dans les exemples suivants

[149] P. Charaudeau (1991 :41) considère ces séquences-invité des moments qui privilégient un invité par son statut, et lui offre le quasi-monopole de la parole avec l'animateur.

Exemple 2 extrait du débat N°4
136 A : on va essayer de revenir prochainement avec peut être les mêmes invités sur le même thème parce que là j'ai la moitié des questions// j'ai même pas pu les poser//

Exemple 3 extrait du débat N°6
121 A : je vais être très honnête avec vous// j'ai à peine posé un quart de mes questions//ce soir// vous m'avez embourbé de cette histoire de raisons historiques//c'était passionnant en tous les cas// certains téléspectateurs ont apprécié ce débat//

Dans extrait1, l'animateur annonce aux débatteurs que la moitié des questions portant sur le fonctionnement du système bancaire en Algérie, demeurent en suspens à cause des ruptures thématiques auxquelles le temps de l'émission a été consacré sans aucune précision thématique, il prévoit pour cela un autre débat où ces questions seront abordées. La microstructure conversationnelle de l'émission varie donc d'un débat à un autre en fonction de ce fait conversationnel qui est relativement courant.

Cependant dans l'exemple 2 extrait du débat n°6, l'animateur explicite son mécontentement à cause de la rupture thématique qui a conduit le débat vers des raisons historiques sensibles évoquées pour la fois sur une chaîne télévisée étatique, et a également entravé le déroulement prévu du débat, puis il se rattrape en précisant que le débat était passionnant et que cette forme démocratique éclatée et libérée fera plaisir au téléspectateur.

Au niveau de sa microstructure, chaque débat est structuré autour du nombre de questions-thèmes qui constituent les *séquences-invité* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991) où les invités sont questionnés à titre personnel. Dans cette dernière, *« l'invité-séquence est pratiquement seul à parler »* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991, p. 42), en revanche, l'animateur intervient tout au long du tour de parole sous la forme de chevauchement jusqu'à l'obtention des réponses escomptées satisfaisantes aux enjeux informationnels de l'émission.

A partir de la séquence-invité suivante, nous essayerons d'analyser le fonctionnement thématique déterminant la microstructure du débat

Exemple 4 extrait du débat N°1 :
41 D3 : moi je voudrai revenir si vous permettez à la double vacation// je dirai …
42 A : -[très bien donc une journée

de repos
en ce qui concerne le repos hebdomadaire
43 A : -[voilà
Il y a eu trois propositions /// nous avons soutenu la proposition de deux jours consécutif
43 A : -[mais ça existait avant avec le vendredi c'était toujours le cas
Quoi
44 A -[Ça a toujours existé //un jour de repos au moins ça a toujours été le cas
non j'ai dit deux jours
45 A : -[ah d'accord
deux jours consécutifs parce que
46A : -[non je parlais de ce problème avec les écoles qui pratiquent la double vacation qui ont donc un jour de repos
J'en arrive
47 A : -[vous fédération comment vous réglez

Dans ce tour de parole d'une durée de 2 minutes D3 répond à la question directive que l'animateur lui a adressée. En parallèle, ce dernier intervient **7** fois (au niveau de 7 chevauchements), dans le but d'obtenir une information bien vulgarisée, détaillée mais surtout accessible par le téléspectateur.

Nous constatons que le *capital parole* (Anne Croll &Yahia Gormati, 1991) est partagé exclusivement entre l'invité-séquence et l'animateur tandis que le reste des invités sont exclus de l'échange. Si nous revenons au contexte réel de cette interaction, nous constatons que l'animateur vise responsabiliser D3 qui est en fait un Type 3 représentant de la fédération des parents d'élèves, d'être un partenaire social avec les responsables majeurs du Ministère de l'éducation lors d'une prise de décision qui a crée une grande polémique dans la société.

Ces multiples interventions initiatives marquées par l'animateur ont pour objectif de démontrer aux parents d'élèves qui rejettent cette mesure prise par les pouvoirs publics, que l'association des parents d'élèves l'a acceptée et l'a approuvée. C'est sur la base de cette séquence-invité que le débat *Questions d'actu* est constitué.

Dans l'exemple suivant extrait du débat n°2, nous observons que la progression thématique s'effectue différemment

Exemple 5 extrait du débat N°2 :

18 A : …certains économistes estiment que la FLS bafoue un peu les règles de l'économie de marché vous en pensez quoi ?
19 D2 : (se propose)
20 A : Salah MOUHOUBI
21 D2 : Non je ne pense pas parce que pour dire qu'elle bafoue les règles de l'économie de marché ça veut dire qu'il y a une économie de marché en Algérie…
23 A : aheh vous parlez des des risques
24 D1 : -[pardonnez-moi je voulais rebondir sur ce qui est remis en cause
25 A : Mustapha MEKIDECH
26 D1 : pour dire ce qui est remis en cause c'est ce qui est à l'origine de la crise et c'est le consensus de Washington…

Selon ces deux auteurs, il s'agit d'une *séquence plurielle* où l'animateur (Amossy Ruth et R. Koren, 2009) adresse la question à tous les participants et s'attend à une prise de parole volontaire, les invités s'auto-désignent tandis que l'animateur s'efface pour ainsi dire, et son *capital parole* diminue. Cette séquence n'est pas courante car elle contraint la gestion de l'interaction et le rôle de l'animateur devient alors crucial.

Pour le reste du corpus, l'homogénéité thématique ne signifie pas l'homogénéité structurelle, chaque débat se distingue dans sa microstructure. Même si tous les débats traités relèvent du même domaine et sont soumis au même rituel, chacun possède ses propres particularités du déroulement.

L'émission ne répond pas à une structure régulière. Il n'existe en fait aucune régularité dans les différents échanges, sa mise en scène est conditionnée par son rituel et par les interventions des participants. Nous repérons des *séquences-invité* (l'animateur désigne l'invité censé être spécialiste afin de répondre à une question précise), *des séquences plurielles* et parfois des *séquences-invité intercalées* (que l'un des participants provoque suite à sa prise de parole).

Comme dans ce sous-corpus tiré du débat n° 2, la première séquence est une séquence thématique plurielle où tous les invités sont sollicités[150] à intervenir, or, nous considérons la séquence 2 dont la question 10 A, a été adressée directement au D3 le représentant des pouvoirs publics et législateur comme une séquence-invité excluant à ce moment-là les autres débatteurs.

Cette adresse peut s'expliquer par l'information que l'animateur cherche vulgariser et transmettre au téléspectateur, consistant à traiter la question de pénurie (résultat attendu) en cas de la diminution des importations en Algérie (mesure prise dans le cadre de la LFC).

Une autre progression thématique est observée dans l'exemple suivant, où un débateur désigne un autre pour prendre la parole

Exemple 6 extrait du débat N°02 :

10 A : alors en voulant justement diminuer vos importations monsieur ZEKARA (D3) //d'une manière importante// est-ce qu'on ne craint pas //un choc une sorte de pénurie pour certains produits// pour un pays qui finalement importe tout ?
11 D3 : disons un choc des pénuries je n'irai pas jusque là //peut être qu'il y a donc une formation une discipline à instaurer ….

Le tour de parole précédent du D3 type 1 incite un autre débatteur de type 1 à demander la parole, qui cherche à compléter l'information que son collègue a avancée et représenter positivement le Ministère des finances dont il est membre. Après avoir obtenu l'autorisation, D1 sollicite un autre invité D4 pour en témoigner.

[150] Selon P. Charaudeau & Anne Croll (1991 : 237), *la prise de la parole s'effectue de trois façons :*

- *Prenant, le sujet s'autorise la prise de parole de sa propre initiative. Il se donne la parole sans en avoir demandé l'autorisation, et sans avoir été invité à parler*
- *Sollicité, le sujet prend la parole parce qu'on le lui a demandé.*
- *Autorisé, le sujet prend la parole après en avoir demandé l'autorisation et avoir reçu celle-ci (« hétéro-initié »)*

En effet, la demande de parole volontaire atteste de l'importance de ce que le débatteur compte annoncer, dans l'extrait suivant, nous observons comment cette séquence-invité a provoqué une séquence plurielle.

Exemple 7extrait du débat N°02 :

12 D1 : (demande la parole) je voulais simplement (à voix basse)
13 A : -[Salah MEKIDECHE
ajouter ajouter sur les niveaux de frustration à la fois des ménages et des opérateurs qu'ils soient Algériens ou étrangers pourquoi il a été aussi grand c'est que la mesure était extrêmement forte pour qu'elle puisse produire un effet
14 A : -[là vous parlez de la suppression du crédit à la consommation
Oui tout en particulier ou bien du changement ou bien du changement de l'instrument bancaire de paiement pourquoi parce que les entreprises (…) je pense Habib YOUSSFI va vous confirmer un peu
16 A : vous infirmez Habib YOUSFI ?
17 D4 : oui je voulais comme même intervenir sur cet aspect de problème

N. Nel (1990) hiérarchise les échanges enchaînés ainsi *; échange subordonné à un autre et enchâssé, échange dérivé avec rupture thématique faible par glissements et détours, échanges symétrique et en dernier échanges libres* (Nel N. , 1990, p. 54). Sur la base de toutes ces considérations, nous schématisons une partie du débat 2 afin de résumer les quelques spécificités conversationnelles repérées.

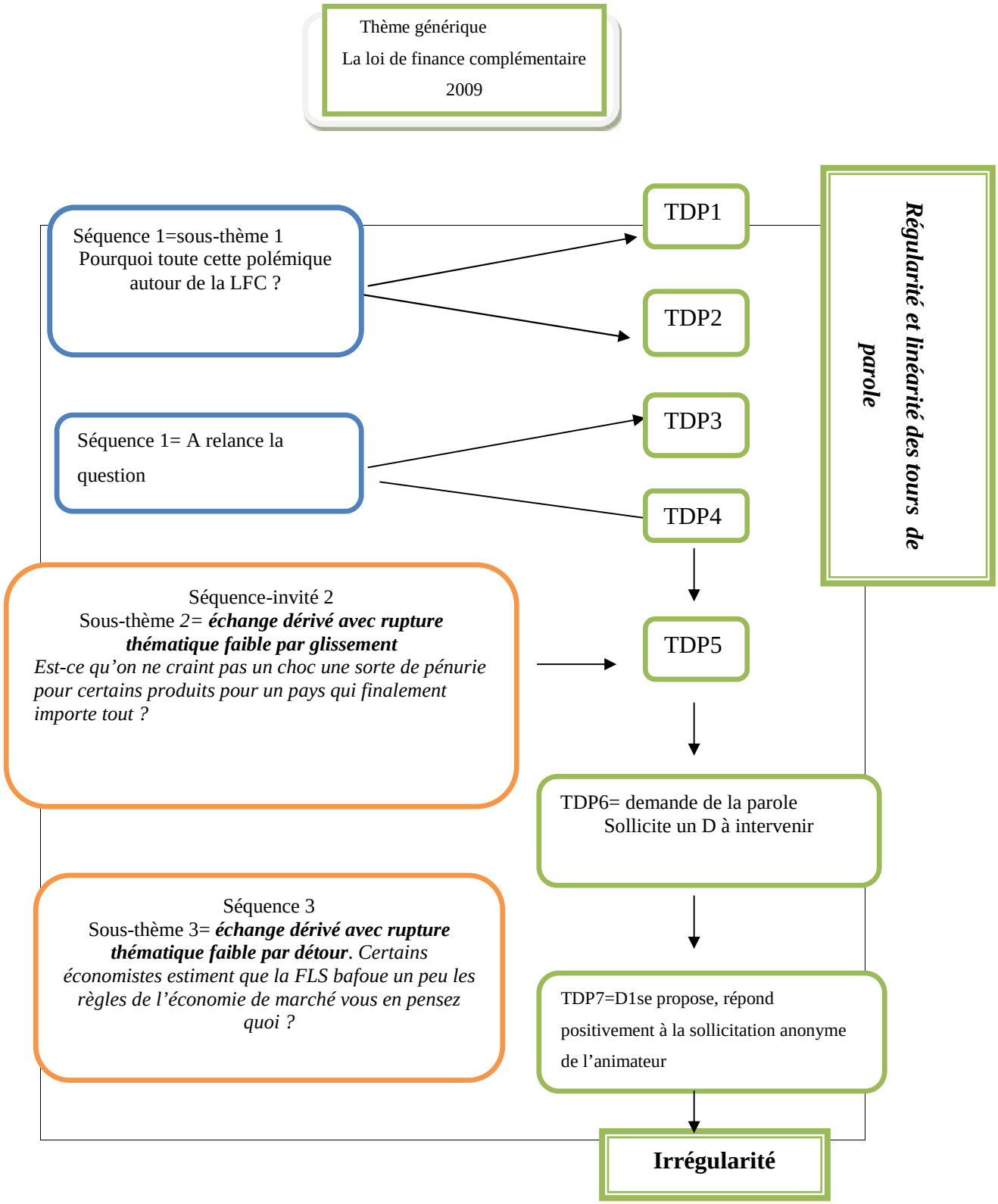

Figure 16: Schématisation de la macrostructure du débat n°2

Selon Kerbrat.-Orecchioni (1990), la dynamique conversationnelle dans un débat télévisé correspond à un système de règles préétabli, fondé sur un système de droits et de devoirs, qui permet au participant de prendre la parole et la garder le temps qu'il faut pour exprimer son point de vue.

Toutefois, son devoir vis-à-vis de ses interlocuteurs qui ont le droit de réclamer la parole au bout d'une certaine durée, l'oblige à la leur céder au temps qu'il faut. Le débat est donc fondé dans sa structure conversationnelle, sur un système d'autorisations et d'interdictions dictées par le rituel de l'émission.

Le rituel du débat télévisé détermine préalablement les possibilités de prise de la parole, il s'agit d'un rituel rigide et dominant. . En revanche, la dynamique interne est parfois modifiée par la *conduite des participants* A. Croll (2001).

Dans *Questions d'actu*, nous assistons à une distribution thématique ciblée, la question principale de la transaction est destinée à un débatteur prédéterminé *séquence-invité*, or les questions dérivées sont destinées à la pluralité *séquence plurielle* où une prise de parole volontaire sera mise en scène. Au niveau des règles constitutionnelles de l'interaction, il s'avère que les modes de gestion des tours de la parole sont, en effet, prédéfinis en amont, par l'animateur au moment de l'élaboration de la liste des participants. Ceux-ci sont choisis relativement à la thématique du numéro[151]. Tous les participants au débat coopèrent pour un déroulement harmonieux.

L'attribution de la parole est gérée par *des mécanismes d'alternance* (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Les mécanismes spécifiques au rituel de l'émission et à la politique interne de la chaîne se manifestent par l'attribution inéquitable des tours et du temps de la parole entre les trois types de débatteurs[152] « *le représentant des pouvoirs publics* » « *l'expert* » et « *le témoin* ».

Nous posons que chaque débat se déploie selon de mécanismes d'alternance propres, relatifs aux identités socio-institutionnelles des invités. D'ailleurs, lors de la présentation des invités dans la séquence d'ouverture, l'animateur de *Questions*

[151] Voir la réponse 5 dans le questionnaire adressé à l'animateur.
[152] Cet élément a été défini dans le chapitre VI.

s'actu établit un premier ordre de l'attribution de la parole, il désigne celui qui intervient en premier (majoritairement *Type 1*), en deuxième (*Type 2)* puis en dernier (*Type 3).*

Chaque débatteur attend son tour, il n'intervient pas volontairement, car le rituel de cette émission stipule qu'«*On ne peut pas faire n'importe quoi à n'importe quel moment dans une interaction »* (Sandré, 2010, p. 88). Quand nous comptons le temps du silence du débatteur témoin *Type ,3* entre chaque deux tours de parole, le résultat obtenu interpelle notre curiosité scientifique, l'absence de *Type 3* dans *le numéro 1* (de T15 jusqu'à T 40), N°2 (T46 à T59), N°3 (T01 à T19), N° 4 le type 3 n'intervient que dans T 11[153], ainsi que dans les deux autres débats.

Cette mise en quarantaine momentanée, si nous osons le dire, démontre la stratégie appropriée de la gestion de la parole que seule l'instance de production est capable de justifier. En réalité, le fonctionnement interactionnel dans *Questions d'actu* manque de spontanéité et d'objectivité.

Par ailleurs, dans son plan général, comme dans tout échange ou conversation, le débat est construit autour d'un ensemble d'actes discursifs cohérents. L'organisation des interactions est aussi tributaire du troisième principe de ritualisation. Ce principe est étroitement lié au deuxième, dans la mesure où l'invité est sollicité dans une *séquence-invité thématique duelle*, et autorisé dans une *séquence plurielle*. Alors, les débatteurs n'ont pas le droit de se répartir la parole, ils dépendent dans leurs interventions de l'animateur, ils ne bénéficient d'aucune autonomes. Les invités de Ahmed Lahri, respectent, nous devons le souligner, le rôle, le droit et les privilèges de chacun dans le débat, le nombre réduit des chevauchements ou d'interruptions marqués en témoigne.

Généralement, les débatteurs suivent les chevauchements ou les interruptions d'*énoncé d'excuse* (Vincent, 2005) souvent exprimé en deux langues[154]« *Assmahli »[155], « Khalini nkamel »[156] « pardonnez-moi » ou « excuser-moi »*

[153] Et pourtant le 3ème et le 4èmes numéros se sont diffusés en plein « printemps arabe », où l'Etat algérien a ouvert l'audiovisuel aux opposants du système.

[154]Les débatteurs dans ces énoncés d'excuse s'expriment tantôt en langue maternelle (le dialecte algérien) tantôt en langue officielle de la chaîne (français)

[155] Verbe qui exprime « excuser-moi »

On comparant l'émission-débat, objet de notre analyse, aux émissions-débat analysés, *Questions d'actu* correspond d'un côté, dans sa forme conversationnelle au rituel formel universel que nous voyons revenir à chaque fois. Et d'un autre côté, elle fonctionne selon son propre rituel socioculturel, lequel est spécifique à la société algérienne, notamment à l'image politique du pays et à la politique télévisuelle de la chaîne.

Bilan :

Le débat télévisé *Questions d'actu*, pour se distinguer des autres émissions débats, définit ses propres spécificités de mise en scène qui permettent de donner à la chaîne *une image différenciatrice Charaudeau (1991)*, réglée par un rituel institutionnel relatif à l'instance de production et un rituel culturel relatif aux rapports socioprofessionnels.

En d'autres termes, *Questions d'actu* obéit à une forme de mise en scène universelle stéréotypée, au même titre que les débats télévisés dans d'autres pays, or, son rituel socio (spécifique à la société algérienne) politico (et à la politique de notre pays) médiatique (politique interne du média algérien) lui attribue des caractéristiques propres. Dans le sillage de Godin (1988), on peut donc parler d'

« une mise en scène spécifique sur laquelle repose un discours symbolique. On observe en effet, d'une part, une manipulation de la mise en scène par les acteurs, avec des règles de conduite appropriées au rituel, d'autre part, la prédominance de l'utilisation, par ces mêmes acteurs, d'un discours symbolique par rapport au discours sur la réalité. » (Godin, 1988, p. 65)[157]

Par ailleurs, ce qui justifie la conduite homogène des différents participants (animateur et invités) est le respect des règles conversationnelles et interactionnelles que le rituel télévisuel[158]leur impose. Ce dernier est constitué de séquences bien articulées et mises en scène soigneusement. Ainsi, le processus de

[156] Expression signifiant « laisser moi en finir ».
[157] Cité dans (Fortin, 2005, p. 99)
[158]Exemple1 : Dans **« Questions d'actu »** lors de la séquence d'ouverture, l'animateur salue les téléspectateurs, présente le problème du jour, puis présente les invités.
Exemple 2 : Les invités interviennent quand l'animateur les autorise à intervenir, chacun d'eux respecte le tour de parole de ses partenaires.

ritualisation des débats télévisés diffère d'une émission à une autre, d'une chaîne à une et d'une société à une autre.

La régularité dans la macrostructure de *Questions d'actu,* relève donc d'un rituel préalablement déterminé auquel le débat télévisé est soumis tout au long de son émission. L'ensemble des rites rigoureusement installés et respectés confèrent à l'interaction une identité typique idéologique. Lüger Heinz-Helmut emploie la notion de *préstructurations institutionnelles* et celle *de restrictions préalables spécifiques à l'institution* (Lüger, 1993), qui représentent un certain nombre de conduites imposables et non souhaitables.

La ritualisation du débat télévisé qui permet de gérer l'interaction avec harmonie facilite la tâche aux interactants en leur offrant des points de repère afin d'ajuster leurs interventions, elle leur permet surtout de respecter le cheminement habituel du programme, d'aligner leurs discours sur la situation d'interaction sans négociation et donc de surmonter les problèmes communicatifs fréquents car selon Laroche-Bouvy (1984)

« *Les rituels de la conversation sont constitués de comportements et d'expressions stéréotypés, fixés, figés, devenus des habitudes réflexes, qui permettent aux participants de satisfaire aux règles sans être obligés de faire preuve ni d'improvisation ni d'imagination*. (André-Laroche-Bouvy, 1984, p. 189)[159]

D'ailleurs selon Durkheim (1912) le rituel à travers ses effets politiques permet de maintenir l'ordre social. De l'avis de Kertzer (1992), Durkheim « *voyait dans le rituel un mécanisme qui, permettant de préserver le consensus, maintient l'ordre social* ». (Kertzer, 1992, p. 80)

Questions d'actu est le lieu où se manifestent les principes gouvernant la politique sociale en Algérie, basés sur le pouvoir de l'Etat et sur l'hiérarchie des statuts, ces principes permettent d'instaurer des valeurs sociales et d'établir de l'ordre dans l'interaction, ce cadre rituel reflète un cadre plus large, celui de la société algérienne car selon A. Piette (2005) « *Le cadre rituel se pose comme un miroir de la réalité quotidienne »* (Piette, 2005, p. 40).

[159] Cité dans (Lüger, 1993, p. 16)

Nous pouvons confirmer que le schéma conversationnel de ce débat télévisé est structuré autour de sa forme différente qui le rend stéréotypé, autour de la fréquence régulière des mêmes actes et comportements conversationnels. Il s'agit en fait de *rites d'interaction* Goffman (1974) car selon cet auteur, « *l'interaction conversationnelle est un problème de gestion rituelle* » (Winkin, 2005, p. 70).

Nous remarquons ainsi que les formes de *l'agir rituel* (Wulf, 2005) qui se manifestent dans ce débat télévisé, permettent « *aux communautés de se former, de se maintenir, de négocier leurs conflits* » (Wulf, 2005, p. 11). A travers ce rituel l'instance médiatique donne sens d'une identité politique et culturelle, on donne sens aussi de l'ordre et de la stabilité du système social.

Selon Wulf (2005), une action rituelle a un commencement et une fin, dans ce sens, la structure de ce débat est «*donc une structure temporelle de communication et d'interaction* » (Wulf, 2005, p. 12) où les participants accomplissent plusieurs tâches et créent ensemble des actions ritualisées « *en se prenant mutuellement comme référant par la parole et l'action* » (Wulf, 2005, p. 13)

Sur la base de cette brève étude de la forme conversationnelle du débat en question, mon intention n'était pas d'analyser un panel de phénomènes conversationnels et répondre par la suite à toutes les questions théoriques, mais d'imprégner une analyse des stratégies interactionnelles fondée fondamentalement sur un système de *négociation* dont les moindres détails seront significatifs pour sa compréhension. Analyser le cadre conversationnel du débat télévisé sociopolitique sans comprendre ses mécanismes interactionnels semble insuffisant par rapport à notre problématique du départ, dans la mesure où la structure conversationnelle ne représente qu'une orientation dans laquelle se place toute stratégie interactionnelle et discursive. Alors, nous sommes tenue de définir le cadre interactionnel où se construisent les échanges, et où nous analyserons pertinemment les notions de *places* et de *rôles* dans le débat télévisé.

8 Chapitre VII

Approche définitoire du fonctionnement interactionnel

« Mettre en scène » veut dire : échelonner des portants, disperser des rôles, établir des niveaux et, à la limite : faire de la rampe une barre incertaine.

Roland Barthes

Introduction

Suite à la définition des spécificités conversationnelles, ce chapitre se propose d'analyser les caractéristiques interactionnelles de notre émission-débat, qui se distingue des autres débats télévisés étudiés par son rituel télévisuel socioculturel, son contexte historique et sociopolitique.

Afin de rendre compte de l'activité interactionnelle dans sa complexité, nous nous appuierons sur plusieurs approches interactionnistes, présentées dans les préliminaires théoriques, dont les fondements sont assez pertinents pour nous permettre de décrire ce sous-genre télévisuel et d'en comprendre le fonctionnement. Le but de notre analyse interactionnelle est alors d'étudier la dynamique interactionnelle et d'en définir les procédures utilisées conjointement par les participants.

Si l'analyse interactionniste permet de comprendre la signification sociale de l'interaction par rapport à son contexte, à court et à long terme, il n'en demeure pas moins que l'analyse des interactions verbales traduit les contours du cadre social où elles sont déjà produites. L'une nous permettra de donner sens aux interventions des débatteurs présents sur le plateau de l'émission, alors que l'autre nous permettra de savoir dans quelles cultures les interactants s'intégreront, quelles images ou valeurs émettront-ils à l'attention des téléspectateurs. Nous suivrons la démarche de Goffman dont la préoccupation consiste à procéder à une micro-analyse des interactions en face-à-face.

Cela revient à admettre la déconstruction du corpus en micro-corpus et l'analyse de chaque élément caractérisant l'interaction. Dans cette micro-analyse nous veillerons à repérer des données d'ordre *socio-communicationnel* (Charaudeau, 2006) déterminant *les rôles interactifs* dans des *rapports de réciprocités* à travers l'identification de «*la nature identitaire des partenaires de l'échange, la relation que ceux-ci entretiennent entre eux, la visée d'influence qui justifie le fait de prendre la parole »* (Charaudeau, 2006, p. 29)

J. Cosnier emploie l'expression de *mouvement interactionniste* pour désigner les approches qui ont pour objet d'étude l'interaction en face à face

« « Interactions de face à face », « interactions sociales », « communications interindividuelles », plusieurs termes sont utilisés pour désigner l'objet des études convergentes de plusieurs disciplines dont l'ensemble constitue ce que l'on peut appeler le mouvement interactionniste» (J. Cosnier & M.L. Brunel, 1997)

Alors, les différents horizons théoriques, au carrefour desquels s'inscrit notre étude, appartiennent à plusieurs champs disciplinaires qui convergent vers le même principe. Ce dernier consiste à établir la relation entre les acteurs sociaux, leurs dires et la façon dont ils interagissent. Nous en empruntons l'interactionnisme symbolique de Mead et de Blumer, l'ethnographie de Hymes et Gumperz, l'ethnométhodologie de Garfinkel et la microsociologie de Goffman.

Toutefois, avant de mettre en application ce large éventail théorique, il convient de revenir au cadre interactionnel de *Questions d'actu*. Lequel est redevable aux cadres *situationnel* et *participatif* de l'émission, ces derniers englobent les enjeux médiatiques, les participants et le contexte spatio-temporel.

En effet, *le pouvoir d'agir* est une stratégie majeure adoptée dans le débat télévisé. Selon J. Gumperz *« la capacité à nouer des relations avec les individus que l'on ne connaît pas devient cruciale pour l'acquisition d'un pouvoir quelconque, personnel ou social »* (Gumperz J. , 1989, p. 10).

Dans notre cas, les invités l'utilisent comme étant un moyen et une fin en soi *« Agir sur l'autre, cela veut dire que la position de pouvoir dans le langage s'inscrit dans un processus d'influence qui vise à modifier l'état physique ou mental de l'autre* » (Charaudeau, 2002). Quoiqu'au niveau de l'instance médiatique, adopter *le pouvoir d'agir sur l'autre* relève d'un projet institutionnel et informationnel d'influence

« Ainsi, on ne confondra pas le simple "pouvoir d'agir" qui renvoie à une aptitude de l'individu à exécuter une tâche, avec le pouvoir d'"agir sur l'autre" qui renvoie à un projet intentionnel ayant pour visée d'influencer le savoir ou le comportement de l'autre. Symétriquement, d'ailleurs, l'autre se trouve placé dans la position d'avoir à modifier quelque chose en lui. » (Charaudeau, 2002).

8.1 Un espace hétérogène des interactions verbales

Suite à de nombreuses lectures, nous nous sommes rendue compte que la définition d'un genre discursif ou d'un sous-genre télévisuel n'est nullement évidente. Il s'agit d'une catégorisation conventionnelle qui obéit à la *promesse du genre* dépassant en cela les critères scientifiques voire littéraires de classement. C'est la raison pour laquelle nous devons poser progressivement, à travers l'analyse de ce discours médiatique et en s'appuyant sur la théorie adéquate, les jalons d'une définition qui correspond le mieux à notre corpus. Vu que le débat télévisé se présente sous la forme de productions verbales en contexte, notre analyse devra s'appuyer à priori sur la définition de ce sous-genre télévisuel du point de vue interactionnel.

Parmi les définitions proposées du débat, G. Fortin (2005) le considère comme le résultat d'une relation interpersonnelle *plurisubjectuelle*[160]. En ce qui nous concerne, notre l'aborderons d'abord en tant qu'un amalgame de procédés interactionnels, produits dans un cadre spécifique ritualisé, puis en tant qu'un ensemble de stratégies discursives en l'occurrence argumentatives.

Notre première tentative de définition du débat télévisuel qui le considère comme un genre discursif n'a pourtant pas échappé à l'écueil face à l'instabilité de la notion et à la multitude de définitions restrictives[161] proposées dans d'autres travaux. Alors, si nous optons pour cette perspective interactionnelle, notre premier présupposé théorique sera une analyse des interactions sociales.

[160] Cette relation dépend essentiellement de la composante humaines « les participants », le discours est, par conséquent, le résultat de la confrontation de plusieurs points de vue, d'identités et de valeurs.

[161] Le débat télévisé a été défini sous plusieurs angles, chaque définition est applicable dans un champ d'étude relatif à une problématique spécifique et non généralisable.

Dans cette même vision, il est impératif de revenir aux critères intrinsèques et extrinsèques de cette forme interactionnelle *sociopolitique* afin de redéfinir l'interaction verbale dans un contexte social puis médiatique formel et institutionnalisé où elle prend sens.

8.1.1 Les fonctions de l'interaction

Elles sont de deux types, une fonction relationnelle et une autre culturelle, elles impliquent les participants au débat dans une sphère socioculturelle où se définissent les rôles et les places de chacun.

8.1.1.1 *Fonction relationnelle de l'interaction*

Cette fonction consiste à établir des relations sociales entre les locuteurs. L'individu à travers son interaction se construit *une image*, qui le représente au sein du groupe où il intervient, l'interaction donne lieu alors, à une définition des rôles et des positions sociales

« L'image revendiquée (moi représenté) comporte une dimension explicite qui est liée aux formes linguistiques utilisées par l'acteur pour se désigner, les qualités, les états émotifs, les idées qu'il s'attribue et les acteurs auxquels il s' associe et se dissocie, et une dimension implicite qui est liée à l'impression produite par la façon dont il communique (le paraverbal, la mimogestualité, les postures, etc.) » (Turbide, 2009, p. 28)

Selon M. Sandré, il s'agit d'une relation interpersonnelle qui « *se construit par et dans l'interaction; l'interaction se construit avec et pour la relation. Cette détermination mutuelle est au cœur du dispositif interactionnel* » (Sandré, 2010, p. 133). Nous appréhendons ces relations comme un ensemble de rapports, de liens entretenus entre les invités de *Questions d'actu*, dans le cadre d'un échange formel médiatisé, régi par les règles du rituel.

En communiquant ensemble, ils exercent mutuellement de l'influence les uns sur les autres, chacun est tenu de reconnaitre la place et le rôle de l'autre. Ces liens reposent sur le principe d'engagement et celui de la réciprocité des attentes. La nature du lien qui les unit est médiatique, institutionnelle et enfin conflictuelle. Le qualificatif « *interpersonnelle »* sous-entend la subjectivité énonciative dans la

mise en scène de la parole et de l'image, et du relationnel car « *Le média télévision favorise l'émotionnel, l'impulsion énergétique, l'analogique, l'effet relationnel* » (Antona, 1995, p. 193).

Par ailleurs, dans le cadre de cette relation interpersonnelle naissent et se développent des relations interlocutives présentées par M. Sandré (2010) ainsi

« Chaque interactant débute une interaction, armé de sa propre expérience interactionnelle, et développe une relation interlocutive, en fonction de la relation interpersonnelle qui le lie à son interlocuteur, mais aussi en fonction des autres relations qu'il a construites avec d'autres interlocuteurs et par lesquels il a appris à se comporter en interaction. La communication tient donc autant au contenu qu'à la relation, et les deux doivent intervenir conjointement pour la bonne conduite d'un échange » (Sandré, 2010, p. 135).

Quant à Nuchèze (1998), le contenu justifie la nature de la relation communicationnelle, les deux éléments sont étroitement liés « *ce contenu devient le fondement même de la relation, ce par quoi elle est instaurée et ineffaçable* » (Nuchèze, 1998, p. 26).

Le fait de maintenir une bonne relation avec les autres participants ne s'avère pas évident dans un débat télévisé, or le fait de masquer son mécontentement vis-à-vis des dires de l'autre est indispensable et en même temps stratégique, ce fait se manifeste notamment à travers l'agencement des deux dominantes polémique et consensuelle.

Dans ce cas, la relation interlocutive ne réussit, que lorsque celle interpersonnelle réussit également. Cette réalité, nous l'avons constatée, tout au long de notre corpus, les seuls cas où l'échange a dégénéré, renvoient à des émissions lors desquelles une intercompréhension problématique a été observée, cette conséquence négative a eu lieu car les invités ne se connaissent pas, sinon, ils n'ont pas de bonnes relations interpersonnelles passées, Moser (1994) soutient que «*chaque interaction est affectée par les interactions passées et affecte à son tour les interactions futures* » (Moser, 1994, p. 17). Arrivons à cette notion de

«*face*», nous en proposerons une multitude de définitions proposées par des analystes de discours à savoir Mead, Goffman, Maingueneau et Vion.

8.1.1.2 ***La notion de « face » :***

Le débat se constitue d'un ensemble d'interactions verbales et de relations sociales. Dans son fonctionnement, chaque débatteur est soumis à des règles du discours, lui permettant de préserver sa *face*. Cette notion de *face* a été développée par chacun de Goffman, P. Brown et S. Levinson dans les années 1970.

En sa qualité de membre de la société algérienne ou internationale, chaque invité veille via son interactivité à légitimer son statut, préserver son rôle et son image identitaire. Ce constat nous conduit à évoquer la notion de *face* ou *the self* dont l'auteur-père est Erving Goffman.

Quant à Mead (1963), le fondateur de l'Ecole de Chicago, a évoqué d'abord la notion de *soi*, « *le soi se constitue progressivement ; il n'existe pas à la naissance, mais apparaît dans l'expérience et dans l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme le résultat des relations que ce dernier soutient avec la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés.* » (Mead, 1963), à ce *soi,* cet auteur intègre deux autres notions *le moi* et *le je,* il avance à ce propos qu'on « *discerne très clairement dans l'individu (le moi), le soi qui est le produit de la socialisation et le je qui est le producteur du social »* (Vion, 2000, p. 64), La *face* selon R. Vion donc n'est qu'une partie du *soi.*

Se situant dans la continuité des travaux de Mead, E. Goffman réaffirme que chacun se manifeste à travers son ou ses rôles. L'interaction demeure une scène où les participants à l'interaction se construisent des « *images* » d'eux-mêmes afin qu'ils soient reconnus comme des acteurs sociaux et interlocutifs, il s'agit selon Martel (2008) « *d'une construction hautement subjective, un produit social et culturel d'autant plus que nous nous réclamons de la société de l'information* » (Martel, 2008, p. 114). La face est selon cet auteur, l'image que chaque acteur véhicule de lui-même, dans et à travers son langage dans une interaction donnée,

« On peut définir le terme de face comme étant la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier. La face est une image du moi délinéée selon certains attributs sociaux approuvés et, néanmoins, partageables» (Goffman E. , 1974, p. 09).

Par ailleurs, selon P. Brown et S. Levinson (1970), tout individu interactant possède deux faces, *une face positive* qui représente l'image sociale valorisante de soi, le besoin d'être apprécié par autrui, et *une face négative* qui représente *le territoire*[162] de son *moi* devant être défendu.

En plus, pour se faire une idée de son interlocuteur, on se réfère aux éléments disponibles par celui-ci de façon à mettre en avant les aspects positifs et séduisants valorisant son identité. Selon le postulat goffmanien, l'individu est toujours sous le regard d'autrui, et donc son image est exposée à l'autre. L'interactant a intérêt donc, à cacher les aspects négatifs dévalorisant son image.

Goffman (1974) affirme en outre qu'un individu «*garde la face lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même constante* », nous retenons de ces propos que l'interactant risque de se faire agresser la face, s'il ne respecte pas sa ligne de conduite, s'il ne répond pas positivement aux représentations préalables construites par ses partenaires, il est appelé ainsi à savoir gérer sa relation interlocutive via *ses compétences communicationnelles* (Hymes, 1962), donc il doit entreprendre à ce que ses actions ne lui fassent pas perdre la face .

Pour ce faire, cette dernière doit être actualisée en permanence, à l'intérieur *d'un système de places* (Vion, 2000) selon la situation où il est impliqué car « *Ce type d'image n'est donc pas formé par ce que l'énonciateur dit de lui dans le discours mais s'élabore à partir de l'impression produite par la façon dont il communique.*» (Turbide, 2009, p. 14). Dans le cas échéant, et suivant Goffman des stratégies qui relèvent des contraintes rituelles, désignent les procédures à

[162] Selon la référence, le territoire « *peut être entendu au sens propre comme au sens métaphorique : territoire corporel, matériel, spatial, temporel, cognitif »* (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 194)

suivre, et permettent de préserver sa face, y compris les échanges réparateurs et *la politesse négative*[163].

Dans le cadre de la théorie des faces, tout individu, dans l'interaction, tient à protéger ses faces, cette image est menacée tout au long de l'interaction, et les règles de politesse viennent atténuer les actes discursifs offensifs. Aubé (2012) précise comment un acteur peut garder *la face* dans toutes les situations.

« C'est au travers de la réception des autres à leur comportement que les acteurs peuvent être en mesure de garder la face. Dans une majorité de situations, un individu saura comment agir afin de garder la face (ne pas être démasqué). Cela passe par le respect des normes de conduites, des attentes de l'entourage face à nos comportements.» (Aubé, 2012, p. 32).

Quant à Maingueneau (2007) il généralise ce fait, il postule qu'une même parole, en désirant valoriser une face, risque de menacer une autre. L'auteur affirme d'ailleurs, que

*«Tout acte d'énonciation peut constituer **une menace** pour une ou plusieurs de ces faces : donner un ordre valorise la face positive du locuteur mais dévalorise celle de l'interlocuteur, adresser la parole à un inconnu menace la face négative du destinataire (on fait une intrusion dans son territoire)» (Maingueneau, 2007, p. 18).*

Sur la base des constats précédents, nous allons analyser quelques extraits du corpus, qui nous permettent de vérifier nos hypothèses, et voir comment la relation interpersonnelle conditionne la relation interlocutive et inversement.

[163] La politesse négative « *peut être de nature abstentionniste ou compensatoire : elle consiste à éviter de produire un FTA, ou à en adoucir par quelque procédé la réalisation »* (Kerbrar-Orecchioni, 2011, p. 198)

Dans cet exemple extrait du débat n°4, nous essayerons de montrer l'effet des interactions passées sur le comportement de quelques débatteurs

Exemple 1 extrait du débat N°4

25 D2 : ben écoutez// indépendamment par rapport à ce qui à ce qui vient d'être dit// moi je voulais euh euh réagir par par par rapport à notre notre
26A : - [Monsieur TERRAI
Toute à l'heure si j'ai bien compris vous avez dit que les banques sont plus plus accessibles par rapport au secteur de production par rapport au secteur de moi je vous dis que c'est le contraire// c'est le contraire qui se passe vous avez certainement les banques ils ont un rôle// un très bon rôle ils financent uniquement les opérations commerciales alors ce qui explique un peu les les les mesures qui ont été prises par le gouvernement on est arrivé à 40 milliards de dollars d'importation comme ça (…) on fait pas on porte pas de jugement sur le problème des banques// le problème on a eu ces réponses au niveau de nos amis des banques// on nous dit écoutez vous demandez trop aux banques// les entreprises// je sais nous avons
28 A : -[c'est le rôle
les banques je je je il y a eu des efforts c'est incontestablement//
29A : - [cette culture il faut le dire
30A - [mais il est dit managérial voilà le plus important
Monsieur LAHRI (A)// je suis désolé parce qu'on a eu ce problème-là lorsqu'on a reçu le programme MEDA[164] d'investissement// on nous a dit voilà on va commencer

31A : -[vous le dites d'une manière qui apparemment ne vous a pas plu du tout
Pas du tout et reviendra là-dessus// mais c'est pour dire tout simplement une entreprise// vous savez 92% des petites et moyennes entreprises est composée de 09 salariés jusqu'à 20 salariés//

Dans ce tour de parole, D2 attaque vivement D4 qui est en effet un opérateur économique venant se plaindre des multiples difficultés rencontrées dans les opérations bancaires, cette réaction offensive menace la face positive de ce dernier.

Lors de cet échange à forte visée polémique, un dissensus se produit entre D2 et D4. L'animateur intervient 5 fois en réaction à l'intervention à la fois offensive et provocatrice de D2 qui dément publiquement D4 (*Type 4*) (5 interruptions marquées dans un seul tour de parole). A travers cette intervention, l'objectif poursuivi de Ahmed Lahri consiste protéger *la face positive* de D4, il

[164] Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les effets du développement économique sur le plan social et environnemental.

s'agit d'une *interruption coopérative* (Sandré, 2010) dont l'objectif est lié au rituel de l'émission. Nous avons constaté tout au long de notre étude qu'aucune agression verbale n'est autorisée dans ce débat télévisé, car la politique interne de l'instance médiatique est fermée sur elle-même.

Nous observons d'après les formules d'adresse utilisées par chacun de D2 (Président de la Fédération Nationale du Patronat algérien) et D4 (un opérateur économique-témoin), « vous, monsieur »et le ton agressif qu'il n'existe aucune relation socioprofessionnelle entre ces deux débatteurs. Dans l'exemple, D2 a réagi hostilement à l'égard de D4 sans pour autant réagir aux accusations de D3. En fait D3 est un expert politologue, un invité habituel de l'émission qui emploie de façon inédite le prénom de D2, comme nous le remarquons dans ce tour de parole.

89 D3 [asmahli a Nait] écoute// finalement// quand on voit le programme MEDA// quel résultat donne-t-il si on veut l'évaluer//

Cette formule d'adresse qui se manifeste pour la première fois dans *Questions d'actu*, nous informe sur la relation interpersonnelle de familiarité. C'est la raison pour laquelle D2 affronte D4 et traite D3 avec souplesse.

Tout consensus ou dissensus dépend en fait de cette relation interpersonnelle, celle-ci conditionne les opinions convergentes ou divergentes dans la mesure où des considérations interpersonnelles entrent en jeu. Nous disons donc que la nature de la relation a un impact sur le discours de chacun, celui-ci se construit des représentations à partir de ce que disent ou peuvent dire, de ce que font ou peuvent faire les autres partenaires.

Dans *Questions d'actu,* la plupart des interventions contiennent des compromis qui permettent de valoriser la face de l'interlocuteur, comme nous remarquons dans l'exemple suivant

Exemple2 extrait du débat N°4

02 A : // j'aimerais avoir en premier temps l'avis de chacun d'entre vous sur la question qui en est responsable ?monsieur KRIM ?

03 D1 : moi je pense que la responsabilité est partagée/// le banquier// l'entreprise/// et il
y a une communication difficile aujourd'hui// il faut reconnaitre que les banques //jusqu'au jour d'aujourd'hui// ont fourni beaucoup d'efforts//mais ces efforts ne sont pas encore perceptibles par les les entreprises

Au niveau de ce tour de parole, D1 Directeur général de la société nationale Leasing[165], locuteur légitime, reconnait le reproche que lui fait l'animateur, il répond en utilisant une tournure impersonnelle au nom des banques, sa tutelle institutionnelle, qu'il représente. Ce mea-culpa menace sa face positive de responsable supérieur représentant des pouvoirs publics, et valorise en revanche, celles des invités opposants y compris l'animateur Ahmed Lahri. Dans l'exemple suivant, le deuxième représentant des pouvoirs publics réagit différemment, il veille à défendre sa face

Exemple 3 extrait du débat N°4

05 D2 : écoutez/// bon// le problème avec les relations banques/ entreprises ne date pas d'aujourd'hui les difficultés sont connues depuis des des décennies pratiquement on essaye de euh je parle d'abord entant que partenaire social des pouvoirs publics/// nous avons sans cesse//// euh interpelé les pouvoirs publics pour justement solutionner le problème quelque soit la volonté politique de faire avancer les choses// des projets d'investissement// mais l'élément moteur c'est le financement de l'économie

Toutefois, D2, le 2ème représentant des pouvoirs publics, contrairement à D1 défend sa face positive, à travers le jeu de pronom personnel « je » désignant son « moi » et « nous » désignant son institution d'appartenance je parle d'abord entant que partenaire social des pouvoirs publics. Il cherche transmettre une image positive du responsable supérieur qui doit maîtriser la situation, il vulgarise au cours de son intervention les efforts fournis par sa tutelle afin de préserver sa face positive.

Un autre exemple extrait du débat n°5 illustre une menace de la face positive adressée d'un débatteur à un autre

Exemple 4 extrait du débat N°5

28D1 : justement// et là si nous avons la chance d'avoir parmi nous monsieur Gadonneix// qui normalement devrait avoir// une vision planétaire// et à ce titre-là vous avez bien fait d'insister sur le fait que// le problème n'est pas local// il est global/// euh le meilleur exemple c'est// l'indicateur qui depuis un an ou deux est en train de//

Dans ce tour de parole, le D1 professeur à l'université, joue le rôle d'un évaluateur-modèle qui se prononce sur les interventions d'un autre participant D2. Le propos suivant de D1 sous-entend que D2 n'a pas de vision planétaire malgré son haut statut et ses compétences scientifiques dans le domaine énergétique, la face positive de D2 serait donc menacée, tandis que la sienne est sauvegardée.

[165] Une société bancaire étatique.

Cependant, l'échange a été réparé, tout de suite, grâce au compliment exprimé en faveur de D2 vous avez bien fait d'insister sur le fait.

Par ailleurs, Les interruptions représentent également une menace. Pour défendre sa face positive, le débatteur réagit aux atteintes explicites en employant le métadiscours « laissez-moi terminer », « attendez », ou même exprimées en arabe comme dans l'exemple suivant

Exemple 5 extrait du débat n°6

31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités// du développement de la société depuis l'indépendance//j'étais j'étais dans l'opposition//je suis toujours d'une certaine manière dans l'opposition//je ne suis pas organisé aujourd'hui// …
32D2 : -[mais c'est ça c'est ça
Mais ça n'autorise pas// excuse-moi de dire que c'est un pouvoir totalitaire// c'est un pouvoir dictatorial
33D2 : -[mais attendez// c'est ça// le totalitarisme
Nous avons un juriste et tu sais parfaitement quelle est la différence
34D2 : -[je suis désolé// il faut il faut aller voir les mots et ce que c'est le totalitarisme// non
[Asmahli khalini nkamal] (excusez-moi laissez-moi finir)
35A : -[vous laissez terminer vous laissez terminer

Cette forme d' « *interruption* » est saillante dans ce débat, elle a un effet interactionnel considérable et puissant. En se référant à Schegloff, il est « *une interruption, c'est quelque chose dont on se plaint quand on la subit et dont on s'excuse quand on la commet ;»* (Hugues Constantin de Chanay & Catherine Kerbrat-Orecchioni, 2010), son effet est négatif si elle est polémique, or, si elle est *coopérative* (Sandré, 2010), son effet est donc positif.

Excepté les chevauchements simples consistant à faire passer la parole. L'interruption demeure une stratégie interactionnelle spécifique à l'opposition entre adversaires comme le montre l'exemple ci-dessus. Néanmoins, entre partisans, elle vise le soutien et la coopération, nous pouvons le voir dans l'exemple suivant

Exemple 6 extrait du débat n°2

11 D3 : disons un choc des pénuries je n'irai pas jusque là //peut être qu'il y a donc une formation// une discipline à instaurer// mais et déjà bon nous avons remarqué dans un premier temps// que pas mal d'opérateur n'était pas familiarisé// disons avec euh ces nouvelles règles//donc plus de communication plus d'information devrait normalement apporter un équilibre le le certains// donc mais pénurie je n'irai pas jusque là
12 D1 : -[je voulais simplement
13 A : Salah Mekideche

ajouter ajouter sur les niveaux de frustration// à la fois des ménages et des opérateurs qu'ils soient Algériens ou étrangers pourquoi il a été aussi grand// c'est que la mesure était extrêmement forte pour qu'elle puisse produire un effet

14 A : -[là vous parlez de la suppression du crédit à la consommation

Oui tout en particulier// ou bien du changement// ou bien du

Etant donné que D1 et D3 représentent la même institution « les pouvoirs publics », D1 interrompt D3 afin de compléter son discours qui porte sur la suppression du crédit à la consommation, il s'agit d'une formule économique qui a toujours apporté un soutien financier au consommateur dont la suppression a causé un grand mécontentement du citoyen. L'intervention de D1 sous la forme d'interruption a pour suite de soutenir son partenaire qui est incapables de répondre aux accusations reçues.

Après avoir proposé quelques définitions de la notion de la « *face* », Nous entamerons la face dans le cas du débat télévisé comme étant le lieu de la mise en scène d'un sujet, de son rôle, et de son rapport avec l'autre. Nous allons donc définir maintenant les notions de rôle et de statut dans la mesure où l'analyse de la dynamique interactionnelle ne peut être significative que si elle est associée à l'analyse des relations existant entre rôle, la place et la face.

8.1.1.3 *Le rôle dans le débat télévisé*

Du point de vue sociologique, il est convenable d'évoquer une réalité incontournable que P. Bourdieu (1996) a soulevée quant aux *débats apparemment vrais, faussement vrais,* ce qui nous importe le plus dans son analyse sociologique c'est la question des rôles, devant être définis sur deux niveaux d'analyse.

- *A un niveau phénoménal,* le présentateur a le rôle central dans le débat car *« c'est lui qui impose le sujet, qui impose la problématique, il impose le respect de la règle du jeu (…) Il distribue la parole, il distribue les signes d'importance. »* (Bourdieu, 1996, pp. 33-34). Alors, nous comprenons que les rôles des protagonistes sont définis préalablement et les locuteurs ne sont pas égaux sur le plateau, il parle à ce niveau *des professionnels de la parole et du plateau* afin de nous transmettre l'idée de rôles hétérogènes dans l'interaction, corrélatifs à l'identité socioprofessionnelle de chaque participant.
- Au niveau de la composition du plateau, il pense qu'elle est *déterminante,* il précise à ce propos que *« La composition du plateau est importante parce qu'elle doit donner l'image d'un équilibre démocratique»* (Bourdieu, 1996, p. 37), son

constat suppose que les rôles interlocutifs diffèrent entre spécialiste-professionnel et non spécialiste.

Les caractéristiques identitaires et professionnelles de chaque acteur, son rôle social, son statut communicationnel, tous ces paramètres entrent dans la construction d'une image de soi. Sur le plan discursif, des indices montrent comment chacun des invités se présente et comment il présente les autres participants. O.Turbide (2009), en analysant le comportement discursif du politicien, propose deux processus « l'auto-désignation » et « la mise en scène du tiers », qui selon lui « *fondent l'image revendiquée par le politicien; ils indiquent la façon dont le politicien veut que les destinataires de son discours le perçoivent à travers le spectacle qu'il donne de son rapport à soi et de son rapport aux autres* » (Turbide, 2009) . De notre cas, nous proposons deux catégories de rôle.

a) Un rôle institutionnel médiatique

Le rôle obtenu sur le plateau de l'émission se justifie par l'identité socioprofessionnelle. Le motif qui légitime la présence d'une personne est donc un motif professionnel et statutaire, il s'agit des professionnels spécialistes dans le domaine évoqué. Une mise en scène des statuts qui correspond aux trois rôles interlocutifs «le type 1», « le type2 », « le type3 ». Ces trois catégories correspondent aussi à trois rôles médiatiques.

Le débatteur représentant des pouvoirs publics « type 1 » n'a jamais eu un rôle secondaire, il a toujours eu un statut principal dans le débat, et à qui revient le dernier mot. De même concernant l'invité expert, il a pratiquement toujours eu assez d'importance que le premier vu ses prestations de taille. Cependant, l'invité témoin qui devrait être opposant bénéficie de peu d'importance par rapport à ces deux premiers. A partir de l'exemple retenu, nous illustrons cette hiérarchisée dans le débat télévisé.

Exemple1 extrait du débat n°1

01 A : Madame Monsieur bonsoir//Alors ce soir//nous allons parler //de l'éducation nationale///la rentrée des classes// c'était il y a juste un mois///une rentrée il faut le dire cette année un peu particulière avec notamment la nouvelle réorganisation pédagogique ///(…) de nouvelles mesures avec auxquelles les élèves devrons s'habituer// Avec nos invités ce soir//nous essayerons de comprendre// pourquoi telle et telle mesure ? Pourquoi telle et telle disposition ? Voici notre plateau// ABASSI Brahim bonsoir//vous êtes directeur de l'enseignement fondamental au Ministère de l'éducation nationale//Ahmed

TESSA vous êtes pédagogue// Bachir DELLALOU/// vous êtes le président de la confédération nationale des associations de parents d'élèves

Dans cet exemple, le thème du débat est *les nouvelles mesures prises dans le cadre d'une nouvelle réorganisation pédagogique scolaire,* l'invité *type 1*est un *Directeur de l'enseignement fondamental au Ministère de l'éducation nationale,* qui de par son statut professionnel est habilité à représenter le Ministère de l'éducation, à justifier toutes les décisions prises car il est partenaire fondamental de l'action pédagogique. L'invité type 2 est *un pédagogue* donc un spécialiste en la matière. Le type 3 est *un président de la confédération nationale des associations de parents d'élèves,* le mieux placé pour remettre en questions les mesures ministérielles et témoigner de leur défaillance.

La primauté quant au nombres de prises de la parole de l'invité représentant des pouvoirs publics et de l'invité-expert montre que l'instance productrice assigne à ces deux participants les rôles les plus importants par rapport au témoin.

b) Un rôle interactif

Il désigne ce que doit faire chacun dans le débat. Le type1 est censé s'expliquer quant aux mesures gouvernementales, aux décisions étatiques ou aux problèmes sociopolitiques, et convaincre les autres du bien fondé de ce que l'Etat a mis en place, il est tenu de représenter aussi positivement son institution, autrement dit ce dernier vient vulgariser une information et présenter une thèse. Cet invité doit convaincre d'abord l'expert le type 2 du bien fondé de la décision puis le type 3 le témoin- contradicteur ou représentant du citoyen et enfin le téléspectateur.

Le type 3 témoin, quant à lui, doit témoigner d'une réalité sociopolitique polémique porteuse d'une antithèse. Dans son analyse d'un débat télévisé français (émission de Cavada), P. Bourdieu (1996) a constaté qu' *« il y avait des gens qui étaient là pour s'expliquer (…) et d'autres qui étaient là pour expliquer, pour tenir un méta-discours »* (Bourdieu, 1996, pp. 37-38), Alors le Type 1 s'explique, le type 2 explique et le témoin témoigne. Ces trois statuts définissent trois rôles médiatiques ; rôle du décideur, rôle du contradicteur et rôle de l'équilibriste.

Rôle du décideur

Le débatteur type 1 qui représente une autorité supérieure doit assumer le rôle du législateur- décideur. Son discours de décideur révèle son pouvoir d'agir, il s'exprime au non de l'institution qu'il représente comme il le fait dans l'exemple suivant

Exemple 1extrait du débat n°1

07 D1 : Voilà donc// cette nouvelle// organisation de l'année scolaire// est// effectivement une question d'actualité dans l'éducation// et euh dans cette organisation il faut distinguer deux aspects///il y a euh// le premier aspect//l'organisation de l'année scolaire qui rentre dans le cadre global du parachèvement de la réforme du système éducatif//avec un certain nombre de mesures euh introduites dans l'année scolaire 2009-2010/// et il y a des aspects de l'organisation qui sont conséquents à l'adoption du weekend semi universel// pour ce qui est l'organisation de l'année scolaire// le but ultime de cette organisation//c'est d'optimiser et de rationaliser le temps scolaire//donc il fallait impérativement allonger la durée//allonger la durée c'est pour // d'abord être en conformité avec la loi d'orientation sur l'éducation nationale// qui stipule que l'année scolaire compte au moins 32semaines d'enseignement///dans l'année voilà il fallait se mettre ///disant// il fallait suivre un peu les tendances mondiales// c'est-à-dire se mettre au diapason du système éducatif dans dans dans le monde// et il fallait aussi éloigner les spectacles des programmes inachevés

A partir de ce tour de parole, nous ressortirons les indices illustrant le rôle 1 dans l'émission. Il justifie l'obligation d'une organisation de l'année scolaire qui rentre dans le cadre global du parachèvement de la réforme du système éducatif afin de montrer que cette décision est un impératif pour la clôture d'un projet de réforme qui a duré des années, il cite ensuite le but de cette réorganisation en employant le superlatif « ***ultime*** » afin de valoriser davantage la volonté gouvernementale à optimiser et rationaliser le temps scolaire. Il évalue subjectivement voire positivement la mise en application du projet de l'Etat, en employant les expressions cette nouvelle// organisation de l'année scolaire//est//effectivement une question d'actualité dans l'éducation, il fallait impérativement allonger la durée. L'objectif de son discours consiste à agir efficacement sur ses interactants et réussir à convaincre le destinataire effectif.

Il se présente donc au niveau de la chaîne de télévision comme un responsable-*référence et décideur* en même temps, c'est bien son *rôle médiatique*.

Dans une perspective ethnographie, ce débatteur s'est construit *une image collective* représentative du Ministère de l'Education incluant *une image de soi*, l'image d'un Ministère qui se projette dans le développement de son système éducatif pour se mettre au diapason universel. En parlant de la construction ou de la présentation de soi à visée persuasive, nous évoquons alors la notion *d'éthos*, au sens goffmanien du terme qui résume en fait l'intention qui est derrière le comportement interactionnel.

Le type 1 est censé répondre aux questions de l'animateur et à celles des invités, il doit justifier également au nom de l'institution la question polémique et être en mesure de prendre des décisions, en cas de nécessité, l'exemple suivant est représentatif

Exemple 2 extrait du débat n°1

18 D1 : euh///bon disant que aussi bien le Ministère que la direction de l'éducation
19A [xxxxxx
n'ont pas saisi officiellement//mais on espère que ce soit des cas isolés// parce que de tels agissements sont contraires à l'éthique// qui constitue le fondement primordial de
88 A : -[c'est un cas avéré c'est une situation qui existe je ne sais pas si vous avez reçu des doléances en ce sens au niveau du Ministère
On donnera des instructions

A travers les expressions soulignées dans les deux tours de parole, le type 1, a explicité le pouvoir de sa tutelle dans la prise de décision et dans l'application des lois, il vient donc rappeler le rôle incontournable de cette autorité supérieure en cas de transgression des mesures prises sur un ton menaçant

Dans un autre exemple particulier, l'expert économiste, dans 123 D2 refuse de répondre à la question de l'animateur qui ne relève pas de son rôle, et l'oriente au type 1. La réaction du D2 (type 2) dans le débat 2 montre à quel point les rôles médiatiques sont rigoureusement respectés, et que le rôle interactif est corrélatif à celui médiatique.

Exemple 3 extrait du débat n°2

123 D2 : ça c'est une très bonne question au représentant du Ministère// mais en tant qu'économiste je dois vous dire je dois vous dire// que le problème qu'un jour ou l'autre on ait un budget qui soit bien ficelé qui prévoit ce qui vient// la loi de finance complémentaire devrait être exceptionnelle// or maintenant c'est l'exception qui confirme la règle

Dans cette réponse qui se situe à la fin du débat n°2, le débatteur type2 avant d'avancer une réponse rapide et concise à la sollicitation de l'animateur,

précise que l'information souhaitée doit être donnée par le représentant du Ministère. Nous déduisons que dans *Questions d'actu*, les débatteurs ne peuvent pas échanger les rôles

Rôle du contradicteur

Le débatteur *type3,* est invité pour remettre en question ce que dit le *type1,* faire face au représentant des pouvoirs publics, et évoquer l'aspect négatif des mesures prises. En d'autres termes, ce participant dénonce en direct une situation contestable, une décision outrageuse ou le mécontentement de la catégorie sociale qu'il représente. Le tour de parole suivant révèle le rôle du type 3 dans la mise en scène d'une actualité polémique. .

Exemple 4 extrait du débat1 :

> 68 D3 : c'est l'une euh euh de nos occupations que nous avons // suite aux doléances et aux plaintes des parents d'élèves au niveau du territoire national // moi je voudrai avant tout revenir aux euh à la méthodologie de euh 08heure à 11h30// comme il l'a dit monsieur ABASSI pour le primaire hein// je peux lui répondre que j'en ai des preuves qu'au niveau de certaines wilaya au niveau de certaines circonscriptions scolaires //

Dans cette intervention, le débatteur type 3 précise le contexte social dans lequel l'application inadéquate d'une mesure prise par le Ministère a provoqué des doléances et des plaintes chez des parents d'élèves. Il assume convenablement son rôle de représentant du citoyen et en même temps de contradicteur qui remet en question la mise en application de ces mesures. Sur un ton ferme et confiant il fait face à son adversaire.

Rôle de l'équilibriste :

Le type 2 est appelé à évoquer les failles, les analyser objectivement et donner son point de vue d'expert dessus, puisque l'Etat, dans l'élaboration d'une nouvelle loi ou mesure, ne sollicite pas ce dernier à intervenir, il n'y a que les responsables du secteur qui y participent, donc, l'émission est alors le moment propice à cet expert pour critiquer cette institution. Tout en jouant le rôle d'un synthétiseur ou équilibriste du débat. A travers l'extrait suivant, nous remarquons que l'animateur demande à ce débatteur de jouer son rôle de synthétiseur.

Exemple 5 extrait du débat n°5 :

> 41 A : nous avons une thèse et nous avons bien sûr une antithèse// j'espère que vous allez jouer la synthèse cher ami// bon c'est difficile// là on a vraiment placé la barre très haut// des choses peut être complètement étrangères à un simple téléspectateur// et à un jeune téléspectateur

Dans cet exemple, l'animateur résume la situation à fort degré de polémicité, au cours de laquelle D1 et D2 ont entamé des informations historico-politiques dangereuses qui dépassent un simple téléspectateur. Ahmed Lahri a exprimé à maintes reprises sa désapprobation à l'égard des réalités historiques et politiques évoquées qui menacent la sécurité de l'Algérie, mais vu que la diffusion se fait en direct, Ahmed Lahri est incapable d'arrêter l'émission, il n'a pas encore le droit de modifier les informations données, il recourt donc au juriste désigné préalablement comme équilibriste du débat.

Afin que notre analyse soit bien assise, nous récapitulerons dans le tableau suivant les trois types de rôle médiatique ainsi que les critères identitaires qui y sont propres. Dans l'émission-débat, les invités sont choisis pour leur identité professionnelle, qui devient institutionnelle dans le débat. Selon Vion (2000) un rôle institutionnel signifie *« qu'un individu parle en tant que professionnel »* (Vion, 2000, p. 106). A travers ce rôle médiatique, le débatteur participe à la construction du débat télévisé. Le respect aussi des rôles permet de maintenir de l'ordre, de transmettre une information nette et précise au téléspectateur et d'atteindre la finalité de l'émission. Si dans le débat, le rôle de chaque invité n'est pas défini, on risque de mettre en scène une discussion anarchique sans enjeux, pour éviter cela, les rôles dans le débat télévisé sont assignés aux participants préalablement.

Comme nous le remarquons au niveau du corpus, tous les participants sont de sexe masculin, d'une catégorie d'âge égale et supérieure à 40 selon notre estimation, ceux classés dans le **type1** sont Algériens et occupent des fonctions de responsables au niveau des différents Ministères.

Le Type 2 englobe un groupe de spécialistes experts de potentiels scientifiques remarquables. Hormis un Français et un Suisse, les autres sont Algériens. Ils sont invités pour leurs qualités scientifiques et professionnelles.

Le Type 3, regroupe des invités Algériens qui viennent représenter le citoyen algérien, ils sont majoritairement président d'association, syndicaliste et opérateur économique.

Type	Statut socioprofessionnel	Age/sexe	Appartenance ethnique-Géographique	Rôle médiatiq
Type1	1. -Directeur de l'enseignement fondamental au Ministère de l'éducation nationale *2.* -Directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances 3. -Vice-président du CNES le conseil national économique et social - Directeur des impôts 4. -Directeur des échanges commerciaux au Ministère du commerce 5. -Directeur général 6. -Président de la Fédération Nationale du patronat algérien - PDG de Sonelgaz 7. -vice-président du comité scientifique de l'académie africaine des langues	**Approximativement 40 ans et plus**	**Algérien**	**Représentant des pouvoirs publics**
Type 2	1. –Pédagogue *2.* -Economiste politologue et expert financier 3. -Economiste expert politologue 4. Président du Conseil mondial de l'énergie 5. -Secrétaire général du CME **6.** -Avocat enseignant de droit à l'université d'Alger		**Algérien /Français/ Suisse**	**Expert**
Type 3	1. -Président de la confédération nationale des associations de parents d'élèves 2. -Président de la CGEA confédération générale des entreprises algériennes 3. -Secrétaire national à l'EGTA - Opérateur économique général manager de PERKINS Algérie - Professeur à l'Ecole polytechnique d'Alger **4.** -Expert politologue		**Algérien**	**Témoin représentant du citoyen**

Tableau 5: Rôles médiatiques des participants

8.1.1.4 *Le rapport de place dans le débat télévisé*

D. Picard considère la relation interpersonnelle comme « *« un système » constitué de membres interdépendants liés entre eux par ce jeu des positionnements interpersonnels que l'on peut désigner par la notion de « rapport de places… »* (Picard, 2007, p. 211). Selon ce même auteur, la relation interpersonnelle est structurée à partir de la position respective prise par les protagonistes « *Cette façon qu'ont les individus de se positionner par rapport aux autres, c'est ce qu'on peut appeler « un rapport de place »* » (Picard, 2007, p. 212).

L'auteur précise que cette notion rejoint celles de *statut*, de *rôle* et de *position*. Ces rapports de place résultent d'une triple détermination :

a) ***Une détermination sociale*** *:* modèle proposé par la culture et les institutions. Si le débatteur Type 1 intervient souvent en premier, c'est relativement à une hiérarchie institutionnelle. Selon le rituel socioculturel spécifique à la communauté scientifique algérienne, la priorité est donnée à la personne de haut statut, niveau ou grade.

b) ***Une détermination interactionnelle*** *:* une place se définit dans la relation entretenue avec d'autres places, si dans le débat, un invité n'intervient pas avant un autre même s'il le souhaite faire, c'est par ce qu'il respecte une hiérarchie interactionnelle prédéterminée par le rituel interactionnel du débat télévisé. Cette attribution de places répond aussi à la technique d'animation dont les enjeux sont spécifiques à l'instance médiatique.

c) ***Une détermination subjective :*** une prise de place s'inscrit dans un rapport psychologique de dominant/dominé, fort/faible…

En outre, lorsque la relation est statutaire, il est impératif de se référer aux règles culturelles et aux rituels socio-institutionnels qui ponctuent en fait les *préséances* (Picard, 2007). Nous prenons comme exemple le débat n°3 où nous repérons un respect de places entre les deux représentants des pouvoirs publics « type 1 », l'un est Directeur des impôts au Ministère tandis que l'autre est un Directeur des échanges commerciaux au Ministère du commerce. Ils interviennent

selon la spécialité et le statut hiérarchique de chacun, chacun répond à la question qui relève de sa responsabilité selon l'idée de D.Vincent (2001) «*les interlocuteurs engagés dans l'action conjointe qu'est la conversation ont pour mandat de respecter les rôles de chacun, ainsi que les devoirs et les privilèges qui s'y rattachent* » (Vincent, 2001, p. 182)

Les attributs identitaires, les caractéristiques socioprofessionnelles, le rôle social, tous ces paramètres entrent dans la construction d'une image de soi. Le rapport de la place est étroitement lié à la notion de « rôle », car jouer un rôle dans une interaction prétend se faire une place dans un groupe d'interactants et convoquer en même temps les autres à jouer d'autres rôles. Vion (2000) associe la notion de « rôle » à celle du « statut », de cette façon, nous obtiendrons trois notions étroitement liées. L'auteur affirme dans un autre écrit que l'interaction verbale dont le cadre général est la relation sociale permet non seulement de définir les places et les statuts mais permet aussi de se faire une image de soi.

« Si toute communication repose sur une relation sociale, qui en définit le cadre général, cette relation ne se limite jamais à des places "institutionnelles" réduites, comme nous le verrons, à des positions statutaires ou professionnelles. Les acteurs peuvent, par ailleurs, "ouvrir" localement autant de modules qu'ils le désirent et mettre également en œuvre, par des places subjectives, des images d'eux mêmes, comme celle de "sage", "bouffon", "expert", "rigoriste", "jouisseur", "honnête", "séducteur", etc. » (Vion, 1999, p. 102)

Si nous revenons toujours à R. Vion, *le cadre interactif* peut être défini par le rapport de place qui domine et qui définit l'interaction en tant que *type*, il soutient que *« Le cadre interactif définit l'interaction en tant que type, quels que soient par ailleurs le nombre et la nature des modules recensés* » (Vion, 1996, p. 04)

Par ailleurs, le cadre interactif du débat télévisé doit donc se définir en fonction des places occupées dans l'échange, et en fonction aussi de l'action mise en œuvre par le débatteur. Toutefois, selon la conception de P. Charaudeau (2002), il s'agit en fait d'*un cadre actionnel « où sont déterminés les identités sociales, les buts et les rôles sociaux des partenaires de l'échange langagier.»* (Charaudeau, 2002).

Dans cette même perspective interactionniste, la définition du genre correspond en fait à ce qui se joue au niveau le plus élevé dans les interactions verbales et peut être défini relativement à son *cadre interactif* (Vion, 1999).

Dans sa théorie, Vion (1999) propose un modèle d'analyse qui consiste à articuler le *jeu de positionnement* que produit l'articulation des relations sociale et interlocutive, «*Les sujets qui communiquent, soit directement soit par le truchement d'un texte, seraient ainsi contraints de gérer simultanément une relation sociale et une relation interlocutive, ce qui les conduirait à jouer sur cinq types de places* » (Vion, 1999, p. 104). Dans notre étude, nous allons recourir aux cinq places de l'approche vionienne afin d'analyser la dynamique interactive qui semblent être en adéquation avec les objectifs de notre recherche et la nature de notre corpus.

a) Les places institutionnelles

Dans le cadre de la relation sociale, les places institutionnelles déterminent le *cadre interactif* et *le type dominant*, celles-ci correspondent à un *genre* ou au carrefour de plusieurs *genres d'un discours*. Dans le cadre d'une consultation médicale, le médecin emploie un discours médical, il joue son rôle interactif selon ce que lui dicte le contexte institutionnel, comme dans ce débat télévisé, le discours sociopolitique que tient un invité expert légitime sa présence et montre à quel point il est limité par son rôle interactif. Il ne faudrait toutefois pas penser à des scénarii préétablis ou impératifs, où on attribue à ces rôles sociaux un caractère figé obligeant les locuteurs à adopter un même type de discours ou la même posture dans les différentes situations d'interaction.

Le qualificatif institutionnel définit le cadre formel dans lequel se produisent les interactions, donc les acteurs disposent selon Vion (1999) *« d'un paradigme de modes d'action et des manières de dire qui nous autorise à parler de stratégies »* (Vion, 1999, p. 06). Dans d'autres termes, le contexte institutionnel donne lieu à des *places* ou à des *rôles (médiatique)* définissant en cela les stratégies discursives spécifiques à chaque situation.

Le cadre télévisuel de l'émission définit d'abord les places institutionnelles qui renvoient aux trois types de débatteurs. Le type 1 joue le rôle d'un décideur qui représente l'instance de législation, il a le quasi-monopole dans l'émission, il a pour mission d'informer les téléspectateurs sur la réalité sociopolitique du pays, il recourt dans son discours à des formules législatives, à des textes de loi et décret, il explique et argumente pour persuader. Dans l'exemple suivant, nous relevons les éléments qui définissent la place institutionnelle de ce participant

Débat N°2

03 D1: je crois que le VTR a bien explicité //c'est que nous nous trouvions dans des situations de crise et au début de l'année il y avait certains nombre de signaux qui n'étaient pas bons //de données c'était de dire que la crise ne nous touchait pas// en vérité en vérité//en milieu du semestre on s'est aperçu que les prix des hydrocarbures qui sur lesquelles étaient assises// les les finalement les recette en devise//ont été divisées par deux// en d'autre termes on savait déjà en juin 2009 que euh (...) par le premier instrument que les pouvoir publique avaient en main c'était une loi des finances complémentaire par laquelle il pouvait réguler // (...) pourrait y avoir effectivement des mesures// qui étaient du domaine réglementaire de la banque d'Algérie// qui ne devait pas figurer sur ça et évidemment ceci a également a également// si vous voulez euh// masquer des mesures positives à la fois pour l'entreprise //et les ménages qui étaient dans ces lois de finance complémentaire

Dans ce premier tour de parole attribué au type 1, ce participant s'exprime au nom du Ministère des finances (nous), instance responsable de la mise en place d'une loi de finance complémentaire. Dans son propos de responsable décideur et législateur en même temps, D1 introduit son discours explicatif par légitimer l'instauration de cette loi en citant les raisons économiques qui ont incité cette autorité à recourir à une loi complémentaire. Dans cette synthèse détaillée de la situation de l'Algérie touchée par la crise économique de 2009, ce responsable vise convaincre ses destinataires et notamment le téléspectateur du bien fondé de la loi. Cette posture discursive de décideur révèle la place institutionnelle qu'occupe ce débatteur dans le débat télévisé.

b) Les places modulaires

Un rapport thématique relie les sujets, ceux-ci initient les *modules* que nous appelons *thèmes* et *sous-thèmes.* Ces places sont également tributaires du genre en question. Dans le cas de *Questions d'actu* tous les thèmes-séquences que R.Vion qualifie de *modules* se rapportent à sa nature sociopolitique. Chaque séquence-

invité met en scène une place modulaire, prise par le participant, qui est choisi pour l'occuper à la différence des autres.

c) Les places discursives ou textuelles

Celles-ci sont étroitement liées à la nature de l'interaction, les acteurs se répartissent les rôles interactifs en assument des tâches discursives particulières (explication, narration, argumentation…). Il en résulte la construction de rapports de place interlocutifs comme nous l'observons dans l'exemple suivant extrait du débat n°5

Débat N°5

03D1 : ça me fait vraiment plaisir de voir qu'il ait// une prise de conscience// sur le fait qu'il n'y pas de fatalité/// les énergies fossiles c'est des énergies de passage//euh mais il faut en faire le meilleurs usage//j'espère que nous avons l'opportunité de revenir là-dessus//euh et je crois qu'il serait peut être intéressant avec votre émission de faire un peu l'historique de l'énergie// c'est-à-dire globalement comment on consomme l'énergie// pas seulement chez nous// mais en règle générale//euh l'énergie a en quelque sorte// a accompagné// l'histoire de l'humanité//nous savons tous que l'homme préhistorique/// avait la possibilité// de euh de manger//de se vêtir// de se protéger du froid//et tout ceci ça demande de 'énergie//à partir de ce moment// il est donc important me semble-t-il//de faire en sorte//expliquer où nous en sommes//en l'espace à peu près actuellement//d'un siècle et demi//nous avons consommé// ce que la planète a mis des centaines de millions d'années à créer// je parle des énergies fossiles//il est donc important à l'échelle planétaire// de lever le pied sur la pédale// de façon à faire en sorte que les changements climatiques// qui sont//qui sont en quelque sorte éminents//en plus les atténuer// on peut pas inverser la machine// mais on puisse peut être// et là c'est de moins en moins//avec les hypothèses actuelles de maintenir// ces fameux 2°//qui nous permettraient de limiter la quantité de CO2 à 450 PPM//mais il faut l'effort de tous//mais malheureusement// il faut le dire//nous ne prenons pas le chemin

Comme nous le constatons, ce tour de parole comporte trois actes discursifs, le locuteur raconte dans un premier propos l'histoire de l'homme primitif et son rapport avec l'énergie, il vulgarise ensuite l'actualité énergétique qui représente un danger d'épuisement dû à la consommation excessive de l'énergie fossile et finit par exprimer son opinion sur un état des lieux préoccupant. Au moyen de cette place discursive, cet invité a réussi à convaincre les autres protagonistes de la pertinence de son propos et occuper la place institutionnelle majeure, laquelle se manifeste dans le privilège d'être le plus désigné, pour traiter les détails thématiques et faire des analyses de situations en présence d'experts

internationaux incontestables (8 prises de parole contre 4 prises de parole pour chaque participant).

d) Les places subjectives

Elles désignent l'ensemble d'images que les acteurs se construisent d'eux-mêmes tout au long de leurs interventions *« Avec les places subjectives, nous sommes en présence des images que ces discours mettent en circulation : images des acteurs eux-mêmes, par ce qu'ils disent et par la manière qu'ils ont de le dire »* (Vion, 1999). A titre prédicatif, ces places attribuent à chaque sujet une image éphémère *un ethos* qui oppose *honnête à malhonnête, compétent à incompétent, rigoureux à laxiste, sérieux à amateur, bouffon à public, rassembleur à diviseur, intelligent à stupide, calme à impulsif*, etc. Cette notion d'ethos sera abordée dans le chapitre suivant.Vion (1999) pense que

« le débat est le type d'interaction qui fait le mieux ressortir ce jeu de positions « subjectives » Ces dernières peuvent être locales et se modifier à chaque tour de parole ou, au contraire, présenter une certaine constance et caractériser alors l'image que le sujet souhaite faire accréditer » (Vion, 1999, p. 07).

Ce type de place ou de position se manifeste clairement au niveau énonciatif où on maîtrise ses *dires* et ses *émotions* voire faire preuve à travers l'image qu'il se dessine *une crédibilité de ce qu'il asserte* (Vion, 1999). D'ailleurs, P. Charaudeau (2006) atteste, en l'illustrant à travers le discours politique visant l'incitation, qu'il s'agit pour le sujet politique de persuader le citoyen de son action, et il doit subséquemment se construire *un ethos de conviction*, car

« il cherche à « faire faire » en « faisant croire ». A cette fin, il a recours à des stratégies discursives de crédibilité et de captation qui lui sont propres : se construire une image de leader incontestable, séduire son public pour l'amener à adhérer à sa politique » (Charaudeau, 2006, p. 35)

Dans *Questions d'actu,* des places dominantes sont éminentes, celle de débatteur sérieux, calme et ferme. Le seul débat où un invité a montré son caractère impulsif est le débatteur D2 dans le débat n°4. Cette homogénéité de places subjectives est liée à notre avis au rituel cadré de l'émission qui impose aux participants une certaine manière d'être et une manière de dire.

e) Les places énonciatives

L'analyse de cet élément nous permettra de définir le mode d'implication de chaque sujet et les *mouvements* de la mise en scène énonciative dont quelques spécificités seront abordées dans le chapitre suivant. Pour déterminer ces places, il suffit de repérer les sources énonciatives identifiables, une analyse des marques énonciatives est indispensable.

Dans *Questions d'actu,* les places institutionnelles, modulaires et discursives sont faciles à repérer car les invités dans les six débats suivent la même conduite ritualisée et respectent les règles de l'émission qui sont dictées d'une part par le sous-genre télévisuel et des enjeux médiatiques d'une autre part.

8.1.2 *La fonction culturelle de l'interaction*

En nous inspirant de l'ethnométhodologie, nous posons que produire du sens au cours d'une interaction *exige un travail interactif constant* (Vion, 2000) à travers l'interaction des éléments socioculturels émergents. Dans cette même optique, Habermas (1987) soutient que les participants à l'interaction dépendent d'une *tradition culturelle* qui leur permet de s'identifier et identifier l'autre *« les participants à l'interaction s'appuient sur leur appartenance à des groupes sociaux, tout en y renforçant leur intégration* » (Habermas, 1987, p. 435)[166] .

Par ailleurs, Vion (1996), affirme que la définition du cadre interactif implique d'une part la définition du *rapport de place* qui domine, et d'une autre part, il implique *l'implicite socio-culturel* qui s'y rattache «*Il s'agit d'un « savoir » dont dispose chaque sujet lui permettant d'adapter son comportement à l'idée qu'il se fait du cadre dans lequel il fonctionne* » (Vion, 1996, p. 04). L'analyse exige aussi, l'appréhension d'une dimension socioculturelle associant langage, action et rôle social.

En dépassant l'ancien modèle *« télégraphique* » de communication, cet auteur considère la *construction du sens* comme l'une des fonctions de l'interaction verbale parce que chaque dire est porteur de valeurs culturelles partagées par les interactants *« Donner du sens c'est aussi s'entendre sur les situations et la façon de les gérer en s'appuyant de manière plus ou moins explicite sur des présupposés culturels »* (Vion, 2000, p. 94), deux autres fonctions viennent compléter cette première à savoir la construction de la relation sociale et la construction des images identitaires.

Généralement, le respect mutuel est clairement manifeste dans le débat télévisé *Questions d'actu,* malgré les points de vue divergents entre les participants. Ceux-ci appartenant à une classe sociopolitique supérieure, se voient dociles en interagissant, ils s'inscrivent donc dans la politique de l'Etat, qui est en effet, de nature démocratique mais en même temps, suit une idéologie politique

[166] Cité in (Vion, 2000, p. 94)

totalitaire[167]. Il en résulte que quelques sujets en l'occurrence d'ordre religieux et politique[168] sont strictement interdits du répertoire thématique. A travers leurs prestations dans le débat, les invités sont mobilisés pour transmettre l'image du respect de la dignité ainsi que les valeurs morales de l'Etat.

Cette image identitaire est corrélative aussi de la tenue vestimentaire uniforme et éloquente des participants qui représente en fait une image commune de leur identité sociopolitique algérienne. Le costume-cravate demeure en Algérie un vecteur d'élégance qui indique un certain statut social, c'est un trait commun entre des personnes de statut presque similaire car dans le monde entier, on s'habille selon son rang ou sa classe. Donc tous les hommes politiques et les responsables algériens portent le vêtement de mise en scène « le costume », d'ailleurs au niveau des 6 débats composant notre corpus, tous les invités de l'émission s'habillent en costume y compris l'animateur.

Un autre fait représentatif de l'identité culturelle consiste dans le recours à la langue maternelle comme un code culturel qui indique les origines linguistiques et sociales des interactants, nous avons repéré 23 occurrences de mots en dialecte algérien.

Le recours aussi à des exemples variés puisés dans de différentes cultures nous informe sur le réservoir culturel socioéconomique universel relativement riche des locuteurs, quand chacun des participants illustre ses propos avec plus de 2 exemples dans un seul tour de parole, il fait preuve d'une certaine ouverture sur le monde. Les trois passages suivants extraits du débat n°2, nous permettront de discerner une image de la compétence culturelle des invités,

[167] Qui fonctionne sur le mode du régime dominant et accaparant tous les pouvoirs, soumettant toutes les activités de la société et des individus à l'autorité de l'État, toute opposition organisée ou personnelle n'étant pas totalement interdite mais fort dépréciée « *Un régime totalitaire peut être associé à un type spécifique de régime autoritaire. Par le monopole des médias, de la culture, de la classe intellectuelle, un régime totalitaire tente de dominer complètement -totalement- les différents aspects de la vie sociale et privée* » Brève définition - Équipe Perspective Monde décembre 2014.

[168] Et ce dans le but d'éviter toute polémique risquant de revivre la décennie noire.

Exemple 1 extrait du débat n°2

3D1 :avec ce qui s'est fait dans le reste du monde// lorsqu'on voit// par exemple// donc tous les plans de relance qui ont été fait contrairement à l'orthodoxie libérale aux Etats –Unis// d'abord le fameux plan de relance d'Obama// qui a été fait dans l'union européenne à titre d'exemple// je ne sais// il y a une dizaine d'articles// du traité du Lisbonne// qui fait office finalement d'actes fondateurs de la constitution européenne//

26D1 : //complètement donc oubliées// maintenant on parle plus du consensus de Washington//aux Etats-Unis// le plan de relance//qui a été mise en œuvre// pour sauver l'industrie de l'automobile//c'est énorme//dernièrement//les Etats-Unis// viennent d'imposer// une sur-taxation de plombs// provenant de la Chine//je parle pas des positions de ce qui est fait également en Europe// donc où il y a également un grand pays de l'Union Européenne// dont le niveau du déficit budgétaire est équivaut à deux fois le pays B de l'Algérie//

37D1 : la France avait choisi euh avait choisi SARKOSY avait choisi de dire//nous allons opter pour l'investissement// alors que d'autres pays européens donc// avaient pensé donc//inciter la croissance à partir d'un développement de la consommation

Dans ces trois passages extraits des tours de parole 3, 26, 37, le discours du débatteur type 1, est parsemé d'exemples économiques qui renvoient à une image de spécialiste économe. D1 justifie les raisons qui ont obligé le Gouvernement algérien à recourir à une loi de finance complémentaire dont l'objectif consiste à modifier les dispositions de la loi de finances de l'année 2009 et assurer un équilibre financier. Dans chacun de ses propos, il illustre son argument par l'emploi d'un exemple économique étranger où l'Etat en question a fait appel aussi à cette loi exceptionnelle. Ce débatteur a cité le plan de relance des Etats-Unis, un grand pays de l'Union Européenne dont le niveau du déficit budgétaire dépasse celui de l'Algérie et enfin le choix que la France a effectué quant au problème d'investissement/ développement de la consommation.

Une autre caractéristique culturelle qui relève du rituel du débat télévisé *Questions d'actu,* abordée dans l'étude des caractéristiques du rituel (Cf. chapitre VI) a été observée. Il s'agit du recours aux titres d'appel servant à se démarquer dans la société, que nous qualifions de formules d'estime ou de politesse, exprimant la civilité, que nous résumons dans ces deux faits

- L'emploi de Si suivi du prénom, qui est en fait une forme abrégée de monsieur en arabe [Sayed] Si Yousfi, Si Salah,… ce titre est utilisé entre les participants qui se connaissent entre eux.

- L'emploi du titre « Monsieur » attribué aux participants, de la part de l'animateur ou même employé par les invités eux-mêmes qui se connaissent moins avec 20 occurrences en moyenne par numéro.

La prise en considération de ces indices interactionnels s'inscrit dans une conception théorique éthnométhodologique, laquelle nous montrera d'abord, que chaque participant veille en permanence à définir son identité « *de manière à se faire reconnaître comme membre légitime de la société* » (Maingueneau, 2009, p. 59), car à travers ses comportements, cette personne participe à la reconstruction *interactive ininterrompue de l'ordre social*.

A partir de cette brève étude interactionnelle, nous déduisons que le débat télévisé en Algérie, se définit, selon M. Sandré, par *l'inégalité des rôles interactionnels* (Sandré, 2010), qui résulte de la différence de qualités individuelles en l'occurrence communicationnelles dotant le participant d'une éloquence propre. Toutefois, la place se définit d'abord par le contexte, dans la mesure où c'est l'instance médiatique qui assigne les places aux invités, et par lui-même, car l'interactant construit, au moyen de ses compétences communicationnelles et argumentatives une place au cours de l'interaction.

8.2 Principes génériques du fonctionnement interactionnel

En nous référant à l'interactionnisme symbolique, la société est conçue comme un *ensemble de réseaux complexes d'actions conjointes* (Turbide, 2009, p. 37)**.** Ces actions simultanées se caractérisent par trois propriétés fondamentales identifiées par Filliettaz (2002) et reprises par O.Turbide (2009).

8.2.1 **L'interaction est une situation d'actions orientées vers un enjeu commun**

Cette propriété correspond à l'un des critères définitoires du genre médiatique, par ce critère nous désignons *les enjeux ou la finalité médiatique*. Dans cette perspective, les interactants partagent cet enjeu en ayant des attentes réciproques en relation avec ce qu'ils doivent élaborer collectivement puis individuellement, car selon D. Vincent (2001) « *La conversation est une activité sociale où la parole est produite en alternance par différents participants. Il s'agit d'une activité conjointe »* (Vincent, 2001, p. 181). Une fois cette finalité commune et reconnue nécessairement par les interactants, est atteinte, chacun d'eux assume son rôle communicationnel et atteint par conséquent, ses objectifs individuels. Selon O. Turbide (2009)

« Il faut que chacun y trouve en quelque sorte un intérêt et que chacun reconnaisse l'intérêt de l'autre pour que se réalise une action conjointe (…). Il s'agit davantage d'un accord temporaire et contingent à propos de ce pourquoi ils sont ensemble en train d'échanger » (Turbide, 2009, p. 38).

La communication, consiste alors en une action partagée et réciproque au profit d'un intérêt commun entre plusieurs personnes appartenant à la même communauté, entre lesquels s'établit un réseau de relations interpersonnelles selon un rituel bien défini, car selon Pietro (1990) *«la communication ne peut se dérouler que dans un contexte social (plus ou moins) défini, elle implique des objectifs et des règles de comportement (plus ou moins) partagés par les participants»* (Pietro, 1990, pp. 11-12).

Les participants au débat *Questions d'actu,* partagent un même enjeu, lequel consiste, sur un premier niveau communicationnel, à transmettre une information crédible et claire au téléspectateur (interactant passif), conforme à la politique médiatique de la chaîne. E. Goffman (1973) décrit ce genre d'interaction comme

une guerre froide, au cours de laquelle les participants coopèrent obligatoirement et conduisent l'échange jusqu'au terme. Selon D. Vincent (2001) « *Tenir, en alternance, un rôle de locuteur ou d'auditeur demande d'adapter son comportement aux attentes de l'autre, tout en faisant part de ses propres attentes.* » (Vincent, 2001, p. 186).

Les participants dont l'objectif consiste à ratifier leurs places à travers leurs comportements interactionnels contextualisés et faire reconnaitre réciproquement une *image de soi*, veillent au bon déroulement de l'échange et assument chacun son rôle.

Ce faire exige de chacun d'eux de mobiliser des moyens discursifs et interactionnels qui lui permettent de préserver *une face positive*. Entre objectif collectif et individuel, nous plaçons l'expression de Goffman *« une guerre froide* » (Goffman, 1973) où chacun

« …tentera d'amener l'autre sur son propre terrain, d'agir sur son interlocuteur, de modifier les états du monde afin de réaliser ses propres objectifs tout en étant conscient que leur atteinte dépend de la capacité de son interlocuteur à atteindre les siens » (Turbide, 2009, p. 39).

Les débatteurs s'entendent alors sur l'enjeu de l'émission-débat, pour lequel ils sont réunis et veillent à ce que l'échange se poursuive dans de bonnes conditions de façon à ce que chacun puisse atteindre ses propres objectifs. En appliquant cette conceptualisation interactionniste, nous obtiendrons, trois formes interactionnelles.

8.2.1.1 *Interaction réalisée selon les clauses du contrat de la communication entre émetteur effectif/récepteur effectif :*

L'instance médiatique de Canal Algérie sur un niveau macro, informe le téléspectateur sur l'actualité sociopolitique désirée, et s'attend à ce qu'il soit attentif à l'émission. Sur un niveau plus élevé, on se sert de la télévision étatique y compris la chaîne Canal Algérie, pour résoudre les problèmes sociopolitiques.

D'ailleurs le débat N°3 en est l'exemple, suite aux émeutes ayant lieu en Algérie le 05 janvier 2011, un numéro spécial de Questions d'actu a été diffusé un

jour avant son rendez-vous hebdomadaire afin d'informer le citoyen au moyen de la télévision, le média le plus proche du téléspectateur voire le plus efficace en matière d'influence, sur les mesures réparatrices que le Ministère a mises en place comme solution solvable de la situation.

Exemple 1 extrait du débat n°3

> 01 A : Madame monsieur bonsoir// merci de votre attention// merci d'être avec nous//nous suivant en direct exceptionnellement ce dimanche// vous l'aurez compris Questions d'actu aujourd'hui et non pas demain// émission spéciale pour parler de cette situation que connait l'Algérie //depuis mercredi dernier// alors des émeutes ont été éclatées un peu partout à travers le pays//morts dégâts occasionnés//…

8.2.1.2 ***Interaction débatteur/téléspectateur :***

En situation de plateau, une mise en cène spectaculaire peut être également un enjeu commercial visé par la chaîne télévisée, partagé par les invités et le téléspectateur dans le cadre d'un deuxième contrat télévisable imbriqué.

Le débatteur qui s'engage à informer son destinataire sur une réalité sociopolitique qui l'intéresse et le convaincre du bien fondé de son opinion, est contraint par la participation à cette action collective où il doit se démarquer des autres. Le téléspectateur, de sa part s'attend à ce qu'il soit bien informé et convaincu de ce qu'on avance comme vision.

8.2.1.3 ***Interaction débatteur/débatteur :***

En voulant tous interagir efficacement les uns sur les autres, chacun module son comportement discursif en fonction des comportements des autres afin d'obtenir une image politique démocratique basé sur le dialogue et l'intercompréhension car « *tout individu construit son image sociale à travers son comportement, qui est composé de gestes, de regards, d'énoncés verbaux, mais aussi de sa tenue vestimentaire et sa posture »* (Kefetzi, 2013, p. 31)

Dans l'exemple suivant extrait du débat n°1, l'animateur demande au débatteur qui représente le Ministère de l'éducation, d'être efficace dans son discours de responsable. En d'autres termes, il le sollicite à notre avis à partager une action orientée vers l'enjeu de l'émission qui consiste en fait à assumer la responsabilité d'orienter le téléspectateur et plus précisément les parents d'élèves,

en direct, et non pas après, vers la bonne attitude et leur transmettre une information claire.

Le destinataire-cible (les parents) regarde l'émission afin de s'emparer d'une information vraie. Dans cette perspective, ce faire signifie que le participant aide l'instance productrice à atteindre sa finalité, réussit à faire parvenir une image identitaire du responsables perspicace en toute transparence, et aide enfin le téléspectateur qui demeure un partenaire passif dans l'interaction à atteindre son objectif. Ainsi la réponse du participant lui confère lui confère une autorité intrinsèque

Exemple 2 extrait du débat N°1

88 A : -[c'est un cas avéré c'est une situation qui existe je ne sais pas si vous avez reçu des doléances en ce sens au niveau du Ministère
On donnera des instructions
89 A : -[vous avez justement des parents qui vous regardent ce soir si jamais l'enfant est renvoyé de son établissement scolaire il faut s'approcher de la tutelle ?

Toutefois, contrairement au téléspectateur qui n'a pas la possibilité d'exprimer l'enjeu (communication indirecte), l'acteur médiatique peut le verbaliser « *En effet, si les acteurs médiatiques sont constamment et fortement engagés dans des actions orientées vers les téléspectateurs à travers des tropes communicationnels ou de façon directe, il n'en est pas nécessairement de même pour le public* » (Turbide, 2009, p. 56)

8.2.2 L'interaction est un ensemble d'actions coopératives, co-construites

Nous avons abordé cette notion de coopération selon la conception de P.Grize. Selon cet auteur, au cours d'une interaction, les participants doivent s'entendre sur certaines règles de conduite, qui permettent non seulement de coordonner les interventions mais aussi de réguler et de s'adapter à celles des autres, afin d'harmoniser l'échange.

Basée essentiellement sur le principe de coopération, l'interaction se caractérise par l'adaptation du discours à la situation et au comportement de son interlocuteur, sur ce point Sandré (2010) soutient que *« Le fonctionnement de l'interaction est ainsi régi par un principe permettant la coopération entre les interactants, et donnant à chacun l'assurance que l'autre participe à cette coopération*» (Sandré, 2010, p. 89). Selon D. Maingueneau, il existe des *lois de discours* que P. Grice a introduit sous le nom de « *Maximes conversationnelles* », qui forment un ensemble de normes auxquelles doivent se conformer les participants. Le principe fondamental de ces dernières est *le principe de coopération.*

L'interactivité dans l'échange s'effectue donc selon des normes ou règles qui favorisent la coopération et conduisent à la co-construction de l'interaction. D'ailleurs J.Gumperz (1989) réaffirme que la coopération conversationnelle repose d'une part sur la représentation anticipée faite par le locuteur à propos de ce que disent et font les autres. Et d'autre part, sur les principes conversationnels qui fondent les échanges verbaux.

Toutefois, la coopération selon cet auteur exige *«qu'il y ait, au cours de l'interaction, une construction de conventions, négociées selon la situation et permettent d'interpréter les tâches discursives.* » (Gumperz J. , 1989, p. 23)

Sur ce principe, D. Maingueneau soutient qu' « *En vertu de ce principe, les partenaires sont censés partager un certain cadre et collaborer à la réussite de cette activité commune qu'est l'échange verbal, où chacun se reconnaît et reconnaît à l'autre certains droits et devoirs »* (Maingueneau, 2007, p. 13). Se mettre d'accord dans un échange à partager la parole selon un principe d'alternance, et reconnaitre les devoirs et les droits de l'autre, représente les

principes de partenariat, lequel est fondé sur la collaboration et la réussite de l'activité verbale.

Un autre présupposé théorique formulé par Moeschler (1985) affirme que « *…toute interaction verbale, dont le lieu de réalisation est la conversation, définit un cadre de* ***coaction*** *et* ***d'argumentation. »,*** selon cet auteur, au cours du débat télévisé, les invités qui s'engagent à effectuer certaines actions « *sont obligés de débattre, perdre ou gagner la face, marquer des points, négocier pour arriver ou non à une solution, confirmer des opinions ou polémiquer »* (Moeschler, 1985, p. 14), dans ce propos, les actions que doit effectuer chacun des participant sont résumer dans ces quelques comportements discursifs.

D'un point de vue historique, les Maximes de P. Grice (1975), remontant aux années 60, elles sont universelles, demeurent valides et applicables dans l'élaboration de l'interaction, en se situant dans la tradition rationaliste de la philosophie analytique, son explication *« suppose que* ***le calcul interprétatif*** *effectué par l'interlocuteur pour décoder l'implicite est de nature purement rationnelle »* (Moeschler, 1985, p. 40).

Deux hypothèses sont alors à vérifier, d'abord, le fait que les participants d'une conversation respectent rigoureusement le principe de coopération qui leur impose de contribuer positivement à l'échange en fonction des attentes des uns et des autres. Ensuite, chaque participant doit respecter dans sa contribution les maximes ou les règles suivantes :

8.2.2.1 *La maxime de quantité :*

Elle porte sur la quantité de l'information, elle exige que la contribution contienne autant d'informations qu'il est requis ni plus ni moins. Dans certains passages du débat télévisé *Questions d'actu*, l'animateur insiste sur la quantité requise, dans le cas où l'information donnée dans une séquence thématique-invité ou plurielle semble insuffisante, il demande au débatteur de compléter son propos sous la forme d'une demande de validation. Dans le cas échéant, il met fin à l'intervention du débatteur afin que ce dernier ne déborde pas. Dans la majorité des cas, le débatteur n'achève pas son tour de parole volontairement, il est souvent

interrompu par l'animateur qui considère que la quantité des informations est suffisante. Comme nous l'observons dans l'exemple représentatif suivant

Exemple 1 extrait du débat N°1 :

14 D3 : merci en ce qui concerne votre question///nous//le 19août il y a eu une rencontre du bureau national avec monsieur le Ministre de l'éducation nationale// et nous avons discuté de ces (...) ////de l'école algérienne nous ne passons pas au 45 mn
15 A : -[très bien monsieur DELLALOU bien sûr il y a d'autres mesures que nous avons malgré ce qu'on a dit à droite et à gauche/// je suis un syndicat des élèves moi je défends la scolarisation/// en ce qui concerne par exemple
16 A : -[monsieur DELLALOU si vous permettez on va essayer de ne pas tout aborder à la fois/// monsieur DELLALOU si vous permettez on va essayer de ne pas tout aborder à la fois c'était juste pour commencer l'émission//

Dans cet exemple, l'animateur interrompt D3 dans le tour 15, car selon le principe de quantité, l'information est complète. Mais lorsque D3 transgresse ce principe et donne des informations plus qu'il en faut, dans le tour de parole 14, l'animateur lui demande explicitement de temporiser et aborder les informations selon une progression thématique appropriée. Ce principe de quantité contraint généralement le locuteur qui désire compléter l'information et tout dire à la fois, car pour lui la construction d'une image positive de soi repose sur le nombre de savoirs donnés quitte à mettre fin à l'échange très tôt. Il en résulte que ce principe est associé à la technique de la gestion du temps de l'échange qui incombe à l'animateur.

8.2.2.2 ***La maxime de qualité :***

Le discours doit apporter de nouvelles informations et d'en garantir la véracité. Dans le débat télévisé, chaque participant s'acharne sur les propos de son alter ego. Le débatteur sous le contrôle de ses partenaires dans l'échange, n'est pas autorisé à avancer des informations incertaines, car les autres spécialistes dans le même domaine attestent de la qualité de ce qui est dit. De temps à autre, par souci d'exactitude, un invité sollicite un autre pour confirmer ou infirmer l'information, l'extrait suivant en est l'exemple.

Exemple 2 extrait du débat n°2

09 D4 : en ce qui concerne la crise financière internationale qui a touché pratiquement de plein fouet évidemment notre économie// à ce stade-là// si ma mémoire est bonne on nous avait informé qu'euh// on nous n'étions pas connecté avec système financier international
12 D1 : -[je voulais simplement
Absolument//c'est comme ça que ça y était//ça ça a crée dans les communautés des affaires// je pense Habib YOUSSFI va vous confirmer//
21 D2 : Non je ne pense pas//parce que pour dire qu'elle bafoue//les règles de l'économie de marché//ça veut dire qu'il y a une économie de marché en Algérie//or malheureusement (…)afin de mettre un peu d'ordre //n'est-ce pas //dans l'économie (…)Il fallait baliser le terrain// pour que les règles de l'économie de marché// soient//plutôt jouent réellement le rôle// et dans ce cadre-là// bien entendu// il faut que l'Etat assume son rôle de régulateur// n'est-ce pas/

L'emploi successif des expressions d'incertitude par chacun de D1 et D4 atteste de l'importance de la qualité de l'information. Ainsi la demande de confirmation que D1 formule à l'égard de D4 révèle à quel point le participant se préoccupe de la maxime de qualité. S'assurer de la qualité de l'information protège en fait la face du locuteur.

8.2.2.3 *La maxime de relation*

Elle désigne la pertinence du discours, chaque participant au débat doit faire preuve d'un raisonnement logique et valide considérable sans lequel, il n'arrive pas à convaincre l'autre. Il en découle que chacun veille à ce que son discours suive un cheminement pertinent et univoque qui ne prête pas à confusion. Qu'il soit cohérent avec son premier propos et avec ceux des autres. La pertinence du discours qui permet au locuteur de s'imposer dans l'échange, demeure son premier souci, elle est relative, mais majoritairement respectée.

8.2.2.4 *La maxime de manière ou de modalité*

Elle exige que le locuteur s'exprime de façon brève et claire en évitant toute ambiguïté ou obscurité. D'ailleurs l'animateur veille sur cette règle par souci de clarté, et de réception de l'information, il ne cesse pas de faire des rappels à l'ordre, dans le cas échéant, il demande des validations, à travers ces trois extraits du débat n°6, nous essayons de déterminer le rôle de l'animateur dans l'instauration de ce principe

04A : -[vous parlez du contexte de l'époque ?
16 A : -[on n'est pas là en tous les cas pour parler de Ibn Khaldoun

50 A : -[attendez// vous parlez d'élite politique ou de quelle élite ?

Au niveau de 04A, l'animateur interroge le débatteur responsable du tour de parole précédent sur le contexte évoqué, afin que ce dernier précise clairement de quel contexte s'agit-il, car le développement politique de chaque pays est fondé essentiellement sur son histoire, l'animateur pour éviter toute confusion dans le discours souhaite y apporter une précision.

Dans le 16 A, l'intervention de l'animateur pour rétablir de l'ordre thématique, exprime, sous la forme d'un rappel à l'ordre thématique, une interdiction aux débatteurs d'aborder des éléments décontextualisés déclencheurs d'une grande polémique. Dans le tour de parole 50, l'animateur interrompt le débatteur pour lui demander de préciser son propos et éviter toute équivocité transmise au public.

En réalité, dans le débat télévisé *Questions d'actu*, les participants respectent ces maximes, grâce à leurs performances communicationnelles qui permettent à chacun de préserver sa face, son rôle et sa place dans l'interaction.

8.2.3 L'interaction comme situation d'actions indexées à des pratiques socio-historiques

Lors de cette interaction, les locuteurs doivent être envisagés comme « *des agents sociaux, animés d'intentions, de motifs, de désirs et d'émotions. C'est à ce titre qu'ils endossent des identités situées »* (Filliettaz, 2006, p. 75), ceux-ci, selon la même source, une fois impliqués dans l'interaction, mobilisent des savoirs et savoir-faire *culturellement* et *historiquement déterminés* qui relèvent d'un *genre*, car le discours repose sur des modèles de discours socio-historiques précédents, O. Turbide (2009) soutient que *« …les diverses formes d'interaction s'inscrivent davantage sur un continuum allant des genres informels et spontanés comme la conversation en face à face jusqu'à ceux plus institutionnels »* (Turbide, 2009, p. 49).

Etant une forme d'interaction institutionnelle, le débat télévisé se caractérise par le contrôle sévère des échanges autant sur le plan de la durée de l'émission, l'espace de mise en scène que de l'organisation des tours de parole.

Bilan

Dans cette approche, le débatteur dont l'attitude fondamentale est subjective, est considéré comme un acteur social capable d'agir pour donner d'une manière ou d'une autre *une expression de lui-même* (Goffman, 1973, p. 12) et impressionner les autres par le langage est donc construire une image de *soi*.

Comme nous l'avons observé au cours de cette partie de l'analyse, sur le plan interactionnel, les débatteurs interagissent en se menaçant les faces. En revanche, même en cas de désaccord, on n'arrive pas jusqu'à la controverse pugilistique, car chacun assume le rôle que lui confie l'instance médiatique, de façon à ce qu'il intervienne dans son domaine selon ses compétences langagières. Les relations interpersonnelles sont prises en compte et l'échange est basé sur le respect mutuel des droits et des devoirs. En outre, les places et l'hiérarchie de statuts sont respectées.

Pour représenter cette réflexion, nous reprenons le schéma de L. Fielliettaz (2006) focalisé sur le contexte de l'interaction,

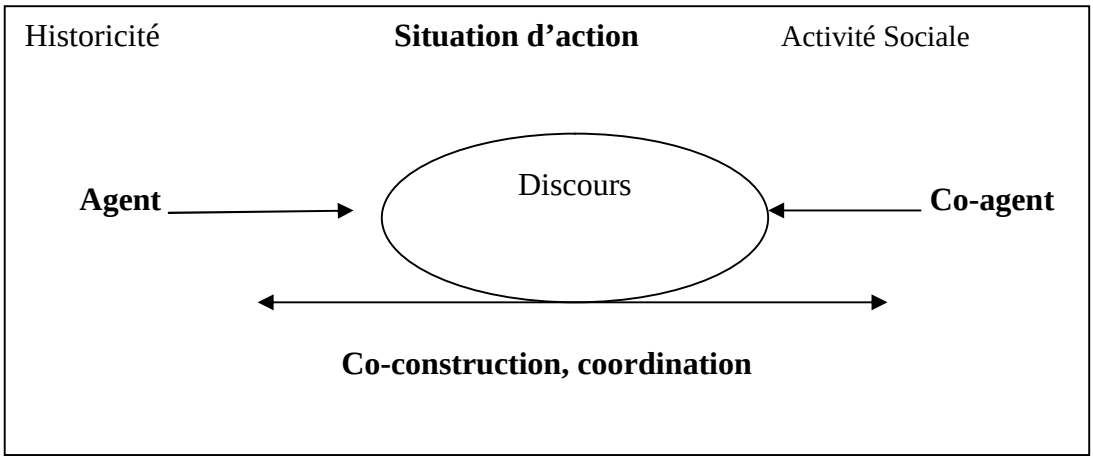

Figure 17: Le contexte comme situation d'action dans une approche praxéologique du discours

Comme nous le remarquons, l'interaction va d'un agent vers un co-agent par l'intermédiaire du discours, il s'agit alors d'une co-action produite dans le cadre d'une activité sociale récurrente, fondée sur une historicité. L'interaction se caractérise par une co-construction discursive bien coordonnée qui aide les acteurs à conduire l'échange avec succès et répondre aux enjeux.

Ayant une idée préalable sur la forme et le contenu de *Questions d'actu*, les participants mobilisent les compétences communicatives requises dans leur

activité interactionnelle, laquelle est définie par Filliettaz (2006) ainsi « *le terme d'activité désigne pour nous, au plan socio-historique, des pratiques attestées, qui se distinguent par leur caractère récurrent, par le fait qu'elles sont collectivement validées et qu'elles sont propres à un sous-domaine de la vie sociale »* (Filliettaz, 2006, p. 75).

Suite à l'esquisse interactionnelle que nous venons d'effectuer, nous déduisons que les débatteurs entretiennent des relations interpersonnelles inspirées essentiellement du rôle et de la place de chacun. Ces deux dernières notions sont à leurs tours définies d'abord selon les performances individuelles *spécialisées ou non-spécialisées* (Kerbrat-Orecchioni, 1990) , puis selon le statut institutionnel et la spécialité de chacun. Il en résulte souvent un rapport de prédominance.

Nous avons, par ailleurs, distingué des rapports de force dans l'interaction, selon lesquels l'un domine et l'autre se trouve dominé car selon D.Maingueneau (2014) « *Parmi les positionnements centraux, il y a des dominants et des dominés* » (Maingueneau, 2014, p. 67). Lorsqu'un locuteur parle pour convaincre, il occupe la haute place, tandis que s'il répond pour se justifier, il occupe une place basse.

Au fil de l'interaction, les participants établissent des relations interpersonnelles hétérogènes qui se manifestent à travers les termes d'adresse, le thème en commun, et la langue de spécialité commune. La dynamique interactionnelle se caractérise principalement par son caractère figé tributaire d'un rapport de places non négociable, déterminé par le rituel de l'émission et conditionné en fait par la politique du pays.

Ce rapport de place est géré par ce que Kerbrat-Orecchioni (1992) appelle *taxèmes,* sans entrer dans les détails théoriques, cette notion désigne les indicateurs verbaux et para-verbaux qui déterminent la place de chacun dans le cadre interactionnel.

Dans le cas du débat télévisé, c'est la relation médiatique qui définit la place de chacun. Sur un premier niveau l'animateur questionne, remet en question les propos des invités,… donc, il occupe une place haute, que lui attribue la chaîne TV, or ceux-ci en répondant, en s'expliquant, en se justifiant, occupent donc une place basse, mais selon Cossuta (2005) « *le statut ne confère pas une « immunité »totale. Au cours du déroulement interactionnel, les partenaires*

occupent des places qui varient en fonction de ce qui est dit ou en fonction des effets produits par la parole.» (Cossuta, 2005, p. 74), en d'autres termes, les débatteurs se retrouvent tantôt en position haute, tantôt en position basse, tout dépend de l'acte discursif qu'il assume.

Le représentant des pouvoirs publics ainsi que l'expert occupent généralement la place haute car nous les voyons monopoliser la parole et en produire davantage, contrairement à type 1 qui occupe très souvent la place basse à cause de son effacement de la scène interactionnelle.

En d'autres termes, cette inégalité est parfois mise en jeu, et les débatteurs s'accaparent de la place haute en s'imposant au cours de l'interaction. D'ailleurs la gestion même du thème détermine la nature de la place occupée, celui qui connaît plus, parle plus et donc domine plus, selon Vion (1999) « *la relation interlocutive concerne le jeu de positionnement entraîné par l'usage d'une des grandes fonctions cognitivo-discursives* » (Vion, 1999, p. 103). .

Pour conclure ce chapitre, nous reprenons les propos de G. Fortin (2005) qui consiste à dire que « *Le terme d'interaction désigne donc — dans le cadre de l'interactionnisme symbolique— l'ensemble des phénomènes qui se produisent tout au long de l'échange* » (Fortin, 2005, p. 69), une définition un peu générale, nous la spécifions dans l'ensemble de procédés d'influence qui incitent chacun des débatteurs à construire, progressivement en coopérant avec les autres participants, sa propre identité médiatico-discursive, laquelle lui permet d'interagir et de légitimer sa présence au sein du groupe social dont il est membre.

En d'autres termes, chaque invité participe à la co-construction du discours pour obtenir une place. D'un point de vue général, le débat se déroule autour d'une polémique, une question pouvant évoquer l'idée de controverses entre deux ou plusieurs débatteurs. Dans le débat télévisé, Il s'agit d'une mise en scène discursive où chacun des invités exprime son opinion et met en cause celle de l'adversaire.

Sur la base de cette conception, la dimension interactionnelle du débat télévisé, interpelle une autre dimension persuasive interdépendante. D'après les définitions que nous avons empruntées de R. Vion (1999), les places occupées sont en interrelation et entretiennent entre elles un faisceau de relations permettant d'appréhender les stratégies argumentatives.

Alors, la suite de cette analyse suppose également une dernière forme interactionnelle portant sur les stratégies de l'argumentation, et les spécificités énonciatives de ce discours.

Dans cette perspective, nous aborderons une analyse argumentative rhétorique qui nous aidera à discerner la nature des arguments avancés, il s'agira d'une argumentation rhétorique basée sur des pathétiques, car dans une situation où on s'adresse à une masse, implique un processus d'adaptation des postures en l'occurrence verbales à un public hétérogène qui selon Stasilo (2012), «*…implique qu'on mette en œuvre des valeurs qui peuvent être partagées et surtout comprises par la plus grande partie du public* » (Stasilo, 2012).

Nous nous intéresserons également aux marques de subjectivité qui sont au service de la rhétorique et qui nous informe aussi sur les caractéristiques identitaires des participants. Afin d'en dégager les rôles dans le débat télévisé.

9 Chapitre VIII

Analyse des stratégies argumentatives

« En changeant d'auditoire l'argumentation change d'aspect, et si le but qu'elle vise est toujours d'agir efficacement sur les esprits, pour juger de sa valeur on ne peut pas ne pas tenir compte de la qualité des esprits qu'elle parvient à convaincre »

Chaïm Perelman & Lucie Olbrechts-Tyteca

Introduction

Pour pouvoir compléter notre apport théorique qui consiste à analyser les spécificités discursives de cette forme interactionnelle, il faut effectuer une analyse aussi capitale que celles précédentes, laquelle comprend l'étude des processus argumentatifs adoptés dans le débat télévisé permettant de déceler les stratégies argumentatives les plus récurrentes.

Dans ce chapitre, nous effectuerons une analyse descriptive qui consiste à étudier le fonctionnement rhétorique du discours des débatteurs. Nous sommes tenue de préciser que parmi l'abondante littérature consacrée à l'analyse rhétorique, nous avons choisi de travailler sur quelques traits saillants parmi de nombreux phénomènes rhétoriques.

En d'autres termes, nous nous limiterons à l'articulation des deux dimensions interactionnelle et argumentative et les spécificités qui s'en dégagent afin de répondre à cette interrogation ; comment interagir via l'argumentation ? Dans la mesure où l'analyse rhétorique tente, selon Amossy (1994) «*…d'utiliser ou de produire un savoir sur l'objet conversation, pour montrer comment le discours en situation dialogique travaille à emporter l'adhésion des esprits aux thèses qui leur sont proposées à travers l'échange ou la controverse verbale* » (Amossy, 1994, p. 35).

L'argumentation sera alors décrite dans un contexte médiatique alliant un rituel communicationnel formel et un contexte socio-institutionnel. Les traits de la communauté médiatique sociale se révèlent en réalité à travers les relations interactionnelles interindividuelles qui se nouent tout au long du débat.

Lors de l'activité langagière, les débatteurs construisent selon J-P Meunier et D. Peraya (2010) un *monde social différencié,* qui comporte des places, des rôles et des statuts, auxquels s'associe la dynamique interactionnelle. Etant un partenaire de ce monde, le participant doit respecter les règles

communicationnelles et les valeurs qui sont en vigueur dans le cadre du rituel de l'émission. Il doit également s'adapter à son auditoire et jouer un rôle influent dans le débat à travers ses actes persuasifs. Nous n'allons pas nous intéresser aux moyens linguistiques dont dispose le débatteur ni aux phénomènes argumentatifs de nature linguistiques *les topoï*[169].

En nous inspirant de la rhétorique classique, et donc de la tradition aristotélicienne, en nous référant aussi aux travaux de C. Perlman et L. Olbrechts-Tyteca, de Ruth Amossy, de P. Charaudeau, M. Doury et bien d'autres, notre objectif consiste à analyser les postures rhétoriques dans le discours afin de mettre en lumière les stratégies persuasives que les locuteurs mettent en place. En d'autres termes, l'analyse envisagée, portera sur les trois catégories d'arguments l'ethos, le pathos et le logos auxquels les débatteurs ont recours dans leur action, car selon Doury & Marcoccia (2007) « *Les interventions des uns et des autres ne se limitent jamais à de simples expressions d'opinion, mais s'appuient toujours sur des étayages argumentatifs plus ou moins structurés.* » (Doury Marianne & Marcoccia Michel, 2007, p. 46)

De prime abord, argumenter nécessite l'emploi de moyens de persuasion qui dépassent l'argument lui-même, ces moyens ne seront efficaces que s'ils permettent d'amener l'interlocuteur à exécuter une action. Nous avons à analyser une situation complexe car selon C. Perlman et L. Olbrechts-Tyteca

« Le discours persuasif produit des effets par son insertion, comme un tout, dans une situation, elle-même le plus souvent assez complexe. Les différents éléments du discours étant en interaction, l'ampleur de l'argumentation, l'ordre des arguments posent des problèmes » (Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 251).

[169] Un **topos** (« topoï » au pluriel) est, en rhétorique et en littérature, un argument ou un thème récurrent

Les questions de l'actualité traitées dans le débat *Questions d'actu*, s'inscrivent dans un espace de controverse où s'affrontent des opinions et des réalités. D'ailleurs, G. Gauthier atteste qu'

« Un débat télévisé ne se réduit pas à l'expression abstraite et désincarnée d'idées; il poursuit une finalité persuasive à laquelle participe aussi leur forme ou leur style d'exposition et la performance oratoire des belligérants » (Gauthier, 1995, p. 362).

Du point de vue historique, l'analyse des débats télévisés remonte à plus de trente ans, plusieurs formes d'analyse ont été balisées et ont élargi le champ de cette recherche. Parmi ces formes, l'analyse rhétorique des procédés discursifs à visée persuasive, s'impose de plus en plus. Cette rhétorique a longtemps accompagné les débats en l'occurrence politiques, mais depuis une vingtaine d'années, elle a commencé à encadrer d'autres débats culturels (travaux de P. Charaudeau) et sociaux (travaux de S. Rouquette).

L'analyse rhétorique du débat télévisé s'intéresse aux mécanismes discursifs appelés ainsi stratégies discursives mobilisées qui permettent aux invités-débatteurs de faire adhérer à leurs opinions le plus grand nombre de téléspectateurs. Gauthier (1995) soutient que

«…l'analyse rhétorique porte sur la forme donnée à un contenu et se situe donc dans le prolongement de l'analyse argumentative; toutes deux débouchent par ailleurs sur l'analyse stratégique. Existe ainsi une certaine relation hiérarchique « externe », peut-on dire, qui va de l' analyse argumentative à l'analyse stratégique en passant par l'analyse rhétorique » (Gauthier, 1995, p. 367).

Au même titre que les genres rhétoriques, le débat télévisé doit répondre à certaines exigences. Elslande (2003) en propose quatre « *Un discours doit ainsi présenter des* ***arguments pertinents*** *ou relater des faits pertinents; un discours doit aussi* ***suivre un plan*** *qui en assure la cohérence et l'organisation; un discours doit également adopter un* ***style approprié*** *aux circonstances; il doit enfin être* ***prononcé de façon vivante*** **»** (Elslande, 2003).

La situation de communication, note R. Amossy (1994)

« propre au débat montre bien que la parole argumentative y est ipso facto dialogique. Il ne s'agit pas d'arguments qui, développés dans des tirades en soi autonomes, seraient en quelque sorte ultérieurement disposés en forme de dialogue. Il s'agit au contraire de discours qui se constituent en fonction de, et par rapport à, la parole de l'Autre » (Amossy, 1994, p. 33),

L'auteur évoque la spécificité du discours *contextualisé*, à chaque situation correspond un cadre participatif et situationnel propre, et l'argumentation se constitue en fonction des enjeux du débat et des critères définitoires des sujets parlant car selon N. Nel (1990)

« argumenter est donc un comportement résultant de l'interaction de systèmes cognitifs et de capacités affectant l'utilisation de systèmes linguistiques, le recours à des styles de parole selon les situations, la maîtrise de règles ou de normes, la connaissance de la dimension spatio-temporelle et sociale de la situation » (Nel N. , 1990, p. 160)

Dans une perspective rhétorique, le locuteur est appelé orateur, il s'adresse à un auditoire qu'il construit lui-même. L'auditoire désigne, notent Chaim Perleman & Lucie Olbrechts-Tyteca, « *l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influer par son argumentation. Chaque orateur pense, d'une façon plus ou moins consciente à ceux qu'il cherche à persuader et qui constituent l'auditoire auquel s'adressent ses discours »* (Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 25).

Si nous avons opté pour une théorie de l'argumentation, c'est parce que nous la jugeons convenable pour l'appliquer sur un genre du discours est dominante argumentative en plus de sa nature médiatique historiquement particulière, et dont la politique interne est aussi spécifique.

9.1 Eléments de l'analyse de l'argumentation dans le discours médiatique

Emediato (2011) pense que l'analyse de l'argumentation dans le discours médiatique ne se réduit pas à la recherche des éléments argumentatifs reconnus et explicites. Selon ce même auteur, il ne faut pas s'attendre à une conception du discours limitée à un simple raisonnement argumentatif. Ces propos démontrent la complexité de cette analyse d'autant plus que le discours se produit dans un contexte sociopolitique à la fois fermé et prohibant.

En ce qui concerne la nature des arguments, nous soulignons deux types ; un argument affectif à travers lequel le locuteur agit sur les émotions et donc sensibilise l'auditeur et un argument rationnel où le locuteur fait appel à la raison. En outre, nous introduisons le phénomène d'*ajustement stratégique*[170]dont le rôle consiste selon Frans H. van Eemeren & Peter Houtlosser (2004) à atténuer la *tension potentielle* dans un discours argumentatif.

9.1.1 **La stratégie :**

Avant d'identifier la nature des stratégies argumentatives mises en œuvre, nous essayons d'abord de proposer une définition à ce concept. Le terme de *stratégie* est selon J. Cosnier emprunté « *à la théorie des jeux pour désigner l'ensemble des actions successives tendant vers un but* » (Dictionnaire de la communication d'A. Moles et collab., Denoêl édit.)[171].

Dans la même optique, Von Neumann & Morgenstern (1944), propose la définition suivante « *ensemble de règles déterminant la conduite d'un joueur dans toute situation de jeu possible* » (Von Neumann & J. Morgenstern, O, 1944, p. 44)[172]. Sur la base de ces deux définitions, nous posons que le débat télévisé se déroule sous la forme d'un jeu dont le fonctionnement se fait selon des règles interactionnelles et discursives précises, les participants sont considérés donc comme des joueurs qui recourent à des stratégies efficaces pour gagner.

[170] Dans le discours argumentatif, l'ajustement stratégique « vise à maintenir l'équilibre entre les objectifs dialectique et rhétorique » (Frans H. van Eemeren & Peter Houtlosser, 2004, p. 56)
[171] Cité dans (Cosnier, 1977).
[172] Cité dans (Caron, 1978, p. 181)

Selon Jean Caron (1978), il n'y a stratégie que lorsque des conditions soient remplies, celles-ci se résument dans

- *Une situation d'incertitude liée soit à un comportement imprévisible d'un partenaire soit à une ignorance de la structure de la situation*
- *Un but visé*
- *Des « règles du jeu »*
- *Une succession réglée de choix, traduisant un « plan »*

Si nous cherchons à repérer ces conditions dans le débat télévisé, nous les repérerons au niveau *locutoire, perlocutoire et illocutoire* (Caron, 1978). Au niveau du discours du l'émission télévisée diffusée en direct, les invité sont à un moment ou à un autre exposés à des comportements imprévisibles des uns et des autres, alors ils doivent mobiliser à partir d'une liste de choix linguistiques (choix des mots et du style) et discursifs (style d'argumentation) des stratégies proéminentes.

Respecter les règles du jeu, est impératif, dans la mesure où ils visent atteindre des objectifs communicationnels, nous assistons dès lors à une succession d'actes du langage régie par des règles relevant du rituel de ce sous-genre télévisuel,

« Au niveau perlocutoire, la notion de stratégie s'applique de façon évidente. La rhétorique depuis ses origines, plus récemment les travaux sur l'argumentation, l'analyse du discours politique ou publicitaire, se sont donné pour tâche d'étudier (voir de codifier) ce que l'on peut très exactement appeler des « stratégies discursives » » (Caron, 1978, p. 182) .

9.1.2 **Argumentation et interaction :**

Cette réflexion suppose qu'au cours d'une interaction notamment formelle, vouloir s'imposer et se faire une place haute exige la mobilisation des stratégies efficaces où le locuteur effectue des choix langagiers stratégiques spécifiques à la situation de communication. Il s'agit donc d'étudier ce que Amossy (2005) appelle « *l'efficacité de la parole dans ses composantes sociales* » (Amossy, 2005, p. 59).

Le débat contrairement à la conversation quotidienne, est d'emblée considéré comme un discours argumentatif. Il s'agit en fait selon Plantin (1995) d'une *interaction argumentative*. Par ailleurs, dans une vision interactionniste de l'argumentation, le premier souci que vise un locuteur, dont la face est menacée par le désaccord, consiste à préserver sa face. L'argumentation fonctionne selon ce même auteur comme un *épisode régulateur* (Plantin, 1996, p. 10).

En d'autres termes, au fil d'une interaction le locuteur argumente pour bien interagir sur son interlocuteur, cela suppose que cet acte discursif représente une composante fondamentale de l'interaction, selon Plantin (1996), l'argumentation est fondée sur l'interaction.

En outre, à chaque situation, existe une énonciation unique. Alors, pour réussir à agir sur son interlocuteur, le débatteur dans *Questions d'actu,* procède à des choix argumentatifs stratégiques adéquats à la situation, adaptés au thème et surtout à l'auditoire, lesquels visent une action forte et efficace qui lui permettent de se défendre la face, selon Jacquin (2011).

« Le «débattre» prend ainsi la forme d'une activité interactionnelle (et de surcroît multimodale) particulière lors de laquelle les participants engagés dans un désaccord déploient tout un éventail de ressources discursives pour construire des positions « solides» et antagonistes, étayées par des « raisons-de-croire » (Jacquin, 2011, p. 48).

Dans le débat télévisé, le débatteur adresse en outre, son discours persuasif à une double instance de réception, à celle présente dans la situation télévisable (l'animateur + invités) puis au téléspectateur situé derrière l'écran. Le participant assume alors une double responsabilité rhétorique dans une dimension dialogique, car il construit sa position fondée sur le désaccord par rapport à celles des autres

participants, selon Amossy (1994) «*Chaque énoncé, voire chaque mot, est traversé par le discours de l'Autre qu'il reprend, réfute, dévie, subvertit, déconstruit* » (Amossy, 1994, p. 33)

Plus il y a un désaccord, plus les *dysfonctionnements interactionnels* (Sandré, 2010) deviennent fréquents à savoir les interruptions, les chevauchements et les troncations, Sandré (2010) atteste que « *Le grand nombre d'occurrences est lié à l'enchaînement rapide des énoncés, la polémique exigeant bien souvent une réaction immédiate, ce qui favorise pleinement ce genre de dysfonctionnement*. » (Sandré, 2010, p. 298).

Par ailleurs, N. Nel (1990), a proposé de présenter l'argumentation comme une *conduite de communication* ou *un mode d'interaction.* Selon cet auteur, l'introduction de l'argumentation dans une *situation* transforme cette dernière en une *situation d'argumentation.* Dans cette conduite qui porte sur un *objet* relevant d'un *champ problématique*, s'engagent des participants à assumer individuellement ou collectivement des rôles *interchangeables.* En effet mettre en œuvre des arguments bien cohérents obtient l'adhésion de la *cible* (Nel N. , 1990).

Comme il a été signalé précédemment, *l'interactionnel suppose l'intersubjectif* (J. Cosnier & M.L. Brunel, 1997). Nous aborderons la mise en scène de la subjectivité énonciative dans le débat télévisé dans le but de dégager les indices énonciatifs qui marquent la présence ou d'effacement de l'instance d'énonciation. Il sera question alors d'appréhender la manière dont les invités prennent en charge la responsabilité énonciative ou bien la distanciation énonciative.

9.2 Le débat une scène d'énonciation

Dans le prolongement d'une analyse interactionnelle, comprendre la dynamique argumentative du discours des débatteurs préconise d'appréhender la situation d'énonciation fortement liée aux stratégies discursives. L'*énonciation*, que E. Benveniste (1974) définit comme *« cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1974, p. 80), produit l'*énoncé*, donc l'énonciation doit être saisie comme *une action* ou *une activité* (Vion, 2000)

En suscitant la subjectivité dans l'énoncé qui elle est liée à la dynamique argumentative, ses marques qui se résument dans le vocabulaire affectif ou évaluatif peuvent révéler l'opinion de l'énonciateur, ses sentiments et ses valeurs.

Les travaux de Kerbrat-Orecchioni (2009) portant sur la subjectivité dans le langage, ont bien montré la complexité de l'énonciation.

Selon ce même auteur, il existe deux formes de l'énonciation, une forme *restreinte* limitée aux traces énonciatives indiquant celui qui parle, et une forme *étendue*, qui s'intéresse aux procédés linguistiques, aux phénomènes de reformulation et de reprises.

Nous allons adopter cette approche de l'énonciation, étant un outil méthodologique qui nous permettra de repérer les outils énonciatifs mobilisés par les participants au débat télévisé pour illustrer leurs attitudes les uns envers les autres.

D. Maingueneau (1998) conseille d'employer l'expression de *scène d'énonciation* à la place de situation d'énonciation, car elle est d'ordre linguistique, ni d'ailleurs, celle de situation de communication, qui est d'ordre sociologique où l'activité de la parole est décrite de l'extérieur. L'auteur soutient que *« Le terme « scène » en français présente en outre l'intérêt de pouvoir référer à la fois à un cadre et à un processus* » (Maingueneau, 2014, p. 123).

La prise en compte des spécificités énonciatives caractéristiques de *Questions d'actu* est indispensable, car les participants au débat, mettent en jeu plusieurs voix dans l'énoncé, lequel est défini « *comme une description, une*

image ou encore une représentation de son énonciation transmise directement par l'énoncé dès qu'on comprend. » (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 81).

Dans le postulat de O. Ducrot (1980), l'énoncé se présente comme le produit d'un locuteur, pouvant être repéré en français à travers les marques de la première personne. L'énoncé stipule qu'un locuteur pour influencer son interlocuteur, utilise la langue à son compte,

Entre implication, engagement et effacement, ces fonctionnalités énonciatives conditionnent en grande partie le processus persuasif. A ce niveau, il est impératif de revenir aux travaux de Ducrot portant essentiellement sur la polyphonie énonciative.

9.2.1 **Positionnement énonciatif des participants**

En observant le corpus, nous avons constaté qu'il y a un lien entre le type d'argument et le pronom employé, un lien que nous devons interpréter et justifier lors de l'analyse des sous-corpus. Analyser le positionnement énonciatif que chacun des participants adopte, implique l'étude de la présence de la voix du locuteur « *Benveniste soutient la relation très étroite entre le sujet parlant et son discours : on ne peut aborder la première sans faire référence à l'énonciation* ». (Sandré, 2010, p. 70).

R. Vion (2000), de sa part, postule que les locuteurs sont amenés à se positionner, et le plus important c'est que « *Ce positionnement revient à faire de chaque sujet l'artisan de la construction des places et donc d'un espace interactif que d'autres appellent la relation. »* (Vion, 2000, pp. 111-112).

Comme il vient d'être cité, ce positionnement énonciatif indique la nature de la relation qu'un locuteur désire établir avec ses interlocuteurs, et l'image de soi qu'il souhaite émettre, cette image désigne dans la tradition aristotélicienne la notion d'*ethos*.

9.2.1.1 ***La polyphonie de Ducrot***

Suite à Bakhtine, dont le dialogisme est fondé sur la règle *parler c'est communiquer, communiquer c'est agir* (Barry A. O., 2002). O. Ducrot (1980) a repris la polyphonie en remettant en question l'unicité du sujet parlant. Il distingue dans son approche le sujet parlant « être empirique » producteur de l'énoncé, et le locuteur « être discursif » responsable de l'énonciation, ce dernier peut mettre en scène un énonciateur.

Selon, P.Charaudeau (2006), lorsque le locuteur prend la parole, il s'institue en *sujet énonçant* ou *énonciateur* dont le positionnement dépend des données de la situation de communication, P. Charaudeau (2006) soutient que « *Ces données sont d'ordre socio-communicationnel dans la mesure où elles déterminent, en même temps et dans des rapports de réciprocité, la nature identitaire des partenaires de l'échange, la relation que ceux-ci entretiennent entre eux, la visée d'influence qui justifie le fait de prendre la parole* » (Charaudeau, 2006, p. 26), et institue conjointement son interlocuteur en un *sujet destinataire.*

La notion de locuteur, ne se concrétise donc que si elle est appréhendée en relation avec un interlocuteur. Le positionnement énonciatif donne lieu à un positionnement interactionnel, où se définissent les relations interpersonnelles et où se déterminent les places. D'ailleurs, « *On ne se contente pas de parler à l'autre, on adapte son discours par rapport à lui, et on existe par cette adaptation* » (Sandré, 2010, p. 74).

Ce *comportement énonciatif* informe le sujet parlant sur l'identité de son interlocuteur, et l'aide à adopter un *comportement discursif* pertinent et convenable à la situation en question qui représente son identité. P.Charaudeau affirme à ce propos que

« Ces données fournissent (imposent) au sujet parlant des « instructions discursives » sur la façon de se comporter en tant qu'énonciateur, à propos de l'identité qu'il doit attribuer à son partenaire en tant que sujet destinataire, à propos de la façon d'organiser son discours (de

manière descriptive, narrative et/ou argumentative), sur les topiques sémantiques qu'il doit convoquer » (Charaudeau, 2006, p. 30)

Nous réflexion est focalisée sur une notion centrale dans l'énonciation, celle de la subjectivité, laquelle est considérée comme un principe fondamental gouvernant l'enchaînement argumentatif. Pour analyser le positionnement énonciatif des participants, nous sous appuyons sur les marques de personnes renvoyant à chaque énonciateur, car « *les marques de personnes sont certainement un des aspects les plus importants à considérer dans un discours »* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 82), et plus précisément les pronoms personnels qui permettent de déterminer *« les actants du discours* » (Gauthier, 1995).

En inscrivant l'interaction dans une double situation communicationnelle et interactionnelle complexe, comportant une double émission et une double réception, l'énonciateur dans *Questions d'actu,* est tantôt un « je » qui représente la personne *subjective transcendante par rapport à « tu »* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010), tantôt un « nous » qui n'est pas en fait une pluralisation de « je » *subjectif*, mais une jonction entre le *« je »* et le *« non-je »* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 86).

Cependant, l'énonciataire est toujours un « vous » collectif et en même temps de politesse, en d'autres termes, le locuteur même en s'adressant à un seul interlocuteur dans un cadre aussi formel et institutionnel du débat télévisé, ne peut que le vouvoyer, or, en réalité il devra s'adresser d'une part à son destinataire direct sur le plateau, et à celui effectif « le téléspectateur » dans l'exemple suivant, nous essayerons de repérer au niveau d'un tour de parole, les marques énonciatives puis interpréter la valeur de chacune.

Exemple 1 extrait du débat N°2

09 D4 : oui je crois qu'en ce qui concerne la polémique que vous que vous signalez les raisons de cette loi de finance complémentaire repose un peu sur les principes qu'a développés Si Salah toute à l'heure en ce qui concerne la crise financière internationale qui a touché pratiquement de plein fouet évidemment notre économie// à ce stade-là// si ma mémoire est bonne on nous avait informé qu'euh// on nous n'étions pas connecté avec système financier international donc par conséquent la crise ne nous touchait pas// malheureusement// en ce qui concerne le pervers économique qu'on avait nous avons tiré la sonnette d'alarme déjà bien avant//

Dans ce tour de parole, pour désigner son destinataire, l'énonciateur type 3 emploie un « vous » pour interpeler l'animateur. En s'instituant en énonciateur, il balance d'un « je » subjectif suivi d'un verbe d'opinion, à travers lequel il exprime son opinion personnelle, à un « on » inclusif *qu'**on** avait **nous** avons*, puis à un « nous » dilaté où toute la communauté économique est incluse. Cette alliance de *je, nous, vous* montre la dynamique relationnelle qui résulte en fait d'une dynamique interactionnelle.

Au début du tour de parole, D4 interagit en tant qu'individu qui répond à la question de l'animateur, mais après quand il évoque le problème de désinformation au sujet de la crise économique, il évite de parler au nom de « je», et implique les partenaires économiques algériens en employant « nous » afin de renforcer sa position de victime et que la faute incombe enfin au gouvernement.

Dans l'exemple suivant, nous avons choisi un tour de parole du débatteur type 1 afin de dégager les marques de subjectivités spécifiques à ce rôle interactif

Exemple 2 extrait du débat n°4

03 D1 : moi je pense que la responsabilité est partagée/// le banquier// l'entreprise/// et il y a une communication difficile aujourd'hui// il faut reconnaitre que les banques //jusqu'au jour d'aujourd'hui// ont fourni beaucoup d'efforts//mais ces efforts ne sont pas encore perceptibles par les les entreprises/// je pense qu'aujourd'hui// il y a lieu de faire euh le constat était fait mais il faut passer à l'action// il y a des facteurs de blocage hein qu'il faut les identifier// je crois qui sont déjà identifiés et qui va falloir donc mettre en place un plan d'action euh euh échéancier et // une feuille de route

carrément pour réaliser ces des objectifs de façon à mettre fin à ces facteurs de blocage

L'invité représentant des pouvoirs publics qui essaye de rappeler à ses destinataires les efforts fournis par les banques malgré les facteurs de blocage et l'impossibilité de communication avec l'opérateur économique, s'exprime en employant le pronom personnel « je » pour exprimer sa position.

L'emploi de cette marque de subjectivité désigne celui qui parle et *implique en même temps un énoncé sur le compte de « je »* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 85). Le choix de ce pronom permet à ce débatteur de produire une image identitaire d'un grand responsable capable de situer le niveau défaillant du secteur bancaire, et de reconnaitre sa part de responsabilité. Pour atténuer le degré de subjectivité de l'énoncé, D1 équilibre le tour de parole par l'emploi que nous jugeons excessif de la tournure impersonnelle (07occurrences).

9.2.1.2 ***Responsabilité énonciative vs effacement énonciatif***

La responsabilité énonciative est considérée dans certains articles qui portent sur l'énonciation comme l'équivalent de « *la prise en charge énonciative* », or, d'après S. Moirand (2006), cette notion est plus complexe que cette simple définition.

Dans ce sens, l'auteur, (Moirand, 2006, p. 46), l'associe à la notion de responsabilité professionnelle en l'occurrence journalistique. Par ailleurs, l'énonciation peut être conçue comme « *le surgissement du sujet dans l'énoncé* » (Dubois, 1969)[173]. Cette possibilité posera problème en cas d'un message écrit non signé, où l'énonciateur s'efface totalement.

[173] Cité dans (Moirand, Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne: questionnements sur les observables et les catégories d'analyse, 2006, p. 47)

Toutefois, à l'oral, comme dans le cas du débat télévisé, l'emploi des pronoms personnels indique celui qui parle. D'ailleurs, R. Koren (2006) affirme que cette notion « *réfère à une prise de position éthique délibérée et explicite* », tandis que la notion d'« effacement énonciatif »renvoie à « *un comportement discursif d'abstention, de masquage du point de vue et de renoncement à toute forme visible d'interaction langagière* » (Koren, 2006, p. 93), appelé aussi *ethos d'objectivité* (Provenzano, 2010, p. 03) .

Dans le cadre de l'interactionnisme socio-discursif, Koren (2006) atteste que la question de responsabilité est liée à « *la subjectivité parlante* » (Koren, 2006, p. 96) . Cette réflexion converge vers celle d'O.Ducrot qui considère le locuteur comme un *être de discours*. L'effacement énonciatif est donc manifeste non seulement au niveau de l'énonciation non embrayée mais aussi au niveau des énoncés embrayés « *caractérisés par une carence de marques de subjectivité* » (Modena, 2013, p. 94)

Dans l'exemple suivant, nous analysons un cas où l'effacement énonciatif est une caractéristique fondamentale

Exemple 3extrait du débat n1

38 D2 : euh// le le problème de la double vacation est un problème récurrent// au niveau de l'école algérienne c'est //tout simplement parce que euh//les autorités chargées de la construction donc n'arrivent pas à satisfaire //euh la demande la demande du secteur pour justement pour éradiquer le terme est bien dit// donc je crois que c'est un problème conjoncturel/// bon c'est vrai qu'ils tardent/// ils tardent euh ///les moyens doivent être réunis pour les éradiquer afin que tous les élèves algériens puissent bénéficier des mêmes conditions du travail //

Dans cet exemple, le débatteur type 1 apporte des clarifications à propos de l'établissement de la double vacation dans le système éducatif algérien, selon une conception personnelle fondée sur une vérité. Dans la première moitié du tour de parole, le locuteur s'efface complètement, aucun pronom personnel n'est employé.

Il nous semble, que cet effacement est stratégique, le débatteur s'éclipse volontairement au moment où il évoque la responsabilité des autorités dont il est membre et auxquels il n'est pas évident de faire des reproches. Alors, pour éviter de s'autocritiquer devant un large public, ou de se culpabiliser, quant à l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre le problème des infrastructures éducatives, il évite d'employer le **«** je », il donne l'impression « *qu'il se retire de l'énonciation, qu'il «objectivise » son discours»* (Vion, 2001, p. 334)

En revanche, un « je » émerge dans le deuxième segment, représenter *la personne subjective* (J-P Meunier et D. Peraya, 2010), suivi d'un verbe d'opinion « croire», employé un peu en décalage, pour défendre et justifier les pouvoirs publics, au lieu de les attaquer objectivement quant au retard accumulé dans la construction des infrastructures scolaires et la mise en place de la double vacation.

Les éléments soulignés dans le passage je crois que c'est un problème conjoncturel/// bon c'est vrai qu'ils tardent/// ils tardent euh ///, montrent que le débatteur joue un rôle énonciatif dont l'objectif consisté à, selon A. Rabatel, « *éviter d'être assigné à une position qu'il faudrait assumer devant les autres* » (Rabatel, 2004, p. 07). Dans notre corpus, le phénomène d'effacement énonciatif est un phénomène caractéristique récurrent.

Cependant, dans l'exemple qui suit, nous avons un modèle contraire, dans lequel la responsabilité énonciative est vraiment manifeste,

Exemple 4 extrait du débat N°6

31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités// du développement de la société depuis l'indépendance//j'étais j'étais dans l'opposition//je suis toujours d'une certaine manière dans l'opposition//je ne suis pas organisé aujourd'hui// mais j'étais organisé autrefois// j'étais j'ai écouté un certain nombre de discours qui faisait// autrefois les gorges chaudes chez les opposants// et j'ai été estomaqué le jour où Houari Boumediene est mort //et que les gens sont sortis en masse pleurer dans les rues//je me suis dit il y a un problème//qu'est-ce qui se passe//alors que// ma génération s'est battue dans le cadre de la montée// la construction d'une économie nationale//et je l'ai dit// la

construction de l'économie nationale//dans le projet Boumedieniste était un projet nationalitaire// mais ce qui manquait fondamentalement// étaient les droits fondamentaux des citoyens

Au niveau de ce contre-argument, le débatteur D1 remet en doute la lecture qu'a faite D2 dans le tour de parole précédent. Il exprime sa subjectivité extrême de façon explicite en évoquant son positionnement politique de l'opposition dans le passé et actuellement j'étais j'étais dans l'opposition//je suis toujours d'une certaine manière dans l'opposition **.** D1 assume ce qu'il énonce, sous une forme narrative. Même en parlant au nom de ses camarades de combat politique nationaliste, il est énonciateur, il a même évité le « nous » pluriel et l'a substitué par ma génération.

9.3 Construction d'une identité discursive

Les participants au débat construisent dans et par leurs discours une identité discursive, Cabasino (2001) résument les rôles interactionnels des orateurs ainsi

« Les orateurs reflètent, dans un discours à dominante délibérative, leurs préconstruits culturels, les représentations de l'objet en discussion, l'autorité conférée non seulement par la position institutionnelle (…) c'est-à-dire par l'adaptation du statut social aux paroles prononcées, mais aussi par le rôle assumé dans les différentes situations d'énonciation et surtout dans le jeu interactionnel » (Cabasino, 2001, p. 95).

Si nous prenons le débat n°6 dont le thème est « *L'Algérien et la politique* », nous constatons que ce débat se caractérise essentiellement par un conflit extrême opposant deux politologues, deux personnalités peu connues dans la société algérienne qui viennent dévoiler leurs véritables identités sociopolitiques dans et par leurs discours.

Exemple 1 extrait du débat n°6

31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités// du développement de la société depuis l'indépendance//j'étais j'étais dans l'opposition//je suis toujours d'une certaine manière dans l'opposition//je ne suis pas organisé aujourd'hui// mais j'étais organisé autrefois// j'étais j'ai écouté un certain nombre de discours qui faisait// autrefois les gorges chaudes chez les opposants// et j'ai été estomaqué le jour où Houari Boumediene est mort //et que les gens sont sortis en masse pleurer dans les rues//

…

38D2 -[je suis désolé// je ne sais pas dans quelle opposition c'était Le peuple algérien// c'est vrai// a toujours souffert//

39D2 : -[voilà// c'est ça l'essentiel

D'un manque de liberté fondamentale// d'un manque de démocratie//

40 D2 : -[et d'un manque de résultat économique sur le terrain et d'un manque de vie

Figure 18: Situation pugilistique dans le débat n°6

En lisant les propos de D1 dans le tour de parole n°31, nous nous rendon compte que c'est un opposant à la politique gouvernementale de l'ex-Présiden Houari Boumediene pendant les années 70-80. L'intervention réactive de D2 dan les tours de parole n°38 et 40, présuppose qu'il est aussi dans l'opposition. Donc l'identité politique de chacun est révélée dans cette séquence.

Quant à D2, il critique la prise de position politique de son interlocuteur qui n'est pas son adversaire politique dans la mesure où les deux s'inscrivent dans l'opposition au régime des années 70. En revanche, D2 reproche à D1 le fait de se contredire, de l'incapacité de se situer par rapport à l'opposition politique présumée car D1 fait des éloges à ce système politique tout en étant dans l'opposition. Nous posons que le rôle que l'instance de production confère à cet invité n'est pas en fait le rôle d'un type 2 qui n'appartient à aucun Ministère, c'est plutôt le rôle d'un type 1 (représenter les pouvoirs publics).

Leurs discours politiques apparaissent par conséquent comme un lieu de combat « *une arène* »entre deux politiciens algériens, qui tentent de redéfinir leurs positions ainsi que leurs identités politiques, nous assistons à la production d'un phénomène que P. Charaudeau & D. Maingueneau (2002) appellent le *positionnement* dans leur « Dictionnaire de l'Analyse du Discours ».

9.3.1 Les preuves rhétoriques

Ces preuves rhétoriques s'appuient sur le recours à la raison et au langage, il s'agit de preuves subjectives. Elles sont de deux types, des preuves éthiques et des preuves pathémiques. La première consiste pour le locuteur de donner une image positive de lui-même qu'il doit susciter chez son interlocuteur afin de s'assurer d'une bonne réception de son discours. Dans le but de garantir l'effet positif de cette image, le locuteur s'appuie sur des valeurs communes et partagées par son auditoire appelées dans la tradition aristotélicienne *la doxa*. Toutefois, la deuxième preuve consiste à jouer sur les passions, les émotions de l'auditoire afin de réussir à le convaincre.

9.3.1.1 *Ethos oratoire dans le débat Questions d'actu*

Appartenant à la Rhétorique antique, cette notion désigne l'image qu'un orateur donne de lui-même via son discours. Dans le cadre de l'analyse du discours, l'ethos doit être envisagé comme un concept qui permet à l'analyste d'identifier l'effet des dires de l'orateur sur l'auditeur car il s'agit d'un processus d'interaction subjectif.

Dans sa Rhétorique, Aristote appelle *ethos, « l'image de soi que projette l'orateur désireux d'agir par sa parole »* (Amossy, 2009, p. 70), selon cette acception, le personnage doit construire son image dans le discours.

En faisant une synthèse, R. Amossy (2009) résume la représentation de soi, digne de confiance, dérivée de l'alliance de *l'intellect* et de *la vertu*. Il évoque l'esquisse de Eggs, laquelle insiste sur les compétences (la *phronesis*, de ce fait, l'ethos doit inclure deux dimensions inséparables, celle morale et celle stratégique, il en ressort que les orateurs inspirent confiance si

- *Leurs arguments et leurs conseils sont compétents, raisonnables et délibérés,*
- *Ils sont sincères, honnêtes et équitables*
- *Ils montrent de la solidarité, de l'obligeance et de l'amabilité envers leurs auditeurs.*

Parmi les premiers auteurs qui ont conceptualisé la notion de l'ethos, Ducrot, l'a réemployé pour la première fois dans sa polyphonie de l'énonciation, il propose deux types de sujets parlant, l'un est un sujet réel, l'autre est un sujet de discours, autrement dit, il est indispensable de distinguer à l'intérieur du discours le locuteur (L) de l'énonciateur (E) et que l'image du premier doit émerger dans l'acte de l'énonciation du deuxième Amossy (2009) soutient que

« L'ethos est rattaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est à la source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. » (Amossy, 2009, p. 75).

D. Maingueneau (2007) reprend la définition de Roland Barthes

« Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pou faire bonne impression : ce sont des airs. […] L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela. » (Barthes, 1966, p. 212)[174]

Nous comprenons alors, que tout ce que dit le locuteur est porteur de traits caractérisant sa personnalité transmis sciemment à son interlocuteur. D'après D. Maingueneau, l'ethos, en plus de la transmission d'une image de soi, transmet des idées, « *en fait, ces idées se présentent à travers une manière de dire qui renvoie à une manière d'être, à la participation imaginaire à un vécu.* » (Maingueneau, 2007, p. 70), voire plus, à travers l'énonciation s'exhibent l'appartenance ethnique et les valeurs socioculturelles.

Quant à Goffman, il l'a introduit dans une perspective interactive, la notion renvoie à l'*image de soi* et à la représentation de soi, laquelle fait partie des rites d'interaction sociale « *il s'agit par là de comprendre comment la mise en scène de l'**ethos** (du « moi ») construit des identités et influence les rapports entre les gens* » (Stasilo, 2012, p. 68).

[174] Cité dans (Maingueneau, 2007, p. 69)

Selon cette perspective, l'effet éthique exige qu'un acteur social donne une certaine impression de lui-même, et ce afin d'influencer ses partenaires dans le sens désiré, par son comportement.

Dans ce sens, ce qui peut exprimer l'importance que nous accordons à l'ethos dans le cadre de notre analyse du discours dans le débat télévisé est le fait que l'ethos s'inscrit dans le cadre de« *la linguistique interactionniste et de l'analyse du discours, et se trouve liée à l'étude de la relation interpersonnelle, de la situation d'échange et des objectifs discursifs »* (Sandré, 2010, p. 82)

En outre, l'ethos peut se manifester à travers la posture que nous définissons comme une manière d'expression subjective qui permet à un locuteur d'occuper une position dans une situation de communication. Nous ne comptons pas l'aborder dans sa dimension non-discursive, combien complexe, mais nous analyserons quelques postures des débatteurs à grands effets interactionnels.

Vêtus en costumes, les invités de *Questions d'actu* formalisent leurs tenues, un style d'habillement formel, et institutionnel qui reflète le sérieux et les identités socio-institutionnelles, car selon Meunier et Peraya (2010) « *adopter une posture, c'est mettre en scène le corps propre, exhiber une position corporelle au regard d'autrui* » (J-P Meunier et D. Peraya, 2010, p. 281). Le choix vestimentaire est lié également à la notion de la place et du rôle de *porte-parole* (Michel. Beuchamp & Louize. Pettidrew, 1995).

Depuis l'apparition de l'audiovisuel en Algérie en l'occurrence la télévision et la radio, l'Etat algérien délègue des porte-parole pour lancer ses projets, expliquer au citoyens les décisions prises et les nouvelles lois instaurées au niveau de ces deux médias de masse. Ces personnes sont désignées relativement à leurs statuts institutionnels mais aussi par rapport à leurs efficacités professionnelles et langagières. Ils sont désignés aussi en tenant compte des critères d'hiérarchisation et des traditions de représentation. Le média de son côté, invite des experts dignes de la confiance du public afin de faire face à ces porte-parole, devenant à leurs tours les porte-parole officieux du citoyen.

Dans une conception rhétorique, ce porte-parole construit une image de soi et participe en même temps à la construction de *l'image publique de l'organisation* (Michel. Beuchamp & Louize. Pettidrew, 1995), qu'il représente.

Réussir à être efficace repose d'abord sur des habiletés individuelles à persuader, sur les compétences langagières individuelles, « *le nouveau porte-parole est ainsi appelé à jongler adroitement avec sa fonction de représentation et sa mission persuasive »* (Michel. Beuchamp & Louize. Pettidrew, 1995, p. 247).

Cette aptitude médiatique et discursive dépend aussi du charisme des participants, lequel est défini par Max Weber (1971) comme *« la qualité extraordinaire […] d'un personnage, qui est, pour ainsi dire, doué de force»* (Weber, 1971, p. 249). Trois modes de persuasion seront mis en scène ; le recours à la raison *logos*, l'appel aux émotions *pathos* et le recours à la crédibilité *ethos*

Dans la perspective de l'analyse rhétorique, il existe deux catégories d'images, une image préalable l'*ethos préalable ou prédiscursif* et une image oratoire *l'ethos oratoire*. Concernant la première catégorie, R. Amossy (2009) la définit ainsi « *l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant da prise de parole* » (Amossy, 2009, p. 79).

Pour dégager les différentes formes de l'ethos, nous allons appuyer notre analyse sur nos interprétations personnelles et notamment subjectives dans la mesure où la majorité des invités ne sont pas des habitués de la scène médiatique et à propos desquels nous possédons très peu d'informations, l'unique idée que nous pourrons nous en faire est celle d'un responsable de l'Etat spécialiste dans un domaine précis, nous nous référerons donc aux éléments préexistants « *comme l'autorité que lui confèrent sa position ou son statut »* (Amossy, 2009, p. 79)

Concernant l'ethos oratoire ou discursif *« L'**ethos** provient du discours puisque c'est une image de soi que l'orateur construit pour contribuer à l'efficacité de son dire »* (Stasilo, 2012, p. 69). Cette catégorie d'ethos consiste dans le fait de se servir du discours de manière explicite ou implicite pour mettre en jeu un paraître.

Le sociologue P. Bourdieu (1982), quant à lui, propose de repérer les éléments de l'efficacité en dehors de la parole. Il pense que l'efficacité provient de *l'autorité préalable* de l'orateur, selon lui, « *le pouvoir des mots réside dans « les conditions institutionnelles de leur production et de leur réception »* (Amossy,

2009, p. 78) , en d'autres termes, l'autorité discursive émane de la personne « *légitimée à le prononcer dans une situation légitime »* (Amossy, 2009, p. 78).

L'ethos préalable est élaboré sur la base du rôle que l'instance médiatique assigne au débatteur dans l'espace de l'interaction sociale, ils sont représentés à travers leurs fonctions dans l'Etat, et à travers aussi leurs statuts de représentants des pouvoirs publics. Ces considérations d'ordre sociologique doivent être intégrées dans l'analyse de cette image.

Nous nous proposons d'observer l'*ethos discursif* que le débatteur dans *Questions d'actu* élabore, puis l'analyser dans ses différentes formes tout en repérant les marques de subjectivité, car l'interaction se met en place inévitablement à travers l'image que les débatteurs se construisent l'un de l'autre.

Pour agir, le participant doit mobiliser des arguments valides qui lui permettent de projeter une image de soi à grand effet, susceptible de produire à son tour un effet pathétique sur son destinataire.

Du point de vue théorique, l'ethos est corrélatif à la situation d'interaction, lequel doit être défini en relation avec le genre discursif débat, dans lequel il est construit mais aussi *« l'image de soi que le sujet parlant construit dans son discours est aussi déterminée par les attentes de celui pour lequel le discours est produit* » (Sandré, 2010, p. 83).

Nous envisagerons l'ethos individuel relatif aux débatteurs de chaque type afin de voir s'il existe des traits partagés résultant de son autorité, son rôle et sa place. Nous focaliserons alors notre attention sur la manière dont les locuteurs argumentent afin de repérer les traits saillants de leurs ethos, donc un ethos individuel qui pourra être partagé par plusieurs débatteurs, d'ailleurs R. Amossy précise que *« chaque genre du discours comporte une distribution préétablie des rôles qui détermine en partie l'image de soi du locuteur* » (Amossy, 2002 : 239)[175]. Nous essayerons alors de construite des identités à partir de la mise en scène de l'ethos des débatteurs qui influent sur les rôles et les discours.

L'ethos discursif dans une séquence

[175] Cité dans (Sandré, 2010, p. 83).

Dans l'exemple qui suit, nous analysons une séquence extraite du débat n°2, dont le thème est La LFC 2009. Notre objectif consiste à étudier l'ethos des débatteurs en interaction sans isoler les tours de parole de leur contexte thématique et interactionnel, puis établir un portrait identitaire en nous basant sur l'image que ce participant transmet à ses auditeurs par et dans son discours.

Exemple 1 extrait du débat n°2

49D3 : que l'Algérie doit être beaucoup plus ouverte//pour l'investissement direct étranger//parce que nous avons besoin de ces investissements pour un développement plus harmonieux et pour un transfert technologique et pour une meilleure croissance// c'est ce que je veux dire

53 D2 : sur cette question je suis tout à fait d'accord avec euh Si YOUSFI// pour la bonne et simple raison// c'est que si nous voulons construire une économie diversifiée//et pleinement insérée dans la mondialisation//nous sommes obligés d'accueillir les IDE//et dans son discours d'investisseurs// le Président de la république insistait sur deux points//il faut peut être rappeler//d'abord//gérer rationnellement l'économie nationale//et deuxièmement//diversifier l'économie nationale// or en Algérie// il faut le dire// nous avons un débat anachronique//

55 D1 : sur cette question//moi j'ai un avis plus nuancé//je vais m'expliquer// d'abord il faut évacuer donc la question des 30% donc pour pour les opérations de// revente en l'état//donc ça c'est pas nouveau on n'a pas fait un scoop ça se fait en Tunisie depuis depuis depuis deux décennies et ça n'a pas gêné//les étrangers dans leur//dans leurs activités commerciales en Tunisie//ce qui avait gêné pour cette 30% pour l'évacuer rapidement c'est l'effet rétroactif je crois que c'est réglé définitivement//en revanche// pour les 51% ça peut être maladroit mais j'observe j'observe que euh je cite la une dernière étude qui a été faite par le réseau ANIMA//qui est un réseau euro-méditerranéen qui qui qui est un observatoire//sur les investissements des pays de l'euh euh de la méditerranée//l'Algérie reste //une destination privilégiée//pour les investissements directs étrangers//pourquoi//parce que c'est un c'est un marché émergeant//là il faut pas oublier lorsqu'on examine si vous voulez les choses//l'économie algérienne c'est le deuxième PB des PNB d'Afrique //c'est le deuxième pays arabe après l'Arabie Saoudite// c'est le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud// donc il y a un marché émergeant//et sur les//les niveaux d'investissement//ils peuvent être considérés pour un investisseur qui cherche de l'argent face à une demande mondiale qui rétrécit//il viendra en Algérie//alors sur les 51% ça ce négocie// on aurait dû les laisser cas par cas//mais même si vous imposez les 51%//ils viendront comme même// je cite un exemple de Renault en Russie//vous savez le président POTINE a considéré que Renault// n'était pas suffisamment présente en Russie// il a dit que si vous n'êtes pas

Pour attribuer l'image d'un expert dont les informations sont toujours à la une, le débatteur D2-type 2, dans cet exemple, emploie un discours explicatif

pertinent. A travers sa parole, nous constatons qu'il possède *les vertus* (Maingueneau, 2007) d'un homme politologue et économiste expert, cet ethos rejoint l'image de l'animateur qui se soucie en permanence de la transmission de l'information claire au public.

Dans ce tour de parole D2-type 2, exhibe une réflexion économique inscrite dans une logique de mondialisation ouverte sur l'économie internationale « *à travers l'énonciation se montre la personnalité de l'énonciateur* » (Maingueneau, 2007, p. 69), en plus de la personnalité du débatteur, l'ethos dévoile un *positionnement* politico-économique, dans la mesure où, à travers ce discours représentatif de soi, il ressort que ce débatteur se place contre quelques mesures prises par l'Etat, qui selon D2 menacent le système économique de l'Algérie.

Dans une autre intervention réactive 04 D2**,** ce débatteur reproche aux autorités supérieures la mauvaise conduite économique et l'incapacité à instituer une économie de marché nous sommes actuellement en train de payer si vous voulez//une ouverture de notre économie sans discernement// nous avons euh opérer une libéralisation de nos échanges extérieurs// et euh en confondant économie de marché avec économie de bazar//

D2 intervient comme étant un spécialiste observateur et évaluateur en même temps, capable de critiquer le système économique de l'Algérie. Dans son discours, il assume sa responsabilité énonciative en s'impliquant à travers l'emploi du *nous*, il fait preuve d'une grande sagesse dans son analyse de la situation. Ce participant paraît d'abord comme un bon citoyen algérien qui se soucie de l'avenir économique de son pays, puis comme personnalité économique qui peut y apporter de nouvelles perspectives économiques.

En fait l'image de soi que ce débatteur a construite provoque la réaction du débatteur représentant des pouvoirs publics, D1 qui intervient dans le but d'exprimer un avis *nuancé* pour ne pas dire contraire.

La réaction de ce débatteur-type 1 vient en interaction aux deux derniers tours de parole 49 D3 et 53 D2, qui ont critiqué cette mesure prise par l'Etat, parce elle risque de débusquer l'investisseur étranger de l'Algérie, lequel est indispensable pour un développement économique harmonieux.

D1 répond, d'abord en utilisant un « je » individuel à 5 reprises « j'ai un avis plus nuancé », « je vais m'expliquer », « je crois », « j'observe », « je cite » et donc en étant *responsable* de son énonciation, il exprimer une opinion personnelle permettant de construire *une image de soi* d'un antagoniste qui ne se laisse pas menacer la face.

Dans son discours, il présente une réflexion logique fondée sur la conviction individuelle et va au raisonnement *logos* où il observe, et illustre à travers des exemples concrets et réels. Il a adopté un raisonnement pertinent Il n'a pas hésité à menacer les faces positives des débatteurs en disqualifiant leurs interventions précédentes ça c'est pas nouveau on n'a pas fait un scoop**,** en les harcelant d'exemples contrariant, et en employant un « on » *inclusif* pour dévaloriser leurs critiques jugées de datées et dire qu'ils n'ont pas évoqué de nouvelles solutions.

Ensuite, il avance des pourcentages, il recourt à un argument par analogie équilibré entre le système des IDE en Algérie et celui en Tunisie, puis il cite les résultats économiques avancés par un réseau euro-méditerranéen (une source infaillible) classant l'Algérie parmi les pays favorisant l'investissement étranger et donne enfin un exemple étranger d'une force économique reconnue « la Russie ».

Ce débatteur révèle à travers son discours et sa façon habile à mobiliser l'argument par analogie qui est un procédé argumentatif qui permet de se présenter comme digne de foi. Son discours dévoile son obstination à défendre son opinion jusqu'à l'obtention d'une adhésion et récupérer sa face positive.

A la différence du prototype d'un porte-parole, il se soucie de son propre intérêt, sa position vis-à-vis des autres, à l'image d'un responsable sociopolitique soucieux de représenter positivement les pouvoirs publics, qui refuse de reconnaître une certaine défaillance dans le système aboutissant à des solutions accélérées et provisoires telle qu'une loi de finance complémentaire.

Ethos du type 2

Si nous revenons à l'échange analysé dans l'exemple 1, nous y trouvons les traits identitaires que suppose le discours du D2, intervenant habitué de l'émission.

La nature de la thèse qu'il défend nous sommes actuellement en train de payer si vous voulez//une ouverture de notre économie sans discernement// révèle ses performances de synthèse, elle révèle également ses analyses pertinentes de la situation économique de l'Etat algérien en s'impliquant en tant que spécialiste à travers un « nous » dilaté, nous avons euh opérer une libéralisation de nos échanges extérieurs// et euh en confondant économie de marché avec économie de bazar//.

En dénonçant, non pas la loi en elle-même (le thème du débat) mais la conception globale du système économique notamment d'importation abusive, ce débatteur défend l'intérêt général de son pays, à travers son discours, nous identifions sans effort, ses qualités en l'occurrence de compétence, d'intégrité et de *bienveillance « que, pour être crédible, l'orateur doit manifester à travers son discours »* (Doury, Marianne& P. Lefébure, 2006, p. 53). Sa capacité à synthétiser la situation justifie pourquoi la chaîne l'a désigné pour jouer le rôle de celui qui fait la synthèse d'une thèse et d'une antithèse.

Ethos du type 1

En voulant illustrer l'ethos des représentants des pouvoirs publics ou des porte-parole de l'Etat, nous avons fait un tri varié en termes de thématique, nous avons choisi un autre prototype de locuteur-type 1.

Le Type 1 fonde sa parole sur ce que lui dicte ses responsabilités d'autorité, sur ce, R. Amossy (2009) appelle *l'autorité impartie*, lui donnant une image préalable d'un homme à grande responsabilité, possédant des qualités morales, techniques et intellectuelles, figurant parmi les responsables politique du pays. Il a une image de dirigeant, détenteur d'un pouvoir exécutif ou législatif, consciencieux, honnête, soucieux de l'intérêt public et du bien-être du citoyen, comme nous l'observons dans l'exemple suivant

Exemple 3 extrait du débat n°1

78 D1 : donc je voudrais d'abord dire un mot pour les programmes // parce que on parle de surcharge des programmes il faudrait attendre au moins disant l'application de ces programmes pendant l'année scolaire pour dire qu'ils sont surchargés // parce que nous avons opérer des allègements c'est une opération qu'on a nommée euh donc euh allègement et harmonisation des programmes pour ce qui est de l'enseignement primaire et pour ce qui est de l'enseignement secondaire// et là nous avons tenu compte d'un certain nombre de critères // d'euh disant reconnus universellement euh la cohérence c'est-à-dire pour qu'il y ait euh donc une progression verticale au niveau des programmes éviter disant les redondances //éviter les écarts dans la construction du concept // nous avons aussi mis en adéquation les contenus des programmes avec le volume horaire nous avons disant// veillé à ce que le programme soit lisible ne pas utiliser donc des thèmes difficiles pour l'enseignant pour qu'il puisse l'interpréter facilement et nous avons veillé aussi à ce que ce programme soit pertinent // c'est-à-dire que les contenus les activités qui sont programmées doivent être en conformité avec les compétences avec les objectifs

…

83 D1 : voilà par l'opinion publique//et elle même rencontré // l'assentiment de certains parents// qui jugent que le port de la blouse inutile// donc là on fait notre mea-culpa on s'est dit peut être que cette mesure aurait due être précédée d'un travail d'information et de euh sensibilisation pour montrer le bien fondé de cette décision et expliquer quel est le sens et la portée éducative de cette mesure

Il y a eu un rallongement jusqu'au 13octobre et c'est une mesure d'assouplissement // mais je dois dire// euh aux parents que ce délai qui a été donnée ne doit pas prendre le caractère d'un ultimatum // et aucun élève ne peut être renvoyé s'il y a un problème on va le régler

On donnera des instructions

108 D1 : effectivement nous voulons un système éducatif stable// mais noue ne voulons pas un système éducatif figé//

Le type 1 dans le débat n°1, représente le Ministère de l'éducation nationale, ce statut stratégique le légitime à être désigné comme le parole-parole de cette institution, vu que l'enseignement est le souci de toute la société, cette institution demeure visée sur le plan sociopolitique.

D'après son discours, ce débatteur met en avant, sa qualité de galant, de poli à travers la tournure de politesse je voudrais d'abord dire un mot, ensuite il parle en tant que responsable qui rejette une critique anticipée il faudrait attendre au moins disant l'application de ces programmes pendant l'année scolaire pour dire qu'ils sont surchargés, en employant un discours rassurant parce que nous avons opérer des

allègements c'est une opération qu'on a nommée euh donc euh allègement et harmonisation des programmes pour ce qui est de l'enseignement primaire et pour ce qui est de l'enseignement secondaire où il paraît soucieux de garantir de bonnes conditions d'enseignement ainsi qu'une certaine qualité des contenus proposés.

Il parle à un moment donné, des critères universels pris en considération dans la révision des programmes. Pour exhiber le contrôle permanant de l'actualisation des programmes et les efforts fournis par le Ministère en répétant le verbe « veiller » deux fois.

Ensuite, D1 s'exprime en tant que décideur catégorique je dois dire// euh aux parents que ce délai qui a été donnée ne doit pas prendre le caractère d'un ultimatum // et aucun élève ne peut être renvoyé s'il y a un problème on va le régler On donnera des instructions_ Ses propos révèlent son caractère sérieux et attentif, il assume ses paroles et ses responsabilités, sûr de lui et de l'institution qui l'endosse, il n'hésite pas à répondre avec clarté. L'ethos de ce débatteur montre une figure d'un homme raisonnable qui reconnait les reproches cette mesure aurait due être précédée d'un travail d'information, on fait notre mea-culpa

Cette brève étude a bien montré que le choix de ce représentant consiste selon Sormany (1990)

« à privilégier certains porte-parole considérés comme légitimes, parce que représentatifs d'institutions, de groupes, de mouvements d'idées, de faits ou de tendances porteurs d'avenir » (Sormany, 1990)[176].

Son caractère *affectif* exprimé à travers les mots c'est une mesure d'assouplissement, un choix douloureux, qu'il n'y ait pas de périodes de cours trop longues parce que ça entraîne la surcharge ça entraîne un surmenage_ permet d'avoir des effets pathémiques sur le récepteur du message, et permet également de bénéficier d'une certaine compréhension de la situation qui a poussé cette institution à instaurer des mesures aussi rigides. D'ailleurs l'absence totale de situation de

[176] Cité dans (Michel. Beuchamp & Louize. Pettidrew, 1995, p. 242)

confrontation et des interruptions montre à quel point l'ethos de ce débatteur l'a aidé à persuader les deux autres participants du bien fondé des décisions ministérielles.

Enfin, ce débatteur type 1, de par sa compétence communicationnelle et sa maîtrise du *logos* a agi efficacement sur ses interlocuteurs, il a réussi donc à construire une image qui inspire confiance notamment au téléspectateur tout en produisant un effet persuasif sur les autres débatteurs. Nous disons alors que ce D1-type1 assume avec succès le rôle que sa tutelle lui a assigné, et la place que l'instance médiatique lui a conférée dans l'émission,

«Telle est la logique de l'adhésion poussée en sa force extrême. D'un côté, il faut acquérir un habitus, des façons de penser et de parler, et une manière d'être-un ethos- qui maintient que le groupe vous reconnaisse et vous intègre » (Amossy, 1999, pp. 186-187).

9.3.1.2 ***Le logos entre ethos et pathos :***

Le logos a été toujours considéré comme une dimension importante du discours argumentatif. Cette notion fait référence aux arguments qui font appel à la raison mis en œuvre par un locuteur dans une situation d'argumentation. Cette notion désigne une argumentation fondée sur la raison, selon Amossy (2008)

« On entend couramment proclamer aujourd'hui que le logos*, l'argumentation rationnelle qui entend persuader par les voies de l'argument et de la preuve, est en perte de vitesse et qu'elle est remplacée dans la sphère publique par l'*ethos » *(Amossy, 2008, p. 06)*.

Les arguments avancés par les débatteurs de *Questions d'actu*, qui sont majoritairement des spécialistes sociopolitiques relèvent du raisonnement logique du logos, des faits et des réalités économiques, politiques diverses. Considéré comme une source d'objectivité, le logos rationnalise et objectivise le discours de chacun. A travers le cheminement raisonnable et logique, les participants s'imposent dans le débat comme détenteur de savoirs et de l'intellect. Par ailleurs, le recours à des chiffres et à des exemples de différents ordres atteste que le logos est une dimension fondamentale dans le discours du débat télévisé.

9.3.1.3 ***Le pathos, mobilisation des valeurs morales et affectives***

Lié directement à l'auditoire, le pathos désigne l'émotion qu'un orateur crée chez son auditeur à travers son discours, et marque la subjectivité, P. Charaudeau (2005) atteste de la dimension fondamentale du pathos dans le discours persuasif

« Tout se mêle donc dans cette subjectivité ; il est cependant possible de distinguer dans la mise en scène du discours politique, les traits qui sont destinés à présenter une certaine image de soi (ethos) et ceux qui sont destinés à toucher le public par une mise en scène dramatisante (pathos). » (Charaudeau, 2005),

Cette stratégie argumentative consiste à susciter chez l'interlocuteur les sentiments auxquels ce dernier est vraiment sensible. En effet, l'affectivité est une composante inhérente au discours, entre *ressenti et éprouvé* (Charaudeau, 2008).

Dans ce sens, nous focalisons notre observation sur l'émotion qu'un locuteur désire susciter chez son interlocuteur et non pas sur celle ressentie effectivement par lui-même.

Il s'agit d'un argument affectif visant à éveiller les émotions de l'auditoire, autrement dit, mobiliser la charge émotionnelle du discours pour agir efficacement. En d'autres termes, le participant fait appel à des stratégies discursives qui ont un effet pathétique et touchent l'émotion de son interlocuteur. De l'avis de P. Charaudeau (2008) *« Il s'agit d'un processus de dramatisation qui consiste à provoquer l'adhésion passionnelle de l'autre en atteignant ses pulsions émotionnelles.* » (Charaudeau, 2008, p. 52).

La mise en œuvre de cet effet persuasif exige le recours à des ressources verbales spécifiques et à une posture susceptible de stimuler le sentiment de l'autre, selon Micheli (2008), « *les locuteurs expriment des émotions et disposent, pour ce faire, d'un ensemble de ressources verbales* » (Micheli, 2008, p. 06). Nous reprenons la définition proposée par Patillon (1990)[177] que R. Amossy a employée dans ouvrage (2009)

« le terme de « pathè » au pluriel désigne ainsi les émotions qu'un orateur « a intérêt à connaître pour agir efficacement sur les esprits » et qui sont « la colère et le calme, l'amitié et la haine, la crainte et la confiance, la honte et l'impudence, l'obligeance, la pitié et l'indignation, l'envie, l'émulation et le mépris » (Amossy, 2009, p. 179).

Le pathos est en fait l'une des stratégies argumentatives visant la persuasion, contrairement au logos. P. Charaudeau (2008) reprend la réflexion de chacun d'Aristote et de R. Barthes consistant à dire que

« persuader son auditoire consiste à produire chez celui-ci des sentiments qui le prédisposent à partager le point de vue de l'orateur. Le sentiment ne sera pas confondu avec son expression (même si celle-ci peut jouer un certain rôle), il sera considéré comme un effet

[177] (Patillon, 1990, p. 69)

possible que peut susciter une certaine mise en discours auprès d'un certain public, dans une certaine circonstance. » (Charaudeau, 2008, p. 50)

Sur la base de toutes ces considérations, nous posons donc, que les sentiments sont devenus, dans une perspective argumentative, un moyen de persuasion sur lequel l'orateur devra jouer et aboutir à sa fin.

Dans le discours des débatteurs, la technique de l'ethos prime sur celle du pathos, les locuteurs recourent à l'émotion moins qu'à la raison le *logos*, et à l'image de soi. Cette technique argumentative, nous la repérons dans le discours du Type 3, le témoin et porte-parole du citoyen, car à la différence des débatteurs Type 1 et Type 2 qui recourent dans leur argumentation à des raisonnements scientifiques spécialisés, lui, étant moins spécialiste ou non spécialité carrément, fait appel à la charge émotionnelle dans le but d'acquérir l'adhésion, de faire parvenir l'opinion publique et agir sur le Type 1 voire sur les pouvoirs publics.

Dans l'exemple suivant extrait du débat n°3, nous illustrons cette stratégie argumentative porteuse de valeurs moins individuelles que collectives, lesquelles font surgir certaines émotions chez le public.

Exemple 1 extrait du débat n°3

132 D4 : afin d'avoir une sérénité et en même temps du calme l'UGTA demeure convaincue que les bienfaits de la sérénité sociale et la noble sagesse qui caractérise notre population et notamment sa jeunesse // lance un appel pour un retour au calme parce que c'est très important pour nous pour arriver et concrétiser et améliorer le pouvoir d'achat dans un cadre de dialogue et de concertation

Il faut rappeler le contexte sociopolitique qui est à l'origine de la diffusion du débat n°3 ; les émeutes qui ont lieu en Algérie simultanément avec les deux révolutions tunisienne et égyptienne. D4 le débatteur témoin qui, habituellement vient s'opposer au représentant des pouvoirs publics, doit jouer un rôle exceptionnel que l'animateur lui a assigné, lequel consiste à adresser aux jeunes émeutiers un message les sollicitant à arrêter ce mouvement déloyal.

En amant, dans le but de dissuader les jeunes émeutiers de continuer leur mouvement de colère. D4 exprime à travers cet argument une dimension émotionnelle et morale porteuse de valeurs relatives à la compassion, cette stratégie relève en fait, de la *« rationalité subjective »* (Charaudeau, 2008) .

Toutefois, l'effet pathétique ne provient pas d'une personne, d'un sujet parlant mais d'un énonciateur qui parle au non d'un organisme représentant du citoyen, dont il est le porte-parole l'*UGTA « l'Union générale des travailleurs algériens »*, autrement dit, cette technique argumentative est collective et non individuelle, ce qui confère à l'argument une force persuasive considérable.

En aval, l'invitation de l'UGTA à l'émission s'explique par son poids au sein de la société algérienne, l'Etat demande le soutien de cet organisme pour mettre fin à l'état d'urgence, on sait que cette Union Générale possède le pouvoir d'agir sur le peuple et de le persuader de l'inutilité de la violence. En fin de ce débat, ce débatteur est chargé d'informer le citoyen téléspectateur des mesures prises par le Gouvernement en réponse aux émeutes éclatées, dans son propos il le promet qu'en contrepartie la hausse des prix sera jugulée.

La technique du D4 qui consiste à impliquer le récepteur-cible dans son énonciation à travers l'emploi de « nous », et qualifier notamment la population jeune de noble sagesse, vise susciter l'émotion de tout jeune émeutier et de les convaincre évidemment de se calmer et d'arrêter leurs manifestations. Le pathos est une stratégie qui doit être toujours précédée de l'ethos comme une stratégie initiative, comme dans le cas de D4, le débatteur avant de lancer son appel aux jeunes émeutiers, a produit un discours d'un grand syndicaliste qui défend rigoureusement l'intérêt du citoyen et fait face au cours de ses interventions aux autres débatteurs en l'occurrence du type 1. Ce parcours interactionnel lui a permis de construire une image de soi positive qui inspire confiance au téléspectateur, recourir au pathos en fin du débat nous semble un choix discursif stratégique bien étudié qui peut garantir l'impact souhaité. Par ailleurs, l'enjeu de l'instance de production qui s'exprime en amont de la mission qui a été confiée à

D4 consiste à aider les pouvoirs publics à dominer la situation sociale et manipuler la jeunesse.

Nous avons choisi ce deuxième exemple extrait du débat n°1, pour analyser l'attitude d'un débatteur type 3 dans un contexte différent

Exemple 2 extrait du débat n°1

99 D3 : bien//euh euh je voudrais dire que lors de la rencontre du 20 juillet 2009 avec monsieur le Ministre// nous avons proposé d'un accord commun//le port obligatoire et l'uniformisation des tabliers/// j'ajouterai à ce qui a été dit par monsieur Abassi et monsieur Tessa l'idée elle a été noble euh euh l'idée nous voulons l'idée c'était de combattre les disparités sociales entre les enfants de l'Algérie// bien// par la suite on a constaté qu'il y avait la matière première elle faisait défaut sur le marché local// le 19 août j'ai apporté les préoccupations des parents d'élèves à monsieur Le Ministre des mesures (…) l'instruction pour les garçons primaire moyen secondaire pour les filles rose primaire moyen blanc pour les filles au secondaire les enfants ne seront pas renvoyés// il n'y a pas d'ultimatum// et nous refusions et je l'ai dit nos enfants ne seront jamais ni les victimes ni les otages ni les otages d'une décision que nous avons prise nous FNAP Ministère d'éducation nationale avec l'idée noble de pouvoir aider et combattre les disparités sociales ils vont se répercuter négativement

41 D3 : moi je voudrais revenir si vous permettez à la double vacation// (…) très élevé d'enfants scolarisés (…) Il y a eu trois propositions ///nous avons soutenu la proposition de deux jours consécutif et je l'ai dit que pour une fois nous allons///donner à la cellule familiale l'occasion de se réunir ne serait-ce que qu'une fois par semaine ça était c'est bénéfique tout le monde

Dans ce tour de parole, D3 type 3 porte-parole social, se justifie auprès des parents d'élèves, les premiers concernés des nouvelles mesures prises dans le cadre de la nouvelle réorganisation, au sujet de l'obligation du port du tablier (tenue uniforme scolaire) dans les établissements scolaires

. En se sentant visé d'avoir été un partenaire social qui a validé la mesure de la couleur obligatoire de la blouse. Le seul moyen jugé comme efficace, est le recours à un argument déclencheur d'émotion et *porteur de sentiment* (Charaudeau, 2008) nous voulons l'idée c'était de combattre les disparités sociales entre les enfants de l'Algérie. Le recours à cette valeur morale où il dénonce les disparités sociales, est le moyen qui persuade les parents d'élèves de l'utilité de cette mesure, parce que le débatteur à travers son ethos se montre bienveillant de l'intérêt des élèves.

Son ethos transmet une image un peu exagérée d'un chef de fédération qui veille à défendre les droits de l'élève, et lui procurer les meilleures conditions d'apprentissage. A travers son discours, nous dégageons la volonté de parrainer tous les élèves algériens

Dans le tour de parole suivant (41 D3), le débatteur confirme son ethos d'homme responsable, socialiste qui vient confirmer l'image du D3, révélant son identité de responsable social, porte-parole habile, et surtout affectif, qui veille au bien-être de l'élève algérien voire de la cellule familiale. A travers cet ethos une charge émotionnelle est émise à l'auditeur dont l'effet pathétique est puissant.

Les effets pathétiques du discours sont au centre du processus argumentatif, ils visent le consensus quant aux mesures prises par les pouvoirs publics et contestées par le citoyen. Le recours à l'éveil de l'émotion, en se montrant soucieux de l'intérêt de ce dernier, suscite chez lui une émotion de reconnaissance.

Nous avons également constaté que lorsque l'un des débatteurs du type 2 et Type 3 s'impose en construisant *une image de soi* forte dominante caractérisée par des prises de parole successives et des interruptions, le Type 1 adopte deux attitudes :

- **Une attitude positive** : il s'impose de plus en plus et essaye d'employer des arguments plus puissants ; le cas du débat 1 débat 2, débat 3.
- **Une attitude négative** : il s'éclipse de l'échange et cède la place à un autre débatteur. Il est souvent substitué par un deuxième représentant des pouvoirs publics.

9.4 Analyse des stratégies argumentatives :

Parmi les arguments employés avec une fréquence dominante dans notre corpus, nous avons décidé d'aborder ceux jugés éminents, considérés comme des traits caractéristiques fondamentaux. Nous en aborderons trois ; d'abord l'argument d'autorité ensuite l'argument par analogie et enfin le contre-argument. Comment peut-on identifier l'argument ? Selon P. Charaudeau (2006) le sujet politique doit persuader le citoyen des bienfaits de son projet voire de son action politique de manière à

« … « faire faire » en « faisant croire ». A cette fin, il a recours à des stratégies discursives de crédibilités et de captation qui lui sont propres : se construire une image de leader incontestable, séduire son public pour l'amener à adhérer à sa politique » (Charaudeau, 2006, p. 35)

9.4.1 **L'argument d'autorité**

L'argument d'autorité consiste au recours à une source fiable du savoir qui permet au locuteur d'assurer une bonne réception de son discours. Appelé aussi par Perlman & Olbrechts-Tyteca (2008) *argument de prestige,* cet argument invoque une autorité pour appuyer son propos *« l'argument d'autorité, lequel utilise des actes ou des jugements d'une personne ou d'un groupe de personnes comme moyen de preuve en faveur d'une thèse* » (Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 411).

Considérée comme une référence digne de foi, cette autorité provient d'une référence culturelle, institutionnelle, politique, économique, etc. ou se servir d'auteur, d'un ouvrage scientifique,… Cet argument consiste à faire admettre une thèse en la rapportant à son auteur. Cette notion est jugée par A. Bouvier (2014) comme « *très familière et a priori fort claire. Elle est en général sollicitée en contexte polémique* » (Bouvier., 2014)

L'argument d'autorité est parfois désigné par trois formules latines : ***argument ad verecundiam*** : « argument de respect », ***argument ad potentiam*** : « argument de pouvoir », ***Ipse dixit*** : « Il l'a dit lui-même », « il » désignant l'autorité citée.

Par ailleurs, l'argument d'autorité selon Perelman et Olbrechts (2008), est extrêmement important dans l'argumentation, nous avons essayé de l'exploiter pour démontrer ses différentes formes, nous en avons repéré quatre

9.4.1.1 *Se référer à une autorité gouvernementale hiérarchique*

Dans cet exemple, nous analyserons le recours du débatteur à quelqu'un qui représente une autorité hiérarchique pour appuyer son propos

Exemple 1 extrait du débat N°2 :

29 D3 : disons pour l'instant c'est toujours en cours de préparation//donc nous sommes toujours en train de préparer les textes à différents niveaux au niveau également des différents départements ministériels//euh ça devrait intervenir avant la fin de l'année//mais je vous rassure//que ce que nous recherchons nous aussi c'est plus de clarté// je reviens juste peut être sur le le l'aspect loi de finance complémentaire// je rappelle tout simplement que la loi donc//s'est voulue une loi de rationalité et de rigueur//son excellence monsieur le Président de la République//l'a déclaré clairement//lors du Conseil des Ministres portant adoption de cette loi// donc et et et ces déclarations sont affichées sur le site de de la Présidence// donc euh euh je ne dirai pas que euh// disons//plus de c'est vraiment pour bloquer l'appareil// mais plus de rigueur et de rationalité

Dans ce tour de parole, extrait du débat N°2, portant sur la loi de finance complémentaire LFC 2009, D3 le porte-parole des pouvoirs publics, est un Directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances, c'est le premier représentant des pouvoirs publics Type 1. Ce débatteur utilise l'acte de monsieur le Président de la République comme moyen de preuve pour justifier la mise en place de cette loi durement critiquée par les débatteurs Type 2 et Type 3. Son expression ***je ne dirai pas que euh// disons//plus*** montre l'envergure et le poids de cet argument. Il s'agit d'une autorité hiérarchique politique

gouvernementale à qui revient le dernier mot en Algérie. Cette stratégie discursive relève de la compétence communicationnelle et argumentative du D3 qui a recours à un argument d'autorité bien étudié afin de mettre fin aux accusations reçues et faire admettre la loi de finance complémentaire notamment par le public.

9.4.1.2 *Se référer à une autorité économique ou scientifique*

Exemple 2 extrait du débat n°4

> 44 D4 : moi moi je veux je veux compléter mes camarades// avec une question de Pierre Noël GIRAUX directeur du centre économique industriel de l'école nationale supérieure des mines de Paris// qu'est-ce qu'il a dit// faut-il condamner la spéculation ? et il a donné comment condamner la spéculation// il a donné des chiffres réels de quelques pays notamment les années de 95 à 2000 de l'Indonésie de la Corée du sud et de la Thaïlande à cause de la spéculation les pays// cette spéculation a influé sur les Etats à cause de ces agrégats c'est à partir de là nous on // l'Etat algérien il a pris pas mal de mesures mais le problème c'est la mise en œuvre de ces mesures// les mesures d'appui à l'entreprise les mesures d'appui au financement des entreprises des mesures d'appui à la création de de de l'emploi des mesures en faveur de l'agriculture en faveur de l'habitat en faveur du tourisme en faveur du sport en faveur des cultures en faveur de la santé en faveur de l'assainissement des espaces économiques //

Le débatteur porte-parole de l'UGTA[178] dans son intervention *44D4,* étaye sa position vis-à-vis du phénomène de la spéculation, qui selon son institution a été pointé du doigt comme étant la cause principale de la hausse des prix en Algérie, par un argument d'autorité en se référant à un théoricien économiste français ***Pierre Noël GIRAUX*** il se fait donc soutenir par les dires d'une personne éminente dans le domaine économique.

[178] L'union générale des travailleurs algériens.

9.4.1.3 *Se référer à une autorité culturelle*

Une autre catégorie de l'argument d'autorité sera abordée dans l'exemple suivant

Exemple 3 extrait du débat n°6

03D1 : c'est logique// tout-à-fait logique// parce qu'il faut prendre les choses dans une perspective d'analyse longitudinale// la société algérienne n'a a été très politisée// très politique// dans le mouvement national en particulier// quand on jette un coup d'œil sur// (…)on ne peut pas ne pas se poser la question// de l'origine de la dépolitisation// si on aborde pas la question de la dépolitisation// la question de la légitimité du pouvoir// qui n'est pas propre à l'Algérie// qui n'est pas propre à la région// j'allais dire arabo-musulmane// et même africaine à laquelle nous appartenons// il n'y ait besoin que de lire [arrassail assiassia] (les lettres politiques) de Eljahidh// la préoccupation centrale déjà à l'époque// c'était// la question de la légitimité// c'est quelque chose qui est liée fondamentalement à la culture arabo-musulmane//

Dans cet exemple, le débatteur recourt dans son argumentation, portant sur le thème de la politisation de l'Algérien, à une référence culturelle et scientifique, un grand savant arabe, il s'agit de **Al-Jahiz** ou **Al-Ğaḥiẓ** (en arabe الجاحظ), un écrivain *encyclopédiste et polygraphe arabe* mutazilite, un véritable créateur de la prose arabe, son principe consistait à défendre une culture arabe en combinant la tradition avec des données de la pensée grecque, il a laissé plus de deux cents ouvrages dont une cinquantaine a été traduite en français.

Ce débatteur a fait appel à un tel savant pour exprimer son argument incontournable, afin de montrer que le phénomène de dépolitisation est général, il représente une culture arabo-musulmane et existe depuis des siècles.

9.4.2 L'argument par l'exemple ou par analogie

C'est un argument qui étaye une thèse par un cas particulier et concret supposant une possibilité de généralisation, nous reprenons la définition proposée par Perelman (1977) « *argumenter par l'exemple, c'est présupposer l'existence de certaines régularités dont les exemples fourniraient une concrétisation* » (Amossy, 2009, p. 146).

D'ailleurs, l'exemple cité « *devra, pour être pris comme tel, jouir du statut de fait, au moins provisoirement ; le grand avantage de son utilisation est de porter l'attention sur ce statut* » (Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 475), alors, un exemple solide suppose une thèse bien établie.

L'exemple ou l'analogie est le deuxième pilier sur lequel le *logos* de la rhétorique d'Aristote est fondé dans la mesure où il y existe deux procédures logiques « *la déduction et l'induction, auxquelles correspondent deux constructions logico-discursives : l'enthymème, dérivé du syllogisme, d'une part, et l'exemple ou analogie, d'autre part.* » (Amossy, 2009, p. 127). L'exemple demeure une composante principale du logos.

Selon ce même auteur, l'exemple peut être réel ou inventé, en allant du particulier au général, il révèle une généralisation d'une règle ou d'une loi, or, l'exemple historique reste d'une importance extrême. Nous analyserons ci-dessous, trois catégories d'argument par l'exemple que les débatteurs ont employées pour renforcer leurs positions et persuader l'auditeur du bien fondé de leurs opinions.

9.4.2.1 ***Argument par analogie déséquilibrée***

Se référer à un exemple confère davantage de poids au discours, toutefois, le choix de l'exemple n'est jamais aléatoire, selon D. Vincent (1994) « *le locuteur est lié à l'exemple qu'il sélectionne. Il doit assumer la validité argumentative autant que la pertinence discursive* » (Vincent, 1994, p. 95). En effet, il s'agit d'une technique d'illustration qui appuie la stratégie argumentative.

Exemple1 extrait du débat n°2

03 D1 le la balance commerciale allait être déficitaire//et qu'en plus il y aurait une grande pression sur la balance de paiement // parce que en même temps les services les services également la balance service était non seulement négative mais elle poursuivait une descente qui était vraiment préoccupante// alors donc les réactions à mon avis// se ont traduites par le premier instrument que les pouvoir publique avaient en main c'était une loi des finances complémentaire par laquelle il pouvait réguler un certain nombre de choses// à comparer ceci// avec ce qui s'est fait dans le reste du monde// lorsqu'on voit// par exemple// donc tous les plans de relance qui ont été fait contrairement à l'orthodoxie libérale aux Etats – Unis// d'abord le fameux plan de relance d'Obama// plus de dizaine d'articles// ont été violés// parce que chaque pays cherchait avoir une politique protectionniste pour essayer de s'en sortir// ça donc ce sont des éléments qui peuvent expliquer//…

Dans ce cas de figure, le D1 compare la mise en place d'un instrument économique qui vise pour objectif l'ajustement du secteur économique d'un pays du tiers monde comme l'Algérie, avec une force économique puissante.

Selon ce débatteur, le recours à un tel exemple doit être convaincant et renforce sa proposition. Selon ce débatteur, le fait que les Etats-Unis, avec toute la richesse économique et le développement immense, était dans le besoin de repenser sa politique économique pour la protéger au moyen du plan de relance du Président américain légitime l'Algérie à le faire aussi.

Il s'agit en fait d'un argument par analogie et en même temps d'un argument d'autorité dans la mesure où le débatteur s'est référé à une source économique jugée comme infaillible.

Toutefois, du point de vue théorique, le locuteur a eu recours à une analogie non équilibrée mettant en relation deux pays qui ne sont pas égaux sur tous les plans notamment celui économique, donc il n'y a pas de possibilité de généralisation car les USA n'est pas l'exemple adéquat pour des pays comme l'Algérie, la *dissimilarité* (Amossy, 2009) entre les deux pays abusivement rapprochés ne permet pas de généraliser cette règle sur tous les pays dont le système économique est déficient.

9.4.2.2 *Argument par analogie négative*

L'argument par analogie peut être négatif, comme nous le remarquons dans l'exemple suivant

Exemple 2 extrait du débat N°4

> 33D4 : là cette notion d'accueil et de relation humaine// regardez en Europe on est entrain de lancer cette banque en ligne// cette fameuse banque en ligne// on revient toujours à dire qu'on remplacera jamais// cette banque physique dans laquelle on// surtout à la limite on peut toujours se limiter à des opérations de virement// de transfert// qui sont très simples et qui peuvent êtes effectuées sur Internet// aujourd'hui un opérateur économique a besoin d'être rassuré// il a besoin d'avoir un interlocuteur// physique et qui va surtout expliquer le fondement de son projet et pouvoir le relayer à sa à sa hiérarchie ce qu'ils appellent donc le service crédit // pour pouvoir donner à l'aboutissement et ça je crois que c'est un point

Dans ce tour de parole, D4 essaye de convaincre ses interlocuteurs à travers l'exemple de cette fameuse banque en ligne installée en Europe et qui n'a pas pu être généralisée dans tous les pays disons développés, car elle n'a pas pu remplacer la banque physique. L'objectif à travers cet exemple, consiste à expliquer aux débatteurs type 1 le rôle important de la banque à rassurer un opérateur économique, il insiste sur l'aspect humain des opérations bancaires qui est défaillant dans le système algérien, or cet aspect doit favoriser la communication entre l'opérateur et son interlocuteur qui va surtout expliquer le fondement de son projet et pouvoir le relayer à sa à sa hiérarchie,

Une analogie pareille fondée sur un exemple concret et concrétisé est à notre avis porteuse de sens, il est pertinent comme argument, il permet en sorte de

dénoncer l'aspect négatif d'une expérience échouée qui exhorte les autorités supérieures à annuler une formule bancaire prévue en Algérie.

9.4.2.3 ***Argument par l'exemple historique***

La dernière catégorie représente l'exemple historique qui sert à préciser les idées et rendre plus concret les affirmations, c'est le cas de l'extrait suivant du débat n°6

31D1 :On est dépassé// totalement dépassé (un ton haussé)//le problème qui se pose c'est que quand//les Algériens des années 70//ont été mobilisés// par quoi ils étaient mobilisés//ils étaient mobilisés par deux perspectives//un// la construction nationale//il y avait effectivement une construction de type nationale// il y avait un mouvement anti-impérialiste//adossé à l'affroisiatisme// et le pouvoir de Boumediene pour lequel je n'ai jamais eu la moindre sympathie//je lui reconnait// qu'il a amarré l'Algérie à ce mouvement// qui est né à Bandoung//ensuite qui est passé à Belgrade et au Caire//d'où la formation// le passage de non alignement à l'affroisiatisme// et ensuite// on est allé jusqu'à l'adhésion//à une forme de trilatéral// de tricontinental pardon//avec le modèle cubain// c'était la période où Boumediene était allé à l'assemblée générale des Nations Unies// pour revendiquer un nouvel ordre international

36D2 : -[mais le peuple voyait sa situation// sa situation elle était catastrophique

37A : -[laissez terminer laissez terminer

[Asmahli] (Excusez-moi)

mais le peuple

38D2 -[je suis désolé// je ne sais pas dans quelle opposition c'était

Le peuple algérien// c'est vrai// a toujours souffert//

39D2 : -[voilà// c'est ça l'essentiel

D'un manque de liberté fondamentale// d'un manque de démocratie//

40 D2 : -[et d'un manque de résultat économique sur le terrain et d'un manque de vie

Ce n'est pas ça// ça ne lui implique pas// ça implique aux décideurs// et ça implique aux gens qui font les programmes//par contre// à la décharge des gens qui faisaient les programmes// ils n'ont pas compris que l'Algérie était dans un cycle de mutation qui n'est pas simplement nationale//mais qui est internationale// on nous a imposé un transfert de technologie//que nous avons payé très cher// où est le résultat//nul// on nous a imposé des euh mises// en adéquation avec les institutions internationales// avec tout ce qui a été raconté pendant des années// où est le résultat//nous sommes toujours dans la crise//nous sommes au moment fort de la crise// et c'est nous

41D2 : -[et vous faisiez l'éloge de cette politique//

Je je faisais l'éloge du moment

42D2 : -[c'est comme même impensable monsieur// vous venez de faire l'éloge d'une politique des années pour des résultats néfastes// des résultats dégueulasses

L'exemple historique est celui le plus exploité dans *l'argumentation politique ;* cette catégorie relève du *délibératif* (Amossy, 2009, p. 148). L'argument de D1 repose sur des faits passés que le téléspectateur des générations récentes ignorent totalement notamment suite à la suppression définitive du récit historique en Algérie, que ce soit au niveau des médias ou au niveau des bibliothèques. La censure a bien fait sa mission, le peu de documentation diffusée est bien ce que les régimes politiques successifs ont voulu diffuser et partager avec l'Algérien.

R. Amossy pense que l'exemple historique est sujet à *de divers traitements et interprétations conflictuelles*, le résultat de ces traitements interprétatifs est le rejet de l'exemple par D2, en le considérant comme contraire à la vérité historique, et donc *un affaiblissement considérable* de l'adhésion à la thèse que D1 voulait promouvoir a eu lieu (Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 475)

Evoquer ce fait historique qui porte sur la politique suivie en Algérie pendant le règne du Président Houari Boumediene, a créé une grande polémique au point de susciter la colère de D2 donc un effet pathétique fort se produit sur ce débatteur qui se manifeste par une violence verbale explicitement identifiable. Il en résulte que D2 reproche à D1d'avoir fait des éloges d'une politique qui a donné des résultats qualifiés par D2 de des résultats néfastes// des résultats dégueulasses

Il s'agit d'une désapprobation de D2 à l'encontre de D1, un affrontement inhabituel se déploie dans ce débat entre deux spécialistes en sciences politiques et sociales. Nous assistons à une scène de guerre verbale où D2 dévalorise et déprécie D1 quant au positionnement politique instable.

De surcroît, D2 met en évidence sur un ton du mépris l'incapacité de D1 à juger objectivement la politique de cette époque dépourvue de démocratie, de vie et de liberté.

9.4.3 **La stratégie de problématisation et le contre-argument**

La contre-argumentation a pour fonction de répondre à un argument pour le relativiser ou le réfuter. Elle consiste en une double tâche, où le débatteur, d'un côté, conteste l'argument d'autrui, et justifie le sien d'un autre côté.

A travers la contre-argumentation, le locuteur adopte *un positionnement,* car selon Angenot (2008), les locuteurs *« argumentent pour se situer par rapport aux raisons des autres »* (Angenot, 2008, p. 441).

Cette idée a été formulée autrement par R. Micheli (2012) ainsi *« la relation entre un discours et un contre-discours est constitutive du registre argumentatif »* (Micheli, 2012, p. 10), nous retenons alors, qu'il s'agit d'une composante intrinsèque à l'acte argumentatif à visée interactionnelle, réaffirme, ce même auteur *« Le discours et le contre-discours peuvent être saisis en tant qu'ils sont effectivement pris en charge par des locuteurs distincts. Dans cette optique, leur relation est appréhendée sur un plan que l'on peut qualifier d'« interactionnel »* (Micheli, 2012, p. 10).

Fondé, en outre, sur la problématisation des faits actuels, le débat *Questions d'actu*, évoque des thèmes sociopolitiques qui nécessitent une *argumentation réactive,* laquelle est définie par Kalinic (2008) comme

« une argumentation de contestation, d'opposition voire de mise en cause du discours préalable, lequel est mentionné ou repris partiellement pour en contester le propos ou encore pour en disqualifier l'auteur. » (Kalinic, 2008, p. 03), comme nous l'observons dans l'exemple suivant

Exemple 1 extrait du débat n°2

01 A : pour ce premier numéro on a choisi la loi de finance complémentaire 2009 qui a été promulguée l'été dernier// sans doute c'est celle qui a fait de plus parler d'elle//

Dans cette séquence d'ouverture, l'animateur problématise un fait socioéconomique sans prise de jugement, suite à une loi complémentaire instaurée, qui a suscité plusieurs critiques de la part des experts économiques ainsi qu'un mécontentement exprimé de la part du citoyen. Par ailleurs, pour provoquer une *argumentation réactive*, il la problématise autrement afin de créer une polémique qui atteint la controverse

Exemple 2 extrait du débat n°2

02 A1 : Alors première question monsieur et on fera comme même le tour de table pour commencer pourquoi toute cette polémique autour de la LFC 2009

Cette question, vient inscrire le cadre polémique et argumentatif, dans lequel devront s'inscrire les réactions des différents invités. Sur un second niveau, la problématisation est renforcée par le débatteur comme nous le remarquons dans l'exemple qui suit.

Exemple 3extrait du débat n°2

59 D3 : je vous dirai je reviens sur cette histoire de 51 49 je vous dirai que le vrai transfert de technologie ne peut se faire qu'en partenariat//c'est-à-dire les les les// la politique ancienne où un étranger venait investir à cent pour cent seul ce n'est pas évident que les Algériens puissent bénéficier d'un transfert de technologie//donc une association et tout à fait normale//maintenant cette question de majorité c'est vrai que l'Algérie a voulu être souveraine à travers donc ///disons euh euh la détention de 51% à l'Algérien//mais// la loi est assez claire//c'est-à-dire que les 51% ont permis leur répartition de manière à laisser une majorité relative à l'étranger//donc euh et les échos actuels font état que maintenant//c'est des investissements sérieux qui s'intéressent à l'Algérie je ne dis pas que ça va se faire peut être aujourd'hui ou demain//mais on le sentira dans quelque temps

Dans cet exemple extrait du tour de parole n°59, D3 le représentant du Ministère des finances, en réponse à cette problématisation, défend l'application de la loi des IDE[179] à travers l'emploi du terme le vrai transfert de technologie qui renvoie aux bonnes intentions des pouvoirs publics à faire bénéficier le secteur d'investissement algérien de la nouvelle technologie, celle-ci ne peut se faire, selon ce débatteur, que par le biais du partenariat, je vous dirai que le vrai transfert de technologie ne peut se faire qu'en partenariat//

Il complète son positionnement de défense en l'illustrant par les échos actuels venant féliciter cette décision les échos actuels font état que maintenant//c'est des investissements sérieux qui s'intéressent à l'Algérie

[179] IDE désigne l'Investissement direct à l'étranger

9.4.3.1 *Positionnement contradictoire*

Nous avons choisi un deuxième extrait, où le positionnement contradictoire se déploie explicitement.

58 A : vous privilégiez donc le cas par cas Mustapha ZEKARA

59 D4 : je vous dirai je reviens sur cette histoire de 51 49 je vous dirai que le vrai transfert de technologie ne peut se faire qu'en partenariat//c'est-à-dire les les les// la politique ancienne où un étranger venait investir à cent pour cent seul ce n'est pas évident que les Algériens puissent bénéficier d'un transfert de technologie//donc une association et tout à fait normale//maintenant cette question de majorité c'est vrai que l'Algérie a voulu être souveraine à travers donc ///disons euh euh la détention de 51% à l'Algérien//mais// la loi est assez claire//c'est-à-dire que les 51% ont permis leur répartition de manière à laisser une majorité relative à l'étranger//donc euh et les échos actuels font état que maintenant//c'est des investissements sérieux qui s'intéressent à l'Algérie je ne dis pas que ça va se faire peut être aujourd'hui ou demain//mais on le sentira dans quelque temps

60 A : -[vous voulez dire qu'avec cette LFC 2009 les règles d'euh des IDE sont plus claires

Oui bien sûr //c'est très très clair

61 A : Salah MOUHOUBI

62 D2 : bien sûr que c'est très clair qu'on édicte des règles comme cela//quand elles ne tiennent pas compte bien souvent du fonctionnement de l'économie mondiale// n'est-ce pas// je crois que l'Algérie devrait être plus attentive à ce se passe//euh autour d'elle//pour prendre des mesures de cet XX// euh moi personnellement//je pense que c'est une mesure qui va plutôt dissuader les investisseurs étrangers//d'abord je pense//que dans une économie de marché// l'état a un rôle de régulateur// il n'a pas à imposer de pourcentages dans l'acte d'investir// la seule chose qu'il peut faire//ça se passe ailleurs// dans certains pays dans le monde//c'est de dire// lorsqu'un étranger// voudrait s'installer en Algérie// il faudrait qu'il prenne des partenaires algériens //parce que vous ne pouvez pas édicter à un investisseur étranger des règles qu'il ne voudrait pas appliquer// n'est-ce pas// là aussi// cela suppose une certaine flexibilité//je voudrais rebondir un peur sur ce qu'a dit Mustapha// c'est vrai le PIB dans le PNB en Afrique// mais malheureusement quand on regarde la structure du PIB// si on enlève les hydrocarbures// nous avons une structure d'un pays digne vraiment d'un pays// digne PMA digne d'un PMA//cela veut dire// cela veut dire//que nous avons intérêt nous avons intérêt à se libérer de cette dépendance à l'égard des hydrocarbures pour avoir une structure du PIB plus équilibrée//c'est-à-dire//c'est aux secteurs// créateurs de richesse// soit très important// c'est-à-dire//l'industrie l'agriculture les services// mini-services// là il faudrait qu'on s'entende// moi je pense au tourisme// le tourisme est un vecteur

65 D1 : -[je voudrais répondre seulement

66 A : oui Mustapha MEKKIDECHE

67 D1 : pas tout à fait d'accord // je voudrais nuancer sauf à considérer le Maroc comme étant un PMA aux hydrocarbures // le PIB de l'Algérie est équivalent à celui du Maroc c'est

ça la réalité donc le Maroc n'est pas un pays PMA c'est pas c'est pas un PMA de plus lorsqu'on voit la structure du taux de croissance en Algérie lorsqu'on ajoute le secteur des hydrocarbures le taux de croissance est tiré vers le bas c'est ça la réalité // les choses sont en train de changer lorsqu'on voit par exemple que euh que nous avons dans le PTPH euh donc le taux de croissance à deux chiffres lorsqu'on voit donc pour l'industrie ça progresse mais pour l'agriculture par exemple le taux de croissance qui vont être fait en deux mille deux mille neuf vont être exceptionnels // donc ce que je veux dire c'est que il faut il faut se décomplexer

D2, dans un premier temps répond à D3 (tour de parole 62), dans une attaque adverse « *un positionnement contradictoire* » (Kalinic, 2008), fondé sur le rejet de la politique économique de l'Algérie quant au sujet des textes régissant les IDE.

Dans son discours d'économiste politologue, D2 disqualifie l'instauration inopinée d'une loi de taille, effectuée à son avis, de manière aléatoire ou non justifiée, bien sûr que c'est très clair qu'on édicte des règles comme cela//, cette évaluation dévalorise une prise de décision jugée comme anarchique quand elles ne tiennent pas compte bien souvent du fonctionnement de l'économie mondiale , qu'il reproche à D3 et donc aux pouvoirs publics, en proposant en alternative des solutions d'expertise je pense//que dans une économie de marché// l'état a un rôle de régulateur// il n'a pas à imposer de pourcentages dans l'acte d'investir// la seule chose qu'il peut faire//ça se passe ailleurs// dans certains pays dans le monde//c'est de dire// lorsqu'un étranger// voudrait s'installer en Algérie// il faudrait qu'il prenne des partenaires algérien**s**.

Il s'agit en effet, dans cet exemple, d'une stratégie d'argumentation de problématisation où un débatteur légitime à travers ses arguments *le cadre de son questionnement* pertinent d'âtre discuté. Le débatteur recadre le problème selon sa vision économique qu'il essaye d'imposer.

Dans un second temps, il s'oppose au constat que D1 (Mustapha Mekkideche) vient de formuler dans une intervention précédente, concernant le classement de l'Algérie dans les PIB ou les PMA[180], il le remet en question indirectement je voudrais rebondir un peur sur ce qu'a dit Mustapha// c'est vrai le PIB dans le PNB en Afrique// mais malheureusement quand on regarde la structure du PIB// si on enlève les hydrocarbures// nous avons une structure d'un pays digne vraiment d'un pays// digne PMA digne d'un PMA

[180] PMA désigne les pays les moins avancés

Vu que D2 appelle D1 par son prénom, nous déduisons qu'en dehors du débat, il s'agit d'une connaissance peut être professionnelle. Et en dépit de la nature donc de la relation personnelle qui existe entre ces deux invités, D2 dont l'intention consiste à corriger une fausse information relevant de son domaine (devant être un enjeu médiatique commun), s'oppose à l'avis de D1, il le fait à titre indicatif et non agressif, sous une forme concessive c'est vrai.... mais malheureusement que Guylaine Martel définit, en se référant à C. Perelman & Olbrechts-Tyteca, comme *« un procédé rhétorique qui consiste à abandonner un point de discussion à l'adversaire pour mieux en faire valoir un autre* » (Martel, 2008, p. 07).

Le contre-argument exprimé dans le tour de parole 62 D2 (type 2), a suscité en retour un contre-argument provenant du D1 (type 1), un deuxième représentant des pouvoirs publics. Ce dernier, en s'opposant à l'expert économique, explicite son désaccord pas tout à fait d'accord, la réciprocité dans l'opposition est marquée par un ton docile et flegmatique, l'emploi du verbe nuancer sous-entend qu'il était à un moment donné confus, donc il reconnaît le reproche que son collègue ou son ami D2 lui a fait précédemment. Il recourt à l'argumentation par l'analogie pour appuyer son contre-argument, pour se protéger la face, et notamment pour honorer sa mission de porte-parole ou de représentant de l'Etat, capable de se défendre et se démarquer. Il s'agit donc d'une mise en valeur de *son ethos.*

Le tour de parole suivant extrait du débat N°1, nous permet de d'identifier une autre forme de *problématisation.*

Débat N°1

68 D3 : c'est l'une euh euh de nos occupations que nous avons // suite aux doléances et aux plaintes des parents d'élèves au niveau du territoire national // moi je voudrai avant tout revenir aux euh à la méthodologie de euh 08heure à 11h30// comme il l'a dit monsieur ABASSI pour le primaire hein// je peux lui répondre que j'en ai des preuves qu'au niveau de certaines wilaya au niveau de certaines circonscriptions scolaires //vous avez des écoles qui sortent à 11h30 qui reprennent à 13h00 au lieu de 13h30 dans d'autres à 13h30 donc il y a une inégalité il n'y a pas un contrôle il n'y a pas un suivi il va falloir que les services concernés euh//contrôlent et suivent ces affaires///l'enfant première année primaire deuxième année primaire // qui va à l'école qui se met sur un banc d'école de 08h jusqu'à 11h30 il revient à 13h00 ou bien 13h30 pour sortir vers euh 16h15 ou 16h ou 16h30//

La contre-argumentation porte, dans cet exemple, sur l'expression de doléances et de plaintes reçues par le président de la fédération des associations des parents d'élèves de la part de ces derniers qui dénoncent la surcharge du volume horaire que le représentant des pouvoirs publics D1 a nié dans un tour de parole précédent **57 D1**.

L'opposition de D3 se fonde sur une accusation de D1 d'un manque de contrôle et du suivi censé être effectués par les pouvoirs publics. La force de son contre-argument réside dans les preuves tangibles qu'il propose même de citer, et il finit par susciter une valeur morale consistant à dramatiser la situation scolaire des enfants à l'école primaire, Afin de susciter l'émotion des interlocuteurs en l'occurrence le téléspectateur l'enfant première année primaire deuxième année primaire // qui va à l'école qui se met sur un banc d'école de 08h jusqu'à 11h30 il revient à 13h00 ou bien 13h30 pour sortir vers euh 16h15 ou 16h ou 16h30//

En analysons les trois types d'arguments dominants dans le corpus, nous avons abordé dans la foulée l'image du débatteur qu'il cherche à transmettre par son discours et par l'émotion qu'il désire susciter en évoquant des valeurs morales et humaines, nous avons évoqué conjointement les preuves rhétoriques fondamentales, l'éthos et le pathos, définies par Sandré (2010) ainsi,

« Le premier « désigne l'image que l'orateur donne de lui-même à travers son comportement verbal, sa tenue, son élocution » (Barbéris, 2001 : 112), le second « vise les réactions affectives (crainte, pitié, indignation, sympathie) que le discours de l'orateur [le logos] doit provoquer chez l'auditoire » (Sandré, 2010, p. 81).

Bilan

L'argumentation un symbole de la démocratie

L'argumentation est l'un des principes fondateurs de la démocratie. L'instance médiatique vise transmettre, par le biais du discours argumentatif qui se déploie au cours du débat télévisé, une image démocratique de sa politique ou de celle du pays. Toutefois, la rareté des émissions-débat en Algérie reflète une faille démocratique dans la liberté d'expression audiovisuelle, car selon Fortin (2005) *« La pratique du débat argumenté, confrontation des idées contradictoires, se signale comme une contribution pédagogique à l'expression de la démocratie. L'apprentissage de l'argumentation doit permettre l'avènement de citoyens éclairés »* (Fortin, 2005, p. 164).

L'analyse que nous avons effectuée demeure incomplète, car il s'agit d'une théorie très large, dans le cadre de laquelle une infinité de phénomènes rhétoriques et argumentatifs méritent d'être étudiés. Nous avons analysé uniquement quelques processus de persuasion éminents dans le corpus car selon Emediato (2011) « *L'étude de l'argumentation dans le discours ne pourrait pas se passer d'une analyse du processus de persuasion ou de l'intention persuasive, même si les effets effectifs de messages relèvent des études empiriques de réception* ». (Emediato, 2011). La variété, en outre du corpus, ouvre la voie vers de nouvelles problématiques rhétoriques enrichissantes.

La particularité du débat télévisé se situe dans le fait de destiner le discours argumentatif vers une double instance de réception, la responsabilité est double, il faut convaincre simultanément deux catégories de destinataires. Quant à la première instance, la situation de face-à-face, la présence physique des invités aide l'orateur à se faire une idée sur leurs identités, leurs rôles dans l'émission et leurs statuts socioprofessionnels, et donc à mobiliser les moyens et les stratégies les plus efficaces de persuasion. Cependant, la deuxième instance de réception demeure indéterminée, celui qui parle peut imaginer tous les scénarii possibles pouvant se dérouler derrière l'écran, il ne saura pas identifier les profils de son

récepteur effectif, il ne pourra pas aussi voir ses réactions et adapter son discours en conséquence.

En revanche, dans *Questions d'actu*, nous avons constaté que la visée argumentative de chacun des débatteurs se réduit à une simple confrontation de points de vue, qui dépend selon Antona (1995) « *étroitement du format « débat », n'étant pas un face à face potentiellement conflictuel ni complètement convivial*» (Antona, 1995, p. 196). Par ailleurs, le changement de positionnement est fréquent, le débat s'achève par l'établissement d'un consensus, selon un principe de ritualisation qui en fait inévitable. Toutefois, durant l'interaction, les débatteurs ont réussi à construire chacun une image valorisante, susceptible de susciter l'adhésion de l'autre et de se faire prévaloir au regard du téléspectateur.

Il ne s'agit pas uniquement pas d'amener les invités au-delà des contraintes imposées à se persuader l'un l'autre, mais plutôt à transformer un sujet d'actualité polémique en un fait sociopolitique ordinaire et saisissable par la communauté socioprofessionnelle. D'ailleurs, les questionnements de l'animateur sont soulevés de manière explicite, et *ne débouchent pas sur des conclusions tranchées* (Amossy, 2009, p. 35).

Dans ce sens, il faut souligner que ces stratégies de mise en scène d'un spectacle qui se caractérise fondamentalement par une négociation discursive, et par l'acception de l'avis de l'autre malgré les divergences des idées et de positions, ne répondent pas seulement à une finalité de l'instance médiatique productrice mais à la finalité médiatique d'un Etat, d'un Gouvernement et d'une idéologie politique souveraine.

En fin de l'analyse des six débats, nous pouvons dire qu'il n'existe pas de schéma argumentatif caractéristique du débat télévisé *Questions d'actu*. En dehors de son rituel conversationnel, le contenu est tributaire des facteurs contextuels et institutionnels qui correspondent à la politique interne de la chaîne Canal Algérie. Dans le cadre interactif, les places sont prédéfinies mais au cours de l'interaction des changements de places s'établissent parfois lorsqu'un débatteur s'impose au détriment d'un autre.

Toutefois, nous avons constaté, que l'interaction est structurée en trois moments rhétoriques consécutifs. Au début de chaque tour de parole, le débatteur présente son ethos à l'auditoire afin de lui inspirer confiance avant d'introduire le logos, un argument raisonnable bien étayé et illustré. Et Dans le but d'éviter tout échec à persuader son interlocuteur, le débatteur renforce la raison par l'expression émotionnelle dont l'effet pathétique assure un bon accueil de la part de l'instance réceptrice.

Conclusion générale

L'objectif initial de ce travail consistait à analyser le débat télévisé *Questions d'actu* mis en scène par une chaîne de télévision publique et produit dans un contexte institutionnel un peu spécifique, dans le but de déceler ses caractéristiques génériques et médiatiques. Nous avons voulu à travers cette analyse comprendre la mise en scène de la parole dans un débat télévisé sociopolitique, définir également à partir des spécificités interactionnelles, les règles qui le structurent et parvenir à exposer le paysage médiatique algérien.

En terme de cette modeste recherche, et à la lumière des résultats obtenus au niveau de chaque chapitre, nous devons souligner que la définition du débat télévisé est étroitement liée aux spécificités de son contexte de production, lequel inclut une dimension rituelle et une dimension politico-historique.

Notre travail empirique qui a porté sur l'analyse d'un corpus audiovisuel assez riche en matière de phénomènes langagiers, nous a conduite à affirmer que le débat télévisé est un objet d'étude difficile à appréhender, il ne peut pas d'ailleurs être défini isolément du dispositif qui le met en scène. Pour ce faire, il nous a fallu passer par l'étude des différents cadres qui y donnent sens, abordé chacun dans un chapitre afin de montrer les spécificités qui en découlent. Dans l'exposé des résultats obtenus, nous suivons la même progression adoptée dans l'analyse d corpus.

L'étude du contexte historique de la télévision algérienne et du débat télévisé en particulier, nous a permis de comprendre que le caractère public des chaînes de télévision algériennes légitime ce média à être mobilisé au service des pouvoirs publics. Depuis son avènement et en dépit du pluralisme démocratique, ce moyen de communication et d'information était la propriété privée du pouvoir politique gouvernemental, dans le sillage duquel le débat télévisé apparaît et disparaît selon la volonté de l'instance médiatique et suivant surtout le mouvement des élections.

En effet, la télévision dont les contenus informatifs sont fortement édictés par les autorités supérieures, leur permettant de préserver une image positive du pouvoir, est considérée comme une vitrine idéologique de l'Etat algérien, laquelle laisse miroiter un régime prétendant à un principe d'objectivité et de crédibilité.

La fermeture de la télévision publique s'explique par le verrouillage de l'audiovisuel qui persiste jusqu'à nos jours. La censure demeure le principe de base de toute diffusion, ce qui réduit en grande partie la liberté d'expression audiovisuelle.

D'ailleurs, le panel de thèmes que ce débat télévisé propose, est avant tout au service du Gouvernement, il s'agit de mettre en jeu le domaine sociopolitique, où toutes les décisions et les nouvelles mesures prises par le Gouvernement, notamment celles contestées par le citoyen, sont minutieusement débattues. On parle de problèmes économiques du pays, des lois complémentaires et des solutions proposées, etc. Tandis que l'actualité politique nationale proprement dite n'est nullement évoquée.

Au fil de notre étude, nous avons essayé de définir le débat télévisé selon plusieurs points de vue à savoir : le point de vue historique, médiatique et interactionnel. Par ailleurs, nous avons découvert, à un moment donné, des propositions de définitions qui consistent à présenter le débat télévisé comme un jeu de rôle dont le fonctionnement est préfabriqué. Cette vision est généralement adoptée par l'instance de production afin de répondre à des enjeux médiatiques commerciaux. Nous sommes arrivée également à appréhender la mise en scène spectaculaire qui est en fait corrélative à un rituel spécifique au débat télévisé *Questions d'actu*.

Au niveau de son cadre participatif, les invités au débat télévisé appartiennent à trois types de participants, relativement aux rôles médiatiques et interactifs que l'instance assigne à chacun d'eux ; le type 1 est le représentant des pouvoirs publics, le type 2 est l'expert, le type 3 et le représentant du citoyen. Concernant la catégorie des invités, il s'agit des acteurs sociopolitiques dont les statuts sont reconnus dans leur domaine, des protagonistes de la sphère politique qui viennent représenter une institution, les pouvoirs publics, une fédération, etc.

Les rapports qui existent entre ce cadre participatif et la dynamique interactionnelle sont rigoureusement ritualisés. Ce sont des rites d'interaction spécifiques à la politique interne de la télévision que les invités sont censés connaître, et qui déterminent la relation interpersonnelle de nature parfois complémentaire, symétrique ou d'opposition.

Après avoir présenté la réalité médiatique algérienne en l'occurrence audiovisuelle, nous avons entamé la notion du genre, et nous avons pu observer

qu'il s'agit plutôt d'une typologie discursive car le genre est en perpétuelle évolution, il prend de nouvelles formes selon la sphère au sens bakhtinien, dans laquelle il se produit. Face à cet écueil de définition, nous avons retenu celle la plus proche de notre hypothèse de recherche, laquelle stipule que la toile de fond du débat télévisé repose sur deux types de promesse; une qui constitue le genre médiatique« débat », et une autre corrélative à l'étiquette que la chaîne confère à un programme de télévision. Nous, afin d'éviter toute confusion terminologique, avons employé le terme de sous-genre télévisuel dans la mesure où le débat est classé dans la catégorie des genres à caractère authentique F. Jost (2004).

Après avoir déterminé le cadre théorique dans lequel s'inscrit notre problématique, nous avons entamé l'analyse, commençant par le cadre communicationnel abordé dans le chapitre V, plusieurs caractéristiques ont été identifiées. Pour présenter les êtres-communicants nous avons emprunté à P. Charaudeau (1991) sa terminologie qui qualifie les participants au débat de simples *sujets regardés* mis en scène par une instance médiatique et non pas des *maîtres des effets* produits. En d'autres termes, les invités de ce débat télévisé, qui sont des professionnels de haut niveau, des porte-parole respectifs de l'instance productrice et de l'instance réceptrice, n'ont aucun pouvoir d'agir libre dans l'interaction. Leurs contributions sont cadrées par l'animateur selon des principes de ritualisation détaillés dans le chapitre V.Ces principes sont d'abord tributaires des différents contrats de communication dont les clauses permettent de définir le rôle médiatique et communicationnel de chaque participant. Ces contrats consensuels sont à leur tour assujettis au rituel médiatique spécifique à la chaîne de télévision et à la nature du programme proposé.

Nous définissons ce rituel comme l'ensemble des règles prédéfinies par l'instance afin d'assurer un déroulement désiré et obtenir une étiquette médiatique convenable au contenu proposé, tout en offrant un « *appar-être miraculeux* » (Gardère, 2002) moins efficace que symbolique. Sur le plan communicationnel, nous rajoutons que des compétences communicatives (Hymes 1962) d'ordre socioculturelles sont requises. L'échange dans *Questions d'actu* n'est pas libre, le participant doit être autorisé à prendre la parole, les écarts hors du sujet et les détournements thématiques sont sanctionnés d'un rappel à l'ordre. Concernant la macrostructure conversationnelle de cette interaction qui est composée fondamentalement de trois moments; une séquence d'ouverture, un corps de

l'interaction et une séquence de clôture, elle forme un autre principe de ritualisation.

Le corps de l'interaction sur lequel nous avons insisté dans notre étude, est structuré autour du nombre de questions-thèmes qui constituent la *séquence-invité* où les participants sont questionnés à titre personnel, en revanche, l'animateur intervient tout au long du tour de parole sous la forme de chevauchement jusqu'à l'obtention des réponses satisfaisantes par rapport aux enjeux informationnels de l'émission. L'animateur de *question d'actu* est *néo-animateur* (Antona, 1995), il joue souvent le rôle d'*une instance régulatrice* (Doury, 1995). Ainsi, une *séquence plurielle* est parfois présente, où Ahmed Lahri adresse la question à tous les participants en vue d'une prise de parole volontaire, les invités s'auto-désignent tandis que l'animateur s'efface pour ainsi dire, et son *capital parole* diminue. La thématique du débat télévisé détermine donc *les modes de prise de parole*.

Par ailleurs, la dynamique conversationnelle de ce débat télévisé est fondée sur le respect des règles qui relèvent du principe d'alternance des tours de parole mis en œuvre par l'animateur. Ce dernier, dans le but de mettre en scène des échanges fluides et ininterrompus en évitant les malentendus, attribue la parole de manière successive aux participants suivant en cela une progression thématique prédéfinie. Les participants de leur côté, en plus du respect des règles d'alternance des tours de parole, respectent le droit à la parole en prenant en considération le rôle médiatique de chacun ainsi que le statut institutionnel des uns et des autres.

Concernant son schéma conversationnel exposé dans le chapitre VI, le débat télévisé est structuré autour d'une thématique qui le rend stéréotypé en plus des actes et des comportements conversationnels récurrents. Il s'agit en fait de *rites d'interaction* au sens goffmanien, pécifiques à ce débat qui définit les rôles et les places des trois types de participants en fonction du statut institutionnel et non professionnel de chacun. Dans *Questions d'actu,* nous nous sommes rendue compte que les compétences professionnelles sont moins considérées que les statuts hiérarchiques.

La particularité de *Question d'actu* réside dans son caractère fondé, d'une part, sur la manipulation de son rituel par les pouvoirs publics. Et sur l'hiérarchie des statuts d'une autre part, qui, seule, détermine les rôles et les places médiatiques. Le débat télévisé est néanmoins une forme de discours à fort degré

d'interactivité. Il peut être défini comme une production pluri-sémiotique (Nuchèze, 1998) devant s'inscrire dans un parcours énonciatif contextualisé. Dans ce sens, son rituel dont les principes permettent d'instaurer des valeurs sociales et établir de l'ordre dans l'interaction, définit les règles de la mise en scène des participants et reflète un cadre idéologique plus large, celui d'une identité politique et sociale.

Toutes les spécificités génériques de ce débat télévisé dépendent dans leurs définitions du rituel, qui justifie les pratiques interactionnelles et donne sens notamment à toute action sociale et discursive. En participant à l'interaction, les invités deviennent interactants, à qui des rôles sont assignés selon le statut socioprofessionnel de chacun et même politique. Nous avons remarqué qu'au niveau des interventions des différents invités, des traits caractéristiques de la culture sociale algérienne surgissent. Cette pratique interactionnelle formalisée exige des interactants de posséder plusieurs compétences communicationnelles qui leur permettent de jouer, chacun, efficacement son rôle interactif et médiatique.

Tous les choix effectués dans ce sous-genre télévisuel sont des choix stratégiques au service du rituel sociopolitique de l'émission y compris le choix des trois types de débatteurs dont l'objectif consiste à mettre en scène un spectacle sociopolitique théâtralisé favorisant une transparence que nous trouvons falsifiée.

Suite à l'esquisse interactionnelle que nous avons effectuée dans le chapitre VII, nous posons qu'au cours de cette interaction argumentative, les débatteurs entretiennent des relations interpersonnelles inspirées essentiellement du rôle et de la place de chacun, ces deux notions sont d'une importance fondamentale, car elles nous ont permis d'expliquer les rôles interlocutifs et les mécanismes de la dynamique conversationnelle.

Nous avons, par ailleurs, distingué des rapports de force dans l'interaction, selon lesquels l'invité représentant des pouvoirs publics domine, alors que les deux autres invités, malgré leurs performances professionnelles et communicationnelles, se voient dominés. La légitimité des participants à ce débat télévisé ne s'appuie pas uniquement sur leurs statuts professionnels mais aussi sur leurs statuts institutionnels. Dans l'interaction, la relation interlocutive ne réussit, que lorsque celle interpersonnelle réussit également. Cette réalité, nous l'avons constatée, tout au long de l'analyse du corpus.

Dans le fonctionnement discursif du débat télévisé, chaque débatteur est soumis à des règles du discours, lui permettant de préserver sa *face*. Cette notion qui signifie l'image que chaque acteur véhicule de lui-même, dans et à travers son langage dans une interaction donnée, est centrale dans la dynamique interactionnelle car en sa qualité de membre de la société algérienne ou internationale, chaque invité veille via son interactivité à légitimer son statut, préserver son rôle et son image identitaire. L'interaction demeure une scène où les participants à l'interaction se construisent des « *images* » d'eux-mêmes afin qu'ils soient ratifiés comme des acteurs sociaux et médiatiques.

Dans cette perspective, et tout au long du débat, nous avons pu voir comment le participant risque de se faire agresser la face, s'il ne respecte pas sa ligne de conduite, s'il ne répond pas positivement aux représentations préalables construites par ses partenaires, il est appelé ainsi à savoir gérer sa relation interlocutive via ses compétences communicationnelles et rhétoriques. Il doit alors entreprendre à ce que ses actions ne lui fassent pas perdre la face.

Du point de vue scénographique, l'instance de production met en scène une articulation convenable du discours et des pratiques sociales. Cette harmonie se déploie grâce au rituel rigoureusement respecté et dont l'enjeu consiste, sur un niveau individuel, à éclairer une opinion publique par le moyen de la persuasion, où chacun cherche à s'imposer, à agir, en construisant l'image la plus favorable aux yeux des destinataires.

Dans ce sens, il s'agit en fait d'une situation télévisée, qui place les invités en face à face sous les yeux du téléspectateur. Pris dans un dispositif énonciatif complexe de type spectaculaire, chacun des débatteurs inscrit dans un emboitement de contrats communicationnels s'adresse tout à la fois aux participants en face de lui et au public. Entre présence et effacement énonciatif, le locuteur-énonciateur essaye d'adapter son énoncé à la double situation d'énonciation en toute subjectivité.

Ces marques de subjectivité nous permettent de préciser à chaque fois les instances d'énonciation. Cependant, lorsque le débatteur s'efface au niveau de l'énoncé, nous avons fait appel à notre interprétation des données énonciatives selon notre propre perception. Après avoir appréhendé quelques cas de positionnement énonciatif adopté dans le débat télévisé, nous avons déduit que le discernement de la situation d'énonciation nous aide à interpréter les dires des

locuteurs, ainsi que leur positionnement par rapport à la question polémique. Ce positionnement indique en plus de la place qu'occupe chacun dans l'échange, la nature de la relation qu'un locuteur désire établir avec ses interlocuteurs, et l'image de soi qu'il souhaite émettre, cette image désigne dans la tradition aristotélicienne la notion d'*ethos*.

Sur le plan rhétorique, le débat télévisé est fondé sur *un positionnement contradictoire car* l'opposition est une composante fondamentale même si elle n'est pas souvent frontale et explicite. En ce qui concerne les stratégies argumentatives mises en œuvre par les participants développées dans le chapitre VIII, nous avons compris que pour garder la face, le choix rhétorique oscille entre la raison et la passion selon l'intention persuasive du locuteur et la nature de son auditoire. Nous avons assisté à des discours différents et même contradictoires, tenus par le même débatteur. Nous voyons surgir par conséquent, de manière plus ou moins harmonieuse les trois preuves rhétoriques ; l'ethos, le logos et le pathos.

Toutefois, les participants engagés dans *Questions d'actu*, recourent à des stratégies argumentatives puissantes basées sur le principe de la présentation de soi, qui leur permettent de transmettre une image de professionnels spécialistes impliqués dans l'activité gouvernementale. Leurs pratiques interactionnelles ne visent pas toujours la persuasion, mais visent à « *confronter leur point de vue avec [celui] de l'adversaire pour le faire prévaloir auprès du public*» (Amossy, 1994: 33)

Sur la base des toutes ces considération, il en résulte que le discours qui s'y déploie est un discours *hybride* qui relève à la fois du politique, de l'institutionnel et du discursif.

En fin de cette recherche, nous ne prétendons pas définir le débat télévisé *Questions d'actu* comme étant un genre discursif, car ses critères définitoires sont instables, ils sont conditionnés par son contexte sociohistorique et politique du pays d'une part et par son rituel d'une autre part. Il s'agit non seulement d'une mise en scène d'une forme audiovisuelle tributaire d'un rituel socioculturel préétabli par l'instance médiatique mais aussi d'un genre télévisuel parmi tant d'autres, et c'est la chaîne qui confère à cette émission la forme d'un débat à travers sa scénographie formalisée reposant essentiellement sur la problématisation d'un sujet qui n'est pas forcément polémique.

Conclusion

A la lumière de tout ce qui précède, nous posons que Questions d'actu est un *débat-civique* (Burger, 2010), au cours duquel l'instance de production met en scène une confrontation d'opinions des experts-spécialistes, portant sur une question polémique d'intérêt général (Burger, 2010) et relevant d'un domaine sociopolitique. Le débat télévisé est géré par un animateur qui veille à la transmission claire et efficace de l'information à son destinataire effectif. La chaîne de télévision par l'intermédiaire de l'animateur endosse le rôle de rapporteur d'opinions à l'adresse du public. Le débat télévisé demeure un événement médiatique important, un sous-genre télévisuel qui symbolise la démocratie à des degrés relatifs. Une finalité pédagogique de nature sociale s'impose à travers la mise en scène de l'interaction, celle qui consiste à instruire le téléspectateur par la réflexion et le dialogue d'où le ton pacifique et docile des participants. Si les travaux abordant le débat télévisé dans une perspective à dominante rhétorique se sont multipliés, il reste à le faire du point de vue historique et idéologique.

1. Références bibiographiques

- Abdelhamid Samir & Soraya Hadjarab. (2009). Représentations sociolinguistiques d'étudiants en FLE. *Synergies Algérie N°7* , pp. 267-275.
- Abdelhamid Samir & Said Khadraoui. (2009). De la sécurisation de l'interculturalité à l'humanisation de la mondialisation. *Synergie Algérie* (4).
- Adam, J.-M. (2001). Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? *Langages , 35e année,* (n°141), pp. 10-27.
- Amey, P. (2007). Mise en scène des débats télévisés : vers une (socio)sémiopolitique des plateaux de télévision . *Questions de communication [En ligne], 11* .
- Amossy Ruth et R. Koren. (2009). Rhétorique et argumentation : approches croisées . (U. d. Tel-Aviv, Éd.) *Argumentation et Analyse du Discours* .
- Amossy, R. (2009). *L'argumentation dans le discours.* Paris: Armand Colin.
- Amossy, R. (2008). Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], n° 1* .
- Amossy, R. (2005). De la sociocritique à l'argumentation dans le discours. *Littérature* (140), pp. 56-71.
- Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours.* Delachaux et Niestlé.
- Amossy, R. (1994). Les Dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé. *Littérature* (93), pp. 31-47.
- Amossy, R. (1994). Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé. Le partage de la parole. *Littérature* (93), pp. 31-47.
- André-Laroche-Bouvy, D. (1984). *Introduction à l'analyse sémiolinguistique de la conversation.* Paris: Didier.
- André-Larochebouvy, D. (1991). La répartition des signaux de synchronisation. (p. 50). Paris: DIDIER ERUDITION.
- Angenot, M. (2008). *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique* . Paris: Mille et Une Nuits.
- Anne Croll &Yahia Gormati. (1991). La construction du rituel: le jeu de régulation de la parole. Dans P. Charaudeau, *La Télévision. Les débats culturels "Apostrophes".* Paris.
- Antona, M.-F. (1995). Typologie des trilogues dans les émissions de plateau. Dans C. K.-O. Plantin, *Le Trilogue.* Presse universitaire de Lyon.
- Aubé, S. (2012). *Etude exploratoire d' un forum de discussion francophone sur un médicament amaigrissant: une analyse des interaction entre les usagers lors des moments de débats.* Université du Quebec à Montréal.

- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale.* Paris: Gallimard.
- Bange, P. (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action,.* Paris: Didier.
- Barry, A. O. (2009). *Pour une rhétorique du discours littéraire postcolonial d'Afrique francophone.* Paris: L'Harmattan.
- Barry, A. O. (2002). *Pouvoir du discours Discours du pouvoir. L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984.* Paris: L'Harmattan.
- Barry, A. O. (2002). Les bases théoriques en analyse du discours. *les textes de méthodologie, Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie* .
- Barthe. (1984). L'ancienne rhétorique. *in L'aventure sémiologique* .
- Barthes, R. (1966). L'ancienne rhétorique. *Communication N°16* .
- Beacco, J.-C. (2004, 1). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *Langages,* (n° 153).
- Benveniste, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. tome II). Paris: Gallimard.
- Bilger, M. (1999). Quelques problèmes autour de la “représentation” des données orales ». pp. 181-193.
- Blanche-Benveniste Claire et Jeanjean Colette. (1987). *Le Français parlé. Transcription et édition.* Paris: Didier Érudition.
- Blanche-Benveniste, C. (1997a). *Approches de la langue parlée en français.* Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. (1997b). Transcriptions et technologies. *Recherches sur le français parlé* (14), pp. p. 87-99.
- Bonnafous Simone, Jost François. (2000). Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel. *Réseaux , 18* (100), pp. 523-545.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision, suivi de l’emprise du journalisme.* Paris: éd RAISONS D’AGIR.
- Bourdieu, P. (1981, février/mars). La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique. *In: Actes de la recherche en sciences sociales. , Vol. 36-37,* pp. 3-24.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques.* Paris: Fayard.
- Bouvier., A. (2014). L' argument d autorite du point de vue d'une epistemologie sociale. *FREDERIC BRAVO. L'argument d'autorite, Presses de L Universite de ST Etienne* .

- Breton, D. L. (2005). Rites personnels de passage. Jeunes générations et sens de la vié. *Hermès* , pp. 101-108.
- Breton, D. (2004). L'Interactionnisme symbolique. *Presses universitaires de France* .
- Bronckart, J.-P. (1996). *Activités langagières, textes et discours,*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Burger Marcel, J. J. (2010, 1-4 septembre 2009). Les médias et le politique. (C. d. langage, Éd.) *Le français parlé dans les médias* .
- Burger, M. (2010). Le cadrage de la communication dans les médias . *Communication [En ligne] , 27* (2).
- Burger, M. (2005). La Complexité argumentative d'une séquence de débat politique. *Marcel BURGER et Guylaine MARTEL* , pp. 51-80.
- Burger, M. (2002). Les enjeux des discours de débat dans les médias : le cas des débats-spectacle. *Actes du colloque national, Le discours des médias comme forme de pratique sociale : l'enjeu des débats télévisés.* Université de Berne.
- Burtin, J. (2004). La programmation télévisuelle : une arme stratégique dans la guerre des chaînes. *COMMposite, v2004, <http://commposite.org/2004/articles/burtin.html>* .
- Cabasino, F. (2001). *Formes et enjeux du débat publics.* Roma: Bulzoni Editore.
- Caron, J. (1978). Stratégies discursives dans les tests projectifs. *Stratégies discursives* , pp. 182 - 199.
- Chaim Perlman & Lucie Olbrechts-Tyteca. (2008). *Traité de l'argumentation.* Bruxelle- Belgique: Edition de l''Université de Bruxelles.
- Charaudeau, P. (2010). *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? , 27* (2), pp. 51-75.
- Charaudeau, P. (2008). Pathos et discours politique. (P. u. Rennes, Éd.) *in Rinn M. (coord.), Émotions et discours, L'usage des passions dans la langue* .
- Charaudeau, P. (2007, consulté le 29 octobre 2014 mis en ligne le 22 août 2007). « Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ? *Semen [En ligne], 23 | 2007,* .
- Charaudeau, P. (2006, Novembre). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. *SEMEN 22 Enonciation et responsabilité dans les médias* , pp. 29-43.
- Charaudeau, P. (2005). Quand l'argumentation n'est que visée persuasive. L'exemple du discours politique''. (N. Bene, Éd.) *Marcel Burger et Guylaine Martel; Argumentation et communication dans les médias* .
- Charaudeau, P. (2002). A quoi sert d'analyse le discours politique? *in Análisi del discurs polític, IULA-UPF* .

- Charaudeau, P. (1998). La télévision peut-elle expliquer ? *Penser la télévision* .
- Charaudeau, P. (1997, Janvier-Février). Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information. *revue Réseaux* (n°81).
- Charaudeau, P., et R. Ghilione. (1997). *La parole confisquée. Un genre télévisuel : Le talk-show*. Paris: Éditions Dunod.
- Charaudeau, P. (1991). *La télévision. Les débats culturels "Apostrophe"; Contrats de communication et ritualisation des débats télévisés.* Didier Erudition.
- Charaudeau, P. (1991). La télévision. Les débats culturels "Apostrophe"; Contrats de communication et ritualisation des débats télévisés. *"Langage, discours et Société" n°7* .
- Charaudeau Patrick & Anne Croll. (1991). Les concepts de l'interlocution. *La Télévision. Les débats culturels "Apostrophes"*. Paris: Didier Erudition..
- Chettah, M. (2007). *L'information télévisée, les journaux télévisés, contenus et public,.* Alger: édit DAR ELKITAB ELHADITH.
- Cilianu-lascu, C. (2003). L'ethnographie de la communication de Dell Hymes À John Gumperz. *Dialogos* (8).
- Comeau, Y. (1987). Résurgence de la vie quotidienne et de ses sociologies . *Sociologie et sociétés , vol. 19* (n° 2), pp. 103-114.
- Constantinescu-Stefanel, R. (2003). Prémisses interactionnistes de l'analyse des conversations. *Dialogos*, (p. 126).
- Corner, J. (1992). Genres Télévisuels et Analyse de La Réception. *HERMES* (11-12), pp. 117- 124.
- Cosnier, J. (1977). Gestes et strétégies conversationnelles. (Pul, Éd.) *Stratégies discursives* , pp. 9-17.
- (2005). Dans F. Cossuta, *Le dialogue: Introduction à un genre philosophique.* Les PRESSES UNIVERSITAIRES du Septentrion.
- Coulomb Gully, M. (1995). *Les informations télévisées.* Edit/PUF Collection que sais-je?
- Coulomb-Gully, M. (2002). Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel . *Mots. Les langages du politique [En ligne]* (70).
- Coulon, A. (1987). *L'Ethnométhodologie.* Paris: Presses Universitaires de France.
- Coulon, A. (1987). *L'ethnométhodologie.* Paris: PUF, col. "Que sais-je".
- Courbières, C. (2002). Vers une typologie de l'information médiatique au travers de l'analyse des discours sur la mode. *Communication et langages* (134), pp. 84-97.
- Cristea, T. (2008). L'analyse conversationnelle. *Dialogos* (8).

- Croll, A. (1991). La dynamique des échanges: les modes de participation. Dans P. Charaudeau, *Les débats culturels "Apostrophe"* (pp. 66-92). Paris: DIDIER ERUDITION.
- Dominique Maingueneau & Patrick Charaudeau. (2002). *Dictionnaire de l'Analyse du discours.* Paris: Seuil.
- Doury Marianne & Marcoccia Michel. (2007). Forum internet et courrier des lecteurs: L'expression publique des opinions. *HERMES 47* .
- Doury, Marianne& P. Lefébure. (2006). "Intérêt général", "Intérêt particuliers" La construction de l'ethos dans un débat public. *Questions de communication* (9).
- Doury Marianne& Moirand Sophie . (2004). Avant-propos. Dans T. r. Moirand, *l'argumentation aujourd'hui.* Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Doury, M. (2003). Argumentation et mise en voix; les discours quotidiens sur l'immigration. *in Marina Bondi & Sorin Stati (dir.), Dialogue Analysis 2000, Selected papers from the 10th IADA Anniversary Conference, Bologna 2000, Niemeyer Verlag* , pp. 173-183.
- Doury, M. (2001). La fonction argumentative des échanges rapportés . *Colloque La circulation des discours : les frontières du discours rapporté.* Bruxelles.
- Doury, M. (1995). Duel sur la Cinq : dilogue ou trilogue ? *C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin (éds.), Le Trilogue* , pp. 224-249.
- Dris, C. (2012). « La nouvelle loi organique sur l'information de 2012 en Algérie : vers un ordre médiatique néo-autoritaire ? " . *L'Année du Maghreb, VIII* , pp. 303-320.
- Dubois, j. (1969). Enoncé et énonciation. *Langages 13* , pp. 100-110.
- Ducrot, O. (2004). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. Dans M. D. Moirand, *L'argumentation aujourd'hui.* Paris: Presses Sorbonne nouvelle.
- Durkheim, E. (1912). *Les Formes élémentaires de la vie religieuse.* Paris: Librairie Félix Alean.
- EDWARDS, J. (1993). Principles and contrasting systems of Discourse Transcription. *Jane EDWARDS et Martin LAMPERT (é* , pp. 3-32.
- Elihu Katz & Daniel Dayen. (1983). Rituels publics à usage privé : métamorphose télévisée d'un mariage royal. (Annales, Éd.) *38* (1), pp. 3-20.
- ELislam, Z. S. (1985). *L'histoire de journalisme en Algérie.* Ed. Entreprise nationale du livre.
- Elslande, V. J. (2003). La mise en scène du discours. *In Méthodes et problèmes.*
- Emediato, W. (2011). L'argumentation dans le discours d'information médiatique . *Argumentation et Analyse du discours [En ligne]* (7).
- F.Jost. (2005). *Comprendre la télévision.* Paris: Armand Colin.

- F.Jost. (2004). *Introduction à l'analyse de la télévision.* Paris: Ellipses Edition Marketing S.A.
- F.Jost. (1997). Promesses des genres,. *Réseaux n° 81 CNET* .
- Filliettaz, L. (2006, juin). La place du contexte dans une approche praxiologique du discours. Le cas de l'argumentation dans les interactions scolaires . *PRATIQUES N°129/130* .
- Fortin, G. (2005). *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action.* Université Rennes 2.
- Frans H. van Eemeren & Peter Houtlosser. (2004). Une vue synoptique de l'approche pragma-dialectique. Dans M. D. Moirand, *L'argumentation aujourd'hui.* Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- G, Lochard et J-C Soulages. (1991). L'Image. Faire voir la parole. *in Patrick CHARAUDEAU (dir.)* , pp. 141-167.
- Gambier, Y. (1988b). Interaction verbale et production de sens. *Cahiers de linguistique sociale* (13), pp. 19-103.
- Garfinkel, H. (1984). *Studies in Ethnomethodology.* Oxford: Polity Press/Blackwell Publishers.
- Gauthier, G. (1995, 3). L'analyse du contenu des débats politiques télévisés . *La Revue Hermès* (17-18), pp. 355-370.
- Gauthier, G. (1990). « L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier Bertrand ». *Politique n° 17* , pp. 113-141.
- Godin, R. (1988). Le rituel de la soirée électorale télévisée. *Dossiers de l'audiovisuel n°17, Télévision/Spectacle/Politique* .
- Goffman. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 1: La présentation de soi;tome 2:les relations en public.* Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1987). *Façons de parler.* Paris: Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience.* Paris: Les Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1988). *Les moments et leurs hommes.* Paris: Le Seuil/ Editions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les Rites d'interaction,.* Paris: Minuit.
- Grice. (1979). Logique et Conversation. *Communication" no.30* , pp. 61-65.
- Grize, J.-B. (2004). Le point de vue de la logique naturelle: démontrer, prouver, argumenter. Dans M. D. Moirand, *L'argumentation aujourd'hui.* Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.

- Gumperz, J. (1982b). *Language and social identity.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Gumperz, J. (1982a). *Discourse strategies. Cambridge.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle.* Paris: Edition DE Minuit.
- Habermas. (1987). *Logique des sciences sociales et autres essais.* Paris: PUF, col. "Philosophie d'aujourd'hui".
- Habermas. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel, 2 vol.* Paris: Seuil.
- Hugues Constantin de Chanay & Catherine Kerbrat-Orecchioni. (2010, décembre). Les interruptions dans les débats médiatiques: une stratégie interactionnelle. *Pratiques* (147/148).
- Hymes, D. (1962). The Ethnography of Speaking. *Anthropology Society of Washington* , pp. 13–53.
- Hymes, D. (1984). *Vers la compétence de communication.* Paris: Hatier.
- J. Cosnier & M.L. Brunel. (1997). De l'interactionnel à l'intersubjectif. *In A. Marcarino (ed), Analisi delle conversazione e prospettive di ricerca in etnometodologia, Urbino, Quattro Venti* , pp. 151-163.
- Jacquin, J. (2011). Orientation interactionnelle et multimodale vers l'activité de « débattre ». Analyse d'un extrait de débat public. *Mots. Les langages du politique [En ligne], 96* .
- J-P Meunier et D. Peraya. (2010). *Introduction aux théories de la communication.* Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Kalinic, A. (2008). Les types d'arguments dans le traitement du débat sur la crise des banlieues par la télévision . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], n° 1* .
- Kefetzi, E. (2013). *L'éthos dans l'argumentation: Le cas du face à face SARKOZI ROYAL 2007.* Université de Lorraine.
- Kerbrar-Orecchioni, C. (2011). *Le discours en interaction.* Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage.* Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (éd. 4ème édition). Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction.* Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (Vol. Tome I). Paris: Armand Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les interactions verbales* (Vol. Tome 2). Paris: Armand Colin.
- Kertzer, D. (1992). Rituel et symbolisme politiques des sociétés occidentales. *L'Homme , 32* (121), pp. 79-89.
- Koren, R. (2006, Novembre). La responsabilité des Uns dans le regard des Autres: l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative. *SEMEN 22* .
- Landowski. (1997). *Présences de l'autre. Essais de socio-sémiotique II,.* Presses universitaires de France.
- Laurent, C. (2002). Champ . Dans L. M. in Lévy Jacques, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 148-149). Belin.
- Le Bart Christian et Teillet Philippe. (2004). Erreur, lapsus, gaffes, fautes…Le discours politique comme genre. *in Roselyne RINGOOT et Philippe ROBERT-DEMONTROND* , pp. 53-86.
- Le Bart, C. (2003). L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur . *Mots. Les langages du politique [En ligne]72* .
- Lindenfeld, J. (1984). De l'Ethnographie de la communication à la sociolinguistique interactionniste. *L'Homme* (tome 24 n°3-4), pp. 131-135.
- Lochard, G. (2000). Comment analyser le dispositif d'une émission de télévision ? Repères méthodologiques. *(UFR Communication).* Université P III-Sorbonne nouvelle.
- Lüger, H.-H. (1993). Routine conversationnelle et comportement langagier. *Langage et société, n°63* , pp. 5-38.
- Maingueneau, D. (2007). *Analyser les textes de communication.* Paris: ARMAND Colin.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours Et Analyse du discours.* Paris: Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2005). L'Analyse du discours et ses frontières. *Marges linguistiques, 9,* , pp. p. 64-75.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours.* Paris: Number 20 in Mémo. Seuil. .
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes de l'analyse du discours.* Paris: Editions du Seuil.
- Maingueneau, D. (2010). *Manuel de linguistique pour le texte littéraire.* Paris: Armand Colin.
- Maingueneau, D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours.* Paris: Hachette.
- Maingueneau, D. (2012, octobre 15). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours* .
- Martel, G. (2008). *L'analyse linguistique des discours médiatiques* . Nota Bene.

- Martel, G. (2008). Performance et contre-performance communicationnelles : des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé. *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 1* .
- Martel, G. (2008). Un point de vue interactionnel sur la communication médiatique. Dans M. Burger, *L'analyse linguistique des discours médiatiques.* Nota bene.
- Mead, G. (1963). *L'esprit, le soi et la société.* Paris: PUF.
- Meizoz, J. (?). Ethos et posture d'auteur.
- Michel. Beuchamp & Louize. Pettidrew. (1995). Facteurs contextuels, institutionnels et individuels comme arguments de communication politique. Le cas des organisations syndicales. *HERMES16. Cognition, Communication, Politique* (16), pp. 241-254.
- Micheli, R. (2008). L'analyse argumentative en diachronie : le pathos dans les débats parlementaires sur l'abolition de la peine de mort . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 1* .
- Micheli, R. (2012). Les visées de l'argumentation et leurs corrélats langagiers : une approche discursive . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 9* .
- Micheli, R. (2011, 2). « L'argumentation au carrefour des disciplines : sciences du langage et sciences sociales ». *A contrario n° 16* , pp. 3-9.
- Modena, S. (2013). *Le débat institutionnel français lors du passage à l'Euro : 1998-2002.* Paris.
- Moeschler, J. (1985, août). Argumentation et Conversation, Eléments pour une analyse pragmatique du discours. (Hatier, Éd.) *Langues et apprentissage des langues* .
- Moirand, S. (2004, juin 15-17). De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? (h.-m.-l. ?id_article=59, Éd.) *colloque Sciences, Médias et Société* .
- Moirand, S. (2006, Novembre). Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne: questionnements sur les observables et les catégories d'analyse. *SEMEN 22* .
- Mondada, L. (2008). La transcription dans la pespective de la linguistique interactionnelle . Dans c. p. Bilger, *Données orales, Les enjeux de la transcription.* Lyon: Presses universitaires de Perpignan.
- Moser, G. (1994). *Les Relations interpersonnelles.* Paris: Presses universitaires.
- Nel, N. (1989). Éléments d'analyse du débat télévisé . *Études de communication [En ligne], 10* .
- Nel, N. (1990). *Le Débat télévisé.* Paris: Armand Colin.
- Neumann, G. (2005). Les tableaux-pièges de Daniel Spoerri entre art et ethnographie. *Hermès* (43), pp. 141-155.
- Nuchèze. (1998). *Sous les discours, l'interaction.* Paris: L'Harmattan.

- Patillon, M. (1990). *Eléments de rhétorique classique.* Paris: Nathan.
- Pavis, P. (2005). Ritualité et mise en scène dans les vidéos Graffitis DE GÓMEZ-PEÑA . *Hermès* , pp. 131-139.
- Perrenoud, P. (1998, oct-nov). Le débat et la raison. *In " L'éducation à la citoyenneté supplément n° 4 des cahiers pédagogiques* .
- Pétillon-Boucheron, S. (1992, juin). Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les interactions verbales, tome 1. *Mots* (31), pp. 128-133.
- Picard, D. (2007). Rapport de places et interactions conflictuelles, Approche psychosociologique. (P. S. nouvelle, Éd.) *Interactions communicatives et psychologie* .
- Pietro, J.-F. d. (1990). « Approches linguistiques de l'interaction verbale et de son contexte ». *TRANEL* (16), pp. p. 11-35.
- Piette, A. (2005). Fête, spectacle, cérémonie: des jeux de cadres. *Hermès* (43).
- Plantin, C. (2005). *L'argumentation.* Paris: Presses universitaires de France.
- Plantin, C. (1995). *L'interaction argumentative, Document de synthèse présenté pour l'habilitation à diriger les recherches.* Lyon: Université Lyon 2.
- Plantin, C. (1996). Le trilogue argumentatif. *Langue française* (112), pp. 9-30.
- Plantin, C. (1993). Situation rhétorique. *Verbum, Rhétorique et sciences du langage* (1-3), pp. 229-239.
- Provenzano, F. (2010). Effacement énonciatif et doxa dans le discours théorique : l'exemple de Julia Kristeva . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 5* .
- Rabatel, A. (2004, 4). L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques . *Langages, n° 156* , pp. 3-17.
- Rouquette, S. (2001). Le Monde de la compétence sociale. *Réseaux n°107- FTR&D/ Hermès Science Publications* .
- Rouquette, S. (2002). *Vie et mort des débats télévisés 1985-2000.* paris: De Boeck Supérieur.
- Salembier, P., & Zouinar, M. (2004). Intelligibilité mutuelle et contexte partagé, Inspirations conceptuelles et réductions technologiques. *@ctivités, 1 (2)* , pp. 64-85.
- Sandré, M. (2010). *Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre débat politique télévisé : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle française de 2007.* thèse, Montpellier III.
- Sarfati, G.-E. (1997/2007). *Éléments d'analyse du discours.* Paris: Armand Colin.
- Sormany, P. (1990). *Le métier de journaliste.* Montréal, Boréal.

- Stasilo, M. (2012). *Déclarations et interviews des candidats élus et vaincus aux élections présidentielles en France et en Lituanie (1993 – 2009) : construction de l'ethos politique et approche lexicométrique.* Paris.

- Stasilo, M. (2013). *Déclarations et interviews des candidats élus et vaincus aux élections présidentielles en France et en Lituanie (1993 – 2009) : construction de l'ethos politique et approche lexicométrique.* Paris.

- Tindale, C. W. (2009). L'argumentation rhétorique et le problème de l'auditoire complexe . *Argumentation et Analyse du Discours [En ligne], 2* .

- Todorov, T. (1978). *Les Genres du discours.* Paris: Seuil.

- Traverso, V. (1999). *L'Analyse des conversations.* Paris: Armand Colin.

- Turbide, O. (2009). *La performance médiatique des chefs politiques lors de la campagne électorale de 2003 au Québec Description et évaluation des images construites en situation de débat télévisé, d'entrevue d'affaires publiques et de talk show.* QUÉBEC: Thèse de doctorat en communication publique pour l'obtention du grade de Philosophire Doctor (ph.D.).

- UNESCO. (2006-2007). Tendances des Marchés Audiovisuels, perspectives régionales-vues du sud, Algérie, Maroc, Mauritanie. . Dans *Application des TIC dans le secteur de l'audiovisuel et les services publics de radiotélevision des pays en développement. UNESCO PROJET TRANSVERSAL.*

- Villeneuve, G. (2008). *Faire parler le public : une ethnographie comparée des débats politiques à la télévision.* UNIVERSITE PARIS VIII – SAINT-DENIS.

- Vincent, D. (2005). Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours sociaux: le cas de la trash radio . *Marges linguistiques, n° 8* , pp. 165-175.

- Vincent, D. (1994). Le recours à l'exemple dans la langue spontanée. *Travaux de linguistique , 28*, pp. 93-111.

- Vincent, D. (2001). Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation. *Revue québécoise de linguistique , 30*, pp. p. 177-198.

- Vion, R. (1995). La gestion pluridimensionnelle du dialogue . (U. d. 17, Éd.) *Cahiers de linguistique française, ,* pp. 179-203.

- Vion, R. (1996). L'analyse des interactions verbales. *La construction interactive des discours de la classe de langue. Les Carnets du Cediscor [en ligne]* (4).

- Vion, R. (1992). *La Communication verbale. Analyse des interactions.* Paris: Hachette.

- Vion, R. (2000). *la communication verbale. Analyse des interactions.* Paris: HACHETTE.

- Vion, R. (2001). 'L'effacement énonciatif'et stratégies discursives. *in De la syntaxe à la narratologie énonciative, De Mattia,þM. et Joly,þA. (éds), Ophrys, Gap, Paris.* , pp. 331-354.

- Vion, R. (1999). Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours. *Langage et société, n°87. Types, modes et genres de discours.* , pp. pp. 95-114.

- Von Neumann & J. Morgenstern, O. (1944). *Theory of games and economic behavior.* New York, : Wiley &Sons.

- Weber, M. (1971). *Économie et société.* Paris: Plon.

- Winkin, Y. (2001). *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain.* Paris: Le Seui, coll. «Points».

- Winkin, Y. (2005). La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence. *Hermès* (43), pp. 69-76.

- wulf, C. (2005). Introduction. Rituels. Performativité et dynamique des pratiques sociales. *Hermès* (43).

- Wulf, C. (2005). ntroduction. Rituels. Performativité et dynamique des pratiques sociales. *Hermès* (43), pp. 9-20.

2. Annexes

- *Corpus*
- *Questinnaire adressé à l'animateur de l'émission Questions d'actu*

Présentation du corpus :

Choisi en fonction des objectifs de la recherche, ce corpus a été construit sur quatre phases à savoir le choix de la situation, l'observation, la collecte des données et la transcription (Traverso, L'Analyse des conversations, 1999, p. 22) pendant une durée de quatre ans et formé de six numéros du débat télévisé *Questions d'actu*, de 60mn chacun.

Ce faire nous a demandé une pratique méticuleuse d'écoute et de visualisation, basée essentiellement sur la répétition des détails « *c'est une action (re)constructive »* (Mondada, 2008, p. 84), puis une transcription manuelle où nous avons suivi pas à pas les détails de l'interaction en temps réel sans recourir aux logiciels techniques.

Le texte final représente un objet scientifique, un point de confrontation entre notre interprétation et notre analyse, à partir duquel nous avons fait un certain nombre de constats analytiques notamment les structures discursives récurrentes. L'organisation des échanges répondent à un principe de *temporalité* étroitement liée à celui *de la séquentialité (Ibid.).*

Concernant le titre de chaque numéro, nous avons gardé le thème proposé par la chaîne ***Canal Algérie.*** Quant aux sous-corpus analysés, nous les avons extraits selon nos besoins d'application, nous avons effectué un tri de tours de parole pertinents à l'étude visée, liés à notre problématique de départ et censés répondre à nos hypothèses de recherche.

Conventions de transcription

- *(/, //, ///) pause évaluée approximativement*
- *intonation interrogative ?*
- *XXX passage incompréhensible*
- *les pauses ponctuant ou particules discursives euh, ben, bon,*
- *Les chevauchements sont mis dans un crochet ouvert [*
- *Les mots arabes sont mis en gras et entre crochet [ ]*

Débat N° 1: la nouvelle réorganisation pédagogique pour la rentrée 2009-2010

10 octobre 2009

Invités :

Sur plateau :

1. M. ABASSI Brahim, Directeur de l'enseignement fondamental au Ministère de l'éducation Nationale.
2. Ahmed TESSA, pédagogue.
3. En duplex :
4. Bachir DELLALOU, président de la fédération des parents d'élèves.

Séquence d'ouverture :

01 A : Madame Monsieur bonsoir //très heureux de vous retrouver//j'espère au moins que vous êtes un peu remis des émotions du football hier avec // ce grand match de l'Algérie face au Rouanda et cette victoire trois buts à un ///c'était vraiment une ambiance festive //on espère le même scénario// dans un mois exactement au Caire/// Alors ce soir//nous allons parler //de l'éducation nationale///la rentrée des classes// c'était il y a juste un mois///une rentrée il faut le dire cette année un peu particulière avec notamment la nouvelle réorganisation pédagogique //on va en parler //en long et en large ce soir à retenir ainsi que ///l'année est plus longue// que d'habitude ///les journées de repos pour les élèves changent à la faveur d'un nouveau weekend semi universel qui est à appliquer depuis l'été dernier//conséquence également //les journées sont //plus longues certains même les trouvent interminables/// les vacances il y en plus///changement là aussi //uniformisation des tenues on parle des tabliers//de couleurs selon le sexe bien sûr et puis/// de nouvelles mesures avec auxquelles les élèves devrons s'habituer

Avec nos invités ce soir//nous essayerons de comprendre// pourquoi telle et telle mesure ? Pourquoi telle et telle disposition ? Voici notre plateau

ABASSI Brahim bonsoir//vous êtes directeur de l'enseignement fondamental au Ministère de l'éducation nationale

02 D1 : bonsoir

03 A : Ahmed TESSA vous êtes pédagogue bonsoir

04 D2 : oui

05 A : Et en duplex//avec nous// à partir d'Oran// Bachir DELLALOU/// vous êtes le président de la confédération nationale des associations de parents d'élèves//merci d'être avec nous// à partir d'Oran et bien sûr ///vous allez être appelé à intervenir tout au long de l'émission depuis Oran// merci d'avoir accepté notre invitation/// messieurs// avant tout revenons donc sur cette rentrée 2009-2010// avec son lot de changement pour ce qui est du calendrier de cours///notamment//la rentrée avec Nawal Abada par les chiffres

Séquence de reportage : 2mn et 20seconde

06 A : Alors messieurs première question //la nouvelle réorganisation //pédagogique si on venait de la définir// le plus simplement possible///comment vous la définissez-vous et bien sûr on va revenir tout au long de l'émission sur //les différents points de ces changements Abassi Brahim ?

07 D1 : Voilà donc// cette nouvelle// organisation de l'année scolaire// est// effectivement une question d'actualité dans l'éducation// et euh dans cette organisation il faut distinguer deux aspects///il y a euh// le premier aspect//l'organisation de l'année scolaire qui rentre dans le cadre global du parachèvement de la réforme du système éducatif//avec un certain nombre de mesures euh introduites dans l'année scolaire 2009-2010/// et il y a des aspects de l'organisation qui sont conséquents à l'adoption du weekend semi universel// pour ce qui est l'organisation de l'année scolaire// le but ultime de cette organisation//c'est d'optimiser et de rationaliser le temps scolaire//donc il fallait impérativement allonger la durée//allonger la durée c'est pour // d'abord être en conformité avec la loi d'orientation sur l'éducation nationale// qui stipule que l'année scolaire compte au moins 32semaines d'enseignement/// dans l'année

-[on y reviendra sur ce nombre de volume horaire pour ce qui est de semaines et tout ça

voilà il fallait se mettre ///disant// il fallait suivre un peu les tendances mondiales// c'est-à-dire se mettre au diapason du système éducatif dans dans dans le monde// et il fallait aussi éloigner les spectacles des programmes inachevés

08 A : très bien //vous en tant que pédagogue Ahmed Tessa comment vous définissez cette réorganisation pédagogique ?

09 D2 : écoutez je crois que la lecture doit se faire à un double niveau//d'abord//parler de la pertinence de la mesure qui a été prise// laquelle découle d'un principe qui a ses soubassements théoriques et/// scientifiques et pédagogiques// comme l'a dit M. Abassi c'est une tendance mondiale///le minimum qui se fait à travers le monde c'est 35semaines et il y a des pays qui vont jusqu'à 40semaines///l'Algérie jusqu'à maintenant l'élève algérien ne va en classe que 27semaines par an// nettement insuffisant pour arriver aux performances de ses camarades étrangers//donc ?

10 A : -[vous pensez que c'est l'une ///des principales mesures// des grandes décisions prises

Ah oui oui oui c'est très important

11A : -[le passage de 27 à 35 semaines

Bien sûr //il y a il y a il y a un soubassement scientifique// parce que les pays étrangers n'auraient jamais pris une telle décision// les pays n'auraient jamais allongé leur année scolaire s'il

y a pas un soubassement scientifique //à ce à cette décision// le soubassement scientifique//c'est que il y a une nette corrélation// entre le nombre d'heures///donc le nombre de semaines sur l'année scolaire//de cours effectifs///et la qualité de l'éducation dispensée et le rendement scolaire de l'élève//c'est le bon sens plus on va à l'école plus on apprend//bon maintenant quelle type d'activité on propose au élèves// ça c'est un autre débat//mais toujours est-il que ces 35 semaines sont les bienvenues on se met en phase avec la tendance mondiale// ça c'est pour le premier niveau de lecture///le deuxième niveau de lecture la pertinence du principe étant acquise// maintenant il faut voir le mode opératoire de son application ///là effectivement

12 A : -[c'est une autre paire de manche

Une autre paire de manche// il peut y avoir débat// parce que derrière cette décision il y a des enjeux euh que l'on verra par la suite

13 A : Bachir DELLALOU je rappelle vous êtes le président de la fédération des associations nationales des parents d'élèves// alors comment justement vous en tant que fédération de toutes ces association// vous accueillez cette nouvelle réorganisation pédagogique

14 D3 : merci en ce qui concerne votre question///nous//le 19août il y a eu une rencontre du bureau national avec monsieur le Ministre de l'éducation nationale// et nous avons discuté de ces mesures nouvelles qui ont été prises par le Ministère de l'éducation nationale/// ça était un débat long chaleureux chaud et/// objectif ///bien sûr// monsieur Tessa vient de parler des 35semaines pour l'année scolaire je dirais les 35 semaines ils sont réduits à 32 semaines si nous prenons en considération les quatre jours de novembre aussi les quatre jours aussi au début de l'année 2010 euh les journées religieuses//les fêtes religieuses et les fêtes nationales par le passé// nos enfants// une grande partie des enfants scolarisés quittait l'école à la mi-mai maintenant// c'est à la fin du moi de juin///c'est une acquisition et maintenant l'école va commencer à jouer son rôle à savoir l'éducation et la formation// et des générations montantes//donc nous avons soutenu ces nouvelles mesures qui vont dans les sens de l'intérêt des enfants// de la scolarisation des enfants bien sûr nous allons y revenir//on parle des 35 heures nous avons proposé à// monsieur le Ministre en parlant des 35 semaines et nous l'a accordé par la suite il y a un contre temps// paraît-il pour laisser cette proposition qui a été faite par la fédération de l'association des parents d'élèves à l'année prochaine// nous avons dit/// et sollicité pour que le temps de cours dispensé à nos élèves soit réduit à 45 minutes parce que de par le monde même aux Etats-Unis c'est 50 mn la majorité des pays d'Europe il y en à 45 mn//à 50 mn et je vois pas pourquoi dans le cadre de modernisation ////de l'école algérienne nous ne passons pas au 45 mn de temps par cours

15 A : -[très bien monsieur DELLALOU

bien sûr il y a d'autres mesures que nous avons malgré ce qu'on a dit à droite et à gauche/// je suis un syndicat des élèves moi je défends la scolarisation///des élèves et les droits de scolarisation des élèves//// en ce qui concerne par exemple

16 A : -[monsieur DELLALOU si vous permettez on va essayer de ne pas tout aborder à la fois/// monsieur DELLALOU si vous permettez on va essayer de ne pas tout aborder à la fois c'était juste pour commencer l'émission// et puis vous aurez le temps certainement d'intervenir en direct et en duplex depuis Oran

17 A : alors pour revenir justement à cette sur cette question des des 27 et 35 semaines de cours// on a eu devant que dans certaines écoles monsieur Abassi que certains enseignants disent carrément aux élèves/// il ne faut pas revenir à partir la mi-mai alors qu'est-ce que la tutelle justement quand tel faire pour// ne plus permettre ce genre de situation

18 D1 : euh///bon disant que aussi bien le Ministère que la direction de l'éducation

19 A : -[xxxxxx

n'ont pas saisi officiellement//mais on espère que ce soit des cas isolés// parce que de tels agissements sont contraires à l'éthique// qui constitue le fondement primordial de

20 A : -[si tel est le cas comment comment l'élève doit-il faire avec ses parents

C'est par le biais du bureau de l'association des parents d'élèves// voilà et c'est contraire aussi au principe du droit à l'enseignement dont doit bénéficier l'élève maintenant il y a/// pour cette nouvelle organisation pédagogique/// euh// le problème c'est que avant les compositions les dates étaient fixées de façon aléatoire par les établissements// c'est-à dire qu'on essayait d'avancer au maximum les compositions pour pouvoir donner le temps aux enseignants de corriger/// de remplir les bulletins// de tenir les conseils de classe/// au chef d'établissement doit préparer les examens mais// cette année nous les avons retardées au maximum et les dates elles sont donc fixées pour l'ensemble du territoire national// donc pour nous// c'est le meilleur moyen de s'assurer que les élèves resteront au moins jusqu'à la date du déroulement des compositions parce que juste après les compositions les élèves désertait les établissements parce qu'ils étaient plus///n'étaient plus motivés donc il y a tout un travail de suivi et de contrôle qui soit euh

21 A : Ahmed TESSA votre avis là-dessus ?

22 D2 : écoutez

23 A : -[quel genre d'agissement quelle réalité ?

Oui oui c'est une réalité//qui remonte à la fin des années 80début des années 90// avec l'apparition d'un phénomène que tout le monde connaît et// j'aimerais bien que///les masses médias lui consacrent une émission ou deux c'est le phénomène de la gangrène morale de cours de soutien payants

24 A : -[les cours privés on appelle les cours privés

non les cours payants dans des caves//dans des appartements//dans des endroits dans les endroits

25 A : -[qui ne sont pas appropriés

Exactement et là une certaine catégorie d'enseignants// Dieu merci c'est la minorité// plus particulièrement// dans les grandes villes// ce phénomène de départ de désertion de l'établissement scolaires//il n'a eu que dans les grandes villes finalement ///ailleurs ailleurs////le phénomène de ces cours sauvages n'existant pas//les élèves vont à l'école// et là je vais vous dire une chose// les établissements qui ferment à la dernière épreuve de la composition du 3ème trimestre//qui ferment c'est-à-dire que les enfants d'une manière ou d'une autre sont tous encouragés à ne pas revenir

26A : -[rester chez eux

ils sont privés d'un droit un droit élémentaire pour élèves//c'est droit à corriger sa composition donc d'avoir un regard sur ce qu'il a fait comme erreur//c'est un droit //et le droit de faire des révisions avec son prof///en classe pour pouvoir se préparer à l'examen de fin de cycle pour les élèves candidats//et jusqu'à maintenant //effectivement il y a des contraintes objectives liées aux///tâches administratives de préparation des examens de remplissage des bulletins //mais il n'y avait pas que cela il y avait aussi// ou il y a toujours ce problème de de de personnes mal intentionnées qui encouragent les élèves à ne plus revenir alors que

27 A : -[c'est peut être les détourner carrément pour aller ou pour aller exercer les cours privés

voilà// alors que la nouvelle réorganisation permet aux élèves //et aux enseignants de boucler le programme à l'aise et surtout ça je crois que ça est un grand acquis// de corriger ça/// de corriger les épreuves de composition du troisième trimestre et d'avoir une plage horaire suffisante pour réviser et se préparer aux examens

28 A : très bien// alors il y a bien sûr avec l'avènement du nouveau weekend semi universel appliqué depuis le 14 août dernier// les journées de repos sont claires/// vendredi samedi//pourquoi certaines écoles appliquent-t-elle la double vacation du samedi justement// M. ABASSI c'est un problème comme même assez pénible

29 D1 : effectivement//c'est un // c'est le deuxième aspect de la nouvelle réorganisation scolaire//ce que vous abordez// il y a donc l'organisation de la semaine scolaire et l'organisation de la journée scolaire/// pour ce qui est de l'organisation de la semaine// il y a eu/// donc une euh concertation // il y a une concertation avec les partenaires socioprofessionnels avec la fédération nationale des associations parents d'élèves et les syndicats de l'éducation ///et il y a eu donc trois propositions qui ont été avancées // donc travailler sur 5 semaines// et deux journées de repos

30 A : -[cinq jours

Cinq jours pardon///et deux jours de repos //deuxième proposition/// travailler le samedi matin// et troisième proposition // travailler le samedi après-midi et c'est la première proposition// qui a obtenu le consensus chez aussi bien chez

31 A : -[la tutelle que les parents d'élèves

la tutelle que les partenaires socioprofessionnels// maintenant// pour ce qui est du samedi// la journée de repos hebdomadaire c'est le vendredi/// il y a// un certain nombre d'activités que nous pouvons mener le samedi// d'abord /// pour les écoles qui fonctionnent en double vacation totale// pourquoi//parce que dans certaines écoles le nombre de divisions pédagogiques est nettement supérieur au nombre de locaux// donc nous sommes obligés de faire fonctionner l'école avec deux groupes d'élèves et il n'y a pas d'autres solutions//parce qu'il n'y a pas un principe//euh ça concerne // c'est de faire bénéficier l'élève du volumes horaire hebdomadaire au même titre que les élèves qui fréquentent les écoles fonctionnant en simple vacation/// donc on utilise le samedi pour ces écoles et en plus

32 A : -[samedi matin et après-midi

Samedi matin et samedi après-midi et aussi// on peut utiliser samedi au même titre que mardi après-midi

33 A : -[mais précision de thèse uniquement c'est pour toutes les écoles qui pratiquent

toutes les écoles qui pratiquent la double vacation totale/// parce que pour les autres écoles// avec la double vacation partielle// on n'utilise que cinq jours dans la semaine

34 D2 : -[elles sont nombreuses en Algérie ?

Il y a 743 écoles dans ce cas et

35 A : -[la pluralité dans les grandes villes ?

Il y a dans les grandes villes et il y a aussi dans les zones//hein

36 A : -[rurales

Dans les zones rurales// ils ne sont pas localisés uniquement dans les grandes villes// mais disant avec disant avec la réalisation de nouvelles infrastructures// il y a donc///une orientation de réduire progressivement la double vacation /// qui a été donnée justement à partir de cette année// c'est-à-dire pour les éradiquer totalement/// c'est une orientation qui existe même au niveau de

37 A : -[même dans ce cas de figure précisément finalement l'élève ne se repose qu'une journée

Il ne se repose qu'une journée mais// il a moins d'heures de cours que les élèves qui se reposent deux jours

38 A : -[Ahmed TESSA

38 D2 : euh// le le problème de la double vacation est un problème récurrent// au niveau de l'école algérienne c'est //tout simplement parce que euh//les autorités chargées de la construction donc n'arrivent pas à satisfaire //euh la demande la demande du secteur pour justement pour éradiquer le terme est bien dit// donc je crois que c'est un problème conjoncturel/// bon c'est vrai qu'ils tardent/// ils tardent euh ///les moyens doivent être réunis pour les éradiquer afin que tous les élèves algériens puissent bénéficier des mêmes conditions du travail // euh par rapport à ces deux journées de repos moi je dois vous dire que deux journée de repos pour un élève c'est une bonne chose/// on ne peut pas nier l'avantage///que de donner deux jours pour l' élèves ça permet d'abord de se reposer de réviser à l'aise et surtout de rétablir le lien et la communication familiale// jusqu'à maintenant on se plaint toujours des parents qui n'arrivent pas à avoir des moments de

39 A : -[à accorder

Accordés avec leurs enfants//maintenant c'est deux jours pleins pendant la semaine je crois que c'est/// bien entendu bien entendu d'autres mesures d'accompagnement et nous allons en parler dans les enjeux parce que cette nouvelle réorganisation de l'année scolaire induit des enjeux de taille il faudrait en parler dans le cadre de la réforme// j'espère que ///ces deux jours de repos seront accompagnés de mesures de mesures// à même de donner à l'enfant algérien toutes les conditions pour sa réussite scolaire

40A : Bachir DELLALOU sur cette question du repos le // vendredi samedi la question du weekend//vous avez expérimenté peut être cette question de double vacation// vous allez voir d'ici la fin d'année ce que ça va donner ? Comment ça va se passer au niveau de l'association de la fédération ?

41 D3 : moi je voudrais revenir si vous permettez à la double vacation// je dirai tout simplement que la cause principale de la double vacation c'est le manque d'infrastructures scolaires au niveau du territoire national// nous avons 740 établissements qui procèdent à la double vacation sur 25000 établissements// et nous avons toujours sollicité du Ministère de l'éducation nationale//d'exiger des Wilayas //de respecter les délais de réalisation des établissements scolaires/// et leurs remises entre les mains des/// responsables de l'éducation nationale// donc la cause initiale principale c'est le manque d'infrastructure scolaire tout le monde est d'accord sur cela// il va falloir donc mettre un plan avec je crois les DLEP avec les Wilaya pour pouvoir mettre les mécanismes pour faire avancer les travaux des infrastructures et// d'inscription de réalisation de construction

d'établissements scolaires au niveau de certaines Wilayas où il y a un nombre très élevé d'enfants scolarisés

42 A : -[très bien donc une journée de repos

en ce qui concerne le repos hebdomadaire

43 A : -[voilà

Il y a eu trois propositions ///nous avons soutenu la proposition de deux jours consécutif et je l'ai dit que pour une fois nous allons///donner à la cellule familiale l'occasion de se réunir ne serait-ce que qu'une fois par semaine ça était c'est bénéfique tout le monde a

43 A : -[mais ça existait avant avec le vendredi c'était toujours le cas

Quoi

44 A : -[Ça a toujours existé Un jour de repos au moins ça a toujours été le cas

non j'ai dit deux jours

45 A : -[ah d'accord

deux jours consécutifs parce que

46 A : -[non je parlais de ce problème avec les écoles qui pratiquent la double vacation qui ont donc un jour de repos

J'en arrive

47 A : -[vous fédération comment vous réglez

Et j'en arrive// j'en arrive// j'en arrive nous avons /// encouragé et soutenu cette proposition parce que il y avait trois propositions il y avait le vendredi et le samedi// il y avait le vendredi ou la matinée du samedi // y avait le vendredi ou l'après-midi du samedi ///ce problème étant résolu maintenant je reviens au niveau des localités //où se pratique la double vacation et là l'enfant et l'enseignant ne bénéficient que d'une seule journée de repos/// moi j'ai demandé euh au Ministère de l'éducation nationale nous allons provoquer euh une réunion entre le bureau national de la FNAP et son excellence// pour pouvoir justement soulever les préoccupations des parents d'élèves euh dans ce domaine et dans d'autres domaines ////il est impossible// de dire que certaines catégories d'élèves //bénéficient de deux jours consécutifs et une catégorie par manque d'infrastructures bénéficie que d'une seule journée//et pour pouvoir se rattraper parce que on nous avance la thèse qu'au courant de la semaine //ceux qui font la simple vacation euh// n'ont pas le nombre d'heures de ceux qui font la double vacation/// il me semble qu'au niveau du Ministère de l'éducation nationale //il y a des spécialistes //et ils peuvent essayer de trouver une solution afin de donner à nos enfants la possibilité de récupérer //à nos enfants la possibilité de se reposer// à nos enfants la possibilité de se défouler // l'enfant a besoin de défoulement// a besoin de changer d'environnement et il ne peut s'exercer ce changement que dans un cadre familial avec un repos

48 A : très bien on voit bien messieurs que finalement une journée de repos ça pose problème// euh peut être le pédagogue le confirme// monsieur ABASSI Ibrahim

49 D1 : Je voudrais juste apporter une précision en ce qui concerne le mode de fonctionnement de la des écoles en double vacation/// ce qu'il a tout le temps existé mais d'année en année// donc

il y a de moins en moins d'écoles// qui fonctionnent selon ces modes et euh ce qui euh ce qu'il faudrait il faudrait donc réaliser des infrastructures dans des localités qui en ont le plus besoin avec

50 A : -[donc si vous permettez monsieur // la double vacation effectivement a toujours existé // quand il n'y avait pas le nouveau weekend demi universel on se rendait pas vraiment compte// puisque tout le monde avait cours le jeudi // mais maintenant avec ce nouveau weekend semi universel // le problème qui se pose c'est qu'une partie se repose deux jours et une autre partie se repose une journée c'est ça //un peu le problème

51 A : très bien ///alors passons à présent à/// à au cours// proprement dit quarante cinq minutes une heure cinquante minutes comment peut-on comprendre définitivement quel timing au juste doit-on adopter en Algérie Ahmed Tessa ?

52 D2 : quand on parle de séance de cours à quarante cinq minutes // on est déjà dans euh dans une situation où l'école algérienne jouit de tous les attributs d'une école mondiale

52 A : -[C'est-à-dire c'est un peu les critères et c'est comme ça qu'euh

C'est les critères internationaux //bon ça varie de quarante cinq à cinquante minutes dans les pays Anglos- saxons surtout// bon la France fait l'exception elle est toujours à soixante minutes mais bien entendu le système français n'étant pas la référence au niveau de la qualité// comparativement aux pays anglo-saxons maintenant l'idée de quarante cinq minutes pour ce qui est de l'Algérie /// peut se faire euh l'idée de la généraliser est retenue mais à partir d'une expérimentation qui décidera du timing de sa généralisation // mais quand on dit une séance de 45 mn ça veut dire que l'enseignant et l'élève disposent de tous les moyens //du point de vue organisationnel du point de vue matériel et du point de vue qualité des euh manuels /// pour faire 45mn pleins //45mn pleines// le problème qui se pose c'est actuellement l'animation et la gestion de la classe// répondent encore à des critères classiques et traditionnels euh // qui nous empêchent dans le vif d'entrer dans les 45 mn les 45 mn supposent des mesures d'accompagnement au niveau de la gestion de la classe c'est surtout l'utilisation et la généralisation des TIC qui peut///qui peuvent permettre effectivement de gagner ce temps euh 60mn/// euh les pays qui ont expérimenté ça à moins de 60 mn de 45 à 50mn effectivement ils ont modernisé le fonctionnement du système éducatif

53 A : ABASSI Ibrahim on va trancher définitivement sur cette question puisque ça été énoncé et puis on s'est rétracté

54 D1 : et alors pour cette séance de 45 mn/// il faut dire que depuis l'année scolaire 2008/2009 nous avons réduit la séance du cours dans le primaire de 60mn à 45mn// pourquoi// parce que on a prouvé que une heure c'était trop une trente minutes c'était peu et il y a une lourde tendance mondiale justement vers ces séances de 45mn ou 50mn // euh ça c'est pour le primaire // c'est une expérience donc qui a marché pendant une année qui n'a posé aucun problème// mais pour ce qui est de l'enseignement moyen et de l'enseignement secondaire nous avons mis en place // une euh c'est-à-dire il y a des établissements où on

55 D2 : -[xxxx

Voilà où on a lancé cette expérience // il y a 16 établissements 16 collèges et nous sommes en train de travailler avec eux pour mettre en place cette nouvelle organisation // c'est à la la lumière donc des résultats de l'évaluation de cette expérience que nous allons décider s'il y a lieu de la généraliser ou pas /// donc c'est une mesure prudente

56 A : là très bien la la surcharge des cours maintenant// les élèves ont des journées bien chargées on a bien constaté les parents s'en plaignent dans leur majorité /// alors finalement a-t-on tenu en compte réellement les paramètres réels// c'est-à-dire quand on libère un enfant à 17h30 en plein hiver alors qu'il fait carrément nuit est-ce qu'on va tenir compte de tous ces paramètres ABASSI Ibrahim ?

57 D1 : voilà donc pour ce qui est de// euh d'organisation de la journée scolaire de ce qui est primaire // il n'y a aucun changement par rapport à euh à l'horaire donc adopté l'année passée // le changement a été opéré dans l'enseignement moyen et dans l'enseignement euh secondaire pourquoi //donc il y avait euh disant l'euh il y avait les quatre les quatre heures du jeudi matin donc qui euh doivent être dispatchées dispatchées donc ce qui fait que la journée a été donc allongée donc d'une heure il y a une heure en plus sur quatre jours de la semaine par rapport à l'horaire de l'année passée et euh pour

58 A : -[et pour le degré d'assimilation c'est un peu ce que décrit les pédagogue

à mon sens à mon sens// ce n'est pas euh une heure en plus qui peut avoir donc des effets négatifs sur les capacités d'assimilation// mais je préfère poser le problème en d'autres termes //c'est euh c'est en terme d'adéquation entre ce volume horaire journalier // et euh les démarches adoptées dans l'enseignement parce que tout dépend de la façon dont on enseigne un programme// lorsque on est dans un modèle transmissif c'est-à-dire c'est un cours dogmatique où on demande beaucoup d'énergie à l'élève il doit se concentrer euh pour essayer d'assimiler parce que c'est le professeur qui présente les connaissances /// qui transmet les connaissances ça demande donc une grande dépense d'énergie pour l'élève et effectivement ça le fatigue par contre si on maîtrisait les nouvelles méthodes// des méthodes innovantes dans le cadre de l'application de l'approche par compétence l'élève l'élève // c'est-à-dire qu' on passe d'une logique des contenus à transmettre à une logique de situations pour impliquer l'élève dans ces situations c'est-à-dire on le met en situation d'analyse de réflexion de recherche et le cours prend beaucoup de sens// on donne beaucoup de sens à l'élève // et l'élève s'implique s'implique davantage

59 A : -[mais à ce moment ce n'est pas tous les enseignants qui ont ces capacité en fait de faire

voilà

60 A : -[aimer t et adorer le cours

c'est en ces termes qu'il faut poser le problème

61 A : voilà// alors qu'en pense le pédagogue finalement une heure de plus ça pose problème ou pas ?

62 D2 : écoutez // les préoccupations // euh des parents et des élèves s'expliquent // elles sont justifiées quand les enfants sont /// sujets à des contraintes liées au trajet liées à la restauration euh liées aux distances // mais ce que je voudrais dire// là je l'avais dit toute à l'heure c'est que la nouvelle réorganisation de l'année scolaire // cette mise à niveau du travail scolaire de l'enfant algérien // cette mise à niveau au niveau international/// induit inévitablement des enjeux /// enjeux qui vont jusqu'à justement// revoir l'organisation pédagogique les emplois pédagogiques la conformité // et je dirai même l'affinement des cahiers des charge entre le l'élaboration des manuels scolaires et les programmes /// parce que quand on parle de surcharge des programmes monsieur Lahri /// les programmes de mathématiques de sciences physiques de chimie de technologie ils sont universels// il n'y a pas de programme de mathématiques spécifiques à un pays la preuve /// c'est qu'il y a des une évaluation qui est internationale en matière d'enseignement en matière des mathématiques des acquis des élèves en mathématiques et sciences les programmes sont de conception universelle // pour ces disciplines que je viens de

citer le problème de la surcharge il doit être situé au niveau de la méthode d'enseignement // au niveau de la manière de l'enseignant de gérer sa classe et surtout au niveau des contenus de manuels// le problème des contenus des manuels n'a jamais été soulevé /// on parle on focalise sur les programme alors qu'il faudrait aussi aborder le problème des contenus

63 A : - [pour le degré d'assimilation ça ça pose pas de problème une heure de plus ?

dans dans l'état actuel

64 A : -[monsieur en fait a dit selon la manière de présenter le cours

dans l'état actuel des choses dans l'état actuel des choses// une heure de plus est un point pour l'élève bien entendu quant il est confronté au problème de trajet et d'éloignement mais on peut tempérer cette variable par la personnalité de l'enseignant par la méthode qu'il utilise les moyens dont il dispose d'accord mais je veux vous dire une chose //c'est que ces problèmes // vont être réglés le jour où on aura pris // la mesure de la modernisation de l'école algérienne les 45 mn dont je parlais vont xx automatiquement une révision de la nomenclature de la discipline scolaire// des horaires à louer à ces disciplines scolaires revoir le contenu des manuels de façon à ce qu'ils soient en conformité avec le rythme d'assimilation de l'élève et avec les programmes // tout ça ce sont des enjeux avenir que la réforme doit je crois qu'elle//qu'ils sont inscrits // dans le timing dans le planning de la réforme

65 A : alors pour le dernier cours ABASSI Ibrahim ça ne va pas être les math certainement c'est-à-dire qu'on essaye de faire au moins des matières un peu digestes ?

66 D1 : non non justement il faut très alterner // donc des euh les euh // ils ont des matières qui nécessitent un effort de mémorisation et disant des matières qui en nécessitent moins // donc c'est au niveau de la confection de l'emploi du temps et nous avons des logiciels dans ce sens justement pour euh prendre en charge cet aspect

67 A : on va demander bien sûr l'avis de Bachir DELLALOU qui est en duplex depuis Oran sur cette question de la surcharge du volume horaire comment vous entant que fédération //vous euh prenez en charge cette problématique ?

68 D3 : c'est l'une euh euh de nos occupations que nous avons // suite aux doléances et aux plaintes des parents d'élèves au niveau du territoire national // moi je voudrai avant tout revenir aux euh à la méthodologie de euh 08heure à 11h30// comme il l'a dit monsieur ABASSI pour le primaire hein// je peux lui répondre que j'en ai des preuves qu'au niveau de certaines wilaya au niveau de certaines circonscriptions scolaires //vous avez des écoles qui sortent à 11h30 qui reprennent à 13h00 au lieu de 13h30 dans d'autres à 13h30 donc il y a une inégalité il n'y a pas un contrôle il n'y a pas un suivi il va falloir que les services concernés euh//contrôlent et suivent ces affaires///l'enfant première année primaire deuxième année primaire // qui va à l'école qui se met sur un banc d'école de 08h jusqu'à 11h30 il revient à 13h00 ou bien 13h30 pour sortir vers euh 16h15 ou 16h ou 16h30// les parents d'élèves demandent /// que le temps horaire de la reprise des cours l'après-midi soit élargi et avec les nouvelles méthodologies et les 45mn qui sont appliquées actuellement au niveau du primaire// nous avons la possibilité de donner un peu plus du temps à nos enfants parce que ce n'est pas tous les établissements scolaires primaires qui sont dotés d'une cantine scolaire ce n'est pas tous le CEM au niveau national qui sont dotés de la demi-pension // et ce n'est pas tous les lycées en Algérie qui sont dotés de la demi-pension // en prenant en considération le manque du transport scolaire qui plus particulièrement dans les zones rurales et dans l'intérieur du pays lorsque nous nous nous prenons tous ces atouts-là nos enfants souffrent énormément et les parents et les enseignants souffrent eux-mêmes parce qu'il y a certains enseignants qui n'ont pas la possibilité de rentrer chez-eux /// parce qu'ils n'ont pas le temps ni de préparer le repas // ni de pouvoir casser la croûte ou donner à manger à leurs enfants

ça c'est le propos tenu par les enseignants par les parents et les enfants lorsqu'ils rentrent le soir à la maison la majorité peut particulièrement ceux de première âge ils ils sont endormis hein

69 A : -[voilà c'est un constat

où est [hadek] le temps où ils vont se défouler un petit peu jouer à la vidéo eu regarder les jeux à la télé c'est fini donc écoutez les nouvelles mesures c'est bon nous les avons accueillies mais ce n'est pas il y a quelque chose là où il y a une anomalie euh// il est de notre devoir bien sûr avec les spécialistes le mot revient au Ministère de l'éducation nationale pour se concerter avec tous les partenaires sociaux afin de trouver une solution // il n'y a pas d'impossible ou le mot impossible n'existe pas dans la grammaire française (avec insistance et d'un ton aigu)

70 A : -[très bien c'est vari

Pour l'allégement des programmes

71 A : -[aheh (expression en arabe signifiant on vous écoute)

parce que les programmes ils sont encore lourds /// qu'on le veuille ou non malgré les efforts qui ont été fournis pas le Ministère de l'éducation nationale par l'installation des commissions nationales par l'adhésion d'un membre de la FNAP au niveau de la commission nationale et au niveau des commissions de wilaya // les programmes demeurent encore// lourds et longs et même avec les 32semaines je ne pense pas parce que j'en ai discuté il n'y a pas plus tard qu'il y a trois jours avec des enseignants du secondaire // je suis rentré dans les classes avec le proviseur j'ai posé la question je leur ai dit écoutez l'année dernière il n'y a pas eu de euh d'un seuil minimum et le programmes a été terminé dans les délais d'après le rapports final et ben on m'a répondu monsieur le présidents : « les le la on a été obligé de doubler d'effort et et et d'avaler c'est-à-dire les matières et les cours trois à quatre cours pour pouvoir être à l'heure avant le BAC et euh

72 A : -[alors très bien très bien

donc il euh

73 A : c'est vrai qu'au-delà de 17h30 Bachir DELLALOU vient de le signaler l'élève n'a plus le temps ni de regarder la télé ni de se reposer et juste le temps d'aller manger et faire dodo // c'est un constat que tous les parents déplorent// vous voulez répondre peut être avant de passer à la surcharge des programmes Ahmed TESSA

74 D2 : oui alors// là on est en plein de la problématique du rythme scolaire// l'un des hein l'un des l'un des avantages de cette réorganisation de l'année scolaire de cette rallonge// euh en semaines en plus qu'elle permettra donc de// mieux gérer les finishs de fin de fin d'année

75 A : -[aheh

et de permettre aux élèves d'exercer leur droit à la révision et à la correction de leur composition du troisième trimestre// c'est que cette réorganisation soulève /// euh des questions de fond// le respect du rythme scolaire la réorganisation pédagogique au niveau des établissements donc l'emploi du temps et là il y a une tendance mondiale on ne peut pas échapper// euh justement

76 A : -[mais il y a des établissements qui ne respectent pas Bachir DELLALOU vient de

non non euh non on ne respecte pas c'est-à-dire la réforme n'a pas encore touché à cette question//mais elle va toucher inévitablement // on a commencé par la réorganisation de l'année scolaire et on va arriver à l'organisation pédagogique des établissements scolaires et la

tendance mondiale// c'est de focaliser sur les matinées les activités intellectuelles et de consacrer les après-midi // à des activités périscolaires à l'éducation artistique à l'éducation physique et sportive

77 A : très bien Abassi Ibrahim sur la question de la surcharge des programmes bon au niveau de la tutelle vous avez dit que le programme est allégé cette année mais le cartable de l'élève est aussi lourd ?

78 D1 : donc je voudrais d'abord dire un mot pour les programmes // parce que on parle de surcharge des programmes il faudrait attendre au moins disant l'application de ces programmes pendant l'année scolaire pour dire qu'ils sont surchargés // parce que nous avons opérer des allègements c'est une opération qu'on a nommée euh donc euh allègement et harmonisation des programmes pour ce qui est de l'enseignement primaire et pour ce qui est de l'enseignement secondaire// et là nous avons tenu compte d'un certain nombre de critères // d'euh disant reconnus universellement euh la cohérence c'est-à-dire pour qu'il y ait euh donc une progression verticale au niveau des programmes éviter disant les redondances //éviter les écarts dans la construction du concept // nous avons aussi mis en adéquation les contenus des programmes avec le volume horaire nous avons disant// veillé à ce que le programme soit lisible ne pas utiliser donc des thèmes difficiles pour l'enseignant pour qu'il puisse l'interpréter facilement et nous avons veillé aussi à ce que ce programme soit pertinent // c'est-à-dire que les contenus les activités qui sont programmées doivent être en conformité avec les compétences avec les objectifs

79 A : -[vous dites il faut attendre l'année pour juger sur les programmes alors voyons à présent ce que pensent les citoyens des derniers changements

80 D2 : -[Monsieur Lahri (demande la parole de l'animateur qui refuse de la lui donner discrètement)

On doit passer au VTR on n'a pas assez de temps

81 D2 : -[d'accord

alors qu'on est obligé de passer à autre chose beaucoup sont contre la surcharge des horaires de cours// d'autres applaudissent le rallongement de l'année scolaire jusqu'en juillet//puis//concernant le tablier bien sûr// les avis sont diversifiés écoutons ces impressions accueillies par Nawal ABADA

Séquence Reportage VTR : 04mn 20s

82 A : les avis sont diversifiés//vous l'avez constaté certainement// avec moi monsieur// alors la question des tabliers certains disent que c'est un faux débats // finalement vous affirmez ou infirmez ABASSI Ibrahim

83 D1 : lorsque la décision prise concernant le caractère obligatoire euh donc du port de la blouse ainsi que l'uniformisation des couleurs//euh bon il est souvent perçu comme une contrainte supplémentaire euh

84 A : -[peut être parce qu'il n'a pas été annoncé avant

voilà par l'opinion publique//et elle même rencontré // l'assentiment de certains parents// qui jugent que le port de la blouse inutile// donc là on fait notre mea-culpa on s'est dit peut être que cette mesure aurait due être précédée d'un travail d'information et de euh

85 A : -[et de xxxx

sensibilisation pour montrer le bien fondé de cette décision et expliquer quel est le sens et la portée éducative de cette mesure

86 A : -[d'ailleurs il y a eu un rallongement d'un mois

Il y a eu un rallongement jusqu'au 13octobre et c'est une mesure d'assouplissement // mais je dois dire// euh aux parents que ce délai qui a été donnée ne doit pas prendre le caractère d'un ultimatum // et aucun élève ne peut être renvoyé s'il y a un problème on va le régler

87 A : -[c'est le cas il y a pas mal pas mal de parents qui racontent j'ai mon fils il s'est fait renvoyé de l'établissement parce qu'il ne portait pas de blouse ou ma fille

non non non

88 A : -[c'est un cas avéré c'est une situation qui existe je ne sais pas si vous avez reçu des doléances en ce sens au niveau du Ministère

On donnera des instructions

89 A : -[vous avez justement des parents qui vous regardent ce soir si jamais l'enfant est renvoyé de son établissement scolaire il faut s'approcher de la tutelle ?

on ne peut pas renvoyer un élève qui n'a pas de blouse // donc s'il ne porte pas de blouse il y a problème et on essaye de voir quelle est l'origine de ce problème mais à aucun moment

90 A : -[mais à aucun moment le chef d'établissement

ne doit renvoyer un élève

91 A : -[a le droit de le renvoyer très bien Ahmed TESSA

92 D2 : le principe de euh de l'obligation du port du tablier au-delà bien sûr des problèmes que cela a soulevé du point de vue du timing de la communication ou bien du point de vue de disponibilité des couleurs//bon pour la petite remarque// il fut un temps où la SONITEX était un Florent de l'industrie algérienne où se problème ne se posait pas

93 A : -[oh l'industrie est un autre chapitre

non pour vous dire que la disponibilité des tabliers à l'époque ne se posait pas// bon le problème il s'est posé //mais là où il faudrait que les parents sachent// et que les élèves aussi le sachent// c'est que le port du tablier c'est un signe d'appartenance à une communauté scolaire// il y a la symbolique// il y a aussi la dimension pédagogique on portait le tablier c'est pour empêcher que ses vêtements se tachent// parce qu'il y a des tâches où l'enfant va manipuler euh euh

94 A : -[des travaux manuels

des travaux manuels en laboratoire des sciences de physique de chimie dans le potager de la classe de l'école// tout ça //ce sont des activités qui salissent donc il y a la dimension symbolique donc l'identification à un établissement l'appartenance à une communauté scolaire et éducative et puis c'est attribut d'un statut// le statut de l'élève dès qu'il entre dès qu'il passe en seuil de l'établissement// il devient élève il a un statut il a des droits// on a parlé toute à l'heure du droit à une phase de révision pour se préparer aux examens// il a aussi des devoirs et l'un des devoirs est de porter le tablier pas seulement l'élève mais le port du tablier est conseillé il est vivement conseillé pour

95 A : -[les enseignants

pour les adultes au niveau de l'établissement est c'est une belle vue un beau panorama que de voir un établissement scolaire avec avec ces tabliers

96 A : très bien alors la question des vacances scolaires certains estiment qu'il y en a trop///donc entre les vacances classiques printemps hiver mois de novembre le nouvel an Abassi Ibrahim comment vous avez établi ce calendrier ?

97 D1 : euh disant on ne peut pas allonger la durée de l'année scolaire// puisque elle est passée de 25semaines à 35// et dire qu'il y a trop de vacances// il n'y a pas au contraire// il y a moins de vacances mais seulement il y a une nouvelle organisation d'euh donc du temps scolaire//parce que on va avancer dès l'année prochaine//on va avancer la rentrée scolaire// ça va être début de septembre sortie le 04 le 4 le 4 juillet donc il y aura de moins deux mois de vacances d'été au lieu de trois mois et demi actuellement// mais// par contre /// il y a une tendance// mondiale//qui veut que//qu'il n'y ait pas de périodes de cours trop longues parce que ça entraîne la surcharge ça entraîne un surmenage// et il faudrait que ces périodes soient entrecoupées de euh// de vacances et c'est ce qu'on a fait//donc on a gardé les trois trimestres// il y a un équilibre entre les trois trimestres// avec les vacances d'hiver et les vacances du printemps ses jours de semaines// et chaque trimestre a été donc entrecoupé d'une petite période de vacances// et il y a un équilibre donc entre six périodes de cours

98 A : alors Bachir DELLALOU en duplex depuis Oran sur cette question des tabliers et des vacances scolaires// je vous demande simplement d'être très bref parce que tout simplement il ne nous reste pas beaucoup de temps

99 D3 : bien//euh euh je voudrais dire que lors de la rencontre du 20 juillet 2009 avec monsieur le Ministre// nous avons proposé d'un accord commun//le port obligatoire et l'uniformisation des tabliers/// j'ajouterai à ce qui a été dit par monsieur Abassi et monsieur Tessa l'idée elle a été noble euh euh l'idée nous voulons l'idée c'était de combattre les disparités sociales entre les enfants de l'Algérie// bien// par la suite on a constaté qu'il y avait la matière première elle faisait défaut sur le marché local// le 19 août j'ai apporté les préoccupations des parents d'élèves à monsieur Le Ministre des mesures ont été prises la première instruction ministérielle qui disait laisser les enfants entrer à l'établissement avec les tabliers qui seront conformes à l'instruction ministérielle//par la suite il y a eu une deuxième instruction qui disait soyez souples et donner euh euh un délai jusqu'au 13 octobre //mais ce n'est pas un ultimatum j'ai intervenu avec le secrétaire général en l'absence de M. Le Ministre qui était à l'étranger il y a une instruction signée par M. le secrétaire général du Ministère qui dit laissez les enfants s'ils n'ont pas la possibilité de ramener le bleu-ciel qui était prévu par l'instruction pour les garçons primaire moyen secondaire pour les filles rose primaire moyen blanc pour les filles au secondaire les enfants ne seront pas renvoyés// il n'y a pas d'ultimatum// et nous refusions et je l'ai dit nos enfants ne seront jamais ni les victimes ni les otages ni les otages d'une décision que nous avons prise nous FNAP Ministère d'éducation nationale avec l'idée noble de pouvoir aider et combattre les disparités sociales//ils vont se répercuter négativement

100 A : -[mais M. DELLALOU il y a un excès de zèle il y a un excès de zèle de la part de certains chefs d'établissement concernant la question des tabliers il y a un excès de zèle il faut le dire

par qui

101 A : -[oui M. DELLALOU

vous avez dit qu'il excès de zèle

102A : -[oui voilà de la part de certains chefs d'établissement qui renvoient justement les élèves en raison de la couleur du tablier

c'est formellement interdit//il y a des instructions ministérielles ce chef d'établissement il a une tutelle il est fonctionnaire de l'Etat// moi ce que je ne comprends pas c'est pour cela dès le début de l'émission quand j'ai ouvert la parenthèse j'ai dit //qu'il est temps au

Ministère de l'éducation nationale c'est-à-dire d'euh de contrôler par l'intermédiaire des inspecteurs par des commissions par des représentants du Ministère comme on le fait aux examens de baccalauréat// qu'ils vont sur le terrain qu'ils //// se réunissent avec les associations des parents d'élèves// avec les syndicats au niveau des établissements avec les élèves// les responsables des classes// ils vont voir ils vont constaté que chacun// grâce à Dieu// c'est pas la totalité ni la minorité mais une infinité// une infinité ils ont un état dans leurs têtes// ils croient que les établissements leurs propriétés privées// alors que l'école est la propriété de l'Etat c'est une propriété publique// et tout le monde est assujetti à respecter les instructions ministérielles et de sa hiérarchie// malheureusement il y a des cas ils sont pas nombreux mais il y a des cas il y a des plaintes et c'est pour cela que j'ai dit toute à l'heure que lors de la rencontre que nous allons avoir avec M. le Ministre de l'éducation national nous allons ouvrir et soulever énormément de problèmes à son excellence pour que des mesures énergiques et radicales soient prises pour mettre fin à ces dépassements et ces agissements que nous considérons illégal et injuste envers nos enfants et envers nos parents

103 A : je n'ai plus qu'à vous remercier en tous les cas parce que le mot de fin sera ici à Alger// merci Bachir DELLALOU//je rappelle que vous êtes président de la fédération des associations nationales des parents d'élèves vous êtes en direct avec nous depuis Oran//merci infiniment d'avoir accepté notre invitation/// terminons messieurs

104 A : terminons sur la question de ressources humaines//aujourd'hui a-t-on suffisamment d'enseignants pour huit millions d'élèves Ibrahim Abassi ?

105 D1 : alors euh pour ce qui est du taux d'encadrement// il est de un enseignant en moyenne pour 22-23 élèves// le problème ne se pose pas en terme de postes budgétaires ouverts// par exemple dans le primaire// il n'y a aucun problème on a besoin dans l'enseignement moyen de 1500 postes cette année// qui concerne la physique// euh les sciences physiques et technologiques tamazight et éducation physique// et pour les l'encadrement pédagogique dans l'enseignement secondaire on a besoin de professeurs de philosophie //mais à raison aussi de 1700 enseignants// donc c'est au niveau de poste à pouvoir il y a par exemple dans certaines matières comme le français// où il y a

106 A : -[justement j'allais venir //dans certaines localités dans le pays xxxxxxxxxxxx

dans certaines localités le poste existe mais on n'arrive pas à avoir des enseignants qui répondent aux critères de recrutement// c'est pour cela que nous faisons appel à des contractuels// c'est pourquoi il y a des solutions qui sont envisagées comme la personnalisation de la formation où les universités de ces régions doivent former les euh

107 A : dernière question messieurs parce que carrément on a dépassé l'heure de de l'émission/// la réforme chaque année des changements pour système éducatif algérien à quand finalement un système éducatif stable une bonne fois pour toute ? Ibrahim Abassi

108 D1 : effectivement nous voulons un système éducatif stable// mais noue ne voulons pas un système éducatif figé// pourquoi parce que la réforme ce n'est pas une opération ponctuelle mais c'est un processus qui est dynamique qui est continu qui est cyclique// il y a donc une étape de conception d'élaboration de mise en œuvre

109 A : -[on qualifie les élèves de cobayes on dit que les élèves sont des cobayes d'expérimentation

les élèves ne sont pas des cobayes // parce que à chaque fois il y a des évaluations et nous régulons nous opérons des réajustements qui euh// à la lumière de ces résultats d'évaluation//et la réforme on ne peut pas mettre en application mettre en œuvre la réforme d'emblée// il y a toujours comme à l'avenir la xx continue// il y a un certain nombre

d'actions menées comme la généralisation de l'informatique la modernisation de la gestion de l'institution et euh éducative la généralisation du préscolaire etc

110 A : Ahmed TESSA mot de la fin en 30 secondes

111 D2 : 30 secondes// euh avec la mondialisation y compris de l'éducation// euh chose qui est visible du jour en jour// euh les réformes scolaires à travers le monde entier ne peuvent pas//être amenées en vase clos dans des bocaux c'est dans la transparence la plus totale il y a l'évaluation qui se fait à l'échelon mondiale// et il y a l'évaluation qui se fait qui se fait à l'échelon interne// maintenant pour ce qui est la réforme en cours en Algérie// moi ce que je souhaite// c'est qu'il aille encore// dans l'approfondissement// pour atteindre les questions ou la dimension micro//parce que pour les grandes les grandes questions macro//la réforme a répondu// il y a eu des maillons qui ont été dégagés il y a eu de grands dossiers qui ont été ouverts maintenant il faut aborder l'aspect micro et l'aspect micro demande réflexion demande une concertation et demande aussi une transparence

112 A : merci monsieur// Ahmed Tessa pédagogue et Ibrahim ABASSI du Ministère avec vous avec nous et également en duplex depuis Oran il y avait Bachir DELLALOU de la fédération des associations nationales des parents d'élèves// excellente suite de programmes à vous madame et messieurs d'avoir suivi ce débat et je vous donne rendez-vous bien entendu lundi prochain pour un autre thème en direct et merci

Débat 2 : La loi de finance 2009

Invités :

1. Mustapha Zekkara : Directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances
2. Mustapha Mekidech : vice-président du CNES le conseil national économique et social
3. Habib Yousfi : président de la CGEA confédération générale des entreprises algériennes
4. Salah Mihoubi : économiste expert financier

Séquence d'ouverture

01 A : Madame et monsieur bonsoir//très heureux de vous retrouver// de nouveau nouvelle saison pour question d'actu//nouveaux thèmes tout au long de l'année// tous les lundis soir// on se retrouvera//en direct sur Canal Algérie// pour un peu traiter de tout ce qui vous intéresse// l'économie la politique le social// bref les dossiers qui marquent l'actualité en Algérie// pour ce premier numéro on a choisi la loi de finance complémentaire 2009 qui a été promulguée l'été dernier// sans doute c'est celle qui a fait de plus parler d'elle// pourquoi tout cet intérêt explication du Ministère des Finances on est en situation de forte croissance// en 2007 nos importations ont dépassé les 25 milliards de dollars plus encore en 2008 avec 39 milliards de dollars// ça commençait à devenir lourd //quelles sont finalement les dispositions qui font polémiques// des mesures sont applaudies// d'autres sont dénoncées et puis bien évidemment l'économie algérienne trouve-t-elle son compte ? Autant de questions à nos invités ce soir//et voici notre plateau// Mustapha Zekkara bonsoir//vous êtes directeur de la législation et de la réglementation au Ministère des finances merci d'être avec nous// Mustapha Mekidech //vous êtes vice-président du CNES le conseil national économique et social// Habib Yousfi//vous êtes le président de la CGEA confédération générale des entreprises algériennes// et puis Salah Mihoubi vous êtes économiste expert financier// merci d'être avec nous sur ce plateau// messieurs bonsoir// la LFC 2009 promulguée donc il y a quelques semaines// elle a fait réagir plus d'un// on va écouter toute à l'heure l'avis de monsieur tout le monde hein//ce que pensent les gens des dernières dispositions décidées mais d'abord revenons //sur cette loi on peut retenir également la suppression du crédit à la consommation ou encore cette obligations

faite aux investisseurs étrangers de s'associer à un partenaire algérien/// Nawal Abada nous résume les grandes lignes

Reportage

02 A1 : Alors première question monsieur et on fera quand même le tour de table pour commencer pourquoi toute cette polémique autour de la LFC 2009///Mustapha Mekidech

03 D1: je crois que le VTR a bien explicité //c'est que nous nous trouvions dans des situations de crise et au début de l'année il y avait certains nombre de signaux qui n'étaient pas bons //de données c'était de dire que la crise ne nous touchait pas// en vérité en vérité//en milieu du semestre on s'est aperçu que les prix des hydrocarbures qui sur lesquelles étaient assises// les les finalement les recette en devise//ont été divisées par deux// en d'autre termes on savait déjà en juin 2009 que euh // le la balance commerciale allait être déficitaire//et qu'en plus il y aurait une grande pression sur la balance de paiement // parce que en même temps les services les services également la balance service était non seulement négative mais elle poursuivait une descente qui était vraiment préoccupante// alors donc les réactions à mon avis// se ont traduites par le premier instrument que les pouvoir publique avaient en main c'était une loi des finances complémentaire par laquelle il pouvait réguler un certain nombre de choses// à comparer ceci// avec ce qui s'est fait dans le reste du monde// lorsqu'on voit// par exemple// donc tous les plans de relance qui ont été fait contrairement à l'orthodoxie libérale aux Etats –Unis// d'abord le fameux plan de relance d'Obama// plus de dizaine d'articles// ont été violés// parce que chaque pays cherchait avoir une politique protectionniste pour essayer de s'en sortir// ça donc ce sont des éléments qui peuvent expliquer//et ceci dit il// pourrait y avoir effectivement des mesures// qui étaient du domaine réglementaire de la banque d'Algérie// qui ne devait pas figurer sur ça et évidemment ceci a également a également// si vous voulez euh// masquer des mesures positives à la fois pour l'entreprise //et les ménages qui étaient dans ces lois de finance complémentaire

A : alors messieurs où est la polémique Salah Mouhoubi

04 D2 : euh//moi je crois qu'euh// nous sommes actuellement en train de payer si vous voulez//une ouverture de notre économie sans discernement// nous avons euh opérer une libéralisation de nos échanges extérieurs// et euh en confondant économie de marché avec économie de bazar//quand d'ailleurs l'évolution de nos importations depuis 2006// le montre amplement// on est passé de vingt millions de dollar en 2006 à près de 40 millions de dollar// si les mesures n'ont pas d'impact direct en 2009//donc cette loi de finance complémentaire// de mon point de vue est légitime// et de toute façon il fallait que les pouvoirs publics réagissent//pourquoi//parce que la crise est xxx on avait prédit une année 2009 très mauvaise//pour l'économie mondiale// et en Algérie on avait dit//que c'est vrai on aurait une baisse de nos revenus//mais nous ne serons pas affectés///de manière drastique par la crise//c'est-à-dire que nous pouvons continuer à avoir le même volume d'importation//or il se trouve//que euh même s'il y a des frémissements euh d'une relance// d'une économie mondiale// mais il y a beaucoup d'experts// même les institutions internationales// on pense que la XX ne sera pas réellement très forte en 2010// et même en 2011//donc les mesures qu'on a prises actuellement//c'est en quelques sorte//pour se prémunir contre un avenir incertain//ça c'est le premier point// le deuxième point//effectivement// l'Algérie//a vu filer ses importations sans réagir//nous sommes devenu en quelque sorte// je m'excuse du terme un dépotoir//nous importions tout//alors que// si vous voulez// la satisfaction des besoins de la population//c'es-à-dire en improvise alimentaire et médicament et en xxxxxx //c'est-à-dire pour le fonctionnement de notre appareil de production// ne justifie pas ne justifie pas une telle évolution de nos de notre volume d'importations//et alors je rejoins un peu ce que ce que disait Mustapha(appelle le D1 par son prénom relation) à savoir que//c'est une mesure légitime//parce que un pays qui va s'attendre à de graves déséquilibres d'euh //à la fois internes et externes//doit réagir de

cette manière //et le meilleur exemple//n'est-ce pas//nous vient des pays des pays développés

05 A : très bien// c'est un peu toutes ces ces dispositions //à votre avis qui ont crée cette polémique//le représentant du Ministère des finances puis le chef d'entreprise//votre avis également pourquoi ça fait autant de bruit monsieur Zekara

06 D3 : je vous dirai que euh vu la dimension de la loi de finance complémentaire// la polémique est vraiment minime par rapport au contenu de la loi euh euh //c'est une loi qui comprend plus d'une centaine de mesures//plus exactement il y a 112 articles dans cette loi et vous remarquerez que la polémique a tourné autour de deux ou trois articles donc peut être qu'il y a eu un frein brutal peut être je dis peut être

07 A : -[en voyant notamment le crédit à la consommation

Voilà du crédit à la consommation//on va y revenir mais euh pour les pouvoirs publiques// c'était une action nécessaire //euh maintenant nous voyons un peu qu'est-ce qui va se passer euh euh// et s'il y a des corrections à apporter dans le futur une correction sera apportée dans le futur//le gouvernement est toujours disposé donc à étudier à réexaminer un peu certaines questions ça c'est très clair

08 A : Habib YOUSSFI

09 D4 : oui je crois qu'en ce qui concerne la polémique que vous que vous signalez les raisons de cette loi de finance complémentaire repose un peu sur les principes qu'a développés Si Salah toute à l'heure en ce qui concerne la crise financière internationale qui a touché pratiquement de plein fouet évidemment notre économie// à ce stade-là// si ma mémoire est bonne on nous avait informé qu'euh// on nous n'étions pas connecté avec système financier international donc par conséquent la crise ne nous touchait pas// malheureusement// en ce qui concerne le pervers économique qu'on avait nous avons tiré la sonnette d'alarme déjà bien avant// en essayant de faire entendre aux pouvoirs publics qu'il y a nécessité évidemment//de sérier une vision spécifique qui puisse permettre évidemment// à la production nationale//de se développer dans un cadre harmonieux comte tenu des réserves de change que le pays disposait alors// malheureusement la crise évidemment nous a rejoint et nous constatons naturellement qu'une loi de finance complémentaire était édictée// en tenant compte des équilibres internes pour essayer de diminuer nos factures de nos importations// certes cette décision a été prise malheureusement dans un cadre // euh de souveraineté// mais aussi il aurait été souhaitable que cette décision puisse être prise dans un cadre concerté avec l'ensemble de partenaires économiques// car en fait// certaines dispositions de cette loi sont peut être favorables pour la production nationale mais d'autres évidemment font pratiquement barrage à toute évolution de la petite et moyenne entreprise dans le cadre d'un développement moins harmonieux sur lequel doit reposer la richesse et l'emploi// il ne faut pas l'oublier ça c'est très important

10 A : très bien on retiendra finalement messieurs que c'est l'équilibre de la balance euh commerciale qui est une raison suffisante pour que les pouvoirs publics revoient un peu ces dispositions et puis il y a ce contexte de crise mondiale de crise internationale financière qui a poussé aussi les pouvoirs publics à revoir tout cela alors en voulant justement diminuer vos importations monsieur ZEKARA (D3) d'une manière importante est-ce qu'on ne craint pas un choc une sorte de pénurie pour certains produits pour un pays qui finalement importe tout

11 D3 : (représentant de l'Etat en face de toutes les accusations implicites répond) disons un choc des pénuries je n'irai pas jusque là //peut être qu'il y a donc une formation// une discipline à instaurer// mais et déjà bon nous avons remarqué dans un premier temps//

que pas mal d'opérateur n'était pas familiarisé// disons avec euh ces nouvelles règles//donc plus de communication plus d'information devrait normalement apporter un équilibre le le certains// donc mais pénurie je n'irai pas jusque là

12 D1 : -[je voulais simplement

13 A : Salah Mekideche

ajouter ajouter sur les niveaux de frustration// à la fois des ménages et des opérateurs qu'ils soient Algériens ou étrangers pourquoi il a été aussi grand// c'est que la mesure était extrêmement forte pour qu'elle puisse produire un effet

14 A : -[là vous parlez de la suppression du crédit à la consommation

Oui tout en particulier// ou bien du changement// ou bien du changement de l'instrument bancaire de paiement// pourquoi// parce que les entreprises font leurs plans de financement et leurs comptes prévisionnels d'exploitation en début d'année// et donc il prévoit si vous voulez//de financer leurs trésoriers à partir d'un certain nombre d'un certain nombre si vous voulez d'instruments bancaires

15 A : -[comme dans les crédits

Absolument//c'est comme ça que ça y était//ça ça a crée dans les communautés des affaires// je pense Habib YOUSSFI va vous confirmer// donc un peu un jeûne en plein été//pour savoir comment comment se se réadapter// comment se positionner pour pouvoir continuer son exploitation en tenant compte des nouvelles dispositions notamment// en ce qui concerne les instruments bancaires//euh euh de crédit documentaire qui est resté le seul puisque la remise documentaire qui permettait à de petites entreprises par exemple d'avoir un crédit de financement parce qu'elles étaient tendues sur le plan de leur trésorerie n'existait plus// et c'est ça peut expliquer si vous voulez cette frustration

16 A : vous infirmez Habib YOUSFI ?

17 D4 :oui je voulais quand même intervenir sur cet aspect du problème parce qu'en fait// la question de pénuries pourrait se poser d'une façon ou d'une autre dans la mesure où//les dispositions arrêtés dans le cadre de la loi de finance 2009 et notamment l'article 69//traite des moyens de paiement des crédoc//pose une problématique très très importante pour la petite et moyenne entreprises//à cet égard//à cet égard le patronage est évidemment très soucieux de son avenir//d'autant plus si// il y avait cette possibilité d'avoir la la participation des banques algériennes dans le soutien de la démarche des petites et moyennes entreprises je dirai peut être que le problème sera résolu mais en fait tant que cette confiance n'est pas établie entre le système bancaire algérien//et la petite et moyenne entreprise la petite et moyenne entreprise se finance à travers le crédit fournisseur//donc par conséquence// si ce crédit fournisseur est pratiquement supprimé//ça doit aboutir à la mobilisation de fonds de la petite et moyenne entreprise// qui ne disposent pas de matelas financiers importants pour faire face à ces situations// donc// la problématique qui se pose soit ou// continuer à travailler avec l'ancien système dans le cadre de la xxx la richesse de produits de production nationale ou alors fermer les portes et mettre la caisse au diapason //alors la problématique est très très importante

18 A : alors sur la question du crédit doc//justement on y reviendra toute à l'heure// on poursuivra également tout de suite sur un certain nombre de questions qu'on lit un peu par tout certains économistes estiment que la FLS bafoue un peu les règles de l'économie de marché// vous en pensez quoi ?

19 D2 : euh (se propose)

20 A : Salah MOUHOUBI

21 D2 : Non je ne pense pas//parce que pour dire qu'elle bafoue//les règles de l'économie de marché//ça veut dire qu'il y a une économie de marché en Algérie//or malheureusement ce n'est pas le cas//nous avons une économie débridée une une économie euh anarchique pratiquement//donc je ne pense pas// bien au contraire// il me semble que //en fin l'Etat se réveille//pour jouer son rôle de régulateur //afin de mettre un peu d'ordre //n'est-ce pas //dans l'économie //vous savez //moi je voudrai revenir un peu sur ce que je voulais//ce que j'avais dit toute à l'heure// les pays asiatiques n'ont pas ouvert leur marché/// ils ont ouvert leur marché le jour où ils sont devenus développés où ils avaient des exportations//c'est à ce moment-là où ils avaient ouvert leur marché// nous on a ouvert notre marché sans qu'on ait une économie// et la preuve//c'est que la croissance// la croissance économique de l'Algérie//repose sur quoi repose sur la dépense publique// et non pas sur les secteurs// disons producteurs de richesse non non moi je pense bien le contraire il fallait baliser//disant

22 A : -[le terrain

Il fallait baliser le terrain// pour que les règles de l'économie de marché// soient//plutôt jouent réellement le rôle// et dans ce cadre-là// bien entendu// il faut que l'Etat assume son rôle de régulateur// n'est-ce pas//et par ailleurs// euh un petit point//à savoir que cette loi des finances complémentaire suscite des commentaires d'ici//et d'ailleurs je tiens à dire que l'Algérie est un pays souverain //qui peut prendre les mesures//qu'il juge nécessaire préserver ses équilibres internes et externes //et les pays développés ont pris des mesures dans ce sens// je vous cite un exemple// le traité de Mastris a été bafoué// parce que tous les pays //tous les pays européens ont dépassé// ce qu'on appelle les critères de bassesse c'est-à-dire le pourcentage des pays B pour les dépenses pour les déficits budgétaires// ils l'ont pratiquement doublé parce que la situation l'exigeait// alors peut-on reprocher à l'Algérie de se prémunir contre un avenir incertain comme je l'ai dit

23 A : aheh vous parlez des des risques

24 D1 : -[pardonnez-moi je voulais rebondir sur ce qui est remis en cause

25 A : Mustapha MEKIDECH

26 D1 : pour dire //ce qui est remis en cause// c'est ce qui est à l'origine de la crise// et c'est le consensus de Washington//c'est-à-dire le libéralisme outrancier// la super financiarisation des activités//où finalement la production réelle était devenue secondaire// par rapport au profil qui était fait dans la sphère financière// c'est ça l'origine du problème// alors// vous voyez des positions par rapport à ça//complètement donc oubliées// maintenant on parle plus du consensus de Washington//aux Etats-Unis// le plan de relance//qui a été mise en œuvre// pour sauver l'industrie de l'automobile//c'est énorme//dernièrement//les Etats-Unis// viennent d'imposer// une sur-taxation de plombs// provenant de la Chine//je parle pas des positions de ce qui est fait également en Europe// donc où il y a également un grand pays de l'Union Européenne// dont le niveau du déficit budgétaire est équivaut à deux fois le PIB de l'Algérie// il a bien fait de le faire//sinon ils étaient//je crois qu'il ne faut pas déplacer le problème// le problème c'est que

27 A : -[très bien

C'est qu'il faut régler//concrètement ces problèmes économiques et sociaux // en fonction des réalités qu'on a recensées

28 A : avant d'aborder les deux mesures qui bien sûr ont fait écouler plus du temps// monsieur Zekara// est-ce que les textes d'application de la LFC 2009 sont apparus //est-ce qu'ils sont tous apparus//et surtout est-ce qu'ils sont tous clairs

29 D3 : disons pour l'instant c'est toujours en cours de préparation//donc nous sommes toujours en train de préparer les textes à différents niveaux au niveau également des différents départements ministériels//euh ça devrait intervenir avant la fin de l'année//mais je vous rassure//que ce que nous recherchons nous aussi c'est plus de clarté// je reviens juste peut être sur le le l'aspect loi de finance complémentaire// je rappelle tout simplement que la loi donc//s'est voulue une loi de rationalité et de rigueur//son excellence monsieur le Président de la République//l'a déclaré clairement//lors du Conseil des Ministres portant adoption de cette loi// donc et et et ces déclarations sont affichées sur le site de de la Présidence// donc euh euh je ne dirai pas que euh// disant//plus de c'est vraiment pour bloquer l'appareil// mais plus de rigueur et de rationalité

30 A : les deux mesures j'en parlais à l'instant j'ai envie de dire les deux mesures enfin d'abord la suppression du crédit à la consommation//quelle est l'explication du pouvoir public// on a entendu parler que c'est un peu pour éviter le surendettement des ménages// est-ce que réellement c'est la véritable raison ?

31 D3 : j'en conviens que effectivement//nous constatons//euh euh donc un certain niveau de surendettement des ménages//mais mais il faut resituer également le le disons cette mesure dans un contexte un plus large// comme vous le savez// les pouvoirs publics ont engagé depuis// depuis quelques temps//donc la construction de plus de deux millions de logements//or la loi est venue très clairement afficher qu'il s'agit d'une réorientation de crédits des particuliers vers le crédit immobilie//donc vous l'avez certainement constaté également les pouvoirs publics tentent de soutenir le crédit à travers de bonification des taux d'intérêt de manière à ce que le citoyen euh va supporter//quelque chose de vraiment minime//donc à supposé que cette réorientation du crédit n'est pas venue//euh se grever// je crois que le choix entre un crédit à la consommation et un crédit immobilier est vite fait chez un banquier

32 A : donc c'est clair c'est une volonté manifeste du gouvernement d'encourager le crédit immobilier

33 D3 : c'est clair

34 A : alors la question des crédits vous approuvez vous dénoncez comment ça se passe//Salah Mouhoubi ou euh

35 D1 : allez-y (en donnant la parole à D2)

36 D2 : non écoutez moi je crois qu'euh je suis désolé// mais c'est un faux débat// dans tout pays//où il y a une économie organisée le crédit participe à la croissance économique//n'est-ce pas//en Algérie//le crédit au ménage ne participe pas à la croissance économique mais participe à l'explosion des importations// le crédit immobilier participe à la croissance économique// donc il faut bien faire la distinction// n'est-ce pas// et pourquoi pourquoi les autorités ont pris cette mesure ce n'est pas pour empoisonner la vie des citoyens//c'est parce que nous avons un problème d'équilibre très important// n'est-ce pas// de notre balance de paiement qui euh de manière globale//et pas simplement la balance commerciale//de notre balance de paiement donc le crédit à la consommation //favorise//n'est-ce pas//en premier lieu les économies des pays développés qui sont en crise//alors jeter un coup d'œil de l'autre côté quels sont les secteurs qui sont en crise//et ben ce sont les secteurs de l'automobile comme par hasard

37 D1 : moi je voulais justement euh

38 A : -[Mustapha MEKIDECHE

Rappeler//à ce propos// le débat//et un débat vif//qui a eu lieu au sein de l'Union Européenne//entre deux conceptions de plans de relance pour sortir de la crise//souvenez-vous-en//donc les// la France avait choisi euh avait choisi SARKOSY avait choisi de dire//nous allons opter pour l'investissement// alors que d'autres pays européens donc// avaient pensé donc//inciter la croissance à partir d'un développement de la consommation//et finalement c'est l'investissement qui a été retenu// c'est un petit peu dans cet esprit qu'il faut voir les choses// chez nous qu'est-ce qui tire la croissance en Algérie c'est le BTPH// il faut qu'il y ait en face une demande solvable// cette demande solvable il faut que les citoyens puissent acheter// ou acquérir leur logement//donc la conséquence est la prioriété

39 A : -[donc vu leur intérêt notamment

De plus et j'ajouterai//que ça rentre dans démarche qui qui euh à mon avis// qui dont éléments sont perceptibles//le transfert par exemple//des euh des eaux puisque c'est de l'actualité//c'est le type de votre émission//euh le transfert à Mostaganem Jinjin et à Benisaf je crois

40 A : -[vous parlez des xxxx

Oui c'est pour // c'est pour freiner une une une importation qui devenait excessive mais également pour rationnaliser les choses avec tout ce qu'on paie comme taxe sur risque au port d'Alger //toutes ces questions renvoie à une problématique //d'essayer de contenir des gaspillages sociaux//euh qui doivent être plus efficaces//la dépense publique pose de ce point de vue là// euh un problème sérieux

41 A : très bien Habib YOUSFI

42 D4 : je voudrai rebondir sur cette question

43 A : -[des crédits

Non non des crédits à la consommation //je voudrai rebondir sur cette question// parce que c'est très très important// je crois que le problème qui nous préoccupe aujourd'hui// en ce qui concerne cette suppression//c'est de savoir comment on pourrait évidemment aussi réorienter les crédits vers la consommation//et vers la production nationale//le crédit de la production nationale// parce que l'aspect a été toute à l'heure effleuré par l'intervention de Si SALAH en ce qui concerne //le crédit on est en train de financer la production nationale et étrangère en fait/// alors// il y a des producteurs algériens qui crée des billets de consommation et je voudrais souhaiter que// évidemment dans ce cadre ces crédits soient réorienter vers ce secteur// là c'est beaucoup plus productif là on constate qu'il y a de la richesse en fait

44 A : le Ministre des finances justement l'a déclaré récemment sur les ondes de la chaîne 3 de la radio algérienne monsieur Zekkara//on pourrait revenir automatiquement au crédit à la consommation pour le produits nationaux

45 D3 : oui oui effectivement// notre Ministre a fait allusion à une éventuelle// euh euh disant//réhabilitation du crédit à la consommation pour les produits nationaux//mais je vous dirai que dans le même contexte donc// pour se référer à cette loi des finances complémentaire// donc il y a un certain nombre d'avantages// qui sont consentis//donc notamment//en faveur du secteur agricole//en général euh// donc que ce soit en acquisition du matériel// en literie// euh euh en stylo//en matériel disant de froid et de

conservation//donc tout ça avec des formules leasing//mais//production nationale/// c'est-à-dire qu'on favorise ces crédits favorisent exclusivement la production nationale//donc là // et je pense que la politique est assez claire à ce niveau

46 A : très bien donc l'ouverture du capital des investisseurs étrangers// aux partenaires algériens autour de 30% au moins//c'est là aussi l'une des obligations

47 D1 : -[pour le commerce

Voilà pour le commerce

48 D1 : -[pas pour l'investissement

Exactement alors c'est les opérateurs étrangers qui sont dérangés euh Habib YOYSFI

49 D4 : oui//cette mesure//oblige//évidemment//les les les les partenariats évidemment//majoritaire//évidemment//au niveau de de du partenaire algérien//quoique cette mesure dans un sens évidemment et peut être logique dans la mesure où//elle souhaite autant que possible que// les investissements étrangers soient contrôlés par les Algériens//or généralement//les investi les investissements directs étrangers//quand un opérateur économique souhaite investir//ne souhaite jamais évidemment qu'on finance son capital//à un étranger//et ça//ça va créer évidemment une polémique//en ce qui concerne évidemment//la possibilité de voir un investissement un investisseur étranger//agrandir évidemment son investissement//d'une part//d'un autre côté//ce qu'il y a lieu de relever c'est que cette mesure normalement normalement n'aurait pas être dû être édictée//parce que dans la phase actuelle nous avons besoin d'investissement direct

50 A : -[vous parlez de quelle phase la crise

Je parle évidemment de la situation actuelle //que nous vivons de toute façon avant ou après la crise

51 A : -[donc vous craignez la fuite de ces étrangers

Non pas du tout// au contraire// nous supposons évidemment//que l'Algérie doit être beaucoup plus ouverte//pour l'investissement direct étranger//parce que nous avons besoin de ces investissements pour un développement plus harmonieux et pour un transfert technologique et pour une meilleure croissance// c'est ce que je veux dire

52 A : Salah MOUHOUBI sur cette question de 30%

53 D2 : sur cette question je suis tout à fait d'accord avec euh Si YOUSFI// pour la bonne et simple raison// c'est que si nous voulons construire une économie diversifiée//et pleinement insérée dans la mondialisation//nous sommes obligés d'accueillir les IDE//et dans son discours d'investisseurs// le Président de la république insistait sur deux points//il faut peut être rappeler//d'abord//gérer rationnellement l'économie nationale//et deuxièmement//diversifier l'économie nationale// or en Algérie// il faut le dire// nous avons un débat anachronique//concernant les IDE//mais moi je vous donne quelques chiffres/// l'industrie représente 5% du pays B// c'est-à-dire que nous avons pas de tissu industriel//les exportations aux hydrocarbure sont marginales//ça veut dire que nous n'exportons pas// vous faites vous-mêmes votre propre raisonnement//pour aboutir à ce que disait monsieur Yousfi//nous avons besoin des IDE//parce que le privé national//jusqu'à présent//a montré des limites//certaines// la preuve//il reflétait par la structure du pays B// et par la structure et de nos importations et de nos exportations

54 A : ahhah (oui) Mustapha MEKKIDECHE

55 D1 : sur cette question//moi j'ai un avis plus nuancé//je vais m'expliquer// d'abord il faut évacuer donc la question des 30% donc pour pour les opérations de// revente en l'état//donc ça c'est pas nouveau on n'a pas fait un scoop ça se fait en Tunisie depuis depuis depuis deux décennies et ça n'a pas gêné//les étrangers dans leur//dans leurs activités commerciales en Tunisie//ce qui avait gêné pour cette 30% pour l'évacuer rapidement c'est l'effet rétroactif je crois que c'est réglé définitivement//en revanche// pour les 51% ça peut être maladroit mais j'observe j'observe que euh je cite la une dernière étude qui a été faite par le réseau ANIMA//qui est un réseau euro méditerranéen qui qui qui est un observatoire//sur les investissements des pays de l'euh euh de la méditerranée//l'Algérie reste //une destination privilégiée//pour les investissements directs étrangers//pourquoi//parce que c'est un c'est un marché émergeant//là il faut pas oublier lorsqu'on examine si vous voulez les choses//l'économie algérienne c'est le deuxième PB des PNB d'Afrique //c'est le deuxième pays arabe après l'Arabie Saoudite// c'est le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud// donc il y a un marché émergeant///et sur les//les niveaux d'investissement//ils peuvent être considérés pour un investisseur qui cherche de l'argent face à une demande mondiale qui rétrécit//il viendra en Algérie//alors sur les 51% ça ce négocie// on aurait dû les laisser cas par cas//mais même si vous imposez les 51%//ils viendront comme même// je cite un exemple de Renault en Russie//vous savez le président POTINE a considéré que Renault// n'était pas suffisamment présente en Russie// il a dit que si vous n'êtes pas

56 D2 : -[dans le capital de

Oui oui oui tout à fait//dans le capital d'une entreprise// d'une entreprise russe d'automobile//elle n'est pas majoritaire///elle est autour de 25%//donc cette question de 25% tant qu'il y a des profits et parmi les taux de profits qui sont versés dans des pays l'Algérie figure parmi ces pays seuls// où les où les affaires sont les meilleures//donc si vous voulez peut être revoir cette question//mais il me semble pas que ça soit la question fondamentale

57 A : -[vous privilégiez

A titre d'exemple à titre d'exemple la pétrochimie SONATRACH//à un moment donné// considérait que pour développer sa pétrochimie il fallait qu'elle trouve des investisseurs de premier plan qui ont la technologie les marchés//et elle leur a laissé les 51%//et maintenant elle renégocie suite à ses euh son problème// parce que on trouve des stratégies gagnant gagnant// donc il ne faut pas que cette 51 49% soit mise comme étant comme étant une contrainte majeure je ne le crois pas

58 A : vous privilégiez donc le cas par cas Mustapha ZEKARA

59 D3 : je vous dirai je reviens sur cette histoire de 51 49 je vous dirai que le vrai transfert de technologie ne peut se faire qu'en partenariat//c'est-à-dire les les les// la politique ancienne où un étranger venait investir à cent pour cent seul ce n'est pas évident que les Algériens puissent bénéficier d'un transfert de technologie//donc une association et tout à fait normale//maintenant cette question de majorité c'est vrai que l'Algérie a voulu être souveraine à travers donc ///disons euh euh la détention de 51% à l'Algérien//mais// la loi est assez claire//c'est-à-dire que les 51% ont permis leur répartition de manière à laisser une majorité relative à l'étranger//donc euh et les échos actuels font état que maintenant//c'est des investissements sérieux qui s'intéressent à l'Algérie je ne dis pas que ça va se faire peut être aujourd'hui ou demain//mais on le sentira dans quelque temps

60 A : -[vous voulez dire qu'avec cette LFC 2009 les règles d'euh des IDE sont plus claires

Oui bien sûr//c'est très très clair

61 A : Salah MOUHOUBI

62 D2 : bien sûr que c'est très clair qu'on édicte des règles comme cela//quand elles ne tiennent pas compte bien souvent du fonctionnement de l'économie mondiale// n'est-ce pas// je crois que l'Algérie devrait être plus attentive à ce se passe//euh autour d'elle//pour prendre des mesures de cet XX// euh moi personnellement//je pense que c'est une mesure qui va plutôt dissuader les investisseurs étrangers//d'abord je pense//que dans une économie de marché// l'état a un rôle de régulateur// il n'a pas à imposer de pourcentages dans l'acte d'investir// la seule chose qu'il peut faire//ça se passe ailleurs// dans certains pays dans le monde//c'est de dire// lorsqu'un étranger// voudrait s'installer en Algérie// il faudrait qu'il prenne des partenaires algériens //parce que vous ne pouvez pas édicter à un investisseur étranger des règles qu'il ne voudrait pas appliquer// n'est-ce pas// là aussi// cela suppose une certaine flexibilité//je voudrais rebondir un peur sur ce qu'a dit Mustapha// c'est vrai le PIB dans le PNB en Afrique// mais malheureusement quand on regarde la structure du PIB// si on enlève les hydrocarbures// nous avons une structure d'un pays digne vraiment d'un pays// digne PMA digne d'un PMA//cela veut dire// cela veut dire//que nous avons intérêt nous avons intérêt à se libérer de cette dépendance à l'égard des hydrocarbures pour avoir une structure du PIB plus équilibrée//c'est-à-dire//c'est aux secteurs// créateurs de richesse// soit très important// c'est-à-dire//l'industrie l'agriculture les services// mini-services// là il faudrait qu'on s'entende// moi je pense au tourisme// le tourisme est un vecteur

63 A : -[peut être avec la baisse des des hydrocarbures

64 D1 : -[je voudrais juste (en levant la main pour demander la parole)

Exactement c'est –à-dire il fallait pas qu'on se trompe sur le euh

65 D1 : -[je voudrais répondre seulement

66 A : oui Mustapha MEKKIDECHE

67 D1 : pas tout à fait d'accord // je voudrais nuancer sauf à considérer le Maroc comme étant un PMA aux hydrocarbures // le PIB de l'Algérie est équivalent à celui du Maroc c'est ça la réalité donc le Maroc n'est pas un pays PMA c'est pas c'est pas un PMA de plus lorsqu'on voit la structure du taux de croissance en Algérie lorsqu'on ajoute le secteur des hydrocarbures le taux de croissance est tiré vers le bas c'est ça la réalité // les choses sont en train de changer lorsqu'on voit par exemple que euh que nous avons dans le PTPH euh donc le taux de croissance à deux chiffres lorsqu'on voit donc pour l'industrie ça progresse mais pour l'agriculture par exemple le taux de croissance qui vont être fait en deux mille deux mille neuf vont être exceptionnels // donc ce que je veux dire c'est que il faut il faut se décomplexer

68 D2 : -[voilà

Par rapport au fait que les hydrocarbures financent une partie // au contraire // ça participe justement d'une lutte à mon avis d'une politique finalement peut être // non dite si vous voulez d'un assèchement des rentes qui peuvent qui peuvent créer cette euh ce finalement ce deutchdisies // si vous voulez cette euh donc qui fait que les hydrocarbures vont vont pousser à des importations sans que les reste suive le fait d'avoir mis une partie dans dans les investissements d'infrastructures depuis déjà dix ans // une partie des ressources financières une partie d'autres ressources financières qui sont dans le fond des régulation des recettes c'était bon mais c'était pas justement suffisant pour se prémunir de ce syndrome hollandais sur lequel il doit y avoir des politiques bien précise voilà ce que je voulais dire

D2-(demande la parole avec insistance)

69 A : Salah MOUHOUBI en trente secondes

70 D2 : oui ce // euh est très important parce que euh euh à mes yeux // il ne faut pas se focaliser sur le PIB // parce qu'il est deuxième en Afrique ou dans le monde arabe // parce qu'on sait comment il est structuré // par contre la structure du PIB marocain elle est un peu plus harmonieuse // puisque quand il y a un secteur qui est en crise n'est ce pas // cela n'entraîne pas une crise généralisée // tandis que dans le cas de l'Algérie // il suffit que le prix du Baril tombe à des niveaux intenables et c'est une crise économique

71 D1 : -[ça n'a pas été le cas en en en 2009

72 A : les avis des citoyens messieurs tout le monde

73 D2 : -[parce que nous avons toujours des regrets

74 D1 : -[XXX

75 A : ça c'est au début on poursuivra juste mais bon après les avis des citoyens on avait annoncé au début écoutons ces quelques impressions recueillies par Nawal ABADA

Séquence 2 reportage (4mn)

76A : heureusement que ce dernier monsieur salue votre travail au Ministère des finances monsieur ZEKARA (D4) // il y a aussi une une une remarque que vient de faire un des intervenants avec cette LFC 2009 // est-ce que ça deviendra plus difficile pour certains investisseurs étrangers pour le transfert direct des des évidentes // alors ou peut être reprendre la question comme il l'a posée

77 D4 : je vous dirai que

78 A : -[monsieur ZEKARA

79 D3 : pour répondre un peu // il n'y a pas tellement de changement donc c'est vrai qu'on est plus regardant un peu sur les bénéfices des entreprises // donc ce n'est pas dans le contexte de la loi de finance complémentaire mais bien avant // la loi de finance complémentaire comme vous le savez dans la 2009 maintenant ils font des déclarations auprès donc de l'administration fiscale avant transfert et on s'inquiète un peu sur la situation // mais le droit au transfert n'est pas remis en cause il reste un droit disons antique

80 A : Mustapha MEKKIDECHE

81 D1 : moi je crois qu'il faut être clair // dans cette loi des finances complémentaires la réglementation d'échange n'a pas changé par conséquent c'est les mêmes dispositifs à la fois légaux et réglementaires édictée par la banque d'Algérie qui sont en place // donc y a pas de changement de ce point de vue là

82 A : Salah MOUHOUBI

83 D2 : bien sûr que ça ne peut pas changer // et puis d'autre part l'Algérie ne peut pas se mettre dans l'inégalité // il y a des textes qui protègent le transfert des revenus des étrangers établis en Algérie et il y a à la fois aussi euh

84 D1 : -[la convention internationale

La convention internationale et la loi relative à la monnaie au crédit

85 A : alors le crédit documentaire // c'est bien sûr l'une des des propositions nouvelles peut être monsieur ZEKARA (D4) // serait utile de définir en deux mots pour que le téléspectateur comprenne de quoi il s'agit au juste monsieur MEKKIDECHE

86 D1 : moi je pense que pourquoi cette question était // est importante // moi je crois que c'est c'est parce qu'elle touche directement les capacités de financement de l'exploitation des entreprise notamment des PME parce que les grandes entreprises ont en général euh euh ont en général si vous voulez euh des crédits de long termes // ils financent leurs activités sans les mêmes difficultés que les PME alors vous savez que la remise documentaire qui était un moyen de paiement bancaire // une procédure de paiement bancaire avait disparu de l'Algérie // pourquoi // c'est pas le fait de l'économie algérienne // c'est que pendant les crises qu'on a vues pendant la décennie 90 lorsqu'il y a eu l'ajustement structurel les partenaire du reste du monde vis-à-vis des entreprises algériennes ne faisaient pas confiance // et n'acceptaient que la lettre de crédit comme moyen de paiement // et donc certaines entreprises donc à partir de 2000 ont pu donc remettre par la confiance qu'ils ont pu avoir dans la communauté des inférons // au plan international // donc ont pu remettre en place progressivement la remise documentaire comme moyen de paiement // moi j'estime que c'est une conquête de ces entrepreneurs qui ont pu petit à petit avec évidemment la signature de l'Algérie qui a été une signature bonne donc remettre en place un moyen de paiement // qui était qui est apparu maintenant // c'est c'est la seule raison dont on peut expliquer c'est parce que cette volonté donc si vous voulez de mettre de l'ordre dans les importations pour pouvoir si vous voulez évacuer l'ensemble des des des disons des importateurs qui ne sont pas dans la ligne qui ne sont pas extrêmement XXX c'est ce je voulais dire

87 A : monsieur ZEKARA

88 D3 : je voulais juste préciser quelque chose // c'est que le crédit documentaire n'est pas quelque chose de vraiment nouveau // c'est-à-dire que jusqu'à maintenant les statistiques démontrent que 30% d'importations étaient financées déjà de ce crédit documentaire notamment tout ce qui était importations publiques et maintenant bon il s'agit peut être de discipliner le reste je vous dirai

89 A : -[les opérateurs privés

Voilà les opérateurs privés dans ce contexte // bon c'est vrai que ça va poser problème pour les petites entreprises dans un premier temps mais c'est des choses qui s'apprennent sur un autre plan // disons le crédit documentaire a euh pour avantage d'assurer une traçabilité c'es-à-dire comment impliquer les banquiers de de de l'importateur et du fournisseur dans l'opération de l'importation dont là // il y a également une histoire de traçabilité // donc et il devrait en principe éliminer tous les euh disons j'irai jusqu'à dire tous les les les faux importateurs

90 A : donc la CGEA Habib YOUSFI vous n'êtes pas tout à fait d'accord

91 D4 : oui je voulais dire sur cet aspect de problème // qui est très très cher pour le patronage // dans la mesure où il a réagi dès sa publication je voudrais comme même dire que ce moyen de paiement à temps xxx naturellement par les opérateurs économiques est une procédure normale dans un pays où les banques fonctionnent normalement dans une économie de marché réelle // naturellement nous constatons que notre système financier n'est pas connecté au système international // nos banques sont complètement déconnectées or les dernières déclarations de monsieur le ministre des finances // je vous le rappelle naturellement à propos de la crise financière internationale a confirmé que notre pays a été épargné de la crise financière internationale du fait que notre système financier n'était pas connecté des réseaux internationaux // en quoi le cré doc peut être efficace à assurer la traçabilité // la traçabilité justement des flux financiers qui sont en cause si les banques algériennes sont totalement déconnectées du réseau mondial de la finance voilà une question que je vous pose

92 A : -[xxx

Je continue mon intervention // un autre constat très très important peut être à relever et qui est aussi peut important // est que l'Algérie n'a rien de semblable // c'est ça qui est très important à une véritable économie de marché concurrentielle // ça c'est important dans lequel le système documentaire est une procédure normale // d'autre part les difficultés que rencontrent les pouvoirs publics à mettre en place une véritable régulation // ont abouti à rendre le système de financement lourd bureaucratique qui a souvent à travers des interférences favorisé la sphère commerciale des import/export au détriment de l'investissement productif ce qui a créé une certaine méfiance // n'est-ce pas par rapport à certaines PME qui n'ont pas tout à fait cette possibilité de donner la garan la garantie nécessaire dans les délais exigés par le système financier // donc le crédit documentaire c'est très important la remise documentaire et ou le transfert libre l'ensemble de ces modes de paiement passent par la domiciliation bancaire // les domiciliations bancaires qui sont enregistrées sur les livres de comptables // il faut le relever des banques naturellement et apeurer l'investissement par la banque centrale donc comment comprendre l'explication fournie par le ministre de la xx récemment qui est très très importante concernant la traçabilité des flux financiers // dans le cas du commerce extérieur // lors de sa dernière sortie médiatique donc nous // le patronnat // on se pose la question // on parle de traçabilité et on constate que les moyens de paiement qui existent ont toute la possibilité de fournir la même traçabilité // voilà la question que je pose et je m'arrête là pour l'instant

93 A : très bien Salah Mouhoubi votre avis là-dessus pour le crédoc

94 D2 : merci merci là je euh alors là je je je

95 A : -[pratiquement il a tout dit monsieur YOUSFI il a bien résumé la situation

Je je retourne en arrière // puisque j'ai commencé ma carrière dans la banque et j'ai passé de très longues années dans un département international // dans des banques à l'étranger // ben moi je ne comprends pas pourquoi il y a un débat sur le crédit documentaire en Algérie // je suis désolé // je suis désolé c'est un faux débat // les gens n'ont pas compris ce que veut dire le crédit documentaire // ils n'ont pas compris pourquoi parce que en Algérie on aime bien l'opacité // sinon les échanges internationaux sont financés par le crédit documentaire // il y a les règles des liaisons du crédit documentaire je me souviens j'étais dans une banque à l'étranger à Paris pour être précis les banques algériennes ouvraient ouvraient des crédits documentaires // ça se passait ils agissaient de la même manière que les autres banques à l'étranger // n'est-ce-pas //alors pourquoi pourquoi les ces les crédits documentaires posent ce problème // d'abord il y a on va assurer un peu plus de transparence la traçabilité notamment des produits qui nous viennent de l'étranger // les garanties pour les banques que ce soit la banque du fournisseur ou la banque de l'acheteur ce sont les banques elles-mêmes qui qui qui qui favorisent disons ces échanges entre par exemple l'Algérie et le reste du monde // en ce qui concerne la remise documentaire ça a toujours existé mais qu'est ce que c'est une remise documentaire // les banques jouent le rôle de boite aux lettre elles n'examinent pas les documents donc elles ne savent pas d'où vient les pro les produits et euh d'autres points aussi qui sont restés dans l'ombre // et c'est un moyen de paiement facile mais on acceptait les remises documentaires pour des petits montant pas pour de grands montants parce que la banque du fournisseur algérien voudrait elle être garantie par une banque algérienne

96 D1 : -[de premier plan

Exactement // de premier plan pour qu'elle soit payée donc mais sincèrement je ne euh euh comprends pas pourquoi l'on discute d'un problème qui a toujours existé en Algérie // à savoir en Algérie les banques algériennes connectées ou déconnectées Par rapport au système Si SALAH

97 A- [rire

absolument rien avoir n'est –ce pas procèdent par crédit documentaire

98 A : alors Mustapha ZEKARA

99 D3 : alors // j'aimerais bien réagir sur cette question disons de banques connectées ou déconnectées par rapport aux banques du reste du monde donc déconnectées // notre ministre l'a dit mais pas dans le sens qu'il n'y a pas de relations commerciales entre les banques c'est-à-dire // que pour les pratiques commerciales existantes dans les pays développés européens etc ça n'existe pas chez nous

100 A : -[c'est clair que ce n'est pas les mêmes comportements

Voilà // c'était un problème disons de de de comportements de reflexes et de produits mis sur le marché mais les relations interbancaires ça a toujours existé tout de même (rire)

101 A : Mustapha MEKIDECHE

102 D1 : moi je pense que la solution aurait été comme même de discriminer du point de vue de ces instruments de paiement bancaire // le producteur // les vendeurs et les revendeurs en l'état moi je l'ai j'ai j'ai en tête l'exemple de beaucoup de chefs d'entreprise jeunes et moins jeunes // qui ont des PME et qui avaient mis en place des documents de remise documentaire parce qu'ils importaient de la marchandise qu'ils transformaient // il y avait une valeur ajoutée et qui se trouvent maintenant dans une difficulté réelle réelle parce que leur schéma de financement de leur exploitation a été brisé // ils se donc // on aurait pu différencier entre d'une part // ceux qui produisent c'est les producteurs en leur laissant la possibilité et la responsabilité de prendre la for la formule et la procédure de paiement bancaire qui parait le plus en rapport avec leur capacité financière // l'état de leur production et les importateurs en l'état qu'on aurait pu encadrer en leur disant que // vous êtes obligés de passer par un système qui plus traçable car la remise documentaire est également traçable // parce que quand j'étais à la SONATRACH dans une autre vie avant donc le euh // nous utilisions la remise documentaire comme moyen de paiement sans problème // c'est l'aggravation de la signature de l'Algérie avec la le ré échelonnement de notre dette // qui a fait que le reste du monde les entreprises ont dit non on vous fait plus confiance il faut qu'on aie une lettre de crédit irrévocable et confirmée donc voyez ce que je veux dire // c'est mon avis c'est un débat

103 A : Habib YOUSFI :

104 D4 : je voudrais comme même rebondir sur ce que vient dire Si Mustapha // j'allais d'ailleurs le dire toute à l'heure dans le sens que la petite et moyenne entreprise évidemment n'a pas été hostile dans le fond contre la mesure pour essayer de rétablir les équilibres internes en moyens de paiement // ce qui est intéressant de dire en ce qui concerne bien évidemment cette mesure qui se trouve évidemment au niveau de l'article 69 de la loi de finance complémentaire // c'est que la petite et moyenne entreprise ne disposent pas de moyens nécessaires pour essayer de programmer ses approvisionnements // alors si on a parlé de traçabilité // je pense que les producteurs algériens qui se situent au niveau de la PME PMI n'ont pas de soucis évidemment en matière de confiance établie avec leurs proviseurs // et la traçabilité existe lorsqu'il s'agit d'exploiter leurs moyens de paiement de de de la remise documentaire ou autre ce qui est important de relever c'est que cette mesure frappe en plein fouet les producteurs algériens qui créent des richesses au détriment de ceux qui importent des produits pour la revente à l'état

105 A : Mustapha ZEKARA

106 D4 : il y a peut être un autre élément dans cette histoire de crédit documentaire qu'il faudra prendre en considération // c'est qu'il y a les les réellement une productivité de l'Etat pour favoriser

le crédit la consommation // des crédit en Algérie c'est-à-dire ces crédits fournisseurs qui coûtent également de l'argent à l'Algérie il ne serait ce qu'en terme de flux financiers

107 D2 : -[ce sont des prêts qu'on accorde

Voilà donc là je je je je vous dirai qu'on est allé très loin dans le cas de cette loi de finance // puisque une des dispositions donc prévue dans la loi de finance // je vous lis le paragraphe vous allez comprendre facilement « les financements nécessaires à la réalisation des investissements étrangers directs ou en partenariat à l'exception de la constitution du capital sont mis en place sauf cas particulier par recours au financement local » c'est-à-dire qu'on décide même d'accorder des crédits aux étrangers lorsqu'ils investissent sur l'Algérie // là il y a une politique très claire

(D1 et D2 demandent la parole)

108 A : Salah MOUHOUBI

109 D2 : en ce qui concerne ces crédits documentaire // d'abord une chose est certaine // c'est qu'il ne faut pas importer s'il n'a pas les moyens financiers // ça c'est le premier point // le deuxième point rien n'empêche l'acheteur algérien de s'entendre avec le fournisseur pour payer trois mois six mois après // il y a des // il y a des délais de paiement donc moi si Yousfi je pense que les banques en Algérie // si on veut instaurer une économie de marché qui fonctionne selon des règles transparentes de recourir à ce mode de financement de paiement pour justement assainir à notre situation

110 A : 30secondes monsieur MEKIDECHE

111 D1 : moi juste pour dire que ce qui a été relevé par mon ami du ministère des finances sur le les IDE // le fait qu'elles puissent avoir un financement local c'est très important avec un assèchement des crédits au plan mondial // vous vous rendez compte l'attractivité qu'offre l'Algérie donc l'histoire de 49 51 // j'y reviens c'est à mon avis un débat second

112 A : très bien // j'aimerais // parce que pratiquement il nous reste quatre cinq minutes maximum // j'aimerais bien avoir votre commentaire sur cette campagne que mènent certaines parties à l'étranger qui dénoncent la LFC 2009 // finalement // est-ce que // c'est l'Algérie qui doit se mettre à disposition // c'est ces parties-là qui doivent euh respecter la réalisation comment ça doit se passer Salah MOUHOUBI

113 D2 : personnellement moi je suis très bavard // sur l'Algérie moi j'ai dit toute à l'heure // que l'Algérie est un pays souverain // qui a le droit de prendre toutes les mesures pour se regarder ses équilibres interne et externe // par ailleurs ces mêmes pays sont mal placés pour donner des leçons aux autres //on a vu avec la crise financière mondiale et nous avons des exemples // moi je vous cite un exemple en 1968 la France de manière unilatérale et brutale a arrêté ses importations de vin d'Algérie // mettant notre pays dans une situation économique extrêmement difficile // c'est ce qui a amené l'Algérie à arracher son Vignole // donc je pense euh franchement il faut faire en sorte comme on dit la caravane passe les chiens aboient

114 A : (rire) Habib YOUSFI

115 D4: moi je voudrais dire naturellement que ceci est très très important // même si on a eu l'occasion d'entendre certains représentants des pays étrangers de dire que avant de prendre une loi il va falloir xx des discussions avec les principaux intéressées // ça je crois euh ils sont venus en donneur de leçons et en tant qu'Algérien nous refusons évidemment de leur donner évidemment toute espèce d'interférence // évidemment d'élaboration du dialogue nous sommes signataires de partie économique et sociale nous savons ce nous avons fait nous estimons que nous avons en face de nous des responsables des pouvoirs publics avec lesquels // nous dialoguons même s'il n'y a pas d'accord nous irons jusqu'au bout pour essayer de trouver à traves le dialogue des accords

nous permettant d'avancer mais toujours est-il cette façon de procéder relève évidemment d'une volonté de défendre beefsteak et je ferme la parenthèse

116 A : Mustapha MEKIDECHE

117 D1 : oui je voudrais simplement dire à ce propos-là

118 A : -[beaucoup de métaphores ah (rire)

non tout à fait // mais de ce point de vue là évidemment le reste du monde donc le et les pays qui sont donc les exportateurs vers l'Algérie ont de gros intérêts // parce que c'est une demande solvable // c'est un marché émergeant // et donc il faut qu'ils battent contre toute mesure qui tendrait finalement à protéger les équilibres internes et qui diminuerait de le de la les importations // à titre d'exemple vous avez suivi avec moi que les responsables régionaux de la région PAKA

119 A : -[vous parlez du port de Marseille

le port de Marseille dont dont les responsables ont demandé aux autorités régionales de la région PAKA de venir en Algérie dire bon le port de Marseille a vu le volume des importations diminuer essayer de voir quelque chose

120 A : très bien Mustapha ZEKARA

121 D3 : je voudrais juste préciser que l'Algérie est liée par des accords internationaux // soient bilatéraux ou multilatéraux avec plusieurs pays // nous avons notamment principalement l'accord de la zone arabe de libre échange lAZAL // donc l'accord avec l'Union Européenne donc jusqu'à maintenant les canaux de dialogue officiel n'ont pas été empruntés par ces Etats // ce qui vient dans la presse donc là c'est c'est des opinions personnelles qui n'engagent pas le Etats concernés // voilà // par ailleurs je tiens à souligner que l'ensemble des mesures contenues dans la loi n'ont pas violé les engagements internationaux de l'Algérie // là nous avons veillé à ce qu'il n'y ait pas de violation // donc il n'y a pas de remise en cause de ce qui a été pris jusqu'à maintenant maintenant il y a de nouvelles règles qui sont édictées pour l'investissement en Algérie c'est tout à fait normal que l'Algérie définit un peu son cadre réglementaire

122 A : messieurs on a débordé// je voudrais avoir votre avis très rapidement dessus // y aura-t-il toujours une loi de finance complémentaire // quand est-ce que on aura une loi de finance pour l'année (il désigne du doigt D2)

123 D2 : ça c'est une très bonne question au représentant du Ministère // mais entant qu'économie je dois vous dire je dois vous dire que le problème qu'un jour ou l'autre on ait un budget qui soit bien ficelé qui prévoit ce qui vient // la loi de finance complémentaire devrait être exceptionnelle or maintenant c'est l'exception qui confirme la règle

124 D4 : -[oui je rejoins cette idée

125 A : Habib YOUSFI

Dans la mesure où la loi des finances complémentaire se fait dans la mesure où on a fait des prévisions correctes pour une loi de finances complémentaire

126 D1 : moi je voulais vraiment dire que c'est exceptionnelle cette loi de finances complémentaire car on a traversé l'année 2009 // était la plus mauvaise année au plan mondial sur le plan de la consommation économique // on était à moins 1, en revanche il nous faut des instruments de prévisions // d'avoir des lois de finances qui non seulement prévoit // qui soit pluriannuelle pour pouvoir programmer aux investissements et ensuite ensuite faire le bilan de ces lois de finance les textes existent mais ils ne sont pas

127 A : -[d'où notre émission de ce soir Mustapha ZEKARA

128 D3 : je vous dirai que c'est une // la loi de finance est vraiment cette année exceptionnelle // cette loi de finance je vous le rappelle a été annoncée par son excellence monsieur le président de la république lors de la campagne électorale et c'est la loi des promesses tenues // c'est-à-dite elle contient toutes les promesses du président

129 A : très bien // avant de vous quitter bien sûr deux livres d'invités d'abord celui de Salah MOUHOUBI les vulnérabilités cas de l'Algérie paru aux éditions ENAG // et puis celui également de Mustapha MEKIDECHE l'économie algérienne à la croisée des chemins repères actuels et éléments prospectifs aux édition DAHLAB // voilà messieurs Salah MOUHOUBI économiste expert financier Habib YOUSFI président de la CGEA // Mustapha MEKIDECHE du CNES et puis aussi Mustapha ZEKARA du Ministère des finances // très bonne suite de programmes à vous madame et monsieur sur Canal Algérie j'aurais le plaisir de vous retrouver lundi prochain en direct

Débat N°3 : Hausse des prix : Mesures du gouvernement

09 janvier 2011

Invités :

1. Abderrahmane RAWIA directeur des impôts

2. Saïd DJELLAB directeur des échanges commerciaux au Ministère du commerce

3. Salah MOUHOUBI économiste politologue

4. Achour TELLI secrétaire national à l'EGTA

Séquence d'ouverture

01 A : Madame monsieur bonsoir// merci de votre attention// merci d'être avec nous//nous suivant en direct exceptionnellement ce dimanche// vous l'aurez compris Questions d'actu aujourd'hui et non pas demain// émission spéciale pour parler de cette situation que connait l'Algérie //depuis mercredi dernier// alors des émeutes ont été éclatées un peu partout à travers le pays//morts dégâts occasionnés//pour le moment//trois décès malheureusement parmi la population Msila Tipaza Boumerdès// trois cents blessés parmi également// les policiers les gendarmes//des dégâts matériels importants édifices de l'Etat// APC// école//polyclinique saccagés//euh brûlés même dont certains cassés// c'est un peu la situation//on nous signale en tous les cas que ce soir que aujourd'hui il n'y a pas d'incidents majeurs qui ont été signalés//donc il y a un calme relatif// alors pourquoi ces jeunes sont sortis dans la rue ? c'est principalement les raisons de la cherté de la vie// l'augmentation des prix de l'huile et du sucre// qui était il faut le dire la goûte qui un peu fait déborder le vase// le gouvernement ne s'est pas fait attendre//réaction rapide de l'exécutif dans un premier temps//annoncer la baisse des prix bien sûr du sucre et de l'huile//cette semaine on va en parler dans un instant//d'ailleurs le Ministre du commerce l'a annoncé il y a quelques minutes au journal de 20 heures//et puis hier cette réunion du conseil interministériel et des mesures prises pour un peu juguler ces prix// huit au total sur lesquels on va en tous les cas revenir ce soir//on va essayer de mieux comprendre ces décisions avec nos invités// voici notre plateau pour en parler

Abderrahmane RAWIA bonsoir//vous êtes directeur des impôts Saïd DJELLAB vous êtes directeur des échanges commerciaux au Ministère du commerce// Salah MOUHOUBI vous êtes économiste politologue et expert financier//Achour TELLI vous êtes secrétaire national à l'UGTA chargé des conflits sociaux à la centrale syndicale//bonsoir monsieur et merci d'avoir accepté notre invitation

Reportage : (02 mn 44 seconde)

02 A : d'abord//précision de taille//j'aimerais commencer avec vous Salah MOUHOUBI//s'agissant du lait et dérivés des céréales et dérivés là//l'Etat rappelle que ces deux produits sont fortement subventionnés par les pouvoirs publics// fortement subventionnés donc on comprend que le risque d'euh de pénurie//mais aussi des hausses des prix est complètement écarté

03 D1 : tout à fait// d'ailleurs ces produits ont toujours été subventionnés par l'Etat// sinon le prix du lait aurait dépassé depuis très longtemps la barre de 50DA//et même pour la baguette de pain//d'ailleurs l'année 2010 a dégagé une enveloppe de 260 milliards de dinars pour justement la subvention de ces produits de première nécessité//pas simplement le lait et le pain mais aussi d'autres produits//alors et normalement il ne devrait pas y avoir de problème pour ces deux produits// mais simplement//et d'ailleurs le Ministère de l'agriculture l'avait dit il y a une restructuration du secteur de// euh euh laitier// puisque l'Etat veut encourager la production nationale de l'écru pour justement// pour ne plus acheter la poudre du lait //pour faire du lait tout simplement bien sûr//c'est une période transitoire au cours de laquelle vont s'opérer les ajustements//et cela ne veut pas dire pour autant que y aurait pénurie du lait//sauf si par ailleurs vous avez des spéculateurs comme y en a toujours eu// dans notre pays qui voudraient provoquer de des pénuries// mais qui ne reposeraient pas sur des bases disant objectivement

04 A : on va parler bien entendu de l'huile et du sucre dans un instant// j'allais dire objet de ces événements mais d'abord Abderrahmane RAWIA//le lait et les céréales c'est d'ailleurs//par ces deux produits de base que le conseil interministériel hier a débuté sa communication//donc l'importance est de taille//rappeler la subvention et écarter risques de pénurie et les hausses de prix

A5 D2 : et et exactement// et bon//enfin//effectivement//il n'y a pas que ces produits là que l'Etat a de tout le temps subventionnés// un peu les produits de base et a utilisé un peu aussi le régime du système fiscal comme un outil// outre bien évidemment sa fonction financière//le système fiscal algérien a une mission sociale et comme vous le voyez il y a eu beaucoup d'avantages fiscaux qui sont consentis//et énormément donc un peu de d'avantages sur certains produits de base// bon pour citer quelques exemples// nous avons un peu toutes les exonérations en matière de TVA//euh sur le pain les farines sur le semoule sur le lait etc et euh euh //par ailleurs il y a un autre taux de 7% //où la plupart des produits un peu de large consommation figurent au niveau de de de ce taux //donc euh un effort louable et fort important de l'Etat//euh pour tous ces produits-là

06 A : Saïd JELLAB//vous représentez ce soir le Ministère du commerce

07 D3 : je dirais donc//pour rajouter un élément d'éclairage//c'est que les deux filières filière céréales et filière lait c'est les filières les mieux encadrées en terme de réglementation et en terme de règlements//vous savez très bien que l'instrument de régulation c'est//l'euh l'office interprofessionnelle de céréales et le lait//c'est l'office interprofessionnelle de lait donc// pour toute augmentation ça serait infondée//donc c'est une deux filières qui sont réglementées et mieux encadrées par rapport aux autres

08 A : très bien// on arrive maintenant à l'huile et le sucre//Salah MOUHOUBI précisons d'abord que les prix de ces deux matières premières//enfin les matières premières pour ces deux//euh aliments précisément//ont connu une hausse sur le marché international//bien évidemment ce n'est pas la seule raison qui peut expliquer cette situation

09 D1 : c'est une raison comme même très importante//qu'on peut pas occulter//l'Algérie étant dépendante pratiquement à 100%//pour ses besoins internes//d'importation du sucre et d'huile//et

on a constaté par exemple pour le sucre euh// le prix a pratiquement explosé sur le marché international// il y a des raisons// qui expliquent si vous voulez cette explosion //euh vous avez d'abord la venue sur le sur le//marché mondial//de nouveaux consommateurs à travers les pays émergeants//dont le niveau de vie des populations ne cesse d'augmenter// et qui sont donc demandeurs d'autres produits pas simplement le sucre// et on le constate par exemple pour la viande et les céréales etc //donc euh //c'est une tendance haussière //n'est pas de nature conjoncturelle// mais de nature structurelle// il faudrait que l'entreprise sache que pour certains produits et bien// il y aurait constamment des augmentations

10 A : très bien alors Saïd DJELLAB maintenant// vous avez assisté toute à l'heure à cette réunion// euh Ministère du commerce //opérateurs du secteur//entre autre les grossistes// il y a des annonces//on on les a d'ailleurs annoncé toute à l'heure durant le journal télévisé// il y a des baisses applicables// dès la fin de semaine //vous parlez des 90 dinars le kilo du sucre 600 dinars le bidon d'huile de cinq litres// ça va être effectif à partir de quand exactement ?

11 D3 : alors// permettez-moi tout d'abord de rappeler donc le diagnostique que nous fait avec donc il y a une réunion avec les opérateurs// pour faire un diagnostic sur le les deux produits//en terme d'importation et en terme de production//et transformation et consommation//donc tous les segments des deux filières// deuxième élément donc //suite donc euh aux décisions des conseils interministériels et avec l'accord de monsieur le président de la république// il y a une deuxième réunion directement dans les heures qui suivent avec chefs d'entreprises de départ et monsieur le Ministre// et les opérateurs des deux filières concernée// donc comment ça va se passer pratiquement comment mettre en œuvre ces ces deux//euh mesures qui ont été donc//euh décidées par le gouvernement// primo donc nous avons donc euh vu que à travers donc ce diagnostic qu'il y a des déjà des quantités qui sont mises sur le marché// et il y a des quantités// qui sont en stock et il y a la mise en œuvre des décisions nous avons dit donc que la proposition qui a été faite// c'est que toutes les quantités qui sont sur le marché donc dans le circuit//qui ont été quantifiées et toutes les quantités qui sont en stock//vont être donc//nous avons décidé d'un prix de 90 DA// le euh kilo pour le sucre et 600DA le bidon d'huile de cinq litres pour les huiles alimentaires et à travers toutes ces quantités-là seront écoulées à partir de la fin de semaine à partir de la fin de semaine avec un prix de 600DA le bidon et 90 DA le kilo du sucre// donc je m'explique// euh les opé euh les quantités qui sont dans le circuit// les opérateurs producteurs qui approvisionnent ce circuit-là//donc vont se dépêcher au niveau de tous les distributeurs et les grossistes// il y a un système de ristourne ils //vont donc ils vont le prix qui sera appliqué par les grossistes et au niveau de détaillants c'est 90 DA et ces grossistes-là vont être compensés financièrement par un système de chèque par les producteurs

12 A : -[ce que vous appelez vous les chèques de ristourne en fait

les chèques de ristourne alors à partir de là l'Etat// l'Etat comment il intervient pour ces ces quantités qui sont sur sur dans le circuit //donc l'Etat intervient à travers tous ces chèques de ristourne au niveau des producteurs transformateurs// donc toutes ces quantités qui sont sur le marché vont être compensées par l'Etat algérien ça c'est une première phase//

13 A : -[d'accord

la deuxième phase// il y a des quantités qui sont en stock//et nous avons quantifié pour//euh déjà pour les quantités qui sont dans les circuits nous avons dans

14 A : -[vous parlez aussi bien du sucre que de l'huile

Ah oui //les deux// c'est le même système qu'on est qu'on est en train// qu'on va appliquer// pour les huiles donc// il y a une quantité de 22000 tonnes qui est déjà dans le circuit//

et une quantité en stock de 72000 tonnes//et pour le sucre nous avons déjà 50000 tonnes dans le circuit et 160000 tonnes dans les stocks// ça c'est les évaluations qu'on va encore affiner avec avec les opérateurs /// la première quantité donc j'ai expliqué un peu la mécanique//la deuxième qui en stock donc cette quantité sera donc euh euh écoulée sur le marché //sur la base d'un prix au consommateur de 90 DA le kilo de sucre et de 600 DA le bidon d'huile// le différentiel c'est-à-dire la marge du transformateur et la marge de gros de demi-gros et de détaillant// seront prises en charge par l'Etat //ça c'est une première phase pour toutes les marchandises qui ont été dédouanées qui ne sont pas touchées par les nouvelles mesures parce qu'ils ont déjà été dédouanées// en terme de droit de dédouanement et de TVA// donc les opérateurs ont déjà payé// ils sont sur le marché donc ça ça// c'est la première mesure qui a été prise cette mesure-là nous permettra dans les deux jours donc le travail à la réunion que nous avons terminé vers 18heures 18h30 aujourd'hui // les opérateurs ont déjà instruit leurs réseaux et tout pour commencer à mettre en œuvre cette mécanique-là normalement donc au plafond à la fin de semaine

15 A : -[donc d'ici mercredi jeudi au plus tard

Mercredi jeudi nous aurons donc les nouveaux prix au niveau donc des détaillants de 60 euh 600DA et de 90DA// les prix donc sont obligatoirement affichés au niveau des détaillants et là où l'Etat intervient au niveau du contrôle parce qu'il a mis de l'argent

16 A : alors vous parlez de contrôle//que risquent les contrevenants est-ce que aujourd'hui on peut garantir qu'il n'ait pas de contrevenants ?

17 D3 : ah les les les contrevenants //c'est c'est les contrevenants seront sévèrement sanctionnés sur cette affaire-là

18 A : -[c'est-à-dire si quelqu'un affiche aujourd'hui le prix du kilo de sucre ou du bidon d'huile à cinq litres au-delà respectivement de 90DA et de 600DA il risque quoi ?

Il va devoir s'expliquer//c'est-à-dire on remonte la filière dans les contrôles/ s'il a payé le prix qui a été convenu avec les distributeurs et les importateurs donc en aval il y a une surveillance des prix affichés et en amont nous ferons donc// il y a un dispositif de suivi entre donc le ministère de commerce le ministère des finances et les opérateurs// donc il y a une concertation permanente et quotidienne sur le suivi de ce dispositif //ça la mécanique de toutes les marchandises// qui sont dédouanées qui ne sont pas touchées par les nouvelles mesures// ces quantités-là nous avons évalué qu'elles vont être écoulées et c'est pour maximum quinze février// ils seront consommés quinze février fin février disons deux mois maximum//et les quantités qui ne sont pas dédouanées ou qui sont sous douane// les nouvelles mesures s'appliquent// c'est-à-dire// ils auront donc une une euh réduction directement donc des droits de douane // les matières premières qui sont à 5 sera 0% et la TVA qui à 17 sera 0%// plus l'exonération sur

19 A : très bien// on va revenir sur ces mesures une à une// en tous les cas dans un instant// Achour TELLI //je rappelle que vous représenter l'UGTA vous êtes chargé des conflits à la centrale syndicale

20 D4 : merci effectivement on adhère toute à l'heure à l'explication que ce soit des ministères du commerce ou monsieur le Directeur général des impôts ou notre euh euh euh économiste monsieur MIHOUBI// mais la déclaration de l'UGTA de monsieur le secrétaire général était claire// euh euh d'où viens-tu ce mal ? et c'est ça qui est très important// et l'UGTA est allée directement touché au mal// il a considéré que la spéculation c'est le premier la première atteinte à l'effort national pour l'amélioration de bien-être social de notre population//

21 A : -[l'UGTA a pointé du doigt directement la spéculation

A la spéculation // c'est à partir de là qu'il a appelé le pouvoir public de mettre fin à cette spéculation// effectivement la réponse du gouvernement a été rapide// c'est les huit points qui sont très importants pour nous//mais quelque soient ces conditions il faut il faut revoir cette spéculation financière qui a pour objectif d'avoir ou de réaliser un gain d'argent//c'est une pratiquement euh définition de plusieurs économistes et notamment du centre d'euh euh pratiquement de Paris//sur sur sur sur l'ensemble des agrégats et notamment sur la spéculation /// on voit que il y a des euh pratiquement une une une une coordination entre la spéculation l'informel et les marchés dérives// on ne on on observe aussi que il y a des risques soit des prix aussi il loi il y a aussi des obligations sur l'inflation et aussi// la déstabilisation //donc c'est à partir de là// il y a aussi le mal /// les différentes augmentations de salaires qui ont été augmentés// un effort très important de l'Etat algérien qui a été dépassé par ces par cette cette spéculation

22 A : -[vous voulez dire que tout ce qu'on a augmenté d'un côté avec ces ces augmentations ça n'a servi à rien

Avec ces augmentations de l'huile de passer à plus de 45% d'augmentation// de sucre de 150% //ça n'existe pas dans le monde entier //aucun pays ne peut faire ça // il faut aller vers le mal de de de toute façon ça influe sur la croissance économique //ça influe sur l'emploi et ça influe aussi sur les différentes options économiques de l'Algérie

23 A : -[d'accord

Donc c'est à partir de là// cette spéculation va conduire à une multiplicité d'équilibre //et aussi de changer des fois de trajectoires des économies entières donc c'est à partir de là où on fait appel/// à trouver des solutions à cette spéculation et à partir de là que la réponse sera faite à tous les Algériennes et les Algériens

24 A : -[d'accord Saïd DJELLAB vous voulez répondre

25 D3 : oui moi je voulais ajouter des éléments d'éclairage// bien sûr ces mesures qui ont été prises// et puis la réaction de l'Etat c'est des mesures d'urgence donc pour absorber une situation d'urgence // donc à toute situation d'urgence// il y a des mesures d'urgence exceptionnelles maintenant sur le plan de de de de la maîtrise un peu de circuits de distribution// nous avons donc euh la loi sur la concurrence et nous sommes en train de préparer les// euh les textes d'application il y aura donc un système de marges qu'on est en train d'élaborer euh et nous avons déjà préparé pour à moyen terme //déjà par rapport à le le le la fin d'année pour le sucre et l'huile et on va aller vers tous produits-là// ce système de marge// nous permettra une des choses/// les prix bien sûr il y a la loi de marché qui sera consacrée mais ce système de marge nous permettra de tracer une transparence dans le circuit de distribution// il y aura une marge de producteurs importateurs il y a une marge qui sera fixée pour le gro le demi-gros et la marge de détail et nous avons il y aurait de répercussion des prix internationaux sur le produit importé //de façon la cascade on connaitra facilement la cascade de ces différentes marges et le prix final //c'est combien donc ça va éviter le mal que nous avons vécu// parce que le mal que nous avons vécu maintenant// et nous avons les constations// c'est que nous avons donc constaté que l'évolution des des des prix sur les derniers mois mais au mois de décembre par exemple le sucre blanc était à 106 le mois de décembre fin décembre

26 A : -[vous parlez des coûts internationaux ?

Non non non je parle des prix internes// parce que les prix internes les coûts internationaux n'expliquent pas tout ce qui s'est passé ici// donc les prix internationaux c'est une composante de le le le phénomène de la flambée // mais nous avons constaté fin de décembre début de janvier le prix a passé de 106 dinars à 130 dinars pour le sucre blanc// donc il y a il y a un phénomène de spéculation à travers ce système de marge-là// il ne pouvait pas avoir de spéculation// on ne pouvait pas euh avoir d'augmentation parce que le prix international sera répercuté avec les

différentes marges et il y aura un prix final qui sera connu d'avance c'est ça donc le nouveau système qu'on va qu'on va mettre en place avec concertation avec tous les opérateurs des filières de chaque filière pour maîtriser les euh les prix aux consommateurs ça c'est notre souci au Ministère du commerce

27 A : d'accord Salah MOUHOUBI votre réaction à propos de ces mesures qui viennent d'être annoncées// c'était cet après-midi cette soirée même par le ministre du commerce

28 D1 : tout à fait// mais je voulais rebondir sur un aspect très important parce que c'est un aspect récurrent

29 A : -[Souligné par l'UGTA vous parlez de la spéculation

oui oui de la spéculation// c'es c'est connu // notre pays a toujours fait face à de la spéculation dans tous les domaines// d'ailleurs et c'est un mal // un fléau qu'il faut combattre// effectivement d'ailleurs le représentant du ministère du commerce vient de nous le montrer à travers les chiffres qui nous a cités euh euh // le le problème c'est comment lutter efficacement contre cette spéculation// ben pour lutter efficacement contre la spéculation il faut d'abord un Etat très fort qui régule// mais qui soit très fort et il faut qu'il ait à côté de cela si vous voulez un arsenal de de euh réglementaire pour justement dissuader tous ces spéculateurs qui quelquefois//de par leurs agissements// poussent aux désordres publics/// quand les gens sortent dans la rue pour protester contre une augmentation inexplicable par exemple de certains produits

30 A : -[comme ce qui s'est passé pour l'huile et le sucre dernièrement

Oui oui mais Si Hmed //on l'a vu déjà dans le passé c'est pour ça que j'ai dit que c'est un thème récurrent// alors moi je me félicite des mesures qui ont été prises par le gouvernement et qui sont de nature conjoncturelle// hein parce qu'ils font penser à autres choses après le mois d'août // mais ça ne suffit pas// si à côté de ces mesures il n'y a pas un cadre réglementaire // n'est-ce pas pour sanctionner /// de manière exemplaire tous ceux qui spéculent et qui ne spéculent pas de manière rationnelle parce que la spéculation existe dans toutes les économies développées// mais qui spéculent de façon que cela entraîne des dérives sociales et même du désordre public

31 A : d'accord alors /// on précise en tous les cas à travers ce CIM ce conseil interministériel ces mesures sont valables du premier janvier au 31 août // la question est simple qu'adviendra-t-il après ?monsieur DJELLAB ou monsieur RAWIA

32 D1 : -[c'est la question que j'ai posée

33 A : -[Voilà

34 D2 : oui bon //euh vous remarquerez que euh les mesures qui ont été prises sur une décision de manière exceptionnelle

35 A : -[Voilà

euh de ce fait il faut qu'il y ait une intervention par la suite de les de la législation// je pense que d'ici le mois d'août// il y aurait l'intervention d'une loi de finance complémentaires pour asseoir un peu ces ces euh ces avantages-là// et voir d'ici-là donc nous avons euh un délai qui permettrait bien évidemment au gouvernement de euh mesurer l'impact de ces mesures dores et déjà // pendant un peu cette période et éventuellement d'autres mesures s'il le juge opportun

36 A : donc vous dites que c'est une question de gagner du temps en attendant l'élaboration de la LFC 2011 ?

37 D2 : on gagne pas du temps// il y a il y a il y avait des mesures urgentes à prendre// euh euh l'Etat algérien les a pris bien évidemment en attendant à ce que il // elle soit disons// voir un peu l'impact sur le terrain comme vous vous l'euh// l'avez remarqué enfin l'Etat sera là bien sûr pour frapper et frapper fort toute euh// mesure visant à euh détourner un peu ces avantages-là

38 A : Saïd DJELLAB

39 D3 : oui moi je voulais compléter mon collègue // il y a le point 5 dans le communiqué donc du conseil interministériel il dit clairement que durant la période de de de du premier janvier au mois d'août 2011 / /donc il y a le gouvernement définira en concertation avec les opérateurs // c'est-à-dire maintenant à travers cet exercice-là nous avons instauré un système de concertation avec ces opérateurs // donc tout ce dispositif va être surveillé et en même temps on prépare là un système de stabilisation de prix // j'ai dit ça avant que ce système

40 A : -[En dépit des fluctuations du marché international c'est bien une précision

Ah oui oui oui c'est clair donc les les les

41 A : -[Donc on dépendra plus de ces fluctuations

Donc les systèmes qui va être euh mé mé euh mise en place son objectif numéro un c'es stabiliser les prix par rapport au pouvoir d'achat donc du citoyen algérien

42 A : -[D'accord

Stabiliser les prix// c'est-à-dire on va trouver la mécanique entre les opérateurs et le euh le gouvernement

43 A : très bien Achour TELLI

44 D4 : moi moi je veux je veux compléter mes camarades// avec une question de Pierre Noël GERAUX directeur du centre économique industriel de l'école nationale supérieure des mines de Paris// qu'est-ce qu'il a dit// faut-il condamner la spéculation ? et il a donné comment condamner la spéculation// il a donné des chiffres réels de quelques pays notamment les années de 95 à 2000 de l'Indonésie de la Corée du sud et de la Thaïlande à cause de la spéculation les pays// cette spéculation a influé sur les Etats à cause de ces agrégats c'est à partir de là nous on // l'Etat algérien il a pris pas mal de mesures mais le problème c'est la mise en œuvre de ces mesures// les mesures d'appui à l'entreprise les mesures d'appui au financement des entreprises des mesures d'appui à la création de de de l'emploi des mesures en faveur de l'agriculture en faveur de l'habitat en faveur du tourisme en faveur du sport en faveur des cultures en faveur de la santé en faveur de l'assainissement des espaces économiques // mais quel est le problème ? c'est le la la mise en œuvre des des de ces différentes mesures c'est ça qui est très important comment ? toutes ces mesures toutes ces mesures ont été déjà prise par l'Etat algérien // c'est à partir de là si toutes ces mesures seront mises en œuvre je vous assure qu'on va sortir de cette situation

45 A : -[vous présentez une problématique beaucoup plus profonde à notre thème de ce soir

effectivement parce que ces mesures ont été déjà prises// mais comment la mise en œuvre de ces mesures en plus de ces huit mesures qui existent déjà/// çà c'est une mesure exceptionnelle qu'ont mise nos camarades mais comment ? Comment ces mesures seront mises en œuvre ?

46 A : éclairage là-dessus peut être Salah MOUHOUBI

47 D1 : oui enfin bien sûr// il n'est jamais facile de combattre la spéculation y compris dans les pays développés// il y a toujours des failles qu'on utilise euh// le problème en Algérie je l'ai dit euh c'est qu'il faudrait un Etat fort pour assurer la régulation rationnel // mais cela veut dire aussi des moyens considérables dont on ne dispose pas à tous les coups///il faudrait une administration très performante très professionnelle // il faudrait que les citoyens aussi jouent le jeu //je suis désolé // parce que la première victime // si les citoyens par exemple euh acceptent des situations de spéculation // et ben l'Etat ne peut rien faire // à titre d'exemple // demain on va afficher le prix du sucre 90 DA le kilo// n'est-ce pas// et si le citoyen va dans une superette et trouve le sucre le kilo de sucre à 110DA et ne réagit pas// ce n'est pas la faute de l'Etat/// parce que l'Etat a mis en place ce dispositif

48 A : -[Ça c'est la part de responsabilité du citoyen qui doit être vigilant

Evidemment // ça veut dire que c'est une responsabilité collégiale // le euh effectivement nous avons des textes mais sont dans la plupart du temps inopérants // parce que les opéro les acteurs euh ne jouent pas le jeu comme il faudrait // euh bon j'ai cité l'exemple du simple citoyen mais je peux aussi citer le cas des opérateurs économiques qui qui arrivent par des moyens euh par des moyens détournés // si vous voulez à tronquer la la les les les chiffres la vérité tout ce que vous voulez

49 A : d'accord Achour TELLI // vous voulez rajouter quelque chose ?

50 D4 : oui effectivement // j'adhère totalement à notre professeur Si MOUHOUBI // c'est un défi de tout le monde de la famille de la presse de l'association des associations des partis et et du gouvernement aussi //donc c'est un défi de tout le monde pour aller vers// arrêter cette spéculation et en même temps aller vers une économie claire nette et précise et dans l'intérêt de notre pays

51 A : ahah Salah MOUHOUBI je vous donne la parole

52 D1 : euh merci // je voudrais pas comme même trop la monopoliser mais

53 A : -[Il suffit de la demander en tous les cas

mais je voudrais ajouter dans le sillage de ces'il voulait dire// euh l'aspect comme l'a dit Hmed // je suis donc avec lui // la spéculation fait partie d'un ensemble euh la spéculation c'est euh euh disons la partie visible de l'iceberg // notre pays est confronté à un fléau à un véritable fléau qui est le marché informel/////

54 A : -[40% comme même de l'économie nationale

tout à fait/// bon // on a pas de chiffres exacts// mais c'est important très important // et ça on peut pas on ne peut pas le nier // d'ailleurs monsieur le directeur général des impôts pourrait le confirmer // euh euh l'existence d'un marché informel c'est un véritable cancer pour l'économie nationale /// d'abord un manque agréé pour l'Etat à travers euh euh euh le les impôts qu'ils ne payent pas les cotisations sociales les cotisations de retraite etc

55 A : d'accord on lui pose la question // la spéculation elle trouve finalement son compte dans le marché informel // vice versa c'est une opération réciproque ?

56 D2 : évidemment enfin c'est clair donc la spéculation mais évidemment elle utilise ce marché informel bon euh // je ne suis pas tout à fait d'accord sur les les

57 A : -[Sur les chiffres

Bon on peut pas vraiment avancer un taux aussi important // simplement il existe on peut pas nier // donc on est citoyen on le voit dans tous les jours // euh des marchés // des des des gens qui qui travaillent un peu dans l'euh

58 A : -[Dans l'illégalité

Dans l'illégalité // l'économie souterraine // euh ce n'est pas le propre de l'Algérie // c'est un problème un peu presque mondial je dirais // donc euh il faut voir que dans certains pays ça atteint des proportions alarmantes// que peut-on faire en matière un peu fiscale parce que beaucoup nous regarde directement // un peu l'administration fiscale sur un peu l'informel

59 A : -[Surtout vous les impôts on vous pointe du doigt

Euh euh euh effectivement // bon les pouvoirs publics avec l'aide un peu des pouvoirs publics euh// on a un peu de politique // une politique un peu // je dirais de carottes et une politique un peu de bâton // celle du bâton est connu donc il faut frapper fort bon euh on le euh on peut pas tout le temps le faire qu'est-ce qu'il y a eu qu'est-ce qu'il y a eu // les pouvoirs publics ont réfléchi sur euh un système fiscal simple et et et facilement donc assimilable au niveau un peu de l'ensemble de ces agents et des opérateurs économiques // euh euh en 2007 les les les pouvoirs publics constituaient un un un impôt unique forfaitaire pour un peu disons cette catégorie de petits contribuables// je le rappelle jusqu'à donc cinq millions de dinars ces ces ces forfaitaires entre guillemets paient un impôt de 5% sur le chiffre d'affaire qu'ils déclarent eux-mêmes et 12% lorsqu'ils font de la prestation de service et c'est tout/// voilà un système l'Etat a répondu un peu face à ce phénomène par une mesure euh simplifiée un peu du du du système fiscal // nous avons bien évidemment enregistré au niveau de l'administration fiscale euh c'est pas je ne dirais pas un engouement ça serait trop fort mais en toute autre cause un élargissement de l'assiette fiscale à ce niveau-là

60 A : d'accord alors maintenant il y a les huit mesures on va essayer de les commenter et j'ai envie que tout le monde prenne la parole là-dessus// première mesure suspension des droits de douane à l'importation des matières premières du sucre et de l'huile on reste donc dans ces deux produits- phare // qui étaient un peu derrière tout ce qui s'est passé ces derniers jours ils représentent comme même 5% quelle pourrait-elle la conséquence ? Monsieur RAWIA peut être

61 D2 : oui bon peut être que il vaut mieux le coller // cette première mesure effectivement du premier janvier 2011 au 31 août 2011 // euh suspension donc des droits de douane à l'importation du sucre roux et des matières de base entrant dans la fabrication des huiles alimentaires idem donc en matière de TVA ///parce que

62A : -[Matérielle est à 17%

A 17% euh // mais euh pourquoi parce que la matière première est importée // donc premier stade euh de de de commercialisation je dirais de de de ces produits à la frontière donc au commencement // c'est au niveau de de de la direction générale des douanes que la suspension euh a commencé // donc suspension des droits de douane et de la TVA

63 A : -[donc 5 et 17% 5 et 17%

donc 5 et 17% 5 et 17%

64 A : -[La TVA c'est la deuxième mesure passons à la troisième

Voilà

65 A : une réaction peut être à propos des deux premières monsieur TELLI

66 D4 : non pour moi effectivement effectivement // c'est des mesures exceptionnelles pour nous et qui répondent effectivement à une partie de nos préoccupations // mais pour nous pour répondre ajouter à ces huit mesures // à ces huit ces huit mesures // premièrement la création de l'emploi au niveau national // c'est ça ce qui est très important pour régler ces problèmes et aller vers le but et au aller vers le mal c'est créer la richesse de l'entreprise algérienne nationale privée ou publique // c'est ça ce qui est très important à partir de là avec ces mesures qui ont été prises déjà et avec ces huit mesures apparemment il faut d'autres mesures après août // quelles sont les autres mesures ? c'est la création de la richesse et de l'emploi // c'est à partir de là où le problème c'est aussi l'Etat doit jouer son rôle comme régulateur // il faut que // l'Etat doit jouer ce rôle // aussi il faut régler le problème de spéculation et puis l'informel l'informel il ne faut pas le liquider à notre avis // il faut l'encadrer il faut l'organiser et puis le confirmer avec des des des précautions et avec des mesures adéquates // aussi on trouve à l'échelle internationale // euh au niveau de chaque euh de chaque de chaque d'euh de chaque // pratiquement partie du pays où il existe des marchés qui sont bien organisés bien confirmés avec quelques quelques quelques organisations // euh une partie d'organisation [gal] disons à partir de huit à midi // tout ce marché n'existe plus voilà dans un premier temps dans dans dans et au fur et à mesure il sera organisé et il fera // il sera confirmé avec des lois qui existent au niveau du pays

67 A : très bien peut être réaction de Saïd DJELLAB bon c'est un peu vaste hein // l'emploi l'informel on sort un peu des huit mesures // on peut ouvrir cette parenthèse

68 D3 : oui mais c'est par rapport aux huit mesures // les 5% des matières premières // n'oubliez pas que l'huile les huiles alimentaires brut // on importe de grandes quantités // y compris le sucre brut c'est dans les 80000 tonnes de sucre brut et les huiles alimentaires // on est de 500 jusqu'à 30000 tonnes d'importation des huiles brutes // donc il y a un manque à gagner il faut savoir donc qu'il y a une subvention de l'Etat on en profite le consommateur parce que ça se répercute directement sur le prix du consommateur // les 5 et 17 donc on est presque à 23% au lieu de 22 il y a un calcul à faire 23% de réduction de prix au consommateur dans la cascade voilà

69 A : d'accord Abderrahmane RAWIA

70 D2 : oui // juste un peu pour pour montrer un peu le le le manque à gagner pour le trésor public // euh euh // en matière donc de suspension de ces droits de douane et de TVA aurait un impact de de 27,4 milliards de de

71 D1 : -[De combien ?

72 A : -[27 milliards

De 27milliards de dinars

73A : -[on parle des de TVA et de droits de douane les deux mesures

Effectivement oui oui oui

74A : -[uniquement

Uniquement pour ces deux produits // donc nous aurons un manque à gagner de 27 milliards // bien évidemment que l'Etat va intervenir pour un peu un peu compenser tout ça

75A : troisième mesure l'IBS sur l'activité de production // là on voit que tous les segments d'activités sont touchés // on parle de la distribution du traitement euh // de la production impôt qui varie entre 19 et 25%

76 D2 : très bien // juste peut être une précision en matière de TVA // c'est tout le circuit qui va bénéficier un peu de cette suspension qu'il s'agit pas de d'arrêter uniquement au niveau de la frontière // donc l'exonération sera bien évidemment XXX jusqu'au stade un peu de distribution

77 A : d'accord L'IBS maintenant

78 D2 : l'impôt sur le bénéfice de la société c'est une optique qui a été donc prise par par // le gouvernement dans cette optique un peu disons dynamique euh // ça favoriserait disons une trésorerie pour ces producteurs du fait qu'ils ne vont pas euh payer les acomptes de l'impôt sur le bénéfice des sociétés auxquels ils sont // bien évidemment astreints euh je rappelle que les // ces versements sont sont à peu près de 3 ans // donc il y a un en mois de mars un autres en mois de juin et un autre en mois de novembre // et un saut de régulation de régularisation pardon euh le 30 avril de l'année un plus un donc pendant cette année 2011 // les trois acomptes ne seront pas versés par les producteurs pour leur permettre effectivement d'avoir une trésorerie qui pourrait les aider évidemment à développer leurs capacités

79 A : d'accord la quatrième oui monsieur TELLI

80 D4 : j'aimerais bien rajouter que les fruits les fruits de l'ensemble des mesures de gouvernement

81 A : -[Ah Je croyais que vous nous parlez des fruits proprement dit

Effectivement non parce que les fruits ont été pratiquement dépassé par cette spéculation // tous ces fruits de redressement // l'augmentation des salaires soit au niveau de la fonction publique soit au niveau de secteurs économique ont été dépassés par cette par cette par cette spéculation // c'est enlever le mal on va trouver toute la solution ou au moins au moins au moins on va euh euh voir quels sont les fruits

82 A : -[Alors la spéculation ou l'inflation

Les deux // parce que qui dit spéculation dit inflation // c'est le taux de change // c'est c'est c'est aussi le pouvoir d'achat qui est très important et comment aussi il y a une chose très importante // c'est l'information au jeunes et au peuple et par qui ? il faut aller vers la presse il faut qu'il a des spécialistes dans ce domaine pour informer et donner toutes les informations à ces mesures qui ont été prises afin de permettre aux jeunes à arriver et à voir comment il va résoudre son problème // soit du chômage soit euh euh aussi de créer une petite entreprise aussi // donc l'information elle est très importante et une table ronde est importante et ça manque beaucoup comme même

83 A : d'accord Salah MOUHOUBI êtes- vous d'accord avec l'analyse de Achour TELLI qui représente la centrale syndicale ? on a rien fait avec les dernières augmentations

84 D1 : oui oui elle est juste // mais il faut la relativiser comme même // il faut la relativiser sérieusement // c'est vrai que la spéculation lamine un peu le pouvoir d'achat c'est vrai que l'inflation en 2009 et euh en 2010 a été importante et la cause se l'inflation pour ces deux années est dûe plutôt à euh euh // l'envolée des prix des produits alimentaires frais en particulier et non pas pour le reste des produits // donc tout est tout est relatif bien sûr // il faut bien sûr lutter contre la spéculation et l'inflation // d'ailleurs l'objectif du gouvernement pour le 2011 // de fixer de fixer le taux de l'inflation 3,5% c'est pour contribuer un peu à consolider le pouvoir d'achat qui a été revalorisé grâce aux augmentations de salaires // je vous informe que très peu de pays dans le monde ont eu cette augmentation de salaire comme l'Algérie on augmente pas les salaires comme ça de 50% pour les enseignants de 22% pour le secteur économique qui est complètement en crise n'est-ce pas // y compris pour les entreprises nationales qu'on a laissé vieillir vous comprenez (s'adresse précisément à D4) donc on a fait beaucoup d'efforts

85 A : d'accord alors // quatrième mesure c'est un peu on va dire l'addition de tout ça entre droits de douane TVA IBS // la cinquième on en a parlé tout à l'heure avec vous monsieur DJELLAB elle concerne un peu le suivi du gouvernement de toutes ces opérations quelque soit les prix ou les cours des matières premières au niveau international

86 D3 : c'est-à-dire // donc il y aura pendant cette période-là la restauration d'un dispositif de suivi en concertation avec les opérateurs concernés directement // on va suivre les prix internes et on va suivre les prix internationaux

87 A : -[Donc des réunions périodiques peut-on comprendre par là

Oui oui oui c'est un c'est un organe // ça sera en concertation avec les différents opérateurs et les différents concernés

88 A : -[Le cycle est lancé monsieur RAWIA là-dessus quelque chose

Le cycle est lancé là-dessus

89 D2 : on va revenir juste un peu sur la quatrième mesure

90 A : -[Ah très bien

Où c'est important de de de préciser que le gouvernement et c'est écrit attend des producteurs et des distributeurs de répercuter en urgence les effets sur les prix de vente aux consommateurs

91 A : C'es-à-dire que plus personne n'a le droit de vendre le sucre et l'huile au delà des prix arrêtés // 90DA le kilo de sucre et 600DA le bidon de l'huile de cinq litres

92 D1 : -[Je résume une autre formulation

93 A : du genre Salah MOUHOUBI

Il n'attend pas mais il impose qui est beaucoup plus euh à mon avis beaucoup plus dissuasif

94 A : -[Dans le style on va dire

Tout à fait

95 D3 : Mais dans la pratique c'est que euh

96 A : Saïd DJELLAB

97 D3 : voilà ça fait l'objet de notre réunion d'aujourd'hui // donc c'était une réunion entre les opérateurs pour trouver euh donc la mécanique à mettre en œuvre // pour concrétiser cette décision

98 A : très bien on arrive à la sixième mesure et là il s'agit de la situation du quasi-monopole pour le sucre et l'huile // beaucoup à dire là-dessus messieurs // je commencerai par vous peut être centrale syndicale

99 D4 : et ben oui c'est important cette mesure elle est très importante pour euh pour pour que pour aller mettre un terme à la situation du monopole du sucre // nous nous avons avant l'ENA sucre // ça veut dire c'est l'Etat était régulateur // actuellement il n'est plus // avant il y a l'ENA sucre qui peut réguler le marché du sucre et aussi c'est l'ensemble de de des produits de première nécessité // actuellement il n'y a pas il n'y a pas de // l'Etat ne peut être régulateur avec cette situation actuelle // mais il faut la création des des entreprises ou des institutions qui régulent l'ensemble des matières de première nécessité // c'est à partir c'est à partir de là et je crois que l'Algérie // il n'est pas dans le besoin // il est actuellement il est actuellement dans une situation économique euh éclairante et très importante comme même

100 A : -[d'accord il peut faire face à tous ces monopoles

101 A : alors situation du quasi-monopole // la question est la suivante //j'ai envie de dire fallait-il attendre cette crise pour que l'Etat // les pouvoirs publics en prennent conscience qu'il y a cette Salah MOUHOUBI

102 D1 : et c'est une très bonne question d'ailleurs // si le le dans le cadre de l'ouverture de notre économie de la libéralisation de notre commerce extérieur // on a démantelé les les monopoles publics // c'est justement pour arriver à ce que à ce qu'il y ait le secteur privé qui joue son rôle dans le cas de d'une économie de concurrence // et se propose // je pense le représentant du ministère du commerce peut le confirmer // qu'il y a une loi sur la concurrence les situations de monopole ou de Kartell ne peuvent pas exister // mais malheureusement malheureusement ce n'est pas toujours le cas

103 A : D'accord // alors Saïd DJELLAB sur cette question du quasi-monopole

104 D3 : c'est tout à fait clair que la concurrence est l'un des instruments de déstabilisation des prix // elle joue au profit du consommateur // la concurrence à partir de là donc la disposition qui a été prise premièrement et c'est tout à fait normal que euh // l'Etat ne tolère pas le quasi-monopole // et deuxième élément c'est que la loi sur la concurrence // donc il y a des instruments de mise en place de cette loi qui sont en cours // disons de de euh d'élaboration et par rapport à cette décision // je dois dire que les trois quarts dans les les les importations du sucre nous avons les trois quarts sont des sucres blancs qui est importé donc cette décision qui a été prise d'exonérer en droit de douane de TVA du sucre blanc c'est premièrement pour que pour faire la pression sur les prix pour que les prix

105 D1 : -[Tout à fait Parce que à partir de l'application de ces mesures-là nous nous espérons nous // entant que à travers l'analyse que nous avons faite // c'est que les prix descendent en de ça des 90DA le kilo avec ces réductions-là donc à travers cette réduction de sucre blanc déjà de 30% de droit de douane et de de 17% de TVA nous sommes à 52% parce que la la la TVA elle est appliquée sur un prix d'entrée CAF plus droit de douane et on applique la TVA donc c'est pas 17 plus 30 // ça veut dire 40 eu 47 c'est 52% de réduction donc nous aurons une pression sur la baisse des prix au niveau national bien sûr il y a cet appoint -là il faut le conserver entant qu'appoint parce qu'il y a une production nationale qu'il faut conserver voilà donc la décision

106 A : d'accord /// septième mesure le gouvernement rappelle qu'il est interdit aux opérateurs économiques de se substituer au pouvoir public dans la distribution de produits de base // et là il y

a un point sur lequel j'aimerais insister // c'est cette fameuse circulaire des transactions qui seront dorénavant et à partir du 1er avril prochain dépassant les 500000DA qui seront // obligés d'être effectuées par chèques ou par virement bancaire // alors est-ce qu'on peut comprendre la chose suivante // que certains grossistes se cacheraient derrière cette circulaire pour imposer on va dire cette situation // le gouvernement persiste et signe là-dessus sous prétexte qu'il ne peut plus être retenu c'est bien cela ?

107 D 3 : je dois dire par rapport à ce point 7 // il est tout à fait clair c'est une précision une précision qui a été faite l'euh // l'application des mesures des pouvoirs publics sont des prérogatives de pouvoirs publics // il n'y a pas donc un acteur ou un opérateur qui peut se substituer au pouvoirs publics pour appliquer des mesures des pouvoirs publics voilà l'esprit de cette décision-là

108 A : d'accord et l'effet mention du chèque que peut-on comprendre

109 D4 : nous apparemment ça le septième point il est très important // c'est que l'Etat confirme que il il il c'est le pouvoir public qui est le régulateur // et personne ne peut jouer le rôle de l'Etat // c'est c'est c'est euh pour nous c'est le septième point // il est très important et il va agir à l'ensemble des autres points parce que // c'est effectivement euh euh // l'Etat interdit à toute personne de d'être à euh euh euh

110 A : -[de se substituer

De se substituer au pouvoir public // et c'est ça qui est très important c'est ça qui est très important

111 A : Saïd DJELLAB

112 D3 : en termes très simples // les mesures qui ne sont pas encore appliquées qui ont une date d'application

113 A : -[voilà je parlais de chèque notamment

Voilà de chèque par exemple// il n'est pas // le grossiste n'est pas obligé de payer en chèque parce que la mesure sera pas euh elle a une date d'application

114 A : -[le 31 mars

31 mars donc // c'est pas maintenant qu'un opérateur ou un autre donc impose euh euh l'application d'une mesure qui est prérogative du pouvoir public // donc c'est c'est très précis et clair c'est les chèques et toute nouvelle documentation // donc il faut continuer à approvisionner le marché selon la procédure actuelle

115 A : Salah MOUHOUBI sur cette question peut être

116 D1 : oui je je je pense que euh ça parait comme même Bizarre que l'Etat dise voilà mes prérogatives // je veux pas qu'on empiète là-dessus euh // c'est un à mon avis // l'Etat impose // il est régulateur il impose et il agit pour le compte de la collectivité nationale de l'intérêt national // c'est tout le le le chèque // c'est une manière de rendre plus transparentes les opérations // et c'est une manière aussi de lutter contre cette opacité qui alimente et nourrit le marché informel

117 A : -[informel

Il faut arriver à une situation normale comme cela se passe dans les autres pays du monde vous savez // c'est comme extraordinaire euh// chaque fois qu'il y a une mesure pour rendre transparent les activités vous avez une levée de boucliers de la part de ceux qui sont effectivement

118 A : -[qui sont contre la traçabilité

Absolument qui sont qui sont dans l'opacité qui agissent dans la cadre du secteur informel qui qui qui ne veulent pas rendre compte etc

119 A : -[D'accord

et je pense que l'Etat a tout à fait le droit d'imposer un cadre réglementaire //ça extraordinaire

A : (l'animateur tente de l'arrêter)

ça se passe écoutez dans les pays développés euh à économie de marché c'est là où l'Etat est très puissant

120 A : huitième mesure et dernière :: euh ça concerne le blé maintenant fourni donc aux minoteries subventionnement // là aussi euh c'est une manière des pouvoirs publics de dire y a pas de crise concernant la farine et le blé contrairement à ce qui a été dit ici et là ces derniers temps monsieur DJELLAB

121 D3 : non c'est clair le point huit là c'est une confirmation du président du gouvernement que le blé est subventionné par l'Etat donc il y a il y aurait pas il y a il n'y a pas une raison pour qu'il y ait une perturbation en terme ni d'instabilité des prix ni de perturbation

122 A : -[et l'OAIC[181] est appelé à appliquer ces mesures d'approvisionnement

Voilà c'est un instrument de régulation de l'Etat qui est là donc pour réguler le marché et selon les disponibilités et les besoins des minoteries

123 A : d'accord // peut être une intervention là-dessus ou on passe carrément au dernier point

124 D1 : non mais le le les céréales ont été toujours subventionnées dans notre pays et l'Etat ne fait que réaffirmer une position de principe // pourquoi // il ne l'a pas fait de manière gratuite ni fortuite parce que derrière pointent des spéculateurs sur une éventuelle augmentation du pain etc.

125 A : alors terminons par le pouvoir d'achat là à travers en tous les cas ce conseil interministériel d'hier // les pouvoirs publics affichent clairement cette volonté du gouvernement de préserver le pouvoir d'achat des Algériens // effectivement comme a dit monsieur Achour TELLI (D4) // il y a eu des augmentations des revalorisations salariales à la fin de l'année dernière et avec cette spéculation avec cette inflation avec cette hausse des prix on a l'impression sue euh il n'y a pas une grande en tous les cas euh on a pas vu une grand-chose de la part des des des ménages // j'aimerais terminer par le pouvoir d'achat dernier point qu'on aborde ce soir Achour TELLI

126 D4 : non effectivement effectivement du côté du pouvoir d'achat // nous sommes en train de terminer les nouvelles les les les dernières négociations // on a terminé les conventions de branches de secteurs plus que 86 conventions de branches qui ont été signées et nous sommes actuellement au niveau des conventions d'entreprises avec cette spéculation avec ces augmentations on sera dépassé // mais à à à à notre avis avec ces mesures qui sont prises par le gouvernement je crois // on va on va le pouvoir d'achat sera comme même réaffirmé en Algérie et on aura une partie très importante revalorisée

[181] Office algérienne d'industrie et du commerce

127 A : Salah MOUHOUBI

128 D1: je crois que la question du pouvoir d'achat est une question très sérieuse // et puis il faut la sortir de son cadre étriqué/// le pouvoir d'achat en Algérie euh se présente autrement bien sûr qu'il faut lutter contre la spéculation qu'il faut avoir une politique salariale // il suffit pas d'augmenter les salaires sous la pression sociale // il faut il faut il faut donc prévoir n'est-ce pas // mais à mon avis // pour mieux préserver le pouvoir d'achat c'est de développer l'économie productive du pays // n'est-ce pas// quand les les les les citoyens vont sur le marché qu'ils achètent des produits dont les prix augmentent continuellement ça veut dire que nous avons des problèmes structurels qu'il faut régler // et effectivement nous avons des problèmes structurels donc le pouvoir d'achat XXX cette partie visible de l'iceberg // il faut il faut creuser la question de manière plus approfondie et cette question ne peut être réglée de manière définitive y compris en ce qui concerne les subventions des produits de céré de première nécessité // je le dis et euh et le le responsable enfin

129 A : -[le premier responsable des impôts ?

le représentant du ministère des finances sait parfaitement de quoi je parle // si vous voulez on ne peut pas indéfiniment //avoir cette question de subvention systématiquement parce que// un jour ou l'autre les ressources du pays vont s'amenuiser et il faudrait faire des arbitrages drastiques entre ce qu'il faut subventionner le prix du lait ou assurer la défense du pays par exemple

130 A : -[d'accord en tous les cas la vision des pouvoirs publics est apparemment en train de changer

Je l'espère // c'est salutaire pour le pays mais la question du pouvoir d'achat si vous voulez nous euh nous transporte vers un autre vers un autre domaine qui est beaucoup plus vaste // qui est la construction d'une économie puissante aux hydrocarbures capable de subvenir aux besoins du pays

131 A : Achour TELLI

132 D4 : toujours en ce qui concerne // afin d'avoir une sérénité et en même temps du calme l'UGTA demeure convaincue que les bienfaits de la sérénité sociale et la noble sagesse qui caractérise notre population et notamment sa jeunesse // lance un appel pour un retour au calme parce que c'est très important pour nous pour arriver et concrétiser et améliorer le pouvoir d'achat dans un cadre de dialogue et de concertation

133 A : Abderrahmane RAWIA

134 D2 : oui bon je je je xxx pour dire que les pouvoirs publics ont toujours répondu un peu présents hein // donc pour sauvegarder un peu le pouvoir d'achat de l'ensemble un peu des citoyens euh de tout le temps ça été un peu cette politique d'aide et et bon effectivement // euh il faudrait que euh on une croissance économique beaucoup plus forte en Algérie elle ne peut être poussée bien évidemmant que par la production nationale // euh je crois que la politique qui est suivie un peu ces dernières années tend un peu à réaliser cet objectif

135 A : ahah Saïd DJELLAB

136 D3 : moi j'ajouterai qu'euh c'est vrai que le pouvoir d'achat c'est un phénomène à multi facettes qu'il est complexe // le pouvoir d'achat c'est l'emploi c'est la production c'est euh donc la productivité c'est la qualité // c'est le consommateur le comportement du consommateur mais je dois dire aussi donc que euh l'Etat algérien en consacre donc des sommes énormes de transferts sociaux // et qui sont dans le sens de conservation du pouvoir d'achat donc là // je pense que c'est une question qui qui qui ça fait partie de la politique à moyen et long terme

136 A : d'accord et rappelons également les mesures annoncées au niveau de votre département du commerce il y a à peine trois heures applicables à partir de fin de semaine 90DA le kilo de sucre et 600 le bidon d'huile à cinq litres

137 D3 : -[à cinq litres

Mercredi ou jeudi

138 D3 : c'est ça la fin de semaine inchallah

139 A : Et bien sûr les contrevenants risquent gros il faut le rappeler

140 D3 : C'est vrai

141 A : merci en tous en tous les cas Saïd DJELLAB je rappelle avec nous ce soir directeur des échanges commerciaux au ministère du commerce // Abderrahmane RAWIA directeur général des impôts // Salah MOUHOUBI expert économiste et politologue // Achour TELLI secrétaire national à l'UGTA chargé des conflits sociaux dans la centrale syndicale merci à tous d'avoir accepté notre invitation.

Débat N°4: Banques, entre financement et crédit.

Date 21/03/2011

Invités :

1. Mohamed KRIM directeur général de la société nationale Leasing. (D1)
2. Nait Abdelaziz Mohamed Saïd président de la Fédération Nationale du patronat algérien (D2)
3. Abdelkader MEKKI économiste politologue (D3)
4. Khaled TERAI opérateur économique général manager de PERKINS Algérie (D4).

Séquence d'ouverture :

01 A : madame monsieur bonsoir très heureux de vous retrouver en direct sur Canal Algérie tous les lundis et nous poursuivons ce soir également notre série d'émissions consacrées aux dernières mesures des pouvoirs publics pour encourager l'investissement/// alors un aspect très important dans ce genre d'opérations il s'agit des banques vous devinez des institutions financières qui ont toute leur importance// blocage// lenteur// manque de souplesse// bureaucratie/// c'est les mots qui reviennent le plus souvent //pour décrire cette // action des banques// les opérateurs économiques dénoncent// sans arrêt cette// situation on avait même reçu il y a trois semaines ici même rappelez-vous le ministres des finances euh il disait effectivement le constat est là mais il est très difficile extrêmement difficile de changer les choses aujourd'hui vu un peu cet environnement// ce climat qui touche tous les secteurs// le constat donc fait// unanime extrêmement difficile de trouver des solutions je vous le disais// alors on va ce soir d'abord dresser cette situation avec nos invités on va évoquer les raisons qui font que cette situation perdure qui en est responsable// ensuite les solutions// bien évidemment// les meilleurs moyens de // les éviter à l'avenir// voici les invités qui ont accepté de venir ce soir sur notre plateau Mohamed KRIM bonsoir vous êtes directeur général de la société nationale Leasing[182] entité nouvellement créée on en

[182] La Société nationale de leasing (SNL), créée en 2009 dans le cadre d'une coopération entre la BDL et la Banque nationale d'Algérie (BNA), a obtenu en avril dernier son agrément auprès de la Banque d'Algérie et vient d'obtenir l'autorisation pour lancer ses activité. Selon un acte notarié publié, hier, et aux termes de l'autorisation du conseil de la monnaie et de crédit numéro 10/01 en date du 15 juillet dernier, la BDL et la BNA ont établi les statuts d'une société par actions dénommée Société nationale de leasing régie par l'ordonnance du 10 janvier 1996 relative au crédit-bail et textes subséquents. Dotée d'un capital de 3 500 millions de dinars répartis à 50/50 entre les deux banques, la SNL prendra, dans ce sens, en charge l'exercice des opérations de leasing mobilier portant sur des équipements du matériel ou de l'outillage nécessaire à l'activité des opérateurs économiques ;

saura davantage dans un instant avec vous vous existez depuis le 23 février pour être plus exact// Nait Abdelkrim Mohamed Saïd vous êtes président de la Confédération nationale du patronat algérien// Abdelhak MEKKI vous êtes économiste politologue vous êtes aussi consultant à radio-Algérie internationale// Khaled TERRAI vous êtes opérateur économique Général Manager de PERKINS Algérie// messieurs bonsoir et merci d'avoir accepté notre invitation/// alors ces difficultés rencontrées avec les banques pour toute opération de financement d'un côté et puis vous avez// les crédits demandés par les investisseurs de tout genre pour financer leurs projets il n'y a pas mieux qu'un investisseur pour en parler d'ailleurs// on avait reçu ici même et c'était en face du Ministre des finances il y a trois semaines/// Nawal ABADA et Bouchra BOUALI l'ont rencontré reportage et on revient juste après.

Reportage

02 A : alors// on vient d'écouter ce témoignage d'un chef d'entreprise qui connait toutes les difficultés du monde // à investir// à financer son projet// on va essayer dans tous les cas de de de d'en débattre ce soir pas évident puisqu'il y a il y a beaucoup de difficultés qui sont signalées par les opérateurs économiques// difficile de répondre à cette question messieurs qui est responsable aujourd'hui de cette situation// on est en 2011 et les problèmes existent toujours cette lenteur constaté chez les banques pour accorder un crédit// j'aimerais avoir en premier temps l'avis de chacun d'entre vous sur la question qui en est responsable ?monsieur KRIM ?

03 D1 : moi je pense que la responsabilité est partagée/// le banquier// l'entreprise/// et il y a une communication difficile aujourd'hui// il faut reconnaitre que les banques //jusqu'au jour d'aujourd'hui// ont fourni beaucoup d'efforts//mais ces efforts ne sont pas encore perceptibles par les les entreprises/// je pense qu'aujourd'hui// il y a lieu de faire euh le constat était fait mais il faut passer à l'action// il y a des facteurs de blocage hein qu'il faut les identifier// je crois qui sont déjà identifiés et qui va falloir donc mettre en place un plan d'action euh euh échéancier et // une feuille de route carrément pour réaliser ces des objectifs de façon à mettre fin à ces facteurs de blocage

04 A : très bien// monsieur Nait Abdelaziz ?

05 D2 : écoutez/// bon// le problème avec les relations banques/ entreprises ne date pas d'aujourd'hui les difficultés sont connues depuis des des décennies pratiquement on essaye de euh je parle d'abord entant que partenaire social des pouvoirs publics/// nous avons sans cesse//// euh interpelé les pouvoirs publics pour justement solutionner le problème quelque soit la volonté politique de faire avancer les choses// des projets d'investissement// mais l'élément moteur c'est le financement de l'économie// euh/// le problème on a on a tourné les choses de haut en bas// on a eu comme vous le savez et il faut le savoir on a eu exactement en deux mille deux mille cinq 18 rencontres avec les PDG des banques justement pour et nous avons des documents sur ça//// bon euh ceci dit je ne prends pas un jugement de valeur sur les gestionnaires des banques ils avaient des raisons// ces raisons moi nous nous nous de notre point de vue et en tous en tous les cas en ce qui concerne la PMPA nous sommes arrivés à la conclusion suivante// il y a des circonstances atténuantes qui peuvent qu'on peut accorder aux aux gestionnaires des banques pourquoi/// il y a l'histoire de de de de d'euh des sanctions euh qui ont fait les banquiers ont fait l'objet de ça

06 A : -[vous voulez parler des pénalisations qui ont été décidées récemment

Les pénalisations de l'acte de gestion qui viennent de de de tomber en quelque sorte// ensuite il y a une rigidité dans le dans le dans les euh parce que c'est des c'est c'est fondamental c'est un problème de fond qui se pose qu'il faut régler// une rigidité dans le le le

dans les règles prudentielles instaurées depuis depuis des des deux décennies// ces règles présidentielles s'expliquent à un moment donné et nous avons accompagné les pouvoirs publics pendant les moments difficiles // pendant les réformes l'ajustement structurel/// on s'est dit il faut serrer la ceinture jusqu'au dernier cran mais à moment donné on attendait le retour de la censure c'est-à-dire nous sommes plus dans ce cas-là et de de notre point de vue il va falloir chercher dans ce truc-là et trouver des trucs dans ce sens

07 A : très bien// alors responsabilité partagée d'un côté et comme vient de dire monsieur Nait Abdelaziz les règles prudentielles de manière générale vous vous placez où Abdelhak MEKKI dans cette problématique ?

08 D3 : honnêtement si on euh regarde le euh rapport qui a été fait par des experts euh sur tous les pays du bassin méditerranéens euh effectivement c'est la thèse de la responsabilité partagée parce que ce rapport constate que 50% des entreprises dans en Algérie par exemple ne présentent pas l'information indispensable qui permet justement d'acquérir certaine confiance dans le financement/// ça d'une part mais d'autre part il y a d'autres problèmes c'est-à-dire au niveau de qui est qui peut être éligible au financement de manière générale or lorsqu'on voit euh simplement // j'ai ça en tête// un chiffre de statistique qui concerne //// la création d'entreprises en un trimestre// chiffre de l'office nationale de statistique on s'aperçoit que à peu près sur trois mille entreprises en trimestre créées il y a 1200 qui meurent dans le trimestre// d'accord ?// ça veut dire qu'il y a un problème réel de gestion et de compréhension des règles indispensables de gestion pour que le financement soit à la fois perspicace et que le financier soit large d'esprit euh je euh pour le crédit// le deuxième constat c'est que euh si on voit la répartition structurelle de ces créations d'entreprises// on s'aperçoit qu'il y a à peu près euh j'arrondis //1200 entreprises qui concernent que le commerce/// que euh à peu près 14%// donc ça représente 49% de chiffre des 2000 si on on considère qu'il y a pas eu de mort d'entreprises entre temps// et puis vous avez en même temps euh euh en même temps d'entreprise en SASRL par exemple/// la plupart du temps c'est des entreprises en nom propre des EURL// et et donc vous avez un gros problème au niveau de la gestion du crédit commercial parce que les règles ne sont pas des règles algériennes// hein c'est pour ça je dis partagée une une

09 A [une responsabilité

Une responsabilité partagée// ne sont pas que des règles algériennes c'est aussi des règles internationales parce que je je j'imagine que Si MOHAMED KRIM doit tenir compte des taux d'escompte libor qui déterminent les transactions entre les grandes banques internationales et qui doit euh effectivement aussi chercher des fonds pour financer son entreprise parce qu'il est aussi créditeur débiteur

10 A : très bien tout à fait donc il y a des mécanismes qui concernent la banque en elle-même// Khaled TERRA je rappelle que vous êtes opérateur économique// alors c'est on attend j'ai envie de dire le plus important de vous pendant cette émission //vous faites face aux banques régulièrement j'imagine que comme tous les investisseurs vous souffrez énormément de cette lenteur bureaucratique et de cette paperasse //euh vous entant qu'opérateur économique qu'est-ce-que vous avez envie de dire aujourd'hui aux banques ?

11 D4 : alors personnellement avec la euh/// l'expérience vécue au sein de l'entreprise que je dirige aujourd'hui

12 A : [vous pouvez raconter votre expérience personnelle ça ne pose aucun souci

Effectivement c'est le cas donc c'est ça je dirai qui va être plus intéressant dans une certaine mesure// c'est que pour remettre un petit peu l'entreprise dans son contexte// aujourd'hui euh l'entreprise euh dispose d'un certain nombre de difficultés// je parle de l'entreprise algérienne en général souffre d'un certain nombre de difficultés notamment le foncier notamment une transparence d'informations qui

fait qu'une certaine bureaucratie s'installe du fait du manque et l'absence de l'information mais le financement reste effectivement reste un problème majeur// alors un problème majeur aujourd'hui ce problème majeur peut être pas euh euh ///je dirai en deux mots faire porter le chapeau à l'opérateur économique directement ou le législateur lui-même mais quoiqu'il en soit mais je pense que la responsabilité doit beaucoup plus pencher du côté du législateur qui lui doit mettre en place je dirai // des règles euh des règles claires// des règles bien établies// cerner également le besoin// on parle aujourd'hui Monsieur MEKKI parle d'un certain nombre d'entreprises qui décèdent entre guillemets quelques temps après leur création// ça peut être on a un souci aussi de euh d'identification du besoin// aujourd'hui un un un un banquier si j'ose le comparer un peu à un agent immobilier qui à la prospection d'un bien pour un client// il va lui faire visiter une centaine de biens alors que le bien réel euh que cherche le client n'est jamais celui qu'il visite tout ça parce que l'agent immobilier à la base n'a pas compris le besoin// et ça est un problème majeur au niveau des banques

13 A : -[un problème de compréhension entre l'investisseur et le banquier

Effectivement donc pour identifier dans un premier temps le besoin alors ensuite essayer de sortir un peu d'un cadre euh//// un peu démagogique qui est faire le distinguo entre un producteur et un prestataire de service// un importateur et un producteur// aujourd'hui comme vous n'êtes pas dans une sphère de production ça veut dire que euh vous n'apportez pas de valeur ajoutée// vous n'apportez pas en quelque sorte une plus-value à euh à l'économie donc vous êtes un non producteur donc si vous êtes un non producteur déjà le regard euh qui se penche vers vous de la part du banquier est déjà un peu plus euh un peu plus défensif je dirai donc cette responsabilité euh// partagée // oui mais je dirai plus de la part des pouvoirs publics il va falloir mettre en place un cadre clair donner un signal fort // ce signal fort aujourd'hui c'est euh il doit être interprété donc par la mise en place de crédit adapté// quand je parle d'un euh /// d'une compréhension de besoin parlons du problème du foncier qui indirectement a besoin aujourd'hui par exemple d'un certain nombre de produits financiers qui vont permettre à des entreprises de euh bénéficier d'un certain nombre de crédits pour la mise en place de leurs sièges de leurs structures de leurs succursales grâce à des financement bancaires// aujourd'hui le financement bancaire ne peut pas se limiter au financement de l'équipement // je suis d'accord qu'il y a aujourd'hui des accompagnements euh /// dans le cadre d'un leasing par exemple mais le leasing se limite à l'équipement aujourd'hui une entreprise qui acquière les équipements c'est bien euh pour elle donc ça lui permet dans le temps d'amortir ses équipements et bénéficier je dirai d'une d'une économie d'échelle avec le avec le dans la durée // mais le financement de euh euh de de de /// du foncier par exemple de l'exploitation// qui va financer ce genre de d'aspect qui généralement pour les opérateurs financiers sont signes de risque

14 A : -[vous voulez dire que la banque doit ratisser large ne doit pas se spécifier pour un tel ou tel segment de financement

La banque non// la banque indirectement oui mais ça va être je je je (A et D4 sur en parallèle) je pense plus aux pouvoirs publics de donner un signal fort et de ratisser comme vous dites large sur les les produits financiers qui peuvent intéresser une entreprise et qui peuvent être par conséquent bénéfiques à l'économie de manière générale

15 A : vous voulez rajouter quelque chose Abdelkader MEKKI ? car il a demandé la parole

16 D3 : je voulais juste rajouter deux précisions parce que bon ///une entreprise de service produit // la banque est une entreprise de service qui produit des produits qui sont les siens et qui sont connus sur le marché/// la deuxième chose// je crois qu'il y a une crainte qui existe dans l'économie algérienne c'est-à-dire si on voit dans le passé les Algériens sont redevables au système financier algérien et aux institutions financières algériennes prêt de 2400 milliards de dinars c'est-à-dire c'est une dette intérieure (geste fait par D1 pour consentir ses propos) et la dette intérieure il faut

la liquider c'est-à-dire il ne peut pas y avoir un esprit de financement sain si on a une dette intérieure qu'on va trainer et qu'on va payer pendant des années c'est-à-dire pendant si j'imagine pendant presque 80 ou 90 années à payer pour euh pour l'acquitté donc il y a des mesures à prendre pour assainir le climat général du financement et et et puis surtout d'apprendre que dans l'économie il y a des règles et que sont justement des // les l'économie politique elle fonctionne comme ça et qui sont des règles qu'il faut absolument régulièrement au niveau de l'entreprise la communication fondamentale entre le financier et l'entrepreneur même quand il y a des difficultés or le rapport d'expert et j'en aurai fini ressort que dans ces cas-là 60% des gens qui bénéficient des crédits ne reviennent jamais à la banque et il y a des difficultés de relations

17 A : il y a un problème d'accompagnement tout au long de l'exécution du projet/// alors Mohamed KRIM vous voulez répondre sur quel aspect ?

18 D1 : d'abord d'abord d'abord il y a le problème de la communication qui qui qui revient mais je voudrais d'abord dire que les pouvoirs publics ont depuis quelques années pris des mesures// euh// importante pour répondre justement //aux besoins de la PME PME qui est considérées aujourd'hui sur le plan économique comme le levier hein et le le le disons le moyen qui va permettre la diversification de l'économie de l'économie nationale donc un certain nombre de mesures ont été prises// et là je fais allusion au fond de garantie// la création de société de lising// de capital d'investissement et les les les agences de de de de garantie// le but et l'objectif

19 D3 : [le crédit mutuel agricole

Le crédit mutuel agricole donc il y a un certain nombre de mesures qui ont été prises justement pour soutenir et accompagner la petite et moyenne entreprise

20 A : [quand on voit ça sur papier c'est magnifique

21 D2 : [xxxxxxx

Effectivement (il se retourne vers D2) je termine donc euh euh euh l'objectif est justement de réunir toutes les conditions// pour que la petite et moyenne entreprise trouve réponse// que ça soit au niveau de la banque ou dans les autres organisations// c'est vrai euh aujourd'hui euh euh on arrive mal à accéder à tel ou tel j'allais dire /// instrument si on parle de financement euh c'est vrai que

22 A : [il y a une crise de confiance pardonnez-moi de vous arrêter comme ça mais il y a vraiment une crise de confiance aujourd'hui un investisseur avant de partir déjà à la banque il sait déjà à quoi s'attendre// il dit// il se dit je vais carrément me trouver face à une montagne de soucis et de problèmes (filmé sur un plan parallèle A et D1) voilà comment se situe le problème et comment aujourd'hui j'ai envie de dire comment assouplir pour rendre ce contact banquier investisseur le plus normal du monde

Effectivement// au niveau des banques /// ces problèmes sont identifiés et on peut euh les citer// et qui constituent justement des facteurs de blocage// parmi ces ces ces problèmes //si on se situe au niveau de l'entreprise// l'entreprise il faut reconnaitre que l'entreprise algérienne depuis toujours est une entreprise qui est enfermée sur euh dans la sphère familiale// aujourd'hui aujourd'hui le moment est venu pour que l'entreprise familiale se transforme en une véritable entreprise managériale et l'entreprise managériale c'est c'est cette entreprise qui a qui a identifié ses besoins// qui a qui connait euh euh son environnement et qui s'ouvre aussi à d'autres actionnaires et l'instrument je donne l'exemple du du capital investissement l'instrument capital investissement justement permet à ce que l'entreprise s'ouvre// participation dans les fonds propres dans dans le haut du bilan de façon à répondre à un besoin donc d'investissement // je donne pour être concret// un exemple euh

euh une entreprise en création// qui veut euh réaliser son investissement// s'adresse au banquier// le banquier peut la financer à hauteur de // généralement de 70% euh euh généralement de 70% et pas 50% et on peut aller jusqu'à 70%

23A : -[mais rarement XXXX

et trouvera des difficultés à trouver les 30%/// le capital investissement est une réponse// est une réponse à l'entreprise de façon à ce qu'elle puisse constituer son autofinancement et et euh accéder au au crédit bancaire

24 A : d'accord// monsieur NAIT Abdelaziz ?

25 D2 : ben écoutez// indépendamment par rapport à ce qui à ce qui vient d'être dit// moi je voulais euh euh réagir par par par rapport notre notre

26A : - [Monsieur TERRAI

Toute à l'heure si j'ai bien compris vous avez dit que les banques sont plus plus accessibles par rapport au secteur de production par rapport au secteur de moi je vous dis que c'est le contraire// c'est le contraire qui se passe vous avez certainement

27 D3 : [mm (consent l'avis de D2)

Les banques ils ont un rôle// un très bon rôle ils financent uniquement les opérations commerciales alors ce qui explique un peu les les les mesures qui ont été prises par le gouvernement on est arrivé à 40 milliards de dollars d'importation comme ça // toute à l'heure on a parlé du nombre d'importateurs étrangers installés dans le pays ils sont à 1626 ils sont de 56 nationalités ils sont ici en Algérie de droits algériens et bénéficient de crédits bancaires ils importent leurs produits là-bas on finance les entreprises étrangères bon maintenant le problème c'est c'est un constat on fait pas on porte pas de jugement sur le problème des banques// le problème on a eu ces réponses au niveau de nos amis des banques// on nous dit écoutez vous demandez trop aux banques// les entreprises// je sais nous avons

28 A : [c'est le rôle

Justement// alors// arrivons à un moment donné même dans un échange amical écoutez// on m'a fait la remarque autour de euh au cours d'une rencontre comme ça euh ygouli (il me dit) monsieur NAIT les banques ils font ils respectent il faut respecter le fonctionnement universel des banques// j'ai dit ok je retire ce que j'ai dit// lorsque vous me prenez sur ce xx- là // les banques je je je il y a eu des efforts c'est incontestablement// mais le problème on parlait toute à l'heure c'est le problème de l'accueil// c'est le problème de de de prise en charge réelle// des contacts physiques avec les banquiers dans les banques étrangères ou ailleurs vous avez un banquier qui est désigné pour suivre le le le portefeuille vous avez un banquier ygoulek (il vous dit) j'ai un rendez-vous avec mon banquier je vais voir mon banquier le banquier conseillé// on n'a pas cette ce déjà ça

29A : [cette culture il faut le dire

C'est c'est c'est l'un des problèmes// même si on n'arrive pas à faire aboutir les dossiers d'investissement [alakal] (au moins) l'accueil et le respect parce que vous savez si vous allez// à un moment donné et c'est à une date récente// c'est encore le cas// vous vous vous demandez un chèque vous attendez je ne sais pas combien combien combien de mois// vous vous vous allez euh si on se contente de ça// nous ici nous avons des banques publiques euh euh euh c'est l'interface vous avez parlé toute à l'heure c'est vrai de de de la mise en œuvre de la caisse de garantie c'est nous c'est le patronat c'est le patronat qui avait demandé ça fait dix ans qu'on a demandé pour compenser un petit peu la

réticence des banques //parce que le problème des PME[183] se pose en terme de en terme de relations et en terme de possibilité de de de participation sur les fonds propres// on parle de de// on rabâche toujours de de l'entreprise familiale et alors ? et alors ? c'est quoi ? c'est des milliers d'entreprises familiales qui fonctionnent mais qui fonctionnent d'un accompagnement bancaire

30A : [mais il est dit managérial voilà le plus important

Monsieur LAHRI (A)// je suis désolé parce qu'on a eu ce problème-là lorsqu'on a reçu le programme MEDA[184] d'investissement// on nous a dit voilà on va commencer

31A : [vous le dites d'une manière qui apparemment ne vous a pas plu du tout

Pas du tout et reviendra là-dessus// mais c'est pour dire tout simplement une entreprise// vous savez 92% des petites et moyennes entreprises est composée de 09 salariés jusqu'à 20 salariés// vous croyez que les chefs d'entreprise qui habite [fi] (à) Belater [lhih] (là-bas) gère mal son entreprise il la gère très très bien// il a besoin d'accompagnement// il a besoin peut être de euh c'est ça

32A : très bien// ce problème d'accueil// j'aimerai avoir votre avis là-dessus avant de donner la parole à monsieur KRIM (D1) pour répondre là-dessus vous avez certainement du (en s'adressant à D4) vous rendre dans une agence// quelle était la réaction ?

33D4 : oui j'aimerais rebondir sur un petit point cette notion d'entreprise familiale rapidement// c'est en fait// le souci// euh d'une entreprise familiale puisque personnellement je suis à la fois associé donc actionnaire de l'entreprise que je dirige et en même temps je dirai le numéro deux de l'entreprise en matière de gestion// en fait qu'on arrive à distinguer la propriété privée de l'entreprise de celle de de de de de l'aspect gestionnaire// là déjà on a compris je dirai 50% du problème// euh quand on est à la fois actionnaire et gestionnaire il nous est// plus difficile de de de de euh de mettre en place cette frontière entre les deux et c'est là où les vrais problèmes commencent// pour l'aspect financement// effectivement nous étions jusqu'en fin des années 80 début des années 90 dans un modèle où euh euh les acteurs économiques les plus importants étaient des entreprises publiques// aujourd'hui la libéralisation d'un certain nombre de marchés notamment le marché pharmaceutique agro-alimentaire depuis le le début les années 90// a permis la création d'une sphère euh économique PME PMI euh privées qui a fait qu'aujourd'hui il y a un petit sous PME PMI qui en train de créer et il y a une réalité qui est en face qu'on peut pas tout produire// on doit commencer par cette étape qui est commerce qui est le commerce international// donc on est obligé dans un premier temps// c'est dans le style

34 A : [de vous ouvrir quoi

Effectivement on va commencer dans un premier temps par l'aspect commercial donc l'importation et la distribution donc la revente en l'état d'un certain nombre de produit// et puis je pense aussi que les banque amènent à cerner un projet intéressant un projet intéressant // qui a euh un un avenir dans notre pays// peuvent anticiper et avoir une vision à long terme de ce type d'entreprise// c'est dire aujourd'hui cette entreprise// elle importe// des des des produits agro-alimentaires mais peut être// dans dix ans il se mettra les produits// parce qu'elle aura dégagé une certaine capacité d'autofinancement// et la banque aura contribué// pour revenir à cet aspect accueil// que monsieur LAHRI a demandé// pas plus tard que ce matin j'étais euh

35 A : [c'est vraiment récent

[183] Petite et moyenne entreprise

[184] Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les effets du développement économique sur le plan social et environnemental.

Voilà c'est tout frais

[vous êtes parti spécialement et vous avez souhaité qu'on vous accueille mal

Non non indirectement donc c'étais pas moi qui ai vécu cette expérience// ce matin j'ai reçu deux amis au niveau de mon bureau// qui eux-mêmes// à la tête d'une entreprise de production// et euh ils disaient clairement qu'aujourd'hui euh ils sont très mal servis par une banque publique// et en face il y a une banque privée qui est en train de leur tendre la main// donc cette banque privée leur propose//

36A : [c'est de la bonne guerre// c'est de la concurrence

C'est de la bonne guerre // effectivement aujourd'hui //ce qui fait qu'une économie progresse c'est la concurrence// parce que ce ce cet aspect monopolistique n'arrangera pas les choses alors qui va payer finalement// c'est le consommateur qui va payer plus cher// qui et c'est et c'est finalement l'acteur économique qui va en pâtir des difficultés// or que là cette ouverture à la concurrence nous donne aujourd'hui le choix de dire// je vais frapper à la porte de cette banque ou je vais au contraire aller frapper à la porte de celle-ci alors ce matin on parlait du mauvais accueil// de cette de cette rigidité// alors un certain nombre d'échéances arrivent à terme//

37 A : [par exemple si vous avez un exemple à donner ?

Un exemple un exemple très concret// je parlais de cet opérateur économique qui// qui aujourd'hui dans dans dans l'industrie plastique// il il me disait ce matin qu'il a un plan de charge// euh il a la chance qu'il a un plan de charge qui est déjà préétabli pour une année// c'est vrai qu'il a qu'il a des engagements de commande avec des producteurs de de de de de boissons qui utilisent une partie de ces matières plastiques// et ben justement il a un plan de charge qui est prédéfini pour l'exercice// simplement la banque n'a pas de réactivité// là ce que vous dites toute à l'heure (en désignant du doigt D2) un représentant// un interlocuteur qui ce qu'on appelle un chargé d'affaire un chargé d'affaire qui est votre interlocuteur// si si on si le matin vous appelez la banque c'est X qui vous répond et l'après-midi c'est une autre personne vous avez du coup// vous êtes noyée dans espèce de de

38 A : [vous ne pouvez plus dire j'ai rendez-vous avec mon banquier mais avec mais banquiers

Effectivement et donc

là cette notion d'accueil et de relation humaine// regardez en Europe on est entrain de lancer cette banque en ligne// cette fameuse banque en ligne// on revient toujours à dire qu'on remplacera jamais// cette banque physique dans laquelle on// surtout à la limite on peut toujours se limiter à des opérations de virement// de transfert// qui sont très simples et qui peuvent êtes effectuées sur Internet// aujourd'hui un opérateur économique a besoin d'être rassuré// il a besoin d'avoir un interlocuteur// physique et qui va surtout expliquer le fondement de son projet et pouvoir le relayer à sa à sa hiérarchie ce qu'ils appellent donc le service crédit // pour pouvoir donner à l'aboutissement et ça je crois que c'est un point

39 A : -[d'accord// voilà un exemple concret rapidement Abdelhak MEKKI (D3) pour donner la parole à monsieur KRIM

40 D3 : moi je pense qu'il y a un problème au niveau de l'organisation de tout le système financier algérien// c'est-à-dire qu'il ne met pas assez en avant // le côté service public d'une d'une banque d'une entreprise financière //euh donc l'organisation devrait être comme celle de tous les systèmes financiers à travers le monde// c'est-à-dire un service commercial qui s'occupe du commercial avec

tous ses agents// un service clientèle général avec les suivis des comptes etc// parce que le chef d'entrepreneur// d'entreprise pardon// l'entrepreneur est à la fois euh client d'une banque entant qu'entreprise mais aussi client pour compte personnel// il doit avoir toujours des interlocuteurs différents euh au niveau d'un même service pour pour ses affaires non pas le même pour distinguer dans sa propre gestion ses affaires personnelles et et et ses affaires d'entreprise// mais l'on tient compte des des des prestations des banques de manière générale// bon si je tient euh // je j'ai en tête le chiffre donné par le le délégué général de la BF// donc de l'association des banques euh monsieur ABDERRAHMANE BENKHALFA euh// c'est c'est comme même les banques jusqu'à maintenant ont donné prêt trente milliard de d'euro// aux entreprises toute banque confondue// mais bien sûr elle traite pas de la même façon une grande entreprise comme ELHADJAR ou ou SONATRACK// parce qu'elles sont aussi des clients// et une PME parce en fait les risques// on oublie ça le risque est fondamental dans le concept d'une banque // et donc elle évalue tout par rapport aux risques// même la relation avec le client

41 A : très bien// alors cette relation avec le client MOUHAMED KRIM est-ce qu'aujourd'hui on en est conscient qu'il faut que ça change ?

42 D1 : effectivement donc il y a //une conscience maintenant //une prise de conscience au niveau des banques et des pouvoirs publics euh// justement un certain nombre d'actions// sont déjà engagées// au niveau des banques //au niveau de chaque banque publique// en un terme// euh et je peux citer quelques euh actions// si on prend// le problème de réseau// actuellement// nous avons 1300 agences// implantées dans 450 communes// sur 1400 1500 communes qui existent// la norme européenne// exige à ce que euh euh un point bancaire par habitant pour 2300 à 3000 habitants//

43 A : - [où on est ?

aujourd'hui// c'est un point bancaire pour 25000 habitants// donc on est conscient de de euh de cette de cette réalité// donc le taux de bancalisation est très faible// et justement // l'objectif c'est d'arriver à couvrir tout le territoire national pour répondre efficacement aux besoins de la clientèle// et en particulier la clientèle des entreprises

44 A : -[surtout qu'une agence installée dans un patelin perdu//a besoin de faire du chiffre a besoin de travailler donc automatiquement elle est plus accessible à recevoir

45D3 : [si vous permettez ça a affaibli aussi le taux d'épargne des citoyens

bon

46A : [c'est les pervers on va dire

47D3 : [oui

non// mais ça mobilise aussi l'épargne hein lorsque on est //les démultiplications à travers euh il y a mobilisation de l'épargne

48D3 : [oui bien sûr c'est ça

il y a mobilisation d'épargne ça c'est comme même comme/// alors je je je je vais encore plus loin// pour dire qu'au niveau des banques// on est conscient aujourd'hui que // il y a un problème de mobilisation de système d'information// toutes les banques sont un chantier qu'on appelle système d'information//ils essayent de se mettre à niveau//parce que on on//l'agence bancaire est la clé de votre j'allais dire la colonne vertébrale d'une banque // et aujourd'hui il faut la libérer de tout ce qui est charge charge

49D2 : [c'est l'interface c'est l'interface d'une banque

Et le système d'information permet justement de prendre en charge

50A : [qu'est-ce que vous appelez système d'information

Système d'information

51A : -[il se peut que ça consiste en de simples prospectus qu'on trouve un peu partout dans une agence c'est les banques qui viennent vers nous alors comment ça fonctionne

Alors je vous explique// il a (en désignant D4) parlé d'organisation// il faut une véritable réorganisation des banques aujourd'hui en front office et en back office// les fameux commerciaux// donc la banque aujourd'hui est// doit être véritable// point de vente// composé de commerciaux de gens qui démarchent la clientèle qui conseillent la clientèle// qui accompagne la clientèle// hein// et tout ce qui est// j'allais dire// charge// liée à la comptabilité à la trésorerie// la gestion de portefeuille etc// sont pris en charge de manière automatique et en temps réel en back office// et là je peux je peux donner l'exemple de direction régionale par exemple des banques au au// niveau central// donc on peut faire ça// et justement l'objectif est d'atteindre// ce paysage à de front office et de back office

53A : Alors// les banques publiques// est-ce qu'aujourd'hui// elles sont conscientes de cet enjeu ? Et qu'est-ce qui est fait concrètement ?

52 D1 : ce que je vous dis// bon// c'est pour ça que j'ai parlé tout à l'heure de communication// on communique peut être peu au public// de ce qui se fait se fait à l'intérieur des banques// moi je pense//

53 D3 : -[c'est un X

je pense qu'aujourd'hui ce qui se fait en inter au niveau des banques// peut être qu'il faudrait mutualiser les efforts// de toutes les banques// il faudrait peut être un pilotage de ce//de ces chantiers// parce que c'est comme même de grands chantiers// qu'il faut qu'il faut qu'il faut donc prendre en charge// par une autorité donnée de façon à faire aboutir// dans des délais// c'est-à-dire// et là je crois du rythme// il faut donner du rythme// les gens les gens sont en attente// il y a des besoins/ et les banques doivent répondre// donc il faut donner du rythme à ces chantiers de façon // avec des dates butoirs de façon à aboutir le plus rapidement

54 A : rapidité célérité// monsieur Terrai ?

55 D4 : mais attention// il faut comme même garder une chose en tête// c'est que les banques ne pourront pas prendre en charge// l'ensemble des besoins des opérateurs économiques// donc aujourd'hui la mise en place de certaines lois euh euh ///////

56 A : -[qui doivent régir tout cela

Depuis ces deux trois années ont ont ont mis dans l'obligation// je dirais// l'ensemble des banques à financer les opérations// qui peut être jusque là n'étaient pas euh euh euh euh

57A : -[là vous parlez de la spécialisation des banques c'est un peu cela

Hein hein

58A : -[une banque qui fait le crédit auto toute sa vie// ne peut pas du jour au lendemain faire du crédit d'investissement// si vous voulez dire peut être ?

Par exemple aujourd'hui//je prends l'exemple très simple du crédit documentaire// aujourd'hui pour simplifier// avec des mots simples// quand une entreprise algérienne souhaite acquérir de de de matière première ou des des équipements de l'étranger// donc// est dans l'obligation de payer//que ce soient ces équipements ou ces matières premières// ses biens de consommation avec une lettre de crédit// ça veut dire que c'est un moyen obligatoire de paiement// donc il figure dans la loi de finance 2009

59 A : -[la loi de finance 2009

Aujourd'hui quand ça devient une obligation ça veut dire que derrière qu'on a mis en place une certaine euh une loi euh de cette taille que derrière on assume//ça veut dire l'ensemble des banques peuvent aujourd'hui absorber toutes les demandes de crédit

60A : -[ce qui n'est pas le cas

Ce qui n'est pas le cas// parce que aujourd'hui// une entreprise qui souhaite acheter de l'étranger// de chez son foyer// sa matière première par exemple peut bénéficier déjà d'un crédit ce qu'on appelle fournisseur// c'est que le fournisseur envoie la marchandise// et le paiement se fait ensuite par un simple virement à échéances// ça veut dire trente ou soixante jours c'est-à-dire que cette entreprise n'a pas besoin d'aller voir une banque pour se faire financer// cette importation donc// elle peut

61A : -[si elle a les moyens propres// les fonds propres

Même si elle les a pas// elle peut justement bénéficier du crédit fournisseur// donc elle peut se concentrer sur un deuxième type de financement avec sa banque// qui peut toucher par exemple sur le reste de l'exploitation// sur l'équipement// aujourd'hui la mise en place de de d''un certain nombre de lois comme celles-ci // vont mobiliser euh euh des des des fonds importants// et des énergies importantes de la part des banques qui ne pourront pas de toute façon assumer// et et et aujourd'hui ils sont limités// les banques sont limitées donc elles soient obligées de mettre en place des priorités// en terme de secteurs d'activités// en terme de taille d'entreprise comme disait donc pour minimiser les risques et accompagner les entreprises àXXX il y a au bout euh euh un résultat positif

D2 demande la parole en levant son doigt

62 A : monsieur Nait Abdelaziz

63D2 : moi je suis pas d'accord avec// c'est vrai// maintenant// il y a le problème de crédoc on peut en parler donc depuis 2009

64 D4 : -[c'est une réalité

Une réalité qui est là// mais le problème pourquoi pourquoi dans ce cas-là limiter// nous avons 7 banques publiques////il faut il faut arriver maintenant à justement créer des banques des banques d'investissement des banques spécialisées dans le paiement// il faut élargir le champ de paiement

65A : -[depuis le temps qu'on en parle les banques d'investissement xxx pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas cette possibilité de la créer une fois pour toute

66D3 : -[c'est l'investissement qui vient d'être xxx

[smahli] écoutez écoutez euh

67 D4 : -[c'est un signal fort xxx

68 A : Monsieur Nait Belkassem

69 D2 : j'ai commencé // par dire l'essentiel toute -à-l'heure// je parle en connaissance de cause// parce que ça fait ça fait 17 ans avec// je suis on était à la 13ème télé partite ya ya ya une année de ça pour vous dire tous ces problèmes là et et et j'ai des bouquins sur sur ces rencontres sur les comptes bancaires// surtout surtout plus particulièrement depuis 95// depuis 2005 je veux dire// mais le problème //c'est une c'est c'est faux quoi hein// jusqu'à quand// ça prend beaucoup de temps// non seulement maintenant // je peux dire// remettre en cause toute cette transition économique qui dure depuis des années// il y a ya ya // on a démarré avec les pays de l'Est// où il sont les pays de l'Est// où sommes-nous// on se cherche// et on prend des réformes dans l'industrie// dans n'importe quel domaine// enfin on a commencé// je saute du coq à l'âne en disant// la réforme de l'industrie// la réforme de de du secteur public// on a commencé par les fonds de participation// pendant trois ans// on dit// on a créé 16 audites// on a fonctionné pendant deux ans// Ah non c'est trop d'audites// on revient à 12// et c'est comme ça//

70A : -[c'est le problème// j'ai l'impression xxx// on adore les réformes

On peut pas avancé comme ça// pendant ce temps-là les choses avancent// et nous nous sommes en train de se chercher// de chercher// et ensuit ajouter à cela// le problème de la bureaucratie// le problème de la bureaucratie parce que c'est un c'est un// véritable parcours de combattant// lorsqu'un opérateur économique// je vous le dis parce qu'on a des échos// quand il va dans dans dans des trucs// quand il y a eu des changements// parce qu'on est sous avalanches de textes// de décisions de trucs comme ça//

71A : -[et qui change du jour au lendemain

Alors// et puis ensuite le problème d'interprétation// il y a une volonté politique pour faire avancer les choses//mais on trouve toujours

72D4 : -[on transforme l'information

Non seulement de l'information// parce qu'il n'y a pas

73A : -[c'est une question de personne// là vous parlez d'agent qui mal interprète //des textes

Il n'est pas capable d'interpréter// il y a d'abord le législateur qui complique les choses// et quand vous n'avez pas des gens capables d'interpréter comme ça c'est encore pire// alors vous revenez demain//vous revenez après demain

74D4 : -[parce qu'il n'y a pas d'affichage concret// en fait quand l'agent s'accapare l'information vous ne l'avez pas en face de vous// c'est-à-dire vous n'avez pas le droit// normalement vous n'avez pas affaire à un agent// vous avez affaire à une information placardée// aujourd'hui pour la constitution d'un dossier de dédouanement ou de de de d'une opération économique// vous avez un affichage très clair avec les documents

Ecoutez écoutez// s'il vous plait// je continue parce que c'est des choses qu'on a vécues//

75A : -[allez-y

La crainte d'un opérateur économique actuellement//quand il va// parce que le problème de l'administration xx en relation avec l'économie// je vous assure c'est la vérité// y a des gens [ygoulak]

76A : -[on vous croit il y a pas de souci// ça fait 20 ans que vous êtes dans les affaires

Dans certains service// on a la prétention de se présenter devant la cour martiale

77A : -[il manquerait que la griffe xxx

Et le garde-à-vous est à 12 mètres// saluer// et la référence// c'est quoi ça// et vous voulez qu'on avance

78D3 : -[mais c'est mais c'est

79 A : Monsieur Mekki

80 D3 : mais c'est le comportement de tous les banquiers// en fait// bon je connais un peu euh le système à l'étranger aussi// le banquier quand on va chez lui// quand on a des problèmes//on est devant une cour martiale// c'est-à-dire qu'il peut dire//

81A : -[xxx

82 D2 : -[écoutez monsieur x confonds avec xx

la question du problème est la rigueur économique est-elle observée// ni de la part des pouvoirs publics// ni de la part des banques// ni de la part des entreprises// et c'est pour ça qu'on a des difficultés à démarrer// je vous donne juste un chiffre// euh que j'ai calculé moi-même// peut être qu'il est faux// qu'on me le dise// j'attends la réaction du Ministère des finances// mais depuis l'an 2000// à ce jour// les pouvoirs publics ont mis sur la table// près de 25 mille milliards de dinars pour l'entreprise// le secteur de l'entreprise// c'est-à-dire// l'industrie// les PMI PME//// ce qui représente presque 350 milliards de dollars// je signale que ça fait 300 fois à peu près// ou pardon 30 fois plus que le plan marchal pour l'Europe// alors

83 D2 : -[où est-ce qu'ils sont partis les les milliards-là

Alors pour réaliser une croissance de 5%// une croissance de 5%// ça c'était l'Etat qui a mis// l'Etat qui a mis à la disposition// des des des entreprises// on n'a pas réalisé ce taux de croissance

84D2 : -[est-ce que je xx excuse-moi

Et nous avons encore aujourd'hui// au niveau de la diversification économique au niveau de notre pays

85 D2 : -[je ne peux pas laisser

86 A : Alors monsieur Nait

87 D2 : ça prête à confusion//

88 A : -[c'est des calculs qu'il a fait lui-même

2000 milliards pour les responsables d'entreprise// c'est quoi ça// et puis nous sommes des entreprises// vous détournez tout ça peut être du circuit bancaire et pas à l'entreprise

89 D3 : -[[asmahli] (excuse-moi)// écoute comme même// [asmahli a Nait] écoute// finalement// quand on voit le programme MEDA// quel résultat donne-t-il si on veut l'évaluer//moi j'ai essayé de réfléchir// en tant que euh si //

même pas expert// mais quelqu'un qui veut réfléchir// et quand je commence à chiffrer// je me dis// bon il y a un problème// il est où// il est à la fois dans le laxisme politique// à la fois dans le laxisme politique et dans dans le laxisme de la gestion au niveau de l'entreprise// et donc la banque aussi elle est laxiste parce que je tiens à dire qu'on a donné des fonds sans garantie parce qu'il y a des téléphones// parce que [ila akhirih akhirih] (etc)

90A : -[c'est une pratique courante

Pratique courante// donc le vrai problème// c'est que // il faut que chacun// aussi bien l'Etat que l'entreprise// donc quand je dis l'entreprise// la banque est aussi une entreprise financière pour faire ses statistiques// mais c'est une entreprise// que l'entreprise dans son ensemble// applique la rigueur économique et la rigueur économique// et la rigueur économique// ça veut dire qu'on ne doit pas simplement être gestionnaire// être aussi un analyste de l' économie// de pouvoir anticiper l'acte économique // et

91D4 : -[c'est la rationalité

Voilà//

92 D2 : demande la parole

et surtout anticiper// et j'en aurai fini// et surtout anticiper les évolutions internationales// or ce que je constate// pour beaucoup dans notre économie// c'est que aucun chef d'entreprise// même dans les sociétés publiques// même dans les banques ne fait d'anticipation// et donc après// on a des des situations qui nous tombent sur la figure et on sait plus comment faire

93 D2 : -[si je voulais

94A : -[Allez-y monsieur Nait

Il y a comme même entre la théorie et la réalité// euh euh quand on fait// [chouf] (regarde)

95 D3 : -[c'est la réalité

[asmea] (écoute)// oui il y a des choses qui sont réelles// mais quand on a// on n'a pas une dose de de l'objet qui est de bon sens// on peut pas y aller plus// on fait des suppositions dites comme ça// le problème qui se pose actuellement// quand vous parlez de des milliards qui sont mis à la disposition de l'entreprise etc etc// et quand vous parlez du banquier c'est la cour martiale// sur le plan// parce qu'il vous reçoit// avec euh euh cravate// nœud papillon//

96 A : -[heureusement// c'est la moindre des choses

Exactement// ici vous êtes reçus par euh// je l'ai eu moi// je parle par connaissance de causes// hein// un agent qui ne sait parler ni l'arabe ni le français ni l [kbailia] (le kabyle)// puis il partageait// j'ai de quoi//

Rires....

97A : -[et comment vous avez communiqué avec cet agent alors

97 D3 : -[si vous allez demander un financement// vous êtes candidat au bac// ou à la licence

Monsieur Mekki// monsieur Mekki écoutez

98 D3 : -[il va dire ou il peut dire// non je ne vous finance pas

99 D4 : -[si je me permets

[asmahli bark] (excusez-moi) je termine pour ne pas monopoliser la parole//// d'abord je vous rassure// en ce qui concerne le problème de la mise à niveau// euh// vous avez parlé du programme MEDA// c'est une parenthèse fermée// qu'on afermée

100 A : -[on la ferme vite pour passer//il reste un quart d'heure on parle de la banque aujourd'hui

Il y a il y a// une véritable mise à niveau qui est en train de se mettre sur terrain// et sur la la l'insistance et les organisations patronales// parce que c'est un point// une réponse des pouvoirs publics// qui est assis dans le cadre des parties économiques et sociales

101 A : -[très bien

Doté de de de 250 milliards de dinars c'est l'Etat algérien qui va apporter un concours// un appui xxxxxx

102 A : -[impeccable// monsieur Terrai

103D4 : moi je voudrai// ce problème d'agent n'est pas propre juste à la banque// donc c'est un problème qu'on vit au quotidien dans les administrations publiques// dans les entreprises qu'elles soient publics ou privées// ça c'est// cette fameuse euh cet fameux xx dont parlait monsieur Krim qu'est la relation humaine// ça c'est la relation humaine// elles peuvent être c'est finalement subjectifs// ça dépend qui en on a affaire// dans quel contexte on arrive et ainsi de suite// moi je voudrais juste parler d'une d'un point et d'une // d'un point qui qui me parait euh aussi important// qui est l'identification des besoins// je reviens à ça// à ce point très important euh// aujourd'hui on veut le financement par le biais de microcrédits qui se sont mis en place depuis le début des années 90// pour de petites sociétés de transport qui assurent aujourd'hui// des liaisons en interne// donc du centre d'Alger vers euh l'ouest// à l'est et ainsi de suite// aujourd'hui qu'on voit ces financements// cette masse// de financement qui a été mis à la disposition de de euh de de ces jeunes créateurs d'entreprise finalement peut être// perçue comme aide// comme un accompagnement// mais elle peut être perçue également à mon sens comme un échec// aujourd'hui les transports publics qui à mon sens// doivent rester des prérogatives du secteur public// aujourd'hui on ne peut pas ouvrir un secteur de transport urbain// à des micro entreprises où aujourd'hui on assiste à un désordre// à une catastrophe totale// c'es-à-dire// le risque// le nombre d'accidents a augmenté// le comportement routier euh

104A : -[je crois savoir qu'on arrêté à un moment donné tous les crédit pour le transport

Effectivement// pourquoi je je

105 A : -[j'ai l'impression qu'on les a repris ces derniers temps

Je cite cet exemple// je cite cet exemple qui a fait pour moi l'objet d'une anecdote donc d'une expérience personnelle// ça c'était en 2005// je m'étais présenté à une antenne ANSEJ// parce que vous parlez de financement// l'ANSEJ aujourd'hui est un levier financé// l'agence soutien à l'emploi des jeunes// est un levier// comme les sociétés de leasing// les établissements financiers comme les banques// l'ANSEJ est également un organe d'accompagnement dans le financement d'un certain nombre de financement// je m'étais rendu au sein d'une agence ANSEJ donc en en 2005//

pour proposer un projet de transport// ce qu'on appelle un transport de véhicule pour éviter euh aujourd'hui les fameux cortèges qui quittent le port pour alimenter les concessionnaires// à Oran euh euh à Messaoud// et ainsi de suite c'était pour dire// mon message est de dire à mon interlocuteur au niveau de l'ANSEJ// que j'ai un accord de principe avec un fournisseur qui me permets aujourd'hui d'alimenter le marché avec ce type de remorques// au lieu de faire un cortège de 10 véhicules vous les stocker dans un camion et vous les transporter// l'avantage pour le client c'est qu'il achète un véhicule avec 0 km// le risque d'accident est réduit// et puis le coût //pour le concessionnaire il achète une sécurité en fait

106 A : -[Alors ça c'était en 2005 avant la délocalisation du port DJINDJIN et de Mostaganem

Effectivement// et quand je me suis présenté en 2005 il n'y avait aucun transporteur qui assurait cette prestation// donc c'est la première prestation que je voulais euh introduire en Algérie// l'interlocuteur en face me dit// au niveau de l'ANSEJ il me reçoit exactement dans un temps record// donc 3mn pour// s'exprimer// il me dit// les transports de toute façon on a arrêté// j'ai dit moi je ne suis pas ici pour

107 A : -[il parlait une langue au moins// rassurez monsieur Nait Abdelaziz

Rires

Entre entre parenthèse// en tous cas// alors il me dit oui// vous voulez financer un projet de transport// sachez que les transports on a verrouillé//donc il n'y a plus d'accès// don de micro crédits destinés au transport// je dis// je ne souhaite pas faire de transport de personne// ni du transport pour marchandise// donc c'est du transport donc d'euh finalement

108 A : -[là c'est une mauvaise interprétation certainement

L'interlocuteur// il a pas su mesurer le besoin// aujourd'hui//on n'a même pas pu prendre le temps d'ouvrir un business plan// que j'avais mis en place// avec une projection sur le marché// sur les cinq prochaines années//avec euh euh une notion de rentabilité//comment aujourd'hui// au sein d'une entité comme l'ANSEJ// vous pouvez vous permettre à un interlocuteur// qui à la fin me dit// pourquoi vous ne faites pas dans la minoterie// c'est plus rentable//qu'est-ce que vous avez comme formation// vous croyez que le transport/ : c'est pas fait pour vous// le transport il est fait pour les les les gens qui n'ont pas réussi dans d'autres secteurs// j'étais// personnellement écœuré de ce type de décision//or que aujourd'hui// c'est pour ça c'est une question de timing// donc vous avez qu'un interlocuteur// qui comprend le besoin// qui cerne votre projet et qui arrive maintenant dans une projection de long terme// vous éviter un rejet de dossier d'emblée/ : donc ça est un point important

109 A : Voilà// monsieur Krim

110 D1 : je voudrais donc répondre// pour finalement le problème qui se pose euh de communication//entre le banquier et l'entreprise// c'est le financement// c'est la problématique financement//

111 A : -[là on parle carrément de financement//pas l'octroi de crédit pour démarrer// pas la startup on va dire

Voilà// la prob la problématique financement// se pose aussi// en terme de normalisation// si vous allez chez la BNA// ou dans une autre banque// peut être// on vous demande pas// les les les// les mêmes dossiers//aujourd'hui il y a lieu de normaliser// les dossiers de façon//à ce que le le le banquier lorsqu'il demande// un un un dossier// il faut qu'il soit uniforme chez toutes les banques// aujourd'hui on a besoin

112 A : -
[vous parlez des banques publiques ou toutes les banques

On peut le faire sous l'égide de l'association des banques et établissements financiers// la ABEF//l'ensemble des banques pour unif standardiser normaliser// le dossier de crédit// il y a un autre problème qui se pose// il y a la fiabilité de l'information//le banquier aujourd'hui// reçoit// des bilans// donc des états financiers// qui// ne reflètent pas la réalité// de son entreprise//c'est une // il faut le dire//

113 D3 : -[qu'il y a rien
dans leurs pertes et leurs bénéfices

[yatik assaha alors maintenant maintenant// le moment est venu// peut être// pour créer// justement// donc// une agence//une agence de cotation//une agence de cotation// une agence de rating// xx pour euh de façon à ce qu'il y ait// au moins// pour le banquier

114D2 : -[un rapprochement

Voilà au su de l'information// autre chose// la sencal des bilans// la sencal des risques//donc// ce sont des mécanismes// qu'il faut réactiver// de façon à aider le banquier//dans la prise de décision

114D4 : -[c'est xxxxx qui permet finalement de xxxxxx les résultats d'entreprise

Le problème justement d'identification des besoins// on parlait tout -à-l'heure// d'entreprise managériale// aujourd'hui// le manager// connait son entreprise// il a la capacité d'identifier// les besoins de son entreprise// et d'adapter le type// de financement// qui convient à peu près à chaque s'il vous plait// à chaque à chaque besoin// je donne des exemples// pour être concret//

115 A : -[oui

Je donne des exemples pour être concret// quels sont donc // il y a des entreprises en amorçage// donc des entreprises qui se constituent// qui se créent// des startup// il y a des entreprises en développement//ou en phase de croissance

116 A : -[qui ont besoin de financement

Ou de maturité// qui ont besoin aussi de financement//alors// si on parle du haut du bilan// c'est-à-dire- le financement de haut de bilan//quel type de financement on a besoin// l'entreprise d'abord// va user de ses propres financements// c'est-à-dire// l'amortissement// les les les bénéfices//etc//elle peut faire aussi appel à des financements externes//tels que le capital – investissement// donc participation au fond propre//elle peut faire auusi appel aux actions// actionnaire// donc la bourse// ici la bourse de la valeur immobilière était donc réactive à la source etc// donc c'est des sources de financement// le le le la banque

117 D4 : -[tant qu'il y a pas de fiabilité de l'information// des résultats comme le disait// on peut pas aujourd'hui s'inscrire dans un système de bourse

Je termine l'idée// je termine l'idée//

118 A : -[terminez terminez// il reste 5minutes

Je termine l'idée// c'est que la banque reste incontournable// et les autres// incontournable en terme de financement et les autres// instruments// ils viennent en complément// des emprunts

bancaires//c'est-à-dire// capital d'investissement// le le je termine s'il vous plait// le capital d'investissement et le leasing// ils viennent en compléments//c'est-à-dire la mise en place d'un mix de financement// on parle aujourd'hui de mix de financement// c'est-à-dire [machi] (il n'y pas que) la banque hein qui intervient dans le financement mais// d'autres instruments peuvent intervenir//

119D2 : [Asmahli] (excusez-moi)

Je termine [bhadi] (avec ça)//

le financement d'exploitation// ça// on n'en a pas parlé abordé// les besoins de financement des cycles d'exploitation// et des fonds de roulement//

120 A : Monsieur Nait Abdelaziz vous n'êtes pas d'accord sur quoi ? vous haussez la tête depuis toute à l'heure// vous faites plein de grimaces// qu'est-ce qui se passe ?

121 D2 : je je je respecte l'avis de chacun// mais la réalité// on revient toujours à la réalité// le Président de la république vient de// il a pris des décisions au cours du conseil des ministres le 22 février// il a donné un coup de pied dans la fourmilière// [gal] (il a dit) cette histoire de bureaucratie machin//

123 A : -[il faut en finir

Il faut en finir// et maintenant on parle de c'est c'est// il y a// nous avons le problème de chômage// il faut en parler// c'est une c'est une// plaie et un danger pour le pays// il ya deux choses qui constituent un danger pour le pays// et on commence à le vivre// le logement et le travail// comment veux-tu qu'un citoyen// quand on lui parle// nous avons 157 milliards de dollars// nous avons tout ceci// nous avons ceci et cela// et ensuite le problème verrouillé dans le financement// normalement// on doit on doit on doit// crérer une entreprise sur un simple papier// moi je m'en fous// la finalité c'est de réduire le chômage// c'est comme ça

124 D4 : -[juste un point//s'il y aune croissance qui suit forcément le chômage viendra en conséquence de de de juste juste

Mais comment elle vient la croissance

125D4 : juste juste un point très important// en fait aujourd'hui// c'est pourquoi je dis d'identification de besoins et puis le législateur aujourd'hui// doit prendre conscience q'un certain nombre de mesures sont là pour freiner// d'une part l'économie// et qui vont mettre dans l'obligation certaines entreprises d'avoir recours à des crédits// un deuxième point qui est très important// dans le cas des marchés publics// vous gagnez un appel d'offre// vous êtes obligé donc de// c'est une clause contractuelle// dans la plupart des appels d'offre// vous êtes obligé de mettre à disposition// un caution de garantie de 10% du marché// ça veut dire que quand on un marché de 100 millions de dinars// il y a dix millions de dinars qui va être immobilisé pendant toute la durée de garantie

126 D3 : -[mais il faut bien

Ça je suis d'accord// mais attendez il y a un autre moyen// il suffit de mettre une réflexion d'associer les partenaires sociaux

pour trouver// la réflexion est très simple// pour au lieu de mobiliser une caution de garantie // pendant alors// comment s'établit cette caution// vous vous montrez présentez le marché// à votre banque// la banque va procéder à une ponction// elle va donc// débiter ces 10% de marché// de votre compte// et cet argent va rester// stérile pendant tout le temps de garantie// dormant// l'entreprise ne bénéficie pas de la trésorerie// l'utilisateur// le client final est content parce qu'il sait qu'il y a une garantie// il a un outil un levier de XX// il peut taper sur cette réserve qui est mise en place alors qu'il y a une autre façon de procéder// par exemple// le montant du marché est estimé à 100 millions de dinars// je vais m'arranger avec l'opérateur public pour lui dire// on vous paye 90% du marché et les 10%on vous les payera qu'à la fin de l'expiration de la garantie// ce qui est bien// c'est qu'on a une garantie//

127 A : Monsieur Mekki monsieur Mekki

128 D3 : on peut avoir on peut avoir toutes les propositions// mais il y a il y a// quelque chose qui doit s'inscrire à l'intérieur d'un raisonnement// le raisonnement ne doit être qu'un raisonnement stratégique//c'est justement c'est ça notre difficulté// c'est qu'on a toujours des coups par coups// euh des des réactions à l'emporte-pièce etc// euh // une caution// moi je la trouve tout-à-fait légitime qu'on demande des cautions// d'ailleurs vous la trouvez légitime qu'on la demande à un architecte lorsqu'il s'agit de votre maison// donc légalement c'est tout-à-fait légitime// ça fait partie des fonctionnements économiques// ce qui y a aujourd'hui// pour parler un peu un peu// bon c'est pas forcément le terrain qui donne la raison// mais parce que la raison est dans cette réflexion constante entre la réalité et la réflexion// si vous regardez bien notre économie// vous apercevez que tout ce qui est fait est fait// sans réflexion profonde// sans sans sans étude préalable// sans maturation// etc// je vais vous dire justement par rapport aux décisions du 22 février// pourquoi pourquoi force-t-on les banques à prendre en charge euh toutes les mesures// 33 mesures ou plus en ce qui concerne l'investissement des jeunes// on aurait pu on aurait pu// je parle par rationalisme// on peut dire les banques aujourd'hui// le système bancaire algérien// aujourd'hui à l'heure où je parle// mais dispose et on peut me démentir// mais dispose de 5000milliards de dinars// donc c'est de l'argent liquide disponible// pourquoi ne pas donner toutes ces charges-là à la banque directement sans que ça soit// une dépense publique// parce que le problème// c'est et là le banquier// vous voyez qu'il hausse la tête//

Parce que le problème// c'est qu'il y a un risque de l'économie générale// lorsque la dépense publique s'envole// il y a risque de déficit budgétaire// et que le risque le risque de déficit budgétaire est très très facile// il suffit d'une baisse du prix du pétrole et on se trouve le bec dans l'eau// si vous permettez l'expression//

129 A : -[très bien//

Et vous voyez où on en est// c'est-à-dire// alors qu'il y a des mesures// c'est clair que vous luttez contre l'emploi// mais je pense c'est la mauvaise manière prise// c'est le mauvais chemin qu'on a pris// je vous donne un exemple//

130 A -[il ne faut pas tout endosser pour les banques

Je je je// il y a une chose que je connais bien parce j'étais// directeur exécutif d'une ONG humanitaire// il y a 81000 associations en Algérie// qui ont besoin de personnel spécialisé et technique// des psychologues// des ingénieurs etc// si on si on donnait ces financements directs à ces associations qu'on a donné pour l'aide micro-crédit etc// il y aurait un recrutement// au moins de 3 à 4 personnes diplômés dans chaque association// vous verrez donc qu'on peut régler [asmahli] (excusez-moi) //qu'on peut régler le problème de l'emploi parce que tu as cité le tout -à-l'heure la question chômage// on peut régler le problème de l'emploi par des métiers de proximité// pas forcément de l'argent// tous les Algériens ne veulent pas être des entrepreneurs// il faut que l'on comprenne

131 A : -[et tous pas des patrons c'est un peu l'idée véhiculée aujourd'hui

Et ne veulent pas être des patrons// voilà// on nous fait tous dire que les Algériens veulent être des patrons

132A : et c'est extrêmement difficile// alors monsieur Nait Abdelaziz ? Rapidement

133 D2 : les dispositifs// les dispositifs même les dispositifs du Conseil des Ministres viennent en complément de ce qui existait déjà// l'ANSEJ fonctionne depuis des années// il a il a il a// c'est comme même// utile// le problème actuellement// il y a un effort dans ce sens// et il y a une un un un renouvellement de// en ce qui concerne justement l'emploi dans le cadre de l'ANSEJ// on confond l'emploi et les porteurs de projets// nous avons plus de 150000 universitaires qui sont en chômage comme même//alors il faut bien qu'il

133D3 : -[selon mes chiffres 260000

A la limite// mais il y a un effort considérable qui est fait dans ce domaine-là/ : c'est pourquoi je vous dis// il y ail y a le feu à la baraque// quand vous me parlez de théorie// les gens manifestent cassent// ils veulent un emploi// [nta dirourna fi] (vous nous faites) des théories non// il y a de l'argent// je ne comprends pas ce langage [hada] (ce)// la vérité est là// je vous dis// la réalité par rapport au terrain ça fait deux//

134 D4 : j'aimerai bien revenir sur ce point comme même important

135A : -[et rapidement pour donner le dernier mot à monsieur Krim

Effectivement// aujourd'hui demander aux banques d'accompagner// ces ces acteurs économiques// est vrai// mais il faut penser à réduire// le nombre d'obstacles qui vont euh forcément// exiger aux entreprises d'avoir recours à des crédits// l'aspect caution que j'ai demandé// effectivement/ : monsieur Mekki c'est une garantie qu'un client a de son fournisseur// la caution qui est mise en place// en réserve pour demain si le client n'assume pas ses engagements en cas du marché// au lieu de la bloquer je pense qu'aujourd'hui// on peut mettre

136 A : on a eu même pas le temps d'en parler// ben écoutez qu'est ce que ce je vous propose// on va essayer de revenir prochainement avec peut être les mêmes invités sur le même thème parce que là j'ai la moitié des questions// j'ai même pas pu les poser// monsieur Krim// je vous donne le dernier mot//et je vous demandais de nous présenter votre nouvelle entité// je rappelle la société nationale de leasing// ça fait un mois à peu près que vous existez// c'est BDL BNA// c'est quoi au juste// et qu'est-ce que vous allez proposer d'intéressant par rapport aux banques classiques// ne me dites pas tout nouveau tout beau

137D1 : non pas du tout// tout ce qu'on va dire que la société de Leasing a été crée// dans le but de répondre à des besoins// et des besoins de financement// en complément du crédit bancaire// parce que le crédit bancaire reste incontournable// la société nationale de Leasing qui se trouve donc à Zeralda// finance donc tous les projets tous les projets d'investissement euh// pas en création mais en développement// et en extension etc// le leasing est destiné donc à ce type de// ce segment de clientèle//

138A : -[alors// qu'est-ce que vous dites aux investisseurs qui vous regardent ce soir// quel est le type d'investisseurs qui peuvent venir vous voir ?

Alors// tous les opérateurs économiques// tout type d'investissement à l'exception de l'agriculture// je l'ai déjà dit// on commence par les équipements// donc tout ce qui est mobilier// puis en une année ou deux années par l'immobilier// on financera donc même l'immobilier// c'est comme même

important et euh// bien sûr comme je l'ai dit tout-à-l'heure// je termine par un problème de communication// moi je pense// qu'aujourd'hui le moment est venu pour ouvrir le dialogue entre entreprise et banque// et je crois qu'on va pas trouver un meilleurs espace que celui du du du patronat/ : donc les différentes fédérations patronales// et aussi les chambres de commerce// je termine par ça// il y a l'agence nationale de promotion// et de développement des PME// on parlait de mise à niveau tout-à-l'heure // je crois que//il faut qu'on ouvre le débat// de façon à constituer de bons dossiers de business plans// merci

139D2 : une anecdote [bark] (c'est tout)

140 A : -[une anecdote sympa j'espère

Le banquier et le chef d'entreprise est un vieux couple//

141D1 : -[ah oui ah oui

Qui font de la part et se retrouve toujours

142 D1 : voilà

143 A : la prochaine fois que// j'espère que je vais vus inviter vous quatre// on a comme même débordé de 10mn// il est extrêmement difficile// ces jours-ci de respecter le temps// oui// quand des fois des débats comme ça intéressants// on va essayer d'y revenir// merci//je rappelle avec nous ce soir// Mohamed Krim directeur génarale de la société de Leasing// Nait abdelaziz Mohamed Said président de la fédération nationale du patronat algérien qui nous afait beaucoup rire et merci en tous les cas ce soir franchement// monsieur Abdelhak Mekki économiste politologue// et Khaled Terrai opérateur économique manager de Parkins Algérie// merci à tous// je vous donne rendez-vous la semaine prochaine bonsoir

Débat N°5 L'énergie en Algérie

22/ 11/ 2011

Invités :

1. Chamsseddine Chitouh Professeur à l'Ecole polytechnique d'Alger
2. Pierre Gadonneix : Président du Conseil mondial de l'énergie et président honoraire d'électricité en France EDF
3. Christophe Frei : secrétaire général du Conseil Mondial de l'énergie
4. Noureddine Bouterfa : PDG de Sonelgaz et président du comité algérien de l'énergie

Séquence d'ouverture:

01 A : Bonsoir madame monsieur// très heureux de vous retrouver en direct sur Canal Algérie comme tous les lundis soir// Questions d'actu aujourd'hui s'intéresse//à un thème énergétique//l'Assemblée exécutive du conseil mondial de l'énergie //a eu lieu cette année à Oran// les travaux débutent demain// on est à la veille de cet événement//c'est pour cette raison qu'on a choisi un peu de vous parler aujourd'hui// du modèle énergétique//on va dire le le le meilleur// qui qui puisse exister pour un pays comme comme le notre// nos invités// que je vais vous présenter dans un instant// sont d'ailleurs à Oran pour l'émission de ce soir//la question principale à laquelle on va tenter de répondre//je vous le disais// quel modèle énergétique pour un pays comme le notre// alors// dans le monde il faut dire que les tendances// ces dernières années sont différentes//l'énergie fossile// l'énergie nucléaire//énergie renouvelable// chacun ses choix//mais a-t-on réellement le choix//certains pays optent pour un mixe énergétique// un mélange// on verra peut être les expériences dans certains pays//ça marche ça marche pas/// qui sait//et si on prend en compte tout ce qui existe en la matière// et bien euh les spécificités d'un pays comme le notre// quel modèle peut-on choisir? voilà notre plan d'émission// s'articulera// autour de trois grands thèmes//trois grandes parties// en premier lieu// le modèle énergétique// deuxièmement les énergies renouvelables// et puis en dernier l'énergie nucléaire// qui fait parler beaucoup d'elle//ces euh derniers temps// la crise financière automatiquement on en parle// puisque euh la zone euro en souffre énormément// c'est ainsi// alors voici notre plateau de ce soir// professeur Chamsseddine Chitouh bonsoir//vous êtes professeur à l'Ecole polytechnique euh d'Alger// un habitué// euh à chaque fois qu'on parle d'environnement d'énergie// c'est avec beaucoup de plaisir qu'on vous reçoit// depuis Oran trois invités ce soir//qui doivent arriver d'une minute à l'autre//nous avons

Pierre Gadonneix// alors il est Président du Conseil mondial de l'énergie// il est aussi président honoraire d'électricité en France EDF// Christophe Frei secrétaire général du Conseil Mondial de l'énergie//et Noureddine Bouterfa le PDG de Sonelgaz et président du comité algérien de l'énergie// ces trois invités doivent arriver d'une minute à l'autre//avant de commencer tout ce débat// euh on a tout simplement posé la question aux Algériens sur le modèle énergétique// beaucoup d'entre eux// suivent un peu ce qui se passe dans le monde//ils ont leur petite idée là-dessus//voici leurs réponses recueillies par Nawal Abada

Reportage

02 A : voilà Professeur Chitouh//en attendant que les invités d'Oran s'installent//je commencerai par vous// on vient de voir ce ce reportage// apparemment c'est l'unanimité aujourd'hui//il y a un niveau de conscience chez les Algériens// tous veulent abandonner les hydrocarbures//et et un peu tourner euh vers euh et tourner vers l'énergie euh renouvelable// euh vous appréciez ce niveau de conscience des Algériens aujourd'hui ?

03D1 : ça me fait vraiment plaisir de voir qu'il ait// une prise de conscience// sur le fait qu'il n'y pas de fatalité/// les énergies fossiles c'est des énergies de passage//euh mais il faut en faire le meilleurs usage//j'espère que nous avons l'opportunité de revenir là-dessus//euh et je crois qu'il serait peut être intéressant avec votre émission de faire un peu l'historique de l'énergie// c'est-à-dire globalement comment on consomme l'énergie// pas seulement chez nous// mais en règle générale//euh l'énergie a en quelque sorte// a accompagné// l'histoire de l'humanité//nous savons tous que l'homme préhistorique/// avait la possibilité// de euh de manger//de se vêtir// de se protéger du froid//et tout ceci ça demande de 'énergie//à partir de ce moment// il est donc important me semble-t-il//de faire en sorte//expliquer où nous en sommes//en l'espace à peu près actuellement//d'un siècle et demi//nous avons consommé// ce que la planète a mis des centaines de millions d'années à créer// je parle des énergies fossiles//il est donc important à l'échelle planétaire// de lever le pied sur la pédale// de façon à faire en sorte que les changements climatiques// qui sont//qui sont en quelque sorte éminents//en plus les atténuer// on peut pas inverser la machine// mais on puisse peut être// et là c'est de moins en moins//avec les hypothèses actuelles de maintenir// ces fameux 2°//qui nous permettraient de limiter la quantité de CO2 à 450 PPM//mais il faut l'effort de tous//mais malheureusement// il faut le dire//nous ne prenons pas le chemin

04 A : d'accord// alors le modèle énergétique algérien aujourd'hui// la question revient sans arrêt//à votre avis//euh euh qu'est-ce qu'on peut aujourd'hui dire aux générations futures//qu'est-ce qu'on peut leur promettre sur// on va dire// le modèle idéal//le plus approprié pour un pays comme le notre ?

05 D1 : écoutez// l'Algérie//nous avons l'immense chance d'avoir un immense territoire// euh de 2 millions et 400000 Km2// avec un ensoleillement l'un des plus importants du monde//euh pour la petite histoire si on regarde//les pays du nord// ils ont un ensoleillement// globalement deux fois moins important/// mais selon sa marche forcée dans le solaire//qui empêcherait l'Algérie// de se lancer dans le solaire//mais pour cela il faut avoir un cap énergétique// il faut arriver// à ce qu'on appelle un bouquet énergétique//c'est-à-dire//les énergies fossiles mais pas seulement//dans une certaine proportion//parce qu'il faut rompre avec l'ébriété énergétique actuelle// faire en sorte //qu'on puisse pas pomper de façon frénétique//une ressource qu'il faut laisser//et c'est ça le développement durable// aux générations futures// beaucoup d'études de l'AIE disent// beaucoup d'études de l'AIE disent//que globalement//à partir du milieu des années 2030/// l'Algérie// n'exporterait pas de pétrole//je parle pas du gaz naturel// c'est une autre affaire//en tout état de cause nous avons du pétrole// nous avons du gaz naturel/// il faut faire le meilleur usage//en faisant appel//pas seulement aux autres énergies fossiles//euh renouvelable// l'éolien le solaire la géothermie la biomasse//mais surtout surtout//il faut aller vers le plus grand gisme en économie d'énergie//ce qu'on appelle l'économie d'énergie//et là en Algérie// forcé de constater que nous gaspillons// des études ont montré// que nous pouvons économiser jusqu'à 25%// d'énergie// par

des gestes simples//et tout ceci fait partie de ce que vous appelez vous//une stratégie// un cap un modèle énergétique

06 A : d'accord//alors nos invités se sont installés//à Oran// on les a en direct d'ailleurs//messieurs bonsoir// merci beaucoup d'être avec nous en direct// en duplex//je sais vous avez un emploi du temps assez chargé//merci d'avoir donné de votre temps// à cette à cette émission//je vous présente Pierre Gadonneix// alors il est Président du Conseil mondial de l'énergie vous êtes aussi président honoraire d'électricité en France EDF// Christophe Frei vous êtes secrétaire général du Conseil Mondial de l'énergie//et puis Noureddine Bouterfa vous êtes le PDG de Sonelgaz et vous êtes aussi président du comité algérien de l'énergie// alors messieurs pour commencer aujourd'hui euh ce modèle énergétique// ce mixe énergétique//est-ce qu'on peut vraiment y croire// est-ce que aujourd'hui les pays ont vraiment le choix de choisir le modèle qui les arrange le plus// ou ils sont contraint de prendre ce qu'il y a sur marché//voilà// pour faire simple// monsieur Gadonneix ?

07 D2 : je vais commencer// je pense que les choix énergétiques sont dans tous les pays du monde//euh euh un choix de société//et et et un choix que les gouvernements doivent euh prendre et et mettre en œuvre// dans tous les pays du monde// il y a une politique énergétique// qui est l'expression d'un choix//alors ces politiques énergétiques répondent// et là il y a// un consensus// une unanimité// qui est que ces politiques doivent répondre à trois objectifs et non pas un// c'est ça ce qu'il faut bien avoir//le premier c'est// ça vient d'être évoqué// c'est que euh// on a besoin d'énergie pour la croissance// et que euh la croissance applique des besoins énergétiques en croissance//même avec les efforts//qui viennent d'être appelés//tout à fait nécessaires//d'économie d'énergie//en prenant les scénarios les plus favorables//la consommation d'énergie va croître fortement dans le monde// on pense donner un nombre de grandeur par exemple// que d'ici l'année 2050//la consommation d'énergie va doubler//donc on est dans un monde où la croissance de l'énergie//doit être satisfaite//alors// la deuxième préoccupation//c'est l'environnement et euh notamment les préoccupations en matière de réchauffement climatique// qui applique de réduire l'émission de CO2//puis la troisième préoccupation que tous les pays ont// c'est bien sûr comment faire// euh la hausse des coûts d'énergie//qui est inéluctable//parce qu'on va chercher euh des énergies dans des endroits plus en plus difficiles à atteindre//on va répondre à des préoccupations environnementales// donc le coût de l'énergie va croissant//comment faire que cette croissance que ces doses des coûts ne viennent pas perturber euh les égalités les situations sociales//notamment que les plus démunis// aient accès à l'énergie parce que aujourd'hui euh dans le monde//il y a plus d'un milliard et demi// euh d'habitants qui n'ont pas accès à l'électricité ou à l'énergie et donc il est important de pouvoir répondre à cette préoccupation//et donc il y a des choix possibles// et ces choix// la philosophie du Conseil mondial de la philosophie où je participe depuis une vingtaine d'années//c'est que on a besoin de toutes les formes d'énergie//de toutes les technologies//on a besoin des énergies renouvelables bien sûr en priorité//on a besoin de des euh énergies fossiles// le charbon le gaz le pétrole// on a besoin de de l'énergie hydraulique// on a besoin// et surtout en amont comme l'avait dit l'intervenant// on a besoin d'économie d'énergie//qui doive pour vous donner XXXX on pense que les économies d'énergies//vont répondre pour 40% des préoccupations en matière de réduction de l'émission de CO2//donc il y a des choix// mais ces choix doivent répondre aux considérations locales//car tous les pays n'ont pas la même situation//l'Algérie a la chance comme ça vient d'être rappelé d'avoir du soleil//et de l'espace//mais l'Algérie a aussi s'il vous dira la chance d'avoir du pétrole//du gaz// donc les situations sont très différentes d'un pays à l'autre//et donc les politiques énergétiques doivent tenir compte à la fois des ressources et des attentes de la population

08 A : alors Christophe Frei justement// puisque Pierre Gadonneix vient de parler de ces énergies renouvelables mais aussi des hydrocarbures// donc un pays comme le notre// un pays comme

l'Algérie aujourd'hui a différentes sortes d'énergie//est-il évident de choisir// d'opter pour un mixe énergétique/ ?

09D3 : je pense là l'Algérie s'inscrit certainement avec sa volonté de diversifier// aujourd'hui elle dépend fortement du gaz avec sa propre production de l'électricité//de de de secteur gaz//je pense avec sa volonté de diversifier et aussi d'investir dans des énergies renouvelables//ça s'inscrit tout-à-fait dans la logique qu'on vient d'entendre// qui est celle de d'eu euh d'avoir une stabilité à long terme politique//qui finalement dépend aussi du fait qu'on mise pas sur une technologie mais qu'on qu'on qu'on// qu'on élargit l'éventail des des des sources en provenance de l'électricité dans ce sens-là// je pense l'Algérie sur XXXX 12000MW solaire installés jusqu'à 2030//elle fait elle montre qu'elle est très sérieuse par rapport à à à cette vision-là

10A : d'accord//Noureddine Bouterfa ce mixe énergétique vous l'encouragez vous aussi au niveau de Sonelgaz//vous en parlez sans arrêt également

11D4 : ben c'est exact// donc// aujourd'hui c'est effectivement la production d'électricité étant essentiellement basée sur euh le le le gaz naturel//il est il est donc euh// pour nous nécessaire// de diversifier le le le nos sources// mais comment les diversifier// ben euh// les diversifier en Algérie à partir du moment où vous avez en premier les énergies primaires// qui est le gaz naturel il faut aller vers d'autres sources// mais d'autres sources appellent d'autres technologies//or celle qui est la plus disponible en Algérie après le gaz c'est le solaire//alors le solaire pour y aller//il faut travailler// mais il faut aller vers ce que j'appelle une une une énergie vraiment nationale//parce que le problème des renouvelables//n'est pas tant le soleil// le soleil je dis bien le monde entier a du soleil// mais enfin c'est d'avoir la technologie de conversion// qui permette vraiment de dire j'ai une énergie nationale//et dans le cas de l'Algérie n'oublions pas que en fait chaque thermie de gaz économisé c'est une thermie pour les générations futures//mais c'est aussi// c'est une thermie qui peut être disponible pour l'exportation et donc pour augmenter nos revenus//donc voilà un peu sur quoi se base la stratégie//donc le choix algérien n'est pas seulement conjoncturel//c'est un choix qui était inscrit depuis de longues années// je crois est venu le moment où//cette euh je dirai les renouvelables peuvent être une très bonne alternative// économique compte tenu notamment du coût de de de l'énergie d'aujourd'hui//mais surtout des coûts prévisibles de l'énergie de demain// donc les énergies renouvelables en Algérie// étant une énergie de substitution//peuvent être une alternative crédible et créer ce mixe énergétique qui répondra à la fois//aux besoins des populations et aussi de l'industrie// mais pourquoi pas de façon indirecte à la problématique de l'environnement

12 A : d'accord// professeur Chitouh vous voulez réagir ?

13 D1 : oui en fait// d'abord je voudrais souhaiter la bienvenue à nos illustres invités//je voudrais revenir sur un petit point//que le président Gadonneix// a mentionné à savoir//la nécessité de la croissance//l va falloir qu'on définisse qu''est-ce qu'on appelle la croissance//pour le nord et la croissance pour le sud//

14 A : -[ah le grand débat

C'est le grand débat//en

Ce sens que le CME//de mon point de vue// devrait de mon point de vue pouvoir// moraliser la consommation de l'énergie//et le président Gadonneix a parlé de 1 million de un milliard et demi de personnes//qui n'ont pas accès// à une forme d'énergie//ça va même plus loin//en Afrique c'est plus catastrophique que ça// qu'on sait qu'un Américain c'est 8 tep tonnes équivalent en pétrole// par habitant et par an//et qu'un Israélien c'est 200K//il y a globalement ce que consomme l'Américain en une semaine l'Israélien le consomme en une année// il y a donc une disparité//qui me parait importante//dans le domaine de l'électricité c'est encore plus crucial//actuellement nous sommes à peu près à 20000 térawatt heures// mais qui consomme// ce sont les pays du nord

15A : -[et c'est pas prêt de changer professeur

Non seulement c'est pas prêt de changer//mais il y a des tendances lourdes//voyons les pays comme la Chine// les pays émergeants//qui consomment eux aussi//mais d'une certaine façon//si on revient à la consommation par habitant par capita//le Chinois c'est une tonne et demi//c'est pas 8 tonnes//donc qu'on empêche le développement de la Chine c'est pas moral//et donc de ce côté-là il me semble qu'il est important// de moraliser la consommation de l'énergie// d'arriver à un SMIK// de consommation énergétique//qui préserve les dignité des personnes//pour revenir à ce que vous dites//l'Algérie c'est environ 1000Kilowatt heures par habitant et par an//si on veut faire un modèle énergétique//il faut nous projeter dans l'avenir//l'Algérie de 2030 c'est quoi/// moi je vous le dis c'est 45 millions d'habitants//est-ce qu'on va continuer avec 1000Kilowatt heures par an et par habitants//est-ce qu'il faut aller à 2500// qui est la moyenne actuelle mondiale//la moyenne mondiale c'est 2500Kilowatt heures// pendant que l'Américain est à 12000// le français est à 9000//le Qatari ou le quatarot je ne sais pas comment on l'appelle// bref nous serions//il serait tenez-vous bien autour de 27000 Kilowatt heures par habitants et

par an//et à côté de ça l'Israélien c'est 250//donc il y a un rapport de 1mille//c'est tout ça qu'il faut dans le cadre du calme et de la sérénité au niveau d'un organisme comme le CME dire écoutez//il faut accompagner un certain nombre de pays//et nous en tant qu'Algérien//nous sommes demandeurs// de l'accompagnement pour une vision de l'avenir en ce qui concerne justement ce fameux modèle énergétique

16 A : d'accord// on a parlé depuis le début de l'émission// ça fait déjà 20mn de ce modèle énergétique//on va dans un instant des énergies renouvelables qui ont la part du XX// il faut le dire dans chaque débat concernant les énergies de manière générale//et puis le nucléaire ça sera à la fin// mais d'abord parlant un peu de l'actualité //professeur chers invités depuis Oran//l'actualité c'est 2011 qui il faut le dire a été une année charnière//une année euh qui a vu des événements// je parle notamment des révolutions arabes//je parle de la crise financière//donc il y a pas mal de choses qui ont changé durant cette année// euh est-ce qu'aujourd'hui//avec ce contexte économique//y a de nouveaux enjeux// de l'énergie mondiale// professeur Chitouh ?

17D1 : en ait de mon point de vue//en tout cas que les révolutions arabes aient eu lieu ou pas// ça ne change rien// parce que c'est ce qu'on appelle la dynamique de l'énergie//un certain nombre de pays continue// à consommer malheureusement comme par le passé//

18 A : -[un pays comme la Libye ça ne change rien ?

Attendez//non mais c'est une perturbation de second ordre//on arrivera// à un moment ou à un autre à ré-établir// ce qui est par contre important//et monsieur Gadonneix en a parlé tout à l'heure//c'est le changement climatique// on ne prend pas assez compte du fait qu'il faut décarbonner l'énergie//on continue avec un bilan énergétique globalement 80%// des énergies fossiles//et ce qui est plus grave encore//tous les modèles à 2030 2040// disent que et le pétrole et le gaz naturel et le charbon//resteront les énergies prioritaires//ça veut dire quoi// ça veut dire// la planète va de plus en plus être confrontée// à des changements climatiques airatiques//des changements climatiques airatiques//nous n'avons pas pu// à l'échelle de Copenhague stabiliser à 2°//à savoir les fameux 450 PPM de CO2//ce qui veut dire globalement et on l'a vu//euh au Givin de Nice//il n' y a pas eu une phrase sur le changement climatique//à savoir que ce n'est plus prioritaire//il y a d'autres priorités//euh alors que le feu est dans la maison//quand je dis la maison la terre//à savoir que c'est quelque chose d'irréversible et beaucoup//et beaucoup d'études actuellement disent qu'on tiendra pas les 2°//cela veut dire que xxxx partie//et les pays comme l'Algérie sont des pays les plus vulnérables//il faut le savoir//nous aurons des perturbations climatiques//nous aurons les les tout à l'heure dans le VTR//le bonhomme parlait de chaleur en mois de novembre//ça va être de plus en plus récurrents//vous aurez la sècheresse vous aurez euh donc il y a un certain nombre de choses//si vous voulez le nord a pollué// le sud trinque//c'est-à-dire//qu'en fait au niveau des pays du nord//ils ont d'une façon ou d'une autre la parade//mais aussi bien pour les changements climatiques c'est-à-dire le CO2 qui est incriminé// mais pas seulement//mais aussi pour le nucléaire// quand il y a un

nuage radioactif tout le monde XX// et le nuage radioactif n'a pas besoin de visa// pour passer d'un pays à un autre//ce qui veut dire qu'il y aura forcément// me semble-t-il// à un moment ou à un autre//se mettre tout autour de table pour dire//qu'est-ce qu'on veut pour cette terre

19 A : alors messieurs depuis Oran// je repose un peu ma question concernant ce contexte//à la fois économique avec la crise financière// et à la fois politique avec tout ce qui s'est passé par exemple dans le monde arabe// est-ce que à votre avis aujourd'hui//on peut parler d'un contexte énergétique euh euh face à cette situation// en face à cette actualité//est-ce que tout simplement les enjeux de l'énergie ont changé ?

20D2 : alors je partage un petit peu ce qu'a dit le professeur//c'est qu'il y a eu plusieurs événements//vous en avez cité quelques uns je peux énormément en ajouter d'autres//il y a plus d'un an disant deux ans//la le l'euh l'explosion d'une faune pétrolière du Mexique//il y a eu une Fukushima//mais il y a eu aussi de bonnes nouvelles au cours de l'année 2011//euh il y a eu le développement// je crois c'est important de le dire//quand on va aux Etats-Unis et au Canada//on s'aperçoit que c'est un événement tout- à-fait majeur//le développement de nouvelles ressources gazières qu'on appelle le gaz de schiste qui est d'ailleurs accessible probablement en Algérie mais qui euh double les réserves américaines en matière de gaz naturel et c'est vrai aussi au Canada// il y a eu des découvertes de pétrole euh// en profondeur// dans les forages profond sous-marins//donc il y a eu de nouvelles ressources de de d'énergie fossile// et donc ce que je veux dire// et là je rejoins ce que dit le professeur//c'est que s'est passé plusieurs événements en 2011//mais à mon avis ces événements// ne remettent pas en cause le fait que// à long terme on doit avoir une stratégie énergétique qui respecte les trois priorités//et je suis complètement d'accord avec le professeur c'est qu'il faut// on peut pas se permettre d'en omettre une//les trois priorités c'est la croissance//c'est l'environnement et c'est l'accès à l'énergie pour les plus démunis//et ces trois priorités font qu'aujourd'hui//monsieur le professeur nous en sommes tout-à-fait conscients dans la consommation de l'énergie//pratiquement plus de 90% de la croissance de la consommation de l'énergie sera dans les pays en développement et émergents//pratiquement les pays développés la croissance énergétique est très faible// et probablement//s'il y a les économies d'énergies importantes elle sera quasiment négligeable// donc toute la croissance va venir tout-à-fait justement//des pays émergents qui ont un besoin important// et là la bonne nouvelle c'est que je suis convaincu// nous sommes convaincus// je suis un grand optimiste//que nous avons les réserves d'énergie fossile// qui nous permettent de gérer la transition vers des énergies durables// qui sont les économies des énergies le euh les renouvelables et bien sûr le nucléaire dont on reparlera tout à l'heure// et donc je suis convaincu que les progrès technologiques nous donnent accès à de nouvelles ressources d'énergie//fossiles dont on a besoin//et en particulier l'Algérie qui est un très grand producteur de gaz// a la chance de produire de l'énergie// aujourd'hui considérée comme l'énergie par excellence parce que c'est elle qui émet le moins de de CO2// et qui permet de de de substitution// et qui permet de gérer cette transition

21 A : d'accord// je repose peut être ma question autrement Pierre Gadonneix// est-ce qu'on risque pas de renoncer à l'environnement// pour un peu rattraper la croissance face à la situation de crise que vit en ce moment la zone euro ?

22D1 : c'est justement ce que je voulais dire// et c'est l'une des convictions des modèles énergétiques qui a d'ailleurs publié la semaine dernière une étude qui examine l'ensemble des politiques énergétiques de tous les pays et essaye d'évaluer à la fois leur contenu et leur résultat// est une des conclusions que nous sortons en tant que consommateur de l'énergie//c'est qu'il est important de garder présents les trois objectifs// c'est vrai que par moment et on était à Copenhague// la priorité a été à ce moment-là sur la préoccupation en matière de l'environnement et les pays développés avaient peut être oublier la croissance//notamment qui était une préoccupation des pays émergents// tout à fait légitime//aujourd'hui avec la crise// on a peut être tendance à sous-évaluer les préoccupations en matière de l'environnement//les les préoccupations en matière de l'environnement// notre conviction c'est qu'il faut des politiques énergétiques équilibrées sur les trois facteurs//et une politique énergétique c'est politique de long terme// quand on est dans le secteur de l'énergie// les décisions qu'on prend aujourd'hui//auront des

conséquences dans 10// 20// 30// voire un siècle//donc il est important d'avoir des politiques énergétiques qui aient une vision de long terme et qui soient stables dans le temps

23 A : d'accord//euh euh on vous écoute aussi Christophe Frei et puis Noureddine Bouterfa/ : sur cette question de contexte aujourd'hui économique et politique//sur les enjeux éventuelles de la stratégie énergétique ?

24D4 : oui ben je crois// d'abord il y a une question qui est récurrente/ qu'on retrouve souvent//euh les révolutions arabes auront un impact// ou ont un impact sur la stratégie mondiale d'approvisionnement en matière d'énergie et surtout d'énergie primaire//je crois que la réponse// que tout le monde convient//ça a des répercussions de très court terme// en fait ça ne peut pas avoir des répercussions à long terme//et on le voit très bien// et on l'a déjà vu avec l'Irak//qui a été lui d'une autre façon presque effacé de l'approvisionnement mondial//et puis on va le retrouver avec la Libye//mais on voit que tout ça n'a pas eu des impacts énormes//puisque plus ou moins le prix du pétrole est resté dans des niveaux// qui étaient ceux euh// ce qui euh ceux d'avant les révolutions//ont créé un pic mais on fait on a pas atteint les pics annoncés de 150 dollars et autre// donc// mais par contre//la question qu'on peut se poser qui va être difficile à résoudre dans les années avenir// c'est que en fait l'humanité est entrée devant une équation où il s'agit à la fois de de de de ne pas ouvrir cette porte de 2°// mais de notre côté//ce que l'on constate//au fond il y a de la croissance//c'est cette croissance qui vient de pays euh notamment de la Chine ou de l'Inde// fait que d'un côté// il y a de bonnes nouvelles// où vous trouvez pratiquement le continent européen// qui fait des progrès// les Américains un peu moins// mais d'autre côté les besoins de développement font que d'autre côté on consomme un peu plus d'énergie//aussi on en émet//la question qui est posée// est-ce qu'on peut trouver un équilibre// entre les besoins des pays émergents//et ceux des pays développés//qui aussi prennent conscience//que finalement la planète est une// et que nous sommes tous embarqués sur le même bateau//et qu'on ne peut pas continuer c'est vrai//à faire ce procès de dire le nord le sud// aujourd'hui finalement on va dire le passé c'est le passé il faut se projeter vers l'avenir// mais je dirai le fardeau doit être porté par tout le monde// et ça là où il y a// où on a besoin d'une politique vraiment j'allais dire de gouvernance mondiale de l'énergie// et autant disait l'énergie ça doit l'affaire de société//l'affaire des entreprises// je crois que l'affaire de l'énergie//n'est jamais autant une affaire politique que dans les moments difficiles// et je crois à ce moment// qu e euh les gouvernements ou les pays constatent que les euh//que le le le le marché financier//est un élément important et on veut introduire de la moralité//et un contrôle sur ce marché//autant je me dis// que finalement l'énergie ça doit être l'apanage des Etats// et les Etats à mon avis doivent pas se dessaisir de cette question-là// et en faire comment dire pour l'électricité une marchandise comme les autres//non l'énergie n'est pas une marchandise comme les autres//je crois que l'énergie appartient à l'humanité// et quelque part l'humanité doit se résoudre à trouver des solutions communes// finalement à des problèmes communs// voilà// dire l'avenir oui moi je suis optimiste// il y a des pays qui font des efforts// l'Algérie aussi contribue à euh à cet effort// pratiquement réduisant les les les gaz torchés en allant vers le renouvelable même si// euh elle trouve son comble//d'un point de vue économique// mais euh je crois que l'humanité n'a pas le choix en réalité//nous n'avons pas d'autres choix que d'aller en fait vers des stratégies//encore une fois dans cette période de perturbation// de ne pas se tromper// parce en fait les décisions qu'on prend sur des phénomènes ou j'allais dire sur des épiphénomènes// peuvent nous emmener vers d'autres voies // je crois que euh avoir de grands incidents// ou on doit en tirer la leçon//mais ça ne doit pas tracer un cap sur des stratégies finalement de très longs termes

25 A : alors Chritophe Frei est-ce qu'on peut avoir votre avis sur ce point// avant de passer aux énergies renouvelables ?

26D3 : je pense illustrer peut être un peu le euh // un contexte comme on le constate//globalement avec ce qu'on fait euh en faisant nos recensements d'opinions avec des XXX d'énergie à travers le monde//on est plus que dans 90 paies//on a 3000 organisations donc nous dont on est membre// chaque année on essaye de faire un recensement quelles sont quelles sont les sujets qui préoccupent vraiment le plus les les les décideurs énergétiques// je pense on a fait ça ces derniers trois ans// on a constaté que euh oui chaque année il y a d'autres préoccupations qui dominent// il

y a forcément euh cette année il y a le nucléaire//qui a qui était une grande préoccupation dans toutes les régions// il y a y a les révolutions arabes//qui était une grande préoccupation//il y a il y a aussi la question de de de la crise financière//qui est une préoccupation qui n'était pas là il y a quelques années//je pense comme comme le président a dit// euh il y a trois ans on avait pas les gaz de schiste c'étaient pas encore présents sur les sur les// personne pense au gaz de schiste il y a trois ans//il y a personne qui disait que ça fait un futur//je pense le message c'est dire// oui ça peut changer très rapidement mais est-ce que ça peut mettre en question nos politiques// si si on pense// quelle est la durée d'un investissement dans l'infrastructure énergétique//si on parle de 10 ans c'est de l'ultracourt terme//il y a des investissement qui durent jusqu'à 90 années//c'est pas parce qu'on a toutes les années de nouvelles grandes préoccupation qu'on peut changer la politique chaque année// je pense que c'est un point qui est XXX de tout ce qui a été dit//un deuxième point//qui qui réfère un peu à la question de croissance// et la question comment il y a forcément une tension//entre la croissance d'un côté//et et et la pauvreté// et le changement climatique de l'autre côté// j'ai trouvé très intéressant on a fait aussi un [survel] il y a deux ans// je pense que est sorti c'est très clair//c'est très légitime d'avoir une envie de croissance//idéalement il y a une grande priorité de changement climatique mais il faut respecter// que il y a des priorités à très court terme qui dominent peut être//la vision à long terme/ : il faut trouver le chemin pour qu'on qu'on comment// je pense que tout le monde le dit à cette table ronde//que pour réunir les différentes conditions// les trois piliers là//la sécurité donc la croissance// la sécurité énergétique// la croissance// le côté environnemental et puis aussi le côté forcément le plus important de de de la [foribility](responsabilité) de de la responsabilité équité sociale

27 A : d'accord// alors//on a compris professeur Chitouh// aujourd'hui avec cette mondialisation// cette globalisation//c'est l'affaire de la planète// on peut plus faire confiance aux politiques énergétiques euh un peu régionales//c'est la planète qui doit agir

28D1 : justement// et là si nous avons la chance d'avoir parmi nous monsieur Gadonneix// qui normalement devrait avoir// une vision planétaire// et à ce titre-là vous avez bien fait d'insister sur le fait que// le problème n'est pas local// il est global/// euh le meilleur exemple c'est// l'indicateur qui depuis un an ou deux est en train de// de faire son chemin// ce qu'on appelle l'over choot day//c'est-à-dire le jour du dépassement//la nature met à la disposition de l'humanité// un certain nombre de ressources//pour l'année//il s'avère d'après des calculs//qui ont été faits// que nous consommons le capital que met la terre à notre disposition//en moins d'un an//c'est-à-dire que cette année en 2010//c'était le 20 août//c'est-à-dire que nous avons mis près de 8 mois// ce que la terre nous a donné pour une année//et ça c'est très grave//ça veut dire que nous consommons globalement//comme si on a 1,3 planète//et si on fait les calculs pour des pays comme// euh la les Etats-Unis//c'est comme s'il y avait 4 planètes//les Américains consomment comme s'ils avaient 4 planètes à leur disposition//et le gros problème c'est qu'on dit attention// il faut bloquer la Chine// parce que si la Chine veut avoir le niveau//européen ou américain//4TEP ou à 8 TEP//il faudrait encore 4 autres planètes//donc d'une certaine façon//c'est une fuite en avant de tous les côtés//il va falloir peut être à un moment ou à un autre//moraliser// je reviens au terme moraliser//et faire en sorte qu'il faille respecter la nature//ne consommer ce que donne la nature//et pour cela//il faut se mettre autour d'une table//est-ce que par exemple l'Américain qui comme deux fois plus que l'Européen est deux fois plus heureux// donc cette notion de décarbonatation de l'énergie//doit être une partie de la solution//

29 A : -[mais pour les Américains// n'importe quel président américain qui vient au pouvoir// il dit// je ne touche pas au mode de vie des XXX

Le niveau de vie des Américains ne se discute pas

30A :-[c'est même pas la peine d'espérer

D'accord mais quand on dit aux Chinois//à 1,5 tonnes// attention il ne faut pas consommer// vous savez en Chine il y a autant de voitures qu'en France//d'un côté vous avez un milliard et demi d'individu//de l'autre il y en a 65//vous avez 30 millions de voiture// c'est-à-dire ce n'est plus qu'une bagnole// c'est l'équivalent d'un bus// et donc il y a cette aspiration humaine//vers une élévation de niveau de vie// encore qu'il faille savoir// est-ce que consommer de l'énergie// c'est ça le bonheur// il va falloir donc à un moment ou à un autre// je réitère//la question que j'ai posé tout à l'heure//à savoir n'est-il pas venu le moment// de pouvoir tout mettre à plat//et dire voilà comment nous pourrions// sans pour autant//euh si vous voulez atteindre d'une façon drastique//les économies d'énergie//pour les grands pays//mais au moins faire en sorte qu'il ait//une moralisation de la consommation de l'énergie à l'échelle de la planète en la respectant

31 A : d'accord//on passe aux énergies renouvelables// vraiment le temps passe très vite ce soir// je ne sais pas si c'est parce que le thème est très intéressant//certainement les invités aussi// alors//les énergies renouvelables// il y a deux problématiques si je peux m'exprimer ainsi//concernant l'Algérie//d'abord le coût// ça coûte très cher//et puis le transfert de technologie// là c'est un point// sur lequel beaucoup de spécialistes insistent et disent que aujourd'hui et j'ai envie de dire que c'est tout-à-fait normal que beaucoup de pays européens// beaucoup de pays occidentaux// refusent de de de ramener leur savoir-faire en la matière// pourquoi// tout le monde devine pourquoi//votre avis là-dessus// transfert de technologie// et puis le coût//et on va donner aussi la parole à nos invité d'Oran//sur cette question

32 D1 : je vous disais tout à l'heure// le gisme en solaire algérien est tellement important en terme de puissance//qu'il y a des gains de puissance du fait qu'il est important//ce qui veut dire que par unité de temps et par unité de mesure//on reçoit plus d'énergie// et de ce fait// le coût du kilo wattheures provenant du solaire//devrait toute chose égale par ailleurs//être inférieur au coût du même kilo wattheures s'il est produit au nord// puisque le gisme en solaire en nord est relativement plus faible// ceci étant dit il y a un coût// mais là où le bât blesse// c'est que jusqu'à présent// nous ne sommes que des consommateurs de technologie//nous n'avons pas encore trouver de partenaires//capable de nous accompagner pour une intégration//capable de nous accompagner pour une intégration//le solaire du point de vue thermodynamique c'est pas compliqué//mais il va falloir un moment ou l'autre//qu'on puisse trouver des partenaires qui puissent gagner et c'est normal qu'il puisse faire de l'argent// mais que nous nous ne soyons pas dépendants à vie//il faut qu'à un moment ou autre qu'il ait un taux d'intégration progressif//la centrale de Hassi Rmel//c'est un bon début//mais il faut pas s'arrêter là//parce qu'il faut multiplier// on parlait tout à l'heure de 12000 Kilowatt heures//22000 kilowatt heures//c'est pas évident//il faut un véritable plan Marchal//qui puisse mobiliser la société algérienne// pas simplement le Ministère de l'énergie ou un autre ministère// tous les autres ministères devraient y être// parce que c'est une vision d'ensemble// l'économie de l'énergie c'est vous qui allez la faire// c'est l'élève// c'est// chaque citoyen a sa part de responsabilité//encore faut-il lui explique les enjeux

33A : d'accord// j'aimerais aussi écouter Pierre Gadonneix et Christophe Frei sur cette double problématique pour un pays comme l'Algérie donc je le rappelle// aussi bien transfert de technologie// que bien évidemment tout ce qui euh coût

34D2 : comme le disait le professeur tout-à-l'heure//le le les préoccupations en matière énergétique ont un aspect local//parce que la situation n'est pas la même d'un pays à l'autre//vous venez de le dire// l'Algérie euh a la chance d'être un pays avec beaucoup d'ensoleillement//et de l'espace// il y a d'autres pays// dans l'Europe du nord// d'autres régions du nord là où il y a pas de soleil//il y a d'autres sources// donc il faut regarder spécificités régionales//mais en même temps il y a des préoccupations qui sont mondiales et qui impliquent d'ailleurs//une gouvernance mondiale//le professeur disait il faut que tout le monde se mette autour d'une table// c'est pas si simple que ça// j'ai pu assister à Copenhague//à ces processus//il faut que la table soit grande parce qu'il y avait 3000 personnes// et le processus est un petit peu complexe//mais c'est vrai qu'il y a des sujets//qui sont des sujets globaux//et si je reviens aux énergies renouvelables c'est clair que l'intérêt du monde entier la planète// est que chaque pays développe les énergies renouvelables auxquelles il

a la chance d'avoir accès//par exemple l'hydraulique qui est la première des énergies renouvelables//il faut savoir que dans le monde c'est de loin//de loin la première énergie renouvelable//et où il y a un potentiel considérable//pas tellement en Algérie// vous m'avez dit tout-à-l'heure monsieur Bouterfa//mais dans d'autres pays encore un potentiel considérable// par contre// il faut le développer la terre et la planète// et que l'hydraulique se développe là où il y a du potentiel//notamment en Afrique// dans l'Afrique il y a un potentiel considérable// en Amérique latine il y a un potentiel considérable // encore dans certaines régions de l'Amérique du nord// et le solaire se développe bien sûr en Algérie//et ce développement du solaire ben//il doit se faire dans l'intérêt euh global avec/ : nous sommes très favorables au Conseil Mondial de l'énergie qu'il ait transfert de technologie//au rythme// je voulais dire deux choses// le transfert de technologie nous y sommes très favorables et nous en sont la proposition et deuxièmement// il faut que le développement des énergies renouvelables se fasse au rythme où ces énergies ont une certaine compétitivité// sinon ça va être un prélèvement sur le pouvoir d'achat des citoyens//et donc nous sommes conscients qu'il va y avoir des progrès technologique qui font que// par exemple le solaire// les coûts de production du solaire baissent actuellement très régulièrement// et on pense que dans10 20 ans le solaire sera// compétitif par rapport à des énergies alternatives// et donc// il faut profiter de ces années// pour développer progressivement// aujourd'hui on peut pas imaginer de faire massivement du solaire// parce que les prix sont aujourd'hui excessifs// mais avec le temps que nous donne l'énergie fossile et notamment l'Algérie a la chance d'en avoir// on peut progressivement développer des technologies dont noud sommes convaincus qu'à terme//elles seront compétitives//et le euh le euh// le plaidoyer qu'il ait transfert de technologie est tout-à-fait légitime et nous y sommes très favorables

35 A : alors Christophe Frei sur cette question de transfert de technologie

36 D3 : je peux rajouter peut être des exemples// j'ai beaucoup voyagé//j'étais dans 40 pays depuis que j'ai commencé à travaillé dans le Conseil Mondial de l'énergie// euh euh avant ça j'étais aussi dans un euh// il y a une quinzaine d'années j'avais travaillé dans un laboratoire de cellules solaires//une première anecdote qui m'a frappé//quand j'ai travaillé il y a 15 ans dans un laboratoire de cellules solaires c'était un laboratoire de cellule amorphe// donc une haute technologie des des réacteurs de plasma de tout//avec imaginez-vous des gants// l'équipement pour être propre tout ça euh et on a atteint on était très fiers des rendements qu'on atteignait//à ce moment-là//voilà 15 ans plus tard j'étais dans un laboratoire de de m'a pris dans un laboratoire de cellules solaires//où il y avait un professeur un peu un peu on voyait qu'il était au milieu de son travail//il y avait pas de labo blanc//de labo qui était bien protégé// un labo plus sale// presque pas possible//il y avait d'un côté avec son couteau il a beurré sa tranche et de l'autre côté avec le même couteau il a beurré sa cellule solaire// et c'est pas ça qui est surprenant//ce qui était surprenant c'est qu'il avait quasiment les mêmes rendements qu'on avait il y a 15 ans//avec les labo haute technologie c'est ça une preuve de progrès technologique qui est qui est absolument impressionnant// c'est une première chose qu'il faut garder en tête// un deuxième exemple j'étais en Chine//à Hongkong//dans une usine qui fabrique des cellules solaires// il m'ont montré les coûts de production qui baissaient de 50% ces derniers trois ans// avec leur progression montrait// s'il continue à la même vitesse//ils espéraient être à parité de résoudre en coût autour de 2013 14 c'est un pari//qui a ouvert// il faut voir si si s'ils réussissent à le faire mais// ce qu'il faut constater c'est une innovation qui accélère qui est très rapide//je pense si on ramène ça à l'Algérie//l'Algérie a du soleil// l'Algérie a toutes les matières premières pour faire du silicone// pour faire des cellules solaires// si l'Algérie décident de de miser sur un point fort//le président de CME avance que l'Algérie doit miser sur les points forts qui sont à sa disposition// si l'Algérie mise sur d'un côté la la la// la disponibilité de silicium// la disponibilité de soleil//puis investit dans la la la la recherche//le développement des technologies// je pense que c'est un pari aussi légitime que nous// et je souhaite que

37 A : d'accord//Noureddine Bouterfa// j'ai deux petites questions à vous poser// ce transfert de technologie// et ce problème de coût nous fait penser à deux projets d'abord DESERTEC// et puis

la fabrication du panneau photovoltaïque made in Algéria//100% algérien//on est où aujourd'hui avec ces deux projets ?

38 D4 : tout d'abord// ce que euh disant// le le projet algérien de fabrication de de panneau photovoltaïque suisse en cours// donc les les les l'usine elle-même sera mise en exploitation// début 2014// mais elle sera mis en exploitation avec des produits totalement fabriqués en Algérie//depuis le silicium en lingot// donc la question du silicium lingot lui est l'objet d'un autre projet//qui est en cours d'une usine de fabrication de silicium//donc ce projet qui fait un peu 120 méga watts par an//en fait a été pensé dans une stratégie qui est// de substituer// le solaire photovoltaïque au gaz oïl// que nous consommons dans les sites isolés du sud algérien//et donc cette capacité de l'usine//euh permet d'être facilement euh absorbée pour// une substitution de combustible//et puis le gaz oïl consommé aussi a une valeur économique//donc il y a une stratégie de substitution mais aussi une stratégie d'amener le renouvelable à ce moment-là// c'est le renouvelable individuel ou semi-collectif//au niveau des sites totalement isolés//de de de disant du sud algérien//ou des régions totalement montagneuses économiquement impossible et même techniquement//impossible de ramener des lignes électriques// donc cette stratégie est mise en œuvre// maintenant reste le problème de la satisfaction// de la pointe// parce que la problématique de ramener du photovoltaïque c'est très bien// si vous ne stockez pas c'est pendant les heures d'ensoleillement// le professeur Chitouh l'a très bien dit// nous avons eu cette chance d'avoir un ensoleillement très intéressant et du coût d'un ensoleillement double// vous fait diviser pratiquement par deux les prix de production//donc resterait à régler le problème de la // de la pointe finalement//de pouvoir fonctionner en continu du solaire//et c'est là où la technologie n'a pas beaucoup avancé//et la technologie il y a aujourd'hui//il y a bien sûr des centrales//moi je dis il y a encore des centrales pilotes ou des centrales écoles//qui ont été mise en œuvre avec du stockage//de 4 à8 h qui permettraient donc de fonctionner pratiquement en assumant la pointe// à ce moment-là//le solaire deviendra un élément de substitution très intéressant//mais beaucoup de questions restent à régler//le problème d'eau// le problème d'environnement//des problèmes je dis euh quand je dis d'environnement//dans le sud algérien vous avez comme même le sable//donc toutes ces questions-là sont à résoudre//sont à résoudre malheureusement ou bien je dirais heureusement// il faut les résoudre avec les capacités nationales//et aller chercher les compétences qui peuvent nous aider// à développer cette industrie// et à se faire notre propre expertise//comme on l'a fait sur le photovoltaïque//n'oublions pas que l'usine de Rouiba c'est très bien// mais n'oublions pas que c'est une usine qui en fait qui sera mise en service sur la base d'une technologie algérienne//il faut le souligner

39A : -[d'accord//Noureddine Bouterfa

Il n'y a pas d'achat de licence// c'est la technologie développée par l'UTDS// qui unité de développement de technologie de silicium qui est derrière qui nous appuie//donc on note très bien si on veut chercher ce qu'on appelle le transfert de technologie ben écoutez// on commence d'abord chez soi//puis on va chercher la technologie chez les autres//pour ce qu'on a pas// c'est ce qu'on essaye de faire dans les grandes centrales//pour la partie thermique la partie thermodynamique// sur cette partie-là nous allons vers les partenariat// et puis à travers le partenariat//ben il y a un marché qui est intéressant//et ça travaille dans de longs termes// on oublie toujours qu'on est compétitif aux grandes compagnies//on veut se retrouver sur le marché//avoir un produit donc pas cher//en fait on oublie toujours que c'est l'investissement initial qui coûte// et l'investissement initial c'est l'homme// et l'homme a besoin d'un temps d'incubation//d'un temps de maturation qui va falloir prendre pour être compétitif// dans les 20 ou 30 années à venir// et c'est pour ça qu'il faut partir aujourd'hui sur ça

40 A : -[alors Noureddine Bouterfa// deux mots sur DESERTEC deux mots

Oui oui le DESERTEC//alors DESERTEC encore une fois je le dis//c'est une idée généreuse//si l'humanité à travers l'utilisation du potentiel solaire des réseaux d'Afrique

du nord//il est possible de produire pour ces pays-là//et puis exporter une partie// n'oublions jamais que l'exportation ne représenterait que 15% de ce qui serait produit euh// au niveau du sud//donc DESERTEC en fait c'est vouloir développer une technologie//et puis la refaire bénéficier aux pays du sud//et en parallèle donc pouvoir en faire profiter une partie des pays du nord//mais là où la problématique n'est pas tout-à-fait réglée// c'est que cette énergie//doit être acheminée par quelle voie// la méditerranée// moi je ne crois pas qu'on puisse combler la méditerranée de câbles// ça veut dire que nous avons de portes d'entrée// l'Italie d'un côté// l'Espagne de l'autre//et puis est-ce que c'est l'Italie qui a besoin de l'énergie ou c'est l'Espagne ou c'est l'Europe// il faut traverser plusieurs pays// donc ça veut dire encore une fois// ces projets-là ont un caractère je dirais international//qui ne peuvent pas être réglés euh en bilatéral c'est autour d'une table avec les pays que l'on traverse qu'on peut régler ces questions// il faut connaitre quel est le pays consommateur// le pays de transit// le pays producteur et c'est cette chaîne-là qu'il va falloir vraiment construire// aujourd'hui DESRTEC on en est pas encore là//on construit//nous-mêmes// nous sommes en discussion avec des DESERTEC nous allons bientôt signer une convention de coopération//pour savoir sur quel sujet nous allons travailler//

41 A : -[très bien

parce que là aussi c'est pas très clair// il faut voir quel sujet on va travailler sur la technologie// le transport// sur quoi sur l'économie// sur les problèmes d'accès aux réseaux//euh euh européens// donc il y a tellement de questions à débattre que en fait nous restons dans le concept de DESRTEC est une idées// c'est une idée à construire pour les 50 années à venir//elle n'est une idée de court terme

42 A : d'accord//professeur Chitouh// vous vous insister énormément sur la formation des hommes//quand on parle de ces sujets//

43 D1 : oui effectivement//rien ne peut se faire// sans la formation des hommes des ingénieurs et des techniciens

44A : -[que vous formez à polytech d'ailleurs

Bon// nous formons peu d'ingénieurs// mais d'une qualité différente//mais il faudrait multiplier les écoles polytechniques// les multiplier à l'infini// il faut faire en sorte qu'on puisse pouvoir// donner du grain à moudre à ces futurs ingénieurs//et ces futurs techniciens//mais pour revenir un peu rapidement si vous permettez//rien ne peut se faire sans état des lieux//il faut faire un état des lieux de ce que nous avons dans la poche//aussi bien des énergies fossiles//que dans de nos gisements//surtout me semble-t-il//il faut faire participer//un peu style Grenelle de l'environnement// j'ai eu l'opportunité d'y assister en 2008//où la société était partie prenante//les entreprises étaient partie prenante//l'université est partie prenante//et donc l'énergie je répète ce que j'ai dit tout à l'heure//c'est l'affaire de tous//vous ne pouvez pas faire un modèle pour l'avenir//si vous ne mettez pas tout à plat// et dire quel type de développement//ça va même plus loin//il y a les gisements dont je parlais tout-à-l'heure//mais pas seulement// le Ministère de commerce devrait me semble-t-il//faire en sorte que les équipements technologiques actuellement achetés//soient ceux qui consomment moins d'énergie//il en est de même tout à l'heure le président Gadonneix a parlé de l'hydraulique//nous avons 60 barrages// aucun n'est hydroélectrique// pourquoi//est-ce qu'il est possible de rattraper ça//la France a laissé deux ou trois barrages qui produisaient encore de l'énergie électrique après 62//mais ensuite on a fait tout gaz naturel//il faut mettre tout ceci à plat et dire voilà comment nous voyons//2030//le portrait robot de 2030 combien il va consommer//à partir de ce moment-là c'est très important//une fois que nous avons la stratégie que chaque secteur sait ce qu'il a à faire// la société elle-même doit être partie prenante//dans les économies d'énergie// quand je dis à mes élèves-ingénieurs quand tu sors de la salle tu éteints// ce n'est rien à l'échelle d'un élève-ingénieur//mais la sommation le sigma de cela c'est quelque chose de significatif//et

donc de ce côté-là// il va falloir aussi et j'insiste là-dessus//sur la vérité des prix//quand un prix du kilowatt heure//est très bas// il est important que les gens sont amenés d'une façon ou d'une autre à exagérer dans la consommation//donc à partir du moment où vous avez la vérité des prix//vous saurez// le citoyen saura que l'énergie c'est quelque chose// que quand vous consommer de l'énergie c'est définitif//notamment les énergies fossiles//il va falloir donc épargner//ne sortir de notre sous-sol// que ce dont nous avons besoin//pour le développement//à quoi ça sert de sortir du pétrole et du gaz pour pouvoir avoir des dollars qui s'effritent dans les banques américaines et européennes// et je dis toujours à mes élèves que notre meilleur banque c'est notre sous-sol//le prix du pétrole ne fera que augmenter//un prix X maintenant coûtera 2X 3X// ça permettra à chacun d'entre nous// en tant que citoyen// d'aller vers le développement durable

45 A : d'accord//il reste à peine 5mn messieurs// j'aimerais bien aborder le euh le dernier point dont je parlais bien sûr//il s'agit de l'énergie nucléaire// professeur Chitouh//avec ce qui s'est passé dernièrement en mars//à Fukushima//le tremblement de terre le tsunami et puis tout ce qui s'est passé//c'est juste après// on a l'impression que réellement les mentalités ont changé// même si certains pays euh sont toujours attachés à cette énergie nucléaire//est-ce que vous pensez que ce mode a encore de l'avenir devant lui ?

46D1 : personnellement je pense que c'est un mal nécessaire//pour les pays qui maîtrisent la technologie nucléaire//je pense notamment aux Etats-Unis et surtout à la France//dont 60% de l'énergie est d'origine électrique et d'origine nucléaire//on parle actuellement en France c'est la mode du démantèlement// ça va coûter 500 milliards// le président XXXXXXXXXX// bref il y a des pays qui se désengagent comme l'Allemagne 2022 elle va fermer ses réacteurs//c'est un choix// la France traîne un peu les pieds// pourquoi parce elle est leader//les Etats-Unis sont à 20% //ils ont une politique de construction//et plus grave encore des pays comme la Chine//sur les 65 réacteurs en construction//27 vont être construits en Chine// ce qui veut dire qu'un pays comme la Chine//c'est la XX énergétique//il ouvre semble-t-il une centrale au gaz au charbon tous les 15 jours//une éolienne toutes les deux heures// c'est la démesure// mais c'est une autre dimension//pour revenir à nous pour l'Algérie//me semble-t-il// nous avons effectivement des gisements d'uranium// c'est le fameux gisement d'Arlite qui se prolonge avec le Niger// bien//euh mais je ne pense pas qu'il faille miser sur le nucléaire//encore qu'il faille faire une écoute//une veille technologique//et actuellement de par le monde//il y a de plus en plus pour les endroits isolés//ce qu'on appelle des réacteurs de poche//c'est-à-dire vous consommez votre combustible// et il y a la sécurité maximum// mais le gros problème encore une fois//du nucléaire// c'est le traitement des déchets// et pour qu'on je termine// en disant que le dernier rapport de l'AIE c'est fait à peine une semaine// le 11 novembre//il mise encore malgré Fukushima/ /il mise encore sur le nucléaire//pour le développement

47 A : messieurs on termine là-dessus// je vous demande seulement d'être assez bref// je donne d'abord la parole à Christophe Frei puis à Noureddine Bouterfa// je préfère laisser pierre Gadonneix à la fin// allez-y// vous en pensez quoi ?

48 D3 : je pense d'abord qu'il faut// ça vaut la peine de de d'insister que le nucléaire// ce qui s'est passé à Fukushima// c'est quelque chose qui a préoccupé tout le monde//globalement// je pense qu'en même temps il faut constater que euh euh monsieur le professeur a dit//dans les pays on voit actuellement de grands projets//de 65 projets qui sont construits et c'est trois pays qui prennent les deux tiers//c'est la Corée c'est la Russie et c'est la Chine// comme vient de dire monsieur le professeur// je pense que dans aucun des trois pays on peut voir ralentissement//par rapport au nucléaire// donc je peux je peux // je pense que dans la vision d'Evêque//il y a des pays qui ont fortement réagi// c'est l'Allemagne// c'est la Suisse// c'est l'Italie//qui est un peu différent// il y a aussi l'Inde qui réagi// où il y a des manifestations// il faut aussi tenir compte de ça// mais je pense que l'image globale c'est comme même il y a une continuité// et je pense ce qui est dangereux avec les questions// est-ce que DESERTEC c'est bien ou mauvais// le nucléaire on a tout là ou une partie//je pense ce qu'il faut constater c'est qu'il y a une innovation énorme dans ce secteur d'énergie qui rend// tout simplement ce secteur et j'aime bien ce que le professeur a dit avant// attirant tout le monde// qui sont dans un secteur dynamique en même temps avec cette innovation

il ne faut pas justement oublier la continuité des politiques// c'est quelque chose qui nous mène à tracer pour les pays//je pense il y a une place pour le nucléaire/ une place pour toutes les technologies je pense c'est la vision

49 A : Noureddine Bouterfa

50 D4 : en fait je veux d'abord dire// juste un petit point sur l'hydraulique//s'il y a pas eu de centrale hydro-électrique sur les barrages qui ont été réalisés c'est que en fait économiquement cela n'était pas justifié//mais l'aspect était examiné//en ce qui concerne maintenant le nucléaire//de mon point de vue// en Algérie// le nucléaire est une très grande aventure//et cette aventure-là// exigent des préalables// de préalable comportement// de préalable réglementation//des préalables aussi d'opinion//et puis de situation énergétique//l'Algérie a encore// au moins// sur les 30 35 ans à venir//et puis encore beaucoup plus//et on met les gaz de schistes en exploitation//à l'avenir encore// à la fois sur les énergies classiques// mais également sur les renouvelables qu'elle est en train de euh mettre en développement// donc par contre le nucléaire//probablement tôt ou tard// l'Algérie quand elle arrivera à des tailles de groupement de 800 à 1000 mégawatt// fatalement devra d'une façon ou d'une autre//pouvoir faire face à cette demande//par des unités de grandes tailles//à ce moment-là se posera la question//probablement du choix//du combustible et le nucléaire pourrait être une option// mais avant cela//il faut construire à mon avis// il faut construire d'abord cette industrialisation sur l'énergie classique//parce que le nucléaire//une grande partie de ce qui entoure le nucléaire ce sont des équipements classiques//les centrales classiques peuvent être vraiment//l'école ou la pré-école du nucléaire// donc à ce moment-là//dans 25 à 30 ans//peut être qu'on pourrait envisager//de voir le nucléaire apparaitre en Algérie//et compte-tenu de la croissance//je pense que le nucléaire tôt ou tard devrait faire partie du bouquet énergétique algérien autant du gaz du pétrole// de de de renouvelable//du nucléaire et bien sûr il y a cette partie hydraulique qui a été entièrement consommée//de mon point de vue on n'échappera pas

51 A : très bien// Pierre Gadonneix// je vous laisse en dernier pourquoi// je rappelle vous êtes Français et votre pays est à la veille des élections présidentielles cruciales// je parlais des présidentielles de 2012//on assiste à ce fameux débat gauche droite sur le nucléaire//j'imagine que vous êtes en plein de dedans vous suivez ces débats// vous en pensez quoi// qui finira par l'emporter// et on est bien d'accord je ne vous demande surtout pas votre couleur politique

52 D2 : non et d'ailleurs c'est pour ça que je m'exprime en tant que président du Conseil Mondial de l'énergie//et je dirai mes convictions qui répondront néanmoins à votre question//c'est que comme vient de dire monsieur Bouterfa// c'est que le nucléaire fait partie des réponses à long terme// aux préoccupations en matière énergétique//de même que les énergies renouvelables// de même des économies d'énergie le nucléaire en fait partie// et dors et déjà on constate aujourd'hui// que le nucléaire euh repartit// il y a euh euh les développements de nucléaire// sont devenus importants//notamment dans les pays émergents// où il y a une forte croissance des besoins d'énergie// et le nucléaire fait partie du portefeuille de de de réponse énergétique//le le le niveau qui a été évoqué de 60 centrales en construction dans le monde//montre que le nucléaire se développe// à partir de là quelle peut être la réaction de chacun des pays concernés y compris la France// bien// moi ce que je pense//et nous le pensons au Conseil mondial d'énergie pour beaucoup d'énergie// c'est qu'il y a des sujets qui sont des sujets d'intérêt mondial// c'est celui de la gouvernance en matière de sûreté//car si il y aune pareille émotion après Fukushima// c'est que les opinions publiques les pouvoirs publics//se sont interroger sur// est-ce qu'il y a des risques dans le nucléaire// et quelles sont les mesures à prendre en terme de sûreté//alors notre réponse au Conseil mondial d'énergie//c'est que toutes les énergies ont des risques//présentent des conséquences à l'environnement//et ce nous pensons// c'est que les règles en matière de sûreté//doivent être des règles mondiales// et donc aujourd'hui c'est important en matière de sûreté//c'est de s'assurer que l'ensemble des 300 centrales existant dans le monde// et l'ensemble des 70 centrales en construction dans le monde soient faites aux normes de sûreté qui permettent de garantir la sécurité maximum// et donc ce nous souhaitons// c'est qu'il ait une convergence des

règles de sûreté au niveau mondial// et je pense que c'est un bon sujet comme l'est l'environnement//les émissions de CO2// je pense que la sûreté pas seulement dans le domaine nucléaire quand on regarde les problèmes de gaz de schiste// dans le domaine de forage pétrolier//je pense que les règles de sûreté doivent de plus en plus être de niveau mondial//c'est d'ailleurs quelque chose qu'on a réussi dans un autre secteur qui est l'aéronautique// ça me parait naturel aujourd'hui mais les règles de sûreté sont les mêmes partout dans le monde en matière aéronautique et je pense que demain elles vont être les mêmes en matière nucléaire//je pense que le nucléaire non seulement va va se maintenir mais il va se développer// par contre qu'un pays ou que chaque pays se réinterroge sur la répartition des différentes formes d'énergie//de ce portefeuille//et ce qu'on veut faire passer en effet et vous l'avez dit le nucléaire en France représente 75% de la production de l'électricité// est-ce qu'on veut faire passer ce portefeuille de 75 à 50 c'est une question tout à fait légitime// mais qui pallie à la sûreté//s'il y avait vraiment un risque en matière de sûreté// il faut arrêter toutes les centrales de suite//c'est une réponse à la question quel est le meilleur optimum pour répondre aux problème de croissance// d'environnement// de pouvoir d'achat//et on peut souhaiter répartir// de réallouer les répartitions // à ce moment-là il faut le faire dans le temps ou la durée pour que ça ne coûte rien aux pouvoirs d'achat des citoyens

53 A : d'accord voilà même si reste toujours le problème// euh des déchets à régler tant qu'on parle de nucléaire// merci beaucoup//Pierre Godonneix je rappelle vous êtes président du Conseil Mondial de l'énergie président honoraire d'EDF//Christophe Frei secrétaire général du Conseil Mondial de l'énergie// Noureddine Bouterfa PDG du groupe Sonelgaz et président du comité national de l'énergie//vous étiez en direct depuis Oran//merci beaucoup d'avoir en tous les cas réserver de votre temps à cette émission//je rappelle vous êtes sur place pour l'Assemblée exécutive du Conseil Mondial de l'énergie//qui débute demain//dans cette même ville// professeur Chitouh merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation// je rappelle que vous êtes professeur à Polytec l'école polytechnique// voilà madame monsieur je vous souhaite une excellente suite des programmes et je vous donne rendez-vous la semaine prochaine bonsoir.

Débat N°6 : L'Algérien et la politique 20/ 02/ 2012

Invités :

1. Driss Alouache avocat enseignant de droit à l'université d'Alger
2. Abdelhak Mekki économiste politologue consultant
3. Lakhdar Maouga linguiste sociologue auteur

Séquence d'ouverture:

01 A : Bonsoir// heureux de vous retrouver// pour ce nouveau numéro de Questions d'actu// ce soir// l'émission d'aujourd'hui est intitulée// la relation de l'Algérien avec la chose politique// alors// cette question a été soulevée à plusieurs reprises// depuis des mois// en tous les cas// sur ce même plateau// tous les invités posent pratiquement à chaque fois la même question// lorsqu'on aborde n'importe quel sujet// ayant une relation directe ou indirecte// avec la politique// on évoque systématiquement// le désintéressement des citoyens// d'ailleurs// la participation des électeurs// aux prochaines échéances électorales// c'est-à-dire// les législatives du 10mai prochain// reste la grande inconnue// on craint cette fois encore euh// un taux d'abstention important// comme ce fut le cas rappelez-vous en 2007 avec les fameux 36%// du coup on s'est posé la question// pourquoi on est arrivé// à cette situation// pourtant// ce n'était pas le cas avant// l'Algérien semble dégouté de la politique// il ne veut plus entendre parler// des partis// de l'assemblée// des lois// du pouvoir// de l'opposition/ : de tout cela// ça ne lui dit strictement rien du tout// et bien partant de ce constat// on a décidé tout simplement// de consacrer tout un débat d'une heure// à propos de ce sujet// les jeunes se désintéressent de plus en plus de la politique// ils ont la tête ailleurs// est-ce que l'Algérien est en train// tout simplement de se transformer// est-ce que c'est la faute des partis// qui n'ont pas su drainer les foules// on verra tout cela dans un instant// puis d'autres diront c'est mondial// universel// ce n'est pas le cas de l'Algérie// c'est partout pareil// les citoyens se détachent de la chose politique// on va également poser la question à nos invités// ce soir pour en savoir d'avantage// laissez-moi vous présenter le plateau d'aujourd'hui// Driss Alouache// vous êtes avocat enseignant de droit à l'université d'Alger bonsoir et merci d'être avec nous// Abdelhak Mekki// un habitué// on vous invite assez souvent//vous êtes politologue économiste// vous êtes également consultant// Mohamed Lakhdar Maouga// vous êtes linguiste sociologue auteur de plusieurs ouvrages// vous avez ramené trois qu'on va présenter à la fin de cette émission// et vous êtes également vice-président du comité scientifique de l'académie africaine// des langues//

bonsoir à tous// merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation// avant de commencer le débat//voyons l'avis des citoyens// et vous allez me dire c'est ce qui nous importe en premier// on n'a fait tout simplement// que poser la question à des citoyens// passants dans la rue// la politique vous intéresse-t-elle// oui ou non// voici les réponses recueillies par Nawal Abada

Reportage
02 A : voilà// des avis recueillis par Nawal Abada// en face de la fac centrale ou carrément à l'entrée de cette prestigieuse université// vous imaginez tout le monde étudiant qui est là-bas// voilà un peu les échantillons qu'elle a pu rencontrer sur place// le reportage a été tourné exactement il y a trois jours// alors les raisons sont multiples// on est là justement pour essayer de comprendre ce qui se passe// quelles sont les plus plausibles à votre avis pour expliquer ce désintéressement à la chose politique vis-à-vis de l'Algérien// Mohamed Belakhdar Maougal

03D1 : c'est logique// tout-à-fait logique// parce qu'il faut prendre les choses dans une perspective d'analyse longitudinale// la société algérienne n'a a été très politisée// très politique// dans le mouvement national en particulier// quand on jette un coup d'œil sur// les itinéraires des gens qui s'étaient engagés dans le mouvement national// ils étaient nés au lendemain de la première guerre mondiale//ils se sont engagés pratiquement au lendemain de la deuxième guerre mondiale// à 20 ans// et ils ont abouti dans leur mobilisation dans leur travail// dans leur euh engagement// ils ont abouti aussi parce que// il y avait un contexte qui accompagnait// il y a avait une politisation internationale// c'est le mouvement de la décolonisations// dont l'Algérie était partie prenante//il ne faut pas oublier Bandoung// Bandoung ça ne parle plus aux jeunes aujourd'hui// ça parle aux jeunes de ma génération// donc il y eu une première période// que je pourrai appeler la période disant de euh de l'engouement de la politique// alors qu'il n'y avait pas d'enjeu// le seul enjeu c'était la libération de la patrie// et l'émancipation nationale// c'était pas les itinéraires personnels

04A : -[vous parlez du contexte de l'époque ?

Je dis bien que dans un premier temps c'était ça// donc// dans ce premier temps// il y avait comme une sorte// de culture// de euh d'enchantement// on était enchanté à la perspective de participer soi-même de manière très active// à l'émancipation de la nation// ensuite// ce qui a donné d'ailleurs// pour réagir à ce qui a été dit dans la rue// il y a eu une première enquête très importante// qui a été faite// sur la société algérienne// ou dans les premières années de la guerre de la libération nationale//c'est un certain Frans fanon// qui est algérien// et qui est venu faire un travail// qui a analysé la société algérienne//et qui a montré combien la chose politique/// préoccupait// passionnait les Algériens// alors qu'il y avait aucun// il y avait l'incertitude au bout//on était pas sûr du tout des résultats// mais on était convaincu// on était dans un train// un train qui non seulement// composé de plusieurs wagons dans l'Algérie// mais l'Algérie à un moment donné// allait devenir la locomotive// de ce mouvement// ensuite// il y a eu une deuxième période// la deuxième période à partir du moment où l'indépendance a été acquise// l'institution//l'institution politique qui se met en place// a mené tout un travail de// dépolitisation// et ce travail de dépolitisation//il est lié à une question centrale// c'est le problème de la légitimité du pouvoir// on ne peut pas ne pas se poser la question// de l'origine de la dépolitisation// si on aborde pas la question de la dépolitisation// la question de la légitimité du pouvoir// qui n'est pas propre à l'Algérie// qui n'est pas propre à la région// j'allais dire arabo-musulmane// et même africaine à laquelle nous appartenons// il n'y ait besoin que de lire [arrassail assiassia] (les lettres politiques) de Eljahidh// la préoccupation centrale déjà à l'époque// c'était// la question de la légitimité// c'est quelque chose qui est liée fondamentalement à la culture arabo-musulmane//

05A : -[donc vous dites qu'il y a une période pré et une postindépendance//

Bien sûr

Qui ont énormément joué à ce qu'on ait aujourd'hui ce résultat

Attendez// je ne suis pas encore arrivé à aujourd'hui// parce que les choses sont beaucoup plus complexes// oui// je vais être très rapide// je peux dire grosso modo// quand nous étions de la période de de// de la confrontation avec la modernité qui s'est imposée à nous// par la nécessité de l'émancipation et la libération de la nation// il y avait cette attitude// pratiquement magique mythique// de politisation// c'est la recherche de l'épopée// ensuite nous sommes entrés dans la phase// de l'émancipation// de la mise en route du processus de l'émancipation//c'est là où la société a commencé à connaitre les vrais problèmes// jusqu'à la troisième période qui fut démarrée pratiquement après la chute du mur de Berlin// c'est-à-dire très proche de nous//en 89// nous sommes entrés dans un monde// totalement renouvelé// totalement renouvelé// que les politiques les plus chevronnées//n'arrivent plus à s'y retrouver// parce que la chose politique échappe// au cadre national//elle échappe au cadre régional// elle est maintenant pensée réfléchie à l'échelle internationale

06 A : d'accord// donc raison fondamentalement historique selon Lakhdar Maougal// Abdelhak Mekki// selon vous// pourquoi on est arrivé à cette situation

07 D2 : écoutez// bon// il y a des facteurs d'abord historiques// très importants qui vont très loin// à mon avis si l'on veut comprendre// parce que ça n'est pas quelque chose qui caractérise que les Algériens// l'engouement politique

08A : -[si vous voulez on va parlez du monde à la fois

Alors je vais parler du monde arabe d'abord//c'est-à-dire// que si l'on prend Ibn Khaldoun// déjà décrivait// les rapports du citoyen// entre guillemets// ou du maghrébin à l'égard du pouvoir// et Ibn Khaldoun a très très bien décrit// comment les pouvoirs se mettaient en place// et comment les gens s'y intéressaient// c'est uniquement lorsque la tribu est devenue forte// puissante// que le sultan était issu de cette tribu-là// et que les autres tribus n'existaient plus// en fin c'est la la// c'est l'analyse que fait Ibn Khaldoun// donc si on part à partir de là// on va se rendre-compte// qu'il y a plusieurs périodes// dans la mobilisation des Algériens// et qui fait qu'aujourd'hui on a encore des réminiscences de ces comportements// euh on oublie que pendant cinq siècles pratiquement//les Algériens n'étaient pas associés du tout à la vie de la cité//du temps des Ottomans// ils étaient reclus// seuls les Kouloughlis// c'est-à-dire// les enfants qui étaient issus de mariages mixtes// avaient une certaine position sociale//les autres étaient complètement reclus//bien sûr alors// mais évidemment il y a pas eu de révolte// y a pas eu de de de choses significatives// à l'égard de de de l'empire ottoman// parce qu'il y avait une certaine cohérence//culturelle et je dirais même cultuelle//concernant le pouvoir// c'est-à-dire que euh la philosophie musulmane// donne le respect à l'autorité absolue// qui est celle de l'aîné// du père//de chef de famille etc etc// et donc il y a des réminiscences de ce genre// et arrive la colonisation//nous le savons// pendant un siècle//l'Algérien ne savait même pas qu'est-ce ça veut dire le vote//d'accord// il a fallu attendre 1946 pour qu'il y ait les premiers votes// où sont associés les Algériens// les fameux élection XX// qui étaient truquées// avec les deux collèges etc// donc c'est une histoire qui va conditionner l'Algérien à à à// dans son intérêt à la politique//c'est-à-dire qu'il n'a jamais d'intérêt pour la politique//pendant des siècles// puisque la politique ne le concernait pas//ne concernait pas sa vie//on on les Turques l'ont mis// avec les politiques répressives des makhzens// l'ont renvoyé dans les fins fonds euh euh de de de la campagne et du désert//et puis les les français ont fait la même chose// et que finalement// euh euh et là là// je suis pas d'accord avec le le l'analyse que fait le professeur// et je vais expliquer pourquoi l'indépendance a été très difficile// et c'est là où où on va voir la signification réelle// du comportement politique des Algériens//c'est qu'en fait// la la la

colonisation// elle a complètement// euh euh euh// mis de côté la question politique// de la mobilisation politique// on sait ce qui s'est passé avec les communistes etc// même les communistes en 1920 ou 21// si je me rappelle à Sidi Belaabas// la cellule communiste a fait que// XX XX a qualifié la résolution de// de résolution esclavagiste// c'est-à-dire//pour dire que nous avions des attitudes qui sont là// ce qui s'est passé// après l'indépendance// au 52 53//euh euh et après l'indépendance// c'est ce qu'on peut appeler le supplice de XX// c'est-à-dire// qu'en somme// on a créé un espoir// qui a mobilisé les Algériens// et pas tous les Algériens// il faut bien se rendre compte// pas tous les Algériens// il y avait que les Algériens de la ville//qui étaient assez mobilisés//on le voit avec les fameuses grèves de 56 et les fameuses grèves de 58 etc// et donc//ces attitudes vont conditionner// tout ce qui va se passer après l'indépendance// et moi je pense// que contrairement à dire// la dépolitisation//c'est qu'en fait la marginalisation//ou la marginalité// a été//une option//de la du peuple// à l'égard d'un pouvoir qui n'était pas usurpé// mais à l'égard d'un pouvoir qui en fait voulait être//l'incarnation de la nation

09 A : d'accord// alors// je vais vous donner la parole dans un instant (en s'adressant à D1)// mais je voudrai d'abord écouter Driss Alouache// on a eu deux raisons profondément euh historiques// pour expliquer cette situation// vous êtes juriste//avocat alors ?

10 D3 : moi je resterai au-delà des collègues// je vais être beaucoup plus très terre à terre// il me semble très honnêtement qu'au-delà des phénomènes historiques qui sont déroulés tels que// développés par nos amis sur un plan historique// je remontrais pas ni à l'INE ni aux communistes ni à la révolution// mais il me semble// très honnêtement que// la problématique avait été posée par notre ami// dans le cadre de la légitimité du pouvoir// et cette légitimité du pouvoir ne pouvait être que// à travers une seule option//c'était l'unité nationale// et comment arriver à l'unité nationale// et ben l'unité nationale//à mon sens// depuis 62 à nos jours// était le même discours//c'est-à-dire la même pensée//et on est arrivé aujourd'hui à poser la problématique de la légitimité du pouvoir// et c'est pour ça qu'aujourd'hui l'Algérien ou le jeune algérien// hélas hélas// ne n'est pas intéressé par ce qui se passe// dans son pays// alors que fondamentalement aujourd'hui//tous les moyens qui sont là// qu'est la télévision// Internet// les réseaux sociaux// il est au courant de tout// mais il vous dira et on l'a vu dans le reportage// et ça me désole//moi je ne suis pas concerné// pour de multiples raisons// les mêmes personnes//les mêmes trucs// y a pas de politique// y a pas de ceci// alors que fondamentalement// je crois que// on devrait pas// arriver à ce type de raisonnement//la 2ème raison essentielle aussi// dans le cadre de cette unité nationale/// il me semble// très honnêtement// qu'il y a eu un manque de dialogue au niveau de l'explication// je je vais vous donner un exemple/// lorsque je vois l'étudiant et j'enseigne à la faculté de droits// une matière qu'on appelle// introduction à la science juridique dans le cadre de la terminologie// et je remarque que le jeune étudiant ou la jeune étudiante// qui vient après un Bac//après X années passées//ne se pose pas de question// ne ne ne n'arrive pas à dire// dans quel pays// fondamentalement peut être//j'exagère// quelles sont les institutions// pourquoi// euh posant une problématique// ils sont là// ils écoutent// ils écrivent// je dirai à la limite

11 A : -[j'apprends

Ils apprennent// alors que// il me semble// et vous êtes là et les téléspectateurs de ma génération// quand on a été en terminal// très honnêtement qu'on posait des problématiques// qu'on essayait d'aller aux fins fonds des choses

12 A : -[d'analyser les situations

D'analyser comme vous dites c'est bien merci// les situations//de de de parler politique//de liberté//de de à l'époque déjà// aujourd'hui// tel que je le constate// je vois que euh

13 A : d'accord//alors Mohamed Lakhdar Maougal vous voulez rebondir ou réagir à ce que vient de dire Abdelhak Mekki

14D1 : les deux en même temps//je réagis d'abord// parce que je crois que la lecture que fait notre ami// de Ben Khaldoun est extrêmement réductrice//

15 D2 : -[non non j'ai pas le temps de développer

16 A : -[on n'est pas là en tous les cas pour parler de Ibn Khaldoun

On va pas parler de la théorie d'Ibn Khaldoun// simplement ce qui peut nous expliquer les choses// chez parce que// par ce que nous avance Ibn Khaldoun dans [el moukadima] (l'Introduction)//c'est l'analyse des trois strates sociales//qui composent les sociétés//le monde arabo-musulman// qu'il avait décrites à l'époque//c'est-à-dire la strate bédouine//la société rurale et la société citadine//si politique il y a// il y a politique dans la cité//dans la cité// c'est-à-dire dans la cité citadine// ça n'existe pas chez les bédouins//et ça n'existe absolument pas chez les ruraux//

17 D2 : -[c'est ça ce que j'ai dit

Le phénomène de citadinité est un phénomène extrêmement récent//tu as posé la question// excuse-moi tu es mon collègue donc je te tutoie//

18 D2 : -[j'ai pas été réducteur

Tu as parlé// tu as parlé de la relation du gouvernant au gouverné// ce n'est pas aussi simple que ça//

19 D2 : -[oui bien sûr

C'est un problème de psychologie sociale plutôt que de comportement par rapport à

20D2 : -[ah ça c'est votre interprétation

Bien sûr c'est mon interprétation//

21 D2 : moi j'ai parlé de Ibn Khaldoun et de sa théorie telle qu'elle était

C'est mon interprétation//deux éléments qui me parait être important// c'est le fait de poser// je crois que je vais rebondir sur ce qu'a dit euh mon collègue

22 A : -[Driss Alouache

C'est la question de la construction nationale//il y a une périodisation dans la question nationale//la périodisation obéit exactement// à la tripartite que j'ai proposée// c'est-à-dire la période de l'enchantement où il ya//un projet nationalitaire// la période de vérification// de la réalisation du projet national// c'est là où se pose véritablement le problème//et l'échec// pourquoi l'échec// parce que j'avais parlé 89// aujourd'hui à partir de la chute du mur de Berlin//parler encore de logique nationalitaire//est totalement dépassée// dépassée c'est ce qui fait que nos// ni nos philosophes// ni nos historiens//ne se sont mis au pare feu de toutes les nouvelles théories// qui maintenant s'articulent à la mondialisation//s'articulent à la nouvelle organisation internationale du travail// la nouvelle organisation du monde etc//donc la question de la nation// je crois que c'est une question aujourd'hui//dans les termes où elle se pose// en Algérie//est totalement dépassée// totalement

23A : Driss Alouache

24D3 : vous voulez dire si j'ai bien compris// que la politique aujourd'hui// elle est transnationale

25D1 : la politique algérienne

26D3 : oui

27D1 : la politique algérienne est articulée au transnational// elle est articulée// elle est dominée par le transnational

28A : d'accord//d'après d'après ce que euh//ce j'ai vu// ça fait déjà 25minutes qu'on a commencé//il y a réellement un conflit de générations//est-ce que vous êtes d'accord avec ce constat// qu'aujourd'hui il y a réellement un conflit de générations

29D2 : écoutez//pour moi c'est euh// c'est dans le prolongement//en fait il faut pas confondre// la situation// c'est-à-dire// sur le plan mondial de toute les façons l'articulation// tous les pays sont dans cette situation//mais on voit les comportements et les attitudes politiques sont différentes d'un pays à l'autre//mais on va pas faire trop de comparaison//la vraie question// c'est que en fait qu'est-ce qui se produit à partir de 1962// c'est que nous avons une équipe gouvernementale une élite// qui va penser que tout le peuple ne comprend rien// qu'elle est l'avant-garde// et qu'elle doit le guider// elle doit le guider et et et// je vais je vais être précis// en fait l'Etat a confisqué totalement ce qu'on appelle en sociologie// la mutation sociale// c'est l'Etat qui a considéré que le peuple algérien//doit muer//et aller vers une situation que le peuple ne comprenait pas absolument// il ne savait pas où il allait//ça d'une part// c'est pour ça j'ai dit il a réagi avec la marginalité//la deuxième chose// c'est que au fil du temps// dans les débuts des années 60//on s'est rendu compte lorsqu'on nous parlait de la nation algérienne// alors que nous avions une certaine confusion parce que nous avons un des hauts dirigeants//du mouvement national qui a posé la problématique à propos de la nation algérienne// et donc on a occulté tous ces discours critiques// et on a trouvé une //une élite en quelques sorte//qui a pensé qu'à elle seule elle incarnait le pouvoir//parce que nous étions dans un // la nation// pardon// parce que nous étions dans un régime totalitaire//et je vais donc m'appuyer sur la théorie de Reymond Aronse sur le totalitarisme//qui dit en fait// les régimes totalitaires ont ceux-ci// que les élites croient qu'elle que ses propres intérêts en tant qu'élite sont les intérêts de son peuple//mais en fait ils font de ce qu'il appelle lui// la philosophie scénique// c'est-à-dire// ils vont faire une politique qui ne va pas aller dans le sens de l'évolution des peuples et que en fait on va les garder pour qu'ils pensent unique pour qu'ils vivent unique etc etc// c'est le totalitarisme

30 A : Mohamed Lakhdar Maougal// vous n'êtes pas d'accord ?

31 D1 : je ne suis pas d'accord avec cette lecture// elle ne correspond pas aux réalités// du développement de la société depuis l'indépendance//j'étais j'étais dans l'opposition//je suis toujours d'une certaine manière dans l'opposition//je ne suis pas organisé aujourd'hui// mais j'étais organisé autrefois// j'étais j'ai écouté un certain nombre de discours qui faisait// autrefois les gorges chaudes chez les opposants// et j'ai été estomaqué le jour où Houari Boumediene est mort //et que les gens sont sortis en masse pleurer dans les rues//je me suis dit il y a un problème//qu'est-ce qui se passe//alors que// ma génération s'est battu dans le cadre de la montée// la construction d'une économie nationale//et je l'ai dit// la construction de l'économie nationale//dans le projet Boumedieniste était un projet nationalitaire// mais ce qui manquait fondamentalement// étaient les droits fondamentaux des citoyens

32D2 : -[mais c'est ça c'est ça

Mais ça n'autorise pas// excuse-moi de dire que c'est un pouvoir totalitaire// c'est un pouvoir dictatorial

33D2 : -[mais attendez// c'est ça// le totalitarisme

Nous avons un juriste et tu sais parfaitement quelle est la différence

34D2 : -[je suis désolé// il faut il faut aller voir les mots et ce que c'est le totalitarisme// non

[Asmahli khalini nkamal](excusez-moi laissez-moi finir)

35A : -[vous laissez terminer vous laissez terminer

On est dépassé// totalement dépassé (un ton haussé)//le problème qui se pose c'est que quand//les Algériens des années 70//ont été mobilisés// par quoi ils étaient mobilisés//ils étaient mobilisés par deux perspectives//un// la construction nationale//il y avait effectivement une construction de type nationale// il y avait un mouvement anti-impérialiste//adossé à l'affroisiatisme// et le pouvoir de Boumediene pour lequel je n'ai jamais eu la moindre sympathie//je lui reconnait// qu'il a amarré l'Algérie à ce mouvement// qui est né à Bandoung//ensuite qui est passé à Belgrade et au Caire//d'où la formation// le passage de non alignement à l'affroisiatisme// et ensuite// on est allé jusqu'à l'adhésion//à une forme de trilatéral// de tricontinental pardon//avec le modèle cubain// c'était la période où Boumediene était allé à l'assemblée générale des Nations Unies// pour revendiquer un nouvel ordre international

36D2 : -[mais le peuple voyait sa situation// sa situation elle était catastrophique

37A : -[laissez terminer laissez terminer

[Asmahli] (Excusez-moi)

mais le peuple

38D2 -[je suis désolé// je ne sais pas dans quelle opposition c'était

Le peuple algérien// c'est vrai// a toujours souffert//

39D2 : -[voilà// c'est ça l'essentiel

D'un manque de liberté fondamentale// d'un manque de démocratie//

40 D2 : -[et d'un manque de résultat économique sur le terrain et d'un manque de vie

Ce n'est pas ça// ça ne lui implique pas// ça implique aux décideurs// et ça implique aux gens qui font les programmes//par contre// à la décharge des gens qui faisaient les programmes// ils n'ont pas compris que l'Algérie était dans un cycle de mutation qui n'est pas simplement nationale//mais qui est internationale// on nous a imposé un transfert de technologie//que nous avons payé très cher// où est le résultat//nul// on nous a imposé des euh mises// en adéquation avec les institutions internationales// avec tout ce qui a été raconté pendant des années// où est le résultat//nous sommes toujours dans la crise//nous sommes au moment fort de la crise// et c'est nous

41D2 : -[et vous faisiez l'éloge de cette politique//

Je je faisais l'éloge du moment

42D2 : -[c'est comme même impensable monsieur// vous venez de faire l'éloge d'une politique des années pour des résultats néfastes// des résultats dégueulasses

L'éloge d'une politique des années 60quand il n'y avait pas des Algériens qui crevaient dans la rue

43 A : nous avons une thèse et nous avons bien sûr une antithèse// j'espère que vous allez jouer la synthèse cher ami// bon c'est difficile// là on a vraiment placé la barre très haut// des choses peut être complètement étrangères à un simple téléspectateur// et à un jeune téléspectateur

44D3 : oui oui oui// on est allé// on mis la// ils mis plus ou moins la barre très très haut//pendant 53

45D1 : -[55

55oui// je reviens toujours// je suis terre-à-terre//

46A : -[on va essayer de l'être maintenant// pour la première demi-heure on va dire que euh

Très terre-à-terre//je pars toujours de l'idée d'unité nationale// le reproche que je pourrai faire et que je fais// et je le dis clairement// en Algérie// quelle que soit l'élite// quel que soit le peuple// on ne sait pas dialoguer//on ne dialogue pas//on ne dialogue pas entre nous// on ne dialogue pas avec les jeunes// c'est pour ça qu'il y a un conflit de générations// c'est pour ça qu'il y a un conflit de tribus je dirais même//on ne dialogue// on ne fait pas confiance à son élite// on ne fait pas confiance à ses cadres//

je termine pardon// on ne fait pas confiance aussi à son peuple// on ne veut pas//arriver à dire// ou à faire dire à quelqu'un// ben écoutez je suis pas d'accord avec vous//vous êtes// vous avez tort//non// chez nous non et c'est ce qui nous a mené aujourd'hui à cette situation//et aujourd'hui// on voit avec// vous l'avez très bien situé// Berlin a sauté//c'est fini// il y a un nouveau monde//

47 D1 : -[absolument

Il y a un nouvel ordre//l'humanitaire aujourd'hui prend la part de de de// de la vie// de l'homme// aujourd'hui//le monde est en crise// on n'a qu'à regarder économiquement aujourd'hui où sont les Etats//ils sont en crise// le le le le problème de la Grèce//en Algérie// lorsque notre ami monsieur Lahri dit qu'il y a un conflit de générations//mais il y a un conflit de générations//parce qu'on ne discute

pas//lorsqu'on dit par exemple [tachghil achabab] (l'emploi de jeunes)[185]// je veux bien// je suis pour//mais son esprit// on lui a expliqué qu'il faille apprendre// qu'il va falloir euh travailler

48A : -[se retrousser les manches

Oui//non [tachghil achabab] (l'emploi de jeunes) c'est [irhal] (dégage)//va-t-en// non je dis//non je suis pas d'accord//voilà// cette position de dialogue qui manque//et qui manque à tous les niveaux y compris chez notre élite//et et peut être par moi-même

49D1 : le problème c'est qu'il n'y a pas d'élite dans notre pays//il y en a pas// sauf si

50 A : -[attendez// vous parlez d'élite politique ou de quelle élite ?

Je parle de des élites politiques//pas de l'élite euh//cela dit la notion même d'élite//demande à être complètement revue//c'est le travail que je mène depuis une quinzaine d'années//le problème il est là

51D3 : -[il y a une nouvelle définition aujourd'hui// de l'élite ?

Bien sûr//Une nouvelle approche//une nouvelle élite

52 D3 :-[Une nouvelle approche// entièrement d'accord avec toi

Une nouvelle réalité de l'élite// le problème qui se pose aujourd'hui//c'est pourquoi les jeunes aujourd'hui//sont complètement désamarrés//ils sont complètement déstabilisés//et ça va très loin//puisqu'il y a des attitudes suicidaires//et des attitudes de [harraga] (émigrés clandestins)//moi je ne vois pas les harraga en grande Bretagne// je ne vois pas de harraga en Italie//

53 A : -[c'est le mode de vie// il y a il y a plusieurs raisons// il n'y a pas que la politique certainement

Bien sûr qu'il n'y a pas//ça veut dire que dans des pays//qui sont des économies euh//qui sont//à à niveau//offrent des capacités d'insertion sociale// au sens où l'entend Emile Durkhaim/// oui il y a possibilité// de s'intéresser à plus que le ventre// c'est-à-dire la tête et la politique//quand vous avez des problèmes qui prennent aux tripes le citoyen//qui prennent aux tripes l'ensemble du tissu social// et en particulier les catégories sociales les plus défavorisées//vous avez à ce moment-là un problème de// d'accroche à la nation// d'accroche à la société// les gens ne sont plus

54 D3 : -[pardon// mais parce qu'on lui a pas expliqué

55A : Driss Alouache

56D3 : je m'excuse// quand vous avez parlé de harraga// que veut dire le mot [harraga belarabia] (émigration clandestine en arabe)//[nahrag] je brûle//lorsque le gars il il il prend de l'essence//qu'est-ce que ça veut dire// c'est la pensée de Descartes// je pense donc je suis// je m'immole donc je suis-là//prenez en considération// c'est ça la question//et moi personnellement//mon idée// mon avis//je reviens toujours à la notion de dialogue// l'Algérien

[185] C'est une formule sociopolitique adoptée en Algérie qui consiste à embaucher les jeunes algériens provisoirement dans toute spécialité confondue à un salaire médiocre.

57A : d'accord// on va parler de communication tout de suite d'ailleurs// Abdelhak Mekki vous voulez rajouter quelque chose ?

58D2 : je voulais dire

59A : -[rapidement pour clore

Très très rapidement//d'abord la jeunesse euh même dans les pays européens// les pays développés// elle a les mêmes problèmes que la jeunesse algérienne//il y a un rapport européen qui mentionne s'il y a pas les harragas// il y a des suicides etc etc// en plus on les voit dans les comportements poltiques//c'est-à-dire au moment des échéances électorales// on s'aperçoit// qu'il y a à peu près le même niveau de participation// et c'est généralement c'est les vieilles générations qui participent// que ce soit en Europe ou ou ou ici// en tous les cas dans les nouvelles démocraties naissantes// c'est aussi un phénomène// mais ceci ne justifie en rien// l'attitude de l'élite algérienne// pourquoi// parce en fait ce qui se produit sur le terrain//c'est que// on peut pas mobiliser avec un discours politique pauvre//il y a une pauvreté de discours politique chez nous//et quand je dis pauvreté de discours politique// elle est essentiellement rattachée à la question générationnelle// c'est-à-dire//quand j'entends moi une élite politique parler// que bon il faut que les vieux partent// et que les jeunes arrivent// ça ne résout rien// parce qu'il nous faut un grand débat d'idées//il nous faut de grands projets et ça c'est une pauvreté absolue// je vois le parti du travail qui dit il faut nationaliser// un jeune qui crée un parti hein il faut changer l'élite politique// l'autre dit ah non on a

60 A : -[d'accord

pas fait l'agriculture comme ça on doit la faire// alors que la question politique est une question d'idées de projets de société// il n'y a pas de projet de société pour mobiliser les masses

61 A : alors// on va être on va essayer d'être terre à terre comme disait Driss Alouache à l'instant//on a parlé d'histoire// on a parlé de générations//on est même aller un peu trop loin// alors// essayons maintenant de comprendre le simple téléspectateur hein// un citoyen lambda qui nous regarde ce soir// jeune qui ne comprend peu être rien depuis qu'on parle depuis le début de cette émission// vous avez parlé de communication// alors// Driss Alouache le mode de communication//le problème de code// de mode de communication// peut être c'est là où réside l'essentiel du problème//alors je m'explique et vous me dites si vous êtes d'accord ou pas//aujourd'hui les jeunes// vivent dans leur monde// c'est le générations// Internet// génération mail// génération I phone// génération réseaux sociaux// facebook twitter compagnie//on a l'impression que les politiques viennent d'un autre monde// qui ne comprennent pas// ce langage des jeunes// c'est pour ça il y a ce conflit de générations//est-ce que vous êtes d'accord avec ce constat ? Driss Alouache

62D3 : entièrement d'accord// moi je suis entièrement d'accord// et je suis encore une fois partisan// fièrement partisan du dialogue//j'en ai pour preuve//

63A : -[alors comment c'est le politique qui doit on va dire se mettre au diapason ?

C'est le politique qui doit se mettre au diapason// c'est sûr//quand je prends le législateur il doit être au diapason du peuple// l'enseignant doit être au diapason du peuple// le président de l'APC doit être au diapason du peuple// il faut qu'il sache parler// et on revient à une question de niveau// donc je ne veux pas dire par là que la majorité des gens ou des responsables n'ont pas ceci ou cela// mais il va falloir savoir dialoguer

64 A : -[mais pour la case politique c'est une réalité il faut pas se voiler la face/ il ya des députés qui n'ont pas le niveau de députés

Le jeune c'est normal// lorsque le gars regarde la télévision// écoutez on est là votez pour moi votez// et puis du jour au lendemain//y a pas// l'étudiante l'a dit tout-à l'heure//[mafich mohadara tatakalam fi maoudhoua ciassi] (il n'y a pas de conférence qui entame des sujets politiques)// il n'y a pas// qu'on en organise//moi je veux bien

65 A : Abdelhak Mekki

66D2 : honnêtement je ne pense pas que là dedans que réside la solution//je ne pense pas// je vais dire une chose// tout à l'heure je prenais un taxi// il y avait un jeune// ses expressions// montraient que en fait//le problème n'est pas n'est pas dans le fait qu'on lui parle pas// qu'on communique pas// c'est que ce qu'on communique est est faux dans la réalité //ce qui vit lui ce qui vit lui tous les jours// il a attendu sous la pluie un taxi//il y avait pas de taxi qui arrivait// donc il était hors de lui//ce que ce que// qu'est-ce que ça veut dire// ça veut dire que si la politique ne concerne plus le mode de vie des gens//alors évidemment si nous n'avons pas de justice//parce que gouverner c'est quoi//c'est avoir une justice// de l'égalité//d'accord// c'est c'est en fait se préoccuper de la vie des gens// quand on voit que le gouvernement tient un conseil des ministres//il n'a même pas un tout petit mot à l'égard de ceux qui sont victime de de euh euh du climat ces derniers jours//et ben les gens ont droit de dire mais ces gens ne se préoccupe pas de nous//c'est-à-dire dans la vie quotidienne//il y a [elhogra] (le mépris)// il y a le fait que les gens ne croient pas à la justice//et c'est ça qui démobilise// c'est pas c'est pas le fait qu'il n'y a pas de communication// parce que bon si on prend les médias//elles ont communiqué en ce qui concerne tous les programmes du gouvernement// j'ai fait des émissions avec vous

67A : -[ici même

Ici même//donc la communication elle existe// la seule chose que c'est une communication à laquelle on croit pas// on croit pas du tout// c'est-à-dire//on sait qu'on fait des choses// par pour nous// on fait des choses pour eux// pour les autres// et que le problème aujourd'hui les gens ont la mal vie à cause de ça//c'est-à-dire ils ne croient à aucune institution//à aucune action// moi j'ai entendu des jeunes// qui allaient faire un dossier à l'ANSEJ et qui disent//de toute façon on va prendre notre part on remboursera pas//c'est ça// on est dans un système de vengeance// à l'égard de l'élite qui n'a pas su ou qui a mal gouverné

68 A : -[c'est un problème de système Abdelhak Mekki// on a trop habitué les jeunes à

Non// non non même le n'est pas// même l'Union Africaine a posé le problème et a demandé à ce qu'il y ait des évaluations sur la gouvernance// c'est la mal gouvernance qui

69 A : -[d'accord// alors Mohamed lakhdar Maougal//vous avez demandé la parole et puis je la donne

70 D1 : je j'exprime mon étonnement par rapport au collègue euh juriste// et qui ne met pas le doigt sur la question centrale//de de euh de fonctionnement d'une société// c'est le contrat social// il n'y a pas de contrat social dans notre pays//nous n'en avons jamais eu// jamais//la société colonisée ne pouvait pas le connaitre// puisque effectivement il y avait une situation de fait et de juré qui était// la domination coloniale sur un pays// et depuis l'indépendance// l'idée même de contrat social n'a pas effleuré du tout// l'esprit de la classe politique//je ne parle pas d'élite politique//

61 D2 :-[là je suis d'accord avec vous pour une fois

Il y a trois classes politiques// il ya trois constitutions//il ya trois constitutions reconnaissables identifiables//dont une//n'en est une en fait// c'est une charte// c'est la charte de 1976// qui a commencé à poser le problème//poser les problèmes de la gestion de la société//ensuite// vous avez la première constitution qu'on peut éventuellement appeler libérale// qui a posé la question du contrat social//c'est la c'est la constitution de 89//c'est –à-dire la constitution qui a été préparée par Kasdi Merbah//quand il était euh premier ministre//

72 D2 : -[qui consacrait le multipartisme et la liberté etc

Peu importe//

73 D2 : -[c'est le plus important// c'est pas Kasdi Merbah qui est important

Troisième constitution//Constitution de Yamine Zeroual en 96// qui pour une fois limitait le nombre de mandats//poser le problème de l'alternance// de manière vague// mais elle l'opposait// et vu ce parcours//moi j'ai fait// je parle de mes étudiants// je ne parle pas de tissu social dans son ensemble// je suis incapable de parler de la réalité sociale// je parle de ce que je vis// et ce que j'ai vécu// et compris// dans l'échange quotidien avec les étudiants// c'est que à partir de là// qu'est-ce que l'étudiant qui qui est plus ou moins conscient// qui a fait des études//qu'est-ce qu'il observe//il observe qu'après trois tentatives// de faire évoluer la constitution d'un système plus ou moins// dans la logique d'un contrat social//on fait marche-arrière toute// on abolit le système de l'alternance// on abolit le système de la limitation de mandats// et on revient à un type non pas de constitution// mais d'une charte de type impérial//avec une dinastisation de la république//ça les gens le savent// le disent//les jeunes ne le disent pas// pourquoi// parce qu'ils sont dépolitisés// les gens d'un certain âge le disent aujourd'hui// tout le monde le dit// or ce problème-là// explique ce qui s'est passé// dans le printemps arabe// parce que le cas n'est pas un cas algérien//c'est le cas de l'Egypte// la dinastisation de l'Etat égyptien// la dinastisation de l'Etat tunisien// et ainsi de suite// sommes-nous une pipe en fer// sommes-nous une république// ou sommes-nous un émirat// c'est la question centrale//et à partir de ce moment-là le citoyen se définit// dans cette revendication de contrat social

74 A : -[d'accord

[asmahli] (Excusez-moi) juste une minute// qu'est-ce que le contrat social// c'est la fin de l'idéologie identitaire// c'est le droit de la citoyenneté//vous avez vos droits j'ai mes droits// vous voulez que j'applique mes devoirs// il faut me reconnaitre mes droits//sans droit pas de devoir c'est simple

75A : voilà/ : alors Driss Alouache

76D3 : oui mais// on est entièrement d'accord// mais quand j'ai parlé de communication// je dis communication vraie// il s'agit pas de faire une communication sur un journal ou la venir à à à une radio et dire si voilà on communique// lorsque euh euh// on reçoit// les jeunes reçoivent des SMS pour voter// il faudrait qu'on sache l'article 5 de la loi du régime électoral// dispose que tout algérien et toute algérienne a le droit hein// le jour du scrutin de voter//moi c'est // c'est là

où je veux l'explication// et c'est là où je serai où je vais aborder// euh la question avec vous// et je serai d'accord avec vous//je pourrai aboutir et construire un contrat social// je ne construis pas un contrat social sur une chimère// ou sur des idées// comme ça dans l'air//non// je construis un contrat social avec des exemples//et des exemples qui doivent être nets clairs et précis//vous avez défini toute à l'heure l'histoire de l'Algérie//vous remontés très loin// qu'on le veuille ou non// elle a une histoire ce pays//je ne vais pas me comparer à la France// ou me comparer à l'histoire d'un autre pays//c'est autre chose//si tenter que les institutions sont les mêmes mais au moins comme xx contrat social//qui doit exister//et je suis entièrement d'accord avec vous// il faut qu'il existe// il faudrait que ce contrat social émane avec des idées qui touchent l'ensemble de la population

77 D2 : -[moi ce que je constate

78 D1 : -[la forme initiale du contrat social n'est pas européenne

79A : Mohamed Lakhdar Maougal rapidement

80D1 : il suffit de lire [Fasl al Makal] (le chapitre d'article)//de de de Walid Ibn XX

81 D3 : -[d'accord//mais il faut l'appliquer// il ne s'agit pas de dire il faut lire

82D1 : mais il XXX d'abord

83A : Abdelhak Mekki

84D2 : moi ce que je constate dans le débat// que en fait il une vision un peu unilatérale// c'est qu'on regarde que le pouvoir pour cette question-là//en fait en réalité// il faut se tenir compte// de de l'expérience qui a été déclenchée en 88 avec le multipartisme//et que le résultat aujourd'hui//n'a pas amélioré la condition de l'acte politique

85 A : -[j'allais venir justement

Juste et j'en aurai fini// en fait//c'est toujours et encore une fois// la pauvreté du discours politique qui rend incapable toute élaboration// de projet de société//de contrat social ou autre// c'est ça le problème

86A : -[on reste dans le même sillage//j'ai écouté un jeune homme tout-à-l'heure//dire c'est toujours les mêmes têtes//les mêmes visages politiques//le paysage politique en Algérie n'évolue pas//ne change pas//on n'a pas de nouvelles têtes// des gens nouveaux avec des idées nouvelles//est-ce que aujourd'hui ça peut expliquer cette situation ?

87D2 : écoutez// pour moi c'est une aberration politique// de poser ce problème par rapport aux têtes politiques//c'est une aberration//parce que// justement// tout-à-l'heure on parlait en aparté avant l'émission//et je disais en fait// ça m'a fait penser que François Mitterrand// rappelez-vous ça//François Mitterrand// il faut il faut rappeler parce que c'était un événement important//lorsqu'il a rencontré Daniel Delavand dans un débat télévisé//c'était la déchirure//on avait pensé que c'était complètement fini//que la politique allait changer de visage//ce jour-là aussi vous rappeler//

88A : -[il a même quitté la salle

quitté la salle// et il a laissé Mitterrand//mais voilà// les génies politiques c'est comme ça//c'est qu'en fait //des gens de générations différentes ont dialogué et ont trouvé des solutions de façon qu'il y ait l'alternance en 81// et un projet de société//la question n'est pas question de de de générationnel//la question générationnelle est

une pauvreté absolue//du discours politique//la vraie question// la vraie question//c'est de l'incompétence politique// la question est sommes-nous en mesure d'élaborer des projets// et confronter nos projets l'un à l'autre//il s'agit pas de dire que je suis dans l'opposition//tout simplement//c'est confronter// et le confronter à la fois comme disait [eloustad] (le professeur)//à la fois à la réalité nationale régionale et internationale// et puis dire//voilà ce que nous voulons// chacun//parce que c'est pas immuable//il s'agit pas de dire// bon moi je vais rester toujours sous les le les XX de FLN//on peut avoir l'alternance// il faut construire l'alternance pour mobiliser la jeunesse// sans la construction de l'alternance il y a la politique

89 A : alors votre avis sur cette question de paysage politique//Driss Alouache

90D3 : entièrement d'accord// mais il faut/ : moi je reviens toujours à mon idée// peut être je suis têtu//le dialogue doit être un dialogue constructif par des personnes qui ont les compétences// et le vouloir// le désir//de vouloir arriver à// non seulement//dépasser cette unité nationale et arriver à un contrat social//

91 D2 : [habibi] (cher) Alouache// quand on est politicien// ou on a du charisme et on sait communiquer ou on l'a pas//

92D1 : -[est-ce que je peux mettre un mot ?

93A : Mohamed Lakhdar Maougal heureusement

94 D1 : merci//je crois qu'il y a une réalité aujourd'hui//qui est élue// évaluée// appréciée par beaucoup de// quand je dis les Algériens politisés//je ne parle pas des jeunes algériens qui ne sont pas politisés//on n'en sait rien//ils sont dans les affaires// ils sont dans le trafic//ils sont dans la drogue//ils sont dans tout ce que vous voulez//mais chez les Algériens politiques// qu'est-ce qu'on remarque//on remarque qu'on est sorti//jusqu'à 1989//on était dans un système de parti unique

95 D2 : -[dites-moi 88 s'il vous plait

Jusqu'à la constitution de 89// La constitution de 89

96 D3 : -[qui a posé de nombreux jalons et de bons jalons

La constitution de 89//nous étions dans une semblant de système de parti unique// avec pléthore de partis oppositionnels// et je parle par connaissance de cause// mais qui n'existaient pas//institutionnellement//qui n'étaient pas reconnus//quand ils n'étaient pas persécutés// mais// et ça je peux le dire//le comportement des partis d'opposition//n'avaient rien à envier et n'étaient pas si différents de ce qui se passait dans le parti officiel//et dans l'Etat// par contre// ce qui est nouveau//c'est que nous avons une période extrêmement courte//de 89// de la promulgation de la constitution et la reconnaissance du pluralisme politique//à la crise de 90 91// nous sommes passés brutalement à une Algérie//bicéphale//bicéphale//c'est-à-dire que vous avez// toute l'ancienne intelligencia si vous voulez//de type nationalitaire//avec les multiples revendications// parfois contradictoires au sujet de la démocratie//la démocratie culturelle//démocratie linguistique//la démocratie euh religieuse etc// et vous avez un bloc qui se constitue//à partir de 90 91 92//qui propose// ce qu'il a appelé// un nouveau projet de société// XXXX//c'est l'émergence du FIS//du Front Islamique du Salut//on ne peut pas ne pas en parler// les jeunes en parlent aujourd'hui//parce que pour les jeunes// il te dit//est-ce que c'est un démocrate// ou est-ce que c'est un islamiste// est-ce que c'est un barbu ou

97 D3 : -[ce qu'on lui a inculqué

98 A : -[laissez termine laissez terminer

On lui a pas inculqué//on lui a pas inculqué// il observe//vous étiez ici pendant les années 90 91//les les les rues// les les hordes//ce n'est pas au sens négatif//mais c'est une// si vous voulez// les légions qui ont défilé//dans les rues// à Didouche Mourad// le boulevard Amirouche//ça frappait l'imagination//et ça a donné à des jeunes// à des jeunes//ça leur a donné l'illusion qu'il y a une possibilité de changement//et un nouveau train en marche//sauf que les jeunes n'avaient pas//le XXXX//l'expérience politique pour poser le problème//le premier problème qu'on pose politiquement à un parti ou à un autre// quel est ton programme// pas qui te dirige// quel est ton programme// les gens ne débattent pas de programme en Algérie//or un parti qui n'a pas de programme est un parti dangereux//

99 A : -[et aujourd'hui// on est devant ce constat en tous les cas//il y a beaucoup de partis//

100 D3 : -[vous dites exactement

101 A : Driss Alouache

102D3 : ce je suis en train de dire d'une certaine façon//je suis entièrement d'accord avec vous// c'est pour ça// je reviens encore une fois//à cette histoire de communication//et la communication// elle va rentrer dans quoi//dans le cadre du programme dans le parti//dans le cadre du programme de la politique politicienne//du responsable// c'est-à-dire// s'il a du charisme politique ou pas// de celui qui va éduquer aussi//c'est ça notre problématique à nous//lorsque je parlais de de de l'enseignement et de l'université//vous avez aussi des étudiants comme moi//leur première année// quand je discute avec lui// au-delà de l'enseignant que je suis//dehors je discutait avec lui//qu'entant qu'Algérien// entant qu'ami// je leur dis//ici on fait le cours// dehors on est des amis//quand on discute comme ça// qu'est-ce qu'ils me disent// [aoudhou bi llah min kalimat ana]// [oustad] (professeur)//on voudrait qu'on nous perle vrai qu'on nous dise la vérité//qu'on nous explique// la problématique de l'Algérie elle est là//il faut savoir expliquer//

103A : et vous pensez qu'on a failli expliquer depuis l'indépendance les non politiques ont failli d'expliquer aux Algériens la réalité des choses// la réalité du terrain// alors monsieur Maougal

104 D1 : il faut périodiser pour ne pas généraliser// et ne pas faire du tort à des gens qui ont fait leur boulot//l'université algérienne//parce que c'est là qu'il prépare les cadres//pour moi ces des cadres//cette université algérienne//à un quart// a pu assurer de continuité dans une logique de formation// que je peux amener jusqu'aux années 75 76 sans me tromper//

105 D3 : -[au-delà de 75

[asmahli](excusez-moi)// [asmahli] (excusez-moi)//

106A : -[ça n'engage que monsieur Maougal

J'ai quitté l'Algérie en septembre 70//je suis allé faire une formation euh spécialisée à l'étranger// je suis revenu en 86// donc si vous voulez// je ne veux pas me prononcer de manière catégorique sur une période où la société// ma société était loin de moi//je vivais dans l'émigration// je militait dans l'émigration//c'est une autre paire de manche//par contre// par contre//ce qui me parait être important//c'est quand je suis revenu//jusqu'aux années 89 90// l'université se tenait plus ou moins//à partir de 90 [asmahli] (excusez-moi)//c'est un désastre//c'est une calamité//l'université est sinistrée//et ce que vous avez entendu// de l'étudiant// faculté centrale// est suffisamment significatif//[hadou] (ceux-ci] nous sommes à Alger//[mabalak] (imaginez-vous) aux universités de l'intérieur//qui ont été multipliés au nombre de wilaya//

107 A : alors Abdelhak Mekki// on doit terminer là

108 D2 : je suis un peu gêné// de de de ce type d'analyse// parce que euh pour moi la politique c'est pas euh euh l'université ou autre// c'est de parler de l'attitude politique//c'est-à-dire la communication

109 A : -[mais l'université a une relation avec la politique qu'on le veuille ou non

Communiquer pour un homme politique c'est faire de l'opinion// c'est pas d'aller communiquer

110 A : -[et c'est pas donné à n'importe qui

Voilà// c'est faire de l'opinion// et faire de l'opinion//c'est qu'il faut avoir des qualités de leader// et pour avoir une qualité de leader// il faut savoir au moins bien parler//quand je dis communiquer// au moins bien parler//

111 A : -[au moins une langue

Non pas une langue non non

112 A : -[j'ai dit au moins une langue

Moi je suis pas//la politique ne doit pas être faite par les technocrates//parce que nous avons en fait des technocrates qui ont tout échoué//la politique c'est du militantisme à la base// [elakh](le confrère)// [gal](a dit) il était dans l'opposition//moi j'ai été dans l'opposition//le militantisme c'est sacrifier// son temps de loisir//son temps de repose// sa vie privée//pour une action politique//et pour une idée//et être capable même des plus grands sacrifices//pas de harraga mais de sa propre vie//pour défendre une cause// c'est d'avoir une cause//or vous ne pouvez pas//créer des causes comme vous le voulez//c'est justement il ya une défaillance//de la classe politique//il y a une défaillance// pourquoi il y a une défaillance//elle a une défaillance de comportement//je vais vous dire une chose// ce que monsieur Boumediene [allah y arhmou]// nous parlait du socialisme//on se rendait compte qu'en même temps qu'il parlait du socialisme//il nous faisait du capitalisme//d'accord// et là les Algériens// ont compris en fait qu'ils allaient devenir des skisofrènes// ils sont devenus névropathes de ce point de vue//nous avons un gros problème// de compréhension de projet de société//

113 A : alors//dernière question//est-ce que c'est mondial//parce que beaucoup d'analyses disent ce n'est pas propre à un pays c'est mondial// tous les pays

114 D1 : -[non non

115A : vous n'êtes pas d'accord// très bien

116 D1 : ce n'est pas mondial// c'est culturel// fondamentalement culturel//et c'est régional// et c'est marqué par les expériences des peuples//l'expérience du peuple algérien n'est pas l'expérience du peuple américain//le peuple américain a défini une stratégie// de démocratisation//ils sont arrivés à un tel degré de liberté d'expression//où un linguiste// Noam Chomsky//très connu//se permet de dire des choses//sans être le moins du monde inquiété

117 A : -[vous vous êtes permis de dire des choses aujourd'hui

Je l'ai toujours dit

118 A : très bien//Abdelhak Mekki//

119 D1 : -[et je prends mes responsabilité// j'ai toujours dit

C’est pour ça qu’on vous a invité

120 D2 : écoutez// on peut pas répondre de manière aussi catégorique//euh vu justement les raisons euh// pour les moyens de communication etc// ce qui est clair//c’est que// si on prend les jeunes//chez les jeunes//ce qui est clair// en fait il y a les mêmes comportements//qui sont devenus des comportements stéréotypés// la défaillance du monde politique//vis-à-vis des jeunes// elle est pratiquement mondial//et avoir juste sur les questions humanitaires/ : les jeunes ne sont plus d’accord//

121 A : d’accord// ok//Driss Alouache et je termine avec vous

122 D3 : et ben// euh et merci de terminer avec moi// je dirai moi personnellement// je euh je pense que c’est un problème qui euh//// en partie spécifique// à notre pays l’Algérie// mais que euh il est aussi euh//fondamentalement international et que nous subissons qu’on le veuille ou non//toutes les les les// tout ce qui se passe dans le monde aujourd’hui//

123 A : d’accord// merci à tous//Driss Alouache je rappelle avocat enseignant à l’université d’Alger// Abdelhak Mekki politologue consultant économiste// Mohamed Lakhdar Maougal je rappelle linguiste sociologue//auteur de plusieurs ouvrages// je vais vous présenter trois de vos ouvrages// je rappelle que vous êtes vice-président du comité scientifique de l’académie africaine//je vais être très honnête avec vous// j’ai à peine posé un quart de mes questions//ce soir// vous m’avez embourbé de cette histoire de raisons historiques//c’était passionnant en tous les cas// certains téléspectateurs ont apprécié ce débat// monsieur Maougal je présente donc vos livres// d’abord Elite arabe et musulmane aux éditions millefeuilles// vous avez également Elite algérienne aux éditions APIC et aux même éditions Kateb Yacine// L’indomptable démocrate//merci à tous// madame monsieur// je vous souhaite une excellente suite de programme et je vous donne rendez-vous la semaine prochaine bonsoir

Questionnaires adressé à l'animateur de l'émission Questions d'actu

1. **Donnez-nous un aperçu historique de l'émission « Questions d'actu » ?**
   « Question d'Actu » a succédé à « Sur le Vif ». L'émission a démarré avec ce nouveau nom en octobre 2008 après 3 années de format Sur le Vif. Pratiquement même principe avec un débat donné, des invités, dont le nombre varie entre 3 et 4, voire 5 ou 6 exceptionnellement, en fonction du sujet.

2. **Cette émission est-elle une filiation de l'émission précédente « Sur le vif » ?** **oui** ☐ **non** ☐

- **Si c'est oui, pourquoi l'avez-vous remplacée par « Questions d'actu » ?**
  Le remplacement était simplement pour changer de décor et de générique. Dans l'histoire d'une chaîne, il faut toujours innover et créer, c'est ce que les dirigeants de la chaîne ont pensé faire avec Question d'Actu au début de la saison 2008.

3. **L'idée qui était à l'origine du montage de cette émission est-elle ?**

- De mettre en scène un débat sociopolitique qui pourrait intéresser le téléspectateur. ■
- De dévoiler une réalité sociopolitique qui semble floue. ■
- D'exposer en direct une divergence d'idées et d'opinions
- D'obtenir le consensus sur une réalité sociopolitique que vous voulez transmettre directement au téléspectateur. ☐

Plutôt les 3 premières propositions. Mais l'objectif principal est d'exposé aux téléspectateurs une réalité socioéconomique sans complaisance

4. **Le caractère de « la diffusion en direct » est-il :**
   a) **prescrit,**
   b) **aléatoire**
   c) **automatique (obligatoire) ?**

- **Dans le cas « a » dites-nous pourquoi ?**
  Aucune proposition, en fait, le direct relève de la ligne éditoriale du média en question et des capacités de l'animateur à assurer une telle tâche. C'est surtout un choix personnel pour gagner de la crédibilité aussi bien chez les invités du plateau que chez les téléspectateurs.

5. **Qui est-ce qui décide du choix des invités ?**
   a) Le réalisateur ☐
   b) l'animateur ☐
   c) Collaboration des deux ☐

-
- **Sur quels critères vous vous basez dans le choix des invités ?**
  Dans le cas de Question d'Actu, c'est l'animateur qui choisi les invités. Ceux-ci doivent répondre à un minimum de condition, CV, publications, fonctions occupés, etc. Mais un invité est obligatoire, il s'agit du représentant des pouvoirs publics, autrement dit le représentant du ministère concerné par le débat qui est à chaque fois désigné par le ministre lui-même. L'émission saisie ainsi quelques jours avant la date arrêtée pour le débat le département en question par fax officiel pour lancer l'invitation.

6. Concernant la thématique traitée, qui est-ce qui décide de son choix :

a) Le réalisateur ☐
b) L'animateur tout seul ☐
c) L'animateur avec validation du réalisateur ☐

Dans le cas de Question d'Actu, l'animateur choisi aussi la thématique en fonction de l'actualité et en concertation avec le Directeur Général de la Télévision.

7. Est-ce que vous essayer de donner des recommandations aux invités avant de pénétrer au plateau ? (juger le degré de spontanéité des invités)

xOui

Pour quelles raisons ?

Généralement de ne pas trop monopoliser la parole, d'essayer d'être claire, éviter les mots compliqués ou trop techniques qui ne soient pas à la portée du téléspectateur. Eviter la langue de bois pour intéresser le téléspectateur, aller droit au but, et surtout pas de complaisance.

non

Pour quelles raisons ?

8. Comment expliquez-vous la présence systématique de trois types de débatteurs un représentant l'Etat, un expert du domaine traité et un simple témoin ?

Le principe du débat est le suivant : Thèse/Antithèse/ Synthèse. Le représentant de l'Etat représente la thèse, en cas par exemple d'un projet de loi qui doit être soumis au parlement. L'antithèse sera assurée par le contradicteur, qui peut être un expert, un spécialiste, un ancien responsable du secteur, et puis un 3^{e} invité qui va jouer le rôle de synthétiseur et qui va essayer de pencher des 2 côté à la fois, mieux expliquer sans pour autant prendre position.

9. Comment expliquez-vous le consensus ou l'accord auquel les invités aboutissent à la fin de chaque débat ?

En fait tout dépend de la thématique. Souvent, les invités de sont pas d'accord. Une divergence d'opinion qui se fait clairement sentir à condition que les invités aient le courage d'afficher clairement leur pensée. Certains changent souvent de discours lorsqu'ils se retrouvent en direct face caméra. Certains, je vous le concède, donne lieu à un consensus, lorsqu'il s'agit d'une question de souveraineté nationale ou sur une question internationale dans laquelle l'Algérie est plus au moins concernée.

3. Index des figures et des tableaux

Figure 1 Carte générale de l'Algérie 28
Figure 2 L'ENTV vue de la façade 45
Figure 3 Plateau du débat télévisé Questions d'actu 151
Figure 4 Ahmed Lahri, animateur de Questions d'actu 156
Figure 5 : Premier décor de l'émission 182
Figure 6 : Deuxième décor de l'émission 182
Figure 7: Un espace homogène 183
Figure 8: Un espace morcelé 183
Figure 9 : Cadre situationnel de Questions d'actu 188
Figure 10: Questions d'actu une double situation de communication 192
Figure 11: Lien communicationnel indirect "situation télévisée" 193
Figure 12 Dispositif triangulaire de la communication dans le débat télévisé 199
Figure 13 Séquence d'ouverture ; un gros plan individuel 204
Figure 14 : Gros plan pour l'alliance des deux participants type 210
Figure 15 Deux plans parallèles pour deux débatteurs en action 211
Figure 16: Schématisation de la macrostructure du débat n°2 247
Figure 17: Le contexte comme situation d'action dans une approche praxéologique du discours 294
Figure 18: Situation pugilistique dans le débat n°6 316

Index des tableaux

Tableau 1: Les six numéros de débat objet d'analyse 157
Tableau 2 Conventions d'identification des débatteurs dans la transcription 161
Tableau 3 Critères identitaires des participants 172
Tableau 4: Nombre de prises de parole des protagonistes 227
Tableau 5: Rôles médiatiques des participants 273

Index des auteurs

A

A. Bouvier · 333
A. Coulon · 131
A. Croll · 244
A. Croll & Y. Gormati · 221
A. Piette · 214, 248
A. Rabatel · 311
A.Croll &Y.Gormati · 230
A.O. Barry · 112, 131, 133
A.O.Barry · 113
Abdelhamid. Samir · 77
Amossy · 8, 296, 302, 303, 316, 318, 323, 327, 341
Angenot · 342
Anne Croll · 123
Antoine Culioli · 124
Antona · 94, 170, 174, 349
Ascombre · 136
Aubé · 258

B

Bakhtine · 70, 77
Bakhtine, · 306
Bange · 131, 133
Bilger · 154
Blanche Benveniste · 155
Blanche-Benveniste · 156
Blumer · 252
Bronckart · 72, 81
Burger · 164, 183, 197, 206

C

C. Cilianu-lascu · 129
C. Perleman & L. Olbrechts-Tyteca · 136
Cabasino · 202, 312
Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca · 137
Chaim Perleman & Lucie Olbrechts-Tyteca · 299
Chérif Dris · 7
Constantinescu-Stefanel · 130
Cossuta · 293
Coulomb-Gully · 159
Coulon · 198
Cristea · 134
Croll et Gormati · 187

D

D. Le Breton · 127
D. Maingueneau · 111, 115, 124, 125, 130, 304, 316
D. Picard · 272
D. Vincent · 212, 282, 283, 338
D.Maingueneau · 292
D.Vincent · 150, 273
Doury & Marcoccia · 297
Ducrot · 136, 139
Durkheim · 130, 247

E

E. Benveniste · 304
E. Goffman · 126
Eliseo Veron · 12
Elslande · 298
Emediato · 300, 348

F

F. Jost · 63, 68, 82, 90, 91
F.Jost · 67, 68, 82, 88
Fiellietaz · 291
Filliettaz · 282, 292
Fortin · 12, 15, 138, 216, 348
Frans H. van Eemeren & Peter Houtlosser · 300

G

G. Fortin · 135, 253, 293
G. Gauthier · 298
G. Neumann · 218
G. Villeneuve · 86, 216
G.Fortin · 85
G.Villeneuve · 96
Gambier · 156
Garfinkel · 132
Godin · 246
Goffman · 119, 124, 126, 133, 203, 216, 217, 219, 248, 256, 257, 283, 316
Grice · 232
Grize · 136
Gumperz · 117, 129

H

Habermas · 278
Hebermas · 120
Hymes · 117, 128, 161

J

J. Burtin · 88
J. Cosnier · 133, 251, 300
J. Gumperz · 252
J.Gumperz · 286
J.Moeshler · 113
Jacquin · 302
J-B. Grize · 135
J-C. Beacco · 69
Jean Caron · 301
Jefferson · 232
J-M. Adam · 71
J-P Meunier et D. Peraya · 296

K

Kalinic · 342
Kerbrar-Orecchioni · 122
Kerbrat.-Orecchioni · 244
Kerbrat-Orecchioni · 83, 84, 118, 123, 125, 133, 150, 163, 304
Kertzer · 247
Koren · 310

L

Landowski · 14
Laroche-Bouvy · 122, 231, 247
Le Bart · 73
Le Bart et Teillet · 168
Lindenfeld · 129
Lochard · 173
Lochard et Soulages · 207
Lüger · 216, 247

M

M. Doury · 84, 174, 198
M. Doury & M. Marcoccia · 10
M. Foucault · 111
M. Pêcheux · 111
M. Sandré · 115, 128, 237
M. Stasilo · 77
M.Sandré · 175
Maingueneau · 11, 130, 258, 286
Martel · 256, 346
Max Weber · 318
Mead · 126, 127, 256
Meunier et Peraya · 317
Micheli · 328, 342
Moeschler · 136, 287
Moirand · 6, 150
Mondada · 153
Moser · 255

N

N. Nel · 15, 175, 181, 184, 192, 197, 202, 206, 221, 224, 235, 242, 299, 303
N.Nel · 84, 207, 216
Nuchèze · 126, 255

O

O. Ducrot · 136, 305, 306
O. Turbide · 191, 290
O.Ducrot · 310
O.Turbide · 150, 264
Oswald Ducrot · 85

P

P. Amey · 11, 12, 178, 179, 180
P. Berger · 132
P. Bourdieu · 72, 73, 74, 76, 96, 194, 196, 263, 266, 318
P. Brown · 256
P. Brown et S. Levinson · 257
P. Charaudeau · 6, 63, 96, 98, 114, 121, 149, 160, 162, 163, 187, 194, 209, 214, 236, 273, 277, 327, 328, 333
P. Charaudeau & A. Croll · 221
P. Charaudeau & Anne Croll · 123
P. Charaudeau et Ghilione · 178
P. Grice · 287
P. Pavis · 235
P.Bourdieu · 176
P.Charaudeau · 192, 306, 307
P.Grize · 286
Perelman · 336
Perelman et Olbrechts · 334
Perlman & Olbrechts-Tyteca · 333
Pétillon-Boucheron · 78
Ph. Perrenoud · 65
Pietro · 282
Plantin · 302

R

R. Amossy · 138, 139, 299
R. Koren · 138, 310
R. Micheli · 139
R. Vion · 8, 118, 121, 125, 213, 305
R.Vion · 130, 232
Roland Barthes · 316

S

S. Levinson · 256
S. Rouquette · 96, 107
Sandré · 111, 115, 177, 286, 303, 347
Sébastien Rouquette · 148
selon P. Charaudeau · 199
Sormany · 325
Stasilo · 294

T

Todorov · 70

V

V. Traverso · 155
Vion · 8, 9, 14, 119, 128, 175, 191, 270, 273, 274, 277, 278, 293
Von Neumann & Morgenstern · 300

W

Winkin · 126
Wulf · 248

Y

Y. Comeau · 127

4. Résumé

Ce travail qui s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours institutionnel, a pour objet d'étude le débat sociopolitique mis en scène par une chaîne de télévision publique algérienne. L'objectif de cette recherche consiste à définir ce sous-genre télévisuel par rapport à son contexte historique et politique. En utilisant des outils théoriques variés qui portent essentiellement sur l'analyse des interactions sociales et verbales à la fois, ainsi que des outils d'analyse propres au genre « débat ». Nous avons essayé de déterminer les stratégies discursives qui se déploient au cours de l'interaction et nous sommes parvenue à affirmer que ce sous-genre télévisuel ne répond pas, dans sa définition, à des critères génériques fixes et déterminés, il s'agit d'une dynamique interactionnelle fondée sur les notions de rôle, de place et de statut institutionnel et médiatique. Notre intérêt a été focalisé fondamentalement sur le cadre situationnel qui structure et institue les échanges. La mise en scène de ce débat désigne les invités comme des porte-parole de l'institution qui viennent jouer des rôles préétablis selon un rituel médiatique conforme au rituel socioculturel que le système politique algérien souhaite instaurer au sein de la société. Le corpus choisi est formé de l'émission *Questions d'actu*, un débat télévisé diffusé sur la chaîne Canal Algérie. Les enregistrements audiovisuels ont été transcrits puis analysés.

Mots-clés :

Débat télévisé- Mise en scène- Analyse du discours - Interaction verbale- Genre du discours- interaction sociale- Rituel- Dynamique interactionnelle-Structure conversationnelle- Stratégies argumentatives – Image de soi- Relation interpersonnelle.

Abstract

This wok, which falls within the scope of the analysis discourse, studies the socio-political debate set by an Algerian public television channel. The objective of this research is to define this television sub-genus compared to its historical and political context. Using various theoretical tools which rely essentially on the analysis of both social and verbal interactions at the same time, in addition to the tools of analysis pertinent to the genre 'debate'. The study tries to determine discursive strategies that are deployed in the course of interaction. It comes also to affirm that this television sub-genus is not suitable, in its definition, to fixed and determined generic criteria; it concerns an interactional dynamic based on role, place notions as well as the media and institutional status. The paper's interest focuses fundamentally on the situational scope that arranges and establish changes. The set of debate designs the guests as spokespersons of the institution who play the pre-established role according to a media ritual congruent to the socio-cultural ritual that the Algerian political system wishes to institute in the society. The selected corpus is formed from the emission 'Actuality Questions' a television debate broadcast on the 'Algeria's Channel' audiovisual records that were transcribed and then analyzed.

Key Words:

Television Debate, Staging, Discourse Analysis, Verbal Interaction, Discourse Genre, Social Interaction, Ritual, Interactional Dynamic, Conversational Structure, Argumentative Strategy, Self-image, Interpersonal Relation

ملخص:

يندرج هذا العمل ضمن نطاق تحليل الخطاب المؤسساتي، الذي جاء بهدف دراسة ومناقشة المواضيع والتطورات السياسية الاجتماعية. ويسلط الضوء على قناة تلفزيونية جزائرية.
ويقوم موضوع هذا البحث شكل أساسي حول تحديد ماهية العمل التلفزيوني وموقعه بالنسبة للسياق التاريخي والسياسي، وذلك باستخدام عدة أساليب ووسائل نظرية متنوعة تُركز بصورة أساسية على مناقشة التفاعل الاجتماعي والفعلي في الوقت نفسه 'في آن واحد' إضافة إلى تحديد نوع ونمط الخطاب المطروح للنقاش.
وقد حاولنا تحديد مختلف الاستراتيجيات الخطابية التي تتجلى في خضم التفاعل ووصلنا إلى نتيجة مَفادُها أن هذا النوع الاعلامي 'التلفزيوني' لا يستجيب ولا يتوفر على معايير تمكنه من الارتقاء إلى المستوى المطلوب، حيث نجده يعتمد على مفاهيم ومعايير عامة ثابتة وصارمة تعتمد على دينامية تفاعلية تقوم على مفاهيم الدور، المكان وحالة ووضع المؤسسات ووسائل الاعلام فقط. فانصب اهتمامنا بشكل أساسي على تحديد اطار الوضعية التي تنص على التبادل ' التأثير والتأثر'
ينطلق النقاش باستضافة المدعوين لتمثيل المؤسسة والتحدث باسمها أو بالنيابة عنها، فيأتي هؤلاء الضيوف لتمثيل أدوار محددة سلفا تتماشى مع مبادئ وطقوس وسائل الاعلام وتكون متطابقة مع الأوضاع الاجتماعية والثقافية التي يريد أن يُسَوقها ويُروج لها النظام السياسي الجزائري في المجتمع' الساحة الاجتماعية'، ويكون ذلك باختيار وانتقاء مجموعة من الأسئلة لتبث في البرنامج 'الحصة' على سلسلة القناة التلفزيونية الجزائرية وهذا بعد نسخ التسجيلات السمعية والبصرية وتحليلها وتنقيحها مسبقا.

الكلمات المفاتيح:

نقاش تلفزيوني، انطلاق البث، تحليل الخطاب، التفاعل الفعلي، نوع الخطاب، التفاعل الاجتماعي، ديناميكية تفاعلية، بنية التخاطب، استراتيجيات جدلية، الصورة الذاتية، العلاقة مع الآخرين